



# Les rapports des **administrateurs** de la **Ville** au sein des **S.E.M** et **S.P.L**

# Les rapports des administrateurs de la Ville dans les SAEM et SPL

## Exercice 2021

# Sommaire

SAEM La Folle Journée.....	5
SPL Cité Internationale des Congrès de Nantes.....	129
SPL Nantes Métropole Aménagement.....	184
SAEM Nantes Métropole Gestion Equipements (NGE).....	270
SPL Nantes Métropole Gestion Services (NMGS).....	335
SPL Le Voyage à Nantes.....	391
SPL Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA).....	507
SAEM Loire Atlantique Développement - SELA.....	730

SAEM : Société Anonyme d'Economie Mixte  
SPL : Société Publique Locale



**EXTRAIT**

## SAEM FOLLE JOURNEE



## RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM

2021

# **SAEM FOLLE JOURNEE**

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SAEM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

**FICHE SIGNALÉTIQUE****ÉTAT CIVIL****SAEM La Folle Journée**

Siège social :	44 rue de Strasbourg - 44000 Nantes Tél. 02 85 52 88 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 483 207 569 (code APE : 9001 z)
Date de création :	04 Juillet 2005
Secteur d'activité :	Culture
Objet social :	Production de la manifestation culturelle "La Folle Journée" et mise en œuvre du concept associé
Président(e) :	Aymeric SEASSEAU
Direction Générale	Joëlle KERIVIN jusqu'au 15/03/2021 / Eric MONTANT du 23/03/2021 au 30/09/2021 / Linda ROUX depuis le 01/10/2021
Commissaire aux comptes :	RSM Ouest Jean-Michel PICAUD
Nombre de salariés fin juin 2021 :	5

**ACTIONNARIAT****Capital social de 300 000€**

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>82,00 %</b>
Ville de Nantes	9 150	183 000,00 €	61,00 %
Région Pays de La Loire	2 250	45 000,00 €	15,00 %
Département de la Loire Atlantique	900	18 000,00 €	6,00 %
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>18,00 %</b>
Caisse des dépôts et consignation	1 500	30 000,00 €	10,00 %
CCI St Nazaire	900	18 000,00 €	6,00 %
CREA	150	3 000,00 €	1,00 %
La Cité de Nantes	150	3 000,00 €	1,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>
Nombre total d'administrateurs :	14		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	7 Aymeric SEASSEAU, Elhadi AZZI, Aicha BASSAL, Emilie BOURDON, Olivier CHATEAU, Abbassia HAKEM, Franckie TRICHET,		

**JURIDIQUE**

Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Subvention de fonctionnement
--	------------------------------

**FINANCIER**

Financement apporté par la Ville de Nantes en 2021	500 000 € TTC
Financement apporté par Nantes Métropole en 2021	500 000 € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	-257 881 € Au 30/06/2021
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	néant (encours au 30/06/21)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	néant (encours au 30/06/21)

## SAEM Folle Journée

Comptes annuels au 30 juin 2021

### Bilan simplifié

### Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	264	Capital social	300 000
Immobilisations corporelles	14 963	Réserves	44 651
Immobilisations financières	5 455	Report à nouveau	-485 032
<b>Total Actif Immobilisé (I)</b>	<b>20 682</b>	Résultat de l'exercice	-257 881
Stocks et en-cours	44 278	Autres subventions d'investissement	
Créances d'exploitation	161 630	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>-398 263</b>
Autres créances	491 652	<b>Autres fonds propres (II)</b>	
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>697 560</b>	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes	400 000
Disponibilités	97 664	Fournisseurs et comptes rattachés	641 343
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>97 664</b>	Dettes fiscales et sociales	137 500
		Autres dettes	42 671
		Avances et acomptes reçus	0
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>1 221 515</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>7 347</b>	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>823 252</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>823 252</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	2 041 944
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	2 047 312 394 607
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-5 368</b>
Total des produits financiers	14
Total des charges financières	30 308
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-30 294</b>
Total des produits exceptionnels	75
Total des charges exceptionnelles	234 294
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-234 219</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	-12 000
Perte supportée ou bénéfice transféré (-)	0
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-257 881</b>

<p style="text-align: center;"><b>SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2020/2021</b></p>
---

**Administrateurs Ville de Nantes (jusqu'au 16 septembre 2020)**

- Monsieur David Martineau
- Madame Aicha Bassal
- Monsieur Abbassia Hakem
- Monsieur Benoît Blineau
- Madame Rachel Bocher
- Monsieur Robin Salecroix
- Monsieur Pierre-Yves Lebrun

**Administrateurs Ville de Nantes (à compter du 16 septembre 2020)**

- Monsieur Aymeric SEASSAU
- Monsieur Elhadi AZZI
- Madame Aicha BASSAL
- Madame Emilie BOURDON
- Monsieur Olivier CHATEAU
- Monsieur Abbassia HAKEM
- Monsieur Franckie TRICHET

**Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2021**

➤ **Conseil d'Administration du 7 janvier 2021 :**

- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire:
  - Bilan d'activité (qualitatif et financier)
  - Approbation du projet de rapport de gestion 2020 & Arrêté des comptes annuels clos le 30 juin 2020
  - Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire
  - Approbation de l'ordre du jour de l'AGO & Arrêté du projet de résolutions
- Projection de l'édition 2021 de la manifestation et vote du budget prévisionnel associé
- Approbation du PV du Conseil d'Administration d'installation du 16 septembre 2020
- Point de situation sur la cyber-attaque et conséquences
- Pouvoir pour toutes formalités légales
- Questions diverses

➤ **Conseil d'Administration du 11 janvier 2021 :**

- Approbation du PV du Conseil d'Administration d'installation du 16 septembre 2020
- Approbation du PV du Conseil d'Administration du 7 janvier 2021
- Point de situation sur la cyber-attaque et conséquences
- Projection de l'édition 2021 de la Folle Journée
- Vote du budget prévisionnel associé au scénario choisi pour 2021

- Pouvoir pour les formalités

- Questions diverses

➤ **Conseil d'Administration du 22 mars 2021 :**

- Approbation du PV du Conseil d'Administration du 7 janvier 2021

- Lecture du rapport du président du conseil d'administration - prise d'acte

- Démission de la Directrice générale – Prise d'acte

- Nomination d'un nouveau Directeur Général

- Pouvoirs accordés au nouveau Directeur Général

- Questions diverses

- Pouvoir pour les formalités

➤ **Conseil d'Administration du 17 mai 2021 :**

- Approbation du PV du Conseil d'Administration extraordinaire du 11 janvier 2021

- Approbation du PV du Conseil d'Administration extraordinaire du 22 mars 2021

- Restitution de l'audit commandité par la SAEM Folle Journée

- Point de situation du Fonds de Dotation pour le Développement Culturel

- Présentation du format de La Folle Journée les 28,29, et 30 mai 2021

- Points divers

➤ **Conseil d'Administration du 20 septembre 2021 :**

- Approbation du PV du Conseil d'Administration extraordinaire du 17 mai 2021

- Retour sur le Festival de la Folle Journée de Nantes 2021

- Point de situation de la SAEM Folle Journée

- Proposition de la mise en sommeil de la SAEML Folle Journée

- Désignation du mandataire social à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 2021

- Points divers – Calendrier

➤ **Conseil d'Administration du 6 décembre 2021 :**

- Adoption du PV du Conseil d'Administration du 20 septembre 2021

- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire:

- Approbation du projet de rapport de gestion 2021 & Arrêté des comptes annuels clos le 30 juin 2021
- Adoption des projets de résolution pour l'Assemblée Générale Ordinaire
- Proposition de l'ordre du jour de l'AGO

- Vote du budget prévisionnel 2022
- Approbation de la décision de changement de siège social
- Approbation de la cession de stocks et matériel de la SEM Folle Journée à la Cité
- Autorisations de conventions réglementées
- Décisions à prendre relatives à la situation juridique et financière de la SEM
- Questions et Points divers

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la collectivité en 2021 : 71,4 %**

**Jetons de présence pour 2021 : néant**

<p style="text-align: center;"><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2020/2021</b></p>
---

**Contrôles sur exercice 2020/2021 : Néant**

**ANNEXE**

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale -  
exercice au 30/06/2021

Y compris Comptes annuels au 30/06/2021

## **SEM LA FOLLE JOURNEE**

44 rue de Strasbourg

44000 NANTES

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

---

**FIGURA**

Nantes

Ancenis

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Pays de Loire

*contact@figura-expert.fr*

*www.figura-expert.fr*



## COMPTES ANNUELS au 30/06/2021

	Pages
- Rapport de présentation	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 12
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	
- Détail bilan	13 à 16
- Détail Compte de résultat	17 à 20
- Soldes intermédiaires de gestion	21
- Tableau de financement	22 et 23
- Du résultat à la trésorerie	24
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- Liasse 2065	25 et 26
- Liasses 2050 à 2059-G	27 à 47
- Annexes fiscales	48 à 53

### **FIGURA**

155 Rue Edouard Branly  
Zone de la Fouquetière  
44150 ANCENIS  
02.40.83.05.98



## RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SEM LA FOLLE JOURNEE  
44 rue de Strasbourg  
44000 NANTES

relatifs à l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	823 252.05 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	603 366.58 Euros
- Résultat net comptable,	(257 881.29) Euros

Fait à ANCENIS  
Le 10/03/2022

CLAVERY Cédric

Signé électroniquement le 10/03/2022 par  
Cedric Clavery



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	37 218	36 953	264	57 033
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	9 850	9 850		
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	5 790	5 790		
	Autres immobilisations corporelles	84 621	69 659	14 963	22 538
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 455		5 455	5 455	
<b>Total II</b>	<b>142 933</b>	<b>122 252</b>	<b>20 682</b>	<b>85 025</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	64 914	20 636	44 278	46 764
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 800
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	161 630		161 630	363 018
	Autres créances	1 025 682	534 030	491 652	355 511
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	97 664		97 664	791	
Charges constatées d'avance (3)	7 347		7 347	9 311	
<b>Total III</b>	<b>1 357 236</b>	<b>554 666</b>	<b>802 571</b>	<b>777 195</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 500 170</b>	<b>676 918</b>	<b>823 252</b>	<b>862 221</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

-0

FIGURA

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 30/06/2021 12	<b>Exercice N-1</b> 30/06/2020 12
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	14 651	14 651
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	30 000	30 000
	Report à nouveau	-485 032	-591 810
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	-257 881	106 778
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>	-398 263	-140 381
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	400 000	
	Concours bancaires courants		184 934
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	641 343	630 445	
Dettes fiscales et sociales	137 500	187 223	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	42 671		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)		
	<b>Total IV</b>	1 221 515	1 002 602
	Ecarts de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	823 252	862 221
		1 221 515	1 002 602

(1) Dont à moins d'un an

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
				30/06/2020 12
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	277		277	22 128
Production vendue de biens				
Production vendue de services	603 090		603 090	3 240 451
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>603 367</b>		<b>603 367</b>	<b>3 262 579</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 400 390	1 416 400
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 528	7 381
Autres produits			34 660	29
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 041 944</b>	<b>4 686 389</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			3 085	14 372
Variation de stock (marchandises)			3 845	-2 594
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 109 925	3 467 208
Impôts, taxes et versements assimilés			19 856	33 916
Salaires et traitements			301 187	710 147
Charges sociales			93 421	140 843
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 853	40 744
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			458 976	97 048
Dotations aux provisions				
Autres charges			24 165	34 755
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 047 312</b>	<b>4 536 440</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>-5 368</b>	<b>149 949</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

74  
177 924

FIGURA

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change	14	317
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>14</b>	<b>317</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	30 308	23 468
Différences négatives de change		987
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>30 308</b>	<b>24 455</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>-30 294</b>	<b>-24 138</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-35 662</b>	<b>125 811</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	74	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	267
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>Total VII</b>	<b>75</b>	<b>267</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	202 804	19 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 491	276
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>Total VIII</b>	<b>234 294</b>	<b>19 300</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>-234 219</b>	<b>-19 033</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 000	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 042 034</b>	<b>4 686 973</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 299 915</b>	<b>4 580 195</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>-257 881</b>	<b>106 778</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

FIGURA



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1/ Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a été impactée au cours de l'exercice avec une édition limitée de LA FOLLE JOURNEE.

L'annexe est présentée en retenant une approche ciblée. Aussi, nous vous présentons les différentes mesures qui ont été mises en oeuvre et les impacts chiffrés sur le compte de résultat et le bilan :

- mise en place d'un prêt PGE : 400.000 euros
- réduction charges sociales URSSAF : 25.658 euros
- aide au paiement charges sociales URSSAF : 33.518 euros

2/ Cet exercice a été principalement marqué par la démission de l'ancienne Directrice Générale. Cette démission fait suite à l'identification d'anomalies de gestions comptables révélées lors d'un audit du cabinet KPMG. Ces anomalies de traitement comptables et légales ont fait l'objet d'une régularisation sur cet exercice, venant impacter le résultat de la SEM de manière significative, par la constatation d'une provision pour risques et charges à hauteur de 233 k€

Une procédure judiciaire a été lancée par la SEM à l'encontre de l'ancienne Directrice Générale. Les conclusions de cette enquête ne sont pas connues à ce jour.

3/ Eric Montant a été désigné le 23 mars 2021 comme mandataire social suite à la démission de Joelle Kerivin et ce jusqu'au 30 septembre 2021.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	157 918		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 790		
Installations générales agencements aménagements divers	14 453		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 684		
Emballages récupérables et divers	5 924		
<b>TOTAL</b>	<b>91 851</b>		
Prêts, autres immobilisations financières	5 455		
<b>TOTAL</b>	<b>5 455</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>255 223</b>		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		110 850	47 068	47 068
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 790	5 790
Installations générales agencements aménagements divers			14 453	14 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 440	64 244	64 244
Emballages récupérables et divers			5 924	5 924
<b>TOTAL</b>		<b>1 440</b>	<b>90 411</b>	<b>90 411</b>
Prêts, autres immobilisations financières			5 455	5 455
<b>TOTAL</b>			<b>5 455</b>	<b>5 455</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>112 290</b>	<b>142 933</b>	<b>142 933</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	100 885	25 278	79 359	46 803
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 790			5 790
Installations générales agencements aménagements divers	4 122	3 143		7 264
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 752	3 248	1 440	59 561
Emballages récupérables et divers	1 649	1 185		2 834
TOTAL	69 313	7 575	1 440	75 449
TOTAL GENERAL	170 198	32 853	80 799	122 252

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	25 278				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 143				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 248				
Emballages récupérables et divers	1 185				
TOTAL	7 575				
TOTAL GENERAL	32 853				

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	21 994			1 358	20 636
Sur comptes clients	1 184			1 184	
Autres provisions pour dépréciation	75 053	458 976			534 030
TOTAL	98 232	458 976		2 542	554 666
TOTAL GENERAL	98 232	458 976		2 542	554 666
Dont dotations et reprises d'exploitation		458 976		2 542	

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 455	-0	5 455
Autres créances clients	161 630	161 630	
Personnel et comptes rattachés	62	62	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 691	53 691	
Impôts sur les bénéficiaires	12 000	12 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	150 987	150 987	
Divers état et autres collectivités publiques	255 818	255 818	
Débiteurs divers	553 123	553 123	
Charges constatées d'avance	7 347	7 347	
<b>TOTAL</b>	<b>1 200 113</b>	<b>1 194 658</b>	<b>5 455</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	400 000	400 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	641 343	641 343		
Personnel et comptes rattachés	16 776	16 776		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 403	52 403		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 354	52 354		
Autres impôts taxes et assimilés	15 967	15 967		
Autres dettes	42 671	42 671		
<b>TOTAL</b>	<b>1 221 515</b>	<b>1 221 515</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	15 000			15 000

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et site internet	Linéaire	3 à 4 ans
Application mobile	Linéaire	4 ans
Matériel technique	Linéaire	2 ans
Matériel de musique	Linéaire	5 ans
Agencements divers	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 960
Autres créances	336 098
Total	347 058

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 834
Dettes fiscales et sociales	34 002
Autres dettes	20 652
Total	211 488

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 347
Total	7 347

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9.250 euros.

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

##### Engagements reçus

Garantie de l'état Convention BPI COVID 19	360 000
<b>Total</b>	<b>360 000</b>

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations clients	74	77200000
- Cession d'immobilisations	1	77500000
<b>Total</b>	<b>75</b>	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	135	67120000
- Don Mécénat	24 745	67130000
- Régularisation clients	177 924	67200000
- Cessions d'immobilisations	31 491	67500000
<b>Total</b>	<b>234 295</b>	

#### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Régularisation fournisseurs	103
Remboursement Transition Pro	882
<b>Total</b>	<b>985</b>



SEM LA FOLLE JOURNEE

44 rue de Strasbourg

44000 NANTES

## **DOSSIER DE GESTION**

### ***FIGURA***

*155 Rue Edouard Branly*

*Zone de la Fouquetière*

*44150 ANCENIS*

*02.40.83.05.98*



**DETAIL BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N 30/06/2021 12</b>	<b>Exercice N-1 30/06/2020 12</b>
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	264.25	57 032.66
20500000 CONCESSIONS BREVETS LOGICIELS	37 217.50	148 067.50
28050000 AMORTS. CONCESSIONS, LOGICIELS	-36 953.25	-91 034.84
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
20800000 AUTRES IMMOS. INCORPORELLES	9 850.00	9 850.00
28080000 AMORTS. AUTRES IMMOS. INCORP.	-9 850.00	-9 850.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		
21540000 MATÉRIEL TECHNIQUE	5 790.00	5 790.00
28154000 AMORTS. MATÉRIEL TECHNIQUE	-5 790.00	-5 790.00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 962.53	22 538.02
21800000 MATÉRIEL DE MUSIQUE	5 924.18	5 924.18
21810000 AGENCEMENTS DIVERS	14 452.62	14 452.62
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU	33 049.93	34 489.93
21840000 MOBILIER	31 194.39	31 194.39
28180000 AMORTS. MATÉRIEL DE MUSIQUE	-2 833.60	-1 648.76
28181000 AMORTS. AGENCEMENTS DIVERS	-7 264.48	-4 121.96
28183000 AMORTS. MATERIEL DE BUREAU	-32 900.26	-32 041.53
28184000 AMORTS. MOBILIER	-26 660.25	-25 710.85
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 454.75	5 454.75
27500000 DÉPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	5 454.75	5 454.75
<b>Total II</b>	<b>20 681.53</b>	<b>85 025.43</b>
MARCHANDISES	44 277.52	46 764.10
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	64 913.81	68 758.45
39700000 DEPRECIATIONS STOCKS M/CHES	-20 636.29	-21 994.35
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		1 800.00
40910000 ACOMPTES S/COMMANDES		1 800.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	161 629.95	363 017.96
41100000 CLIENTS	150 669.93	358 424.18
41600000 CLIENTS DOUTEUX		2 417.83
41810000 CLIENTS FACTURES À ÉTABLIR	10 960.02	3 360.00
49100000 DEPRECIATIONS CLIENTS DOUTEUX		-1 184.05
AUTRES CREANCES	491 652.30	355 510.98
40980000 FOURN. AVOIRS A RECEVOIR	26 588.86	
42110000 INTERMITTENTS REM. DUES		1 653.34
42300000 FRAIS DE PERSONNEL	62.15	
43870000 ORG. SOC. PRODUITS À RECEVOIR	29 286.40	29 455.46
43871000 AIDES COVID A RECEVOIR	24 404.89	
44100000 ETAT SUBV. À RECEVOIR	250 872.00	17 200.00
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 000.00	
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ABS		293.05
44566010 TVA DÉDUCTIBLE À 10%		2.28
44566020 TVA DÉDUCTIBLE À 5.5 %		0.78
44566030 TVA DÉDUCTIBLE À 2.1 %		0.47
44566040 TVA S/DECAISSEMENTS À 20%	71 478.58	25 648.17
44566060 TVA S/DECAISSEMENTS À 10 %	6 231.73	1 949.31
44583000 DEMANDE RBT CREDIT DE TVA	49 331.00	38 468.00

**DETAIL BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N 30/06/2021 12</b>	<b>Exercice N-1 30/06/2020 12</b>
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVENUES	20 503.77	22 212.79
44587100 TVA S/AVOIRS A ETABLIR	3 442.00	
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 946.00	
46600000 CREANCE JOELLE KERIVIN	232 853.75	
46710000 FONDS DE DOTATION DÉVPT. CUL.	293 680.71	293 680.71
49644000 DEPRECIATIONS CREANCES FISC.	-12 000.00	
49670000 DEPRECIATIONS FONDS DOTATION	-289 175.79	-75 053.38
49674000 DEPRECIATIONS AUTRES CREANCES	-232 853.75	
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>97 663.96</b>	<b>791.44</b>
51214000 CIC OUEST COMPTE COURANT	96 658.60	
51214100 CIC BILLETTERIE	234.39	2.52
53110000 CAISSE	39.13	57.08
53140000 CAISSE EN DEVISES	731.84	731.84
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>7 346.79</b>	<b>9 310.88</b>
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 346.79	9 310.88
<b>Total III</b>	<b>802 570.52</b>	<b>777 195.36</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>823 252.05</b>	<b>862 220.79</b>

**DETAIL BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 30/06/2021 12	<b>Exercice N-1</b> 30/06/2020 12
CAPITAL		300 000.00	300 000.00
10130000	CAPITAL SOCIAL	300 000.00	300 000.00
RESERVE LEGALE		14 650.72	14 650.72
10610000	RÉSERVE LÉGALE	14 650.72	14 650.72
AUTRES RESERVES		30 000.00	30 000.00
10688800	RÉSERVE SPÉCIALE	30 000.00	30 000.00
REPORT A NOUVEAU		-485 032.10	-591 809.99
11000000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		103 172.90
11900000	REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR	-485 032.10	-694 982.89
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		-257 881.29	106 777.89
<b>Total I</b>		<b>-398 262.67</b>	<b>-140 381.38</b>
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		400 000.00	
16400000	EMPRUNT PGE 400.000 €	400 000.00	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS			184 933.91
51214000	CIC OUEST COMPTE COURANT		184 933.91
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		641 343.44	630 445.38
40100000	FOURNISSEURS	484 509.25	463 731.61
40800000	FACTURES NON PARVENUES	156 834.19	166 713.77
DETTES FISCALES ET SOCIALES		137 499.95	187 222.88
42100000	RÉMUNÉRATIONS DUES		229.54
42310001	AUTRES FRAIS		1 292.72
42820000	CONGES PAYES	7 873.64	3 315.41
42830000	INDEM. RUPTURE CONVENTIONNELLE	8 902.06	
43100000	URSSAF	21 805.95	23 591.74
43711000	POLE EMPLOI		4 628.70
43730000	AUDIENS	16 103.14	10 758.47
43730200	AGESSA		1 488.74
43733000	FNAS-FCAP	2 108.16	9 377.79
43734000	MÉDECINE DU TRAVAIL	211.28	2 698.52
43750000	TAXE D'APPRENTISSAGE À PAYER	1 092.05	3 414.64
43760000	FORMATION CONTINUE AFDAS	2 806.59	15 710.77
43780000	GAN / SPHÉRIA VIE	346.48	2 600.97
43781000	HARMONIE MUTUELLE	1 418.05	1 609.23
43820000	CHARGES S/CONGÉS À PAYER	3 367.01	1 351.98
43821000	CH. A PAYER S/RUPT. CONVENT°	3 144.12	
44210000	IMPÔTS PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	4 124.72	3 158.44
44260000	RETENUE À LA SOURCE	1 127.25	14 377.68
44570000	TVA COLLECTEE		4 500.63
44571000	TVA COLLECTÉE 20 %	42 138.21	46 105.26
44571210	TVA COLLECTÉE 2.1 %	5 670.74	1 744.66
44571500	TVA COLLECTÉE 5.5%	1.04	
44571600	TVA COLLECTÉE 10%	1 162.94	850.99
44584100	TVA A REVERSER	1 554.85	
44587000	TVA S/FACTURES A ETABLIR	1 826.67	560.00
44860000	ETAT CHARGES À PAYER	10 715.00	33 856.00

**DETAIL BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N 30/06/2021 12</b>	<b>Exercice N-1 30/06/2020 12</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	42 671.33	
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	20 652.00	
46720000 CREA	12 119.33	
46740000 CREDITEURS DIVERS	9 900.00	
<b>Total IV</b>	1 221 514.72	1 002 602.17
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	823 252.05	862 220.79

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	276.62	22 127.65
70701900 VENTES MARCHANDISES	276.62	22 127.65
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	603 089.96	3 240 451.41
70600000 PREST. SERV. (REFACTORATION)		10 373.94
70601000 PREST. SERV. (VESTIAIRES)		5 545.00
70601110 PREST. SERV. BILLETTERIE 2.1%	119 951.59	2 111 529.44
70601130 PREST. SERV. VENTES CLUB ENT.	3 250.00	279 000.00
70601140 PREST. SERV. VENTES PARTENAIRE	295 666.66	592 833.34
70601150 PREST. SERV. VENTES M/CHES	166 185.86	203 949.81
70601600 PREST. SERV. VENTES PERS. ACC.		3 445.00
70602000 PREST. SERV. VENTES LOC SALLES		9 820.67
70605000 PREST. SERV. VENTES REPAS	3 801.50	11 754.64
70823000 COMMISSIONS DIVERSES	7 628.35	12 172.90
70850000 PORTS & FRAIS FACTURÉS	6 606.00	26.67
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	603 366.58	3 262 579.06
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	1 400 389.56	1 416 400.00
74000000 SUBVENTIONS (DIVERSES)	17 517.56	12 000.00
74001000 SUBV. VILLE NANTES	500 000.00	500 000.00
74001500 SUBV. COLLECT. NANTES METROPOL	500 000.00	650 000.00
74002000 SUBV. DÉPART. LOIRE ATLANTIQUE	40 000.00	40 000.00
74003000 SUBV. RÉGION PAYS DE LA LORE	121 000.00	180 000.00
74004000 SUBV. D'ETAT. DRAC PDL	32 000.00	34 400.00
74170000 AIDES DIVERSES	189 872.00	
<b>REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES</b>	3 527.63	7 380.94
78173000 DEPRECIATIONS DES STOCKS	1 358.06	
78174000 DEPRECIATIONS CLIENTS DOUTEUX	1 184.05	
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES	985.52	7 380.94
<b>AUTRES PRODUITS</b>	34 660.23	29.03
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 660.23	29.03
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	2 041 944.00	4 686 389.03
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	3 085.00	14 371.87
60710000 ACHATS DE MARCHANDISES	3 085.00	14 371.87
<b>VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)</b>	3 844.64	-2 593.56
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	3 844.64	-2 593.56
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	1 109 924.95	3 467 208.48
60400000 ACHATS DE SERVICES	22 551.42	7 964.25
60410000 PRESTATIONS ORCHESTRES	191 100.00	1 014 322.34
60410200 PRESTATIONS CONFÉRENCIER		3 602.72
60411000 PRESTATIONS TECHNIQUES CITÉ	65 304.59	292 487.02
60412000 PRESTATIONS TECHNIQUES	11 396.74	17 265.69
60413000 PRESTATIONS ACCORDEURS	7 570.00	11 238.66
60414000 PRESTAT.TRANSRIPT. PARTITIONS		316.26
60510000 ACHATS TRAIT. MANIF. CATERING	23 699.40	126 948.92
60511000 ACHATS TRAITEURS COCKTAILS FJ		34 087.05
60512000 ACHATS TRAIT. SOIRÉES PRIVÉES		3 779.60
60610000 EAU, ELECTRICITÉ	1 594.49	1 317.09

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/06/2021 12.	Exercice N-1 30/06/2020 12.
60614000 CARBURANT		39.64
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN		20.83
60631000 FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	1 140.57	2 467.54
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVE	546.87	494.71
61100000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	2 976.25	220.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	20 885.52	20 455.28
61321000 LOCATIONS ESPACES CITÉ	59 935.14	398 287.00
61322000 LOCATIONS AUTRES ESPACES	5 688.00	20 450.00
61330000 LOCATIONS BOXES STOCKAGE	2 389.92	2 389.92
61350000 LOCATIONS MATÉRIEL	1 199.76	1 199.76
61351000 LOCATIONS VÉHICULES	836.40	1 900.96
61352000 LOCATIONS MAT. MANIFESTATIONS	35 446.59	133 583.47
61353000 LOCATIONS COPIEUR	984.00	984.00
61354000 LOCATIONS TÉLÉPHONES	900.00	900.00
61400000 CHARGES LOCATIVES	7 728.29	3 028.17
61500000 ENTRETIENS & RÉPARATIONS	2 580.00	2 776.00
61510000 ENTRETIENS DES LOCAUX	1 674.06	2 705.61
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 474.74	4 464.35
61561000 MAINTENANCE COPIEUR	775.13	1 065.79
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	16 979.00	34 685.37
61610000 MULTIRISQUES	1 043.47	1 029.23
61630000 ASSURANCE DIRIGEANT	5 747.80	4 311.70
61640000 ASSURANCE RC	3 311.13	3 110.57
61810000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	3 342.00	5 314.38
61850000 COLLOQUES & SÉMINAIRES		485.00
62100000 PERSONNEL EXTÉRIEUR (AUTRES)	365.00	84 662.26
62111000 PERSONNEL EXTERIEUR (ACCEUIL)	13 108.28	
62130000 PERSONNEL TECHNIQUE	17 200.42	35 000.00
62140000 PERS. SÉCURITÉ INCENDIE & MÉD.	18 024.50	111 581.67
62150000 PERSONNEL DE COMMUNICATION	23 255.00	39 400.00
62210000 COM. AUX AGENTS ARTISTIQUES	9 570.00	48 750.99
62220000 COMMISSIONS TRAITEURS	14 361.75	
62230000 COMMISSIONS BILLETS	1 856.14	24 254.36
62260000 HONORAIRES (DIVERS)	31 584.75	16 515.00
62261000 HONORAIRES ARTISTIQUES	198 000.00	198 000.00
62264000 HONORAIRES LOGISTIQUE		20 000.00
62270000 FRAIS D'ACTES	811.22	
62300000 PUBLICITES & REL.PUBLIQUES		1 760.15
62305000 MARKETING	14 357.20	20 860.71
62310000 ANNONCES & INSERTIONS	388.96	
62345000 OPÉRATIONS RELATIONS PUBLIQUES	91.91	3 458.35
62360000 CATALOGUES & IMPRIMÉS	6 314.15	44 379.40
62370000 PUBLICATIONS	127 305.40	126 640.10
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		45.83
62480000 TRANSPORTS DIVERS	68.00	5 598.50
62500000 DÉPLACEMENTS FCT (HÉB.&TRANS.)	1 425.31	4 391.77
62510000 VOYAGES (FRAIS DE TRANSPORTS)	53 631.14	224 191.35
62560000 MISSIONS (FRAIS D'HÉBERGEMENT)	38 552.95	241 766.52
62570000 RÉCEPTIONS (FRAIS DE REPAS)	2 387.73	4 914.93
62610000 FRAIS POSTAUX	326.59	762.19
62620000 TÉLÉPHONE	3 806.85	4 032.33
62621000 HÉBERGEMENT SITE INTERNET	13 354.03	12 990.59
62700000 SERVICES BANCAIRES	4 472.28	19 795.06
62810000 COTISATIONS PROFESSIONNELLES	12 504.11	13 757.54

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>19 855.89</b>	<b>33 915.69</b>
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 938.78	3 537.53
63130000 FORMATION CONTINUE	4 512.11	13 055.21
63511000 CONTRIB. FONCIERE ENTREPRISES	1 887.00	1 893.00
63511100 CONTRIBUTION VALEUR AJOUTEE	7 216.00	9 255.00
63512000 TAXES FONCIERES		2 942.25
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT		232.70
63700000 AUTRES IMPOTS & TAXES	4 302.00	3 000.00
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>301 186.56</b>	<b>710 147.23</b>
64110000 SALAIRES & APPOINTEMENTS	191 891.28	278 700.63
64111000 SALAIRES INTERMITTENTS	71 480.02	396 379.65
64111100 DROITS RADIO	2 900.00	2 650.00
64113000 CONGES PAYES	610.91	3 806.24
64120000 VARIATION CONGES PAYES	4 790.18	-3 201.95
64130000 PRIMES & GRATIFICATIONS	2 709.71	3 849.22
64135000 PRIME DE 13ÈME MOIS	15 765.93	20 374.44
64140000 INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	2 136.47	7 589.00
64141000 INDEM. RUPTURE CONVENTIONNELLE	8 902.06	
64170000 AVANTAGES EN NATURE	3 472.81	4 001.12
64180000 AVANTAGES EN NATURE	-3 472.81	-4 001.12
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>93 420.55</b>	<b>140 843.46</b>
64510000 URSSAF	35 694.37	-370.08
64530000 SPHERIA VIE	3 784.30	4 894.67
64531000 AUDIENS	21 216.85	43 814.34
64534000 HARMONIE MUTUELLE	4 120.71	5 292.68
64540000 COTISATION POLE EMPLOI	5 326.36	8 702.07
64541000 POLE EMPLOI INTERMITTENTS	4 066.80	24 006.73
64550000 CONGES SPECTACLES	3 787.28	33 105.77
64580000 COT. AUTRES ORG. FNAS/FCAP	4 876.51	11 817.91
64581000 VARIAT.CHARGES S/CONGES PAYES	2 015.03	-851.85
64581100 CH. S/RUPTURE CONVENTIONNELLE	3 144.12	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 155.47	1 015.92
64750010 MEDECINE DU TRAVAIL INTERMIT.	211.28	1 720.03
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	3 235.05	6 112.80
64802000 INDEMNITES TRANSPORT COLLECTIF	154.45	580.91
64803000 FONTAINE A EAU	213.18	417.52
64804000 CAFE	323.79	325.12
64810000 CADEAUX SALARIES	95.00	258.92
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>32 853.27</b>	<b>40 744.01</b>
68111000 DOTATIONS IMMOS. INCORPORELLES	25 277.78	30 854.69
68112000 DOTATIONS IMMOS. CORPORELLES	7 575.49	9 889.32
<b>DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT</b>	<b>458 976.16</b>	<b>97 047.73</b>
68173000 DEPRECIATIONS DES STOCKS		21 994.35
68174000 DEPRECIATIONS CLIENTS DOUTEUX	185 204.83	75 053.38
68174100 DEPRECIATIONS AUTRES CREANCES	261 771.33	
68174400 DEPRECIATIONS CREANCES FISC.	12 000.00	
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>24 165.20</b>	<b>34 755.16</b>
65100000 REDEVANCES	17 080.25	32 951.05
65160000 DROITS D'AUTEURS ET DE REPROD.		1 800.00
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	7 084.95	4.11

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	2 047 312.22	4 536 440.07
<b>Résultat d'exploitation</b>	-5 368.22	149 948.96
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	14.49	317.44
76600000 GAINS DE CHANGE	14.49	317.44
<b>Total des Produits financiers</b>	14.49	317.44
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	30 308.25	23 468.40
66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES	16 293.56	21 858.63
66180000 INTÉRÊTS DES AUTRES DETTES	14 014.69	1 609.77
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		986.66
66600000 PERTES DE CHANGE		986.66
<b>Total des Charges financières</b>	30 308.25	24 455.06
<b>Résultat financier</b>	-30 293.76	-24 137.62
<b>Résultat courant avant impôts</b>	-35 661.98	125 811.34
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	74.24	
77200000 PRODUITS S/EXER. ANTERIEURS	74.24	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0.83	266.67
77500000 CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	0.83	266.67
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	75.07	266.67
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	202 803.75	19 024.28
67100000 CHARGES EX. S/OPERATIONS DIV.		1 132.28
67120000 PÉNALITÉS & AMENDES	135.00	863.00
67130000 DONS & LIBERALITES	24 745.00	
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		17 029.00
67200000 CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	177 923.75	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	31 490.63	275.84
67500000 VNC IMMOBILISATIONS CEDEES	31 490.63	275.84
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	234 294.38	19 300.12
<b>Résultat exceptionnel</b>	-234 219.31	-19 033.45
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-12 000.00	
69910000 CREDIT D'IMPOT MECENAT	-12 000.00	
<b>Total des produits</b>	2 042 033.56	4 686 973.14
<b>Total des charges</b>	2 299 914.85	4 580 195.25
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	-257 881.29	106 777.89

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2021	12	30/06/2020	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	603 367	100.00	3 262 579	100.00	-2 659 212	-81.51
+ Ventes de marchandises	277	100.00	22 128	100.00	-21 851	-98.75
- Coût d'achat des marchandises vendues	6 930	NS	11 778	53.23	-4 849	-41.17
<b>Marge commerciale</b>	-6 653	NS	10 349	46.77	-17 002	-164.28
+ Production vendue	603 090	100.00	3 240 451	100.00	-2 637 361	-81.39
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	603 090	100.00	3 240 451	100.00	-2 637 361	-81.39
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	321 622	53.33	1 512 013	46.66	-1 190 390	-78.73
<b>Marge brute de production</b>	281 468	46.67	1 728 439	53.34	-1 446 971	-83.72
<b>Marge brute globale</b>	274 815	45.55	1 738 788	53.29	-1 463 973	-84.20
- Autres achats + charges externes	788 303	130.65	1 955 196	59.93	-1 166 893	-59.68
<b>Valeur ajoutée</b>	-513 488	-85.10	-216 408	-6.63	-297 080	-137.28
+ Subventions d'exploitation	1 400 390	232.10	1 416 400	43.41	-16 010	-1.13
- Impôts, taxes et versements assimilés	19 856	3.29	33 916	1.04	-14 060	-41.46
- Salaires du personnel	301 187	49.92	710 147	21.77	-408 961	-57.59
- Charges sociales du personnel	93 421	15.48	140 843	4.32	-47 423	-33.67
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	472 439	78.30	315 086	9.66	157 353	49.94
+ Autres produits de gestion courante	34 660	5.74	29		34 631	NS
- Autres charges de gestion courante	24 165	4.01	34 755	1.07	-10 590	-30.47
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	3 528	0.58	7 381	0.23	-3 853	-52.21
- Dotations aux amortissements	32 853	5.44	40 744	1.25	-7 891	-19.37
- Dotations aux provisions	458 976	76.07	97 048	2.97	361 928	372.94
<b>Résultat d'exploitation</b>	-5 368	-0.89	149 949	4.60	-155 317	-103.58
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	14		317	0.01	-303	-95.44
- Charges financières	30 308	5.02	24 455	0.75	5 853	23.93
<b>Résultat courant</b>	-35 662	-5.91	125 811	3.86	-161 473	-128.35
+ Produits exceptionnels	75	0.01	267	0.01	-192	-71.85
- Charges exceptionnelles	234 294	38.83	19 300	0.59	214 994	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	-234 219	-38.82	-19 033	-0.58	-215 186	NS
- Impôt sur les bénéfices	-12 000	-1.99			-12 000	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	-257 881	-42.74	106 778	3.27	-364 659	-341.51

**TABLEAU DE FINANCEMENT  
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
<b>RESSOURCES DURABLES</b>		
Résultat net comptable	-257 881	
Dotations aux amortissements et provisions	32 853	
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	31 490	
Subventions d'investissements virées au résultat		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	-193 538	
Prélèvements		
<b>AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE</b>	-193 538	
Cessions d'immobilisations	1	
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation des comptes courants d'associés	400 000	
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	206 463	
<b>EMPLOIS FIXES</b>		
Acquisitions d'immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b> Ressource nette (+) ou emploi net (-)	206 463	

**TABLEAU DE FINANCEMENT  
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 30/06/2021 - 12	Variations (N-1) - (N-2) 30/06/2020 - 12
<b>VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Stocks et en cours	-2 487	
Clients et comptes rattachés	-201 388	
Autres créances	134 341	
Comptes de régularisation	-1 964	
<b>VARIATION</b>	<b>-71 497</b>	
<b>VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 898	
Autres dettes	-7 052	
Comptes de régularisation		
<b>VARIATION</b>	<b>3 846</b>	
<b>BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice</b>	<b>75 344</b>	
<b>VARIATION TRESORERIE</b>		
Disponibilités	96 873	
Concours bancaires courants	184 934	
<b>VARIATION</b>	<b>281 806</b>	
<b>UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b> Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	<b>-206 463</b>	

**DU RESULTAT A LA TRESORERIE**

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	-257 881	
<b>± Non flux d'exploitation</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	32 853	
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	31 490	
Subventions d'investissements virées au résultat		
	64 343	
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	-193 538	
<b>- Prélèvements</b>		
<b>= Autofinancement disponible</b>	-193 538	
<b>+ Variation du B.F.R.</b>	75 344	
<b>= Trésorerie d'exploitation</b>	-118 194	
<b>+ Ressources</b>		
Cessions d'immobilisations	1	
Augmentation des capitaux propres		
Augmentations des comptes courants d'associés		
Augmentations des dettes financières	400 000	
Subventions reçues		
	400 001	
<b>- Emplois</b>		
Acquisitions d'immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
<b>= Variation de trésorerie</b>	281 806	
<b>+ Trésorerie initiale</b>	-184 142	
<b>TRESORERIE FINALE</b>	97 664	

SEM LA FOLLE JOURNEE

44 rue de Strasbourg

44000 NANTES

## **DOSSIER FISCAL**

### ***FIGURA***

*155 Rue Edouard Branly*

*Zone de la Fouquetière*

*44150 ANCENIS*

*02.40.83.05.98*



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072020	et clos le	30062021	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société: SEM LA FOLLE JOURNEE	Adresse du siège social: 44 rue de Strasbourg 44000 NANTES
SIRET: 4 8 3 2 0 7 5 6 9 0 0 0 2 9	Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées: Production culturelle	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	179 890
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 séxdécies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septidécies	<input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	LEGIECOMPTA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIGURA 155 Rue Edouard Branly Zone de la Fouquetière 44150 ANCENIS Tél: 02.40.83.05.98		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 10/03/2022	Lieu: NANTES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président du Conseil d'Administration	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature: MONTANT ERIC	

Formulaire obligatoire  
(article 223 du Code général des impôts)

## IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD  
2021

## ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

**H** REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

**I** REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembours-ements. 8

**J** DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K** CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : **SEM LA FOLLE JOURNEE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **44 rue de Strasbourg** **44000 NANTES** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **4 8 3 2 0 7 5 6 9 0 0 0 2 9** Néant  \*

				Exercice N clos le, <b>13 0 0 6 2 0 2 1</b>		N-1 <b>13 0 0 6 2 0 2 0</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 218	36 953	264		57 033
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	9 850	9 850			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 790	5 790			
	Autres immobilisations corporelles	AT	84 621	69 659	14 963		22 538
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU					
	Créances rattachées à des participations	BB					
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH	5 455		5 455		5 455	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	142 933	122 252	20 682		85 025	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT	64 914	20 636	44 278		46 764
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					1 800
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	161 630		161 630		363 018
Autres créances (3)	BZ	1 025 682	534 030	491 652		355 511	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD					
	Disponibilités	CF	97 664		97 664		791
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 347		7 347		9 311
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 357 236	554 666	802 571		777 195
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1 500 170	676 918	823 252		862 221	
Revois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copies Quantités

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 48 3023

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....3.00.....0.00.....)	DA	300 000		300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	14 651		14 651	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	30 000		30 000	
	Report à nouveau	DH	(485 032)		(591 810)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(257 881)		106 778	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>(398 263)</b>		<b>(140 381)</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>DO</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>DR</b>				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	400 000		184 934	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	641 343		630 445	
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 500		187 223	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	42 671				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>1 221 515</b>		<b>1 002 602</b>	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>823 252</b>		<b>862 221</b>	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 221 515		1 002 602		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			184 934		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	277	FB		277	22 128	
	Production vendue	} biens*	FD		FE			
			} services*	FG	603 090	FH		603 090
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		603 367	FK		603 367	3 262 579
	Production stockée*							
	Production immobilisée*							
	Subventions d'exploitation					1 400 390	1 416 400	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					3 528	7 381	
	Autres produits (1) (11)					34 660	29	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	2 041 944	4 686 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					3 085	14 372	
	Variation de stock (marchandises)*					3 845	(2 594)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					1 109 925	3 467 208	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					19 856	33 916	
	Salaires et traitements*					301 187	710 147	
	Charges sociales (10)					93 421	140 843	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*	GA	32 853		40 744	
				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	458 976			97 048	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)					24 165	34 755	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	2 047 312	4 536 440	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(5 368)	149 949	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	14	317	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	14	317	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	30 308	23 468	
	Différences négatives de change				GS		987	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	30 308	24 455	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(30 294)	(24 138)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	(35 662)	125 811	

Désignation de l'entreprise :		SEM LA FOLLE JOURNEE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	74		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1		267
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	75		267
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	202 804		19 024
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	31 491		276
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	234 294		19 300
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(234 219)		(19 033)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(12 000)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 042 034		4 686 973
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 299 915		4 580 195
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(257 881)		106 778
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	74	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	177 924		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	986		7 381
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
		A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	17 080		34 751	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6				
	obligatoires A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cessions d'immobilisations		31 491	1	
	Dons Mécénat		24 745		
Amendes et pénalités		135			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
	Régularisations clients		177 924	74	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SEM LA FOLLE JOURNEE										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
		TOTAL I						CZ		D8			D9				
		TOTAL II						KD		157 918			KE				
		TOTAL III						LN		91 851			LO				
		TOTAL IV						LQ		5 455			LR				
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG		255 223			OH				
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		à poste 1						2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
		TOTAL I						CO		D0		D7					
		TOTAL II						LV		110 850		LW		47 068			
		TOTAL III						NG		1 440		NH		90 411			
		TOTAL IV						NJ		5 455		NK		5 455			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OK		112 290		OL		142 933			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						KD	157 918	KE		KF						
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	5 790	KT		KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	14 453	KW		KX						
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	65 684	LC		LD						
		Emballages récupérables et divers *					LE	5 924	LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		IJ						
Avances et acomptes						LK		LL		LM							
TOTAL III						LN	91 851	LO		LP							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T						
	Autres participations						8U		8V		8W						
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S						
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	5 455	1U		1V						
	TOTAL IV						1Q	5 455	1R		1S						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	255 223	OH		OJ							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						IN		CO		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						IO		LV	110 850	LW	47 068	IX	47 068			
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	5 790	MK	5 790	ML	5 790			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	14 453	MN	14 453	MO	14 453			
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW	1 440	MS	64 244	MT	64 244	MU	64 244			
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV	5 924	MW	5 924	MX	5 924				
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF					
TOTAL III						IY	1 440	NG	1 440	NH	90 411	NI	90 411				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		OW				
	Autres participations						I0		OX		OY		OZ				
	Autres titres immobilisés						11		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières						12		2E	5 455	2F	5 455	2G	5 455			
	TOTAL IV						13	5 455	NJ	5 455	NK	5 455	2H	5 455			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14	112 290	OK	112 290	OL	142 933	OM	142 933				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	100 885	PF	25 278	PG	79 359	PH	46 803
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 790	QA		QB		QC	5 790
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 122	QE	3 143	QF		QG	7 264
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	57 752	QM	3 248	QN	1 440	QO	59 561
	Emballages récupérables et divers	QP	1 649	QR	1 185	QS		QT	2 834
	TOTAL III	QU	69 313	QV	7 575	QW	1 440	QX	75 449
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	170 198	ØP	32 853	ØQ	80 799	ØR	122 252

CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst.général, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.général, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO		
TOTAL IV										
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général (NP + NQ + NR)	NW	Total général (NS + NT + NU)		NY	Total général (NW - NY)		NZ			

CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9			
	Sur stocks et en cours	6N	21 994	6P	1 358	6S	20 636		
	Sur comptes clients	6T	1 184	6U	1 184	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	75 053	6Y	458 976	6Z	534 030		
	<b>TOTAL III</b>	7B	98 232	TY	458 976	TZ	2 542	UA	554 666
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	98 232	UB	458 976	UC	2 542	UD	554 666
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	458 976	UF	2 542			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 455	UV	(0)	UW	5 455			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	161 630		161 630					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	62		62					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	53 691		53 691					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	12 000		12 000				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	150 987		150 987				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	255 818		255 818				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	553 123		553 123					
	Charges constatées d'avance		VS	7 347		7 347					
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 200 113	VU	1 194 658	VV	5 455		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	400 000		400 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	641 343		641 343						
Personnel et comptes rattachés		8C	16 776		16 776						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	52 403		52 403						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	52 354		52 354					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 967		15 967					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	42 671		42 671						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	1 221 515	VZ	1 221 515					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	400 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Crédit Québec



Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	703 172	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	703 172	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	179 890	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	883 062	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**11** **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SEM LA FOLLE JOURNEE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	( 591 810 )	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	106 778		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>( 485 032 )</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	<b>ZG</b>	<b>( 485 032 )</b>	<b>ZH</b>	<b>( 485 032 )</b>		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
<b>DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</b>	- Sous-traitance				YT	324 598		1 512 233					
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8	26 359		XQ	135 994		583 179					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	71 953		270 644					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	232 252		258 769					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	23 932		48 751					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	321 196		793 633					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 109 925		3 467 208					
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	9 103		11 148					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	10 753		22 768					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	19 856		33 916					
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	98 976		308 769					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	199 497		587 920					
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				ØB	676 159							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 H de l'ann. III au C.G.I)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
<b>RÉGIME DE GROUPE *</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7	CF ETAT ANNEXE	112 290		80 799		31 491
8						
9						
10						
11						
12						

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 12,8%	0%	
I - Immobilisations *							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7	1	1	1				
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			1				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (1)					(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**ANNEXE DÉCLARATION 2059-A**

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

30/06/2021

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
IMAC 20	1 440	1 440		1	1	1				
Licence billetterie R	1 000	855	145							
Licence Rodrigue	10 800	4 133	6 668							
Licence Rodrigue	1 200	425	775							
Licence Rodrigue	2 370	813	1 557							
Licence Rodrigue	600	206	394							
Licence billetterie R	24 800	24 800								
Licence Rodrigue	2 480	952	1 528							
Licence Billetterie R	5 240	4 643	597							
Licence Rodrigue	10 500	4 032	6 468							
Licence billetterie R	2 000	1 710	290							
Licence billetterie R	2 400	2 025	375							
Licence billetterie R	2 100	1 772	328							
Licence Rodrigue	1 260	767	493							
Licence Rodrigue	6 300	3 749	2 551							
Licence Rodrigue	6 300	3 749	2 551							
Licence Rodrigue	12 600	7 980	4 620							
Licence billetterie R	18 900	16 748	2 153							
Total	112 290	80 799	31 491	1	1	1				

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE Néant  \*

**A** ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
		sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
		sur 10 ans				
		sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
<b>TOTAL 1</b>						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
	N-8					
N-9						
<b>TOTAL 2</b>						

**B** PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS  
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

**EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT**

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE

Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE				Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/07/2020		et clos le : 30/06/2021		Durée en nombre de mois
				1 2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>				
Effectif moyen du personnel * :				YP 5
dont apprentis				YF
dont handicapés				YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>				
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA 603 367
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT
<b>TOTAL 1</b>				OX 603 367
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH 30 584
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE
Subventions d'exploitation reçues				OF 1 366 873
Variation positive des stocks				OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI 986
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT
<b>TOTAL 2</b>				OM 1 398 443
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>				
Achats				ON 3 085
Variation négative des stocks				OQ 3 845
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR 1 031 931
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS 101 906
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW 136 089
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY
<b>TOTAL 3</b>				OJ 1 276 856
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG 724 953
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA 724 953
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX 603 367	Effectifs au sens de la CVAE * EY 5	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX		
Période de référence		GY 01/07/2020	GZ	30/06/2021
Date de cessation		HR		
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.</p> <p>* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.</p>				

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 1

N° SIRET

4 8 3 2 0 7 5 6 9 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SEM LA FOLLE JOURNEE

ADRESSE (voie)

44 rue de Strasbourg

CODE POSTAL

44000

VILLE

NANTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

15 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

COM

Dénomination

VILLE DE NANTES

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

61.00

Nb de parts ou actions

9 150

Adresse :

N°

2

Voie

rue de l'Hôtel de Ville

Code postal

44094

Commune

NANTES

Pays

FR

Forme juridique

ZZZ

Dénomination

REGION PAYS DE LA LOIRE

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

15.00

Nb de parts ou actions

2 250

Adresse :

N°

1

Voie

rue de la Loire

Code postal

44966

Commune

NANTES

Pays

FR

Forme juridique

ZZZ

Dénomination

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

N° SIREN (si société établie en France)

000000000

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

1 500

Adresse :

N°

26

Voie

allée François Mitterrand

Code postal

49000

Commune

ANGERS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE  P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

**REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS**

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021																
Dénomination de l'entreprise : SEM LA FOLLE JOURNEE										Néant						
SIREN de l'entreprise				4	8	3	2	0	7	5	6	9	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre												Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :																
SIREN de la société déclarante																
Dénomination de la société mère :																
SIREN de la société mère																
<b>I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)</b>																
<b>CREANCES REPORTABLES</b>																
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (2)												12 000				
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen																
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris																
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 9 %] + [ligne 2 x 9 %] x 10/90 + ligne 3)																
Dont préfinancement																
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte												1				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail												2				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												3				
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE</b>																
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise																
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés																
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux																
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles																
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques																
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers																
Crédit d'impôt spectacles vivants musicaux ou de variétés et représentations théâtrales d'œuvres dramatiques																
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire																
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice																
<b>CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>																
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)																

**NOUVEAUTÉS :**

- Trois nouveaux crédits d'impôt ont été créés par la loi de finances pour 2021 :

- le crédit d'impôt pour les bailleurs, personnes physiques domiciliées en France au sens de l'article 4 B du code général des impôts ou personnes morales au titre des abandons ou renoncations définitifs des loyers hors taxes et hors accessoires échus au titre du mois de novembre 2020, lorsqu'ils sont afférents à des locaux situés en France et consentis, au plus tard le 31 décembre 2021, au profit d'entreprises locataires (art. 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (art. 220 sexdecies du CGI) au titre des dépenses de création, d'exploitation et de maintenance de représentations théâtrales d'œuvres dramatiques qui s'applique aux demandes d'agrément provisoire déposées à compter du 1er janvier 2021 (art. 22 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des petites et moyennes entreprises au titre des dépenses engagées entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021 pour la rénovation énergétique des bâtiments ou parties de bâtiments à usage tertiaire dont elles sont propriétaires ou locataires et qu'elles affectent à l'exercice de leur activité industrielle, commerciale, artisanale, libérale ou agricole (art. 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;

<b>II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)</b>	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE</b>	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>	
<b>CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N</b>	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
<b>CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois</b>	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces crédits d'impôt.

(2) Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 E au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

## IV - MECENAT - Liste des bénéficiaires finaux

N°	Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
			n°SIREN ou RNA	Nom et adresse	n°SIREN ou RNA	Nom et adresse	
1	24 745	02/02/2021	53225430700 49055	ASSO INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE L'OUEST 15 RUE ANDRE BOQUEL ANGERS FR			

**REDUCTION D'IMPOT MECENAT**  
(Article 238 bis du code général des impôts)

**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021 ou année <sup>(1)</sup>

Dénomination de l'entreprise	SEM LA FOLLE JOURNEE	
Adresse	44 rue de Strasbourg	44000 NANTES
N° SIREN	483207569	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	603 367	Plafond de déductibilité (20 000 € ou ligne 1 × 0,5 %) <sup>(2)</sup>	2	20 000
----------------------------------	---	---------	--	---	--------

**I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT**

Versements effectués au profit d'œuvres ou organismes <sup>(3)</sup>	3	24 745	
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen <sup>(4)</sup>	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	20 000	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3-ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		4 745
Dépenses engagées en vue de l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

**II - APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ**

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	20 000	
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9		

(1) Pour les entreprises individuelles.

(2) Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 0,5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 déc. 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 0,5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

(3) Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

(4) Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

## III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables <sup>(5)</sup>	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents <sup>(6)</sup>		Excédents imputés <sup>(7)</sup>		Excédents restant à imputer <sup>(8)</sup> (colonne 1 - colonne 3) 4
				3		
1	2			10		
N-5	A			10		
N-4	B (A-10)			11		
N-3	C (B-11)			12		
N-2	D (C-12)			13		
N-1	E (D-13)			14		
				15	Total	

## IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	20 000
. Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	20 000
. Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
. Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros <sup>(9)</sup>	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
. Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % <sup>(10)</sup>	21	
. Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice <sup>(11)</sup> [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	12 000

**Entreprises individuelles :** les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

**Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés :** les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) <sup>(12)</sup>

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	%	
	%	
	%	
	%	
	<b>Total</b>	

(5) Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

(6) Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

(7) Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

(8) Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

(9) Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

(10) Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

(11) Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

(12) Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

**VI - UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)**

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	12 000
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24)	27	12 000

**VII - SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO (à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)**

**SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1**

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 <sup>(13)</sup>	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 - ligne 29)	30	

**RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE**

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine <b>1</b>	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 <sup>(14)</sup> <b>2</b>	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N <sup>(15)</sup> (colonne 1 - colonne 2) <b>3</b>
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 <sup>(16)</sup>		<b>TOTAL</b>	31
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (montant ligne 23 + montant ligne 31) <sup>(17)</sup>			32

(13) Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

(14) Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

(15) Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

(16) Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

(17) Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.



# COMPTES ANNUELS 2021

Rapport de gestion du  
Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale  
pour l'exercice 2021

**LA FOLLE JOURNÉE DE NANTES**  
27<sup>ÈME</sup> ÉDITION  
**BACH & MOZART**



# SOMMAIRE

<b>1. Les caractéristiques de l'édition.....</b>	<b>3</b>
1.1 Particularités et nouveautés de l'édition 2021 .....	3
1.2 La programmation .....	6
<b>2. La billetterie .....</b>	<b>9</b>
2.1 L'accueil du public .....	9
2.2 Retour sur les ventes et la fréquentation des spectateurs.....	12
<b>3 La communication.....</b>	<b>14</b>
3.1 Les supports de communication.....	14
3.2 La communication digitale, un accent particulier cette année .....	16
<b>4. Le réseau économique de La Folle Journée .....</b>	<b>21</b>
4.1 Les partenaires .....	21
4.2 Les entreprises membre du Club.....	22
<b>BILAN FINANCIER .....</b>	<b>23</b>
Les faits marquants.....	24
Les produits.....	25
Les charges .....	30
<b>Les mesures d'amélioration pour la Folle Journée 2022 .....</b>	<b>38</b>
<b>Evènements post-clôture.....</b>	<b>40</b>
<b>Présentation des comptes annuels .....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau délais de paiement des fournisseurs et clients au 30 juin 2021 .....</b>	<b>44</b>
<b>Vie sociale.....</b>	<b>45</b>
<b>Information sur le gouvernement d'entreprise et contrôle de la société.....</b>	<b>47</b>
<b>Annexe 1.....</b>	<b>48</b>
<i>Liste des Partenaires 2021 .....</i>	<i>48</i>
<b>Annexe 2.....</b>	<b>49</b>
<i>Liste des mandats ou fonctions exercés pour l'exercice 2020-2021, pour chacun-e des mandataires sociaux</i>	<i>49</i>
<b>Annexe 3.....</b>	<b>51</b>
<i>Résultats des 5 derniers exercices.....</i>	<i>51</i>



# 1. Les caractéristiques de l'édition

## 1.1 Particularités et nouveautés de l'édition 2021

### UNE ÉDITION SINGULIÈRE LIÉE AUX CONTRAINTES SANITAIRES

Le contexte sanitaire en France et à l'étranger nous a amené à réfléchir à différents scénarii et différents formats pour la tenue de La Folle Journée en 2021. Après plusieurs reports (en février et en avril), la 27<sup>ème</sup> édition de La Folle Journée a retrouvé ses quartiers à la Cité des Congrès de Nantes ainsi qu'à l'Espace CIC Ouest les 28, 29 et 30 mai 2021.

Cette édition a vu le jour en plein cœur de l'épidémie de COVID 19 et a dû faire preuve de nombreuses adaptations pour pouvoir proposer au public le premier grand événement nantais suite à la réouverture des établissements culturels au mois de mai 2021. Ce fut également le premier festival à se tenir en France avec du public en présentiel.

### NOUVEAUTÉ 2021 : DES CONCERTS-SURPRISES EN EXTERIEUR ET UN CONCERT DANS LE TRAMWAY NANTAIS

Le contexte de cette 27<sup>ème</sup> édition de la Folle Journée à impliqué de nombreux changements dans son format et son contenu. Un des changements majeurs a été le décalage dans la saison, ce qui a permis pour la première fois de proposer un festival au printemps. L'équipe du festival a donc saisi cette opportunité pour faire sortir La Folle Journée dans la ville et proposer 3 concerts surprises au Square du Lait de Mai, une première depuis 27 ans ! Les artistes ainsi que le détail des œuvres jouées n'ont été révélés que sur place au moment des concerts. Ce fut un beau succès car ces concerts ont été vendus très rapidement.

D'une jauge de 100 personnes, ces 3 concerts intimistes proposés par le Quintette d'Harmonie de la Musique de l'Air ont apporté une touche de nature à un public conquis par cette balade musicale accompagnée par le chant des oiseaux.



Une autre nouveauté également, pour la première fois des musiciens ont joué dans un tramway nantais le vendredi 28 mai, en partenariat avec la SEMITAN. Quatre guitaristes se sont produits tout au long de la matinée, pour un concert gratuit ce qui a égayé le trajet des passagers, ravis de cette nouvelle expérience. L'objectif était bien de faire résonner la musique dans la ville, pour montrer qu'après une longue période d'absence, la culture et la musique étaient bien au rendez-vous.



*Les Quatre guitaristes du quatuor Harmélisme se produisent dans le tram à Nantes, le 28 mai 2021 —@Franck Dubray*

### **MALGRÉ LES CONTRAINTES, UNE DÉMARCHE RSE TOUJOURS ACTIVE**

Cette année encore, La Folle Journée s'est mobilisée dans sa démarche RSE en continuant la mise en œuvre d'actions significatives :

- **Des gourdes en verre pour les artistes** : en poursuivant l'initiative lancée l'année dernière, les artistes ont de nouveau reçu une gourde en verre utilisable pendant et après le festival afin d'éviter l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique ainsi que des gobelets jetables. Des fontaines à eau étaient disponibles en libre-service au sein de la Cité des Congrès.
- **Réduire nos impressions papier** : nous avons décidé cette année de ne pas imprimer de brochures papier, en raison du petit format de la manifestation et à cause des contraintes sanitaires. Il n'y a pas eu également de programmes de salles imprimés ; les billets étaient également entièrement dématérialisés. L'ensemble de nos supports de communication étaient accessibles sur les réseaux et sur notre site web.
- **Anti-gaspillage alimentaire** : cette année, le fonctionnement du catering a changé en raison des contraintes sanitaires. Le midi, des box repas froids étaient servis tandis que le soir, nos prestataires distribuaient des box de repas chauds. Malgré le fait que les artistes étaient prévenus de ce nouveau fonctionnement (qui ne permettait pas de se resservir, de choisir ses plats etc.), beaucoup ne sont pas venus au catering, ce qui a généré chez nous une perte importante. Pour éviter de jeter la nourriture, nous avons réagi et fait appel à l'association nantaise Cuisine etc. qui est venu récupérer les repas non consommés pour les distribuer dans leurs centres. **Au total, 15,1% des repas commandés non pas été consommés.**

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE CETTE 27<sup>ÈME</sup> ÉDITION

- **3 jours**
- **3 lieux** : l'Auditorium 2000 de la Cité des congrès de Nantes, l'Espace CIC Ouest et le Square du Lait de Mai
- **24 concerts + 2 concerts partenaires** (CIC+Engie)
- **97% de billets vendus**
- **Une jauge de 35% des places disponibles** dans chaque salle
- **Une provenance régionale** : plus de 85% du public
- **220 artistes**, dont 50 artistes de la Région et 45 artistes étrangers
- Des billets allant de **5 à 25 €**
- **1 concert accessible** aux personnes sourdes ou malentendantes avec le dispositif des subpacs
- **3 concerts surprises** au Square du Lait de Mai, dont la fréquentation a été un grand succès avec la présence de nombreuses familles
- **14 concerts retransmis sur France Musique** : 7 en direct et 7 diffusés en différé pendant le week-end de La Folle Journée de Nantes
- Une audience record par le concert de clôture retransmis en direct sur Arte





# 1. Les caractéristiques de l'édition

## 1.2 La programmation

Suite à la fin de l'édition 2020 consacrée à Beethoven, René Martin a annoncé lors de la conférence de presse de fin de festival la thématique pour la prochaine édition : la musique russe. Suite à un contexte sanitaire incertain, La Folle Journée et René Martin ont décidé de s'adapter aux contraintes imposées, notamment les limitations du nombre de musiciens sur scène, et de changer de thématique. Le choix s'est rapidement tourné vers deux immenses compositeurs : **Bach et Mozart.**

D'une part, leurs œuvres orchestrales et concertantes ont été interprétées avec un nombre relativement réduit de musiciens (entre 15 et 40), tandis que leurs œuvres chorales ont été chantées sans chœur, avec un soliste par pupitre (comme souvent au temps de Bach).

D'autre part et plus largement, ces deux compositeurs nous ont semblé être les plus à même de nous aider à traverser cette période si particulière.

Véritables "piliers" de la musique occidentale, Bach et Mozart nous sont apparus l'un et l'autre, et plus que jamais à l'époque que nous vivons, comme des phares éclairant la route des hommes. Justement surnommé "le père de la musique", Bach représente en effet le socle à partir duquel s'est construite la musique depuis trois siècles et son œuvre n'a, de fait, jamais cessé d'irriguer le cours de la musique occidentale, inspirant, de nos jours encore, des musiciens de tous horizons. Considéré comme le musicien le plus prodigieux de tous les temps, ayant porté à un degré de perfection jamais atteint le plus grand nombre de genres musicaux, Mozart fait de même figure de référence absolue rayonnant sur le panthéon de la musique.

Mais au-delà même de l'influence exercée par ces deux immenses créateurs sur le développement de leur art, c'est la puissance spirituelle qui se dégage de leur musique qui leur permet, encore aujourd'hui, de parler au cœur des hommes. Ainsi toute l'œuvre de Bach, comme sa vie, respire une force et une sérénité qui ne cessent de nourrir et d'éclairer ceux qui l'écoutent : aujourd'hui, encore et toujours, "Bach nous fait du bien" (Gilles Cantagrel) et il découle de sa musique un immense sentiment de plénitude. Miracle de grâce et d'équilibre, la musique de Mozart n'en est pas moins porteuse d'une émotion bouleversante, révélatrice de la profonde humanité du musicien ; sa vie exprime de fait la générosité de l'homme, sa bonté profonde et l'élévation de son esprit ; c'est pour cette raison aussi que sa musique n'a jamais cessé, depuis trois siècles, d'élever et d'apaiser l'âme des hommes.

*Texte : René Martin, Directeur Artistique*

Ci-dessous une sélection d'artistes qui ont été invités lors de cette édition 2021 :

(textes de René Martin, Directeur Artistique)

### **Paris Mozart Orchestra**

Claire Gibault et Glass Marcano *direction*

Fondé en 2011 par la cheffe d'orchestre Claire Gibault, le Paris Mozart Orchestra (PMO) est un ensemble artistique engagé, audacieux et solidaire, défendant à travers des programmes musicaux exigeants un décloisonnement des arts dans un esprit d'ouverture et de partage. Attentif à tous les publics et explorateur de nouveaux horizons, il se produit aussi bien dans les Maisons d'arrêt, les hôpitaux ou les cantines scolaires que dans les



©Gilles Mermet

salles les plus prestigieuses - Théâtre du Châtelet, Philharmonie de Paris ou Arsenal de Metz. Outre ses collaborations régulières avec des artistes tels que la soprano Natalie Dessay, la mezzo Karine Deshayes ou la pianiste Anne Queffélec, il invite chaque saison de jeunes talents exceptionnels, comme par exemple la pianiste Marie-Ange Nguci, la trompettiste Lucienne Renaudin-Vary ou la harpiste Anaïs Gaudemard. Applaudi récemment à la Philharmonie de Paris, au Festival de Stresa (Italie), au French May de Hong Kong, à La Folle Journée en région et à la Cathédrale du Mans, il sera prochainement à la Philharmonie de Paris, au Festival de Pâques d'Aix-en-Provence, en tournée en Italie et au Mexique et sur la scène de divers théâtres de la région Île-de-France. Le PMO est par ailleurs à l'initiative, avec la Philharmonie de Paris, du Concours international de cheffes d'orchestre La Maestra, dont la deuxième édition se déroulera en mars 2022.

### **Lucie Horsch, flûte à bec**

À 20 ans, Lucie Horsch est un réel phénomène et déjà l'un des talents les plus en vue de sa génération. Très demandée aussi bien aux Pays-Bas qu'à l'étranger, elle se produit aussi bien aux côtés d'orchestres baroques que d'orchestres symphoniques. Effectuant la saison dernière ses débuts avec le Hong Kong Philharmonic Orchestra et le Macedonian Philharmonic Orchestra, elle est aussi partie en tournée avec l'Academy of Ancient Music et Richard Egarr, pour des concerts au Barbican Centre de Londres, au Muziekgebouw d'Amsterdam et au Doelen de Rotterdam ainsi qu'à Cambridge où le concert a été capté par la BBC. Elle s'est produite à ce jour également avec le Los Angeles Chamber Orchestra, l'ensemble Ludwig, le B'Rock Orchestra, le Staatsorchester Kassel et l'Orchestre de la Résidence de La Haye.



©Decca\_DanaVanLeeuwen

Invitée de festivals tels que le Budapest Spring Festival, Mecklenburg-Vorpommern, le MDR Musiksommer ou le Hindsgavl Festival au Danemark, elle forme en musique de chambre un duo avec le luthiste français Thomas Dunford, - duo qui s'est produit notamment au Wigmore Hall de Londres, au Concertgebouw d'Amsterdam et à la Philharmonie d'Essen -, et se produit également avec la claveciniste Alexandra Nepomnyashchaya. Artiste exclusive de Decca Classics, Lucie Horsch a enregistré un premier disque Vivaldi qui a reçu en 2017 le prestigieux Prix Edison Klassik aux Pays-Bas, puis l'album "Baroque Journey", enregistré avec l'Academy of Ancient Music et Thomas Dunford et présentant des œuvres de divers compositeurs baroques européens. Déjà lauréate de plusieurs concours à 11 ans, elle a poursuivi son cursus auprès de Walter van Hauwe à la Sweelinck Academie du Conservatoire d'Amsterdam. Choisie pour représenter les Pays-Bas au Concours Eurovision des jeunes musiciens 2014, elle a reçu deux ans plus tard, en présence de Sir John Eliot Gardiner, le prestigieux Prix Jeune Talent du Concertgebouw d'Amsterdam.

### Raphaël Sévère, *clarinette*

Raphaël Sévère apparaît aujourd'hui comme le plus jeune représentant de l'école française de clarinette: vainqueur du Concours de Tokyo à l'âge de 12 ans, nommé à 15 ans "Révélation Soliste instrumental" aux Victoires de la Musique classique 2010, il remporte aux États-Unis le 1<sup>er</sup> Prix de la Young Concerts Artists Competition de New York, ainsi que huit des dix Prix spéciaux. Attendu en soliste aux côtés du Hong-Kong Sinfonietta, de l'Orchestre de l'Opéra de Toulon, de l'Orchestre de l'Opéra de Lorraine et de l'Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine, il a été l'invité en récital de prestigieuses scènes de concert - Théâtre des Champs-Élysées, Kennedy Center de Washington, Merkin Concert Hall de New York, festivals de Mecklenburg-Vorpommen Festspiele, French May de Hong-Kong, La Grange de Meslay, Salle Molière à Lyon... Attiré depuis toujours par la création et lui-même compositeur, Raphaël Sévère a créé Salle Cortot en 2016 sa première pièce, "Obscurs" pour clarinette et guitare avec Antoine Morinière - pièce éditée par L'empreinte mélodique.



©Sylvain Picart

### Renaud Capuçon, *violon*

Élève de Gérard Poulet et Veda Reynolds au CNSMD de Paris, Renaud Capuçon s'est perfectionné avec Thomas Brandis et Isaac Stern. En 1998, Claudio Abbado le choisit comme Konzertmeister du Gustav Mahler Jugendorchester, ce qui lui donne l'occasion de parfaire son éducation musicale auprès de Pierre Boulez, Seiji Ozawa, Daniel Barenboim et Franz Welser-Moest. Nommé deux ans plus tard "Rising Star" et "Nouveau Talent de l'Année" aux Victoires de la Musique classique, il est désigné "Soliste instrumental de l'année" en 2005. Sa discographie gravée chez Erato est immense; citons notamment les Trios de Haydn et de Mendelssohn avec Martha Argerich, la musique de chambre de Brahms avec Nicholas Angelich, l'intégrale des Sonates de Beethoven avec Frank Braley, les concertos de Brahms et de Berg avec le Philharmonique de Vienne, et un récital Frank/Grieg/Dvorák avec Khatia Buniatishvili. Au nombre de ses récentes parutions, les Sonates pour violon et piano de J.-S. Bach avec David Fray et les Trios "Les Esprits" et "L'Archiduc" de Beethoven avec Gautier Capuçon et Frank Braley (février 2020). Fondateur et directeur artistique du Festival de Pâques d'Aix-en-Provence et des Sommets Musicaux de Gstaad, Renaud Capuçon est professeur de violon à la Haute École de Musique de Lausanne (HEMU). Il a été nommé chef d'orchestre et directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour la saison 2020/2021.



©Simon Fowler

### Bertrand Chamayou, *piano*

Soliste international incontournable, Bertrand Chamayou est un pianiste multiple, aussi bien chambriste que grand défenseur de la musique de notre temps. Soliste aux côtés d'orchestres prestigieux - Philharmoniques de New York, Séoul, Londres et Rotterdam, orchestres de Cleveland et de Pittsburgh, Philharmonique de Radio France, orchestres symphoniques de la NHK et du Danemark, Accademia di Santa Cecilia... -, il a eu le privilège de jouer sous la direction de Pierre Boulez et Sir Neville Marriner, et collabore régulièrement avec des chefs tels que Semyon Bychkov, Charles Dutoit, Mikko Franck, Philippe Jordan, Andris Nelsons et Tugan Sokhiev. Chambriste recherché, il a pour partenaires des artistes de renom tels que Sol Gabetta, Vilde Frang, Renaud et Gautier Capuçon, Leif Ove Andsnes, le Quatuor Ébène ou Antoine Tamestit. Parmi de nombreux disques couronnés de succès, citons, chez Naïve, un CD d'œuvres de César Franck et l'intégrale des *Années de pèlerinage* de Liszt, et chez Warner/Erato - désormais son label exclusif - l'intégrale des œuvres pour piano seul de Ravel, pour laquelle il a reçu en 2016 le Prix ECHO Klassik. Son dernier enregistrement consacré aux *Concertos pour piano n°2 et n°5* de Saint-Saëns avec l'Orchestre National de France et Emmanuel Krivine a été récompensé du prestigieux Gramophone Classical Music Awards dans la catégorie Meilleur enregistrement. Seul artiste français à avoir remporté les Victoires de la Musique à quatre reprises et dans toutes les catégories, Bertrand Chamayou a été formé au Conservatoire de Toulouse, sa ville natale, où il a vite été repéré par Jean-François Heisser, devenu par la suite son professeur au CNSMD de Paris; il s'est également perfectionné auprès de Maria Curcio à Londres.



©Marco Borggreve



## 2. La billetterie

### 2.1 L'accueil du public

#### a. Un contexte particulier lié aux contraintes sanitaires

L'accueil du public a été le premier impacté par ce contexte, de la réservation des billets à l'accueil physique sur place.

En effet, la réglementation sanitaire en vigueur aux dates du festival nous a imposé plusieurs mesures :

- Une jauge maximale de 35 % des places délivrées par salle
- Une aération et un nettoyage des espaces entre chaque concert
- Une jauge de 1 personne pour 4 mètres carrés dans les autres espaces de circulation
- Une distanciation sur scène entre les musiciens, au catering, dans les loges...

Le parti pris de La Folle Journée de Nantes a été de sécuriser au maximum la manifestation en allant même au-delà des normes imposées comme la limitation de réservation de groupe à 4 personnes maximum. De même, chaque salle était cette année numérotée pour éviter l'arrivée anticipée des spectateurs et les attroupements inutiles.



*Numérotation des sièges dans la salle de l'Espace Cic Ouest.*

Du fait de ces nombreuses contraintes, La Folle Journée a donc considérablement réduit son offre de concerts pour passer de 271 en 2020 à 24 en 2021 comme nous pouvons le voir ci-dessous :

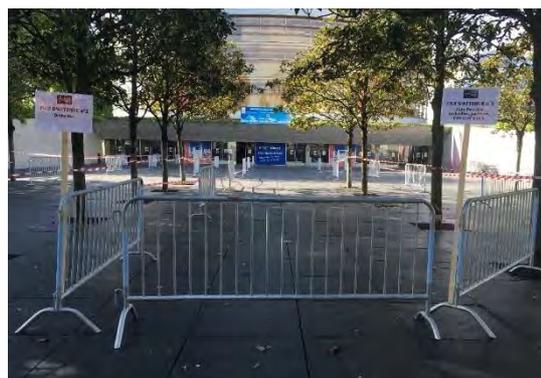


Comparatif des plannings des concerts entre 2020 et 2021.

#### b. Protocole sanitaire pour le public et les artistes

Un dispositif important a été organisé sur place pour accueillir les spectateurs ainsi que les artistes en toute sécurité.

Ainsi, l'accès à l'auditorium 2000, salle la plus importante qui pouvait cette année accueillir 689 personnes au lieu de 1971 en temps normal disposait de 3 files d'attente ainsi qu'un créneau de 1 heure pour arriver, se positionner dans une file d'attente extérieure puis entrer en salle au lieu de 20 à 30 minutes pour une entrée en salle en temps normal avec trois fois plus de spectateurs.



Les effets induits par les diminutions de jauge ont dû être anticipé dès la réservation des billets. A cet effet, une limitation des achats a été cette année définie à 4 billets par concert et à 6 maximum par commande afin de pouvoir laisser à un maximum de spectateur la possibilité de se procurer des billets.

Ce procédé a permis au public de pouvoir acquérir des billets du vendredi 21 mai à 18h, lors de l'ouverture de la billetterie au mercredi en fin de journée où il ne restait plus que quelques billets disponibles.

Des protocoles sanitaires stricts ont donc été mis en place tant à destination des publics que des artistes et largement communiqués dans nos supports de communication et sur les sites du festival.



### c. L'accueil des personnes en situation de handicap

Un important travail est réalisé chaque année par les équipes du festival pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder simplement au festival. Grâce aux équipes de bénévoles et d'accueil du festival, ce dispositif a pu être maintenu cette année de la réservation grâce à une ligne téléphonique dédiée et à un accueil personnalisé sur les sites.





## 2. La billetterie

### 2.2 Retour sur les ventes et la fréquentation des spectateurs

#### a. Retour sur quelques chiffres et politique tarifaire 2021

- Taux de fréquentation de 97%
- 9159 billets délivrés sur 9432 billets disponibles
- Le prix moyen de la place à l'achat est de 13,58 € soit une réduction de 1,56 € par rapport à 2020.
- Le panier moyen était cette année de 4,03 places pour 48,06 € au lieu de 7,16 billets pour 100,20 € en 2020.

Le délai entre l'ouverture de la billetterie et le festival étant très court cette année, le choix a été fait de ne pas mettre en place de tarifs réduits comme cela était le cas depuis 2018. Cela nécessite en effet une gestion soit en amont du festival qui demande du temps (échanges et transmissions des justificatifs par mail) ou bien sur place et qui provoque donc des attroupements.

La politique tarifaire de cette édition a donc été simplifiée tout en gardant des tarifs bas et accessibles à tous, marque de fabrique du festival depuis son origine.

- 4 € pour la billetterie solidaire
- 5 € pour les concerts « surprise » en extérieur
- 10 € pour les concerts de solistes ou de duo
- 15 € pour les ensembles se produisant avant 16h
- 20 € pour les ensembles se produisant après 16h
- 25 € pour le concert de clôture et sa répétition

#### b. La billetterie solidaire

Malgré l'importante diminution du nombre de places disponibles cette année, nous avons décidé de maintenir un nombre de places conséquent dans le cadre de notre billetterie solidaire qui propose des billets au tarifs de 4 € pour les bénéficiaires du dispositifs Carte Blanche de la ville de Nantes.

371 billets ont été vendus dans le cadre de cette billetterie ce qui représente 4% des places cette année au lieu de 0,7 % en temps normal.

- 119 par le biais de la Carte Blanche individuelle et un achat en ligne
- 32 par le biais de la Carte Blanche individuelle et un achat par la ligne accessibilité
- 220 dans le cadre de la billetterie solidaire et le réseau carte blanche médiation

42 groupes ont pu accéder aux concerts.

Limitées à 6 places cette année afin de laisser la possibilité à un maximum de groupe de participer à un concert, toutes les structures ayant demandé des places dans ce cadre ont pu être satisfaites.

La billetterie solidaire s'adresse aussi chaque année aux scolaires mais le contexte de cette édition en termes de contraintes sanitaires et de temps de préparation n'a pas permis leur accueil.

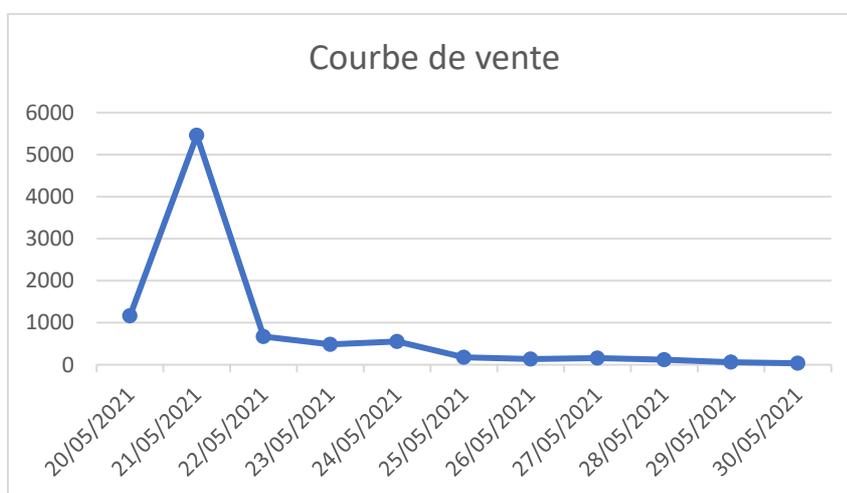
c. Taux de remplissages les plus faibles

Les concerts en début de journée restent une constante en termes de difficulté de remplissage.

Le vendredi cette année ne pouvant accueillir de scolaires, le premier concert du festival en matinée a été le seul à connaître des difficultés de remplissage.

N° CONCERT	Jour	Heure	Lieu	Total de billets vendus	Taux de remplissage	Total des billets scannés	Pourcentage total des billets scannés
1	Vendredi	10h30	Auditorium 2000	416	62%	376	90%
3	Vendredi	16h30	Auditorium 2000	616	91%	552	90%
5	Vendredi	16h30	Espace CIC Ouest	93	97%	82	88%
15	Dimanche	10h00	Auditorium 2000	656	97%	613	93%

d. Temporalité de la vente



*Nombre de vente pendant le festival : 214 places soit 2,5 %*

e. Places partenaires

1199 places ont été délivrées à nos partenaires soit 13,30% des places disponibles cette année.

Le pourcentage des années précédente se situait aux alentours des 12,5%. L'augmentation est donc contenue.



## 3 La communication

### 3.1 Les supports de communication

#### a. Visuel de l'édition



Visuel officiel 2021 – La Folle Journée de Nantes

L'affiche officielle de La Folle Journée de Nantes 2021 a été, cette année encore, réalisée par l'agence nantaise de graphisme LMWR.

L'affiche a été dévoilée le mercredi 12 mai 2021 lors de la conférence de presse de présentation de La Folle Journée 2021, consacrée à Bach & Mozart.

#### b. Le Programme papier et programmes de salles

Au vu du contexte sanitaire, le nombre de concerts a été considérablement réduit passant de 280 à 30 concerts. Il a donc été plus aisé cette année de composer les programmes, puisque nous sommes passés de 84 pages à 36 pages. Néanmoins, le travail ne fut pas moins complexe car nous avons dû composer avec un délai très court pour récupérer l'ensemble des informations (du contenu artistique mais aussi tous les encarts de nos partenaires) ainsi que communiquer sur les contraintes sanitaires exceptionnelles et mettre en place une signalétique conséquente.

Au vu de ces délais et pour amorcer une approche plus globale tendant à réduire notre empreinte carbone, nous avons décidé cette année de ne pas imprimer d'exemplaires papier de notre brochure, et donc de ne pas envoyer non plus les 23 000 exemplaires habituels chez les particuliers en boîte aux lettres.

Cette nouveauté a été plutôt bien reçue par notre public, conscients des contraintes sanitaires. Nous n'avons pas eu de retours négatifs à ce sujet, ce qui nous démontre bien que notre public commence à s'habituer au format numérique. Pour éviter la manipulation de papier, de distribution, nous n'avons pas imprimé les programmes de salles comme à l'habitude et ils étaient exclusivement disponible en ligne.

Quelques chiffres en comparant l'année 2020 et l'année 2021.

<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Brochure de programmation</b>	51 505 vues <sup>1</sup>	42 486 vues
	2 800 téléchargements	
<b>Guide de la billetterie</b>	15 300 vues	//
	330 téléchargements	//
<b>Foire aux questions</b>	2 543 vues	944 vues
	79 téléchargements	

On s'aperçoit que malgré une exposition digitale plus réduite dans le temps que par rapport à l'année dernière (1 mois cette année contre 3 mois en 2020), les outils numériques ont très bien fonctionné.

Notre communication digitale a globalement progressé cette année, par notre action volontariste et du fait de la quasi-impossibilité d'utiliser les supports papier.

---

<sup>1</sup> Ces chiffres ont été récupérés via la plateforme CALAMEO, et n'inclut pas les vues et téléchargements via notre site internet.



## 3. La communication

### 3.2 La communication digitale, un accent particulier cette année

Avec le contexte sanitaire, l'accent a particulièrement été mis sur la stratégie digitale. Pour cela, nous avons renforcé l'équipe. Nous avons ainsi développé un contenu varié qui nous a permis d'avoir une belle visibilité sur les réseaux et ainsi mieux informer et toucher notre public pour cette édition si particulière.

Les statistiques suivantes ont été réalisées entre le moment où nous avons officiellement communiqué sur nos réseaux de la tenue du festival, soit le 10 mai et la fin du festival, soit le 1 juin.

#### a. Facebook

#### CHIFFRES GLOBAUX

Nouvelles mentions "J'aime" et nouveaux abonnés :

- 147 nouveaux abonnés (8 160 à date)
- 133 nouvelles mentions "J'aime" (7 460 à date)

L'événement Facebook :

- 24 550 personnes touchées
- 330 réponses à l'événement

Les publications pendant le festival :

- Entre **5 et 7 publications par jour** durant le festival, avec l'accent mis sur la diversité de contenus (visuels, photos, vidéos, relais presse)
- Une moyenne de **3800 personnes touchées** par publication
- Une moyenne de **160 clics** par publication
- Une moyenne de **145 réactions** par publication (like, partage, commentaire)
- Un **taux d'engagement moyen de 8%**, un très bon taux sur Facebook (un bon taux commençant à 4% selon plusieurs études)

En résumé : de meilleurs chiffres qu'en 2020, avec par exemple une portée maximale en 2020 à 16 000 personnes touchées (20 000 cette année). Les vidéos (teaser, René Martin, Eric Montant, timelapses, tram) ont eu plus de succès que les vidéos de l'année dernière, tant sur leur portée que sur leur engagement.

## LES PUBLICATIONS LES PLUS PERFORMANTES AVANT LE FESTIVAL

*Dernières places à vendre*



Plus de 20 000 personnes touchées et 400 interactions (clics, likes)

*Post suite à la conférence de presse*



Plus de 7 400 personnes touchées et près de 500 interactions (clics, likes)

*Concert de clôture en direct sur ARTE*



Plus de 7 100 personnes touchées et près de 500 interactions (clics, likes)

*Teaser de La Folle Journée 2021*



Plus de 6 700 personnes touchées et près de 1000 interactions (clics, likes)

## LES PUBLICATIONS LES PLUS PERFORMANTES PENDANT LE FESTIVAL

*Le concert accessible avec les subpacs*



Plus de 15 800 personnes touchées et près de 1000 interactions (clics, likes)

*Ouverture des portes pour la première journée*



Plus de 7 800 personnes touchées et 500 interactions (clics, likes)

*Le programme des concerts diffusés sur France Musique*



Plus de 6 400 personnes touchées et près de 350 interactions (clics, likes)

*Retour sur les concerts au Square du Lait de Mai*



Plus de 6 300 personnes touchées et près de 600 interactions (clics, likes)

## b. Instagram

### CHIFFRES GLOBAUX

- 89 nouveaux abonnés, soit +5% (1960 à date),
- 28 stories et 33 publications diffuses
- 1828 interactions avec le contenu diffuse
- 1672 mentions J'aime, 36 commentaires, 34 enregistrements

Les publications pendant le festival :

- **Entre 5 et 7 publications par jour durant le festival**, avec l'accent mis sur la diversité de contenus (visuels, photos, vidéos)
- Une moyenne de **450 personnes touchées** par publication
  - Soit 23% de nos abonnés (1963) voyant nos publications, un très bon pourcentage
- Une moyenne de **55 likes par publication**
- Un **taux d'engagement moyen de 12%**, un très bon taux sur Instagram (un bon taux commence entre 2 et 4% selon plusieurs études)

En résumé, les publications les plus efficaces varient selon différents réseaux sociaux :

- Plus de succès sur Instagram que sur Facebook pour les vidéos
- Les récaps de la journée plus efficaces sur Instagram que sur Facebook

D'où l'intérêt de varier les formats et les contenus, pour maximiser les performances sur tous les réseaux.

### LES PUBLICATIONS LES PLUS PERFORMANTES AVANT LE FESTIVAL

*Vidéo teaser de La Folle Journée 2021*



Plus de 900 impressions et 140 interactions (clics, likes)

*Post sur à la conférence de presse*



Plus de 1 000 impressions et 100 interactions (clics, likes)

*Dévoilement de la programmation*



Plus de 930 impressions et près de 120 interactions (clics, likes)

*Programmation du vendredi 28 mai*



Plus de 830 impressions et 70 interactions (clics, likes)

## LES PUBLICATIONS LES PLUS PERFORMANTES PENDANT LE FESTIVAL

*Ouverture des portes pour la première journée*

*Retour en photos de la dernière journée*

*Le concert accessible avec les subpacs*

*Retour en photos de la première journée*



Plus de 930 impressions et 130 interactions (clics, likes)



Plus de 930 impressions et 130 interactions (clics, likes)



Plus de 880 impressions et près de 100 interactions (clics, likes)



Plus de 830 impressions et 110 interactions (clics, likes)

### c. Twitter

#### CHIFFRES GLOBAUX

- 51 nouveaux abonnés (3200 à date)
- 47 tweets
- 255 000 impressions de tous ces tweets
- 3260 visites du profil
- 322 mentions du profil

## LES PUBLICATIONS LES PLUS PERFORMANTES AVANT ET PENDANT LE FESTIVAL

*Vidéo teaser de La Folle Journée 2021*

*Programme de France Musique*

*Le programme des concerts diffusés sur France Musique*

*Remerciements partenaire officiel*



Plus de 49 500 impressions et 500 interactions (clics, likes)



Plus de 33 000 impressions et près de 300 interactions (clics, likes)



Plus de 9 300 impressions et 250 interactions (clics, likes)



Plus de 6 200 impressions et 135 interactions (clics, likes)

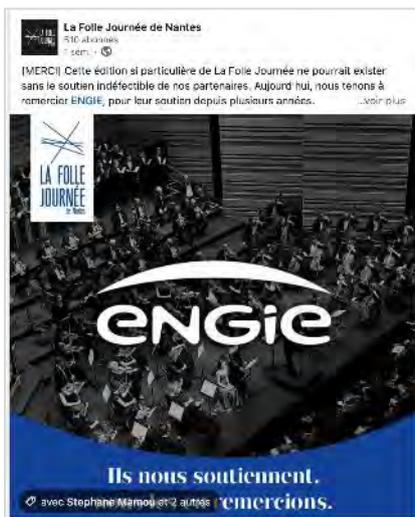
#### d. Linkedin

- 104 nouveaux abonnés (510 à date)
- **18 540 impressions de toutes les publications**
- **150 visiteurs uniques sur le compte**

Un réseau social sur lequel les publications ont été efficaces, à investir plus massivement l'année prochaine avec une stratégie dédiée.

### LES PUBLICATIONS LES PLUS PERFORMANTES AVANT ET PENDANT LE FESTIVAL

#### Remerciement de notre partenaire ENGIE



Plus de 9 500 impressions et 200 interactions (clics, likes)

#### Teaser video de La Folle Journée 2021



Plus de 2 600 impressions et près de 150 interactions (clics, likes)

#### Post pendant la conférence de presse



Plus de 1 980 impressions et 120 interactions (clics, likes)

#### e. Les newsletters publiques

**6 newsletters à destination du public** (qui inclut notre réseau clients ainsi que toute personne souhaitant recevoir des informations par mail) ont été envoyées pendant le mois de mai et début juin.

Nous observons un bon taux d'ouverture moyen de 46,06 %, tandis qu'un taux d'ouverture d'un emailing moyen en Europe est de 26,91 %.<sup>2</sup>

C'est le cas également pour le taux moyen de clics, que l'on observe à 12,06 %, tandis que le taux moyen de clics d'un emailing moyen en Europe est de 4,61 %.

<sup>2</sup> Source: <https://www.conseilsmarketing.com/emailing/quest-ce-quun-bon-taux-douverture-pour-un-emailing>



## 4. Le réseau économique de La Folle Journée

### 4.1 Les partenaires

Malgré le contexte difficile de l'année, les partenaires économiques ont tout de même apporté leur soutien sur cette édition, avec des apports à géométrie variable selon les secteurs d'activités.

50% des recettes ont pu être maintenues grâce à une relation de fidélité importante avec nos partenaires et malgré des contreparties largement revues à la baisse.

Entité	2020	2021
CIC	333 K€	166 K€
Espace Culturel E.Leclerc	50 K€	50 K€
Engie	53 K€	43 K€
Banque des Territoires	12,5 K€	12,5 K€
Semitan	38 K€	12 K€
SNCF	12 K€	0 K€
Cité des Congrès	50 K€	1,5 K€
Bouygues	30 K€	0 K€
Air France	4 K€	0 K€
KM (Arte)	10 K€	10 K€
<b>Total</b>	<b>594 K€</b>	<b>296 K€</b>

#### **Les partenaires médias :**

Comme l'année précédente et sans changement, nos partenaires médias nous ont également accompagné cette année : Arte, France Musique, Ouest France, France 3 Pays de La Loire, Wik et Kostar. Ce soutien de nos partenaires médias fut très important pour la couverture médiatique, qui a été encore une fois, très élevée malgré le nombre de concerts et la durée réduite du festival cette année.



## 4. Le réseau économique de La Folle Journée

### 4.2 Les entreprises membre du Club

En ce qui concerne le Club d'Entreprise, les contreparties consistent essentiellement en des places de concert dont nous ne disposons que très peu cette année. De plus, de nombreuses entreprises associent leur venue à un cocktail, que les contraintes sanitaires ne permettaient pas sur cette édition. Les conditions n'étant pas réunies pour réserver le meilleur accueil à nos membres sur cette édition, il a été décidé de ne proposer des formules qu'aux clubs Prestissimo, au nombre de 6 et de retrouver nos 60 membres pour une édition 2022 plus conviviale.

La Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire a tenu à soutenir le festival et a été le seul club à participer cette année.

Cette stratégie a été très bien reçue par nos membres, qui pour la plupart s'interrogeaient également sur la pertinence de rassembler des invités en cette période de pandémie.

Les recettes ont donc considérablement chuté, passant de 279 K€ en 2020 à 5 K€ en 2021.

#### **La communication :**

En plus des newsletters envoyées à notre réseau professionnel – partenaires économiques et membres du club d'entreprises -, nous avons élargi la place accordée dans notre communication pour nos partenaires. En effet, nos réseaux LinkedIn et Twitter ont été des biais privilégiés pour le relais et la mise en avant de nos partenariats. Cela a ainsi amélioré la visibilité et l'impact de leur engagement, si important en cette année particulière.

# BILAN FINANCIER

EXERCICE 2020-2021



# Bilan Financier – Exercice 2020-2021

## Les faits marquants

### **Impact de la COVID 19**

Les impacts de la COVID 19 sont présentés plus avant dans le rapport de gestion et viennent fortement impacter les équilibres financiers de la structure (cf détail des produits et charges présentés plus après).

### **Démission de l'ancienne Directrice Générale**

Cet exercice a été principalement marqué par la démission de l'ancienne Directrice Générale, Mme Joelle Kerivin en mars 2021.

L'ensemble des anomalies de gestion comptables relevées ont été provisionnées à la clôture venant impacter le résultat de la SAEML de manière significative.

Une procédure judiciaire a été lancée par la SAEML à l'encontre de l'ancienne Directrice Générale. Les conclusions de cette enquête ne sont pas connues à ce jour.

### **Dépréciation de la créance du Fonds de Dotation**

La créance du Fonds de Dotation au profit de la SAEML Folle Journée a été dépréciée à 100% à la clôture 2021.

### **Nomination d'un nouveau mandataire social**

Eric Montant a été désigné le 23 mars 2021 comme mandataire social suite à la démission de Joelle Kerivin et ce jusqu'au 30 septembre 2021.

### **Souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat de 400 K€ en mai 2021**

La SAEML Folle Journée a souscrit en mai 2021 un Prêt Garanti par l'Etat de 400 K€. Cet emprunt court sur une durée maximale de 6 ans et devra être remboursé avant mai 2027.

### **Continuité d'exploitation**

Au 30 juin 2021 les fonds propres de la structure sont de nouveau négatifs (- 398 K€).

Cette situation entraîne une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son activité. En conséquence elle pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité.

## Les produits

Pour rappel, tous les chiffres du bilan financier sont indiqués en HT.

Le montant réel des produits de 2021 s'élève à 1 981 K€, alors que le prévisionnel était de 1 976 K€.

	RÉEL 2020	Prévisionnel 2021	RÉEL 2021	Écart RÉEL - Prévisionnel 2021
<b>PRODUITS</b>	<b>4 680 K€</b>	<b>1 976 K€</b>	<b>1 981 K€</b>	<b>5 K€</b>
Billetterie (concerts et conférences)	2 116 K€	189 K€	120 K€	(69 K€)
Produits complémentaires (boutique, droits, stands, ventes publicité...)	45 K€	2 K€	12 K€	10 K€
Partenaires privés, soirées & clubs	897 K€	385 K€	301 K€	(84 K€)
<i>Partenaires privés</i>	593 K€	355 K€	296 K€	(59 K€)
<i>Clubs d'entreprises</i>	279 K€	30 K€	5 K€	(25 K€)
<i>Soirées privées et prestations complémentaires</i>	25 K€	0 K€	0 K€	
Partenaires publics	1 404 K€	1 270 K€	1 193 K€	(77 K€)
<i>Ville de Nantes &amp; Nantes Métropole</i>	1 150 K€	1 000 K€	1 000 K€	0 K€
<i>Autres partenaires publics</i>	254 K€	270 K€	193 K€	(77 K€)
<i>Conseil Départemental Loire-Atlantique</i>	40 K€	40 K€	40 K€	0 K€
<i>Conseil Régional Pays de la Loire</i>	180 K€	180 K€	121 K€	(59 K€)
<i>État - DRAC Pays de la Loire</i>	34 K€	50 K€	32 K€	(18 K€)
<i>État - DRAC Pays de la Loire_Fonds accessibilité</i>				
Divers	12 K€		190 k€	190 k€
<i>CNV (Fonds compensation)</i>	12 K€		190 k€	190 k€
<i>CNV droits de tirage</i>				
Produits exceptionnels & reprises				
Échanges marchandises	205.7 K€	130 K€	166 K€	36 K€

## LA BILLETTERIE

Les ventes de places

120 K€

Sur les 9 432 places disponibles, 9 159 places ont été délivrées aux différents publics pour un montant total de recettes s'élevant à 120 K€.

À noter : le taux de remplissage en 2021 est identique à ceux de 2020 (97%) et meilleur que ceux de 2019 (95%).

En 2021, la billetterie représente 6,05 % du total des produits (45.96% en 2020).

## LE FINANCEMENT PUBLIC

Les partenaires publics

1 193 K€

Pour l'édition 2021, un montant total de 1 193 K€ de subventions a été attribué à la SAEML La Folle Journée par les collectivités, soit 211 K€ de moins qu'en 2020.

Le Conseil départemental Loire-Atlantique a maintenu son soutien au même niveau qu'en 2020, 2019 et 2018. Le Conseil régional Pays de la Loire a diminué de 59 k€ son soutien pour l'édition 2021 par rapport à 2020. Cette décision a été justifiée par l'ampleur plus réduite du festival.

La DRAC Pays de La Loire apporte son soutien à 2 niveaux :

30 K€ pour l'édition 2021 du festival La Folle Journée

2 K€ pour les actions menées en 2021 par La Folle Journée pour le parcours découverte

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020	Prévisionnel 2021	RÉEL 2021
<b>Ville de Nantes</b>	500 K€	500 K€	500 K€	500 K€	500 K€
<b>Nantes Métropole</b>	800 K€	950 K€	650 K€	500 K€	500 K€
<b>Conseil départemental Loire-Atlantique</b>	40 K€	40 K€	40 K€	40 K€	40 K€
<b>Conseil régional Pays de la Loire</b>	180 K€	180 K€	180 K€	180 K€	121 K€
<b>État - DRAC Pays de la Loire</b>	35 K€	50 K€	34.4 K€	50 K€	32 K€
<b>TOTAL</b>	<b>1 555 K€</b>	<b>1 720 K€</b>	<b>1 404.4 K€</b>	<b>1 270 K€</b>	<b>1 193 K€</b>

En 2021, les partenaires publics participent à hauteur de 60.22 % du budget de la manifestation (30,50 % en 2020 et 34.94% en 2019).

## LE FINANCEMENT PRIVÉ

Les partenaires privés

296 K€

Cette année, les partenaires privés financent la manifestation à hauteur de 296 K€, contre 592.8 K€ en 2020, soit une baisse de 50 %.

	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021	ÉCART 2021-2020
CIC	333 K€	333 K€	167 K€	(166 K€)
SEMITAN	38 K€	38 K€	12 K€	(26 K€)
Cité des congrès	50 K€	50 K€	1.5 K€	(48.5 K€)
ENGIE DR PDL + ENGIE RESEAUX + Fondation ENGIE	50 K€	53 K€	43 K€	(10 K€)
Leclerc	50 K€	50 K€	50 K€	0 K€
Caisse des dépôts et consignations	16.7 K€	12.5 K€	12.5 K€	0 K€
SNCF	12 K€	12 K€	0 K€	(12 K€)
Bouygues Bâtiment / Quilles Construction	30 K€	30 K€	0 K€	(30 K€)
Air France	4 K€	4 K€	0 K€	(4 K€)
KM SAS - Arte	10 K€	10 K€	10 K€	0 K€
<b>TOTAL</b>	<b>594 K€</b>	<b>592.8 K€</b>	<b>296 K€</b>	<b>(296.8 K€)</b>

Précisons que, pour 2021, le partenariat de la Cité des congrès est d'un total de 1.5 K€ HT en numéraire.

En 2021, les partenaires privés participent à hauteur de 16.15% du budget de la manifestation (12.87% en 2020 et 12.07% en 2019).

En raison de la pandémie de la COVID 19, nous avons fait le choix de ne pas proposer d'adhésion au Club d'entreprise pour l'édition 2021.

Nous soulignons que la Caisse d'Epargne a malgré tout maintenu son soutien pour l'édition.

	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021	ÉCART 2021-2020
<i>Clubs</i>	271 K€	279 K€	5 K€	(274 K€)
<i>Soirées privées et prestations complémentaires</i>	31 K€	25 K€	0K€	(25 K€)
<b>TOTAL</b>	<b>301 K€</b>	<b>304 K€</b>	<b>5 K€</b>	<b>(299 K€)</b>

En 2021, les Clubs d'entreprises et soirées privées représentent 0.25 % du total des produits (6.60 % en 2020 et 6.11% en 2019).

### Prestations complémentaires :

En raison de la pandémie de la COVID 19, les cocktails privés n'ont pu être proposés.

	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021	ÉCART 2021-2020
Autres produits (boutique, droits, stands, ventes, publicité etc.)	71 K€	45 K€	12 K€	(33 K€)

Les partenaires d'échanges marchandises apportent des prestations en échange d'une visibilité sur les supports de communication ou de services.

Cette année, le montant des échanges marchandises est de 166 K€ contre 206 K€ en 2020.

Cette différence s'explique essentiellement par la pandémie de la COVID 19 car les contreparties n'étaient pas envisageables cette année.

	RÉEL 2020	RÉEL 2021
Air France	2.7 K€	0 K€
Evenday / Resteco / Bateaux Nantais / Ruffault	3.5 K€	0 K€
Fédération des Vins de Nantes	2.5 K€	0 K€
La Cité	27.3 K€	0 K€
Linkbynet	12.1 K€	10 K€
Médias Côte Ouest	6.1 K€	6.1 K€
NGE	3.5 K€	0 K€
Ouest France	46.3 K€	0.250 k€
SEMITAN	23.5 K€	13.7 K€
Radio France / France Musique	46.8 K€	130 K€
SNCF	15.9 K€	6 K€
Tech Advize	2 K€	0 K€
Eluère	3.5 K€	0 K€
JCDecaux	10 K€	0 K€
<b>TOTAL</b>	<b>205.7 K€</b>	<b>166 K€</b>

# Bilan Financier – Exercice 2020-2021

## Les charges

Le plateau artistique

(569 K€)

	RÉEL 2020	Prévisionnel 2021	RÉEL 2021	Écart Prévi - RÉEL 2021
<b>Nombre de Concerts Payants</b>	<b>271</b>		<b>24</b>	
<b>Plateau et direction artistique</b>	<b>(2 482 K€)</b>	<b>(1 098 K€)</b>	<b>(569 K€)</b>	<b>529 K€</b>
<i>Contrats de cession</i>	(1 008 K€)	(230 K€)	(137 K€)	93 K€
<i>Contrats d'engagement</i>	(457 K€)	(195 K€)	(90 K€)	105 K€
<i>Conférenciers</i>	(4 K€)	0 K€	(0 K€)	0 K€
<i>Charges sociales</i>	(59 K€)	(66 K€)	(15 K€)	51 K€
<i>Taxes, SACEM, droits, etc.</i>	(37 K€)	(43 K€)	(2 K€)	41 K€
<i>Frais de voyage</i>	(126 K€)	(105 K€)	(21 K€)	84 K€
<i>Autocaristes, taxis, etc.</i>	(61 K€)	(20 K€)	(5 K€)	15 K€
<i>Catering + redevance Cité</i>	(133 K€)	(39 K€)	(24 K€)	15 K€
<i>Hébergement</i>	(242 K€)	(94 K€)	(39 K€)	55 K€
<i>Location instruments et achats partitions</i>	(109 K€)	(91 K€)	(22 K€)	69 K€
<i>Honoraires direction artistique (CREA)</i>	(198 K€)	(198 K€)	(198 K€)	0 K€
<i>Prestations (coordination logistique...)</i>	(50 K€)	(17 K€)	(17 K€)	0 K€
<i>Soirée Prélude</i>	(7 K€)	0 K€	0 K€	0 K€
<i>Soirées d'ouverture et Club</i>	(15 K€)	0 K€	0 K€	0 K€
<b>TOTAL BUDGET ARTISTIQUE</b>	<b>(2 504 K€)</b>	<b>(1 098 K€)</b>	<b>(569 K€)</b>	<b>529 K€</b>

Éléments significatifs en vue du format réduit de nombres de concerts :

- Des contrats de cession et d'engagements à la baisse
- Des frais de voyage en diminution
- Moins de locations d'instruments et d'achats/locations de partitions

### **Concernant les frais de voyage (21 K€)**

Cette année en raison de la pandémie de la COVID 19, La Folle Journée a accueilli des artistes venant principalement de France.

### **Concernant le catering (24 K€)**

Pour l'édition 2021, le catering s'est présenté sous forme de lunch bag froid le midi et chaud le soir pour les artistes et les équipes du CREA et de La Folle Journée.

Pour les bénévoles, le personnel d'accueil et la sécurité un mini catering était proposé.

Le nombre de repas servis au catering a diminué cette année :

- En 2021 = 1 373 (catering) et 249 (mini catering)
- En 2020 = 7 834
- En 2019 = 8 107
- En 2018 = 7 174 (mais seuil de 8 500 repas payés, fixé dans l'appel d'offre)
- En 2017 = 8 584
- En 2016 = 11 000

Le prix du repas facturé a augmenté cette année, nous étions sur un modèle différent des années précédentes :

- En 2021 = 15,88 HT
- En 2020 = 13.80 € HT
- En 2019 = 13.50 € HT
- En 2018 = 13.50 € HT

Comme nous l'évoquions les années précédentes, nous avons confirmé notre stratégie de contrôle, avec la mise en place d'une vérification stricte et renforcée.

### **Concernant l'hébergement (39 K€)**

Depuis 7 ans maintenant, la SAEM La Folle Journée négocie les tarifs auprès des nombreux hôteliers nantais, centralise et réserve les nuitées nécessaires aux artistes du festival.

Nous avons privilégié les hôtels à proximité du lieu de la prestation afin d'éviter le risque de contamination de la COVID 19 par les artistes.

Les dépenses de communication ont diminué de 79 K€ par rapport à l'édition précédente. Elles restent cependant supérieures de 4 K€ au prévisionnel.

Pour l'édition 2021, nous avons fait le choix de ne pas faire le mailing de nos documents de programmation et de réaliser une diffusion sur notre site internet et également une programmation en lien avec celle de La Folle Journée en région.

	RÉEL 2020	Prévisionnel 2021	RÉEL 2021	ÉCART 2021-2020
<i>Conférence presse &amp; dossier</i>	(3 K€)	0 K€	(0K€)	3 K€
<i>Visuels</i>	(13 K€)	(11 K€)	(11 K€)	2 K€
<i>Autres communications</i>	(40 K€)	(17 K€)	(23 K€)	17 K€
<i>Supports Papier</i>	(70 K€)	(14 K€)	(12K€)	58 K€
<b>TOTAL</b>	<b>(125 K€)</b>	<b>(42 K€)</b>	<b>(46 K€)</b>	<b>79 K€</b>

En 2021, le total de ces charges est inférieur de 976 K€ par rapport à 2020.

	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021	ÉCART 2021-2020
<b>Gestion de billetterie</b>	(28 K€)	(32 K€)	(10 K€)	22 K€
<b>Personnel accueil</b>	(55 K€)	(59 K€)	(13 K€)	46 K€
<b>Sécurité</b>	(120 K€)	(117 K€)	(14 K€)	103 K€
<b>Autre personnel</b>	(226 K€)	(154 K€)	(19 K€)	135 K€
<b>Assurances</b>	(27 K€)	(32 K€)	(17 K€)	15 K€
<b>Services bancaires</b>	(22 K€)	(29 K€)	(2 K€)	27 K€
<b>Prestations d'organisation</b>	(759 K€)	(761 K€)	(132 K€)	629 K€
<b>TOTAL</b>	<b>(1 237 K€)</b>	<b>(1 184 K€)</b>	<b>(208 K€)</b>	<b>976 K€</b>

Le format de la manifestation ayant été diminué, cela impacte directement les charges d'exploitation ; seul le grand Auditorium a été exploité pour les concerts à La Cité. Les contraintes sanitaires ont engendré un surcoût lié au nettoyage des salles de l'ordre de 9 K€.

Boutique (6 K€)

Les échanges marchandises (166 K€)

Il s'agit des contreparties des produits de partenariat décrits plus haut.

Dotations (459 K€)

Il s'agit principalement des dotations pour dépréciation de la créance du Fonds de Dotation pour le Développement Culturel vis-à-vis de la SAEML La Folle Journée et de la créance de l'ancienne Directrice Générale.

Mécénat La Folle Journée (0 K€)

Au titre de l'exercice 2020/2021, la SAEML La Folle Journée n'a pas abondé en numéraire au Fonds de Dotation pour le Développement Culturel.

Fonctionnement de la SAEML (455 K€)

Le tableau ci-dessous présente les produits et les charges de fonctionnement de la société :

	RÉEL 2019	RÉEL 2020	Prévisionnel 2021	RÉEL 2021	Écart Prévi - RÉEL 2021
<b>Charges</b>	(450 K€)	(435 K€)	(389 K€)	(455 K€)	(66 K€)
<i>Personnel</i>	(282 K€)	(258 K€)	(260 K€)	(294 K€)	(34 K€)
<i>Charges de fonctionnement (loyer etc.)</i>	(123 K€)	(125 K€)	(85 K€)	(101 K€)	(16 K€)
<i>Dotations, provisions et dépréciations.</i>	(39 K€)	(41 K€)	(40 K€)	(51 K€)	(11 K€)
<i>Impôts et taxes</i>	(5 K€)	(11 K€)	(5 K€)	(9 K€)	(4 K€)
<b>TOTAL</b>	<b>(450 K€)</b>	<b>(435 K€)</b>	<b>(389 K€)</b>	<b>(455 K€)</b>	<b>(66 K€)</b>

Régularisation des exercices antérieurs (331 K€)

La régularisation des exercices antérieurs a généré une charge de 331 K€.

## ANALYSE BILANCIELLE

1. Actif 823 K€

Actif immobilisé 21 K€

Stocks et en-cours 44 K€

Ces stocks de marchandises sont constitués de produits dérivés (tee-shirts, affiches, parapluies, gourdes, tote-bags, CD, thés, bijoux...) déclinés à l'effigie de La Folle Journée.

Avances et acomptes 0 K€

Créances 653 K€

	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021
Créances et comptes clients rattachés	326 K€	363 K€	162 K€
Personnel	7 K€	2 K€	0 K€
Organismes sociaux	35 K€	30 K€	54 K€
État : TVA, IS	126 K€	89 K€	151 K€
Produits à recevoir et subventions	873 K€	236 K€	286 K€
Fonds de Dotation			0 k€
<b>TOTAL</b>	<b>1 367 K€</b>	<b>720 K€</b>	<b>653 K€</b>

Disponibilités 98 K€

Un PGE de 400 K€ a été souscrit en mai 2021 relevant le niveau de trésorerie de la SAEML.

Charges constatées d'avance 7 K€

Il s'agit de charges comptabilisées pendant l'exercice et imputables à l'exercice 2021/2022.

2.Passif 823 K€

Fonds propres (398 K€)

Ils ont diminué par rapport à 2020 (qui étaient à -140 K€) du fait de la perte de cet exercice.

Le report à nouveau débiteur s'élève quant à lui à (485 K€).

	RÉEL 2021
Capital social	300 K€
Réserve légale	15 K€
Autres réserves	30 K€
Report à nouveau débiteur	(485 K€)
<b>Sous-total</b>	<b>(140 K€)</b>
Perte exercice 2021	(258 K€)
<b>Total réserves fin exercice 2021</b>	<b>(398 K€)</b>

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 400 K€

Un Prêt Garanti par l'Etat a été mis en place en mai 2021 pour un montant de 400 K€.

Fournisseurs et comptes rattachés 641 K€

Correspond aux dettes fournisseurs du Festival 2021 tenu en mai 2021.

Dettes fiscales et sociales 137 K€

Le détail de ce poste est le suivant :

	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021
<b>Personnel</b>	8 K€	5 K€	17 K€
<b>Organismes sociaux</b>	63 K€	77 K€	52 K€
<b>Trésor Public</b>	73 K€	105 K€	68 K€
<b>TOTAL</b>	<b>144 K€</b>	<b>187 K€</b>	<b>137 K€</b>

	RÉEL 2021
Clients avoir à établir	21 K€
CREA	12 K€
Créditeurs divers	10 K€
<b>Total autres dettes</b>	<b>43 K€</b>

## ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits et les charges ont déjà fait l'objet d'analyses détaillées dans les pages précédentes.

**Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la SAEM La Folle Journée présente perte de 258 K€ au 30 juin 2021.**

## NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le bilan de l'événement met en valeur un niveau d'activité réel de 2 041 K€, incluant l'ensemble des subventions et autres produits.

### Évolution du niveau d'activité de La Folle Journée 2017-2021

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021
<b>Chiffre d'affaires comptable</b>	3 091 K€	3 039 K€	3 167 K€	3 263 K€	603 K€
<b>Subventions</b>	1 328 K€	1 565 K€	1 743 K€	1 416 K€	1 400 K€
<b>Autres produits, reprises sur amortissements et provisions</b>	19 K€	18 K€	13 K€	7 K€	38 K€
<b>Niveau d'activité</b>	<b>4 438 K€</b>	<b>4 622 K€</b>	<b>4 923 K€</b>	<b>4 686 K€</b>	<b>2 041 K€</b>

## INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs suivants sont retenus :

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020	RÉEL 2021
<b>Capacité d'autofinancement</b>	55 K€	107 K€	222 K€	230 K€
<b>Capitaux Propres</b>	(324 K€)	(257 K€)	(140 K€)	(398K€)
<b>Fonds de roulement</b>	(401 K€)	(348 K€)	(225 K€)	(184 K€)
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	(255K€)	216 K€	(41 K€)	(125 K€)
<b>Trésorerie</b>	(146 K€)	(564 K€)	(185 K€)	98 K€

# Les mesures d'amélioration pour la Folle Journée 2022

## Préambule COVID-19

**Dans le contexte particulier de la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et avec toutes les incertitudes liées à notre secteur, nous projetons un retour progressif vers une édition normale de la Folle Journée 2022, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire en France et à l'étranger (sauf annulation imposée par une décision réglementaire bien évidemment).**

## Les conséquences directes

En partenariat avec la Direction Artistique nous adaptons la programmation à la situation sanitaire :

- Fermeture de certaines frontières et limitation des déplacements des artistes
- Limitation de la taille des orchestres

Organisationnelles :

- Retour du Kiosque et des concerts gratuits dans la Grande Halle ainsi que ses animations
- Retour à un nombre de concerts proche d'une année classique
- Retour des opérations de RP de nos partenaires et Soirée d'entreprises

## 1) Accueil du public

La situation est très mouvante, si bien que de nombreuses conditions sont envisagées et de multiples interrogations en découlent :

- Gestion du pass-sanitaire
- Quel positionnement de notre public vis-à-vis des contraintes de la période ?
- Port du masque obligatoire, distanciation sociale
- Respect des règles sanitaires en vigueur
- Gestion des flux : un travail important de circulation, de gestion de l'espace et de signalétique est à opérer à la vue du nombre de spectateurs accueillis.
- Nécessité de travailler avec les bénévoles de la Folle Journée et du CREA pour sensibiliser nos publics au respect des gestes barrières, et pour fluidifier les circulations
- Quid de l'accueil des scolaires et groupes (dépassant 10 personnes).
- Des temps incompressibles d'entrées et de sorties organisées du public et désinfection entre chaque concert.

## **2) Billetterie**

Comme en 2020, la billetterie se fera en ligne principalement, mais également dans les espaces culturels Leclerc Atlantis et Paradis le week-end du 11/12/2021.

Nous gardons probablement un stock plus important de billets pour la seconde mise en vente le 10/01/2022.

Il y aura également une vente physique pendant le festival à la Cité des congrès comme les éditions précédentes.

D'autres contraintes sont à prendre en compte et donc des aménagements sont à l'étude avec notamment un questionnement sur les jauges du fait de plusieurs facteurs : limitation de 5 000 ou 1000 personnes à l'instant T, couvre-feu...

## **3) Politique tarifaire**

Nous reconduisons pour faire face à la fréquentation plus faible sur certains créneaux, un tarif spécifique de « découverte Folle Journée » à hauteur de 10 € le billet sur certains concerts.

Cette année, nous passons les tarifs des 3 concerts de clôture à 35€ au lieu de 30€

Le reste de nos dispositifs tarifaires demeure inchangé.

## **4) Catering, hébergement et frais de voyage des artistes**

Nous poursuivrons les actions engagées afin de contenir ces lignes budgétaires :

- Application du process mis en place en 2018 dans un esprit de concurrence positive entre les établissements hôteliers
- Suivi précis des demandes et vérification des justificatifs des frais de voyage

Concernant le catering, nous sommes encore à l'étude de solutions alternatives afin de sécuriser ce moment avec tous les gestes barrières adéquats.

# Evènements post-clôture

## **Mise en sommeil de la SAEML**

Le Conseil d'Administration a décidé par délibération en date du 20 septembre 2021 de mettre en sommeil la SAEML FOLLE JOURNEE le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour une durée maximale de deux années ; terme à la fin duquel la structure décidera de sa reprise d'activité ou de sa dissolution.

Cette décision intervient après avoir constaté que la société ne pouvait plus assurer la réalisation de son objet juridique à savoir l'organisation du Festival du même nom.

La structure continuera cependant à établir ses comptes annuels, elle procédera à leur approbation et aux formalités afférentes, ainsi qu'à la gestion de ses affaires courantes.

L'organisation du Festival a été confiée à la SPL Cité des Congrès, la structure prend donc le relais de la SAEML à compter de cette date.

## **Changement de mandataire social**

Le mandat d'Eric Montant prenant fin le 30 septembre 2021, Linda ROUX a été désignée pour prendre sa suite en tant que mandataire social de la SAEML FOLLE JOURNEE.

## **Souscription d'un deuxième Prêt Garanti par l'Etat**

La SAEML Folle Journée a souscrit en juillet 2021 un deuxième Prêt Garanti par l'Etat de 350 K€. Tout comme pour le premier emprunt ce dernier court sur une durée maximale de 6 ans et devra être remboursé avant juillet 2027.

# Présentation des comptes annuels

## BILAN ACTIF

EXERCICE : Du 01/07/2020 Au 30/06/2021

	BRUT	Prov./Amort	NET	NET N-1
	au 30/06/2021			au 30/06/2020
Capital souscrit non appelé (0)				
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>				
<b><u>Immobilisation Incorporelles</u></b>				
Concessions, brevets et droits similaires	37 217,50	36 953,25	264,25	57 032,66
Autres Immobilisations Incorporelles	9 850,00	9 850,00	0,00	
Total Immobilisation Incorporelles	47 067,50	46 803,25	264,25	57 032,66
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
Installations Techniques, mat. outillages Industriels	5 790,00	5 790,00	0,00	
Autres immobilisations Corporelles	84 621,12	69 658,59	14 962,53	22 538,02
Total Immobilisations corporelles	90 411,12	75 448,59	14 962,53	22 538,02
<b><u>Immobilisations Financières</u></b>				
Autres immobilisations financières	5 454,75		5 454,75	5 454,75
Total Immobilisations financières	5 454,75		5 454,75	5 454,75
<b>TOTAL (I)</b>	<b>142 933,37</b>	<b>122 251,84</b>	<b>20 681,53</b>	<b>85 025,43</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>				
<b><u>Stocks</u></b>				
Marchandises	64 913,81	20 636,29	44 277,52	46 764,10
Total Stocks	64 913,81	20 636,29	44 277,52	46 764,10
Avances et Acomptes versés sur commandes				1 800,00
<b><u>Créances</u></b>				
Clients et comptes rattachés	161 629,95		161 629,95	363 017,96
Personnel	62,15		62,15	1 653,34
Organisme Sociaux	53 691,29		53 691,29	29 455,46
Etat, impôts sur les bénéfices	12 000,00	12 000,00	0,00	
Etat, taxe sur le chiffres d'affaires	150 987,08		150 987,08	88 574,85
Autres	808 941,32	522 029,54	286 911,78	235 827,33
Total Créances	1 187 311,79	534 029,54	653 282,25	720 328,94
<b><u>Divers</u></b>				
Disponibilités	97 663,96		97 663,96	791,44
Total Divers	97 663,96		97 663,96	791,44
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>1 349 889,56</b>	<b>554 665,83</b>	<b>795 223,73</b>	<b>767 884,48</b>
<b><u>COMPTES DE RÉGULARISATION</u></b>				
Charges Constatées d'avance	7 346,79		7 346,79	9 310,88
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 357 236,35</b>	<b>554 665,83</b>	<b>802 570,52</b>	<b>777 195,36</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)</b>	<b>1 500 169,72</b>	<b>676 917,67</b>	<b>823 252,05</b>	<b>862 220,79</b>

**BILAN PASSIF**

EXERCICE : Du 01/07/2020 Au 30/06/2021

	MONTANT	N-1
	au 30/06/2021	au 30/06/2020
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social ou individuel	300 000,00	300 000,00
Réserve légale	14 650,72	14 650,72
Autres réserves	30 000,00	30 000,00
Report à nouveau	-485 032,10	-591 809,99
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	-257 881,29	106 777,89
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-398 262,67</b>	<b>-140 381,38</b>
Autres fonds propres		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b><u>Dettes</u></b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400 000,00	184 933,91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	641 343,44	630 445,38
Personnel	16 775,70	4 837,67
Organismes sociaux	52 402,83	77 231,55
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 354,45	53 761,54
Autres impôts, taxes et assimilés	15 966,97	51 392,12
Autres dettes	42 671,33	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 221 514,72</b>	<b>1 002 602,17</b>
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 221 514,72</b>	<b>1 002 602,17</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>823 252,05</b>	<b>862 220,79</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

**EXERCICE : Du 01/07/2020 Au 30/06/2021**

	MONTANT	% P.R.	N-1	% P.R.	VARIATION	%
	au 30/06/2021		au 30/06/2020			
Ventes de marchandises	276,62	0	22 127,65	0	-21 851,03	-99
Production vendue services	603 089,96	30	3 240 451,41	69	-2 637 361,45	-81
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>603 366,58</b>	<b>30</b>	<b>3 262 579,06</b>	<b>70</b>	<b>-2 659 212,48</b>	<b>-82</b>
Subvention	1 400 389,56	69	1 416 400,00	30	-16 010,44	-1
Reprise sur amort et prov; , transfert de charges	3 527,63	0	7 380,94	0	-3 853,31	-52
Autres produits	34 660,23	2	29,03	0	34 631,20	119295
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 041 944,00</b>	<b>100</b>	<b>4 686 389,03</b>	<b>100</b>	<b>-2 644 445,03</b>	<b>-56</b>
Achats de marchandises	3 085,00	0	14 371,87	0	-11 286,87	-79
Variation de stock	3 844,64	0	19 400,79	0	-15 556,15	-80
Autres Achats et Charges Externes	1 109 924,95	54	3 467 208,48	74	-2 357 283,53	-68
Impôts, Taxes	19 855,89	1	33 915,69	1	-14 059,80	-41
Salaires et traitements	301 186,56	15	710 147,23	15	-408 960,67	-58
Charges sociales	93 420,55	5	140 843,46	3	-47 422,91	-34
Dotations aux amortissements sur immobilisations	32 853,27	2	40 744,01	1	-7 890,74	-19
Dotations aux provisions sur actif circulant	458 976,16	23	75 053,38	2	383 922,78	512
Autres charges	24 165,20	1	34 755,16	1	-10 589,96	-30
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>2 047 312,22</b>	<b>100</b>	<b>4 536 440,07</b>	<b>97</b>	<b>-2 489 127,85</b>	<b>-55</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 5 368,22</b>	<b>0</b>	<b>149 948,96</b>	<b>3</b>	<b>- 155 317,18</b>	<b>- 104</b>
Produits Financiers	14,49	0	317,44	0	-302,95	-95
Charges Financières	30 308,25	1	24 455,06	1	5 853,19	24
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 30 293,76</b>	<b>- 1</b>	<b>- 24 137,62</b>	<b>- 1</b>	<b>- 6 156,14</b>	<b>26</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>- 35 661,98</b>	<b>- 2</b>	<b>125 811,34</b>	<b>3</b>	<b>- 161 473,32</b>	<b>- 128</b>
Produits Exceptionnels	75,07	0	266,67	0	-191,60	-72
Charges Exceptionnelles	234 294,38	11	19 300,12	0	214 994,26	1114
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 234 219,31</b>	<b>- 11</b>	<b>- 19 033,45</b>	<b>0</b>	<b>- 215 185,86</b>	<b>1131</b>
Impôts sur les Sociétés	-12 000,00	-1			-12 000,00	
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>- 257 881,29</b>	<b>- 13</b>	<b>106 777,89</b>	<b>2</b>	<b>- 364 659,18</b>	<b>- 342</b>

## Tableau délais de paiement des fournisseurs et clients au 30 juin 2021

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)
Nombre de factures concernées	24					26	6					22
Montant total des factures concernées TTC	161 802,66 €	227 407,71 €	10 164,54 €	0,00 €	85 134,34 €	322 706,59 €	181,00 €	92 779,79 €	0,00 €	0,00 €	57 709,14 €	150 488,93 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	11,23%	15,79%	0,71%	0,00%	5,91%	22,41%						
Pourcentage du CA TTC de l'exercice							0,03%	15,38%	0,00%	0,00%	9,56%	24,94%
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	Selon fournisseurs						A réception					

# Vie sociale

## Actionnariat de la SAEM La Folle Journée

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>NB D' ACTIONS</b>	<b>%</b>	<b>VALEUR NOMINALE</b>
Ville de Nantes	9 150	61%	183 K€
Conseil Régional des Pays de la Loire	2 250	15%	45 K€
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	900	6%	18 K€
Caisse des Dépôts et Consignations	1 500	10%	30 K€
C.C.I. de Nantes Saint-Nazaire	900	6%	18 K€
CREA	150	1%	3 K€
La Cité, Le Centre des congrès de Nantes	150	1%	3 K€
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>	<b>100%</b>	<b>300 K€</b>

### Conseil d'Administration du 16 septembre 2020

À l'occasion de cette séance, le Conseil a accueilli les nouvelles administratrices et nouveaux administrateurs de la Ville de Nantes, élu le nouveau Président du CA, délégué les pouvoirs du CA au Président, confirmé les modalités de la Direction Générale, désigné les membres de la CAO, adopté le PV du CA du 7 novembre 2019.

### Conseil d'Administration du 7 janvier 2021

À l'occasion de cette séance, le Conseil a approuvé le rapport de gestion et arrêté les comptes annuels clos le 30 juin 2021, approuvé l'ordre du jour et le projet de résolutions de l'assemblée générale ordinaire.

### Conseil d'Administration Extraordinaire du 11 janvier 2021

À l'occasion de cette séance, le Conseil a approuvé le PV du CA d'installation du 16 septembre 2020 et celui du 7 janvier 2021, examiné et voté le budget prévisionnel 2020/2021.

### Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2021

Lors de cette Assemblée, les actionnaires ont approuvé le compte-rendu d'activité et les comptes annuels, voté l'affectation des résultats.

### **Conseil d'Administration Extraordinaire du 22 mars 2021**

À l'occasion de cette séance, le Conseil a pris acte de la lecture d'un rapport du Président sur des irrégularités de gestion constatées, autorisé un audit complémentaire sur cette situation, pris acte de la démission de la Directrice Générale Joëlle Kerivin, nommé Éric Montant en tant que nouveau Directeur Général jusqu'au 30 septembre 2021 et approuvé les pouvoirs accordés à Éric Montant dans ce mandat social, et enfin autorisé le report de la manifestation du 28 au 30 mai 2021.

### **Conseil d'Administration Extraordinaire du 17 mai 2021**

À l'occasion de cette séance, le Conseil a approuvé le PV du CA extraordinaire du 11 janvier et du 22 mars 2021, pris acte de la restitution de l'audit complémentaire, décidé de se porter partie civile dans le cadre de l'enquête en cours.

### **Commission d'Appel d'Offres**

S'agissant d'un marché soumis aux règles de passation du code de la commande publique (Article L. 2512-5 du code de la commande publique), la mise à disposition des espaces de la Cité des congrès et services annexes a fait l'objet d'un marché négocié comme l'année passée.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 19 mai 2021.

### **Dividendes**

Afin d'être conforme aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

# Information sur le gouvernement d'entreprise et contrôle de la société

## Information sur le gouvernement d'entreprise

### Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous présentons en Annexe 2 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

### Délégation en cours de validité

Néant

### Liste des conventions selon L.225-37-4

Néant

## Contrôle de la société

### Désignation d'un nouveau représentant/président de l'Assemblée Générale

Un nouveau Président a été élu lors du CA d'installation du 16 septembre 2020. Il s'agit de M. Aymeric Seassau.

# **Annexe 1**

## Liste des Partenaires 2021

### ***Partenaires institutionnels***

Ministère de la Culture, DRAC

Conseil régional des Pays de la Loire

Conseil départemental de Loire-Atlantique

### ***Partenaire officiel***

CIC Ouest

### ***Partenaires***

La Cité, Le centre des congrès de Nantes

ENGIE, ENGIE Réseaux et ENGIE Ineo

Les Espaces Culturels E. Leclerc Atlantis et Paradis

Caisse des Dépôts et Consignations

Semitan

SNCF

Linkbynet

### ***Partenaires média***

ARTE

France Musique

France 3 Pays de la Loire

Ouest France

WIK

KOSTAR

## Annexe 2

### Liste des mandats ou fonctions exercés pour l'exercice 2020-2021, pour chacun-e des mandataires sociaux

#### **Aymeric SEASSAU – Ville de Nantes**

SAEML La Folle Journée, ~~Président du Conseil d'Administration~~  
~~Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Président~~  
~~SPL La Cité des Centres congrès de Nantes, Administrateur~~  
~~CI Profés culture, Comité syndical de l'ONP, EPCC Le Grand T, Le Port Supérieur, EPCC École Supérieure des~~  
~~Baux Arts de Nantes Métropole, Association Culturelle de l'été Tremplin, Lieu Unique CRD, Fonds~~  
~~métropolitain pour la culture, SPL Le Voyage à Nantes, Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire,~~  
~~Comité syndical nite Angers Nantes Opéra~~  
Commission permanente « enseignement supérieur et recherche, innovation, numérique, international, rayonnement », Commission consultative de l'Environnement et l'aéroport de Nantes Atlantique, Conseil de développement grand port maritime Nantes Saint-Nazaire, Comité portuaire du bien-être des gens de la mer Grand port maritime NSM, Institut supérieur d'économie maritime  
CA Collège Hector Berlioz, CA Lycée La Chauvinière

#### **Aïcha BASSAL – Ville de Nantes**

SAEML La Folle Journée, Administratrice  
Ville de Nantes, Adjointe au Maire  
Nantes Métropole, Vice-Présidente  
NMJS, Administratrice  
CAF de Loire-Atlantique, Salariée

#### **Abbassia HAKEM – Ville de Nantes**

SAEML La Folle Journée, Administratrice  
Vice-Présidente CCAS  
Adjointe Mairie Solidarités et Insertion  
Adjointe des quartiers Bellevue / Chantenay / Sainte Anne

#### **Émilie BOURDON – Ville de Nantes**

SAEML La Folle Journée, Administratrice

#### **Elhadi AZZI – Ville de Nantes**

SAEML La Folle Journée, Administrateur

#### **Olivier CHATEAU – Ville de Nantes**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur  
SAMOA, Administrateur

#### **Franckie TRICHET – Ville de Nantes**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
Société Université de Nantes, Enseignant Chercheur  
~~SPL La Cité des Centres congrès de Nantes, Président~~  
~~Nantes Métropole, Vice-Président~~  
~~Commission permanente « économie, emploi, développement équilibré et alliances territoriales »~~  
~~Commission~~ enseignement supérieur et recherche, innovation, numérique, international, rayonnement »  
CAO du groupement de commandes relatif à la désignation d'un groupement de promotion-conception-réalisation chargé de réaliser le programme de l'école du Design  
SAMOA, Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, Atlanpole, Agence Nantes Saint-Nazaire Développement, Association internationale Villes et Ponts, Smile Smart GRIDS, AVICCA, Institut de Recherche Technologique Jules Verne, Collège Aristide Briand  
Conseiller municipal Innovation et de la francophonie, Conseiller municipal en charge des pratiques sportives libres

**Antoine CHÉREAU – Conseil Régional des Pays de la Loire**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
ONPL, Président  
SPL La Cité Le centre des congrès de Nantes, Administrateur  
Fontevraud CCO, Administrateur  
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur titulaire

**Catherine TOUCHEFEU – Conseil Départemental de Loire-Atlantique**

SAEML La Folle Journée, Administratrice  
Syndicat Mixte ONPL, Administratrice

**Philippe JUSSERAND – Caisse des Dépôts et Consignations**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
SEM Régionale des Pays de la Loire, Administrateur  
Alter Cités / Alter Eco, Administrateur  
Loire Océan Développement, Administrateur  
Nantes Métropole Habitat (OPH-EPIC), Administrateur personne qualifiée

**Yann TRICHARD – Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes Saint-Nazaire**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
CCI de Nantes, Président  
Syndicat Mixte Atlanpole, Administrateur  
Exponantes, Administrateur  
AGO – Aéroport du Grand Ouest, Administrateur  
Grand Port Maritime Nantes St-Nazaire, Administrateur  
Agence Nantes St-Nazaire, Administrateur  
ACCIM – CCI Métropolitaines, Vice-Président  
Audencia, Administrateur  
Ecole de Design, Administrateur  
Association de gestion de la Maison de l'Apprentissage de St-Nazaire, Président  
Fairbooking, Président  
Syd Groupe Sarl, co-gérant  
IMMOYA Sarl, gérant  
SCI La Rabotière co-gérant / SCI La Rabotière Entrepôt co-gérant  
SCI Ardaya gérant / SCI Fanio gérant / SCI Dayana co-gérant / SCI Forum co-gérant / SCI Exapole F gérant / SCI Le Prato gérant / SCI Loire gérant / SCI YY gérant / SCI ANYA co-gérant / SCI 41 BOUGAINVILLE gérant / SCI MARCONI gérant  
BLACKMEAL CANADA Inc. (société canadienne) administrateur / HYBRIDELEC Sarl gérant / SPEAKYLINK Sa (anciennement SYD CRC) Président / BLACKMEAL Sas actionnaire indirect  
HODEPAR Sarl associé indirect / HTIR Sarl associé indirect / UCCELLO Sarl associé indirect / MOVENTES Sas actionnaire indirect  
SYD CONSEIL Sas actionnaire indirect / SYD CRM & APPS Sarl associé direct et indirect / SYD IC Sas actionnaire indirect / FACTORY GROUP Sas actionnaire indirect / SYD IM Sarl actionnaire indirect / SYD INTEGRATION Sas actionnaire direct et indirect / SYD VISUAL EXPERIENCE actionnaire indirect / SCI HTYMO associé indirect / SCI SAINT HERBLAIN LA RABOTIERE CRECHE 44 associé indirect

**Denis CAILLE – La Cité, Le centre des congrès de Nantes**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
Association loi 1901 CCO Centre de Communication de l'Ouest, Administrateur  
SPL La Cité Le centre des congrès, Directeur Général  
Association Ouest Congrès, Membre/Administrateur

**Jacques DAGAULT – CREA**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Président

**Xavier BOQUIEN – CREA**

SAEML La Folle Journée, Administrateur  
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Trésorier  
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Administrateur et Trésorier

# Annexe 3

## Résultats des 5 derniers exercices

### Résultat des 5 derniers exercices

<i>Date d'arrêté</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>30/06/2021</i>
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
<b>Capital social</b>	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
<b>Nombre d'actions</b>					
- ordinaires	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
- à dividende prioritaire					
<b>Nombre maximum d'actions à créer</b>					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	3 090 633	3 039 341	3 167 186	3 262 579	603 367
<b>Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions</b>	-350 841	54 995	116 481	222 575	233 949
<b>Impôts sur les bénéfices</b>					
<b>Participation des salariés</b>					
<b>Dot. Amortissements et provisions (reprises déduites)</b>	13 296	28 816	39 487	115 797	491 830
<b>Résultat net</b>	-364 137	26 179	76 994	106 778	-257 881
<b>Résultat distribué</b>					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
<b>Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions</b>	-23,77	5,10	7,77	14,84	15,59
<b>Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions</b>	-24,28	1,75	5,13	7,12	-17,19
<b>Dividende attribué</b>					
<b>PERSONNEL</b>					
<b>Masse salariale (incluant les artistes)</b>	605 661	556 304	702 800	710 147	301 186
<b>Charges sociales</b>	200 860	199 086	275 441	140 843	93 420

**EXTRAIT**

## SPL CITÉ INTERNATIONALE DES CONGRES



## RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL 2021

# **SPL CITE INTERNATIONALE DES CONGRES**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SPL CITE DES CONGRES 2021**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ETAT CIVIL

#### Société Publique Locale La Cité Internationale des Congrès

Siège social :	5 rue de Valmy - BP 24102 - 44041 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 88 20 00 / Fax 02 51 88 20 20
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 381 053 768 00028 (code NAF : 748 J)
Date de création :	15 janvier 1991
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	Exploitation, gestion, entretien et mise en valeur des équipements constituant la Cité Internationale des Congrès
Président(e) :	Franckie TRICHET
Directeur Général :	Denis CAILLE
Commissaire aux comptes :	Cabinet SARL Robert Moné, représenté par Robert Moné,
Nombre de salariés fin 2021 :	79

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 3 810 000€

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>100,00 %</b>
Nantes Métropole	197 500	3.009.900,00 €	79,00 %
Ville de Nantes	25 000	381.000,00 €	10,00 %
Département de la Loire Atlantique	25 000	381.000,00 €	10,00 %
Région Pays de La Loire	2 500	38.100,00 €	1,00 %
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>0,00 %</b>
<b>TOTAL</b>			<b>100,00 %</b>
	<b>250 000</b>	<b>3.810.000,00 €</b>	
Nombre total d'administrateurs :	11		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	Aymeric SEASSEAU		
- dont représentant de Nantes Métropole :	Franckie TRICHET, Fabrice ROUSSEL, Bassem ASSEH, Jeanne. SOTTER, Julie LAERNOS, Laure BESLIER, Anne Sophie GUERRA, Alain VEY		

### JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation du Palais des Congrès (01/01/2012-31/12/2027)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Partenariat culturel : Saison baroque , Utopiales

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2021	3 365 427,19 € Net de taxe
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2021	148 000,00 € Net de taxe
Dernier résultat net comptable connu :	-608.985,00 Au 31/12/2021
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	0 € (encours au 31/12/21)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/21)

## Cit  Internationale des Congr s Nantes M tropole

Comptes annuels au 31 d cembre 2021

Bilan simplifi 

Compte de R sultat

ACTIF	�uro	PASSIF	�uro
Immobilisations incorporelles	75 966	Capital social	3 810 000
Immobilisations corporelles	4 842 779	R�serves	17 521
Immobilisations financi�res	6 550	Report � nouveau	588 488
<b>Total Actif immobilis� (I)</b>	<b>4 925 295</b>	R�sultat de l'exercice	-608 985
		Autres subventions d'investissement	895 320
Stocks et en-cours	444 299	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>4 702 344</b>
Cr�ances d'exploitation	1 516 357		
Autres cr�ances	-334 015	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>71 678</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>1 626 641</b>		
		<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>46 673</b>
Valeurs mobili�res de placement		Emprunts et dettes	4 778 283
Disponibilit�s	8 522 156	Fournisseurs et comptes rattach�s	1 817 273
<b>Total Tr�sorerie (III)</b>	<b>8 522 156</b>	Dettes fiscales et sociales	1 104 703
		Autres dettes	13 361
		Avances et acomptes re�us	0
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>7 713 620</b>
<b>Comptes de r�gularisation (IV)</b>	<b>210 771</b>	<b>Comptes de r�gularisation (V)</b>	<b>2 760 549</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>15 284 863</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>15 284 863</b>

POSTES	�uro
Total des produits d'exploitation	9 855 097
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	10 582 177 4 748 552
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-727 080</b>
Total des produits financiers	1 722
Total des charges financi�res	3 007
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 285</b>
Total des produits exceptionnels	135 905
Total des charges exceptionnelles	16 825
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>119 080</b>
Participation des salari�s aux r�sultats	0
Imp�ts sur les b�n�fices	-300
Perte support�e ou b�n�fice transf�r� (-)	0
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-608 985</b>

**Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqu s sous r serve d' tre approuv s lors de l'Assembl e G n rale de la SPL

## **SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SPL CITE DES CONGRES AU COURS DE L'ANNEE 2021**

### **Administrateurs Nantes Métropole**

- Frankie TRICHET (président)
- Fabrice ROUSSEL
- Bassem ASSEH
- Jeanne SOTTER
- Julie LAERNOS
- Laure BESLIER
- AnneSophie GUERRA
- Alain VEY

### **Administrateurs Ville de Nantes**

- Aymeric SEASSEAU

### **Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration**

#### **➤ Conseil d'Administration du 12 mai 2021 :**

- Accueil d'un nouvel administrateur pour la Région des Pays de la Loire
- Adoption du procès-verbal du CA du 1er décembre 2020
- Point de situation de l'entreprise pour 2021
- Les projets engagés depuis le dernier CA de décembre 2020
- Information sur le plan de relance 2021-2024
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
  - Approbation du projet de rapport de gestion 2020 et arrêté des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020
  - Adoption des projets de résolution pour l'Assemblée Générale Ordinaire
  - Proposition de l'ordre du jour et fixation de la date d'Assemblée Générale Ordinaire et de la prochaine CAO de la SPL La Cité, le centre des congrès de Nantes
- Autorisation de conventions réglementées
- Point divers et questions diverses

#### **➤ Conseil d'Administration du 3 décembre 2021 :**

- *Accueil d'un nouvel administrateur du Département de Loire-Atlantique*
- *Accueil d'un nouvel administrateur de la Région des Pays de la Loire*
- Adoption du procès-verbal du CA du 12 mai 2021
- Point sur le plan de Relance Stratégique 2021 à 2024
- Les orientations du plan de relance 2021-2022
- Bilan et perspectives :
  - La Folle Journée de Nantes
  - Remboursement PGE
  - Atterrissage prévisionnel 2021
  - Budget 2022
  - Tarifs 2022
  - Affectation du compte conventionnel
- Autorisations de conventions réglementées
- Points divers: actualités de l'entreprise
  - Questions diverses

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 75% au CA du 12/05/21 et 62,5% au CA du 03/12/21**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 100%**

Jetons de présence pour Nantes Métropole : néant

Jetons de présence pour la Ville de Nantes : néant

<p><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LA CITE DES CONGRES AU COURS DE L'EXERCICE 2021</b></p>
---

Contrôles sur exercice 2021 : Néant

ANNEXES

 **Important :** L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2021

Rapport de gestion provisoire du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale -  
exercice 2021

# Bilan Actif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 31/03/22

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 559		14 559	14 559
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	718 322	656 915	61 407	88 350
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>732 881</b>	<b>656 915</b>	<b>75 966</b>	<b>102 909</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 897	4 646	1 252	1 369
Autres immobilisations corporelles	15 266 267	10 919 755	4 346 512	4 659 691
Immobilisations en cours	495 016		495 016	106 370
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>15 767 180</b>	<b>10 924 400</b>	<b>4 842 779</b>	<b>4 767 430</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 550		3 550	3 550
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 550</b>		<b>6 550</b>	<b>6 550</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>16 506 610</b>	<b>11 581 315</b>	<b>4 925 295</b>	<b>4 876 889</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	43 817		43 817	41 792
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	337 164		337 164	
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	66 897	3 579	63 318	
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>447 878</b>	<b>3 579</b>	<b>444 299</b>	<b>41 792</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	25 702		25 702	19 454
Créances clients et comptes rattachés	1 490 655		1 490 655	357 743
Autres créances	(334 015)		(334 015)	1 744 600
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>1 182 342</b>		<b>1 182 342</b>	<b>2 121 798</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				1 002 502
Disponibilités	8 522 156		8 522 156	3 942 368
Charges constatées d'avance	210 771		210 771	233 317
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>8 732 927</b>		<b>8 732 927</b>	<b>5 178 187</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 363 148</b>	<b>3 579</b>	<b>10 359 569</b>	<b>7 341 776</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>26 869 758</b>	<b>11 584 894</b>	<b>15 284 864</b>	<b>12 218 665</b>

# Bilan Passif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 31/03/22

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 3 810 000	3 810 000	3 810 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	17 521	17 521
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	588 488	711 243
<b>Résultat de l'exercice</b>	(608 985)	(122 755)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>3 807 024</b>	<b>4 416 009</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	895 320	1 017 771
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 702 344</b>	<b>5 433 780</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	71 678	102 615
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>71 678</b>	<b>102 615</b>
Provisions pour risques	400	
Provisions pour charges	46 273	46 740
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>46 673</b>	<b>46 740</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	3 065	3 065
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 403 923	2 764 961
Emprunts et dettes financières divers	371 294	654 985
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>4 778 283</b>	<b>3 423 012</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 817 273	979 311
Dettes fiscales et sociales	1 104 703	1 000 690
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 361	178 903
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>2 935 337</b>	<b>2 158 904</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	2 750 549	1 053 615
<b>DETTES</b>	<b>10 464 169</b>	<b>6 635 530</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 284 864</b>	<b>12 218 665</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 31/03/22

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	68		68	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 707 162	12 506	4 719 668	3 643 916
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>4 707 229</b>	<b>12 506</b>	<b>4 719 735</b>	<b>3 643 916</b>
Production stockée			337 164	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 300 619	4 744 696
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			159 548	175 046
Autres produits			338 030	238
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 855 097</b>	<b>8 563 895</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			58 400	
Variation de stock de marchandises			(52 094)	
Achats de matières premières et autres approvisionnement			8 665	
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(2 025)	2 706
Autres achats et charges externes			4 637 421	3 831 763
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>4 650 367</b>	<b>3 834 469</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			440 264	507 286
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			3 398 530	3 051 131
Charges sociales			1 350 022	737 390
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>4 748 552</b>	<b>3 788 522</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			637 481	626 473
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 579	
Dotations aux provisions pour risques et charges			27 067	26 667
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>668 127</b>	<b>653 139</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			74 867	58 387
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>10 582 177</b>	<b>8 841 803</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(727 080)</b>	<b>(277 907)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 31/03/22

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(727 080)</b>	<b>(277 907)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 722	12 176
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 722</b>	<b>12 176</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 790	3 512
Différences négatives de change	217	392
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>3 007</b>	<b>3 904</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 284)</b>	<b>8 273</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(728 364)</b>	<b>(269 635)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73 264	117 477
Produits exceptionnels sur opérations en capital	62 641	4 200
Reprises sur provisions et transferts de charges		24 870
	<b>135 905</b>	<b>146 547</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 411	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 414	8 047
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		20
	<b>16 825</b>	<b>8 067</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>119 080</b>	<b>138 480</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(300)	(8 400)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 992 724</b>	<b>8 722 618</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>10 601 709</b>	<b>8 845 373</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(608 985)</b>	<b>(122 755)</b>

# Immobilisations

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 31/03/22

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	734 435		4 046
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>734 435</b>		<b>4 046</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 298		599
Installations générales, agencements et divers	2 000		
Matériel de transport	82 430		35 753
Matériel de bureau, informatique et mobilier	479 557		38 914
Emballages récupérables et divers	15 118 922		616 565
Immobilisations corporelles en cours	106 370		388 646
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>15 794 577</b>		<b>1 080 477</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts et autres immobilisations financières	3 550		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 550</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 535 562</b>		<b>1 084 523</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		5 601	732 881	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>5 601</b>	<b>732 881</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			5 897	
Inst. générales, agencements et divers			2 000	
Matériel de transport		29 116	89 067	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		6 509	511 962	
Emballages récupérables et divers		1 072 250	14 663 238	
Immobilisations corporelles en cours			495 016	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>1 107 875</b>	<b>15 767 180</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 000	
Prêts et autres immo. financières			3 550	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>6 550</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 113 476</b>	<b>16 506 611</b>	

# Amortissements

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 31/03/22

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	631 526	30 990	5 601	656 915
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>631 526</b>	<b>30 990</b>	<b>5 601</b>	<b>656 915</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 930	716		4 646
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	35 128	21 467	16 742	39 853
Mat. de bureau, informatique et mobil.	327 523	79 023	6 469	400 077
Emballages récupérables et divers	10 660 566	891 509	1 072 250	10 479 825
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>11 027 147</b>	<b>992 714</b>	<b>1 095 460</b>	<b>10 924 401</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 658 673</b>	<b>1 023 704</b>	<b>1 101 061</b>	<b>11 581 316</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Provisions Inscrites au Bilan

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 31/03/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	46 740	400	468	400           46 273
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>46 740</b>	<b>400</b>	<b>468</b>	<b>46 673</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 873	3 579	2 873	3 579
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>2 873</b>	<b>3 579</b>	<b>2 873</b>	<b>3 579</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>49 613</b>	<b>3 979</b>	<b>3 340</b>	<b>50 252</b>
----------------------	---------------	--------------	--------------	---------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 31/03/22

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 550		3 550
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>3 550</b>		<b>3 550</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 490 655	1 490 655	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 100	5 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	64 145	64 145	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	229 491	229 491	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	109 863	109 863	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	(742 614)	(742 614)	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>1 156 640</b>	<b>1 156 640</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	210 771	210 771	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 370 961</b>	<b>1 367 411</b>	<b>3 550</b>
----------------------	------------------	------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 065		3 065	
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 403 923		4 403 923	
Emprunts et dettes financières divers	21 846		21 846	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 817 273	1 817 273		
Personnel et comptes rattachés	496 915	496 915		
Sécurité sociale et autres organismes	376 945	376 945		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	127 532	127 532		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	103 311	103 311		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	349 448	349 448		
Autres dettes	13 361	13 361		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 750 549	2 750 549		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 464 169</b>	<b>6 035 334</b>	<b>4 428 834</b>
----------------------	-------------------	------------------	------------------

# Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 31/03/22

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	25000	25000	25000	250000	250000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	4 719 735	3 643 916	9 997 614	10 412 587	10 311 124
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(476 317)	(48 200)	130 933	56 951	129 656
Impôts sur les bénéfices	(300)	(8 400)	2 775	(17 730)	(26 568)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(608 985)	(122 755)	76 787	177 239	89 306
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(19)	(2)	5	0	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(24)	(5)	3	1	0
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	91	87	103	102	100
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 398 530	3 051 131	3 912 499	4 286 244	4 151 364
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 235 535	647 694	1 699 451	1 987 601	1 777 914

# Rapport de gestion

Exercice 2021







# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Informations économiques.....</b>	<b>5</b>
1	Activité - DSP Cité .....	5
1	Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions) .....	6
-	Manifestations économiques Accueil .....	6
-	Productions et ingénierie de manifestations .....	8
2	Secteur culturel.....	8
-	Tourneurs et autres acteurs locaux .....	9
-	Partenaires culturels .....	9
-	La Cité : Acteur de la politique culturelle .....	10
3	Autres activités .....	11
4	Soutiens aux manifestations .....	12
5	Indicateurs globaux d'activité .....	14
2	Charges de structure – Autres Postes .....	15
1	Maintenance du bâtiment et Energie .....	16
2	Promotion – Communication .....	16
3	Autres achats .....	16
4	Personnel .....	17
5	Impôts et taxes .....	17
6	Amortissements .....	17
3	Participation Nantes Métropole .....	17
4	Autres éléments .....	18
5	Compte Conventionnel.....	18
6	Impôts - Crédit d'impôts.....	19
7	Résultat.....	19
8	Patrimoine .....	21
1	Investissements réalisés par La Cité.....	21
2	Investissements réalisés par Nantes Métropole .....	23
3	Investissements réalisés dans le cadre de la Digitalisation .....	23
9	Budget Prévisionnel 2022 .....	25
10	Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2021 .....	26
11	Activité en matière de recherche et développement .....	26
12	Indicateurs de performance - Pilotage du Plan de Relance .....	27
	Axe 1 : Une Cité socialement et écologiquement responsable .....	27
	Axe 2 : Une Cité ouverte à toutes et tous .....	28
	Axe 3 : Une Cité collaborative et rayonnante .....	30
	Axe 4 : Une Cité audacieuse et innovante .....	32
	Axe 5 : Une Cité performante .....	35
<b>2</b>	<b>Informations juridiques.....</b>	<b>36</b>
1	Sociétés contrôlées.....	36
2	Participation des salariés au capital.....	36
3	Présentation des comptes annuels.....	36
4	Affectation du résultat.....	36
5	Rappel des dividendes distribués .....	37
6	Observations du comité social et économique .....	37
7	Charges fiscalement non déductibles et charges réintégré suite à un redressement fiscal .....	37
8	Prises de participation ou de contrôle.....	37
9	Contrôle du commissaire aux comptes.....	37
10	Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices .....	37
<b>3</b>	<b>Informations sociales, sociétales et environnementales .....</b>	<b>37</b>
1	Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse .....	37
<b>4</b>	<b>Informations Diverses .....</b>	<b>37</b>
1	Délais de paiement clients et fournisseurs .....	37
2	Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier.....	39





# RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**Chers actionnaires,**

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

## 1 Informations économiques

### 1 Activité - DSP Cité

#### Synthèse du compte de résultat

##### Introduction

Le budget 2021 a été construit peu de temps avant l'annonce du gouvernement du second confinement. Les données chiffrées présentées lors du Conseil d'Administration de décembre 2020 sont dès lors assez éloignées du réel 2021.

Montants en milliers d'€uro HT	2020		2021		
	Bilan	Budget	Bilan	Ecart Bilan Budget	Ecart Bilan Budget en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 174</b>	<b>5 740</b>	<b>3 319</b>	<b>-2 421</b>	<b>-42%</b>
<b>Secteur Economique</b>	<b>1 689</b>	<b>5 347</b>	<b>2 876</b>	<b>-2 470</b>	<b>-46%</b>
<b>Total Mice Accueil</b>					
Congrès, conventions, salons	744	3 770	1 722	-2 049	-54%
Evénements d'entreprises	303	731	539	-192	-26%
Salons - showroom	156	500	346	-155	-31%
Evénements Institutionnels	486	345	270	-75	-22%
<b>Productions économiques</b>	<b>485</b>	<b>393</b>	<b>443</b>	<b>50</b>	<b>13%</b>
<b>Secteur Culturel</b>	<b>2 036</b>	<b>3 128</b>	<b>2 406</b>	<b>-722</b>	<b>-23%</b>
Locations Culturelles : tourneurs	356	829	590	-240	-29%
Partenaires Culturels : ONPL, Folle Journée	1 029	723	408	-316	-44%
Productions Culturelles	651	1 575	1 409	-167	-11%
<b>Espace Entreprises et divers</b>	<b>312</b>	<b>209</b>	<b>223</b>	<b>14</b>	<b>7%</b>
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>4 522</b>	<b>9 077</b>	<b>5 948</b>	<b>-3 128</b>	<b>-34%</b>
Soutien aux manifestations	-373	-868	-458	410	-47%
Coûts directs Manifestations	-2 165	-3 724	-2 687	1 036	-28%
<b>Marge brute</b>	<b>1 983</b>	<b>4 485</b>	<b>2 803</b>	<b>-1 682</b>	<b>-38%</b>



Montants en milliers d'€uro HT	2020		2021		
	Bilan	Budget	Bilan	Ecart Bilan Budget	Ecart Bilan Budget en %
<b>Charges de structure</b>	<b>-6 430</b>	<b>-8 964</b>	<b>-7 227</b>	<b>1 737</b>	<b>-19%</b>
Maintenance du Bâtiment - Energie	-1 396	-1 814	-1 599	215	-12%
Maintenance liée à la Digitalisation	0	0	-1	-1	
Promotion et Communication	-147	-256	-170	86	-34%
Autres Achats et services extérieurs	-651	-810	-653	157	-19%
Personnel	-3 192	-4 898	-3 658	1 239	-25%
Digitalisation	-67	-84	-76	8	-10%
Autres Impôts & Taxes	-380	-417	-314	104	-25%
Dotations aux amortissements	-630	-654	-631	23	-3%
Dotations aux provisions - reprises - autres charges	33	-30	-125	-95	316%
<b>Résultat Exploitation (hors participation NM)</b>	<b>-4 447</b>	<b>-4 479</b>	<b>-4 424</b>	<b>55</b>	<b>-1%</b>
Participation Nantes Métropole - Subvention exceptionnelle	4 005	3 047	3 042	-5	0%
Aide gouvernementale	184	0	521	521	
Résultat financier	9	0	-13	-13	
Résultat exceptionnel / Exercice antérieur	118	24	264	239	980%
<b>RESULTAT DSP</b>	<b>-131</b>	<b>-1 407</b>	<b>-609</b>	<b>798</b>	<b>-57%</b>
<b>Compte conventionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Impôt Société</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Crédit d'impôts</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>-123</b>	<b>-1 407</b>	<b>-609</b>	<b>798</b>	<b>-57%</b>

## 1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions)

### - Manifestations économiques Accueil

La crise sanitaire qui frappe depuis près de deux ans le secteur de l'événementiel a fortement impacté le niveau d'activité du secteur Mice :

- le Chiffre d'affaires réalisé pour l'année 2021 est en retrait de près de 46% par rapport au budget
- le Chiffre d'affaires moyen a progressé depuis 2020 et se situe à 36 K€, à comparer à 26 K€ en 2020
- Peu de manifestations d'audience internationale / nationale et de gros porteurs

Le budget 2021 avait été construit de la manière suivante :

- Un portefeuille à 4 841 K€ représentant près de 120 événements
- Des affaires minutes budgétées à 613 K€,
- Des commissions pour 150 K€

Ce budget, qui s'établissait à 5 604 K€, a volontairement été minoré par prudence afin de tenir compte :

- Des travaux importants dans les salles 120, 200 et 300 et qui pouvaient occasionner des nuisances pour les organisateurs malgré les mesures prises (gestion du planning des travaux en fonction des événements, gestion des espaces, des cohabitations ...)
- Des incertitudes sur le niveau de reprise d'activité

Le budget final, présenté au Conseil d'Administration de décembre 2020, a été voté à 5 347 K€.



En 2021, le chiffre d'affaires de La Cité réalisé sur ce secteur est de 2 876 K€, avec 80 manifestations, soit un retrait de 46% par rapport au budget.

En effet :

- Seul 43% du chiffre d'affaires budgété des nouveaux clients a été réalisé

- La majeure partie des événements ont un chiffre d'affaires inférieur à celui qui était budgété (format réduit, prestations non réalisées, notamment restauration...)
- *A noter cependant, quelques belles performances sur des dossiers dont le chiffre d'affaires a quasi doublé : les « Journées de France Urbaine 2021 » et l'Assemblée Générale de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité*

Un taux de réalisation de 76% sur les clients fidèles et récurrents.

Un très faible taux de concrétisation des options à 3.5%

Un taux de 85% de réalisation des « Affaires Minutes »

Il convient malgré tout de noter que le volume d'annulation sur les nouveaux clients est inférieur à 10% ; plus de 90% des événements ont été reportés entre 2022 et 2024.

La marge brute budgétée à 3 662 K€, atteint 1 920 K€, soit une diminution de 1 742 K€, impact principalement de la forte baisse de l'activité, due à la crise sanitaire.

*A noter : le décalage des travaux des salles 200 et 300 ont engendrés des remises auprès de nos clients pour un montant de 36 K€.*

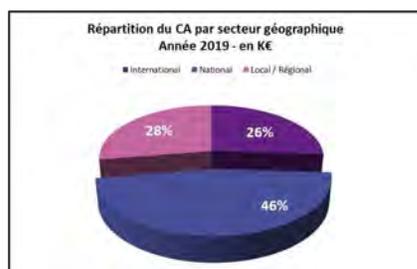
### Synthèse 2021

**80 événements accueillis sur le secteur Mice**  
**Six manifestations au chiffre d'affaires supérieur à 100 K€, représentant près de 30% du secteur**  
**Un chiffre d'affaires moyen de 36 K€.**  
**Un taux de manifestations récurrentes de 36 %**

### Répartition en nombre par taille de manifestation en chiffre d'affaires

	2018	2019	2020	2021
<b>Nombre de Manifestations</b>	<b>142</b>	<b>131</b>	<b>64</b>	<b>80</b>
Plus de 75 K€ de CA	28	24	3	13
CA. compris 26 et 75 K€	49	42	18	24
CA. compris 7.5 et 26 K€	40	44	15	18
CA inférieur à 7.5 K€	25	21	28	25
<b>Revenu moyen</b>	<b>51K€</b>	<b>48K€</b>	<b>26K€</b>	<b>36K€</b>
<b>Chiffre d'affaires total (en K€ ht)</b>	<b>7 172K€</b>	<b>6 328K€</b>	<b>1 689K€</b>	<b>2 876K€</b>

La reprise de l'activité s'est faite sentir à partir de septembre 2021. En effet, sur le 1<sup>er</sup> semestre, seules 16 manifestations se sont tenues pour un chiffre d'affaires de 228 K€. La seconde partie de l'année a généré 2 648 K€ de chiffre d'affaires (plus de 90% du CA de l'année) pour une soixantaine d'événements.



#### - Productions et ingénierie de manifestations

La Cité poursuit la production d'événements économiques en lien avec les enjeux du territoire et notamment le numérique.

L'objectif est de positionner Nantes comme une destination événementielle à l'échelle nationale et internationale et d'accroître la promotion de l'écosystème nantais sur cette filière porteuse de l'excellence du territoire.

En synthèse pour 2021 (cela concerne la production de la Digital Week) :

Productions / Ingénierie	2018	2019	2020	2021
Nombre de Manifestations	1	1	1	1
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	397 K€	427 K€	485 K€	443 K€

## 2 Secteur culturel

En 2021, le secteur culturel a également subi les effets de la crise sanitaire ; le chiffre d'affaires global est inférieur de 700 K€ par rapport au budget.

- De nombreux spectacles/concerts ont été annulés / reportés en 2022
- Une mise en place de jauges contraignantes afin de respecter les conditions sanitaires pour les concerts qui ont pu se dérouler
- Le report de la Folle Journée de janvier à mai, dans un format réduit
- Le festival Les Utopiales a pu se tenir ; en 2020, il avait été tardivement annulé



## - Tourneurs et autres acteurs locaux

Le budget de l'activité a été établi sur la base d'éléments connus à mi-octobre 2020. Cela représentait une petite centaine d'événements pour un chiffre d'affaires budgété à 829 K€.

Pour l'année 2021, le chiffre d'affaires de cette activité se situe à 590 K€, en retrait de 239 K€ par rapport au budget. Cela se décompose de la manière suivante :

- Un quart des événements budgétés se sont tenus :
  - leur chiffre d'affaires a progressé de 80% grâce à des ventes additionnelles de prestations techniques, des évolutions de jauges. Ces événements totalisent 373 K€ de chiffre d'affaires
- Trois quarts des événements budgétés n'ont pas eu lieu en 2021 :
  - 35 sont reportés sur 2022, voire 2023
  - Pour près d'une quinzaine d'entre eux, il s'agit d'options qui ne se sont pas confirmées
  - 13 ont été annulés
- des affaires minutes et des reports de 2020, confirmés après l'élaboration du budget, pour 217 K€, soit une vingtaine d'événements.

La marge brute budgétée à 564 K€ a atteint 381 K€ pour 2021. Cette baisse s'explique notamment par :

- l'impact des mesures sanitaires prises pour l'accueil du public,
- la part plus importante de version 1600 du Grand Auditorium au détriment de la version 2000 (poids du personnel inclus dans le tarif de la salle identique pour les 2 versions).

Activité Tourneurs et autres	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de spectacles	92	89	95	27	38
Nombre de représentations	100	101	112	33	50
Nombre de spectateurs	140 494	152 094	159 634	40 871	60 998
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	1 089 K€	1 143 K€	1 304 K€	356 K€	590 K€

## - Partenaires culturels

### ONPL

L'activité avec l'ONPL est également inférieure aux prévisions (274 K€ à comparer à 323 K€), mais supérieure à celle de l'année 2020 (192 K€).

Dix-huit concerts ont eu lieu au cours de l'année 2021 et rassemblé un peu plus de 20 000 spectateurs.

La marge brute est également inférieure au budget : 187 K€ à comparer à 244 K€, effet conjugué de :

- la baisse d'activité liée à la crise sanitaire
- un chiffre d'affaires incluant une majorité de versions 1600 du Grand Auditorium avec des coûts de personnel proches de ceux d'une version 2000.

### La Folle Journée

L'édition 2021 du festival a été produite par la SAEM La Folle Journée.

Dans un contexte sanitaire contraignant et perturbé par le départ de la directrice de la SAEM La Folle Journée en début d'année 2021, le festival a pu finalement se tenir au mois de mai mais en format très réduit.

Au lieu des compositeurs russes, initialement prévus, Bach et Mozart étaient les héros de cette édition 2021.

Quelques chiffres pour cette édition :

- 3 jours de festivités
- 24 concerts ont été présentés dans trois lieux différents : le Grand Auditorium de La Cité, l'Espace CIC Ouest et le Square du Lait de Mai
- 97% des billets proposés ont en effet été vendus, à des tarifs allant de 5 € à 25 €.
- 220 artistes, dont 50 de la région Pays de La Loire

La SAEML ayant été mise en sommeil en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour une durée maximale de deux années, la délégation de l'organisation du Festival a été donnée à la SPL.

### - **La Cité : Acteur de la politique culturelle**

La crise sanitaire de l'année 2021 a considérablement réduit le nombre de manifestations produites ou co-réalisées par La Cité.

Cette activité est habituellement composée de :

- Deux festivals : Les Utopiales et Atlantide
- Trois saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène et Eclats francophones
- D'événements ponctuels : le concert en octobre de l'artiste brésilien Gilberto Gil, l'accueil du festival du film espagnol

Ces événements, soutenus par La Cité, s'inscrivent dans le cadre de sa stratégie de développement en accompagnant les politiques publiques et en soutenant les acteurs culturels locaux.

### **Focus sur « Les Utopiales » et « Atlantide »**



#### **Les Utopiales**

La 22<sup>ème</sup> édition des Utopiales, Festival International de Science-Fiction de Nantes produit par La Cité s'est déroulé du 29 octobre au 1er novembre 2021, et a exploré la thématique « Transformations », en lien direct avec la crise sans précédent que notre espèce affronte actuellement.

Cette 22<sup>ème</sup> édition des Utopiales a eu la douce saveur des retrouvailles entre les équipes, les bénévoles, les invités et le public, privés l'année dernière au dernier moment de ces instants de partage, de débats, de curiosité et d'effervescence intellectuelle, après l'annulation de l'édition 2020.

Les chiffres clefs 2021 :

- Durée du festival : 4 jours
- Nombre de visiteurs : 75 000 sur les quatre jours cumulés
  - Financements : 326 K€ de subventions et partenariats dont 100 K€ de la Ville de Nantes
  - La librairie : plus de 13 000 ouvrages vendus
- La programmation :
  - Plus de 200 invités de 5 nationalités différentes
  - 154 conférences et rencontres
  - 12 enseignements à l'Université Ephémère, 3 interros surprises
  - Arts plastiques : 9 expositions (dont une au lieu unique)
  - Cinéma : 67 longs et courts métrages, conférences, séance inaugurale et remise des prix interprétées en Langue des Signes Française ; 2 ateliers d'initiations à la Langue des Signes Française

L'impact financier pour La Cité est une charge de 169 K€, compensée, exceptionnellement en 2021, par une affectation du compte conventionnel.



### Atlantide, festival des littératures de Nantes.

Inédite et singulière, la neuvième édition d'Atlantide a eu lieu en partenariat avec la Saison Africa2020 dont le Lieu Unique, co-producteur avec la Cité, est l'un des principaux Quartiers Généraux en France.

Du jeudi 17 au dimanche 20 juin, 3 459 visiteurs, dont 2 786 ont assisté aux grandes rencontres, conversations et lectures (soit une fréquentation relative aux circonstances inédites et à la programmation réduite proposée), ont construit leur propre parcours en littérature, au Lieu Unique et dans la ville.

Durant ces quatre jours, le festival a accueilli 31 invités de 20 nationalités différentes et proposé plus de 70 rendez-vous :

- 35 grandes rencontres autour d'un(-e) auteur(e) et de son œuvre ;
- 27 conversations thématiques ;
- 8 événements dédiés aux scolaires et à la littérature jeunesse ;
- 73 séances de dédicaces ;
- 1 demi-journée de formation professionnelle.

La Ville de Nantes a apporté son soutien pour 133 K€ au lieu unique.

L'impact financier pour La Cité est une charge de 17 K€, compensé exceptionnellement par une affectation du compte conventionnel.

### **3 Autres activités**

Dans le cadre de son contrat d'affermage, la gestion de l'Espace Entreprises, immeuble de bureaux situé face au Novotel, est confiée à la SPL La Cité.

Au cours de l'été 2021, des travaux, financés en grande partie par Nantes Métropole, ont été engagés :

- Dans l'espace D0 afin d'accueillir le futur « café co-working »
- Les équipes de Nantes Métropole qui occupaient les niveaux 2 et 4 ont quitté les locaux fin juin en prévision des travaux pour la transformation du lieu en un hôtel d'entreprises et la création d'un espace « Showroom ».

Les occupants sont :

- L'Orchestre National des Pays de la Loire, au 1<sup>er</sup> niveau
- Le pôle d'Evaluation des Politiques Publiques (Ville de Nantes et Nantes Métropole) occupait le niveau 2 jusqu' à fin juin
  - ↳ A partir du mois d'octobre, les équipes de la Folle Journée ont occupé une partie de ce niveau
- L'intégralité du niveau 3 est occupée par les équipes de La Cité
- La Direction du Cycle de l'Eau de Nantes Métropole a occupé le niveau 4 jusqu'à fin juin également, remplacé momentanément par le Centre de Communication de l'Ouest (CCO) et par Le Conseil de Développement de Nantes Métropole, suite aux travaux de rénovation de la Tour de Bretagne.

Cette activité a dégagé en 2021 un chiffre d'affaires de 197 K€ (y compris refacturation de charges locatives).

A cela s'ajoute des produits annexes pour 26 K€ (redevance de téléphonie, copieurs, affranchissement, commissions...).

Le chiffre d'affaires de ce poste s'élève à 223 K€ au 31 décembre 2021.



#### 4 Soutiens aux manifestations

Depuis l'élaboration budgétaire 2009, une ligne spécifique nommée « soutiens aux manifestations » a été mise en place afin de mettre en évidence le soutien financier apporté par La Cité sur certaines manifestations. Cette ligne vient en déduction de la marge brute, afin de permettre une lecture cohérente du niveau d'activité. En contrepartie, les prestations de La Cité sont entièrement valorisées.

Pour l'année 2021, ces soutiens sont nettement en-deçà du niveau budgété (635 K€ à comparer à 868 K€). Ils concernent essentiellement l'activité de productions culturelles, avec notamment :

- Des soutiens accordés aux deux festivals « Utopiales » et « Atlantide » pour respectivement 519 K€ et 17 K€.
- Des soutiens apportés au concert de Gilberto Gil (coréalisation avec le lieu unique - 12 K€)
- Des soutiens sur des événements Mice récurrents, tels que le Salon des Métiers d'Art, la Nuit du Jazz
- Le soutien au Salon des Entrepreneurs n'a pas été reconduit, en raison de la réduction du format pour l'édition 2021

Exceptionnellement, les déficits des productions ont été couverts par une affectation du compte conventionnel (solde de 2018 disponible) pour un montant de 190 K€.

Le soutien à La Folle Journée, a été fortement diminué pour 2021 à hauteur de 1,5 K€ ; celui au fonds de dotation n'a pas été maintenu.

La synthèse des soutiens est la suivante :

Nom	Budget 2021				Bilan 31/12/21				Ecart /Impact financier Réalisé - Budget
	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	
Digital week	393	0	0	0	443	0	36	36	36
<b>Productions économiques</b>	<b>393</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>443</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>36</b>
2 Festival									
Atlantide	161	50	0	(50)	152	17	0	(17)	33
Utopiales	1 051	525	355	(170)	1 072	519	350	(169)	1
3 Saisons									
Parcours Jazz en Phase - Esquif	84	33	27	(6)	79	32	28	(4)	2
Parcours Jazz rdv Erdre			(5)	(5)	0	0	0	0	0
Saison baroque - sem1					0	0	0	0	5
Saison baroque - sem2	179	86	61	(25)	36	0	28	28	53
Jeunes talents francophone 1ers sem	36	29	13	(16)	16	0	12	12	12
Autres									
Gilberto Gil					29	12	16	4	4
Autres avec le LU - expo Mangasia-autres	31	20	5	(15)	0	0	0	0	15
Festival du cinema espagnol					25	17	18	1	1
Club House					0	0	(0)	(0)	(0)
Divers Grand T	33	15	5	(10)	0	0	0	0	10
Affectation compte conventionnel						(190)		190	190
<b>Productions culturelles</b>	<b>1 575</b>	<b>758</b>	<b>461</b>	<b>(297)</b>	<b>1 409</b>	<b>407</b>	<b>452</b>	<b>45</b>	<b>342</b>
Métiers d'art,		15				16			
Nuit du Jazz		19				21			
Intérêts Crédit Municipal						1			
So Nantes		5							
Colloque sur le tourisme VAN						5			
Social Change						6			
Soutien programme Ambassadeurs		1							
Partenariat FJ		50				2			
Fonds de dotation FJ		10							
Salon des entrepreneurs		11							
Autres soutiens	0	110	0	0	0	51	0	0	
<b>Budget pluriannuel</b>	<b>1 968</b>	<b>868</b>	<b>461</b>	<b>(297)</b>	<b>1 852</b>	<b>458</b>	<b>487</b>	<b>81</b>	<b>378</b>



## Synthèse de l'activité – Chiffre d'affaires et Marge Brute

	2019	2020	2021		Ecart Réalisé - Budget
	Bilan	Bilan	Budget voté	Bilan 2021	
<b>Chiffre d'affaires dont soutien</b>					
<b>Manifestations économiques</b>	<b>6 756</b>	<b>2 174</b>	<b>5 740</b>	<b>3 319</b>	<b>-2 421</b>
<b>Accueil Mice</b>	<b>6 328</b>	<b>1 689</b>	<b>5 347</b>	<b>2 876</b>	<b>-2 470</b>
- Congrès, Congrès expos	3 404	744	3 770	1 722	-2 049
- Evénements d'entreprises	1 949	303	731	539	-192
- Salons, showroom	520	156	500	346	-155
- Evénements institutionnels	456	486	345	270	-75
<b>Production &amp; Ingénierie de manifestations</b>	<b>427</b>	<b>485</b>	<b>393</b>	<b>443</b>	<b>50</b>
<b>Manifestations culturelles</b>	<b>4 227</b>	<b>2 036</b>	<b>3 128</b>	<b>2 406</b>	<b>-722</b>
- Locations culturelles : tourneurs	1 304	356	829	590	-240
- Locations culturelles : ONPL	480	192	323	274	-49
- Folle journée	812	837	400	133	-267
- Productions culturelles	1 631	651	1 575	1 409	-167
<b>Espace Entreprises &amp; divers</b>	<b>300</b>	<b>312</b>	<b>209</b>	<b>223</b>	<b>14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 284</b>	<b>4 522</b>	<b>9 077</b>	<b>5 948</b>	<b>-3 128</b>
<b>TOTAL COUTS DIRECTS</b>	<b>-4 389</b>	<b>-2 165</b>	<b>-3 724</b>	<b>-2 687</b>	<b>1 036</b>
<b>TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien</b>	<b>6 894</b>	<b>2 357</b>	<b>5 353</b>	<b>3 261</b>	<b>-2 092</b>
<i>Soutiens aux manifestations productions culturelles</i>	-720	-283	-758	-407	351
<i>Soutiens aux manifestations autres</i>	-181	-90	-110	-51	59
<b>TOTAL MARGE BRUTE</b>	<b>5 993</b>	<b>1 984</b>	<b>4 485</b>	<b>2 803</b>	<b>-1 682</b>

	2019	2020	2021		Ecart Réalisé - Budget
	Bilan	Bilan	Budget voté	Bilan 2021	
<b>Marge Brute</b>					
<b>Manifestations économiques</b>	<b>4 384</b>	<b>1 126</b>	<b>3 662</b>	<b>1 956</b>	<b>-1 707</b>
<b>Accueil Mice</b>	<b>4 362</b>	<b>1 074</b>	<b>3 662</b>	<b>1 920</b>	<b>-1 743</b>
- Congrès, Congrès expos	2 330	407	2 583	1 146	-1 437
- Evénements d'entreprises	1 387	215	501	375	-126
- Salons, showroom	360	113	343	243	-100
- Evénements institutionnels	285	339	236	156	-80
<b>Production &amp; Ingénierie de manifestations</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>36</b>
<b>Manifestations culturelles</b>	<b>2 256</b>	<b>970</b>	<b>1 519</b>	<b>1 118</b>	<b>-401</b>
- Locations culturelles : tourneurs	871	229	564	381	-183
- Locations culturelles : ONPL	336	141	244	187	-57
- Folle journée	523	504	250	98	-152
- Productions culturelles	526	97	461	452	-9
<b>Espace Entreprises &amp; divers</b>	<b>254</b>	<b>261</b>	<b>171</b>	<b>187</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 894</b>	<b>2 357</b>	<b>5 353</b>	<b>3 261</b>	<b>-2 092</b>
<i>Soutiens aux manifestations</i>	-901	-373	-868	-458	410
<b>TOTAL MARGE BRUTE totale</b>	<b>5 993</b>	<b>1 984</b>	<b>4 485</b>	<b>2 803</b>	<b>-1 682</b>

Depuis près de deux ans, la crise sanitaire a fortement dégradé l'activité du secteur de l'événementiel.

En 2021, si peu d'événements se sont tenus au cours du premier semestre, la reprise s'est fait sentir à partir du mois de septembre.

La perte de marge brute subie par la Cité s'élève à 1,7 M€ par rapport au budget.

## 5 Indicateurs globaux d'activité

La crise sanitaire qui a touché de plein fouet le secteur de l'événementiel depuis mars 2020, a fortement impacté les indicateurs globaux d'activité. La Cité, directement impactée par cette crise voit ses indicateurs s'effondrer depuis 2020. Toutefois, on peut noter une légère hausse pour l'année 2021, traduisant ainsi la reprise amorcée à l'automne et malgré l'arrivée de la 5<sup>ème</sup> vague.

### Journées-congressistes et spectateurs en 2021

La Cité a accueilli plus de 62 500 journées-congressistes en 2021, en progression par rapport à 2020 (41 000), impact de la reprise entamée à partir de septembre (en 2019, ce montant était de 160 000).

Le nombre de spectateurs pour l'ensemble de l'activité culturelle se situe à près de 170 000, en baisse par rapport à l'année 2020 :

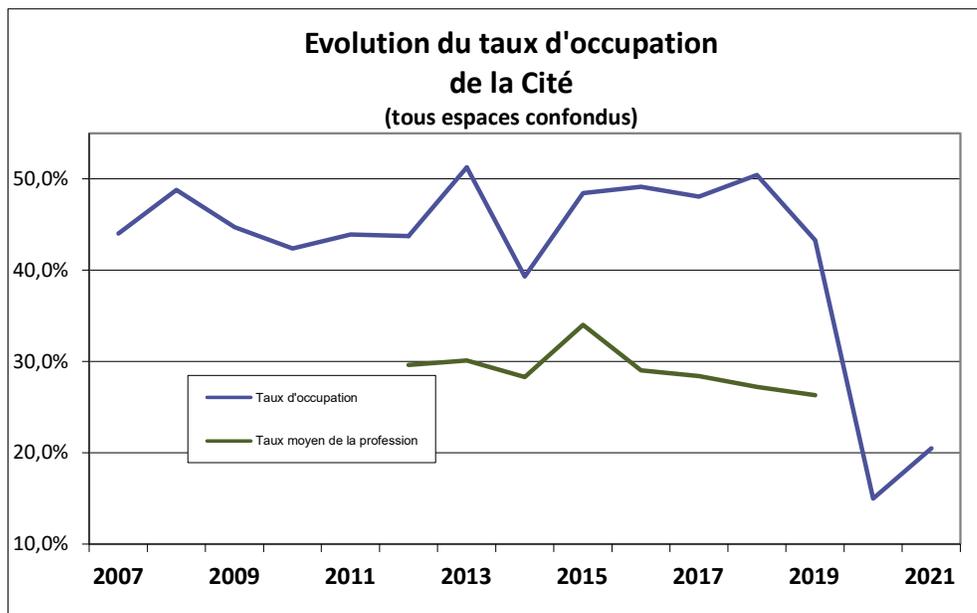
- Les Utopiales ont été annulées à la dernière minute en 2020 ; en 2021, près de 75 000 visiteurs ont participé au Festival
- En 2020, la Folle Journée programmée avant la crise sanitaire avait rassemblé 140 000 spectateurs ; en 2021, son format a été fortement réduit et a réuni un peu plus de 9 000 spectateurs

*A noter : ce chiffre ne tient pas compte des visiteurs du Festival Atlantide au lieu unique : 3 459*

### Évolution du taux d'occupation de La Cité

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux d'occupation, toutes activités confondues, de La Cité de 2007 à 2021.

Le taux d'occupation de 2021 se situe à 21%, toujours en net retrait par rapport à 2019 (43%), impact direct de la crise sanitaire, mais en légère hausse par rapport à 2020.



A noter : La Cité disposait jusqu'en 2019 d'un taux d'occupation très élevé au regard de la moyenne des sites de congrès/expositions en France.

Compte tenu de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de publications depuis 2020 sur le taux d'occupation en France.

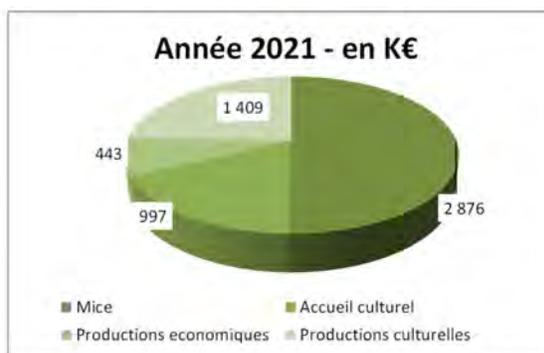
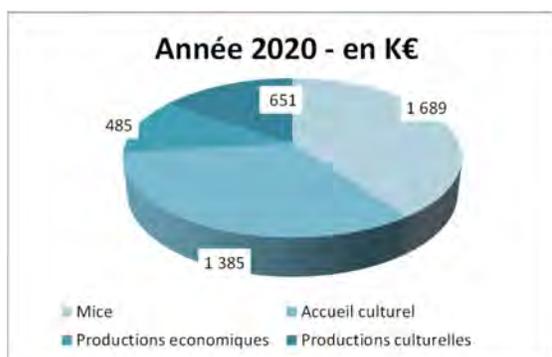
## Retombées économiques

Les retombées économiques se calculent en deux temps :

- L'impact économique direct qui dépend complètement de l'ensemble des achats et investissements réalisés par La Cité :
  - En augmentation de près de 23 % par rapport à 2020 grâce à la reprise de l'activité et un impact moindre de la crise sanitaire en 2021
- L'impact économique indirect calculé à partir des dépenses effectuées par les congressistes :
  - en augmentation de 37 % par rapport à 2020 ; en effet, en 2021, 26 manifestations d'audience internationale et nationale se sont tenues contre 13 en 2020 (audiences qui génèrent le plus de retombées économiques)

**Le montant des retombées économiques, selon le calcul de France Congrès, de l'activité de La Cité s'élève à 43 M€ pour l'année 2021 et représente un nombre d'emplois induits de 406 personnes.**

### Répartition du chiffre d'affaires en 2020 et 2021



## 2 Charges de structure – Autres Postes

La maîtrise des charges de structure reste un objectif permanent pour la Cité.

Le contexte sanitaire de l'année 2021 impactant fortement le niveau d'activité, a contraint La Cité à s'interroger sur son niveau de charges et de procéder à des arbitrages. Différents dispositifs d'aides de l'Etat sont venus compléter cette stratégie et aider à leur baisse significative.

Le niveau global des dépenses de structure a diminué de près de 1,8 M€ en 2021, par rapport au montant budgété.

## 1 Maintenance du bâtiment et Energie

Ce poste « maintenance du bâtiment et énergie » est inférieur de 215 K€ par rapport au budget et s'élève à 1 599 K€. Cette baisse est principalement due à :

- La fermeture du bâtiment au cours de l'année 2021, a permis de réaliser des économies de près de 24% sur le poste « fluides », soit 112 K€.
- Des négociations ont été menées avec nos prestataires principaux afin d'ajuster le niveau des contrats. Ainsi près de 91 K€ ont été économisés.
- Les enveloppes dédiées pour les dépenses d'entretien ont été diminuées en cours d'année. Ainsi, les dépenses sur ces postes se sont réduites de 71 K€ en 2021
- A noter cependant : une augmentation des dépenses de nettoyage pour un montant de 75 K€ en raison :
  - ↳ - un entretien régulier effectué pendant les périodes de fermeture (dépense conservée sur les charges de structure)
  - ↳ - des travaux de rénovation des salles 150-200 et 300 ayant nécessité un nettoyage important avant la reprise de l'exploitation

## 2 Promotion – Communication

Ce poste est inférieur de 86 K€ à l'enveloppe budgétée pour 2021 : 170 K€ à comparer au budget 256 K€.

La fermeture de La Cité et des activités liées à l'évènementiel a stoppé la mise en œuvre de nombreuses actions de communication :

- Les opérations de relations publiques n'ont pu se tenir telles qu'un éductour Hellfest, La Folle Journée
- Les workshops ont également été annulés : Heavent Meeting à Cannes, ICCA à Ljubljana,
- Pas de participation de La Cité au salon IBTM à Barcelone

Des actions ont malgré tout été menées au cours de l'année 2021 :

- La soirée Ambassadeurs à la Galerie des Machines
- L'animation du Club Ambassadeur
- Une soirée sur Paris « Hellfest Corner » (report 2020)
- Une opération à l'Opéra Garnier (report 2020)
- Des reportages photos
- La création et impression de la plaquette « Horizons 2024 »
- Des goodies
- Des dépenses autour de la stratégie digitale
- Des insertions dans la presse professionnelle nationale et internationale (Green Touch French Touch, Meet and Travel Mag, Boadroom avec Atout France), de la veille médias

## 3 Autres achats

Le poste est très inférieur au niveau budgété (gain de 157 K€).

La fermeture du bâtiment, les périodes de confinement et la mise en activité partielle de nombreux salariés ont permis de réduire fortement les dépenses sur ce poste budgétaire.

Cela concerne principalement :

- L'impossibilité de se déplacer pendant plusieurs mois a par voie de conséquence, diminué de près de 44 K€ les enveloppes dédiées aux frais de déplacements, missions, et réceptions ainsi que les inscriptions aux rencontres professionnelles
- Des économies réalisées sur les postes de téléphonie, fournitures de bureau et informatique, copieurs, documentations (-34 K€)
- Des avoirs obtenus sur les cotisations auprès d'organismes de la profession, tels que Ouest Congrès, Atout France (-11 K€)
- Des dépenses moins élevées que budgétées sur les postes honoraires (-15 K€) et sur des lignes informatiques - prestations et licences- (- 55 K€)
- Quelques dépenses complémentaires liées au personnel (parking, externalisations de la paye, renfort de personnel ..) minorent de 22 K€ ces économies

## 4 Personnel

Le poste Personnel se situe à niveau nettement inférieur à celui budgété (3 658 K€ contre un budget à 4 898 K€, soit une économie de 1 240 K€).

Ce niveau d'économies s'explique par :

- La mise en place de l'activité partielle suite à la crise sanitaire s'est poursuivie au cours de l'année 2021
- les exonérations et les aides aux paiement dont La Cité a bénéficié sur les cotisations patronales
- le décalage de certains recrutements et le non remplacement de certains postes

## 5 Impôts et taxes

Ce poste est en-dessous du niveau budgété avec un réel de 314 K€ pour un budget à 417 K€.

La forte diminution d'activité a nettement impacté à la baisse le niveau de la Contribution Economique Territoriale (-155 K€), compensé partiellement par une augmentation de la taxe sur les salaires (+60 K€), liée à un ratio dépendant du niveau de chiffre d'affaires (augmentation de la taxe si ce dernier est en baisse).

Les autres postes sont globalement au niveau des enveloppes budgétées.

## 6 Amortissements

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été élaboré pour l'année 2021. Malgré la crise sanitaire, de nombreux projets ont été menés au cours de l'année, parmi lesquels :

- Les chaises des salles 150,200 et 300
- Le bandeau lumineux Parvis Nord
- L'écran arrière 450
- Des écrans pour les salles 150,200 et 300
- Des praticables
- Des acquisitions d'ordinateurs portables afin de favoriser le télétravail

L'écart des dotations avec le budget provient notamment de reports suite à des arbitrages de la direction et décalages dans le temps de la mise en œuvre de certains investissements (report de l'investissement des banques d'accueil et tribunes orateur, travaux son et lumière des salles 150,200 et 300 dont la réception se fera en 2022...).

Cela représente un montant de 631 K€ pour un budget établi à 654 K€, soit un gain de 23 K€.

*A noter : les montants sont exprimés nets de subvention d'investissement et d'affectation de compte conventionnel. Les investissements réalisés sont décrits page 21*

## 3 Participation Nantes Métropole

La contribution forfaitaire annuelle attribuée par Nantes Métropole à La Cité au titre du fonctionnement est instituée par l'article 22 du contrat de délégation de service public.

Pour l'année 2021, la subvention versée par Nantes Métropole est de 3 042 K€, déterminée par l'avenant 11.

## 4 Autres éléments

### Aide gouvernementale :

Depuis le début de la crise sanitaire, l'État et les Régions ont mis en place un Fonds de Solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques du Covid-19.

A ce titre, La Cité a bénéficié de ce dispositif et a comptabilisé un montant de 521 K€ pour l'année 2021.

### Prêt Garanti par l'Etat

La Cité a contracté un second Prêt Garanti par l'Etat (PGE) cette année à hauteur de 1 698 K€, permettant de palier aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de la crise sanitaire.

A terme, ce PGE sera soit :

- Remboursé dans son intégralité
- Transformé en prêt à rembourser sur une durée allant de 5 à 6 ans

## 5 Compte Conventionnel

### Rappel :

Le délégataire détermine, à l'issue de l'exercice comptable, son résultat de l'exercice avant impôt et hors compte conventionnel.

Dans le cas où ce résultat présenterait un solde positif, 80% de ce résultat excédentaire constitue un ajustement de la contribution prévue pour Nantes Métropole. Il est alors affecté sur un compte conventionnel et constitue une créance du délégant sur le délégataire. Cette charge est intégrée dans les comptes du délégataire pour permettre de déterminer le résultat définitif.

Lors de chaque comité de suivi, il est proposé une répartition de ce compte conventionnel selon les affectations suivantes (contrat de DSP) :

- Le soutien apporté à des manifestations économiques ou culturelles produites, cofinancées ou parrainées par le délégataire,
- Le financement d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrages du délégataire,
- Le paiement total ou partiel de la contribution financière de Nantes Métropole attribuée au titre de N+1,
- Le maintien sur le compte conventionnel.

A la suite de la proposition de répartition faite par le comité de suivi, Nantes Métropole notifie au délégataire, par courrier recommandé avec accusé de réception, la répartition du compte conventionnel qu'elle a retenue.

Ce courrier sera signé par un représentant de Nantes Métropole. A la fin normale ou anticipée de la délégation, le solde du compte conventionnel sera reversé intégralement au délégant.

Le déficit 2021 ne permet aucune affectation au compte conventionnel.

Une partie du solde disponible de 318 K€ a été affecté, en accord avec Nantes Métropole, sur les déficits des productions culturelles.

En 2021, 190 K€ ont ainsi été fléchés :

- Utopiales 169 K€
- Atlantide 17 K€
- Parcours Jazz 4 K€

<b>Solde compte conventionnel à fin Décembre 2017</b>	<b>299K€</b>
<b>Affectations 2018</b>	
Travaux non pris en compte par la PPI de Nantes Métropole	-80K€
<b>Solde disponible au 31 décembre 2017</b>	<b>219K€</b>
Complément de contribution/redevance 2018	-219K€
Compte conventionnel dégagé en 2018	638K€
<b>Solde disponible au 31 décembre 2018</b>	<b>638K€</b>
Complément de contribution/redevance 2019	-638K€
Compte conventionnel dégagé en 2019	318K€
<b>Solde disponible au 31 décembre 2019</b>	<b>318K€</b>
Compte conventionnel dégagé en 2020	0K€
Aucune affectation sur l'exercice 2020	0K€
<b>Solde disponible au 31 décembre 2020</b>	<b>318K€</b>
Compte conventionnel dégagé en 2021	0K€
Affectation sur déficits productions culturelles	-190K€
<b>Solde disponible au 31 décembre 2021</b>	<b>128K€</b>

## 6 Impôts - Crédit d'impôts

Le résultat fiscal 2021, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à -1 304 K€.

Au niveau des réintégrations, sont affectées la quote-part d'amortissement des véhicules de tourisme non déductible à hauteur de 8 K€, ainsi que la taxe véhicule société pour 1 K€.

Les montants perçus en 2021 au titre du fonds de solidarité pour 705 K€ ont été déduits du résultat comptable conformément à la réglementation fiscale.

Une seule opération de mécénat a été constatée cette année, générant une réduction d'impôt de 300 € imputable sur les 5 prochains exercices.

## 7 Résultat

Le résultat net de La Cité est déficitaire de - 609 K€.

## Synthèse financière

Depuis le mois de mars 2020, le secteur de l'événementiel est fortement impacté par la crise sanitaire ; cette crise s'est poursuivie en 2021. Toutefois, la reprise de l'activité s'est amorcée à partir du mois de septembre, mais a été ralentie par l'arrivée de la « 5<sup>ème</sup> vague », qui a engendré quelques reports / annulations.

La Cité connaît ainsi une année 2021 en retrait avec une perte de chiffre d'affaires et de marge brute :

- le niveau global de chiffre d'affaires atteint 5 948 K€ pour un budget établi à 9 077 K€, soit une baisse de 34 %
- la marge brute est de 2 803 K€ à comparer à un budget 4 485 K€.

Pour autant, grâce à :

- Des charges de structure réduites
- Le recours à l'activité partielle
- Différents dispositifs d'aides mis en place par l'Etat (exonérations, aide gouvernementale ...)

Le résultat 2021 est déficitaire de -609 K€, pour un budget établi à une perte de - 1 407 K€. Le niveau des fonds propres s'établit donc à 3 807 K€ pour un capital social à 3 810 K€.

1 Investissements réalisés par La Cité

Depuis l’inventaire réalisé au cours de l’été 2016, un plan d’investissements annuel a été mis en place de manière détaillée. Des comités dits « PPI » se tiennent plusieurs fois par an et permettent de faire le point sur les investissements réalisés et à venir, voire de procéder à des arbitrages.

Le montant des investissements réalisés par La Cité en 2021, s’élève à 557 K€. A cela s’ajoute une part importante de travaux lancés au cours de l’été 2021 mais qui ne seront réceptionnés qu’en début 2022. Cela concerne principalement la rénovation sur le plan technique (systèmes de diffusion son et lumière) des salles 150, 200 et 300 et représente un montant de 596 K€ (une partie de ces investissements est comptabilisée en immobilisations en cours à la fin de l’exercice 2021) .

Ces investissements sont répartis en deux catégories de biens (cf. détail ci-après) :

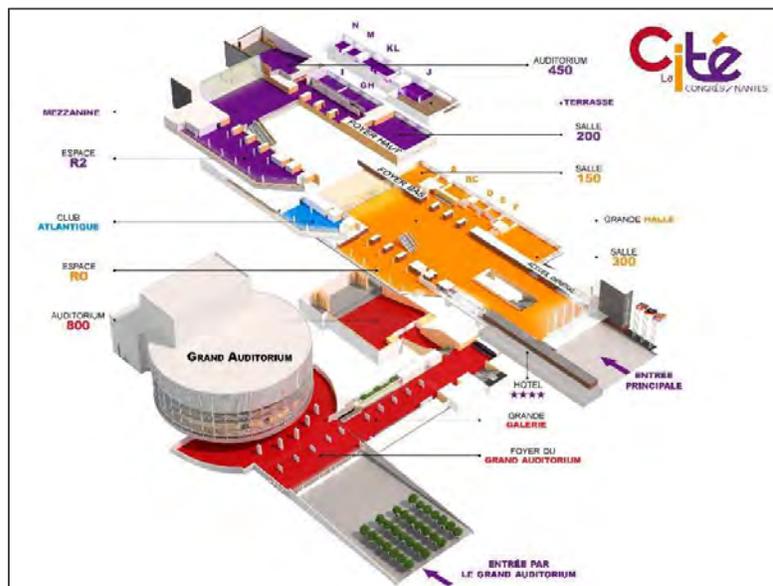
- Des biens propres (principalement des biens liés à l’informatique)
- Des biens de reprise (travaux, matériel technique)

**Biens propres : 79 K€**

- Informatique : matériel serveurs, PC...	38 K€
- Véhicule	36 K€
- Licences	4 K€
- Autres	1 K€

**Biens de reprise : 478 K€**

- Chaises des salles 150,200 et 300	250 K€
- Bandeau lumineux Parvis Nord	64 K€
- Ecran arrière 450	42 K€
- Ecrans salles 150,200 et 300	33 K€
- Praticables	31 K€
- Systèmes de streaming vidéo	22 K€
- Perches salle 300	12 K€
- Studio TV	7 K€
- Investissements Folle Journée : pianos numériques, ordinateurs	7 K€
- Mur de Supervision des équipements audiovisuels	4 K€
- Ecran / projecteur	3 K€
- Kit système de calage Son (Licence Logiciel + micros de mesure)	3 K€



## Studio TV – bureau B317



salle 300 rénovée



salle 150 rénovée



salle 200 rénovée

A noter : s'agissant de la valeur nette comptable (VNC) :

- Le contrat actuel de la DSP prévoit la remise des biens à Nantes Métropole pour une valeur à zéro (article 26)
- Or, la VNC des investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2021 sera de 959 K€ à la date du 31 décembre 2027, date de fin du contrat.
- L'avenant 11 (Conseil Métropolitain du 11 décembre 2020) autorise La Cité à avoir une valeur nette comptable non nulle à la fin du contrat
  - ↳ Soit une VNC à la fin du contrat, incluant de nouveaux investissements pour les années 2022 à 2027, évaluée à près de 2,4 M€.

## 2 Investissements réalisés par Nantes Métropole

**Réalisations Année 2021:** Montant 1 155 € TTC, pour les travaux portant sur :

- Opération salles 150, 200 et 300, offices et SAS : 1 115 000 € TTC,
- Études opérations salles B à N (DTA) : 3 350 € TTC,
- Etudes toitures bâtiment D : 33 600 € TTC,
- Travaux divers : 3 300 €

## 3 Investissements réalisés dans le cadre de la Digitalisation

### Le contexte du plan Digital

Intervenant sur un champ concurrentiel fort, La Cité a mené une étude pour se réinterroger sur son positionnement en matière de digital et de numérique, afin d'offrir à ses clients les standards de qualité actuels, des services innovants et au-delà de cela, une expérience différenciante par rapport à la concurrence. Dans un contexte très dynamique, et conscient de la nécessité d'une transformation numérique devant lui permettre de s'ouvrir à des nouvelles opportunités digitales et porteuses d'amélioration de son efficacité, La Cité a défini un portefeuille de projets dans le cadre d'un schéma directeur.

La structure, sur cette base, a obtenu auprès de Nantes Métropole un budget de 7 millions d'euros TTC pour la période 2020-2025. Cette enveloppe couvre l'ensemble des travaux à mener pour mettre en œuvre les projets validés pour les six années à venir à savoir : études détaillées des besoins et mise en œuvre, suivi et pilotage, investissements matériels et logiciels.

### 3 axes structurants ont été définis afin de réaliser cette transformation numérique indispensable.

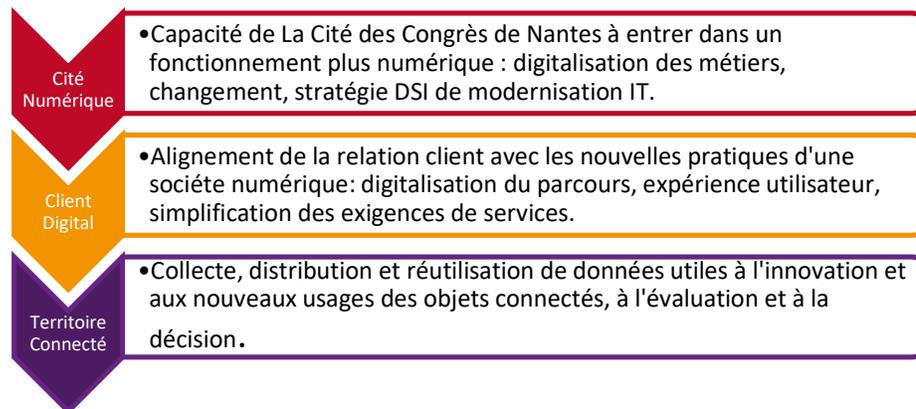


Figure 1 - Les axes de la Transformation Numérique

Des trajectoires globales d'évolution ont été définies autour de ces 3 axes afin d'atteindre d'ici 2025 cette transformation numérique nécessaire. L'ensemble des évolutions numériques participant au projet de digitalisation de La Cité a été traduit en un portefeuille de projets à mettre en œuvre graduellement d'ici 2025.

Ces projets couvrent les transformations ou les évolutions des moyens (Système d'Information et Audiovisuel), et intègrent également la dimension organisationnelle afin de garantir une gouvernance et une exécution efficace de ce programme de digitalisation, et d'accompagner le personnel de la structure à intégrer ces évolutions. L'objectif est de tirer le maximum de valeur économique (efficacité / nouveaux services à valeur ajoutée...) de cette transformation.

### **2021 : Transformation numérique des salles 150-200-300**

Après le lancement du programme en 2020 et la mise en place des prestations d'assistance à Maitrise d'Ouvrage, l'année 2021 a vu les premières livraisons concrètes du programme de transformation numérique. En premier lieu, 2 marchés support ont été lancés pour le déploiement d'une infrastructure fibre et audiovisuel de dernière génération sur l'ensemble des bâtiments de La Cité. Ce déploiement est réalisé par phase et la première étape fut consacrée à la rénovation de l'infrastructure numérique audiovisuelle des salles 150, 200, 300.

En termes de réalisation technologique, de nouveaux éclairages scéniques numériques à LED ont été installés, la sonorisation a été rénovée avec l'installation de consoles de mixage et de systèmes d'amplification numérique. Pour répondre aux demandes grandissantes d'évènements hybrides, les salles se sont vues équipées également de caméras de captation de dernière génération et de régie vidéo permanente. Les écrans de projection ont été également remplacés.



La réalisation de ces travaux 2021 a été alignée avec le programme de rénovation du bâti de Nantes Métropole sur les salles 150-200-300. Ainsi, en complément de l'installation de réseaux numériques, les salles ont été entièrement refaites avec une modernisation des menuiseries, de l'éclairage, du courant fort.

Le déploiement de l'infrastructure fibre se poursuit jusqu'en 2025 sur les autres bâtiments afin de disposer d'un nouveau maillage fibre complet en lien avec les 2 salles serveurs de La Cité.

Le montage budgétaire 2022 s'est établi dans un contexte particulier, compte-tenu de la crise sanitaire qui frappe le secteur de l'événementiel depuis mars 2020.

- Mise en œuvre en année pleine du plan de relance « Horizons 2024 »
- Objectif pour l'année 2022 : niveau d'activité proche de l'année 2019
- Depuis le mois de mars 2020, l'activité de la Cité est toujours conditionnée aux différentes annonces gouvernementales
- Internalisation en octobre 2021 du Festival de la Folle Journée au sein de la Cité, pour les éditions 2022 et 2023

Ce budget prend en compte les éléments suivants :

### Produits

L'objectif 2022 a été budgété à près de 6 M€ sur l'activité MICE. Ce chiffre d'affaires a été estimé sur la base du portefeuille de commandes pour 2022, l'accueil de Climate Chance et des différentes actions du plan de relance générant du chiffre d'affaires complémentaire exceptionnel.

Lors de l'élaboration budgétaire, le niveau du portefeuille de commandes confirmées pour l'année 2022 atteignait un niveau de plus de 3 500 K€, avec des événements majeurs parmi lesquels :

- Les Biennales Internationales du spectacle – en janvier  
-> depuis l'élaboration du budget : manifestation reportée en janvier 2023 suite aux nouvelles restrictions imposées par le gouvernement en décembre 2021
- Les Assises des déchets – en janvier -> manifestation annulée depuis
- Le 24th. International Symposium on Radiopharmaceutical Sciences – en juin
- Le Congrès français de Mécanique – en septembre
- Analytics 2022 – en septembre également
- La production de la 9<sup>ème</sup> édition de la Digital Week
- La production de deux nouveaux événements en fin d'année 2022 : le Colloque sur la Santé mentale et les Assises Nationales de Lutte sur les Violences faites aux femmes
- La production du Festival de la Folle Journée
- Une reprise sur l'accueil de spectacles : ONPL et Tourneurs
- L'impact des productions de manifestations culturelles telles qu'Utopiales, Atlantide événement littéraire, Saison Baroque ou Jazz en phase

Soit un chiffre d'affaires de la société qui devait se situer à 14 413 K€.

Le montant de la contribution 2022 est budgété à 3 088 K€. Un avenant a été signé pour augmenter cette contribution de 600 K€ dans le cadre de l'internalisation de l'organisation du festival La Folle Journée.

A cela s'ajoute un résultat exceptionnel de 50 K€, pour atteindre un total de produits de 18 151 K€ HT en 2022.

### Charges

Avec la volonté permanente de maîtriser l'ensemble des charges de structure, le total des charges a été budgété à 18 974 K€ pour l'année 2022, incluant des charges liées à l'activité de La Cité, ainsi que des charges de fonctionnement (personnel de structure, charges liées au bâtiment, communication ...).

### Résultat net

Le résultat, prenant en compte l'ensemble de ces éléments, a été présenté au Conseil d'Administration de décembre 2021, déficitaire à hauteur de 823 K€ pour l'année 2022.

## 10 Événements intervenus depuis le 31 décembre 2021

Depuis près de deux ans, l'activité de la Cité est fortement affectée par la pandémie. Mais dès le mois de septembre 2021, la reprise s'est amorcée, ralentie cependant par les annonces gouvernementales de décembre 2021, impactant les événements de début d'année 2022 (annulations – reports).

### Activité

- Annulation d'une manifestation majeure pour l'activité Mice de la Cité : Les Biennales Internationales du Spectacle -> report 2023
- Climate Chance et la Conférence Ministérielle pour le climat,
- Le Forum des Interconnectés,
- Reprise de l'activité Tourneurs et ONPL, malgré quelques reports ;
  - o Spectacle Shen Yun pour 6 jours et 8 représentations,
  - o Le Lac des Cygnes,
  - o Des concerts ONPL,
  - o Plusieurs spectacles d'humour (Ines Reg, Paul Taylor, Verino...).

### Folle Journée 2022

Depuis le mois d'octobre et par voie de l'avenant 13 de la DSP, la production du festival a été confiée à La Cité et les équipes de la SEM ont intégré la société.

Pour l'édition 2022, près de 190 concerts se sont tenus du 26 au 30 janvier à La Cité et à l'Espace CIC Ouest. Afin de garantir le bon déroulement de l'événement dans le respect des normes sanitaires, des aménagements ont été nécessaires ;

- les concerts gratuits du Kiosque et les stands habituels dans la Grande Halle n'ont pu être maintenus,
- en accord avec la préfecture, un dispositif de flux spécifiques a été mis en place pour respecter la limitation de 2000 personnes dans un même lieu,
- Limitation de la jauge dans les salles à 80%.

Près de 40 000 spectateurs ont participé à l'événement tandis que la journée dédiée aux scolaires a été reportée au mois de juin.

### Atlantide 10<sup>ème</sup> édition en 2022

Du jeudi 24 au dimanche 27 février, 56 auteurs de 21 nationalités différentes, sont venus partager leur sensibilité et témoigner de leurs parcours pour faire raisonner les mots à Nantes. 10 383 visiteurs, ont ainsi profité de plus de 100 rendez-vous.

## 11 Activité en matière de recherche et développement

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé

## 12 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan de Relance

Le plan de relance 2021-2024 baptisé « Horizons 2024 » a été construit autour de 5 axes et 30 actions pour une Cité plus ouverte, altruiste et durable.

Ces 5 axes sont présentés ci-après, ainsi que les indicateurs de ce plan.

L'année 2021 étant l'année de lancement, la majeure partie des actions de ce plan sont en phase de démarrage.

### Axe 1 : Une Cité socialement et écologiquement responsable

La Cité intensifie sa démarche RSE et de développement durable, afin de répondre à l'exigence de contribuer à la préservation de la planète et au bien-être de ses salariés, de ses clients et visiteurs.

#### L'écoresponsabilité à La Cité : une démarche globale

##### - Labellisation Healthy Venue

Engagée dans une démarche Qualité & RSE depuis plus de 16 ans, La Cité a mis au cœur de sa stratégie le développement durable, la satisfaction et le bien-être de ses visiteurs et de ses clients. Ces valeurs sont ancrées dans l'ADN de ses équipes, reconnues pour leurs qualités humaines et leur professionnalisme. Forte de ses engagements, La Cité s'est engagée auprès de la World Obesity Federation afin d'être labélisée.

Déjà certifiée ISO 20121 (Système de management responsable appliqué à l'activité événementielle) La Cité a voulu aller encore plus loin dans son engagement en faveur du développement durable. Elle a donc mis en place de manière systématique cette démarche qui se soucie du bien-être de ses visiteurs et de ses salariés. Ce travail a conduit La Cité à être labélisée début juillet 2021 « Healthy Venue », niveau bronze. Elle est l'unique centre des congrès français à avoir obtenu cette distinction démontrant sa capacité à demeurer précurseur en matière de RSE et développement durable.

A titre d'illustration, La Cité est également :

- Certifiée ISO 20121 & ISO 9001,
- Chartée Qualité & Développement Durable de France Congrès
- Labélisée AIPC\* Quality Standards niveau « Or » – Seul centre de congrès français, parmi 30 pays au monde, à être le plus haut niveau de certification issu des normes de qualité établies par l'Association Internationale des Palais de Congrès.
- Et enfin, Site attesté avec « Mesures de prévention adaptées à la maîtrise du risque sanitaire par le bureau Véritas.



##### - Offre Eco- Responsable

La Cité s'est également engagée dans une proposition vers ses clients d'une offre éco-responsable, au travers d'actions autour du « Zéro déchet ». Les équipes de La Cité sont par ailleurs sensibilisées en interne par la mise en place du tri sélectif.



### - Bien-être dans l'entreprise

Sur cette thématique, plusieurs actions ont été menées afin de contribuer au bien-être des salariés dans l'entreprise :

- la mise en place d'un baromètre social, sous la forme d'un questionnaire anonyme auprès des salariés
- la mise en place d'une charte de télétravail
- l'accès favorisé aux formations
- la mise en place de commissions « Qualité de Vie au Travail »
- la création d'espaces ouverts afin de favoriser les échanges, la convivialité, le partage

### Création du « Verger des cités » planté au pied de La Cité.

À l'occasion des Journées de France urbaine, Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole, et les membres de l'association ont participé, le jeudi 9 septembre, à une plantation originale, dédiée aux villes présentes à Nantes sur cet événement. Quatorze arbres fruitiers, plantés au pied de La Cité, symbolisant les villes qui viennent à la rencontre de la cité nantaise.

### Labélisation France Congrès Destination Innovation Durable

Nantes Métropole a été officiellement reconnue comme un des territoires pilotes pour le déploiement du label « Destination Innovante Durable » : une reconnaissance du caractère durable de sa politique touristique.

Lancé par France Congrès et Événements, avec le soutien du Secrétariat d'État au tourisme, ce label valorise les engagements sociaux, environnementaux et économiques des politiques touristiques des villes, en particulier en matière de gouvernance, de mobilités durables, de consommation responsable, d'inclusion, ou encore de protection du patrimoine. Une démarche qui concerne aussi bien le tourisme d'affaires que le tourisme d'agrément.

Avec ses deux équipements majeurs, La Cité et ExpoNantes, labellisés ISO 20121 et près de la moitié de son parc hôtelier éco-labellisé, Nantes est un terrain propice pour des événements responsables et durables, qui prennent en compte les enjeux d'alimentation, de gestion des déchets ou encore de consommation énergétique. Nantes fait partie des 9 destinations pilotes pour le déploiement du label.

		Objectif 2024	2021 Bilan
<b>Axe 1</b>	<b>Nombre d'événements « bien-être » et éco-responsables accueillis</b>	10	13
	<b>Indice de satisfaction des salariés</b>	4	ne sera pas disponible pour l'année 2021
	<b>Taux de micro-absentéisme</b>	<0,35%	0,15%

### **Axe 2 : Une Cité ouverte à toutes et tous**

La Cité pour tous, c'est la volonté réaffirmée d'ouvrir notre équipement à tous les publics. Inclusion, tolérance et empathie permettront de redécouvrir La Cité et renforceront son interaction avec tous les citoyens et les visiteurs de passage sur le territoire métropolitain.

### Aménagement de l'Espace D0

En 2021, des travaux ont été entamés dans l'Espace D0 afin de le transformer en espace Café, ouvert sur la Ville.



Ce nouvel espace d'environ 300 m<sup>2</sup> devrait ouvrir début 2023 et sera également accessible en intérieur depuis la Grande Halle.

Ces travaux sont pilotés par Nantes Métropole.

### Les Utopiales

Les Utopiales ont pour volonté de développer la culture pour tous les publics. Ainsi en 2021, le festival s'est une nouvelle fois donné la mission d'aller à la rencontre de tous les publics par diverses actions.

- La Cité a accueilli cette année 16 personnes de l'Ecole de la 2e chance, 25 enfants de la structure municipale Nantado (carte blanche), 36 personnes de l'ACCOORD ont bénéficié d'un guichet solidaire.

- Des billets à tarif réduit :

- La Cité s'implique dans une démarche d'aide destinée à l'accès à la culture aux familles des quartiers nantais afin de lutter contre l'exclusion, tisser ou retisser un lien social et revaloriser l'estime de soi.
- La Cité accueille dans ses murs les familles éloignées de la culture en proposant via les associations des billets à tarif très réduit : 3€ le billet au lieu de 9.50€. À ce titre, La Cité est également adhérente à Carte Blanche, mise en place par la Ville de Nantes en septembre 2012. Dispositif favorisant les sorties culturelles et sportives pour les Nantais.e.s selon leurs ressources financières, il se décline selon deux axes : une carte individuelle donnant accès à des tarifs réduits et un travail de médiation avec des structures sociales.

- Les interventions hors festival :

- Le festival a aussi été à la rencontre des personnes ne pouvant se rendre à La Cité.
  - Mercredi 27 octobre : Intervention d'Estelle Blanquet, chercheuse à l'Université de Bordeaux, au service de Pédiatrie du CHU de Nantes avec une dizaine de jeunes hospitalisé.e.s âgé.e.s de 13 à 17 ans. Une rencontre autour de l'astronomie au travers de Rahan.
  - Jeudi 28 octobre : Rencontre de Jean-Laurent Del Socorro, écrivain, au Centre de détention de Nantes devant une dizaine de détenus. 1h30 d'échanges autour du travail d'écriture, le quotidien d'un auteur, ses inspirations, etc.

- Langue des Signes Française :

Cette année encore, le festival a été accessible au public sourd en partenariat avec Culture LSF et le Centre Socio-Culturel des Sourds (CSC44). Ces dernier.e.s ont été présents pour guider le public. Une programmation accessible et diversifiée a permis au plus grand nombre d'en profiter. En plus des discours inauguraux, le programme comprenait six conférences interprétées en LSF.

Deux ateliers d'initiation à la LSF ont été donnés cette année par Mélanie Lemaistre, destinés aux grand.e.s et aux petit.e.s.

Au total, le festival a accueilli 119 personnes sourdes et malentendantes, dont 4 bénévoles signant.e.s.

### Activité Culturelle Accueil

Un paragraphe spécifique est consacré à l'activité culturelle « Tourneurs » et « ONPL » [pages 9 et 10](#).

	Objectif 2024	2021 Bilan	
<b>Axe 2</b>	Nb de spectacles tourneurs	95	38
	CA privé - en K€	1 200	590
	Nombre de manifestations sociétales grand public	10	5
	Nombre de spectateurs accueillis à la Cité	450 000	170 000

### Axe 3 : Une Cité collaborative et rayonnante

La Cité travaille à jouer pleinement son rôle dans le rayonnement de la métropole. Elle accueille et conçoit des manifestations avec les filières stratégiques du territoire et participe activement à la structuration du secteur événementiel de la métropole.

#### Ambassadeurs de La Cité

Depuis de nombreuses années, afin de valoriser les expertises locales et la Destination Nantes notamment à travers l'organisation d'événements, La Cité a noué des partenariats avec les structures d'excellence du territoire

Elle a également mis en place un programme «Ambassadeurs », Nantes Destination Congrès». Celui-ci vise à encourager davantage les acteurs économiques et scientifiques régionaux à porter la candidature de Nantes pour l'organisation d'événements majeurs dans leur secteur d'activité.

En effet, les congrès nationaux et internationaux organisés à Nantes représentent un facteur essentiel de retombées économiques et d'image pour le territoire. Ils contribuent fortement à renforcer l'attractivité internationale de Nantes.

En novembre 2021, une 16<sup>ème</sup> charte de partenariat a été signée avec Atlanpole Biothérapies

Grâce à ce partenariat, La Cité pourra faire bénéficier Atlanpole Biothérapies de l'ensemble de ses services du programme « Ambassadeurs ».

Concrètement, l'accompagnement de l'équipe de « La Cité » se manifeste par une aide à l'étude de faisabilité, au montage de dossiers de candidature nantais pour des congrès nationaux ou internationaux, à la proposition de services liés à l'organisation, le développement et la communication de l'événement.

De son côté, Atlanpole Biothérapies s'engage à faire connaître aux chercheurs concernés les prestations d'accompagnement et de service de La Cité, et à assister celle-ci dans l'identification de congrès nationaux ou internationaux susceptibles de se dérouler à Nantes.

#### Partenaires Chartes de La Cité

- Université de Nantes
- CHU de Nantes
- Ecole Centrale de Nantes
- IMT Atlantique (Ecole Mines – Télécom)
- Audencia Business School
- Oniris
- IFREMER
- Université Gustave Eiffel
- INRAE Angers-Nantes
- Atlanpole
- Novabuild
- Pôle EMC<sup>2</sup>-IRT Jules Verne
- Pôle Mer Bretagne Atlantique
- Institut de Cancérologie de l'Ouest
- L'Ecole du Design Nantes Atlantique
- Atlanpole Biothérapies

### Les Partenaires Culturels

La Cité a inscrit la dimension culturelle dans sa stratégie. Elle accompagne ainsi la politique culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Elle est aujourd'hui reconnue comme un acteur culturel incontournable du territoire métropolitain, dotée de capacités fédératrices des acteurs culturels du territoire et identifiée sur le plan national et international.

Elle a en effet renforcé au fil du temps ses collaborations et ses partenariats avec les autres structures culturelles de la métropole.

Le partage et la coopération sont au cœur des ambitions de La Cité et essentiels pour proposer et offrir au plus grand nombre un programme riche et diversifié, composé d'événements de dimensions nationales et internationales, de propositions régionales exigeantes et de diffusion de talents émergents ou confirmés.

Même si tous les événements n'ont pas été en mesure de se maintenir en raison de la pandémie, La Cité a engagé, en 2021, 29 partenariats, notamment dans le domaine de la filière du livre avec Atlantide et Les Utopiales. Dans le domaine du spectacle vivant, le Grand T, le lieu unique - scène nationale de Nantes, la Soufflerie de Rezé représentent des partenaires fidèles et indispensables au montage des deux saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène (les saisons des « Eclats Francophones » ont été suspendues en raison de la crise sanitaire).

### Démarche Qualité

#### **Une double certification renouvelée une fois de plus malgré la suspension subie de l'activité**

Compte-tenu de la fermeture du site pendant les 5 premiers mois de l'année puis de sa réouverture placée dans un premier temps sous le signe de contraintes sanitaires drastiques, l'audit de certification n'a eu lieu qu'au mois de septembre 2021.

Pour autant, la qualité du travail des équipes de La Cité des Congrès de Nantes a été une nouvelle fois reconnue puisque le rapport d'audit a abouti au renouvellement des certifications ISO 9001 :2015 et ISO 20121:2012.



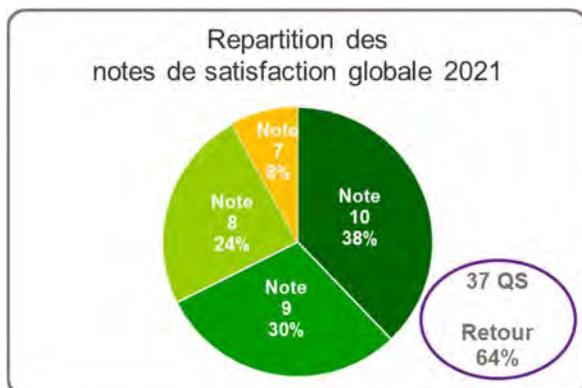
#### **Des engagements RSE réaffirmés aux cotés de nos parties prenantes**

Sur le volet de l'écoresponsabilité, liée à la norme ISO 20121, l'année 2021 a vu, notamment :

- La naissance de l'offre bien-être et écoresponsable
- La poursuite du développement de la démarche objectif zéro déchet en interne, comme sur les événements
- Le renforcement de nos actions communes en matière d'écoresponsabilité avec nos prestataires référencés
- L'obtention du label Healthy Venue

#### **La satisfaction de nos clients (MICE)**

**La note de satisfaction globale est de 8,97/10 pour l'année 2021**



		Objectif 2024	2021 Bilan
<b>Axe 3</b>	Nb de partenariats avec des acteurs métropolitains culturels	30	29
	Nb de collaborations avec des centres de congrès internationaux	2	0
	Nombre de manifestations accueillies pour le compte de nos partenaires	20	15
	Taux de satisfaction clients	9/10	8,97/10

#### Axe 4 : Une Cité audacieuse et innovante

Équipement remarquable, La Cité va continuer à intensifier la modernisation de ses espaces et de son offre technologique tout en proposant des nouveaux services innovants.

##### Relooking des espaces évènementiels

Décoration, acoustique, connectivité : de gros investissements ont été réalisés pour améliorer la qualité d'accueil de nos visiteurs au travers de nouvelles installations techniques et de confort de travail des salles 150, 200 et 300. Ces travaux concernaient :

- une refonte complète de l'éclairage (côté scène et côté auditoire) par l'installation d'un dispositif à intensité modulable relié à une nouvelle console numérique et complétée par un ruban de LED posé sur les murs latéraux et ajustable aux couleurs de l'événements.
- l'éclairage scénique a été complètement renouvelé avec des projecteurs dernières générations automatisés permettant de multiples configurations colorées et lumineuses
- toutes les salles ont été pourvues d'un nouvel espace scénique (avec accès prévus aux personnes à mobilité réduite)

- l'ensemble des chaises a été changé au profit de modèles neufs à piétements chromés.
- une restructuration complète du sol au plafond, parachevée par l'intégration d'outils digitaux destinés à répondre aux usages connectés
- Chacune des salles de réunions a été équipée de nouveaux écrans de projection
- Dans les salles, des caméras ont été pré-installées afin de faciliter une captation et une diffusion de l'évènement en streaming



### Studio TV





### Sur le plan International - Secteur Mice

L'impact du COVID a incontestablement dégradé les opérations commerciales initialement prévues sur le plan régional, national et international.

Cependant, La Cité a participé aux manifestations qui ont pu se maintenir (Coesio déroule le tapis rouge et les rencontres d'affaires COESIO) pour garder le contact avec les organisateurs d'événements et anticiper les potentiels de business à moyen et long terme.

Par ailleurs, La Cité participe activement à la montée en puissance du bureau des Congrès, à son positionnement et au développement de sa nouvelle offre de services. Cela se traduit :

- Par une présence active au sein des gouvernances stratégiques et techniques accompagnant les inflexions (parcours de formation dédié aux adhérents, nouvelle offre de services, lancement de la démarche de certification ISO 20121...)
- Par des collaborations plus étroites avec les équipes commerciales du Bureau des congrès avec la mise en place d'actions de prospections communes.

L'objectif est d'être au cœur de l'éco système du tourisme d'affaires sur le territoire.

	Objectif 2024	2021 Bilan
<b>Axe 4</b>		
Nb de chartes ambassadeurs	17	16
Nb d'évènements MICE	125	80
CA moyen par manif - en K€	45	36
Nombre d'évènements de plus de 100K€	12	6
Nb d'évènements ICCA	10	4
Part du CA international	25,0%	16,0%
Tx de confirmation	25,0%	3,5%
Part de réalisé en budget du plan digital	80,0%	9,3%
Part de l'investissement dédié à l'innovation	20,0%	0,7%



## **Axe 5 : Une Cité performante**

La Cité accélère sa performance en matière de gestion afin de combler dans les meilleurs délais les impacts considérables générés par la crise sanitaire. Un effort sera notamment mené dans la gestion des compétences, la maîtrise des charges et l'optimisation de son modèle économique.

### **Plan de Gestion prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences**

Les métiers de La Cité, et son secteur d'activité plus largement, sont soumis à de fortes mutations dont il est indispensable d'anticiper les impacts sur les emplois, les compétences et les effectifs. Connue pour être dotée de personnel très qualifié car pour partie composé de salariés très expérimentés (ancienneté moyenne de 15 ans), il va être primordial d'anticiper les mutations à venir, la pyramide des âges de la structure nous renvoyant à un taux de 30% de départ en retraite dans la décennie.

L'objectif de construire des solutions RH transversales répondant simultanément à l'ensemble des enjeux précités, permettant à La Cité de conforter ses avantages concurrentiels sur le long terme via : l'accompagnement des mutations métier des personnels, l'accompagnement des conditions de remplacement des personnels partant en retraite, le fait de favoriser les mouvements internes dans l'entreprise afin de dynamiser et offrir des opportunités aux équipes actuellement en place

### **Plan d'investissement offensif**

La performance de La Cité passe par son haut niveau d'équipement, et donc par un équipement performant tant techniquement que technologiquement. Cette démarche engagée depuis 2017 est proposée au renforcement. Le plan d'investissement pluriannuel se focalise ainsi sur la mise à niveau des équipements stratégiques de La Cité : son relooking, son offre technologique, les investissements qui rentrent dans une logique de RSE et de développement durable, et bien entendu son offre digitale et numérique.

### **Plan d'optimisation des ressources**

La gestion des ressources de La Cité est devenue un enjeu crucial afin que l'équipement puisse repartir dans de bonnes conditions.

La mise en œuvre d'une stratégie d'économies intelligentes à l'échelle de La Cité est destinée à permettre à l'équipement d'optimiser encore plus demain qu'aujourd'hui nos stratégies de dépenses. Nous nous donnons comme enjeu de nous situer en moyenne à 1% en charges de fonctionnement en deçà de l'évolution du coût de la vie. Cet objectif ambitieux doit participer activement à dégager des résultats conformes au retour à l'équilibre en 2024.

	Objectif 2024	2021 Bilan	
<b>Axe 5</b>	Part volume de formation/Masse salariale	1%	4,9%
	Niveau des capitaux propres - en K€	3 800	3 807
	Niveau du CA privé	70%	54%
	Niveau d'endettement - en K€	700	4 404
	Niveau de trésorerie - en K€	2 000	8 522
	CA global - en K€ (activité)	12 162	5 948
	Taux de Marge global - en %	50%	47,1%
	Volume financier PPI Cité - en K€	500	939 K€ + 98 K€ financés - soit 1 037 K€

## 2 Informations juridiques

### 1 Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre société ne contrôle aucune autre société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

### 2 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211, al.2 du Code de commerce, est rendu compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021 : néant.

### 3 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### 4 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 608 985 € de la manière suivante :

Origine	Résultat de l'exercice	- 608 985 €
Affectation	Report à nouveau	- 608 985 €
	Réserve	néant €



## **5 Rappel des dividendes distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

## **6 Observations du comité social et économique**

Le Comité social et économique (CSE) n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L.2312-18 du Code du travail.

## **7 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal**

Néant.

## **8 Prises de participation ou de contrôle**

Néant.

## **9 Contrôle du commissaire aux comptes**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre commissaire aux comptes.

## **10 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices**

Cf. annexe.

## **3 Informations sociales, sociétales et environnementales**

### **1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse**

Néant.

## **4 Informations Diverses**

### **1 Délais de paiement clients et fournisseurs**

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.



Les délais de règlements 2021 sont les suivants :

	Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	80	<del>XXXXXXXXXX</del>				82
Montant total des factures concernées TTC	961 877	349 152	40 133	22 392	-28 101	383 576
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	<del>XXXXXXXXXX</del>					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	16%	6%	1%	0%	0%	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 20 jours					

Les délais de règlements 2021 sont les suivants :

	Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	198	<del>XXXXXXXXXX</del>				65
Montant total des factures concernées TTC	1 325 382.56	105 340.57	-3 281.28	-3 790	2 256.13	100 525.42
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	17%	1%	0%	0%	0%	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT	<del>XXXXXXXXXX</del>					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 45 jours					



## **2 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier**

La société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

\*\*\*\*\*

# EXTRAIT

## SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT



## RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2021

# **SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT**

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ÉTAT CIVIL

#### Société Publique Locale NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Siège social :	2 avenue Carnot - BP 50906 - 44009 Nantes cedex 1 Tél. 02 40 41 01 30 / Fax 02 40 41 01 40
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes B 345 002 281 - 00045
Date de création :	21 mars 1988 (Atlanpole Développement, devenu Nantes Aménagement en 1992)
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	La réalisation d'opérations d'aménagement La réalisation d'opérations de construction L'exploitation de SPIC ou de toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les actionnaires dans le domaine de leur politique de développement économique et immobilier
Présidente :	Delphine Bonamy
Directeur Général :	Hassen Bouflim
Commissaire aux comptes :	Gwénaél Chedateux (KPMG)
Nombre de salariés fin 2021 :	47,65 ETP

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 1 782 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES</b>			<b>100%</b>
Nantes Métropole	39 698	1310034 €	73,51%
Nantes	3 240	106920 €	6,00%
Saint Herblain	2051	67683 €	3,80%
Rezé	1743	57519 €	3,23%
Orvault	1121	36993 €	2,08%
Couëron	864	28512 €	1,60%
Carquefou	799	26367 €	1,48%
Bouguenais	766	25278 €	1,42%
La Chapelle-sur-Erdre	752	24816 €	1,39%
Sainte Luce-sur-Loire	575	18975 €	1,06%
Les Sorinières	339	11187 €	0,63%
Thouaré sur Loire	337	11121 €	0,62%
Sautron	318	10494 €	0,59%
La Montagne	279	9207 €	0,52%
Bouaye	257	8481 €	0,48%
Saint Jean de Boiseau	216	7128 €	0,40%
Le Pellerin	192	6336 €	0,36%
Indre	172	5676 €	0,32%
Saint Aignan de Grand Lieu	163	5379 €	0,30%
Brains	118	3894 €	0,22%
<b>TOTAL</b>	<b>54 000</b>	<b>1782000 €</b>	<b>100%</b>
Nombre total d'administrateurs :	18		
- dont représentants Nantes Métropole :	13 (Delphine Bonamy, Mahel Coppey, Marie Annick Benatre, Bassem Asseh, Jocelyn Bureau, Pierre Quénéa, Anthony Descloziers, Sandra Impériale, Pascal Pras, Christelle Scuto-Calvez, Jean-Claude Lemasson, Laure Beslier et Michel Lucas)		
- dont représentant Ville de Nantes	1 (Thomas Quera)		
Censeurs :	16		
- dont censeur ville de Nantes :	1 (Pauline Weiss)		
- dont censeurs Nantes Métropole :	3 (Vincent Boileau, Christine Guerriau et François Vouzellaud)		

### JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	1 DSP d'affermage pour la gestion du patrimoine économique métropolitain (2021-2025) 1 Marché de gestion, commercialisation et mandat de maintenance du patrimoine immobilier économique métropolitain (2021-2023) 1 contrat cadre décliné en conventions particulières visant à confier la maintenance et l'exploitation de différents immeubles (2012-2026) 21 Concessions d'aménagement 1 Mandat d'études
Contrats conclus avec la ville de Nantes :	4 Concessions d'aménagement

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole :	32 549 387 € TTC en 2021
Financement apporté par la Ville de Nantes :	250 000 € TTC en 2021
Dernier résultat net comptable connu :	150 436 € en 2021
Garanties d'emprunt ville de Nantes :	0 (encours au 31/12/2021)
Garanties d'emprunt NM :	57.388.294€ (encours au 31/12/2021)

## Nantes Métropole Aménagement

*Comptes annuels au 31 décembre 2021 (provisaires avant approbation du CA)*

**Bilan simplifié**

**Compte de Résultat**

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	1 515	Capital social	1 782 000
Immobilisations corporelles	17 935 346	Réserves	1 480 894
Immobilisations financières	4 246	Report à nouveau	0
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>17 941 107</b>	Résultat de l'exercice	150 436
Stocks et en-cours	76 179 536	Autres subventions d'investissement	1 588 637
Créances d'exploitation	7 669 300	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>5 001 967</b>
Autres créances	1 759 425	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>85 608 261</b>	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>28 143 988</b>
Valeurs mobilières de placement	15	Emprunts et dettes	85 782 717
Disponibilités	41 599 600	Fournisseurs et comptes rattachés	4 267 862
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>41 599 615</b>	Dettes fiscales et sociales	2 619 966
		Autres dettes	529 117
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>93 199 662</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>3 566 207</b>	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>22 369 574</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>148 715 191</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>148 715 191</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	74 961 757
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	74 616 656 3 068 680
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>345 101</b>
Total des produits financiers	20
Total des charges financières	157 308
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-157 288</b>
Total des produits exceptionnels	1 701 790
Total des charges exceptionnelles	1 666 058
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>35 732</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	73 110
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>150 436</b>

 **Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve des observations des Commissaires aux Comptes et sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

## SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2021

### ADMINISTRATEURS NANTES METROPOLE

- Mme Dephine BONAMY, Présidente
- M. Mahel COPPEY
- Mme Marie-Annick BENATRE
- M. Bassem ASSEH
- M. Jocelyn BUREAU
- M. Pierre QUENEA
- M. Anthony DESCLOZIERS
- Mme Sandra IMPERIALE
- M. Pascal PRAS
- M. Michel LUCAS
- Mme Christelle SCUOTTO-CALVEZ
- M. Jean-claude LEMASSON
- Mme Laure BESLIER

### ADMINISTRATEUR VILLE DE NANTES

- M Thomas QUERO

### Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2021

#### **Conseil d'Administration du 18 mars 2021 :**

- Approbation du procès-verbal du 17/12/2020
- Présentation du marché du logement
- Plan d'affaires 2021-2025
- Communication rapport d'observations définitives – Chambre Régionale des Comptes

#### **Conseil d'Administration du 27 mai 2021 :**

- Accueil d'un nouvel administrateur et d'un nouveau censeur
- Approbation du PV du 18 mars 2021
- Présentation des CRAC 2020
- Préparation de l'Assemblée Générale Mixte :
  - Arrêté des comptes
  - Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
  - Conventions courantes et conventions réglementées
  - Convocation de l'Assemblée Générale Mixte
  - Approbation du rapport de gestion, ordre du jour et résolutions
- Vente des locaux Daniel Asseray au profit de la Ville de Nantes
- Acquisitions foncières

#### **Conseil d'Administration du 14 décembre 2021 :**

- Cession des actions Ville de Nantes /Nantes Métropole
- Nouvelle composition du Conseil d'Administration
- Approbation du PV du 27 mai 2021
- Présentation des CRAC 2020
- Résultat probable 2021 – budget prévisionnel 2022
- **Répartition des jetons de présence**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole en 2021 : 69%**

**Taux de participation de l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2021 : 100%**

**Jetons de présence pour 2021 : 6 210 € bruts distribués aux élus représentants Nantes Métropole.**

**Jetons de présence pour 2021 : 690 € bruts distribués à l'élu représentant la Ville de Nantes.**

**SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE  
AMENAGEMENT AU COURS DE L'EXERCICE 2021**

**Contrôles sur exercice 2021 : Néant**

## ANNEXES

 **Important :** L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2021

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2021



# Comptes annuels

2021

## - SOMMAIRE -

### Bilan - Compte de Résultat

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### Annexe

Fiche signalétique	8
Règles et méthodes	9
Immobilisations	14
Amortissements	15
En cours des conventions d'aménagement	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Etat des emprunts en cours	19
Garantie reçue sur emprunt	20
Concours bancaires	21
Charges à payer	22
Produits à recevoir	23
Charges et produits constatés d'avance	24
Charges et produits exceptionnels	25
Transfert de charges	26
Ventilation du chiffre d'affaires	27
Effectif moyen	28
Composition du capital social	29
Variation des capitaux propres	30
Détermination du résultat fiscal	31
Engagements hors bilan	32
Bilan - Actif par nature	33
Bilan - Passif par nature	34
Compte de résultat par nature	35

# Bilan et Compte de résultat

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	183 282	181 767	1 515	1 977
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	1 580 957		1 580 957	1 181 696
Constructions	24 653 043	9 721 385	14 931 658	14 245 354
Installations techniques, matériel, outillage	107 480	71 132	36 348	43 629
Autres immobilisations corporelles	4 093 495	2 746 599	1 346 896	1 546 738
Immobilisations en cours	39 487		39 487	50 572
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 020		2 020	2 020
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 226		2 226	1 826
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>30 661 990</b>	<b>12 720 883</b>	<b>17 941 107</b>	<b>17 073 812</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	76 179 536		76 179 536	77 197 695
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	279 914		279 914	369 242
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	7 639 392	250 006	7 389 386	8 311 338
Autres créances	1 759 425		1 759 425	6 899 473
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	15		15	15
Disponibilités	41 599 600		41 599 600	46 805 864
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	3 566 207		3 566 207	2 869 848
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>131 024 090</b>	<b>250 006</b>	<b>130 774 084</b>	<b>142 453 474</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>161 686 081</b>	<b>12 970 890</b>	<b>148 715 191</b>	<b>159 527 286</b>

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 782 000 )	1 782 000	1 782 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	122 020	120 630
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	1 358 874	1 332 463
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>150 436</b>	<b>27 801</b>
Subventions d'investissement	1 588 637	973 847
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 001 966</b>	<b>4 236 741</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 143 988	26 355 162
<b>PROVISIONS</b>	<b>28 143 988</b>	<b>26 355 162</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 508 259	95 980 834
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	3 274 458	4 486 142
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 020 373	1 278 541
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 247 489	3 585 213
Dettes fiscales et sociales	2 619 966	2 310 278
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 295
Autres dettes	529 117	1 591 799
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	22 369 574	19 693 281
<b>DETTES</b>	<b>115 569 237</b>	<b>128 935 383</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>148 715 191</b>	<b>159 527 286</b>

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	40 834 093		40 834 093	36 651 959
Production vendue de services	3 547 094		3 547 094	3 692 154
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>44 381 187</b>		<b>44 381 187</b>	<b>40 344 112</b>
Production stockée			-2 393 335	6 727 516
Production immobilisée			3 479 622	
Subventions d'exploitation			992 281	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 502 001	29 303 369
Autres produits				62
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>74 961 757</b>	<b>76 375 060</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			41 744 277	45 019 616
Impôts, taxes et versements assimilés			544 741	547 082
Salaires et traitements			2 117 881	1 977 137
Charges sociales			950 799	905 546
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 111 278	1 123 993
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			49 508	39 896
Dotations aux provisions			28 088 059	26 341 768
Autres charges			10 112	195 191
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>74 616 656</b>	<b>76 150 228</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>345 101</b>	<b>224 832</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			20	21
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>20</b>	<b>21</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			157 308	230 265
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>157 308</b>	<b>230 265</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-157 288</b>	<b>-230 244</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>187 814</b>	<b>-5 412</b>

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 119
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 701 790	96 819
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 701 790</b>	<b>105 938</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 729	810
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 659 329	59 205
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 666 058</b>	<b>60 015</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>35 732</b>	<b>45 923</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	73 110	12 710
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>76 663 567</b>	<b>76 481 019</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>76 513 131</b>	<b>76 453 218</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>150 436</b>	<b>27 801</b>

# Annexe

Projet

Fiche signalétique

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE - NANTES-MÉTROPOLE AMENAGEMENT

Date de constitution : 21 mars 1988  
Siège Social : 2-4 avenue Carnot - NANTES  
Bureaux : 2-4 avenue Carnot - NANTES

Durée : 99 ans  
Registre du Commerce : Nantes B 345 002 281  
N° SIRET : 345 002 281 000 45

ACTIONNAIRES	% DU CAPITAL	CAPITAL SOUSCRIT EN EUROUS	CAPITAL LIBERE EN EUROUS	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE SIEGES ADMINISTRATEURS	NOMBRE DE SIEGES CENSEURS
<b>I - COLLECTIVITES LOCALES</b>						
Nantes Métropole		1 310 034	1 310 034	39 698	13	3
Ville de Nantes		106 920	106 920	3 240	1	1
Ville de Bouaye		8 481	8 481	257	1	
Ville de Bouguenais		25 278	25 278	766		1
Ville de Brains		3 894	3 894	118		1
Ville de Carquefou		26 367	26 367	799	1	
Ville de Couëron		28 512	28 512	864		1
Ville d'Indre		5 676	5 676	172		1
Ville de La Chapelle sur Erdre		24 816	24 816	752		1
Ville de La Montagne		9 207	9 207	279	1	
Ville du Pellerin		6 336	6 336	192		1
Ville des Sorinières		11 187	11 187	339		1
Ville d'Orvault		36 993	36 993	1 121	1	
Ville de Rezé		57 519	57 519	1 743		1
Ville de St Aignan de Grand Lieu		5 379	5 379	163		1
Ville de St Herblain		67 683	67 683	2 051		1
Ville de St Jean de Boiseau		7 128	7 128	216		1
Ville de Ste Luce sur Loire		18 975	18 975	575		1
Ville de Sautron		10 494	10 494	318		1
Ville de Thouaré		11 121	11 121	337		1
<b>TOTAL</b>	100 %	1 782 000	1 782 000	54 000	18	18

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPRESENTANT DE L'ETAT :  
M. Le Préfet de la Région des Pays de Loire

ADMINISTRATEURS	MANDAT VENANT A EXPIR. AGO STATUANT	REPRESENTANTS	DATE DE DESIGNATION	COMMISSAIRES AUX COMPTES
				<b>TITULAIRE</b>
				<b>KPMG</b>
				représenté par Gwénaél CHEDALEUX désigné le 16/04/2018 jusqu'à l'exercice 2023 inclus
				<b>SUPPLEANT</b>
				<b>Cabinet Salustro Reydel</b> représenté par Jean-Claude REYDEL désigné le 16/04/2018 jusqu'à l'exercice 2023 inclus
				<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS :</b>
				Expert-comptable : SYNA, Vertou
				<b>DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE :</b> M. Hassan BOUFLIM nommé à cette fonction le 13/10/2017
<b>I - COLLECTIVITES LOCALES</b>				
- Nantes Métropole	Mandat Elue	Mme BONAMY	24/09/2020	
	Mandat Elu	M. PRAS	24/09/2020	
	Mandat Elu	M. DESCLOZIERS	24/09/2020	
	Mandat Elu	M. BUREAU	24/09/2020	
	Mandat Elu	M. LUCAS	24/09/2020	
	Mandat Elu	M. ASSEH	24/09/2020	
	Mandat Elue	Mme BENATRE	24/09/2020	
	Mandat Elue	Mme COPPEY	24/09/2020	
	Mandat Elu	M. QUÉNÉA	24/09/2020	
	Mandat Elue	Mme IMPÉRIALE	24/09/2020	
	Mandat Elue	Mme SCUOTTO-CALVEZ	14/12/2021	
	Mandat Elu	M. LEMASSON	14/12/2021	
	Mandat Elue	Mme BESLIER	14/12/2021	
- Ville de Nantes	Mandat Elu	M. QUÉRO	24/09/2020	
- Ville de Bouaye	Mandat Elu	M. HERVOCHON	24/09/2020	
- Ville de Brains	Mandat Elu	M. MORIN	24/09/2020	
- Ville de Carquefou	Mandat Elu	M. ANEE	27/05/2021	
- Ville d'Orvault	Mandat Elue	Mme VIGNAUX	24/09/2020	
- Ville de La Montagne	Mandat Elue	Mme SEVESTRE	24/09/2020	
- Ville de Saint Aignan de Grand Lieu	Mandat Elu	M. AIT-KACI	14/12/2021	
- Ville des Sorinières	Mandat Elue	Mme HELIAS	14/12/2021	
<b>II - CENSEURS</b>				
- Nantes Métropole	Mandat Elue	Mme. GUERRIAU	24/09/2020	
	Mandat Elu	M. BOILEAU	14/12/2021	
	Mandat Elu	M. VOUZELLAUD	24/09/2020	
	Mandat Elu	Mme WEISS	24/09/2020	
- Ville de Nantes	Mandat Elu	M. LANNUZEL	24/09/2020	
- Ville de Bouguenais	Mandat Elu	M. BERNARD-DAGA	24/09/2020	
- Ville de Couëron	Mandat Elu	M. DURET	24/09/2020	
- Ville d'Indre	Mandat Elu	M. LE DUAULT	24/09/2020	
- Ville de La Chapelle sur Erdre	Mandat Elu	M. BRILAUD DE LAUJARDIERE	24/09/2020	
- Ville du Pellerin	Mandat Elu	Mme. METAYER	24/09/2020	
- Ville de Rezé	Mandat Elue	M. SULIM	24/09/2020	
- Ville de St Herblain	Mandat Elu	Mme SINQUIN	24/09/2020	
- Ville St Jean de Boiseau	Mandat Elue	M. COTREL	24/09/2020	
- Ville de Ste Luce sur Loire	Mandat Elu	Mme GESSANT	24/09/2020	
- Ville de de Sautron	Mandat Elue	M. ANCEAUX	24/09/2020	
- Ville de Thouaré	Mandat Elu	Mme DAVID-LECOURT	27/05/2021	
- Caisse des Dépôts & Consignations	Mandat Elu			

PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mme Delphine BONAMY (désignée le 24/09/2020)

VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : M. Pascal PRAS (désigné le 24/09/2020)

REPRESENTANT DES COLLECTIVITES LOCALES AUX ASSEMBLEES GENERALES : Cf. liste jointe

## Règles et méthodes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2015-06 en date 23 Novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables, relatif au Plan Comptable Général.

La société publique locale est régie par les dispositions de l'article L.327-1 du Code de l'urbanisme, toutefois la loi comptable du 30 Avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 restent la référence.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :

- Par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions publiques d'aménagement,
- Par l'avis 93/09 du 08 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (Guides comptables professionnels des EPL, activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS

#### LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées exclusivement de logiciels, amorties de façon linéaire sur une durée de un à cinq ans.

Pas d'évolution significative concernant les immobilisations incorporelles de la société sur 2021.

## Règles et méthodes

### LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les biens du domaine concédé, mis dans la concession par le concessionnaire devront être remis au concédant à la fin de celle-ci dans les conditions définies dans la convention de concession.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation normale. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Installations techniques, mat. et outillage	8 à 10 ans
Intall. Générales agencts, aménagts	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	8 à 10 ans

En ce qui concerne les constructions, la décomposition retenue et les durées d'amortissement appliquées en mode linéaire ont été déterminées à partir des caractéristiques techniques et des situations notamment géographiques des immeubles.

Gros œuvre	30 à 60 ans
Couverture	25 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage collectif	25 ans
Étanchéité	15 ans
Ravalement	15 ans
Electricité	25 ans
Plomberie / Sanitaire	25 ans
Ascenseurs	15 ans
Autres (peinture, sols etc...)	15 ans

La possibilité d'incorporer les frais financiers, à partir du commencement de la construction jusqu'à sa date d'achèvement, dans le coût de production des immobilisations corporelles produites a été retenue.

### PRETS ET AVANCES INTERNES

Les prêts et avances internes faites entre opérations sont retraités afin de ne pas figurer dans les comptes annuels. Ces mouvements concernent uniquement des avances entre des opérations "mères" et leurs opérations "filles"

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

La recommandation de CNC n°2003-R.01 a explicitement placé la médaille du travail dans le champ d'application du règlement n°2000-06 sur les passifs pour les comptes clos à compter de 2003. Une provision a été constituée pour la première fois en 2004.

Elle a été calculée, conformément à l'article 52 de l'accord d'entreprise signé le 1<sup>er</sup> mars 1999, en fonction :

- De la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille du travail (probabilité qui dépend notamment de la dotation du personnel et des tables de mortalités),
- De l'actualisation des montants,
- De la gratification prévue par l'accord d'entreprise,

Au 31 Décembre 2021, le montant provisionné est de 14 421 €.

### PROVISION POUR CHARGES

L'article 21 de la convention signée par la société avec Nantes Métropole dans le cadre de la Délégation de Service Public portant sur la période 2021 – 2025 précise que l'écart positif entre le résultat comptable avant IS réel et le résultat comptable avant IS prévisionnel fera l'objet d'un reversement à hauteur de 60% de cet écart.

Ainsi, au 31 décembre 2021, la société a provisionné la somme de 107 584 €.

## EMPRUNTS

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la société et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir dans la limite fixée par la loi des emprunts contractés par la société.

Le détail des emprunts et des garanties est donné en pages 19 et 20.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont comptabilisées dès la signature de l'accord (convention de subvention) sauf s'il existe des conditions suspensives. Elles servent à financer une immobilisation amortissable. Elles sont rapportées au compte de résultat de l'exercice au rythme de l'amortissement.

Les immeubles faisant désormais l'objet d'une décomposition par composants, les subventions qui ont servi à financer ceux-ci, ont été ventilées proportionnellement entre les différents composants.

Le montant de la quote-part de subvention portée au compte de résultat est de 244 909 €.

## Règles et méthodes

### CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation à 100% lorsque la société est en liquidation ou en redressement judiciaire. Pour les autres créances, la dépréciation est déterminée au cas par cas.

### TRESORERIE

#### DISPONIBLE :

La disponibilité provenant des opérations conventionnées est de 38 179 612 €, tandis que pour la société et les opérations propres l'excédent de trésorerie s'élève à 2 262 403 €.

#### CONCOURS BANCAIRES :

Par ailleurs, les opérations d'aménagement ont eu recours à des lignes de crédit auprès d'établissements financiers pour un montant total de 2 960 000 € dont le détail est annexé à la page 21.

### CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions recommandées par l'avis CNC n° 99.05. Ainsi, l'impact des concessions sur le compte de résultat est nul.

Le montant qui figure au bilan sous la rubrique en-cours de concessions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

- Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,
- Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les conventions de concessions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

- Stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.
  - Comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.
  - Compte de provisions pour risques et charges :
    - Pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
    - Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées au risque du concessionnaire (Nantes Métropole Aménagement n'ayant pas d'opération de ce type),
    - Pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées,
    - Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté.
- Pour toutes les opérations de concessions d'aménagement de Nantes Métropole Aménagement il est prévu contractuellement :
- Un retour du boni au concédant,
  - L'ajustement du financement apporté par la collectivité concédante à l'opération, lequel se traduira par une participation contractualisée par avenant.

## Règles et méthodes

Ainsi, les opérations réalisées sous le contrôle du concédant, sont à leurs risques et profits, sauf faute professionnelle du concessionnaire. Compte tenu de cette garantie et de l'absence totale de risque aujourd'hui sur les opérations concédées, aucune provision sur les concessions présentant un risque de déficit n'a été comptabilisée.

Le tableau page 18 reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de concessions d'aménagement.

*Transfert de charges vers les opérations :*

Nantes Métropole Aménagement n'est pas autorisée à imputer ses charges réelles de fonctionnement. Elle impute seulement une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions selon les modalités définies par les conventions de concessions (rémunération forfaitaire, proportionnelle, ...) par l'intermédiaire de comptes de transfert de charges.

Le montant pour l'exercice 2020 est de 2 998 546 € concernant les concessions d'aménagement.

### AUTRES INFORMATIONS

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés sur l'exercice est de 26 900 € pour la mission d'arrêté des comptes 2021.

## Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	181 122		2 160
Terrains	1 181 696		843 878
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	23 597 646		13 739 712
Constructions sur sol d'autrui	160 737		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	107 480		
Installations générales, agenc., aménag.	3 690 815		197 636
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	725 095		379 217
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	50 572		39 487
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>29 514 041</b>		<b>15 199 929</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 020		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 826		400
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 846</b>		<b>400</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 699 009</b>		<b>15 202 489</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			183 282	
Terrains	407 078	37 539	1 580 957	
Constructions sur sol propre	10 636 971	2 208 081	24 492 306	
Constructions sur sol d'autrui			160 737	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			107 480	
Installations générales, agencements divers	97 053	422 184	3 369 214	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		380 031	724 281	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		50 572	39 487	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 141 102</b>	<b>3 098 406</b>	<b>30 474 462</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 020	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 226	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>4 246</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 141 102</b>	<b>3 098 406</b>	<b>30 661 990</b>	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	179 145	2 622		181 767
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>179 145</b>	<b>2 622</b>		<b>181 767</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre	9 513 029	921 479	713 122	9 721 385
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 851	7 281		71 132
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 237 727	145 179	295 478	2 087 429
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	631 445	34 716	6 991	659 170
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 446 052</b>	<b>1 108 656</b>	<b>1 015 592</b>	<b>12 539 116</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 625 197</b>	<b>1 111 278</b>	<b>1 015 592</b>	<b>12 720 883</b>

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

En cours des conventions d'aménagement

Nom de l'opération	Collectivité Co-contractante	Date de Signature de la convention	Date d'expiration de la convention	Prise en charge (a)	Résultat Prévisionnel Hors Part. Concedant	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31-déc	Provisions pour charges provisionnelles	Neutralisation du résultat intermédiaire	Participation à recevoir HT
1400 ZAC DE LA CHANTRIERE I	N.M.	11/07/1988	31/12/2023	Collectivité	15 206	570 000		17 108 566	19 202 629	151 303	2 094 063	(14 123)	570 000
1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	N.M.	11/04/1996	31/12/2024	Collectivité	358			8 409 871	8 258 568	4 497 570		329	
1428 ZAC BOTTIERE CHENAE	N.M.	11/10/2002	31/12/2025	Collectivité	(2 480 089)	2 486 844		52 834 110	48 438 540	1 990 014		(320 606)	
1428 ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	N.M.	25/06/2003	31/12/2023	Collectivité	(317 051)	317 073		3 004 095	1 014 081			(223 817)	
1427 ZAC ERDRE PORTIERE	N.M.	24/10/2003	31/12/2025	Collectivité	(1 712 393)	1 713 037		46 484 046	48 647 626			(240 461)	
1428 ZAC EURONANTES GARE	N.M.	09/03/2004	31/12/2025	Collectivité	(698 932)	729 481		75 546 351	85 080 678			(114 685)	64 650
1430 ZAC DE LA JALIERE	N.M.	21/01/2004	31/12/2025	Collectivité	770			4 130 022	3 724 335	405 686		(2 713)	66 360
1432 ZAC DE LA BREHANNIERE	N.M.	04/07/2005	31/12/2023	Collectivité	29			1 651 577	1 774 062			(19)	
1434 LES BRUYERES	NANTES	03/01/2006	31/12/2021	Collectivité	(171 507)	172 618		9 115 983	9 224 768			(1 111)	
1435 VALLON DES DERVALIERES	NANTES	25/01/2006	31/12/2022	Collectivité	(1 293 718)	1 301 600		11 974 782	12 213 567			(77 788)	(960 000)
1436 ZAC VALLON DES GARETTES	N.M.	16/10/2006	31/12/2025	Partagé	(734 185)	735 310		26 989 171	30 019 706			(16 268)	
1437 MALAKOFF CENTRE	N.M.	24/06/2004	31/12/2022	Collectivité	(169 024)	170 205		11 906 848	14 030 797			8 493	
1438 ZAC DES VIGNES	N.M.	24/06/2004	31/12/2024	Collectivité	1 025			16 064 248	15 435 705	628 543		(696)	
1439 ZAC MADELINE CHAMPS MARS	N.M.	19/01/1993	31/12/2022	Collectivité				57 089 792	57 109 506		20 114		(1 534 375)
1442 DESIRE COLOMBE	NANTES	05/07/2011	31/12/2021	Partagé	(2 097 174)	2 097 175		7 702 602	6 872 468	830 134		(1 778 600)	
1444 ZAC DES COURTILS	N.M.	20/02/2012	31/12/2021	Partagé	623			737 566	752 377		14 811	(623)	
1445 ZAC DE LA GAUDINIERE	N.M.	20/02/2012	31/12/2026	Partagé	877			1 245 175	700 665	544 310		(445)	
1447 SAINT AIGNAN LES TREILLES	SAINT AIGNAN	03/12/2012	30/06/2021	Partagé	(938 548)	939 000		115 980	114 420	5 560		(2 331 873)	(1 559)
1448 ZAC CHAMP DE MANOEUVRE	N.M.	22/07/2015	31/12/2032	Partagé	(5 768 688)	5 770 000		13 544 607	7 940 221	5 604 386		3 303 663	
1449 TIVOLI	NANTES	02/05/2016	31/12/2022	Partagé	(489 971)	250 000		239 116		239 116		250 000	
1450 BAS CHANTENAY	N.M.	24/11/2016	31/12/2034	Partagé	(24 970 068)	24 984 045		23 420 558	18 991 552	4 429 006		3 464 552	24 309 045
1451 DOULON GOHARDS	N.M.	06/01/2017	31/12/2034	Partagé	(10 387 697)	10 388 362		15 812 977	887 051	14 925 926		(9 675 916)	566 904
1452 CASERNE MELLINET	N.M.	11/01/2017	31/12/2030	Partagé	3 255			18 740 904	8 647 279	10 093 625		(715)	
1453 SANGLERIE PIN SEC	N.M.	08/02/2018	31/12/2025	Partagé	6 341	1 341 280		600 782	8 886 203	258 610		(2 388)	
1454 SANGLERIE	LES SORNIERES	12/07/2018	31/12/2025	Partagé	(1 339 027)	1 341 280		600 782	342 172	8 261 589		(1 410 080)	
1455 PIRMIL LES ISLES	N.M.	09/07/2018	31/12/2037	Partagé	(7 937 693)	7 948 934		23 245 546	14 983 958			(2 501 865)	4 563 111
1456 PLACE DES DERVALIERES	N.M.	12/07/2019	31/12/2027	Partagé	7 634			662 662	1 470 468		807 907	(3 043)	
<b>SOUS TOTAL OPERATIONS DIRECTES ET PATRIMONIALES</b>					<b>(61 449 647)</b>	<b>61 894 964</b>		<b>450 088 180</b>	<b>424 762 202</b>	<b>52 861 377</b>	<b>27 535 399</b>	<b>-15 244 442</b>	<b>31 197 799</b>
3428 ILOT 8 B EURONANTES	N.M.	14/09/2015	31/12/2025	Collectivité	325			13 128 414	12 675 118	453 296		(310)	
3435 POLE ASSOCIATIF	NANTES	05/07/2011	31/12/2021	Collectivité	1 357			3 460 800		3 460 800			
3450 EMR IMMEUBLE NAUTISME	N.M.	20/12/2018	31/12/2023	Partagé	658 642			17 547 953	17 992 003		444 050	(662 352)	
3451 LES Fermes de DOULON	N.M.	06/01/2017	31/12/2034	Partagé	3			11 961 182	6 872	11 954 310			
3452 MELLINET REHAB BATIMENTS	N.M.	11/01/2017	31/12/2030	Partagé				1 839 128	5 708	1 839 128			
3453 AMENAGEMENT CENTRAKOR	N.M.	08/02/2019	31/12/2022	Partagé				1 584 965	1 579 257				
3454 MEDIA THEQUE SANGLERIE	LES SORNIERES	12/07/2018	31/12/2025	Partagé				85 417	55 911	29 506			
<b>SOUS TOTAL TOTAL GENERAL</b>					<b>660 327</b>	<b>0</b>		<b>51 343 168</b>	<b>30 735 611</b>	<b>21 051 606</b>	<b>444 050</b>	<b>-462 662</b>	<b>0</b>
					<b>(60 789 320)</b>	<b>61 894 964</b>		<b>501 431 348</b>	<b>455 497 813</b>	<b>73 912 984</b>	<b>27 979 449</b>	<b>(15 907 104)</b>	<b>31 197 799</b>

(a) Collectivité : dans la limite de la participation de la collectivité prévue dans la convention d'aménagement et ses avenants  
Concessionnaire : dans la limite des risques prévus dans la convention d'aménagement  
Partagé entre la collectivité et l'aménageur suivant l'origine du résultat de l'opération

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	13 395	1 026		14 421
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	26 341 767	28 087 033	26 299 233	28 129 567
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>26 355 162</b>	<b>28 088 059</b>	<b>26 299 233</b>	<b>28 143 988</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	204 046	49 508	3 547	250 006
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>204 046</b>	<b>49 508</b>	<b>3 547</b>	<b>250 006</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 559 208</b>	<b>28 137 567</b>	<b>26 302 780</b>	<b>28 393 995</b>
Dotations et reprises d'exploitation		28 137 567	26 292 782	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts				2 226
Autres immobilisations financières	2 226			
Clients douteux ou litigieux	344 421	344 421		
Autres créances clients	7 294 971	7 294 971		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 529	1 529		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 077 110	1 077 110		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses	49 333	49 333		
Groupe et associés				
Débiteurs divers	631 453	631 453		
Charges constatées d'avance	3 566 207	3 566 207		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 967 251</b>	<b>12 965 025</b>		<b>2 226</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 116 577	4 116 577		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	78 391 682	20 805 881	50 233 304	7 352 497
Emprunts et dettes financières divers	3 274 458	3 274 458		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 247 489	3 247 489		
Personnel et comptes rattachés	234 349	234 349		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	239 252	239 252		
Etat : impôt sur les bénéfices	57 493	57 493		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 069 210	2 069 210		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	19 661	19 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	529 117	529 117		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22 369 574	22 369 574		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>114 548 864</b>	<b>56 963 063</b>	<b>50 233 304</b>	<b>7 352 497</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 670 150			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Etat des emprunts en cours

NOMS DES OPERATIONS	PRETEURS	ANNEE DE REALISATION	MONTANTS EMPRUNTS	CRD au 31/12/2021	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS	EMPRUNTS SOUSCRITS SUR 2021	EMPRUNTS REMBOURSES SUR 2021 (échéances et par anticipation)	INTERETS COURUS
SOCIETE	Caisse d'Epargne	2014	668 000	392 713	44 350	195 461	152 903		42 678	253
SOCIETE	Crédit Coopératif	2018	230 000	163 892	22 786	93 222	47 863		22 583	269
ZAC BOTTIERES CHENAIE	ARKEA / BCME	2015	3 100 000						3 100 000	
ZAC DES VIGNES SORINIÈRES	Crédit Mutuel	2015	3 000 000	1 500 000	1 500 000					
MADELEINE CHAMP DE MARS	Banque Postale	2015	4 000 000	2 000 000	2 000 000				2 000 000	991
LA MONTAGNE - LA GAUDINIÈRE	Crédit Coopératif	2015	700 000	118 684	118 684				117 276	117
CHAMP DE MANŒUVRE	Caisse des Dépôts	2016	6 000 000	6 146 387			6 146 387			67 425
CHAMP DE MANŒUVRE	Caisse d'Epargne	2019	1 500 000	1 500 000		1 500 000				249
BAS CHANTENAY	Crédit Mutuel	2017	4 500 000	4 500 000	1 472 799	3 027 201				
BAS CHANTENAY	ARKEA / BCME	2018	7 000 000	7 000 000		7 000 000				2 291
BAS CHANTENAY	Banque Populaire	2018	7 000 000	7 000 000		7 000 000				12 743
BAS CHANTENAY	Crédit Mutuel	2018	6 000 000	6 000 000		6 000 000				
DOULON GOHARDS	Crédit Agricole	2019	4 000 000	4 000 000		4 000 000				1 237
DOULON GOHARDS	Crédit Coopératif	2019	3 000 000	3 000 000		3 000 000				1 740
CASERNE MELLINET	Crédit Mutuel	2017	2 700 000						1 800 000	
CASERNE MELLINET	ARKEA / BCME	2017	7 300 000	4 132 797	1 828 314	2 304 483			1 814 847	85
CASERNE MELLINET	Caisse d'Epargne	2019	6 500 000	6 500 000		6 500 000				2 868
SANGLERIE LES SORINIÈRES	Crédit Coopératif	2018	1 000 000	855 000	145 000	710 000		600 000	145 000	492
ZAC PIRMIL LES ISLES	Crédit Agricole	2018	13 000 000	13 000 000	13 000 000					3 236
ZAC PIRMIL LES ISLES	Crédit Coopératif	2018	6 000 000						6 000 000	
PLACE DES DERVALLIÈRES	Caisse d'Epargne	2019	400 000	400 000		400 000				177
HUB CREATIC - DSP	ARKEA / BCME	2020	7 900 000	7 900 000	350 000	7 550 000				191
CENTRE COMMERCIAL DE ST AIGNAN	Crédit Agricole	2014	1 115 000						406 892	
IMMEUBLE CASSINI	Caisse d'Epargne	2011	2 200 000	1 194 403	110 936	469 245	614 223		108 497	571
PÔLE DANIEL ASSERAY	Crédit Agricole	2015	572 000	419 399	25 646	111 498	282 255		24 812	2 913
CENTRE COMMERCIAL DU BREIL	Caisse d'Epargne	2005	590 000	230 624	23 168	98 610	108 847		22 603	
CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU	Crédit Agricole	2016	655 000	339 508	65 924	273 584			64 964	430
<b>TOTAUX</b>			<b>100 630 000</b>	<b>78 293 406</b>	<b>20 707 605</b>	<b>50 233 304</b>	<b>7 352 497</b>	<b>600 000</b>	<b>15 670 150</b>	<b>98 276</b>

## Garantie reçue sur emprunt

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti
ZAC BOTTIERE CHENAIE	2015	ARKEA	80%	2 480 000	0
ZAC DES VIGNES SORINIÈRES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	1 200 000
MADELEINE CHAMP DE MARS	2015	Banque Postale	80%	3 200 000	1 600 000
LA MONTAGNE - LA GAUDINIÈRE	2015	Crédit Coopératif	80%	560 000	94 947
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2019	Caisse d'Epargne	80%	1 200 000	1 200 000
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	3 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	4 800 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Agricole	80%	3 200 000	3 200 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Coopératif	80%	2 400 000	2 400 000
CASERNE MELLINET	2017	Crédit Mutuel	80%	2 160 000	0
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	3 306 237
CASERNE MELLINET	2019	Caisse d'Epargne	80%	5 200 000	5 200 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Agricole	80%	10 400 000	10 400 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Coopératif	80%	4 800 000	0
PLACE DES DERVALLIÈRES	2019	Caisse d'Epargne	80%	320 000	320 000
IMMEUBLE HUB CREATIC - DSP	2020	ARKEA	50%	3 950 000	3 950 000
<b>TOTAL GARANT NANTES METROPOLE</b>				<b>72 510 000</b>	<b>57 388 294</b>
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
<b>TOTAL GARANT BANQUE ARKEA</b>				<b>1 200 000</b>	<b>1 229 277</b>
SANGLERIE LES SORINIÈRES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	427 500
<b>TOTAL GARANT COMMUNE DES SORINIÈRES</b>				<b>500 000</b>	<b>427 500</b>

Concours bancaires

LIGNES DE TRESORERIE EN COURS en €

N°OPES	NOMS DES OPERATIONS	PRETEURS	ANNEE DE CONTRACTUALISATION	MONTANTS CONTRACTUELS	MOBILISATION au 31/12/2021	MOBILISATION A MOINS D'UN AN	MOBILISATION A PLUS D'UN AN	MONTANTS SOUSCRITS SUR 2021	MONTANTS REMBOURSES SUR 2021	INTERETS COURUS
0001	LIGNE TRESO OPERATIONNELLE	Banque Postale	2020	3 000 000				550 000	2 090 000	
0001	LIGNE TRESO OPERATIONNELLE	Banque Postale	2021	3 000 000	2 960 000	2 960 000		2 960 000		
<b>Total</b>	<b>TOTAUX</b>			<b>6 000 000</b>	<b>2 960 000</b>	<b>2 960 000</b>		<b>3 510 000</b>	<b>2 090 000</b>	

Projet

## Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>				
168840	INTERETS COURUS NON ECHUS SUR EMPRU	98 276	115 798	-17 522
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		<b>98 276</b>	<b>115 798</b>	<b>-17 522</b>
<b>DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>				
408110	ZED COUVERTURES	393 297	216 989	176 307
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>393 297</b>	<b>216 989</b>	<b>176 307</b>
<b>DETTE SUR IMMOBILISATIONS</b>				
408410	BNP PARIBAS REAL ESTATE		9 295	-9 295
<b>TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS</b>			<b>9 295</b>	<b>-9 295</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
468600	DIVERSES CHARGES A PAYER	32 257	3 790	28 467
468610	DIVERS CHARGES A PAYER	422	422	
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>32 678</b>	<b>4 211</b>	<b>28 467</b>
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>				
428210	DETTE - PROVISIONS CONGES A PAYER	188 645	175 901	12 744
428610	MALLEVERGNE Jennifer	521	464	56
428620	PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	42 102	33 754	8 348
438210	DETTE - PROV. CHARG. SOC. CONGES A	86 607	81 427	5 180
438620	ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHG A P	19 586	15 956	3 630
448620	TAXE D'APPRENTISSAGE	2 610	358	2 253
448680	TAXE FORMATION	2 429	1 857	572
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>342 499</b>	<b>309 717</b>	<b>32 783</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>866 750</b>	<b>656 010</b>	<b>210 740</b>

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
409800	FOURNISSEURS R.R.R. A OBTENIR	5 188	5 820	-632
409810	EDENRED France	694		694
418110	NANTES METROPOLE	153 903	147 061	6 842
418900	CLIENTS AVOIR A ETABLIR	-54 288	-23 428	-30 859
438710	THIRET Aude	1 529	-306	1 835
448710	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	49 333	60 043	-10 710
<b>TOTAL</b>		<b>156 359</b>	<b>189 189</b>	<b>-32 830</b>
<b>TOTAL</b>		<b>156 359</b>	<b>189 189</b>	<b>-32 830</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418110	NANTES METROPOLE	153 903	147 061	6 842
418900	CLIENTS AVOIR A ETABLIR	-54 288	-23 428	-30 859
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>99 615</b>	<b>123 632</b>	<b>-24 017</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
409800	FOURNISSEURS R.R.R. A OBTENIR	5 188	5 820	-632
409810	EDENRED France	694		694
438710	THIRET Aude	1 529	-306	1 835
448710	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	49 333	60 043	-10 710
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>56 744</b>	<b>65 556</b>	<b>-8 812</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>156 359</b>	<b>189 189</b>	<b>-32 830</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
482700	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE DES OP D'AMENAGEMENT	3 508 049	2 799 187	708 862
486110	CHARGES D'EXPLOITATION CONSTATEES D'AVANCE	58 158	70 660	-12 502
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>3 566 207</b>	<b>2 869 848</b>	<b>696 359</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
482790	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE DES OP D'AMENAGEMENT	-22 251 021	-19 564 373	-2 686 648
487110	PRODUITS D'EXPLOITATION CONSTATES D'AVANCE	-118 553	-128 908	10 355
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-22 369 574</b>	<b>-19 693 281</b>	<b>-2 676 293</b>

Projet

## Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Valeur Comptable des Eléments d'Actif Cédés	1 659 329	675201
Autres charges, prorata de TVA	3 873	671810
Diverses charges clotures opérations	2 658	671810
Charges exceptionnelles diverses	198	671801
<b>TOTAL</b>	<b>1 666 058</b>	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Quote part subventions virées au résultat	244 908	777000
Produits de cession immobilisations	1 456 880	775201
<b>TOTAL</b>	<b>1 701 788</b>	

## Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Avantages en nature	7 650	791120
Rémunérations coordination opérationnelle	2 276 883	791220
Rémunérations de commercialisations	662 752	791230
Rémunérations de liquidation	20 000	791240
Rémunérations autres	38 911	791260
<b>TOTAL</b>	<b>3 006 196</b>	

Projet

## Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Total 2021	Total 2020
Production vendue de biens	40 834 092	36 651 959
Rémunérations sur opérations de mandat	130 193	251 357
Produits de gestion immobilière	3 416 901	3 440 797
<b>TOTAL</b>	<b>44 381 186</b>	<b>40 344 113</b>

### COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des produits de la vente de charges foncières (rubrique production vendue de biens) et des participations /subventions octroyées par les collectivités. L'ensemble de ces éléments évoluent à la hausse en 2021. Tous ces produits sont réalisés dans le cadre des 26 concessions d'aménagement dont le résultat est au risque du concédant.

Les honoraires sur opérations de mandat sont en baisse, ils se composent principalement du marché de maintenance du patrimoine économique et du mandat de régie confiés par Nantes Métropole et du mandat d'étude de l'Arbre aux Hérons.

L'activité de gestion immobilière est en développement avec des loyers supérieurs de 34 % à ceux de 2020, année marquée par des exonérations conjoncturelles. 2021 voit également l'activité bénéficier de sources de loyers complémentaires.

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	23	
Employés, agents de maîtrise	23	
Mandataire social	1	
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	

Projet

## Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	54 000			33
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Projet

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 236 741
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		4 236 741
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		27 800
Variations des subventions d'investissement		614 789
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	27 800	150 436
	<b>SOLDE</b>	<b>765 225</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		5 001 966

Projet

Détermination du résultat fiscal

<b>REINTEGRATIONS</b>		<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>150 436</b>
<b>Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu</b>			
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements)	Amort. Excédent. (art. 39-4 CGI) et autres amort. non déductibles	7 414	9 024
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art.39-4 du CGI	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	1 610	
Fraction des loyers à réintégrer (crédit bail immobilier et levée d'option)	Dont part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		
Provisions et charges à payer non déductibles	Charges à payer liées à des états non coopératifs		
Amendes et pénalités	Ch. F. art 39.1.3 & 212 t		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			57 493
Impôt sur les sociétés			
Quote-part			
Bénéfices réalisés par Sté de person. ou un GIE	Résultat art.209B		
<b>Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 15 % ou 19 % (ou 12,8 % : pour l'I.R.)</b>			
<b>Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 0 %</b>			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	- plus-values nettes à court terme - plus-values soumises au régime des fusions		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC			
Réintégrations diverses	Intérêts excédentaires	Zones entreprises	
Quote part PV à taux 0			
<b>Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage</b>			
<b>Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage</b>			
		<b>TOTAL REINTEGRATIONS</b>	<b>216 953</b>
<b>DEDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
<b>Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE</b>			
<b>Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats</b>			
	- imposées au taux de 15 % (ou 12,8 % : entreprises soumises à l'I.R.)		
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		
<b>Autres plus-values imposées au taux de 19 %</b>			
<b>Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée</b>			
<b>Régime stés mères et filiales : produit net actions, parts d'intérêts quote-part à déduire</b>			
<b>Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99%</b>			
<b>Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer</b>			
<b>Majoration d'amortissements</b>			
Abattement sur bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles		
Reprise d'entreprises en difficultés	Restruct. Défense		
Jeunes entreprises innovantes	Bassin emploi à redyn.		
Sociétés investissements immobilier côtées	Zone franche d'activités		
Zone franche urbaine- TE	Bass. urbain à dynam.		
Zone de développement prioritaire	Revitalisation rurale		
<b>Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC</b>			
<b>Déductions diverses</b>			
Dont déduction exceptionnelle article 39	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		
Dont déduction exceptionnelle article 39 B	Déd. except.article 39 A		
Dont déduction exceptionnelle article 39 D	Déd. except.article 39 C		
Dont déduction exceptionnelle article 39 F	Déd. except.article 39 E		
	Déd. except.article 39 G		
<b>Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage</b>			
		<b>TOTAL DEDUCTIONS</b>	
<b>RESULTAT</b>		<b>BENEFICE</b>	<b>DEFICIT</b>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		216 953	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice			
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>216 953</b>	

## Engagements hors bilan

### ASSURANCE INDEMNITE FIN DE CARRIERE

Le montant du capital placé auprès de la société d'assurance Predica s'élève à 651 968 € au 31 Décembre 2021.  
La provision simulée à cette même date, valorisée par le cabinet Cifralex s'élève à 710 475 €.

Les principales hypothèses retenues pour calculer cette provision sont les suivantes :

- Age de départ : 62 ans
- Table de mortalité : TPRV93
- Taux moyen de charges sociales : 50%
- Taux de croissance des salaires : 1%

### COMPROMIS DE VENTE SIGNES SUR LES OPERATIONS (en attente de signature d'actes)

Bottière-Chénaie	OCDL	3 730 512 €
Erdre Porterie	BNCCP	165 465 €
	COOPLOGIS	541 925 €
Gare Sud	BATI NANTES	5 363 476 €
Euronantes Gare	SCCV NOMADE - IC&O	274 200 €
	OMNIUM DE CONSTRUCTION	2 299 710 €
ZAC des Vignes	4 PARTICULIERS	462 442 €
<b>Champ de Manœuvre</b>	<b>SCCV CHAMP DE MANŒUVRE</b>	909 815 €
	SCCV BOIS SAUVAGE	1 493 670 €
	ATLANTIQUE HABITATION / MFLA / BOUYGUES IMMO	1 969 290 €

Le total des engagements de cessions se monte à 17 211 K€ au 31/12/2021.

## Bilan - Actif par nature

Projet

## Bilan - Passif par nature

Projet

## Compte de résultat par nature

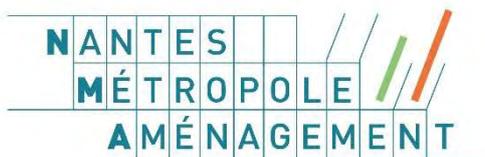
Projet

## Compte de résultat par nature suite

Projet

# RAPPORT DE GESTION

2021



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>3</b>
1.1	Le portefeuille opérationnel	3
1.1.1	Les opérations d'aménagement	3
1.1.2	Mandats de construction	8
1.1.3	Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles	8
1.1.4	Immobilier Economique	8
1.2	Les moyens humains : le bilan social 2021	11
1.2.1	Les effectifs	11
1.2.2	Les mouvements de personnel	12
1.2.3	La formation	12
1.2.4	Les conditions de travail	13
1.2.5	Le dialogue social	13
1.2.6	Le budget	14
<b>2</b>	<b>COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>15</b>
2.1	Le chiffre d'opérations	15
2.1.1	Dépenses sur opérations	15
2.1.2	Recettes sur opérations	16
2.2	Le résultat de la société	17
2.3	Les charges de structure à répartir sur les activités	24
2.3.1	Niveau et évolution	24
2.3.2	Affectation sur les activités	24
2.4	Activité Aménagement	25
2.4.1	Les produits Aménagement	25
2.4.2	Les charges Aménagement	26
2.5	Activité Immobilier Economique	27
2.5.1	L'affermage	27
2.5.2	La concession Petit Port	27
2.5.3	Les opérations sous conventions	28
2.5.4	Les autres gestions locatives	28
2.5.5	Les charges de structure affectées à l'activité hors contrats	28
2.6	Le résultat avant et après impôt	28
<b>3</b>	<b>PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU</b>	<b>29</b>
<b>4</b>	<b>L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT</b>	<b>29</b>
4.1	L'endettement	29
4.1.1	Pour les opérations d'aménagement	29
4.1.2	Sur les opérations de concession en phase de gestion locative	30
4.1.3	Sur les opérations de la DSP	30
4.1.4	Sur les conventions particulières et le siège de la société	30
4.1.5	L'encours global et le tableau de financement	31
4.1.6	Garanties d'emprunts	33
4.2	Délais de paiement	34
<b>5</b>	<b>ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT</b>	<b>35</b>
<b>6</b>	<b>ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>35</b>
<b>7</b>	<b>RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES</b>	<b>36</b>
<b>8</b>	<b>EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES</b>	<b>37</b>
	<b>ANNEXES</b>	<b>38</b>

# 1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2020 ayant été marquée à la fois par les élections municipales et surtout la crise sanitaire, l'année 2021 a vu l'activité reprendre de façon progressive. Si le fonctionnement interne s'est encore trouvé perturbé au gré des mesures sanitaires en vigueur, le dynamisme opérationnel doit être souligné.

NMA ayant une bonne visibilité de son activité à court et moyen terme, la formalisation d'un cadre stratégique a pu être réalisée en 2021. Ainsi, l'adoption du Plan d'Affaires au CA de mars 2021 matérialise le cadre opérationnel 2021-2025.

On retiendra également que les instances de NMA ont été adaptées conformément aux recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes en 2021, avec une cohérence entre le nombre d'administrateurs désignés et les actions détenues.

## 1.1 Le portefeuille opérationnel

La liste des opérations au 31 décembre 2021 figure en annexe du présent rapport, avec la liste des acquisitions et celle des cessions.

### 1.1.1 Les opérations d'aménagement

A fin 2021, Nantes Métropole Aménagement était chargée de 26 Concessions Publiques d'Aménagement, dont :

- 21 opérations confiées par Nantes Métropole
- 4 opérations confiées par la Ville de Nantes
- 1 opération confiée par la Ville des Sorinières.

Aucune nouvelle concession n'a été attribuée durant l'année 2021.

#### 1.1.1.1 Les acquisitions foncières

12 acquisitions foncières ont été réalisées pendant l'année 2021, ce qui est un niveau très faible par rapport aux 5 dernières années (17 acquisitions par an en moyenne).

Toutes ces acquisitions se sont réalisées à l'amiable.

2,4 hectares environ de foncier ont été acquis pour une dépense totale de 2,4 M€ TTC, soit un montant faible au regard de la moyenne constatée ces 5 dernières années (11,4 M€ TTC).

- 5 acquisitions ont été réalisées sur la ZAC Euronantes à Nantes auprès de la SNCF pour 1 179 K€,
- 3 acquisitions ont été réalisées sur la ZAC Doulon Gohards à Nantes pour 649 K€,
- 2 acquisitions ont été réalisées sur la ZAC du Champ de Manœuvre à Nantes pour 206 K€,
- 1 acquisition a été réalisée pour la ZAC des Vignes aux Sorinières pour 5 K€,
- 1 apport en nature valorisé à 341 K€ a été réalisé pour l'opération de la Sanglerie aux Sorinières.

Le tableau ci-après donne la liste des acquisitions 2021 dont les détails sont présentés en annexe 2 du présent rapport.

		2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2017-2021
<b>La Montagne</b>	Nb d'acquisitions	5	4	1	1		
	Montant TTC	43 774	11 416	890	629 160		
	Surface acquise en m <sup>2</sup>	1 760	829	89	53 484		
<b>Les Sorinières</b>	Nb d'acquisitions	3	3	5	1		2
	Montant TTC	1 661 453	39 701	48 519	8 731		346 528
	Surface acquise en m <sup>2</sup>	112 193	2 675	2 397	301		3 499
<b>Nantes</b>	Nb d'acquisitions	13	9	8	15		10
	Montant TTC	11 466 677	5 037 728	11 535 517	3 953 861		2 034 153
	Surface acquise en m <sup>2</sup>	369 854	40 132	204 836	43 569		20 036
<b>Orvault</b>	Nb d'acquisitions		1	2			
	Montant TTC		2 248				
	Surface acquise en m <sup>2</sup>		21	44			
<b>Rezé</b>	Nb d'acquisitions		2	1			
	Montant TTC		20 159 726	70 000			
	Surface acquise en m <sup>2</sup>		128 972	2 994			
<b>TOTAL NOMBRE D'ACQUISITIONS</b>		<b>21</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>17</b>
<b>TOTAL MONTANT TTC</b>		<b>13 171 903</b>	<b>25 250 818</b>	<b>11 654 926</b>	<b>4 591 752</b>	<b>2 380 680</b>	<b>11 410 016</b>
<b>TOTAL SURFACES ACQUISES EN M<sup>2</sup></b>		<b>483 807</b>	<b>172 629</b>	<b>210 360</b>	<b>97 354</b>	<b>23 535</b>	<b>197 537</b>

### 1.1.1.2 Les cessions foncières

Le tableau ci-dessous donne la liste des cessions 2021 dont les détails sont présentés en annexe 3 du présent rapport.

Opération	Maîtrise d'ouvrage	Nb	dont	dont	dont	dont	dont	SP	SP	SP
		Logements	sociaux	abordables	libres	TAB	autres	Bureaux	Activités	Equipements
<b>Bas Chantenay</b>								4 682	1 526	
Immeuble Nautisme cale Usine Electrique	NMA							4 682	1 526	
<b>Champ de Manœuvre</b>		<b>153</b>	<b>54</b>		<b>99</b>					<b>53</b>
B54b	Tolefi / Harmonie Habitat	86	34		52					53
B56a	Nacarat	67	20		47					
<b>Erdre Porterie</b>		<b>45</b>		<b>45</b>						
VL3b	GHT	45		45						
<b>La Bréhanerie</b>										<b>687</b>
Lot 8	Société Meva									687
<b>Madeleine Champ de Mars</b>		<b>4</b>			<b>4</b>			<b>1 765</b>	<b>110</b>	
14 rue Fouré	Six Ares	4			4			1 765	110	
<b>Mellinet</b>		<b>81</b>			<b>81</b>			<b>1 996</b>	<b>785</b>	
Hôtel d'entreprises - B19	NMA							1 996		
4D + 2B	Bâti Nantes Icoo	81			81				785	
<b>Vallon des Garettes</b>		<b>48</b>		<b>17</b>	<b>31</b>					
F7	Ataraxia	48		17	31					
<b>Sanglerie</b>		<b>20</b>	<b>20</b>							<b>1 000</b>
Ilot A	NMA NMH	20	20							1 000
<b>Total général</b>		<b>351</b>	<b>74</b>	<b>62</b>	<b>215</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 443</b>	<b>3 108</b>	<b>1 053</b>

11 actes de cessions ont été signés en 2021, représentant un chiffre d'affaires associé de 11,2 M€ TTC environ, en très net retrait par rapport à la moyenne constatée depuis 5 ans (18,2 M€ TTC pour 32 actes). Ces cessions permettront la construction de 20 162 m<sup>2</sup> de SP (58 120 m<sup>2</sup> en moyenne depuis 5 ans).

Ville		2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2017-2021
Bouaye	Nb de cessions	8	3	1	1		
	Montant TTC	741 759	257 180	447 263	141 979		
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	3 085	1 052	2 663	12 181		
	En m <sup>2</sup> SP	1 430	510		11 000		
La Montagne	Nb de cessions		1				
	Montant TTC		1 310				
	Surface foncière en m <sup>2</sup>		131				
	En m <sup>2</sup> SP						
Le Pellerin	Nb de cessions		2		1	1	
	Montant TTC		106 771		23 011	78 964	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>		4 996		1 001	3 435	
	En m <sup>2</sup> SP		1 415		285	1 001	
Les Sorinières	Nb de cessions	4	17	17	2	1	
	Montant TTC	372 155	2 510 833	2 692 660	211 400	292 569	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	1 605	13 636	14 884	755	2 367	
	En m <sup>2</sup> SP	600	5 907		300	1 357	
Nantes	Nb de cessions	16	19	11	9	8	
	Montant TTC	15 663 415	25 602 456	15 189 157	9 625 779	9 609 647	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	56 015	39 485	41 081	31 658	9 985	
	En m <sup>2</sup> SP	62 699	55 527	34 258	28 017		
Orvault	Nb de cessions	5	9	16	2	1	
	Montant TTC	623 885	1 465 940	3 329 405	833 185	1 173 882	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	2 013	12 255	21 591	4 609	4 375	
	En m <sup>2</sup> SP	680	3 066		1 122	3 165	
St Jean de Boiseau	Nb de cessions			2	1		
	Montant TTC			114 960	57 000		
	Surface foncière en m <sup>2</sup>			3 838	1 902		
	En m <sup>2</sup> SP			659	386		
<b>TOTAL NOMBRE DE CESSIONS</b>		<b>33</b>	<b>51</b>	<b>47</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>32</b>
<b>TOTAL MONTANT TTC</b>		<b>17 401 215</b>	<b>29 944 490</b>	<b>21 773 444</b>	<b>10 892 354</b>	<b>11 155 063</b>	<b>18 233 313</b>
<b>TOTAL SURFACE FONCIERE EN M<sup>2</sup></b>		<b>62 718</b>	<b>71 555</b>	<b>84 057</b>	<b>52 106</b>	<b>20 162</b>	<b>58 120</b>
<b>TOTAL EN M<sup>2</sup> SP</b>		<b>65 409</b>	<b>66 425</b>	<b>34 917</b>	<b>41 110</b>	<b>5 523</b>	<b>42 677</b>

### 1.1.1.3 Les charges foncières destinées au logement

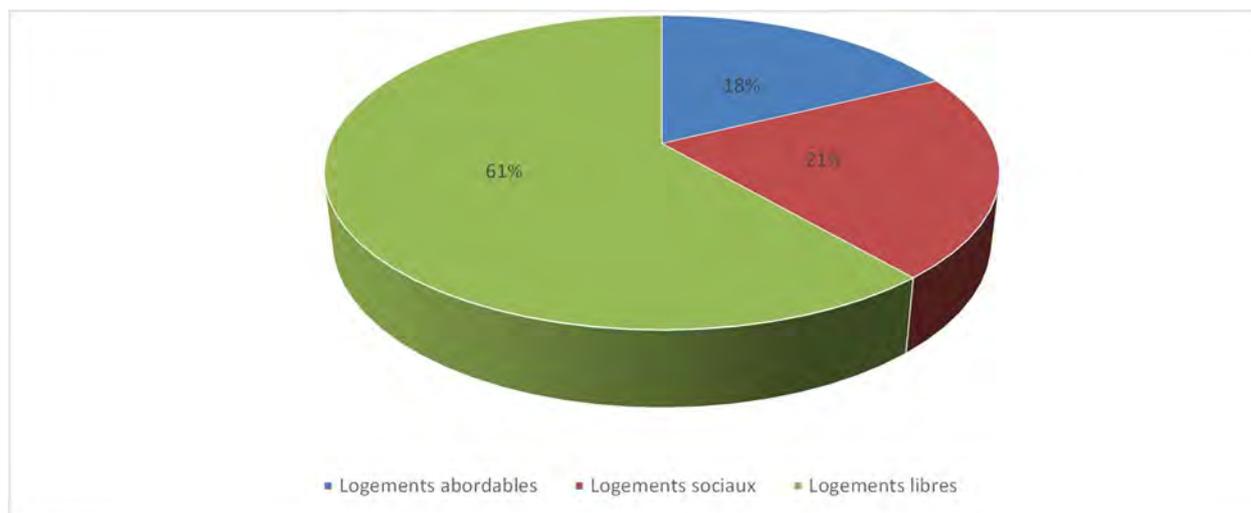
Les charges foncières cédées en 2021 permettront la création de 351 logements, ce qui est un niveau faible à double égard :

- La moyenne de la période 2017-2021 est de 432 logements,
- Le plan d'affaires 2019-2022 tablait sur 969 logements pour 2021.

L'écart entre le prévu et le réalisé correspond à des décalages de cessions sur 2022, notamment constatés sur la ZAC Bottière Chênaie, la ZAC Champ de Manœuvre et la ZAC Euronantes. Ces retards sont souvent imputables à des recours contre les projets des promoteurs, ainsi qu'à des appels d'offres infructueux constatés par des promoteurs qui impliquent des décalages de plannings.

Les opérations nantaises demeurent les principales productrices de logements avec Champ de Manœuvre (153 logements), Mellinet (81 logements), Erdre Porterie (45 logements) et Madeleine Champ de Mars (4 logements). A noter la dernière cession réalisée sur l'opération du Vallon des Garettes d'Orvault (48 logements) et la première réalisée sur l'opération de la Sanglerie aux Sorinières.

La répartition par catégorie des 351 futurs logements est la suivante :



Depuis 2017, l'évolution de la structure des cessions de charges foncières exprimée en nombre de logements est la suivante :

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2017-2021
<b>Nb de Logements</b>	<b>442</b>	<b>591</b>	<b>442</b>	<b>332</b>	<b>351</b>	<b>432</b>
NB de logements abordables	83	195	84	107	62	106
NB de logements sociaux	52	191	92	62	74	94
NB de logements libres	196	180	231	151	215	195
NB de logements autres	95	0	7	0	0	20
NB TAB	16	25	28	12	0	16

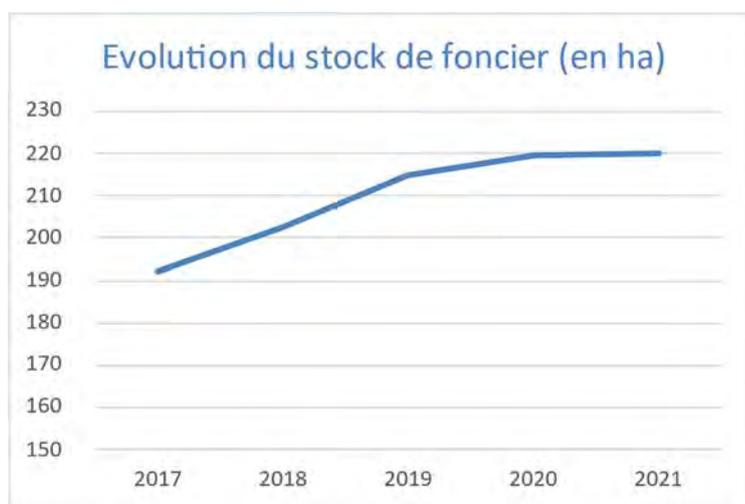
#### 1.1.1.4 Les autres charges foncières

En 2021, les cessions de charges foncières d'activités (tertiaire, commerces et équipements) ont représenté 12 604 m<sup>2</sup> SP, soit un niveau bas par rapport à la moyenne constatée depuis 5 ans de 23 864 m<sup>2</sup> SP.

OPERATION	Tertiaire (Bureaux)					Commerce					Equipement					Autres Activités					
	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	2019 m <sup>2</sup> SP	2020 m <sup>2</sup> SP	2021 m <sup>2</sup> SP	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	2019 m <sup>2</sup> SP	2020 m <sup>2</sup> SP	2021 m <sup>2</sup> SP	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	2019 m <sup>2</sup> SP	2020 m <sup>2</sup> SP	2021 m <sup>2</sup> SP	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	2019 m <sup>2</sup> SP	2020 m <sup>2</sup> SP	2021 m <sup>2</sup> SP	
CHANTRERIE	15 618																				
BOTTIERE CHENAIE																	411				
LE LANDAS																		659	386		
CHAMP DE MANŒUVRE								254					4 069		53						
ERDRE PORTERIE						220	1 500				138										
MELLINET					1 996					785			3 832							1 456	
EURONANTES	12 325	2 413	22 450			937	230	3 908	644				15 638		549						
BREHANNERIE																		1 415		285	687
BRUYERES																	3 000				
DOULON GOHARDS														4 355							
BAS CHANTENAY					4 682																1 526
SANGLERIE															1 000						
ORMEAUX																	4 000				
MALAKOFF	4 451					1 217															
MADELEINE CHAMP DE MARS					1 765					110											
PRUJ BOTTIERE											356										
<b>TOTAL</b>	<b>32 394</b>	<b>2 413</b>	<b>22 450</b>	<b>8 442</b>	<b>2 374</b>	<b>1 730</b>	<b>3 908</b>	<b>898</b>	<b>895</b>	<b>494</b>	<b>15 638</b>	<b>7 901</b>	<b>8 904</b>	<b>1 053</b>	<b>4 826</b>	<b>659</b>	<b>2 127</b>	<b>2 213</b>			
<b>MOYENNE PERIODE</b>		<b>13 140</b>					<b>1 961</b>				<b>6 798</b>				<b>1 965</b>						

#### 1.1.1.5 Le stock de foncier

Le stock de foncier est stable en 2021 par rapport à 2020 à 220 ha.



#### 1.1.1.6 L'avancement opérationnel des opérations d'aménagement en cours

Comme chaque année, toutes les opérations de concession font l'objet de Comptes Rendus Annuels à la Collectivité. L'ensemble des CRAC 2021 sont ainsi remis au Conseil d'Administration de NMA de mai 2022 qui valide les comptes annuels 2021.

A ce stade, l'avancement opérationnel moyen du portefeuille opérationnel est de 53%. Le tableau présenté ci-après présente une synthèse des enveloppes financières pour chaque opération d'aménagement.

Opération / sous-opération	Concédant	Date contrat	Fin prévisionnelle	Bilan en K€ HT	Dépenses 2021 en K€ HT	Avancement à fin 2021 (% dépenses)	Participation publique en K€ HT (hors apports en nature)	Reste à verser participation publique en K€ HT	Contenu avenant à signer
Bruyères	Ville de Nantes	2006	2022	9 225	0	99%	852	0	
ZAC Madeleine Champ de Mars	Nantes Métropole	1995	2022	57 418	468	99%	17 345		
ZAC Ormeaux	Nantes Métropole	1996	2025	9 092	37	92%	524	300	Prorogation de l'opération de 2025 et participation complémentaire de 60 K€ HT
ZAC Bottière Chênaie	Nantes Métropole	2002	2025	55 562	417	94%	4 979		
Vallon des Dervallières	Ville de Nantes	2006	2022	12 420	43	93%	-490		Transfert supérette dans la CPA Place de Dervallières
ZAC Vallon des Garettes	Nantes Métropole	2006	2025	29 819	286	92%	-2 312	-872	
Désiré Colombe	Ville de Nantes	2011	2022	7 750	0	99%	-1 881	-1 881	
Equipements Désiré Colombe	Ville de Nantes	2011	2022	17 675	144	99%	18 530		
ZAC du Landas	Nantes Métropole	2005	2023	3 444	48	87%	806	480	
ZAC Grand Val - Jalière	Nantes Métropole	2004	2025	5 025	100	82%			
ZAC Malakoff	Nantes Métropole	2008	2022	12 227	101	97%	5 345	-1 795	
ZAC Chanterrie	Nantes Métropole	1995	2025	21 867	281	78%	9 792	570	Allongement opération 2025, ajustement rem NMA
ZAC Erdre Porterie	Nantes Métropole	2003	2028	59 480	2 326	78%	3 734	3 734	Allongement opération 2028, report versement participation, ajustement rémunération NMA
ZAC des Vignes	Nantes Métropole	2010	2027	23 280	628	72%			Allongement opération 2027, forfaitisation rémunération NMA
ZAC Euronantes	Nantes Métropole	2004	2027	108 815	4 831	69%	20 500	3 045	Allongement opération 2027, forfaitisation rémunération NMA
SB Viséo Euronantes	Nantes Métropole	2015	2022	13 337	214	98%			
PEM Euronantes	Nantes Métropole	2018	2025	20 242	3 066	17%			
ZAC Bréhannerie	Nantes Métropole	2005	2023	2 772	30	60%	1 322		
ZAC Mellinet	Nantes Métropole	2016	2030	39 597	1 792	47%	2 163	1 523	Etalement rémunération NMA réhabilitation B19
Réhabilitation B19 Mellinet	Nantes Métropole	2018	2024	4 390	1 084	29%			
Ateliers d'artistes Mellinet	Nantes Métropole	2018	2024	1 613	270	20%			
Cour artisanale Mellinet	Nantes Métropole	2018	2022	1 370	525	98%			
ZAC Pirmil les Isles	Nantes Métropole	2018	2037	134 556	1 362	17%	50 000	35 900	Décalage du versement de la participation publique
ZAC des Courtils	Nantes Métropole	2012	2022	748	4	99%	753		
ZAC Doulon Gohards	Nantes Métropole	2017	2034	64 500	2 017	25%	7 248	7 248	Intégration de la MOA crèche
Fermes urbaines DOGO - tranche 1	Nantes Métropole	2017	2022	3 438	1 696	53%			
ZAC Gaudinière	Nantes Métropole	2012	2022	1 383	27	2%	1 382	682	
ZAC Champ de Manœuvre	Nantes Métropole	2015	2032	49 139	1 303	27%	1 600	1 600	Décalage du versement de la participation publique et intégration de la MOA crèche
ZAC Bas Chantenay	Nantes Métropole	2016	2034	114 568	3 139	20%	78 314	64 312	Intégration MOA Cité des imaginaires, financement équipement, rémunération NMA
Bâtiment Nautisme Bas Chantenay	Nantes Métropole	2018	2023	14 097	7 881	85%			
Tivoli Moutonnerie	Ville de Nantes	2016	2022	244	4	98%	250		Fin opération 2022, rémunération clôture NMA
Sanglerie	Ville des Sorinières	2018	2025	5 846	453	10%	3 231	1 816	
Médiathèque Sanglerie	Ville des Sorinières	2019	2024	2 545	1 483	68%			
ZAC Bottière Pin Sec	Nantes Métropole	2019	2030	23 515	641	7%	16 120	8 220	Décalage du versement de la participation
Réaménagement Centrakor	Nantes Métropole	2019	2022	2 568	1 820	81%			
Place des Dervallières	Nantes Métropole	2019	2027	3 873	352	17%	2 315	970	Transfert supérette - cf CPA vallon des Dervallières - décalage du versement de la participation publique
				937 440	38 873	53%	242 422	125 852	

### 1.1.2 Mandats de construction

Aucun nouveau mandat de construction n'a été confié à NMA en 2021.

Le mandat de construction Nantes Biotech s'est pour sa part achevé en 2021, tandis que le mandat de restructuration du restaurant scolaire, qui avait été confié par la commune d'Indre en 2019, a été interrompu du fait d'une réflexion en cours sur le projet.

### 1.1.3 Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles

Le mandat d'études relatif à l'Arbre aux Hérons, confié par Nantes Métropole, s'est poursuivi en 2021.

### 1.1.4 Immobilier Economique

#### – *Portefeuille d'opérations*

Au 31 décembre 2021, le portefeuille d'opérations de l'Immobilier Economique se répartit selon les différents cadres juridiques :

- 6 concessions d'exploitation :
  - Cassini au Bas Chantenay (échéance 2034),
  - Hôtel d'entreprises Le Brick au Bas Chantenay (échéance 2034),
  - Supérette des Dervallières (échéance 2022),
  - Bâtiments conservés Mellinet (échéance 2030),
  - Commerce Centrakor Bottière Pin Sec (échéance 2030),
  - Locaux Marcel Paul Euronantes gare sud (échéance 2025).

A noter que la boucherie de Saint-Aignan a été cédée à son locataire à l'automne 2021 (à la fin de la concession d'aménagement), que la supérette du Vallon des Garettes a été cédée à son gérant à l'été 2021 et que l'hôtel d'entreprises Le Brick, situé sur la cale de l'usine électrique dans le Bas Chantenay a été livré en deux temps à l'été et fin 2021. Il accueille des entreprises de la filière maritime.

- 1 Affermage confié par Nantes Métropole (7 immeubles, échéance 2025) :
  - Carré de Couëron,
  - Nantes Créatic,
  - Rezé Créatic,
  - Bio Ouest,
  - Mallève Bureaux,
  - Mallève II,
  - Hub Créatic.

Le nouveau contrat d'affermage a été signé le 22 décembre 2020. Il porte sur la période 2021 à 2025.

- 1 Marché de prestations de services, contrat confié par Nantes Métropole, qui concerne la gestion, la commercialisation et la maintenance de 8 immeubles de natures diverses :
  - Cheviré,
  - Maison de l'Emploi de Bellevue,
  - Centre commercial de St Jean de Boiseau,
  - Nantes Biotech,

- Chantrerie,
- Cowork'In Nantes-Nord,
- Ensemble immobilier (atelier et bureaux) de Saint-Aignan de Grandlieu,
- Granits.

Ce marché a été attribué à NMA en février 2021. Il porte sur la période 2021 à 2023.

- 3 Conventions Particulières (8 immeubles, échéance 2026), en déclinaison du contrat cadre du 23 janvier 2012 attribué par Nantes Métropole :
  - Hôtels d'entreprises (Cour Artisanale et Dervallières 1 et 2) et centre commercial Dervallières 3 (détruit début 2021),
  - Centre commercial du Breil Malville,
  - Centre commercial de Rezé Château.

La surface totale gérée par l'activité Immobilier Economique représente environ 68 000 m<sup>2</sup> SP, dont 57 092 m<sup>2</sup> de surfaces locatives, avec la gestion de 331 baux, soit une quasi-stabilité par rapport à 2020 (336 baux), dans 30 immeubles, ce qui recouvre environ 1 292 emplois.



En 2021 :

- 113 nouvelles entreprises (83 en 2020), dont 48 créations (23 en 2020), ont été hébergées.
- Le nombre de locataires reste très comparable à celui de 2020 malgré l'arrêt de la gestion du site du Petit Port :

Nombre de locataires à fin	2017	2018	2019	2020	2021
Pépinières	73	61	48	45	55
Hôtels d'entreprises	214	229	244	233	220
Centres commerciaux	40	40	35	30	30
Autres	10	14	25	28	26
<b>TOTAL</b>	<b>337</b>	<b>344</b>	<b>352</b>	<b>336</b>	<b>331</b>

### **- Taux d'occupation**

Le taux d'occupation moyen 2021 des immeubles de la DSP s'est nettement amélioré à 92,4% (84,1% en 2020). Cette tendance s'explique à la fois par le fait que l'immeuble Granits, inoccupé en 2020, n'est plus géré dans ce contrat, et par le fait que le contexte économique a été favorable.

Dans le détail, on soulignera :

- . L'occupation des surfaces « hôtels d'entreprises » est très élevée, avec plusieurs bâtiments avec des taux proches ou à 100% : Mallève 1 et 2, hôtel d'entreprises de Couëron et Bio Ouest.
- . L'occupation des pépinières est très satisfaisante avec un taux d'occupation moyen de 91% environ, qui prend en compte Couëron, Rezé, Nantes et le Hub Créatic (respectivement à 100 %, 82%, 91% et 100%).

Le taux de remplissage des immeubles des « conventions particulières », autour de 87.5%, est stable. On notera sur ce périmètre en 2021 le renouvellement du bail avec Lidl à Rezé Château, l'installation de 3 nouveaux commerces au Breil suite à l'expérience des boutiques à l'essai, et la vente du pôle Daniel Asseray en novembre 2021 à la ville de Nantes.

Les immeubles du marché de prestations de services ont un taux d'occupation de 66,6%, avec deux bâtiments vides : Cheviré et Granits (prospects en cours).

### **- Loyers**

Les loyers appelés sur la totalité des opérations (opérations à risques ou non) sont d'environ 2.48 M€ HT et sont en hausse de +34% par rapport à 2020. Cette tendance s'explique d'une part par l'amélioration des taux d'occupation, et d'autre part par les exonérations qui avaient été appliquées en 2020 comme mesure de soutien à l'activité économique (loyers intégralement exonérés pendant le premier confinement et pour les seules pépinières pour le mois de novembre 2020).

Le taux d'impayés est très faible à 0,77% sur le contrat de DSP, 0% sur les immeubles des conventions particulières en dehors des commerces du Breil (4%) et des Dervallières 3 (97%).

## 1.2 Les moyens humains : le bilan social 2021

### 1.2.1 Les effectifs

Articles 1111-2 et 1111-3 du code du travail	Total	Femmes	Hommes
<b>Effectif au 31/12/2021 (personnes physiques)</b>	<b>49</b>	<b>39</b>	<b>10</b>
- cadres	24	16	8
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	24	23	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	47	38	9
- CDD*	1	1	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
<b>Effectif en ETP au 31/12/2021</b>	<b>47,65</b>	<b>37,65</b>	<b>10</b>
- cadres	23,60	15,60	8
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	23,05	22,05	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	45,65	36,65	9
- CDD*	1	1	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
<b>Effectif moyen annuel</b>	<b>46,96</b>	<b>36,61</b>	<b>10,35</b>
- cadres	22,83	14,48	8,35
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	22,89	21,89	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition <sup>(1)</sup>	0,24	0,24	0
- CDI	45,47	36,12	9,35
- CDD*	0,25	0,25	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel <sup>(1)</sup>	0,24	0,24	0
<sup>(1)</sup> personnel intérimaire (hors remplacement).			
* Hors CDD pour remplacement de personnel			

L'âge moyen du personnel permanent est de 42,74 ans.

L'ancienneté moyenne du personnel permanent est de 10,4 ans.

## 1.2.2 Les mouvements de personnel

Au cours de l'exercice, il faut noter les mouvements de personnel suivants :

- 5 recrutements de salariés en CDI :
  - 2 cadres
  - 3 non-cadres
  
- 3 recrutements de salariés en CDD :
  - 1 cadre
  - 2 non-cadres
  
- 4 départs de salariés en CDI
  - 2 cadres
  - 2 non-cadres
  
- 3 départs de salarié en CDD (fin de contrat)
  - 1 cadre
  - 2 non-cadres

La société a eu recours à des contrats à durée déterminée correspondant à 14,5 mois d'activité (ETP) :

- 11,25 mois pour le remplacement de salariés absents,
- 3,25 mois pour faire face à des accroissements d'activité.

Par ailleurs, Nantes Métropole Aménagement a fait appel à des prestations d'intérim représentant 198 journées de travail : 139 jours pour assurer le remplacement de personnel permanent absent et 59 jours pour de l'accroissement temporaire d'activité.

La société a également accueilli 3 stagiaires au cours de l'année 2021 (10,5 mois).

## 1.2.3 La formation

### ▪ Budget

Le budget consacré à la formation professionnelle continue s'élève pour l'année 2021 à :

- 41 323 euros HT pour les coûts pédagogiques
- 18 937 euros de coûts salariaux
- 5 155 euros de frais de déplacement

soit un coût global de 65 415 euros.

Les coûts pédagogiques représentent 1,33% de la masse salariale chargée (CDD+CDI).

	Frais pédagogiques HT	Nombre d'actions de formation	Salariés concernés
2018	21 606 €	26	31
2019	20 431 €	21	31
2020	20 130 €	14	23
<b>2021</b>	<b>41 323 €</b>	<b>64</b>	<b>35</b>

### ▪ Caractéristiques

621 heures de formation équivalentes à 89 jours.

▪ **Thématiques :**

- Aménagement-Urbanisme
- Métiers
- Outils informatique
- Développement personnel et professionnel
- Sécurité

**1.2.4 Les conditions de travail**

Personnel permanent au 31/12/2021	Total	Femmes	Hommes
<b>Temps de travail</b>			
- temps plein	40	31	9
- temps partiel	7	7	0
<b>Répartition de l'activité à temps partiel</b>			
- temps de travail ≤ à 50%	0	0	0
- temps de travail > à 50%	7	7	0

▪ **Absentéisme**

La société recense 426,50 jours d'absence représentant un taux d'absentéisme de 4,33 % réparti comme suit :

Type d'absence	Nombre de jours	Taux d'absentéisme	Nbre de salariés concernés
- arrêts maladie	216,50	2,20%	20
- congé maternité	123	1,25%	2
- congé paternité	0	0%	0
- accident de travail/maladie professionnelle	0	0%	0
- jours « ascendants/descendants malades »	61	0,62%	16
- congés exceptionnels	26	0,26%	13

$$\text{Taux d'absentéisme} = \frac{\text{nombre de jours d'absence}}{211 \text{ jours travaillés} * \text{effectif moyen salariés}(46,72)}$$

▪ **Accident de travail**

Nombre d'accidents de travail déclarés à la CPAM en 2021 : 2

dont accident de trajet : 2 (sans arrêt)

dont accident de travail : 0

Nombre de maladies professionnelles déclarées en cours d'année : 0

**1.2.5 Le dialogue social**

**4 réunions Direction/CSE** se sont tenues au cours de l'exercice abordant les principaux thèmes suivants :

- Organisation de la société en période de crise sanitaire

- Mise en place du forfait mobilités durables
- Démarche d'étude sur la mise en place du télétravail hors contexte sanitaire
- Bilan annuel sur les avantages sociaux et participations de l'employeur (titres restaurant, chèques vacances, séjours enfants, transport public...),
- Bilan social 2020 et mouvements de personnel
- Informations annuelles obligatoires (recours à l'intérim et aux CDD, les heures supplémentaires effectuées...).

Des élections partielles ont été organisées en septembre/octobre 2021 et un PV de carence a été établi.

### 1.2.6 Le budget

▪ <b>Masse salariale globale (brut + charges)</b>	:	<b>3 140 018 €</b>
○ (CDI + CDD + DG + INTERIM + PMAD)		
▪ <b>Masse salariale du personnel permanent</b> ( <i>brut + charges</i> )	:	3 048 271 €
○ (CDI + DG)		
▪ <b>Salaires brut moyen mensuel</b> (en ETP sur 12 mois)	:	3 603 € (+1,33%)
○ Cadre et DG	:	4 516 € (+1,06%)
○ Non Cadre	:	2 654 € (+1,87%)

## 2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. En particulier, il a été fait application du règlement du CRC n°99-05 du 23 juin 1999 pour les écritures d'inventaires des concessions, sur la base des CRAC arrêtés au 31 décembre 2020 et approuvés par les concédants courant 2021.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés dans la plaquette des comptes annuels.

Pour sa part, le présent rapport de gestion :

- **Commente les principaux indicateurs d'activité** qui déterminent significativement le compte de résultat,
- **Présente de manière synthétique** le compte de résultat 2021 de la société.

Il est souligné que le rapport de gestion s'appuie sur des données analytiques, qui sont retraitées, et qui peuvent générer des écarts intermédiaires par rapport à la présentation normée des comptes annuels.

### 2.1 Le chiffre d'opérations

#### 2.1.1 Dépenses sur opérations

L'activité opérationnelle de la société se mesure à partir des dépenses d'investissements constatées sur l'exercice dans le cadre des opérations de concessions et des mandats.

Ainsi, les dépenses sur opérations de l'exercice 2021 s'élèvent à 39,719M€ HT (45,122 M€ TTC).

Ce volume de dépenses, exprimé en euros courants, augmente de 3,636 M€ HT ou +10% par rapport à l'année 2020. Le niveau 2021 reste cependant inférieur à la moyenne constatée depuis 5 ans (43,444 M€).

L'augmentation des dépenses trouve son origine principale dans une année marquée par un volume conséquent de travaux de construction dans les ZAC, dont ceux de l'immeuble Le Brick de la ZAC Bas Chantenay (6,7 M€), du centrakor ZAC Bottière Pin Sec (1,6 M€), de la médiathèque de la Sanglerie aux Sorinières (1,3 M€), ainsi que des fermes urbaines ZAC Doulon Gohards (1,6 M€).

On notera également que les enveloppes de travaux d'espaces publics les plus conséquents ont été réalisés gare sud sur la ZAC Euronantes (2,3 M€), sur la ZAC Erdre Porterie (1,7 M€) ou ZAC Mellinet (1 M€).

CO constaté HT en K€	2017	2018	2019	2020	2021
Etudes	2 049	3 027	2 479	3 245	2 628
Acquisitions	18 767	24 118	14 629	7 623	9 285
Travaux	16 174	22 224	24 709	20 806	23 031
Frais Divers	3 735	4 686	4 818	4 409	4 775
<b>TOTAL HT</b>	<b>40 725</b>	<b>54 056</b>	<b>46 635</b>	<b>36 083</b>	<b>39 719</b>
% Evolution par rapport à N-1	59%	33%	-14%	-23%	10%

## 2.1.2 Recettes sur opérations

Les recettes sur opérations sont de 44,386 M€ HT en 2021 et progressent d'environ 5 M€ ou +13% par rapport à 2020. Elles se situent à un niveau plus élevé que la moyenne constatée sur 5 ans (38 M€).

Recettes constatées K€ HT	2017	2018	2019	2020	2021
Subventions et participations	17 082	7 631	13 577	24 679	28 957
Cessions	14 794	25 628	18 693	9 372	18 515
Produits Divers	277	247	318	4 151	-3 331
Recettes Mandats	1 512	3 861	2 291	1 232	245
<b>TOTAL</b>	<b>33 665</b>	<b>37 367</b>	<b>34 879</b>	<b>39 433</b>	<b>44 386</b>
% Evolution par rapport à N-1	-8%	11%	-7%	13%	13%

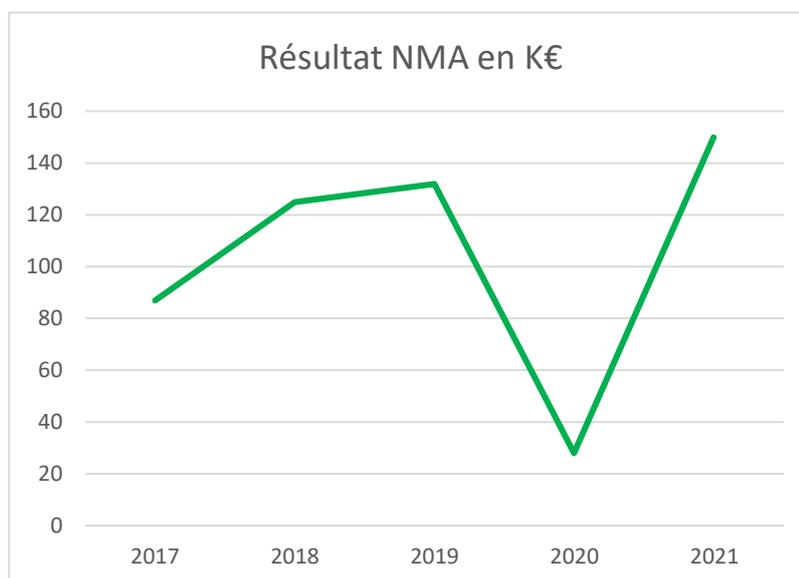
Dans le détail, ces recettes sont de différentes natures, dont les principales concernent :

- Les participations publiques pour près de 29 M€, correspondant notamment :
    - aux participations financières versées par les concédants, dont les principales enveloppes concernent Nantes Métropole pour Pirmil les Isles (7 M€), Bas Chantenay (4,65 M€), Euronantes (3,3 M€), Bottière Pin Sec (3,1 M€) et Madeleine Champ de Mars (2,7 M€), mais aussi la Ville des Sorinières pour l'opération de La Sanglerie (1,5 M€).
- A noter que les données tiennent compte du reversement à Nantes Métropole de 820 K€ comme acompte sur boni de l'opération du Vallon des Garettes.
- aux subventions ANRU reçues pour les opérations Bottière Pin Sec (914 K€) et Place des Dervallières (129 K€) et aux subventions FEDER reçues pour les fermes urbaines de Doulon Gohards (env. 300 K€).
- Des remboursements de dépenses engagées sur les mandats pour 245 K€. On retrouve dans ces recettes les versements de Nantes Métropole destinés à financer le marché de gestion du patrimoine économique.
  - Des recettes issues des cessions de charges foncières, à hauteur de 18,5 M€, dont l'essentiel a été enregistré sur Mellinet (4,4 M€), Champ de Manœuvre (3,1 M€) et Euronantes (2,8 M€).
  - Les produits divers comprennent le résultat d'exploitation du Hub Créatic dans l'opération de la ZAC Chantrerie.

## 2.2 Le résultat de la société

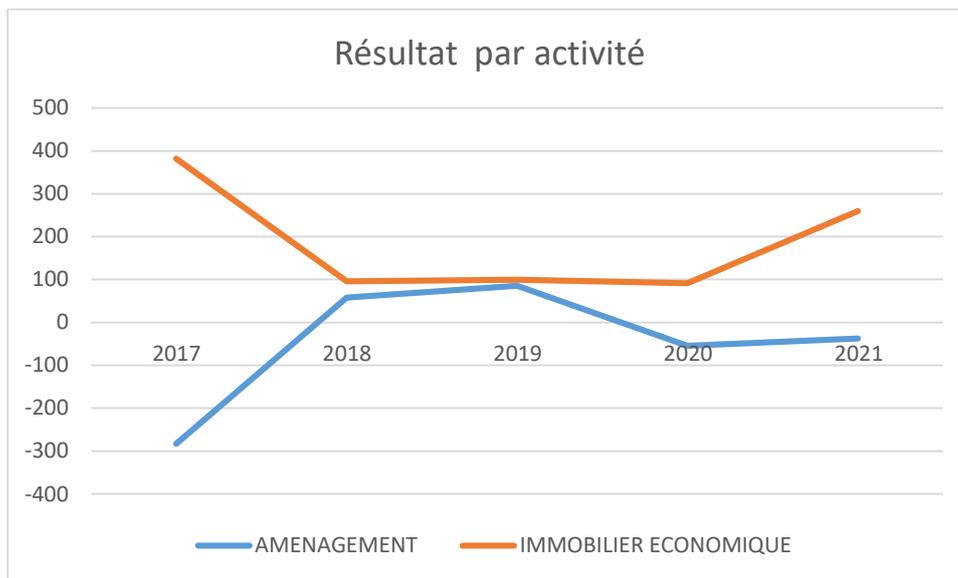
L'activité de la société se solde pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2021 par un **résultat bénéficiaire de 150 K€**, en progression par rapport à l'exercice précédent de +132 K€.

Le résultat 2021 est également supérieur à la moyenne constatée depuis 5 ans, qui est de 104 K€.



La décomposition par activité du résultat se présente comme suit :

Résultat par activité en K€	2017	2018	2019	2020	2021
AMENAGEMENT	-283	58	86	-54	-37
IMMOBILIER ECONOMIQUE	382	96	100	92	260
<b>RESULTAT COURANT SOCIETE</b>	<b>100</b>	<b>154</b>	<b>186</b>	<b>40</b>	<b>223</b>
IS	13	29	54	13	73
<b>RESULTAT NET ANNUEL</b>	<b>87</b>	<b>125</b>	<b>132</b>	<b>28</b>	<b>150</b>



Les tableaux, annexés pages suivantes, permettent une lecture du résultat de la société issu des deux activités : l'Aménagement et l'Immobilier Economique.

Soulignons que les éléments des colonnes « IE aux risques du concédant », qui n'ont aucun impact sur le résultat global, ne font pas l'objet d'analyse particulière (à titre d'information, il s'agit de l'exploitation d'activités économiques, sous-opérations des opérations de concessions d'aménagement).

## RESULTAT SOCIETE

	AMENAGEMENT		IMMOBILIER ECONOMIQUE		IE AUX RISQUES DU CONCEDANTS		TOTAL	
	REEL 2020	REEL 2021	REEL 2020	REEL 2021	REEL 2020	REEL 2021	REEL 2020	REEL 2021
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>								
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS	1 615	1 762					1 615	1 762
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS	108	20					108	20
REM DE COMMERCIALISATION	496	701					496	701
REM ETUDES	60	17					60	17
REM DE CONSTRUCTION	417	496					417	496
REM DIVERS	1						1	
REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE			281	132	918		1 199	132
LOYERS			1 509	1 888	341	588	1 851	2 476
CHARGES LOCATIVES			384	460	39	115	423	574
FACTURATION DE SERVICES			68	193			68	193
SUBVENTIONS				693				693
REPRISES DE PROVISIONS			101	2	1	2	102	4
TRANSFERTS DE CHARGES ET DIVERS			58	2	693	576	751	578
<b>TOTAL :</b>	<b>2 697</b>	<b>2 997</b>	<b>2 402</b>	<b>3 369</b>	<b>1 993</b>	<b>1 280</b>	<b>7 092</b>	<b>7 646</b>
<b>CHARGES D' EXPLOITATION</b>								
ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	412	401	757	1 190	875	665	2 044	2 256
IMPOTS ET TAXES	41	37	175	269	250	120	466	426
PERSONNEL	2 176	2 485	800	840			2 976	3 325
REDEVANCE AFFERMAGE			177				177	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	84	73	378	794	662	244	1 124	1 111
DOTATIONS PROVISIONS TRAVAUX ET CREANCES DOUTEUSES			12	127	28	30	40	157
PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			7				7	
VNC			59				59	
DIVERS	7	7	4	3			11	10
	<b>2 720</b>	<b>3 003</b>	<b>2 369</b>	<b>3 224</b>	<b>1 815</b>	<b>1 059</b>	<b>6 904</b>	<b>7 286</b>
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-24</b>	<b>-6</b>	<b>34</b>	<b>145</b>	<b>178</b>	<b>221</b>	<b>188</b>	<b>360</b>
PRODUITS FINANCIERS								
CHARGES FINANCIERES	30	27	45	119	178	27	252	173
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-30</b>	<b>-27</b>	<b>-45</b>	<b>-119</b>	<b>-178</b>	<b>-27</b>	<b>-252</b>	<b>-173</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-53</b>	<b>-33</b>	<b>-11</b>	<b>26</b>		<b>194</b>	<b>-64</b>	<b>187</b>
QUOTE PART DE SUBVENTIONS			103	245			103	245
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				490		840		1 330
CHARGES EXCEPTIONNELLES		4		500		1 034	1	1 539
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-4</b>	<b>103</b>	<b>235</b>		<b>-194</b>	<b>102</b>	<b>36</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-54</b>	<b>-37</b>	<b>92</b>	<b>260</b>			<b>38</b>	<b>223</b>
IMPOT SUR LES SOCIETES							13	73
<b>RESULTAT NET</b>							<b>28</b>	<b>150</b>

CHARGES DE STRUCTURE A REPARTIR SUR LES ACTIVITES	REEL 2020	REEL 2021
PERSONNEL	2 976	3 325
ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES	214	184
LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX	367	370
<i>Locaux</i>	74	85
<i>Informatique, téléphonie et autres services</i>	183	180
<i>Frais de déplacement</i>	29	36
<i>Autres charges moyens généraux</i>	81	69
COMMUNICATION	32	29
ASSURANCES	8	8
IMPOTS ET TAXES	62	55
AUTRES CHARGES	10	10
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	127	107
CHARGES FINANCIERES	45	40
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	7
<b>TOTAL</b>	<b>3 841</b>	<b>4 135</b>

CHARGES AMENAGEMENT	REEL 2020	REEL 2021
PERSONNEL	2 176	2 485
ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES	142	124
LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX	244	251
<i>Locaux</i>	49	58
<i>Informatique, téléphonie et autres services</i>	121	122
<i>Frais de déplacement</i>	19	25
<i>Autres charges moyens généraux</i>	54	47
COMMUNICATION	21	20
ASSURANCES	5	6
IMPOTS ET TAXES	41	37
AUTRES CHARGES	7	7
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	84	73
CHARGES FINANCIERES	30	27
CHARGES EXCEPTIONNELLES		4
<b>TOTAL</b>	<b>2 750</b>	<b>3 034</b>

CHARGES IMMOBILIER ECONOMIQUE	REEL 2020	REEL 2021
PERSONNEL	800	840
ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES	72	59
LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX	123	119
<i>Locaux</i>	25	27
<i>Informatique, téléphonie et autres services</i>	62	58
<i>Frais de déplacement</i>	10	12
<i>Autres charges moyens généraux</i>	27	22
COMMUNICATION	11	9
ASSURANCES	3	3
IMPOTS ET TAXES	21	18
AUTRES CHARGES	3	3
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	43	35
CHARGES FINANCIERES	15	13
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2
<b>TOTAL</b>	<b>1 091</b>	<b>1 101</b>

ACTIVITE AMENAGEMENT	REEL 2020	REEL 2021
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS	1 615	1 762
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS	108	20
REM DE COMMERCIALISATION	496	701
REM ETUDES	60	17
REM DE CONSTRUCTION	417	496
REM DIVERS	1	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 697</b>	<b>2 997</b>
PERSONNEL	2 176	2 485
AUTRES CHARGES DE STRUCTURE	574	544
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 750</b>	<b>3 029</b>
<b>RESULTAT ACTIVITE AMENAGEMENT</b>	<b>-54</b>	<b>-33</b>
PRODUITS AMENAGEMENT	REEL 2020	REEL 2021
<b>REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS</b>		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I	25	20
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	20	5
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE	11	
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	7	7
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	20	20
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	200	166
OP 1430 ZAC ORVAULT LA JALIERE	15	20
OP 1431 CLOS TOREAU JOLIOT CURIE	15	
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE	4	4
OP 1434 LES BRUYERES		
OP 1435 VALLON DES DERVALIERES	23	25
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	20	15
OP 1437 MALAKOFF CENTRE	12	12
OP 1438 ZAC DES VIGNES	24	24
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS	8	80
OP 1442 DESIRE COLOMBE		
OP 1443 PRU BOTTIERE		10
OP 1444 BRAINS LES COURTILS	2	
OP 1445 LA GAUDINIÈRE	16	5
OP 1446 ORI BOUFFAY		10
OP 1447 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU		
OP 1448 CHAMPS DE MANŒUVRE	82	82
OP 1449 TIVOLI MOUTONNERIE	2	2
OP 1450 BAS CHANTENAY	340	450
OP 1451 DOGO	189	155
OP 1452 CASERNE MELLINET	80	130
OP 1453 BOTTIERE PIN SEC	150	170
OP 1454 SANGLERIE	35	35
OP 1455 PIRMIL LES ISLES	250	250
OP 1456 PLACE DERVALIERE	66	66
ORVAULT PLAISANCE		
SOUS-TOTAL	1 615	1 762
<b>REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS</b>		
OP 2765 BIOTECH		20
OP 2768 RESTRUCTURATION RESTAURANT SCOLAIRE INDRE	43	
PROJET PARKING CATHEDRALE	65	
SOUS-TOTAL	108	20
<b>REM DE COMMERCIALISATION</b>		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I	2	1
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	2	
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	161	28
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD) - REM FF	62	268
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE	1	3
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	35	29
OP 1438 ZAC DES VIGNES	7	12
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS	34	
OP 1448 CHAMP DE MANŒUVRE	154	170
OP 1451 DOGO	39	39
OP 1452 CASERNE MELLINET		152
SOUS-TOTAL	496	701
<b>REM ETUDES</b>		
OP 2514 ARBRE AUX HERONS	40	
AMO ARBRE AUX HERONS		17
SAINTE LUCE	11	
LA MONTAGNE	4	
COUERON	5	
SOUS-TOTAL	60	17
<b>REM DE CONSTRUCTION</b>		
OP 3428 ILOT 5B	40	28
OP 3428 PEM	120	120
OP 3450 USINE ELECTRIQUE	112	110
OP 3452 B19 MELLINET	50	
OP 3452 B38 MELLINET	30	110
OP 3452 ECURIES MELLINET	20	
OP 3453 AMENAGEMENT CENTRAKOR	14	97
OP 3454 MEDIATHEQUE SANGLERIE	31	31
SOUS-TOTAL	417	496
SOUS-TOTAL REM DIVERS	1	
<b>TOTAL REMUNERATIONS</b>	<b>2 697</b>	<b>2 997</b>

ACTIVITE IMMOBILIER ECONOMIQUE					
PRODUITS			CHARGES		
	REEL 2020	REEL 2021		REEL 2020	REEL 2021
REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE			PERSONNEL		
COPRO DERVALIERES 2	3	3	AFFECTE AUX CONTRATS	572	668
OP 2767 REGIE DE RECETTES	58	63	NON AFFECTE	228	172
OP 2769 MANDAT DE MAINTENANCE	23	26	SOUS-TOTAL	800	840
OP 7415 SUPERETTE DERVALIERES	6	6			
OP 7428 GARE SUD	4	3	AUTRES CHARGES DE STRUCTURE		
OP 7434 HUB CREATIC	163		AFFECTEES AUX CONTRATS	191	229
OP 7436 SUPERETTE GARETTES	2	2	NON AFFECTEES	99	32
OP 7447 CENTRE CO ST AIGNAN	2	1	SOUS-TOTAL	291	261
MANDAT DE GESTION CC ST AIGNAN		1			
OP 7450 BAS CHANTENAY	6	8			
OP 7451 FERMES DOGO		1			
OP 7452 MELLINET	5	4	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
OP 7453 CENTRE CO BOTTIERE	9	13	DSP	709	1 661
SOUS-TOTAL	281	132	PETIT PORT	86	1
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			CONVENTIONS PARTICULIERES	498	476
LOYERS	1 509	1 888	SOUS-TOTAL	1 294	2 138
CHARGES LOCATIVES	384	460			
FACTURATION DE SERVICES	68	193			
SUBVENTIONS		693			
REPRISES DE PROVISIONS	101	2			
TRANSFERTS DE CHARGES ET DIVERS	58	2			
SOUS-TOTAL	2 121	3 237			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 402	3 369	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 385	3 239
RESULTAT EXPLOITATION	18	130			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			TOTAL CHARGES FINANCIERES	30	106
RESULTAT FINANCIER	-30	-106			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	103	735	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		498
RESULTAT EXCEPTIONNEL	103	237			
RESULTAT ACTIVITE	92	260			

RESULTAT IMMOBILIER ECONOMIQUE PAR CONTRAT						
	AFFERMAGE		PETIT PORT		TOTAL CONVENTIONS PARTICULIERES	
	REEL 2020	REEL 2021	REEL 2020	REEL 2021	REEL 2020	REEL 2021
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>	1 160	2 611	295	4	666	623
Loyers	870	1 412	190		449	476
Charges locatives remboursées	189	311	50	4	145	145
Prestations de services	68	191				2
Subvention d'exploitation		693				
Reprise provisions travaux et clients douteux	31	2	55		14	
Transfert de charges et divers	1	2			57	
<b>CHARGES D' EXPLOITATION</b>	1 370	2 485	114	1	574	549
Achats	80	192	9	1	10	10
Services extérieurs	217	345	14		107	101
Maintenance corrective et petits travaux	53	70			6	14
Impôts et taxes	35	160	44		75	91
Frais de personnel affectables	505	620	20		47	48
Autres frais de structure affectables	155	204	8		28	25
Redevance affermage	177					
Gros travaux et entretien	38	219	11		3	33
Travaux de développement durable		14				
Dotation amortissements	96	538	1		239	222
Dot, provisions travaux et créances douteuses	8	122			4	5
Perte sur créances irrécouvrables	5				2	
VNC Cessions			6		53	
Divers					1	
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	-210	127	181	3	92	74
Produits financiers						
Charges financières	8	70			22	37
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	-8	-70			-22	-37
<b>RESULTAT COURANT</b>	-218	57	181	3	70	37
Produits exceptionnels						490
Quote part de subvention	6	51			97	194
Charges exceptionnelles						498
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	6	50			97	186
<b>RESULTAT CONTRAT</b>	-212	107	181	3	167	223

## 2.3 Les charges de structure à répartir sur les activités

### 2.3.1 Niveau et évolution

Les charges de structure (présentées dans le détail page 21) sont les charges de fonctionnement général. Elles sont composées pour l'essentiel des charges de personnel (80%).

L'évolution des différents postes de charges est retracée pour les 5 dernières années dans le tableau ci-dessous :

	Réel 2017	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021
<b>CHARGES DE STRUCTURE A REPARTIR</b>	<b>3 983</b>	<b>4 215</b>	<b>3 999</b>	<b>3 841</b>	<b>4 135</b>
<i>évolution</i>		6%	-5%	-4%	8%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 947</b>	<b>4 153</b>	<b>3 959</b>	<b>3 796</b>	<b>4 089</b>
Charges externes	821	949	659	621	591
Impôts et taxes	77	69	65	62	55
Charges de personnel	2 899	2 970	3 065	2 976	3 325
Dotation amortissements et provisions	137	157	161	127	107
Divers charges	13	8	9	10	10
<b>Charges financières</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>45</b>	<b>40</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>24</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

Sur la période 2017-2021, les charges de structure ont progressé de 3,8%, soit +0,96% en moyenne annuelle.

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire, le fonctionnement de la société a pu reprendre progressivement sur l'année 2021. On notera en particulier :

- Des charges de personnel à 3 325 K€, conformes au budget prévisionnel validé par le Conseil d'Administration de décembre 2020. La hausse est de +349 K€ ou +11,7% par rapport à 2020, année fortement impactée par le Covid. On estime en effet à 135 K€ les économies réalisées en 2020 et liées au contexte sanitaire (chômage partiel, forte baisse des actions de formation et des recours à l'intérim). Par ailleurs, il est souligné que 100 K€ ont été placés en 2021 sur un contrat d'assurance destiné à financer les futures indemnités de fin de carrière.
- Les autres charges à répartir, soit 810 K€, diminuent de 55 K€ (soit de -6,4%) par rapport à l'année précédente, traduisant un fonctionnement globalement toujours ralenti en 2021 (travaux dans les locaux du siège non réalisés, déplacements restreints, actions de communication limitées...), mais aussi des charges d'études externes faibles du fait de l'internalisation de certaines réflexions.

### 2.3.2 Affection sur les activités

L'affectation des charges par activité se fait selon des choix de gestion et en fonction de critères objectifs.

Ainsi, les charges de personnel d'une activité correspondent :

- . Au personnel directement affecté à l'activité (chargés d'opérations et assistantes opérationnelles pour l'Aménagement, assistantes de sites et personnel maintenance pour l'Immobilier Economique),
- . Au personnel partiellement affecté à l'activité (fonctions support et Direction Générale, sur la base d'une estimation du temps passé.)

L'affectation des autres charges de structure suit généralement la répartition des effectifs affectés. Certains postes de charges, qui concernent exclusivement une activité, lui sont bien sûr intégralement affectés.

Sur les 5 dernières années, la répartition a été la suivante :

	Réel 2017	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021
<b>Charges affectées Aménagement</b>	<b>2 861</b>	<b>2 846</b>	<b>2 786</b>	<b>2 750</b>	<b>3 034</b>
dont charges de personnel	2 084	2 071	2 184	2 176	2 485
dont autres charges de structure	777	775	602	574	549
<b>Charges affectées Immobilier Economique</b>	<b>1 122</b>	<b>1 370</b>	<b>1 214</b>	<b>1 091</b>	<b>1 101</b>
dont charges de personnel	815	899	881	800	840
dont autres charges de structure	307	471	332	291	261
<b>Charges affectées Aménagement</b>	<b>72%</b>	<b>68%</b>	<b>70%</b>	<b>72%</b>	<b>73%</b>
<b>Charges affectées Immobilier Economique</b>	<b>28%</b>	<b>33%</b>	<b>30%</b>	<b>28%</b>	<b>27%</b>

On constate ainsi, en lien avec les recrutements qui ont été effectués, un alourdissement des charges affectées à l'Aménagement.

## 2.4 Activité Aménagement

Le résultat de l'activité Aménagement est négatif à -37 K€, mais néanmoins en légère progression par rapport à 2020 (-54 K€).

Ce résultat est issu :

- Des charges affectées de 3 034 K€,
- Des produits de l'activité de 2 997 K€.

En termes d'évolution annuelle, le résultat de l'Aménagement pour 2020 est assez proche de la moyenne constatée depuis 5 ans (-46 K€).

### 2.4.1 Les produits Aménagement

Ces produits concernent les différentes natures de rémunérations perçues dans le cadre des opérations concédées ou mandatées (constructions ou études). En 2021, ils progressent de 300 K€, soit +11%, par rapport à l'année précédente et sont supérieurs à la moyenne annuelle calculée sur 5 ans (2 808 K€).

En milliers d'€	2017		2018		2019		2020		2021	
Concessions	2 448	95,0%	2 786	96,1%	2 791	97,2%	2 529	93,8%	2 960	98,8%
Mandats de construction	76	2,9%	33	1,1%	39	1,4%	108	4,0%	17	0,6%
Etudes	53	2,1%	79	2,7%	43	1,5%	60	2,2%	20	0,7%
<b>Total</b>	<b>2 577</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 898</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 872</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 697</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 997</b>	<b>100,0%</b>

Dans le détail (cf. page 22), ce sont les rémunérations perçues dans le cadre des concessions d'aménagement qui constituent l'essentiel des recettes.

- *Rémunérations de conduite opérationnelle sur concessions* (ou rémunérations forfaitaires) = 1 762 K€

Ces recettes augmentent de +147 K€, soit +9% entre 2020 et 2021. Elles comprennent notamment les rémunérations forfaitaires dédiées aux grandes opérations d'aménagement :

. Bas Chantenay	450
. Pirmil Les Isles	250
. Bottière Pin Sec	170
. Euronantes	166
. Doulon Gohards	155
. Mellinet	130
. Champ de Manœuvre	82

➤ *Rémunérations de commercialisation sur concessions = 701 K€*

Ces recettes, perçues au compromis et à l'acte (au seul acte pour les opérations plus anciennes) progressent de +205 K€ ou +41% par rapport à 2020. L'essentiel de ces recettes proviennent de 3 opérations :

- . Euronantes avec 268 K€ (rémunération compromis PEM),
- . Champ de Manœuvre avec 170 K€ (compromis BS6a et BS6b, actes BS4b et BS6a),
- . Mellinet avec 152 K€ (compromis et acte 4D2B).

➤ *Rémunérations de construction d'immeubles = 496 K€*

L'année 2021 est marquée par plusieurs chantiers sous maîtrise d'ouvrage NMA qui génèrent 79 K€ de recettes supplémentaires par rapport à 2020, soit +18%. Dans le détail, il s'agit de :

- . La construction du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare (sous-opération de la ZAC Euronantes), pour 120 K€ (idem 2020),
- . La construction de l'immeuble Nautisme sur la cale de l'Usine Electrique (sous-opération de la Zac du Bas Chantenay), pour 110 K€ (112 K€ en 2020),
- . La réhabilitation de 3 bâtiments à Mellinet (sous-opérations de la ZAC Mellinet), pour 110 K€ (100 K€ en 2020),
- . Les aménagements réalisés dans le Centrakor de l'opération Bottière Pin Sec pour 97 K€ (14 K€ en 2020).
- . La construction de la médiathèque des Sorinières (sous-opération de l'opération Sanglerie), pour 31 K€ (stable),
- . La construction de l'îlot « 5B » ou immeuble Viséo (sous-opération ZAC Euronantes), pour 28 K€ (40 K€ en 2020).

➤ *Rémunérations d'études = 17 K€*

Ces recettes baissent de 43 K€ par rapport à 2020 et se limitent à la rémunération perçue dans le cadre du mandat d'études Arbre aux Hérons confié par Nantes Métropole.

➤ *Rémunérations de conduite opérationnelle sur mandats = 20 K€*

Ces rémunérations diminuent de 88 K€ par rapport à 2020 et se limitent à la rémunération de clôture du mandat de construction Nantes Biotech.

## **2.4.2 Les charges Aménagement**

On l'a vu précédemment, les charges affectées à l'Aménagement sont de 3 034 K€ en 2021, contre 2 750 K€ en 2020. Elles progressent donc de +284 K€, soit +10,3%. Au-delà de l'analyse globale des charges de structure, cette évolution est logique au regard de l'accélération de l'activité que l'on mesure côté recettes.

## 2.5 Activité Immobilier Economique

Le résultat de cette activité, affiché à +260 K€, est en nette progression par rapport à 2020 (+168 K€).

En moyenne, le résultat de l'activité sur les 5 dernières années est de +186 K€.

L'analyse de la décomposition de ce résultat par périmètre de contrat permet d'expliquer le niveau exceptionnel de 2021 :

En K€ HT	Affermage	Petit Port	Opérations sous conventions	Gestion locative	Charges non affectables et divers	<b>Total Immo Eco</b>
2017	+116	+165	+218	+240	-357	<b>+382</b>
2018	+78	+159	+146	+268	-555	<b>+96</b>
2019	+4	+165	+79	+307	-454	<b>+100</b>
2020	-212	+181	+167	+281	-325	<b>+92</b>
2021	+107	+3	+223	+132	-205	<b>+260</b>
<i>Evolution 2021-2020</i>	<i>+319</i>	<i>-178</i>	<i>+56</i>	<i>-149</i>	<i>+120</i>	<b><i>+168</i></b>

### 2.5.1 L'affermage

2021 est la première année du nouveau contrat d'affermage (2021-2025). Ce contrat a été bâti sur la base d'hypothèses prudentes concernant 2021 et 2022, afin d'anticiper quelques difficultés en lien avec les effets de la pandémie sur l'activité économique. Cependant, le réalisé 2021 montre :

- Un taux d'occupation élevé, à 92,4%, en nette hausse par rapport à 2020 (84,1%),
- Des loyers supérieurs au prévisionnel de 87 K€ soit +6,6%,
- Des prestations de services supérieures de 13 K€ soit +7,2%,
- Des impayés réduits de 19 K€,
- Un volume global de travaux annuel en retrait de 31 K€ (le retard sera rattrapé en 2022/2023),
- Des charges non refacturables en économie de 30 K€.

De ce fait, une provision de 108 K€ a pu être constituée afin de constater, conformément à la clause contractuelle de retour à meilleure fortune, le reversement à Nantes Métropole, en fin de contrat, de 60% de l'écart entre le résultat de l'année avant impôt et le résultat prévisionnel.

La décomposition par bâtiment du résultat DSP est la suivante :

En K€ HT	<b>Résultat affermage</b>	Charges non ventilées	Bio Ouest	Nantes Créatic	Hub Créatic	Mallève	Carré Couéron	Rezé Créatic
Contrat 2021	<b>+36</b>	-865	+49	+68	+402	+136	+169	+77
Réel 2021	<b>+107</b>	-931	+69	+81	+478	+155	+177	+78
Ecart / contrat	<b>+71</b>	-66	+20	+13	+76	+19	+8	+1

### 2.5.2 La concession Petit Port

Cette concession historiquement rémunératrice pour NMA et qui avait confiée par la Ville de Nantes, s'est terminée au 31 décembre 2020. En 2021, quelques remboursements de charges locataires ont été enregistrées (impact résiduel de +3K€ sur le résultat 2021).

### 2.5.3 Les opérations sous conventions

En K€ HT	Résultat opérations sous conventions	Pôle Daniel Asseray	Dervallières (1, 2 et centre commercial)	Cour artisanale	Cambridge	Centre commercial du Breil	Centre commercial Rezé Château
2017	<b>+218</b>	+15	+11	+37	+54	+32	+70
2018	<b>+146</b>	+16	-37	+31	+83	+11	+42
2019	<b>+79</b>	+36	-25	+6	-	+11	+52
2020	<b>+167</b>	-15	+28	+43	-	+20	+90
2021	<b>+223</b>	+86	+58	+14	-	-2	+66

Le résultat de ces opérations s'améliore ainsi de +56 K€ en 2021. L'évènement marquant sur ce périmètre est la vente des locaux Asseray qui a généré un résultat positif de 86 K€ (reprise d'une subvention reçue).

### 2.5.4 Les autres gestions locatives

La société perçoit des rémunérations, prises sur certaines concessions d'aménagement, afin de couvrir tout ou partie des charges liées à l'exploitation de centre commerciaux ou d'immeubles de bureaux.

Cette ressource de 132 K€ (détaillée page 22), comprend notamment la rémunération du marché de gestion et de maintenance du patrimoine économique (89 K€ au total).

Les autres rémunérations, soit 43 K€ au total, sont perçues conformément aux clauses des contrats de concession d'aménagement pour rémunérer la gestion immobilière de NMA (CPA Vallon des Dervallières pour la gestion de la supérette Aldi, CPA Vallon des Garettes pour la supérette, CPA Les Treilles pour le centre commercial de Saint-Aignan de Grandlieu, CPA Bottière Pin Sec pour Centrakor, CPA Bas Chantenay pour Cassini et Le Brick, CPA Mellinet pour les bâtiments conservés et loués).

### 2.5.5 Les charges de structure affectées à l'activité hors contrats

On retrouve essentiellement ici les charges de personnel et de structure qui ne sont pas directement affectées aux comptes d'exploitation des immeubles et qui ont vocation à être couvertes par les recettes de gestion locative précédemment évoquées.

Ces charges sont de 204 K€ au global et diminuent de 123 K€ par rapport à 2020 du fait de l'intégration du Hub Création dans le contrat de DSP.

## 2.6 Le résultat avant et après impôt

Le résultat avant impôt 2021 est de +223 K€, en progression de +100 K€ par rapport à 2020.

L'impôt sur les sociétés 2021 est de 73 K€.

**Le résultat net 2021 est donc de +150 K€.**

### 3 PROPOSITION D’AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU

L’activité de la société se solde, pour l’exercice 2021, par un résultat **bénéficiaire** après IS de **150 435,70 €** que nous vous proposons d’affecter comme suit :

▪ A la Réserve légale »	:	7 521,79 €
▪ En « Autres réserves »	:	142 913,91 €

### 4 L’ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT

#### 4.1 L’endettement

##### 4.1.1 Pour les opérations d’aménagement

L’endettement global diminue nettement en 2021 (de près de 14 M€) en lien avec :

- Les remboursements de prêts in fine sur Bottière Chênaie (Arkéa 3,1 M€), Mellinet (Crédit Mutuel 1,8 M€) et Pirmil les Isles (6 M€ Crédit Coopératif),
- Les échéances de remboursements des autres prêts amortissables, avec notamment 2 M€ sur le prêt de la Banque Postale mobilisé sur Madeleine Champs de Mars et 1,8 M€ sur le prêt d’Arkéa sur Mellinet.

L’encours de court terme concerne la mobilisation, à hauteur de 2 960 000 € de la ligne de trésorerie de la Banque Postale (sur un total de 3 000 000 €).

Les avances de trésorerie sur concessions s’éteignent totalement du fait de la transformation de l’avance de trésorerie, perçue dans le cadre de l’opération de la ZAC des Courtils, en participation d’équilibre.

Les avances de trésorerie sur mandats sont stables autour de 2 M€. Elles correspondent au cumul des avances reçues sur les mandats non clôturés, dont les études Arbre aux Hérons pour 1,6 M€ et le mandat de maintenance du patrimoine économique pour 109 K€. Ces avances ont été utilisées pour financer des dépenses.

Notons également que la société poursuit sa volonté de travailler avec l’ensemble des banques et qu’à ce jour, neuf établissements financent nos opérations.

En EUROS	2017	2018	2019	2020	2021
Emprunts	32 770 000	55 678 232	69 499 376	82 029 990	67 652 867
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	5 340 000	6 480 000	4 410 000	1 540 000	2 960 000
Avances de trésorerie Concessions	2 753 000	2 753 000	2 753 000	753 000	0
Avances de trésorerie Mandats	1 464 560	1 772 985	1 749 993	2 017 890	2 020 629
<b>TOTAL</b>	<b>42 327 560</b>	<b>66 684 217</b>	<b>78 412 369</b>	<b>86 340 880</b>	<b>72 633 496</b>

#### 4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative

L'encours diminue à nouveau en 2021 du fait du remboursement du prêt du Crédit Agricole relatif au financement du centre commercial de Saint-Aignan de Grandlieu (fin de concession Les Treilles au 30 juin 2021). L'encours à fin 2021 concerne le seul prêt Cassini (concession Bas Chantenay).

En EUROS	2017	2018	2019	2 020	2 021
Emprunts et assimilés	19 573 047	18 845 032	11 102 461	1 709 792	1 194 403
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	0	0	0	0	0
Avances de trésorerie	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>19 573 047</b>	<b>18 845 032</b>	<b>11 102 461</b>	<b>1 709 792</b>	<b>1 194 403</b>

#### 4.1.3 Sur les opérations de la DSP

En EUROS	2017	2018	2019	2 020	2 021
Emprunt Hub Créatic DSP				7 900 000	7 900 000
				<b>7 900 000</b>	<b>7 900 000</b>

NMA a contracté un prêt de 7 900 000 € fin 2020 auprès de Arkéa afin de financer les investissements portés dans le cadre du nouveau contrat de DSP portant sur la période 2021 à 2025. Ces investissements concernent avant tout le portage de l'immeuble Hub Créatic.

La première échéance de remboursement (350 000 €) interviendra en 2022.

#### 4.1.4 Sur les conventions particulières et le siège de la société

En EUROS	2017	2018	2019	2 020	2 021
Emprunt CARNOT	554 016	734 968	673 265	621 867	556 605
Emprunt Pôle Daniel Asseray	513 908	491 439	468 215	444 210	419 399
Emprunt IMMEUBLE CAMBRIDGE	6 075 000	0	0	0	0
Emprunt Centre Commercial Breil Malville	317 781	296 792	275 279	253 227	230 624
Emprunt Centre Commercial Rezé Château	593 740	531 574	468 489	404 471	339 508
<b>TOTAL</b>	<b>8 054 445</b>	<b>2 054 773</b>	<b>1 885 248</b>	<b>1 723 775</b>	<b>1 546 136</b>

L'encours au 31 décembre 2021 diminue de 178 K€ par rapport à fin 2019 conformément aux plans d'amortissement prévus. Aucun prêt nouveau n'a été contracté en 2021.

#### **4.1.5 L'encours global et le tableau de financement**

L'encours global des dettes financières au 31 décembre 2021 atteint 83,3 M€ contre 97,7 M€ au 31 décembre 2020.

En conséquence des différents paramètres analysés précédemment, cet encours global a donc diminué entre les deux exercices de 14,4 M€.

Le tableau suivant synthétise les variations de l'encours en 2021 et indique la cohérence avec « *le tableau de financement et des flux de trésorerie* » (cf. infra paragraphe).

<b>LES EVOLUTIONS 2021 DES ENCOURS DES DETTES FINANCIERES</b>	
Opérations d'Aménagement	83 569 990
Opérations de concession locative	1 709 792
Opérations Propres	1 723 775
Opérations Affermages DSP	7 900 000
Avances de trésorerie Concessions	753 000
Avances de trésorerie Mandats	2 017 890
<b>(a) Encours de la dette au 31/12/2020</b>	<b>97 674 446</b>
Remboursement 2021 ligne de Trésorerie	-2 090 000
Remboursement 2021 Emprunt	-15 670 150
Concession : Remboursement avances collectivités	-753 000
Avances de trésorerie Mandats	-169 943
<b>(b) Total Remboursement 2021</b>	<b>-18 683 093</b>
Mobilisation 2021 ligne de Trésorerie	3 510 000
Mobilisation 2021 Emprunt	600 000
Avances de trésorerie Mandats	172 682
Concession : Mobilisation avances collectivités	0
<b>(c) Total mobilisation 2021</b>	<b>4 282 682</b>
<b>(a+b+c) Encours de la dette au 31/12/2021</b>	<b>83 274 035</b>
<b>(b+c) - Flux net des dettes financières</b>	<b>-14 400 411</b>

<b>TABLEAU DE FINANCEMENT 2021</b>	
Flux net de financement Emprunts et Dettes Financières	-16 299 356
Flux net des dépôts et cautionnements	-458 684
Flux net des intérêts courus sur emprunts	-17 522
<b>(a) - Flux net de financement [ Emprunts ]</b>	<b>-15 823 149</b>
Flux net lignes de crédit 2021	1 420 000
Flux avance de trésorerie Mandat	2 739
<b>(b) - Flux net de Trésorerie Ré-affectés</b>	<b>1 422 739</b>
<b>(a+b) - Flux net des dettes financières</b>	<b>-14 400 411</b>
<b>DECOMPOSITION DE LA VARIATION DE TRESORERIE 2021</b>	
<b>Variation de trésorerie tableau de financement</b>	<b>-6 821 362</b>
Remboursement lignes de crédit	-1 420 000
BANQUES SOCIETE (CCS + CE GI )	2 111 881
BANQUES OPERATIONS	-7 512 783
ICNE sur lignes de crédit et concours bancaires	0
Caisse/régie d'avance et divers	-460

Le tableau ci-après indique la lecture qu'il convient d'avoir du tableau de financement, pour retrouver le flux net financier 2021 -14 400 411 € et les éléments de décomposition des variations de trésorerie 2021 à hauteur de -6 821 362 €.

#### 4.1.6 Garanties d'emprunts

Nantes Métropole, la Ville des Sorinières et Arkea Banque ont accordé leur garantie sur des prêts rattachés à des opérations d'aménagement au moment de leur mise au point.

En 2021, aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Aucune nouvelle garantie n'est donc intervenue.

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti
ZAC BOTTIERE CHENAIE	2015	ARKEA	80%	2 480 000	0
ZAC DES VIGNES SORINIÈRES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	1 200 000
MADELEINE CHAMP DE MARS	2015	Banque Postale	80%	3 200 000	1 600 000
LA MONTAGNE - LA GAUDINIÈRE	2015	Crédit Coopératif	80%	560 000	94 947
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2019	Caisse d'Épargne	80%	1 200 000	1 200 000
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	3 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	4 800 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Agricole	80%	3 200 000	3 200 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Coopératif	80%	2 400 000	2 400 000
CASERNE MELLINET	2017	Crédit Mutuel	80%	2 160 000	0
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	3 306 237
CASERNE MELLINET	2019	Caisse d'Épargne	80%	5 200 000	5 200 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Agricole	80%	10 400 000	10 400 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Coopératif	80%	4 800 000	0
PLACE DES DERVALLIÈRES	2019	Caisse d'Épargne	80%	320 000	320 000
IMMEUBLE HUB CREATIC - DSP	2020	ARKEA	50%	3 950 000	3 950 000
<b>TOTAL GARANT NANTES METROPOLE</b>				<b>72 510 000</b>	<b>57 388 294</b>
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
<b>TOTAL GARANT BANQUE ARKEA</b>				<b>1 200 000</b>	<b>1 229 277</b>
SANGLERIE LES SORINIÈRES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	427 500
<b>TOTAL GARANT COMMUNE DES SORINIÈRES</b>				<b>500 000</b>	<b>427 500</b>

## 4.2 Délais de paiement

En conformité avec l'article L.441-6-1 du Code du Commerce et le Décret 2017-350 du 20 Mars 2017, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	637					65
Montant total des factures concernées TTC	2 043 739 €	4 126 €	1 €	- €	4 028 €	99 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC	4,07%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,01%	0,00%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours à réception de facture sur opération de mandat - Délais contractuels : 45 jours à réception de facture chez maître d'œuvres sur autres opérations					

	Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	390					175
Montant total des factures concernées TTC	3 603 991 €	2 638 202 €	15 539 €	26 932 €	252 105 €	2 932 778 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	7,00%	5,12%	0,03%	0,05%	0,49%	5,70%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						

## 5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT

RAS.

## 6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

## 7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	44 381 186	40 344 112	30 684 879	58 136 054	28 929 987
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	3 179 607	9 407 022	(2 927 602)	10 327 228	6 544 145
Impôts sur les bénéfices	73 110	12 710	53 994	30 174	12 574
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	2 956 062	9 366 511	(3 115 621)	10 172 156	6 444 377
Résultat net	150 435	27 800	134 025	124 898	87 194
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	57,53	57,53	-55,21	190,69	120,96
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,79	2,79	2,48	2,31	1,61
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	47	47	47	43	43
Masse salariale	2 117 880	1 977 137	1 962 199	1 968 093	1 855 786
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	950 799	905 546	919 016	887 896	921 258

## **8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES**

La normalisation de l'activité économique post crise-sanitaire a permis la poursuite de l'activité opérationnelle en vue de développer dès 2022, de façon significative, la réalisation des différents projets urbains avec de nouveaux programmes de logements diversifiés, contribuant ainsi aux objectifs du PLH.

Le Conseil d'Administration de mars 2022 a été l'occasion d'actualiser le Plan d'Affaires de NMA pour la période 2022-2026 et de confirmer la mise en production, auprès d'opérateurs, de 1 000 logements (sociaux, abordables et libres) par an ainsi que l'accompagnement de la société en faveur d'activités créatrices d'emplois dans des bâtiments plus performants.

Par cette feuille de route particulièrement volontariste, NMA, en tant qu'aménageur et développeur urbain, participe à la recherche et à la mise en œuvre de solutions innovantes et pérennes pour une fabrique de la ville écologique et solidaire.

NMA s'engage ainsi dans le développement des projets qui lui ont été confiés et demeure à l'écoute de l'ensemble de ses actionnaires. D'autres projets verront le jour en 2022, afin d'accompagner des communes dans la réflexion autour de l'aménagement de leurs centre-bourgs ou de la construction d'équipements publics.

## ANNEXES

## ANNEXE 1 : LISTE DES OPERATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

### AMENAGEMENT

#### CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

1400 NANTES CHANTRERIE 1	Nantes Métropole
1414 BOUAYE LES ORMEAUX	Nantes Métropole
1423 NANTES BOTTIERE CHENAIE	Nantes Métropole
1426 ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	Nantes Métropole
1427 NANTES ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole
1428 EURONANTES GARE	Nantes Métropole
1430 ORVAULT LA JALIERE	Nantes Métropole
1432 LE PELLERIN BREHANNERIE	Nantes Métropole
1434 NANTES LES BRUYERES	Ville de Nantes
1435 NANTES VALLON DES DERVALIERES	Ville de Nantes
1436 ORVAULT VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole
1437 NANTES MALAKOFF CENTRE	Nantes Métropole
1438 LES SORINIERES VIGNES	Nantes Métropole
1439 NANTES MADELEINE CHAMP DE MARS	Nantes Métropole
1442 NANTES DESIRE COLOMBE	Ville de Nantes
1444 BRAINS LES COURTILS	Nantes Métropole
1445 LA MONTAGNE GAUDINIERE	Nantes Métropole
1448 CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole
1449 TIVOLI	Ville de Nantes
1450 BAS CHANTENAY	Nantes Métropole
1451 DOULON - GOHARDS	Nantes Métropole
1452 CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
1453 BOTTIERE PIN SEC	Nantes Métropole
1454 LA SANGLERIE	Ville des Sorinieres
1455 ZAC PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole
1456 PLACE DES DERVALIERES	Nantes Métropole

#### CONCESSIONS D'AMENAGEMENT - OPERATIONS DE CONSTRUCTION

3428 ILOT 5B EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3428 PEM EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3435 POLE ASSOCIATIF DESIRE COLOMBE (sous opération 1442)	Ville de Nantes
3450 BAS CHANTENAY - BATIMENTS	Nantes Métropole
3451 LES FERMES DE DOULON - TRANCHE 1	Nantes Métropole
3452 MELLINET - BATIMENTS	Nantes Métropole
3453 CENTRAKOR	
3454 MEDIATHEQUE SANGLERIE	Ville des Sorinieres

#### MANDATS D'ETUDE

2514 ETUDES ARBRES AUX HERONS	Nantes Métropole
-------------------------------	------------------

#### MANDATS DE REALISATION

2768 RESTAURANT SCOLAIRE INDRE	Ville d'Indre
2769 MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2021-2023	Nantes Métropole

## IMMOBILIER ECONOMIQUE

### AFFERMAGE PATRIMOINE ECONOMIQUE METROPOLITAIN

6803 NANTES CREATIC  
6803 MALLEVE 1 BUREAUX  
6803 MALLEVE 2  
6803 BIO OUEST - ILE DE NANTES  
6803 CARRE D'ENTREPRISES COUERON  
6803 REZE CREATIC  
6803 HUB CREATIC

### EXPLOITATION SOUS CONCESSIONS

7415 SUPERETTE DERVALLIERES (ALDI)  
7428 GARE SUD  
7450 BAS CHANTENAY GESTION LOCATIVE  
7451 DOULON-GOHARDS GESTION LOCATIVE  
7452 MELLINET GESTION LOCATIVE  
7453 CENTRE COMMERCIAL LA BOTTIERE

### CONVENTIONS PARTICULIERES

7811 DERVALLIERES 1  
7812 DERVALLIERES 2  
7813 DERVALLIERES 3  
7815 COUR ARTISANALE BELLEVUE  
7822 CENTRE COMMERCIAL BREIL MALVILLE  
7825 CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU

### MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE 2021-2023 NANTES METROPOLE

CTRE CIAL ST JEAN DE BOISEAU  
CHEVIRE ERPI NANTES  
MAISON DE L'EMPLOI BELLEVUE NANTES  
NANTES BIOTECH  
LA CHANTRERIE  
COWORK'IN NANTES NORD  
SAINT AIGNAN  
GRANITS

## ANNEXE 2 : ACQUISITIONS FONCIERES 2021

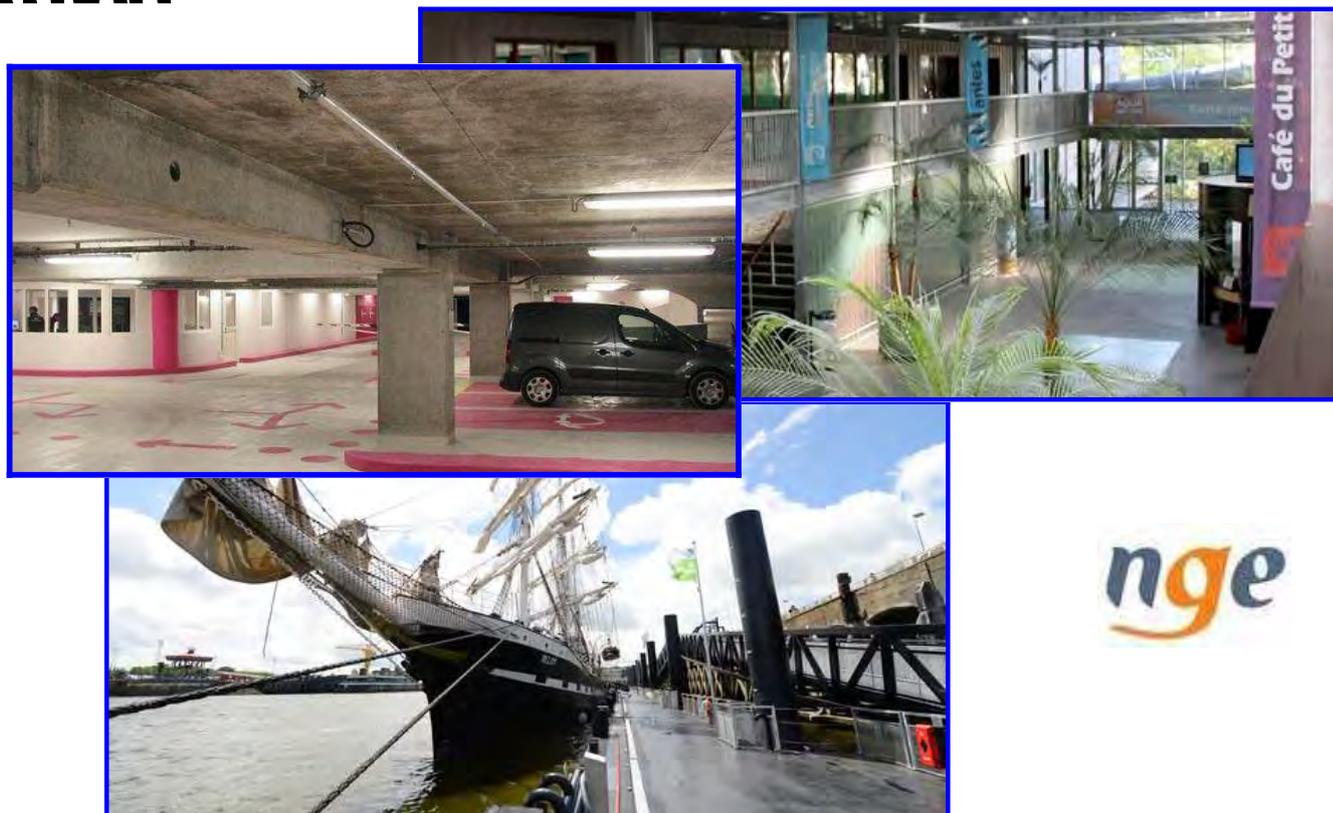
DATE ACTE	OPÉ	NOM DE L'OPÉRATION	ACTIONNAIRE CONCÉDANT	VENDEUR	SECTION	SURFACE CADASTRALE EN M <sup>2</sup>	MONTANT en Euros TTC
28/12/2021	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Metropole	Mr ROGER OHEIX	VX	2 327	103 388,00
21/12/2021	1454	SANGLERIE	Ville des Sorinières	Commune des Sorinières	AD	2 370	341 280,00
20/12/2021	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	Cst CHAUSSE	WL	2 192	477 000,00
20/09/2021	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	Consort Philippe	AI	1 129	5 247,84
14/09/2021	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Metropole	Mme Catherine MERHAN	WX	1 995	102 807,50
12/07/2021	1428	GARE SUD	Nantes Métropole	SNCF GARES & CONNEXIONS	WZ 197-203	2 727	163 620,00
02/06/2021	1428	GARE SUD	Nantes Métropole	SNCF GARES & CONNEXIONS	WZ 154	635	576 000,00
02/06/2021	1428	GARE SUD	Nantes Métropole	SNCF GARES & CONNEXIONS	WZ 157-198-207	2 816	337 920,00
02/04/2021	1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole	SNCF VOYAGEUR	WZ 156-201-206	1 190	59 500,00
02/04/2021	1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole	SNCF RESEAU	WZ153	832	41 600,00
16/03/2021	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	Consorts BATARD	AT	1 339	37 492,00
29/01/2021	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	Consorts DEVISE	AT	3 983	134 825,00

### ANNEXE 3 : CESSIONS FONCIERES 2021

DATE SIGNATURE	OPÉ	NOM DE L'OPÉRATION	ACTIONNAIRE CONCÉDANT	ACQUEREUR	RUE	VILLE	DENOMINATION (EX LOT X)	SURFACE PLANCHER EN M <sup>2</sup>	MONTANT en Euros TTC
30/12/2021	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	ATARAXIA PROMOTION	Rue ROBERT LE RICOLAIS	Orvault	Ilot F7	3 165	1 173 882,11 €
30/12/2021	1454	SANGLERIE	Ville des Sorinières	NMH	Rue des écoles et 10 rue de l'Elan	Les Sorinières	Ilot A	1 357	292 569,20 €
30/12/2021	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	SCCV CHAMPS DE MANŒUVRE (NACARAT)	Route de carquefou	Nantes	Ilot BS6a	4 543	1 744 518,00 €
22/12/2021	1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole	SCCV GABRIELLE-ICEO	4 place du 51ème R A	Nantes	Ilot 2B	824	293 412,00 €
22/12/2021	1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole	SCCV GABRIELLE-BATI NANTES	4 place du 51ème R A	Nantes	Ilot 4D	5 492	3 017 352,00 €
06/12/2021	1432	LA BREHANNERIE	Nantes Métropole	Sté MEVA	6 avenue des entrepreneurs, Zac de la Brehannerie	Pellerin	Lot 8	1 001	78 964,21 €
26/10/2021	1427	ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole	MFLA	Che du Port des Charettes	Nantes	VL3B	3 529	1 009 831,26 €
13/07/2021	1439	MADELEINE CHAMPS DE MARS	Nantes Métropole	SCCV 6A CHAMP DE MARS	8T rue Emile Péhant	Nantes	Rue Fouré	804	1 600 000,00 €
20/05/2021	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	HARMONIE HABITAT	Route de carquefou	Nantes	Ilot BS4B	2 395	526 900,00 €
20/05/2021	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	SCCV TOLEFI PORTERIE	Route de carquefou	Nantes	Ilot BS4B	3 370	1 405 860,00 €
25/03/2021	1400	CHANTRERIE	Nantes Métropole	KAUFMAN ET BROAD NANTES	ROUTE DE GACHET	Nantes	Résidence étudiante		11 774,23 €

# SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE)

## EXTRAIT



**nge**

**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN  
DE LA SAEM**

**2021**

# **SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de Nantes Métropole désignés comme  
administrateurs au sein de la SAEM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ETAT CIVIL

#### Société Anonyme d'Economie Mixte Nantes métropole Gestion Equipements (NGE)

Siège social	14-16 rue Racine – BP 20707 – 44007 Nantes cedex 1
Date de création :	28 septembre 1976
Objet social :	Réalisation et gestion d'équipements publics à caractère industriel et commercial. Etude et constructions de parcs de stationnement, salles de congrès et réunions, activités de loisirs, énergies renouvelables...
Président :	Denis TALLEDEC (Représentant de la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Liliane NGENDAHAYO et Nicolas MARTIN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Nombre de salariés :	57,9 ETP (équivalents temps plein) en 2021

### ACTIONNARIAT

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			
Ville de Nantes	16 523	1 189 656 €	38,031%
Nantes Métropole	16 523	1 189 656 €	38,031%
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			
Caisse des Dépôts et Consignations	5 560	400 320 €	12,797%
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	1 920	138 240 €	4,419%
Dexia Crédit Local de France	1 200	86 400 €	2,762%
Caisse Fédérale Crédit Mutuel de Loire-Atlantique	960	69 120 €	2,210%
CCI de Nantes Saint-Nazaire	400	28 800 €	0,921%
Banque Bopulaire Bretagne Atlantique	360	25 920 €	0,829%
<b>TOTAL</b>	<b>43 446</b>	<b>3 128 112 €</b>	<b>100 %</b>

Nombre total d'administrateurs :	12
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Aurélien BOULE, Nicolas MARTIN, François DE LAUJARDIERE )
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Pascal BOLO, Simon CITEAU, Nathalie BLIN, Denis TALLEDEC)
Nombre total de censeurs :	2
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Pauline WEISS)
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)

### JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Convention de DSP construction et exploitation du Parking Cathédrale (2005-2031) - Convention de DSP exploitation de la Gare fluviale (1992-2023) - Marché public pour l'exploitation de la Patinoire de Rezé - 4 BEA ou conventions (Pôle échange Haluchère, Stade d'athlétisme, Prairie de Mauves, OPC Janvier)
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Convention de DSP construction et exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port (jusqu'en 2026) - BEA Camping (2010-2035) - BEA Gymnase Bottière Chénaie (2013-2032) - Convention de mise à disposition parking du Petit Port (2003-2026)

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole pour 2021 :	<b>1 735 k€ TTC</b> (Patinoire)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2021 :	<b>3 626 k€ TTC</b> (Piscine et salles sportives CLPP)
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	<b>145 k€</b>
- résultat DSP "Parking Cathédrale" :	-14 k€
- résultat DSP "Gare fluviale" :	0 €
- résultat DSP "Centre de Loisirs du Petit Port" :	17 k€
- résultat hors DSP Nantes Métropole / Ville de Nantes	142 k€
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	A hauteur de 586 650 € (encours au 31/12/2021)
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	A hauteur de 2 643 363 € (encours au 31/12/2021)

Nantes Métropole Gestion Equipements

Comptes annuels au 31 décembre 2021 (provisoires avant approbation du CA)

Bilan simplifié

Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	397 998	Capital social	3 128 112
Immobilisations corporelles	36 379 474	Réserves	290 521
Immobilisations financières	12 965	Report à nouveau	-241 129
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>36 790 436</b>	Résultat de l'exercice	145 059
Stocks et en-cours	2 111	Subventions d'investissement	9 419 312
Créances d'exploitation	353 702	Provisions réglementées	0
Autres créances	1 295 317	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>12 741 876</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>1 651 130</b>	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement	0	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>13 939 889</b>
Disponibilités	4 074 786	Emprunts et dettes (long et court terme)	12 720 868
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>4 074 786</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	1 027 550
Comptes de régularisation (IV)	32 278	Dettes fiscales et sociales	660 287
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>42 548 630</b>	Autres dettes	1 321 695
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>15 730 400</b>
		<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>136 466</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>42 548 630</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	9 502 849
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	9 064 814 2 140 150
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>438 034</b>
Total des produits financiers	466
Total des charges financières	361 819
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-361 354</b>
Total des produits exceptionnels	76 247
Total des charges exceptionnelles	7 868
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>68 379</b>
Bénéfice transféré	
Perte transférée	
Impôts sur les bénéfices	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>145 059</b>

 **Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

## SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2021

### **Administrateurs Nantes Métropole**

- Mme Liliane NGENDAHAYO, Vice-présidente
- M. Nicolas MARTIN, Vice-président
- M. Aurélien BOULE
- M. François DE LAUJARDIERE

### **Administrateurs Ville de Nantes**

- M. Denis TALLEDEC, Président
- M. Simon CITEAU,
- M. Pascal BOLO,
- Mme. Nathalie BLIN

### **Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2020**

#### ➤ ***Conseil d'Administration du 11 février 2021 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020
2. Situation impact COVID
3. Résultats financiers du GIE NGE
  - Probable 2020
  - Budget 2021
4. Résultats financiers de la SEM NGE
  - Probable 2020
  - Budget 2021
5. Actualités
  - Point suite à la fraude dont avait été victime NGE
  - Espace Graslin : acquisition d'un local commercial 18 rue Scribe
6. Conventions et marchés
  - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
  - Restitution phase 1
8. Développement
  - Projet « Nantes Camping »
  - Projet « parking ADAM »
9. Points divers
  - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

#### ➤ ***Conseil d'Administration du 27 mai 2021 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2021
2. GIE NGE
  - Approbation PV d'AG du 11 février 2021
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 du groupement GIE NGE
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 de la SEM NGE
5. Actualités
  - Situation impact COVID et indicateurs d'activités
  - Location de bureaux rue de la Fontaine à Nantes
  - Point travaux Nantes Camping
  - Incendie centrale photovoltaïque Halbarderie Direction générale de la Société
  - Livraison et démarrage exploitation parking Marsauderies
  - Projet d'acquisition du parking ADAM
6. Conventions et marchés
7. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
8. Points divers

➤ **Conseil d'Administration du 2 juillet 2021 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 mai 2021
2. Gouvernance du GIE NGE
3. Acquisition du parking Adam

➤ **Conseil d'Administration du 9 décembre 2021 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 juillet 2021
2. Vie sociale
  - Désignation d'un nouveau représentant permanent au Conseil d'Administration (Caisse des Dépôts et Consignations, Claire-Anne DAVID-LECOURT en remplacement de Jeanne VERGNE)
3. Gouvernance du GIE NGE
  - Changement de structure du contrôleur de gestion
4. Situation impact COVID – reprise de l'activité depuis l'été
  - Reprise de l'activité
  - Tendances financières
5. Actualités
  - Locaux du « Groupe NGE »
  - Point Nantes Camping 5\*
  - Parking ADAM : signature du contrat de VEFA
  - Réponse à une consultation lancée par la SAMOA pour l'aménagement et la gestion d'un parking provisoire de surface
6. Conventions et marchés
  - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
  - Restitution de la phase 2 : proposition sur le positionnement stratégique de NGE
  - Information sur le lancement d'une démarche organisationnelle en accompagnement des premières orientations stratégiques
8. Approbation de la répartition des rémunérations (anciennement jetons de présence)
9. Points divers
  - Ratification des signatures

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 94%**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 88%**

**Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes : 1 771 €**

**Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole : 2 254 €**

<p align="center"><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2021</b></p>
--

**Contrôle sur exercice 2021 : Néant**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM NANTES METROPOLE GESTION  
EQUIPEMENTS 2021**

**ANNEXES**

Comptes annuels 2021

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice  
2021



---

LE BILAN

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'ANNEXE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

---



LE BILAN  
LE COMPTE DE RÉSULTAT  
AU 31 DÉCEMBRE 2021

## Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	67 009	60 207	6 802	14 529
Fonds commercial	2 256		2 256	2 256
Autres immobilisations incorporelles	665 085	276 145	388 940	423 110
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	12 365 518	6 881 249	5 484 270	4 626 376
Installations techniques, matériel, outillage	659 235	536 858	122 377	168 935
Autres immobilisations corporelles	30 235 328	495 717	29 739 611	29 685 772
Immobilisations en cours	1 033 216		1 033 216	621 822
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	7 151		7 151	7 119
Prêts	355		355	715
Autres immobilisations financières	5 459		5 459	4 000
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>45 040 612</b>	<b>8 250 176</b>	<b>36 790 436</b>	<b>35 554 634</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 111		2 111	8 730
Avances et acomptes versés sur commandes	1 640		1 640	8 454
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	354 197	2 135	352 062	1 033 543
Autres créances	1 295 317		1 295 317	2 134 105
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	4 074 786		4 074 786	2 149 830
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	32 278		32 278	35 106
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 760 329</b>	<b>2 135</b>	<b>5 758 194</b>	<b>5 369 768</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 800 941</b>	<b>8 252 312</b>	<b>42 548 630</b>	<b>40 924 401</b>

## Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel ( dont versé : 3 128 112 )	3 128 112	3 128 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	139 370	139 370
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	151 151	151 151
Report à nouveau	(241 129)	515 211
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	145 059	(756 340)
Subventions d'investissement	9 419 312	9 422 586
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 741 876</b>	<b>12 600 091</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	310 661	308 068
Provisions pour charges	13 629 228	12 565 516
<b>PROVISIONS</b>	<b>13 939 889</b>	<b>12 873 584</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 707 948	11 753 143
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	12 920	12 600
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	49 815	2 889
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	977 735	833 287
Dettes fiscales et sociales	660 287	664 921
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 747	663 516
Autres dettes	1 300 948	1 458 829
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	136 466	61 542
<b>DETTES</b>	<b>15 866 865</b>	<b>15 450 727</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 548 630</b>	<b>40 924 401</b>

## Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	13 521		13 521	9 630
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 851 999		3 851 999	2 708 809
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>3 865 520</b>		<b>3 865 520</b>	<b>2 718 438</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			213 749	4 781
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			618 969	1 237 266
Autres produits			4 804 611	4 666 723
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 502 849</b>	<b>8 627 208</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 095	13 098
Variation de stock (marchandises)			6 619	(4 037)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 981 833	3 985 066
Impôts, taxes et versements assimilés			349 390	324 305
Salaires et traitements			1 496 980	1 325 578
Charges sociales			643 170	635 656
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			789 845	735 482
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			970	
Dotations aux provisions			543 299	604 882
Autres charges			1 246 615	1 212 837
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>9 064 814</b>	<b>8 832 867</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>438 034</b>	<b>(205 658)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				0
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			466	3 676
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>466</b>	<b>3 676</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			361 819	404 640
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>361 819</b>	<b>404 640</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(361 354)</b>	<b>(400 964)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>76 681</b>	<b>(606 623)</b>

## Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 237	51 212
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 296	180 482
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	42 713	85 088
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76 247</b>	<b>316 782</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 896	52 435
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	972	414 064
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>7 868</b>	<b>466 499</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>68 379</b>	<b>(149 717)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 579 561</b>	<b>8 947 667</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 434 502</b>	<b>9 704 007</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>145 059</b>	<b>(756 340)</b>

## Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112
Nombre d'actions					
- ordinaires	43 446,	43 446,	43 446,	43 446,	43 446,
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 865 520	2 718 438	4 632 203	12 996 601	17 312 342
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	862 488	(665 504)	508 533	1 565 487	3 871 600
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	717 429	90 836	425 297	1 262 473	3 732 277
Résultat net	145 059	(756 340)	83 236	303 014	139 323
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	19,85	(15,3)	11,7	36,03	89,11
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	3,34	-17,4	1,9	6,97	3,21
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	58	51	51	80	151
Masse salariale	1 496 980	1 325 578	1 693 131	2 614 101	5 249 812
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	643 170	635 656	717 087	1 135 035	2 534 275



L'ANNEXE  
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021



# SOMMAIRE

<b>1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE</b>	<b>11</b>
1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL	11
1.2 / ACTIVITÉ	13
1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	13
1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	15
1.5 / EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	15
<b>2. / NOTES SUR LE BILAN</b>	<b>16</b>
2.1 / L'ACTIF	16
2.1.1 / ACTIF IMMOBILISÉ	16
2.1.2 / ACTIF CIRCULANT	19
2.2 / LE PASSIF	21
2.2.1 / CAPITAUX PROPRES	21
2.2.2 / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	22
2.2.3 / DETTES	23
<b>3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>25</b>
3.1 / LES PRODUITS	25
3.1.1 / CHIFFRE D'AFFAIRES	25
3.1.2 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	25
3.2 / LES RÉSULTATS	26
3.2.1 / RÉSULTAT COMPTABLE	26
3.2.2 / RÉSULTAT FINANCIER	26
3.2.3 / RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	26
3.3 / LE RÉSULTAT FISCAL	26
<b>4. / AUTRES NOTES</b>	<b>27</b>
4.1 / ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
4.1.1 / ENGAGEMENT RETRAITE (INDEMNITÉS FIN DE CARRIÈRE) NEANT	27
4.1.2 / ENGAGEMENTS FINANCIERS	27
4.2 / AUTRES INFORMATIONS	28
4.2.1 / EFFECTIFS	28
4.2.2 / CICE	28

# 1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE

## 1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE) est une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale, au capital de 3 128 112 €, associant la Ville de Nantes à raison de 38,031 %, Nantes Métropole à raison également de 38,031% et des partenaires privés (CDC - Dexia - Caisse d'Epargne - Crédit Mutuel - BPGO et CCI pour les 23,938 % autres).

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NGE se trouve être un outil au service des collectivités locales (Nantes Métropole, villes de Nantes, Rezé), chargée dans le cadre de ses statuts, de :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien, directement ou indirectement, pour son compte ou pour celui d'autrui, d'équipements publics ou privés susceptibles d'une exploitation commerciale, étendue à toutes installations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*

- *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
- *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
- *des équipements de sports et de loisirs,*
- *des équipements et infrastructures liées au développement des énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie...*

- *toute mission d'étude ou d'assistance auprès des collectivités territoriales, leurs groupements et leurs partenaires.*

- *la réalisation d'opérations immobilières pour son propre compte.*
- *toute autre activité d'intérêt général.*

Elle intervient pour le compte de ses délégants, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public : concession, affermage,
- de prestations de service,
- de mandat,
- de régie.

Mais aussi en investissements propres dans le cadre, notamment, de baux emphytéotiques administratifs.

## **Rappel des caractéristiques particulières des conventions**

Les types de conventions les plus utilisées par la Société sont :

### ➤ **La concession**

C'est un contrat par lequel une collectivité publique confie à une personne privée, l'exécution d'un ouvrage ou d'un service public, sachant que l'exploitation se fait au risque et péril du concessionnaire, dont la rémunération est composée de redevances perçues sur les usagers.

#### ○ **La Délégation de Service Public (DSP)**

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

#### ○ **L'affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire).

La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc...).

### ➤ **Le Bail Emphytéotique Administratif (BEA)**

Contrat de longue durée par lequel la collectivité va louer un bien immobilier du domaine public/privé à la Société, en vue de l'accomplissement, pour le compte de cette dernière, d'une mission de service public ou d'intérêt général relevant de sa compétence. La Société dispose de droits à construire et à exploiter l'équipement pour son propre compte, à ses risques et périls. La redevance est symbolique/modique. De plus, la Société dispose d'un droit réel sur le bien, qu'elle peut hypothéquer.

### ➤ **Le marché public**

C'est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité.

## 1.2 / ACTIVITÉ

Durant l'année 2021, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

### Stationnement / mobilité

- Parking public silos : Cathédrale
- 2 parkings privés silo
- 45 horodateurs de la Ville de Rezé

### Loisirs, sports, culture, tourisme

- Centre du Petit Port : Patinoire, Piscine, salles sportives
- Nantes Camping
- Patinoire de Rezé

### Energies renouvelables

- Installations photovoltaïques : 11 centrales

### Divers

- Gare Fluviale sur l'Erdre

NGE assure aussi ponctuellement des missions d'expertise et de conseil. Cela n'a pas été le cas au cours de l'année.

## 1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2021 peuvent être résumés comme suit :

### Nouveaux contrats et avenants :

- **Parking Adam :**

Acquisition en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) auprès de la société Linkcity Grand Ouest d'un parking situé dans le quartier République à Nantes, ZAC Ile de Nantes Sud-Ouest. La livraison de l'ouvrage est prévue au plus tard le 15 novembre 2023.

L'investissement de 4,4 M€, incluant les frais d'actes et les prestations d'équipements spécialisés réalisées par NGE, est intégralement financé par emprunt. Après consultation, l'offre du Crédit Agricole, au taux fixe de 1,23% sur 20 ans, a été jugée la mieux disante. Cet emprunt est couvert par une garantie de Nantes Métropole limitée à 50% et une garantie hypothécaire

- **Parking Cathédrale :**

Conclusion d'un avenant n°8 au contrat de DSP prévoyant le versement d'une contribution exceptionnelle de 200 k€ par Nantes Métropole en vue de répartir entre NGE et la collectivité l'impact financier lié à la crise sanitaire.

- **Parking Marsauderie :**

Conclusion d'un marché de gestion du parking privé mutualisé Marsauderies en sous-traitance de Breizh ASM, syndicat de gestion de l'immeuble, pour une durée de 3 ans. Le contrat est reconductible annuellement sans limitation de durée.

- **Centre de loisirs du Petit Port :**

Conclusion d'un avenant n°11 au contrat de DSP portant sur la baisse, pour la seule année 2021, de la contribution financière versée par la ville de Nantes eu égard à la moindre utilisation des créneaux clubs et scolaires dans le contexte de crise sanitaire Covid 19. Le montant de cette baisse de recettes est de 166 k€ HT.

- **Patinoire de Rezé :**

Conclusion d'un avenant avec Nantes Métropole actant de la révision à la baisse du montant du marché pour 2021 du fait de la fermeture de la patinoire durant la crise Covid 19. Le montant du marché passe de 117 k€ à 103 k€, soit -14 K€.

### Crise sanitaire Covid 19:

Les mesures sanitaires individuelles et collectives mises en place en 2020 visant à protéger tant les salariés que les clients, ont été reconduites en 2021. Elles concernent principalement le recours massif au télétravail, le port d'EPI, la distanciation physique, l'adaptation des organisations et des équipements.

NGE, comme en 2020, a eu recours à l'activité partielle. A ce titre, la DIRRECCTE a versé **201 k€ d'indemnités** à la SEM.

Les exploitations ont repris progressivement une activité normale à partir du printemps :

- Le Petit Port :
  - La piscine, après la fermeture pour mesures sanitaires suivie d'une fermeture pour travaux, a rouvert le 09 juin avec une FMI limitée à 30 % de sa capacité, soit 150 clients,
  - La patinoire, après la fermeture pour mesures sanitaires suivi d'une fermeture pour des travaux de changement du gaz réfrigérant (remplacement du R507 par de l'ammoniac), a rouvert le 09 août.
- La patinoire de Rezé a rouvert le 19 mai, avec cependant l'instauration d'un couvre-feu à 20h00.
- Nantes Camping a retrouvé sa pleine activité à partir du mois de juin. L'activité du 2<sup>ème</sup> semestre a été la meilleure depuis la réouverture à l'issue des travaux de réaménagement menés en 2010-2011.
- Parking Cathédrale : les changements d'usage liés à la mise en place du télétravail et des visio-conférences ont impacté la fréquentation du parking au-delà de l'été. A l'issue de l'exercice le parking enregistrait une variation de fréquentation de -30% par rapport à 2019.

NGE pour ses activités de loisirs et de tourisme, a bénéficié du fonds de solidarité mis en place par l'Etat en compensation de la perte de chiffre d'affaires liée aux restrictions sanitaires. Cette aide s'est élevée à 186 k€.

En revanche, NGE n'a pas sollicité de PGE (Prêt Garanti par l'Etat notamment).

### Travaux :

- Renouvellement de mobile homes à Nantes Camping.

Dans le cadre du développement de son offre locative, Nantes Camping a renouvelé et élargi son parc de mobile homes.

Après l'acquisition de 22 unités de la gamme Confort dont l'installation s'est achevée en février 2021, la gamme Premium a été repensée avec la création d'un Village Premium. Celui-ci accueille depuis mai 2021 15 nouveaux cottages qu'accompagne le relooking de 5 chalets.

Ces aménagements représentent un investissement de 1 524 k€.

## 1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG à jour des dernières modifications, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018 et par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018 puis par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 1.5 / EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

## 2. / NOTES SUR LE BILAN

### 2.1 / L'ACTIF

**D'une valeur brute de** **50 800 941 €**

#### 2.1.1/ ACTIF IMMOBILISÉ

**D'un montant net de** **36 790 436 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Etude 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements et installations 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 4 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 8 ans
- Matériel informatique et logiciels 3 à 5 ans
- Equipements spécialisés mis en concession 5 à 10 / 12 ans
- Constructions et aménagements sur sol d'autrui 20 à 30 ans

Les conditions de certains contrats peuvent amener à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition s'applique aux biens qualifiés de retour.

Au cours de l'exercice, la société NGE a réalisé des investissements pour les besoins de ces activités, essentiellement pour le réaménagement des espaces du camping, pour un montant total de **1 571 381 €**.

Les cessions concernent essentiellement des ventes de mobil-home du camping et de véhicules pour **51 690 €**.

Dans le cadre de l'aménagement des exploitations, le montant des immobilisations en cours s'élève à un total de **1 033 216 €** et se détaille principalement par :

- Réaménagement de la patinoire du Petit Port pour 12 945 €
- Réaménagement des espaces de Nantes Camping pour 16 140 €
- Acquisition d'un parking en construction (Ilot ADAM) pour 1 004 131 €

## Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	734 350		
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	3 052 655		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	7 877 540		1 476 445
Install. techniques, matériel et outillage ind.	644 572		14 663
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	128 144		11 953
Matériel de bureau, informatique, mobilier	226 761		68 320
Emballages récupérables et divers	29 810 718		
Immobilisations corporelles en cours	621 822		411 721
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>42 362 212</b>		<b>1 983 103</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	7 119		32
Prêts et autres immobilisations financières	4 715		4 538
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>11 834</b>		<b>4 570</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 108 396</b>		<b>1 987 672</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			734 350	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			3 052 655	
Constructions, installations générales, agenc.	41 122		9 312 864	
Installations techn., matériel et outillages ind.			659 235	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	10 568		129 529	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			295 081	
Emballages récupérables et divers			29 810 718	
Immobilisations corporelles en cours	327		1 033 216	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>52 017</b>	<b>44 293 298</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			7 151	
Prêts et autres immobilisations financières	3 439		5 814	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>3 439</b>	<b>12 964</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>55 456</b>	<b>45 040 612</b>	

NB : La ligne "Emballages récupérables et divers" correspond aux constructions et équipements en concession.

L'amortissement de caducité des investissements en concession, de caractère financier, est analysé dans les provisions au bilan.

## Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	294 455	41 898		336 353
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>294 455</b>	<b>41 898</b>		<b>336 353</b>
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agenc., aménag. Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables, divers	1 250 360 4 815 354 475 637	129 498 530 794 61 221	40 150	1 379 859 5 305 998 536 858
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 021 203</b>	<b>747 947</b>	<b>50 717</b>	<b>7 718 432</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 315 658</b>	<b>789 845</b>	<b>50 717</b>	<b>8 054 785</b>

## Dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agenc., aménag. Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables, divers	238 105	42 713		195 392
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>238 105</b>	<b>42 713</b>		<b>195 392</b>

Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciation d'actifs s'élèvent à **195 392 €** et concernent l'activité du spa.

Cette provision, d'un montant initial de **719 587 €**, a été calculée en prenant en compte la valeur nette comptable des aménagements du spa encore exploitables à la date d'arrêt de l'activité en propre, en décembre 2014, minorée des loyers pouvant raisonnablement être perçus auprès d'un nouvel exploitant jusqu'au 30 juin 2026 (fin de la DSP). La valeur retenue pour les loyers était la valeur la plus basse parmi les estimations fournies par 4 agences immobilières spécialisées dans les négociations de surfaces commerciales.

La provision prend également en compte l'engagement de la ville de Nantes (article 5 de l'avenant n°5 du 03/09/12) de reprendre les aménagements qui ne seront pas totalement amortis au terme de la délégation à leur valeur nette comptable.

A la fin de l'exercice 2015, une proposition jugée sérieuse avait été faite par un candidat à la location des locaux. Cette proposition inférieure aux premières estimations avait amené la constitution d'un complément de provision pour dépréciation des actifs à hauteur de 50 500 €.

Une convention d'occupation précaire, courant du 1er septembre 2016 au 30 juin 2026, a effectivement été conclue.

Chaque année, une quote-part de la provision est reprise à hauteur des amortissements pratiqués, en déduction des loyers perçus.

## 2.1.2/ ACTIF CIRCULANT

D'un montant net de

**5 758 194 €**

Stocks de marchandises : 2 111 €

Les marchandises des boutiques ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2021 et valorisées à leur coût d'achat. Le stock ne concerne plus que la boutique du camping.

Créances clients : 352 062 €

Constituées principalement par les comptes suivants :

- |   |           |
|---|-----------|
| • Nantes Métropole                            | 122 768 € |
| • Selfee (achat d'électricité photovoltaïque) | 76 356 €  |

Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le montant cumulé de ces provisions au 31/12 s'élève à **2 135 €**.

Autres créances : 1 295 317 €

Au 31 décembre 2021, les autres créances sont constituées principalement :

- De créances acquises sur l'Etat pour **679 456 €**, dont :
  - CICE à hauteur de 179 567 €
  - Crédit de TVA reportable de 201 253 €
- Des opérations faites en commun pour **300 000 €**, constitué pour partie d'avances en compte courant au groupement GIE NGE.
- De créances sur débiteurs divers pour **308 866 €**, dont :
  - Créances sur assurances pour indemnisation de sinistres 20 379 €
  - Contributions des collectivités sur contrats 286 286 €

Disponibilités : 4 074 786 €

Il n'y a plus de comptes rémunérés.

Charges constatées d'avance : 32 278 €

Essentiellement constituées de tickets et cartes d'abonnements, de contrats d'entretien et de frais de communication.

L'échéance des créances au 31 décembre 2021 se ventile comme suit :

## Créances et dettes

Exprimé en €

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	355	355	
Autres immobilisations financières	5 459	5 459	
Clients douteux ou litigieux	2 424	2 424	
Autres créances clients	351 773	351 773	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	179 567	179 567	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	469 883	469 883	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	30 007	30 007	
Groupe et associés	300 000	300 000	
Débiteurs divers	315 861	315 861	
Charges constatées d'avance	32 278	32 278	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 687 606</b>	<b>1 687 606</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	360		
Prêts et avances consentis aux associés			

## 2.2 / LE PASSIF

D'une valeur brute de

42 548 630 €

### 2.2.1/ CAPITAUX PROPRES

Pour un montant de

12 741 876 €

Le capital social de 3 128 112 € est composé de 43 446 actions de 72 €, dont 16 523 détenues par la Ville de Nantes, et 16 523 par Nantes Métropole.

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital social	3 128 112			3 128 112
Primes d'émission	0			0
Réserve légale	139 370			139 370
Réserves spéciales	0			0
Autres réserves	151 151			151 151
Report AN créditeur	515 211	-515 211		0
Report AN débiteur	0	-241 129		-241 129
Résultat exercice	-756 340	145 059	-756 340	145 059
Subvention d'équipement r	9 422 586		3 274	9 419 312
<b>TOTAL</b>	<b>12 600 091</b>	<b>-611 281</b>	<b>-753 066</b>	<b>12 741 875</b>

L'exercice 2021 se solde par un résultat bénéficiaire de 145 059 €.

**Les subventions d'équipement**, d'un montant brut de **9 448 778 €**, sont principalement affectées au financement des concessions.

Pour mémoire, ces subventions resteront inscrites en capitaux permanents, jusqu'au terme des concessions, sauf le cas particulier de réduction du périmètre (pm : Gare Fluviale en 2008, sortie de la passerelle d'accès).

➤ Parking Cathédrale (Nantes Métropole – 2006/07)	4 847 918 €
➤ Centre du Petit Port (Ville / Département -2007/09)	1 472 680 €
➤ Centre du Petit Port (Région PDL-2007/09)	1 702 719 €
➤ Gare Fluviale (Nantes Métropole - 1993)	1 351 461 €

Compte tenu de leurs spécificités, certaines subventions sont reprises au résultat au même rythme que l'amortissement des biens qu'elles ont financés :

➤ Camping (Région - 2012)	44 534 €
---------------------------	----------

## 2.2.2/ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour un montant de

13 939 889 €

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	308 068	2 593		310 661
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	108 697	540 706	572 185	77 218
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 456 820	1 095 191		13 552 011
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>12 873 584</b>	<b>1 638 490</b>	<b>572 185</b>	<b>13 939 889</b>

Provisions pour risques : 310 661 €

Se détaillant en :

- Indemnités médaille du Travail pour 13 394 €
- Travaux suite désordres au Petit Port pour 273 267 €
- Installation photovoltaïque Stalder pour 24 000 €

Provisions pour charges : 13 629 228 €

D'une part, **les provisions pour grosses réparations, d'un montant de 77 218 €**, concernent les équipements en concession et affermage (Petit Port et parking Cathédrale principalement). Les dotations sont faites sur la base d'un plan prévisionnel de travaux réactualisé régulièrement.

D'autre part, **l'amortissement de caducité d'un montant de 13 552 011 €**, pratiqué au titre des équipements en concession tels que :

- Le parking Cathédrale pour 2 412 385 €
- La Gare Fluviale pour 1 523 039 €
- Le Centre du Petit Port pour 9 616 587€

## 2.2.3/ DETTES

Pour un montant de

15 866 866 €

### Dettes financières : 12 770 683 €

Elles correspondent aux capitaux restants dus sur emprunts et aux intérêts courus non échus pour 12 707 948 €.

dont Emprunts LT	10 795 892 €
dont Emprunts CT	1 742 873 €
dont Intérêts courus	169 183 €

Les divers dépôts et cautionnements reçus sont à 12 920 € et les avances et acomptes clients s'élèvent à 49 815€ au 31/12/21.

### Dettes d'exploitation : 1 638 022 €

Les dettes à l'égard des fournisseurs :

- Factures reçues pour 754 821 €
- Factures non parvenues pour 222 913 €

Les dettes fiscales et sociales :

- Dues au personnel pour 252 548 €
- Dues aux organismes sociaux pour 317 333 €
- Dues à l'Etat pour 90 406 €

### Dettes diverses : 1 321 695 €

Au 31 décembre 2021, les autres dettes sont constituées principalement de :

**Créances clients créditeurs pour 241 435 €, dont**

- Ville de Nantes (avoirs COVID) pour 234 984 €

**Dettes sur créditeurs divers pour 586 615 €, dont**

- Collectivités (principalement des redevances) pour 581 274 €

**Dettes diverses à payer pour 256 909 €, dont**

- Nantes Métropole (principalement redevances et intéressement) pour 192 664 €
- Ville de Nantes (principalement intéressement) pour 49 877 €

### Produits constatés d'avance : 136 466 €

Ils correspondent aux abonnements, leçons et billetterie vendus d'avance sur le pôle Loisirs du Petit Port et le parking Cathédrale.

L'échéance des dettes au 31 décembre 2021 est arrêtée comme suit :

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	12 707 948	1 912 056	6 762 314	4 033 578
Emprunts et dettes financières divers	12 920	12 920		
Fournisseurs et comptes rattachés	977 735	977 735		
Pers onnel et comptes rattachés	252 548	252 548		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	317 333	317 333		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 810	4 810		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	85 596	85 596		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 747	20 747		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 300 948	1 300 948		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	136 466	136 466		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 817 050</b>	<b>5 021 158</b>	<b>6 762 314</b>	<b>4 033 578</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 473 300			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 438 573			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Nota : Les dettes d'acomptes reçues sur clients ne sont pas reprises dans la ventilation de cet état.

## 3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 3.1 / LES PRODUITS

#### 3.1.1/ CHIFFRE D'AFFAIRES

D'un montant de **3 865 520 €**

La ventilation du chiffre d'affaires par activité, contractant et type de contrat peut être synthétisée comme suit :

Ventilation du chiffre d'affaires					
en k€	Ville de Nantes	Nantes Métropole	Activités en propre	Total 31/12/2021	%
Parking Cathédrale		713,8		713,8	18,4 %
Parking privés et divers stationnement			128,8	128,8	3,3 %
Horodateurs Rezé			58,6	58,6	1,5 %
Centre de Loisirs Petit-Port	485,9	407,8		893,7	23,1 %
Salles Petit Port			11,1	11,1	0,3 %
Spa Aqua Bien Etre			43,6	43,6	1,1 %
Nantes Camping			1 544,1	1 544,1	39,9 %
Patinoire de Rezé			103,5	103,5	2,7 %
Photovoltaïque			262,9	262,9	6,8 %
Gare Fluviale		112,8		112,8	2,9 %
Divers société			0,3	0,3	0,0 %
				-	
<b>TOTAL</b>	<b>485,9</b>	<b>1 234,3</b>		<b>3 873,0</b>	<b>100,0%</b>

Ce tableau prend en compte 7k€ de prestations internes entre Nantes Camping et le centre de loisirs du Petit Port.

#### 3.1.2/ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

D'un montant de **5 637 329 €**

##### Reprises sur provisions et transfert de charges : 618 969 €

La reprise de provisions sur grosses réparations s'élève à 572 185 €.

Les transferts de charges d'un montant de 44 998 € concernent des refacturations de charges communes au GIE et à NMGS.

##### Autres produits : 4 804 611 €

Ce poste correspond principalement aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par les collectivités, réparties comme suit :

- Parking Cathédrale pour 200 000 €
- Centre de Loisir du Petit Port pour 4 604 167

## 3.2 / LES RÉSULTATS

### 3.2.1/ RÉSULTAT COMPTABLE

D'une valeur de **145 059 €**

### 3.2.2/ RÉSULTAT FINANCIER

D'une valeur de **-361 354 €**

Il est essentiellement constitué de charges financières relatives aux intérêts payés et courus sur emprunts et à divers frais bancaires (essentiellement commissions/transactions par cartes bancaires) pour 361 819 €.

### 3.2.3/ RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

D'un montant de **68 379 €**

Il est constitué des éléments suivants :

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sinistres, franchises et indemnités assurances	6 850,59	3 079,45
Cession d'actifs immobilisés	972,48	17 000,00
Reprise sur subvention et dépréciation d'actif		45 987,30
Abandon de remboursement hors délai		10 179,91
Amendes	45,00	
<b>TOTAL</b>	<b>7 868€</b>	<b>76 247€</b>

## 3.3 / LE RÉSULTAT FISCAL

D'un montant imposable de **0 €**

<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>145 059</b>
Réintégrations	4 285
Déductions	0
<b>RESULTAT FISCAL avant imputation</b>	<b>149 344</b>
Déficit restant à reporter	-2 039 196
Déficit imputé	-149 344
<b>RESULTAT FISCAL après imputation</b>	<b>0</b>

Le total des déficits restant à reporter au 31/12/2021 s'élève à 1 889 852 €.

## 4. / AUTRES NOTES

### 4.1 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 4.1.1/ ENGAGEMENT RETRAITE (INDEMNITÉS FIN DE CARRIÈRE)

**Néant**

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date du 31 décembre 2021, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité, ...) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de **73 517 €** (montant brut + charges au taux de 49 %).

La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2021, nette des frais annuels de gestion, s'élève à **252 814 €**.

Au 31 décembre 2021, la société n'a donc pas d'engagement hors bilan au titre des IFC.

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

#### 4.1.2/ ENGAGEMENTS FINANCIERS

**3 230 013 €**

##### Garanties sur emprunts données par la Ville de Nantes :

Emprunt	Date	Garantie d'origine		Durée	Taux	Garanties au 31/12/2021
Financement Petit-Port /Crédit Coopératif	01/12/2007	2 500 000 €	soit 50 %	18,5 ans	3,85%	778 887 €
Financement Petit-Port / Caisse d'Epargne	25/01/2008	3 920 564 €	soit 50 %	18 ans	3,88%	1 246 976 €
Financement Camping/La Banque Postale	08/07/2021	650 000 €	soit 50 %	5 ans	0,21%	617 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>7 070 564 €</b>				<b>2 643 363 €</b>

##### Garanties sur emprunts données par Nantes Métropole :

Emprunt	Date	Garantie d'origine		Durée	Taux	Garanties au 31/12/2021
Financement Parking Adam/Crédit Agricole	05/11/2021	2 200 000 €	soit 50 %	20 ans	1,23%	586 650 €

## 4.2 / AUTRES INFORMATIONS

### 4.2.1/ EFFECTIFS

L'effectif moyen de l'exercice 2021 est de 57,88 salariés.

### 4.2.2/ CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été supprimé au 01/01/2019

Toutefois, il reste une créance sur l'Etat de **179 567 €** correspondant au CICE comptabilisé en 2018 et qui fait l'objet d'une demande de remboursement au terme des 4 ans.

Conformément à l'article 244 quater c du Code Général des Impôts, il n'a financé ni une hausse de la part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Le CICE a contribué à diminuer le besoin en fonds de roulement de la Société.

---



PROJET

---

## RAPPORT DE GESTION

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration  
et présentés à l'Assemblée Générale  
du 21 juin 2022

# SOMMAIRE

<b>1. / OBJET DE LA REUNION</b>	<b>5</b>
<b>2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE</b>	<b>6</b>
2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19	6
2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2021-2026	6
2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE	7
2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS	7
<b>3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2020</b>	<b>9</b>
3.1. / LES PRODUITS	9
3.2. / LES CHARGES	11
3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT	13
3.4. / LES RESULTATS	14
<b>4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES</b>	<b>15</b>
4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL	15
4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL	15
4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	15
4.4. / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE	15
<b>5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>15</b>
<b>6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE</b>	<b>16</b>
6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	16
6.2. / EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	17
6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)	17
6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	18
<b>7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</b>	<b>19</b>
<b>8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE</b>	<b>22</b>
<b>9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>23</b>
<b>10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX</b>	<b>25</b>
<b>11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE</b>	<b>27</b>

<b>12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE</b>	<b>27</b>
<b>13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL</b>	<b>27</b>
<b>14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE</b>	<b>27</b>
<b>15. / ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE</b>	<b>28</b>

PROJET

PROJET

## 1<sup>ère</sup> partie - RAPPORT DE GESTION

PROJET

## 1. / OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

## 2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2021 peuvent être résumés comme suit :

### 2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Les mesures sanitaires individuelles et collectives mises en place en 2020 visant à protéger tant les salariés que les clients, ont été reconduites en 2021. Elles concernent principalement le recours massif au télétravail, le port d'EPI, la distanciation physique, l'adaptation des organisations et des équipements.

NGE, comme en 2020, a eu recours à l'activité partielle. A ce titre, la DIRRECCTE a versé 201 k€ d'indemnités à la SEM.

Les exploitations ont repris progressivement une activité normale à partir du printemps :

- Le Petit Port :
  - La piscine, après la fermeture pour mesures sanitaires suivie d'une fermeture pour travaux, a rouvert le 09 juin avec une FMI limitée à 30 % de sa capacité, soit 150 clients,
  - La patinoire, après la fermeture pour mesures sanitaires suivi d'une fermeture pour des travaux de changement du gaz réfrigérant (remplacement du R507 par de l'ammoniac), a rouvert le 09 août.
- La patinoire de Rezé a rouvert le 19 mai, avec cependant l'instauration d'un couvre-feu à 20h00.
- Nantes Camping a retrouvé sa pleine activité à partir du mois de juin. L'activité du 2<sup>ème</sup> semestre a été la meilleure depuis la réouverture à l'issue des travaux de réaménagement menés en 2010-2011.
- Parking Cathédrale : les changements d'usage liés à la mise en place du télétravail et des visio-conférences ont impacté la fréquentation du parking au-delà de l'été. A l'issue de l'exercice le parking enregistrait une variation de fréquentation de -30% par rapport à 2019.

NGE pour ses activités de loisirs et de tourisme, a bénéficié du fonds de solidarité mis en place par l'Etat en compensation de la perte de chiffre d'affaires liée aux restrictions sanitaires. Cette aide s'est élevée à 186 k€.

En revanche, NGE n'a pas sollicité de PGE (Prêt Garanti par l'Etat notamment).

### 2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2021-2026

Le Conseil d'Administration du 11 février 2020 avait approuvé le lancement d'une démarche d'élaboration d'un plan stratégique moyen terme pour le « Groupe NGE » permettant :

- de conforter le « Groupe NGE » en tant qu'acteur au service des politiques publiques locales et des collectivités locales ;
- d'affirmer les ambitions et les objectifs de la société ainsi que les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Cette démarche élaborée et animée avec l'appui et l'expertise du Cabinet Sémaphores et de ses partenaires se décompose en 3 phases :

- Phase 1 : établissement d'un diagnostic stratégique, présenté au Conseil d'Administration le 11 février 2021
- Phase 2 : définition de la stratégie, présentée au Conseil d'Administration le 09 décembre 2021
- Phase 3 : élaboration d'un programme d'actions [en 2022]

Elle est conduite en impliquant les différentes parties prenantes du « Groupe NGE » : collaborateurs, actionnaires, donneurs d'ordres et partenaires. Le Conseil d'Administration est également sollicité

## 2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE

### Incendie de la centrale photovoltaïque Halbarderie

Le lundi 29 mars 2021, un incendie s'est déclaré en fin d'après-midi dans la toiture du groupe scolaire Halbarderie à Thouaré sur Loire. Cette toiture est équipée de panneaux photovoltaïques installés par NGE à l'été 2012 (investissement à hauteur de 75K€ HT, puissance installée = 24 kWc répartie sur 4 champs photovoltaïques distincts) dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif conclu pour une durée de 20 ans avec la ville de Thouaré.

L'incendie n'a pas fait de victime et seule une partie de l'installation a été détruite. Des déclarations ont été faites à nos assurances (Dommages d'Ouvrage et Multirisques Dommages aux Biens). Des expertises sont en cours pour déterminer l'origine du sinistre.

La production de la centrale est à l'arrêt depuis la date du sinistre, la collectivité souhaitant attendre les conclusions des expertises contradictoires avant d'autoriser la remise en service.

La centrale photovoltaïque génère environ 10 k€ HT de chiffre d'affaires annuel.

### Renouvellement de mobile homes à Nantes Camping.

Dans le cadre du développement de son offre locative, Nantes Camping a renouvelé et élargi son parc de mobile homes.

Après l'acquisition de 22 unités de la gamme Confort dont l'installation s'est achevée en février 2021, la gamme Premium a été repensée avec la création d'un Village Premium. Celui-ci accueille depuis mai 2021 15 nouveaux cottages qu'accompagne le relooking de 5 chalets.

Ces aménagements représentent un investissement de 1 524 k€.

## 2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS

### Parking Adam

Acquisition en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) auprès de la société Linkcity Grand Ouest d'un parking situé dans le quartier République à Nantes, ZAC Ile de Nantes Sud-Ouest. La livraison de l'ouvrage est prévue au plus tard le 15 novembre 2023.

L'investissement de 4,4 M€, incluant les frais d'actes et les prestations d'équipements spécialisés réalisées par NGE, est intégralement financé par emprunt. Après consultation, l'offre du Crédit Agricole, au taux fixe de 1,23% sur 20 ans, a été jugée la mieux disante. Cet emprunt est couvert par une garantie de Nantes Métropole limitée à 50% et une garantie hypothécaire

### Parking Cathédrale

Conclusion d'un avenant n°8 au contrat de DSP prévoyant le versement d'une contribution exceptionnelle de 200 k€ par Nantes Métropole en vue de répartir entre NGE et la collectivité l'impact financier lié à la crise sanitaire.

### Parking Marsauderies

Conclusion d'un marché de gestion du parking privé mutualisé Marsauderies en sous-traitance de Breizh ASM, syndic de gestion de l'immeuble, pour une durée de 3 ans. Le contrat est reconductible annuellement sans limitation de durée.

### Centre de loisirs du Petit Port :

Conclusion d'un avenant n°11 au contrat de DSP portant sur la baisse, pour la seule année 2021, de la contribution financière versée par la ville de Nantes eu égard à la moindre utilisation des créneaux clubs et scolaires dans le contexte de crise sanitaire Covid 19. Le montant de cette baisse de recettes est de 166 k€ HT.

### Patinoire de Rezé

Conclusion d'un avenant avec Nantes Métropole actant de la révision à la baisse du montant du marché pour 2021 du fait de la fermeture de la patinoire durant la crise Covid 19. Le montant du marché passe de 117 k€ à 103 k€, soit -14 K€).

PROJET

### 3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2020

#### 3.1. / LES PRODUITS

Le chiffre d'affaires analytique s'est élevé à 3 873 k€/HT pour 2 720 k€/HT en 2020.

Soit une augmentation globale de 1 153 k€/HT (+42%) essentiellement liée à la reprise progressive de l'activité en sortie de crise COVID.

en k€ / HT	2019	2020	2021	21/20	%
<b>C.A. Total</b>	<b>4 641</b>	<b>2 720</b>	<b>3 873</b>	1 153	42,4%
<b>Activité stationnement</b>					
Stationnement silos	863	619	714	95	15%
Stat. Voirie	66	64	59	-5	-8%
Parkings privés	41	55	129	73	132%
<b>Activité loisirs et Ports</b>					
Centre de Loisirs Petit-Port	1 497	619	894	275	44,4%
Spa Aqua Bien Etre	37	16	44	27	165,4%
Salles Petit Port	24	9	11	2	26,7%
Patinoire de Rezé	117	97	104	6	6,2%
Camping	1 578	886	1 544	658	74,2%
<b>Activité gestion de salles et immobilière</b>					
Gare Fluviale	121	96	113	17	17,6%
<b>Autres activités diverses</b>					
Production photovoltaïque	274	257	263	6	2%
Missions d'expertise	0	0	0	0	
Divers	24	0	0	0	

Ce tableau comprend des prestations internes entre exploitation, notamment entre la piscine et le camping.

➤ **+ 163 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité** (+59,5 %), dont :

- +95 k€ au titre de la DSP "parking Cathédrale", dont + 68 k€ au titre du stationnement horaire (113 871 entrées soit une évolution + 9 % par rapport à 2020).
- +73 k€ au titre des parkings privés, essentiellement liés à la mise en service du parking Marsauderies (62 k€ de fourniture de matériel et 17 k€ de prestation).

➤ **+ 969 k€** au titre des **Loisirs** (+59 %), dont :

- + 275 k€ au titre des activités du centre de loisirs du Petit Port. Essentiellement lié à la reprise d'activité de la piscine après les contraintes sanitaires (+ 157 k€ au titre des entrées, + 57 k€ pour les créneaux clubs et scolaires).

- + 658k€ (+ 74,2%) à **Nantes Camping**. La très bonne activité du 2<sup>nd</sup> semestre a permis de porter le chiffre d'affaires de l'exercice sensiblement au même niveau que celui de 2019 qui avait été une année record. L'ouverture du Village Premium combinée à la mise en place d'une fonction de revenu management au sein de l'équipe du camping ont largement contribué à ces bonnes performances.
- **+ 6 k€** (+ 2 %) au titre de la production d'**électricité photovoltaïque**. L'activité a été pénalisée par la mise à l'arrêt de la centrale Halbarterie suite à l'incendie du 29 mars 2021. L'impact sur le chiffre d'affaires est de - 10 k€. L'autorisation de remise en service est conditionnée par les conclusions, à venir, des expertises contradictoires.

Les autres produits totalisent la somme de 5 424 k€/HT pour 5 909 k€/HT en 2020, soit une baisse de - 485 K€/HT, dont :

- **+ 138 k€** de contributions des mandants, collectivités locales, pour sujétions de fonctionnement aux différents contrats (4 804 K€ en 2021 pour 4 667 K€ en 2020), dont :
  - + 166 k€ de subvention pour le parking Cathédrale, comprenant le versement d'une contribution exceptionnelle de 200 k€ par Nantes Métropole liée à la crise sanitaire.
  - - 27 k€ de subvention pour sujétion de service public au Petit Port, y compris + 23 k€ de taxe sur les salaires
- **- 514 k€** de reprises de provisions pour grosses réparations (572 K€ en 2021 pour 1 086 K€ en 2020),
- **- 76 k€** de reprises de provisions pour risques et charges (liées à des sinistres en 2020)
- **- 28 k€** de transferts de charges relatifs aux débours engagés pour le compte de NMGS et du groupement GIE NGE,

### 3.2. / LES CHARGES

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à la somme de 8 333 k€/HT pour 7 590 k€/HT en 2020.

Soit une hausse globale de + 742 k€/HT (+ 10 %) essentiellement liée, comme pour les produits, à la reprise progressive de l'activité en sortie de crise sanitaire Covid 19.

en K€ / HT	2019	2020	2021	21/20	%
<b>Charges totales</b>	<b>8 806</b>	<b>7 590</b>	<b>8 333</b>	742	9,8%
<b>Activité stationnement</b>					
Stationnement silos	763	762	801	39	5,1%
Stat. Voirie	41	48	50	2	3,2%
Parkings privés	30	34	91	57	166,5%
<b>Activité loisirs et Ports</b>					
Centre de Loisirs Petit-Port	5 737	4 919	5 322	403	8,2%
Spa Aqua Bien Etre	102	102	95	-7	-6,5%
Salles Petit Port	3	2	3	1	60,6%
Patinoire de Rezé	114	97	100	3	3,0%
Camping	1 485	1 279	1 543	264	20,6%
<b>Activité gestion de salles et immobilière</b>					
Gare Fluviale	119	94	112	17	18,4%
<b>Autres activités diverses</b>					
Production photovoltaïque	207	214	194	-20	-9,3%
Missions d'expertise	0,0	0,0	0,0	0	
<b>Siège</b>	206	38	20	-17	-45,9%
Autres	0	0	0	0	

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2020 peuvent s'exprimer comme suit :

- **+ 98 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité** (+ 5 %), dont :
  - + 39 k€ au titre du fonctionnement du parking Cathédrale (agents de sécurité + 8 k€)
  - + 68 k€ au titre du parking privé Marsauderies, y compris + 56 k€ d'équipements pour revente
- **+ 664 k€** au titre des **Loisirs et Tourisme** (+ 11 %), dont :
  - + 403 k€ au centre de loisirs du Petit Port, dont :
    - + 272 K€ de frais de personnel,
    - + 92 k€ de consommation d'énergie (électricité, réseau de chaleur et gaz),
    - + 37 k€ de quote-part de frais de société.
  - + 264 k€ au titre de Nantes Camping, dont :
    - + 88 K€ de frais de personnel,

+ 89 k€ au titre des honoraires concernant, notamment, le réaménagement du terrain,  
+ 33 k€ de frais de GIE directement proportionnels à l'accroissement du chiffre d'affaires.

- + 3 k€ à la patinoire de Rezé.

➤ **+ 17 k€** au titre de la gestion de la gare fluviale, relatifs à la hausse de la redevance à la collectivité.

➤ **- 20 k€** au titre des centrales photovoltaïques, liés notamment à une baisse des interventions techniques (- 6 k€) et une renégociation des contrats de maintenance et conseils (- 9 k€).

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social, et jetons de présence,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnement, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe...

s'est élevé à 140 k€ au cours de l'exercice pour 74 k€ en 2020. Ces frais sont répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

### 3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/21						Totaux
	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	+ 90 jours	dont bloquées(3)	
Fournisseurs exploitation TTC (1)	<b>398 533 €</b>	- €	- €	- €	<b>4 170 €</b>	<b>7 919 €</b>	<b>402 703 €</b>
En nombre de factures	170	0	0	0	13	8	183
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	<b>336 145 €</b>						<b>336 145 €</b>
En nombre de factures	11						11
Fournisseurs retenue de garantie TTC	<b>11 801 €</b>	- €	- €	- €	- €		<b>11 801 €</b>
En nombre de factures	11	0	0	0	0		11
Fournisseurs honoraires TTC	<b>872 €</b>	- €	- €	- €	<b>3 300 €</b>	<b>3 300 €</b>	<b>4 172 €</b>
En nombre de factures	3	0	0	0	-1		2
Fournisseurs d'immobilisations TTC	<b>8 377 €</b>	- €	- €	- €	- €		<b>8 377 €</b>
En nombre de factures	-6	0	0	0	0		-6
Fournisseurs retenue de garantie d'immob	<b>12 369 €</b>	- €	- €	- €	- €		<b>12 369 €</b>
En nombre de factures	-10	0	0	0	0		-10
<b>TOTAL Fournisseurs TTC</b>	<b>768 098</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 470</b>	<b>11 219</b>	<b>775 568</b>
% des Achats HT	15,89%	0,00%	0,00%	0,00%	0,15%	0,23%	16,04%
Délais de paiement de référence utilisés							
Délais contractuels	30 jours fin de mois						
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois						

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NMGS

(3) Factures en litige avec les fournisseurs

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/21					Totaux
	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	> 90 jours	
Clients exploitation TTC (1)	<b>62 287 €</b>	<b>11 119 €</b>	<b>37 113 €</b>	<b>125 €</b>	<b>38 450 €</b>	<b>24 520 €</b>
En nombre de factures	34	38	8	2	10	92
% du CA TTC	-1,41%	0,25%	0,84%	0,00%	0,87%	0,56%
Clients "groupe" TTC (2)	<b>41 190 €</b>	- €	- €	- €	- €	<b>41 190 €</b>
En nombre de factures	8	0	0	0	0	8
% du CA TTC	0,93%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,93%
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						<b>2 424 €</b>
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) Clients débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NMGS

### 3.4. / LES RESULTATS

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **+ 145,1 k€** pour un déficit de - 756,3 k€ en 2020,

Le résultat financier est négatif à hauteur de **- 361,4 k€** pour - 400,9 k€ en 2020, soit une variation de + 39,6 k€ essentiellement due à l'amortissement des emprunts en cours,

Le résultat exceptionnel est positif à hauteur de **+ 69,4 k€**, essentiellement constitué de la reprise de provision sur le spa (42 k€) et de la cession de mobile homes amortis (17 k€).

Le résultat comptable net se traduit par un bénéfice de 45 k€ pour une perte de - 756,3 k€ en 2020, dont la répartition par activités s'établit comme suit :

en K€	2019	2020	2021
Résultat Consolidé NGE	83,2	- 756,3	145,1
<b>Activités pôle stationnement</b>	62,2	- 205,6	32,2
DSP parking Cathédrale	26,3	- 242,2	- 13,8
Marchés parkings privés	11,2	21,1	37,4
Marché horodateurs Rezé	24,7	15,5	8,7
<b>Activités loisirs, tourisme et sport</b>	- 26,6	- 278,2	72,3
DSP Petit Port (piscine-patinoire-salles sportives)	- 145,1	30,0	16,6
Spa Aqua Bien Etre	0,7	- 30,1	- 9,1
<b>Autre Petit Port (salles...)</b>	57,0	61,4	26,2
BEA Nantes Camping	58,6	- 339,5	35,6
Marché Patinoire de Rezé	2,1	0,0	3,1
<b>Activités gestion de salles et immobilière</b>	-	-	-
Concession Gare Fluviale	-	-	-
<b>Autres activités</b>	47,7	- 272,6	40,5
Energies renouvelables	51,9	60,7	54,4
Siège / mission d'expertise / divers	- 4,2	- 333,2	- 13,9

Le résultat fiscal de l'exercice est bénéficiaire à hauteur de **+ 149 k€**.

Après imputation du résultat de l'exercice, les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à 1 890 k€.

## 4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

### 4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est fixé à 3 128 112 euros, divisé en 43 446 actions d'une même catégorie de 72 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

### 4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément à l'article L225.129-6 du code du commerce, nous vous informons que les salariés n'ont pas de participation dans le capital de la société. La dernière résolution en ce sens proposée à l'AGM réunie le 23 juin 2017, a été rejetée à l'unanimité.

### 4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 4 k€.

Il s'agit principalement de :

- 4 k€ de taxe sur véhicules de société.

### 4.4. / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

## 5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **145 059,17 €**, il est proposé de l'affecter au compte report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, sera inchangé pour **139 370,44 €**

Et le report à nouveau débiteur s'établira à la somme de **- 96 069,37 €**

Au 31 décembre 2021, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de **3 322 564,29 €**, dont 3 128 112,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

## 6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

### 6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

*Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant – Passif circulant).*

**Le BFR est structurellement négatif**, du fait des dispositions en matière de perception des recettes d'exploitation en instantané, voire d'avance (abonnements), ainsi que des compensations tarifaires et subventions pour sujétions de service public.

	2019	2020	2021
stocks	5	9	2
<b>créances...</b>	2 638	3 211	1 681
créances / investisst.			
<b>dettes...</b>	-4 365	-3 698	-3 159
Loy. avance SELA			
<b>BFR</b>	<b>-1 722</b>	<b>-478</b>	<b>-1 476</b>

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2020 (en K€)	A fin 2021 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	665	660
• les fournisseurs exploitation	883	978
• les fournisseurs investissements	664	21
• autres dettes (charges à payer, créiteurs divers, ...)	1 459	1 301
• Produits constatés d'avance	62	136

## 6.2. / EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)

*Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation*

*(Capitaux permanents – Actif Immobilisé).*

	2019	2020	2021
Capital social (appelé et versé)	3 128	3 128	3 128
Réserv. & RAN	806	49	194
Subvent. Invest.	9 426	9 423	9 419
Subv. Inv. à recevoir	0	0	0
Emprunts LMT	13 167	11 753	12 708
Cap. Permanents	26 526	24 353	25 450
Actif brut immo.	42 737	42 487	44 007
Immo. En cours	30	622	1 033
Amort. actif	-7 201	-7 554	-8 250
Amort. passif	-11 404	-12 457	-13 552
Act. Net immo.	24 162	23 098	23 238
<b>FRNG</b>	<b>2 364</b>	<b>1 255</b>	<b>2 211</b>

## 6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR). Pour ce qui concerne NGE, il convient de retenir l'existence d'un niveau permanent de provisions pour risques & charges, résultant des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur plusieurs d'équipements gérés dans le cadre des DSP.

	2019	2020	2021
FRNG	2 364	1 255	2 211
Prov. Risq. & ch.	975	417	388
BFR	-1 722	-478	-1 476
<b>T = FRNG-BFR+Prov.</b>	<b>5 061</b>	<b>2 150</b>	<b>4 075</b>

## 6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

L'EBE est déterminé hors l'impact du coût des grosses réparations réalisées au titre de chaque exercice, dans la mesure où les dépenses réelles à ce titre sont couvertes à due concurrence par des reprises de provisions. En 2021, ce montant neutralisé s'élève à 572 k€.

	2019	2020	2021
C.A.	4 596	2 718	3 866
% éolut.	-64,63%	-79,08%	42,20%
EBE (exc. Brut expl.)	-1 822	-2 470	-1 833
Autres produits & transf. charges	4 716	4 740	4 850
Autres charges	-1 282	-1 213	-1 247
Résultat financier	-443	-401	-361
Résult. except. Op. gest.	10	-1	2
Participation	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
CAF	1 179	654	1 411
% CAF / C.A.	25,65%	24,08%	36,51%

## 7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

PROJET

PROJET

2<sup>ème</sup> partie - RAPPORT SUR LE  
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, portant renouvellement des Conseillers Municipaux, les collectivités actionnaires ont désigné en leurs instances les membres appelés à assurer leur représentativité au sein de la Société. La Ville de Nantes et Nantes Métropole, actionnaires à part égale, disposent ainsi chacune de :

- 4 postes d'administrateurs appelés à siéger au C.A.
- 1 poste de représentant aux A.G.
- 1 poste de censeur.

### Représentants de la Ville de Nantes

Le Conseil Municipal de Nantes, par délibération du 15 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions d'administrateur :
  - M. Pascal BOLO
  - M. Denis TALLEDEC,
  - M. Simon CITEAU,
  - Mme Nathalie BLIN.
- Pour représenter la Ville de Nantes aux Assemblées générales :
  - M. Denis TALLEDEC
- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions de censeur :
  - Mme Pauline WEISS

Ces désignations ont pris effet le 15 juillet 2020.

### Représentants de Nantes Métropole

Le Conseil Métropolitain de Nantes Métropole, par délibération du 17 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions d'administrateur :
  - Mme Liliane NGENDAHAYO
  - M. Aurélien BOULÉ,
  - M. Nicolas MARTIN,
  - M. François BRILLAUD DE LAUJARDIERE,
- Pour représenter Nantes Métropole aux Assemblées générales :
  - Mme Liliane NGENDAHAYO
- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions de censeur :
  - M. Julien BAINVEL

Ces désignations ont pris effet le 17 juillet 2020.

### Représentante de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

Mme Claire-Anne DAVID-LECOURT

En remplacement de :

Mme Jeanne VERGNE

### Représentant de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

La Caisse d'Epargne a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

M. Frédéric APPÉ

## 9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

- Le **11 février**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020
  2. Situation impact COVID
  3. Résultats financiers du GIE NGE
    - Probable 2020
    - Budget 2021
  4. Résultats financiers de la SEM NGE
    - Probable 2020
    - Budget 2021
  5. Actualités
    - Point suite à la fraude dont avait été victime NGE
    - Espace Graslin : acquisition d'un local commercial 18 rue Scribe
  6. Conventions et marchés
    - Conventions et marchés courants (pour information)
  7. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
    - Restitution phase 1
  8. Développement
    - Projet « Nantes Camping »
    - Projet « parking ADAM »
  9. Points divers
    - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil
  
- Le **27 mai**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2021
  2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 11 février 2021
  3. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 du groupement GIE NGE
  4. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 de la SEM NGE
  5. Actualités
    - Situation impact COVID et indicateurs d'activités
    - Location de bureaux rue de la Fontaine à Nantes
    - Point travaux Nantes Camping
    - Incendie centrale photovoltaïque Halbarterie

- Livraison et démarrage exploitation parking Marsauderies
  - Projet d'acquisition du parking ADAM
  - 6. Conventions et marchés
    - Réexamen des conventions réglementées
  - 7. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
  - 8. Points divers
    - Ratification de signatures
    - Poursuite de la démarche stratégique du « Groupe NGE »
- Le **02 juillet**, l'ordre du jour étant le suivant :
1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 mai 2021
  2. Gouvernance du GIE NGE
    - Procès-verbal de l'AGO du 27 mai 2021
  3. Acquisition parking ADAM
- Le **09 décembre** l'ordre du jour étant le suivant :
1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 02 juillet 2021
  2. Vie sociale
    - Désignation d'un nouveau représentant permanent au Conseil d'Administration (Caisse des Dépôts et Consignations, Claire-Anne DAVID-LECOURT en remplacement de Jeanne VERGNE)
  3. Gouvernance du GIE NGE
    - Changement de structure du contrôleur de gestion
  4. Situation impact COVID – reprise de l'activité depuis l'été
    - Reprise de l'activité
    - Tendances financières
  5. Actualités
    - Locaux du « Groupe NGE »
    - Point Nantes Camping 5\*
      - Travaux
      - Labellisation Clé Verte
    - Parking ADAM : signature du contrat de VEFA
    - Réponse à une consultation lancée par la SAMOA pour l'aménagement et la gestion d'un parking provisoire de surface
  6. Conventions et marchés
    - Conventions et marchés courants (pour information)
  7. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
    - Restitution de la phase 2 : proposition sur le positionnement stratégique de NGE
    - Information sur le lancement d'une démarche organisationnelle en accompagnement des premières orientations stratégiques
  8. Approbation de la répartition des rémunérations (anciennement jetons de présence)
  9. Points divers
    - Ratification des signatures

## 10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

- Monsieur Denis TALLEDEC, Président du Conseil d'Administration, nommé le 03 septembre 2020, représentant la Ville de Nantes a renoncé à percevoir une rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Président du Conseil d'Administration de NMGS

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Mandat social : 66 517 €
  - Avantages en nature : 7 550 € (véhicule de fonction et assurance perte d'emploi)

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Directeur Général de NMGS
- ↳ Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 1 264 €
  - Avantages en nature : néant

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Directeur Général délégué de NMGS
- ↳ co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
- ↳ Administrateur au sein de NMGS
- ↳ Administrateur au sein de la Fédération des EPL

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920 €

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Administratrice au sein de NMGS

- Monsieur Simon CITEAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920 €

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Administrateur au sein de NMGS

- Madame Nathalie BLIN, administratrice représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920 €

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NMGS

- Monsieur Aurélien BOULÉ, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460 €

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NMGS

↳ Membre du conseil syndical de Angers Nantes Opéra

- Monsieur Nicolas MARTIN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920 €

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NMGS

- Monsieur François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920 €

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NMGS

- Madame Jeanne VERGNE, administrateur représentant la Caisse des Dépôts & Consignations a renoncé à percevoir une rémunération.

Autres fonctions et mandats : néant

- Madame Claire-Anne DAVID-LECOURT, administrateur représentant la Caisse des Dépôts & Consignations, en remplacement de Madame Jeanne VERGNE, a renoncé à percevoir une rémunération.

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA

↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE PECHE ET PLAISANCE

- Monsieur Christian FOUCHARD, administrateur représentant la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, n'a pas perçu de rémunération.

Autres fonctions et mandats : information non communiquée

- Monsieur Frédéric APPE, Administrateur représentant la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Pays de la Loire a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920 €

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de la SEMITAN

↳ Administrateur au sein de la NANTAISE D'HABITATION

↳ Administrateur au sein de VENDEELOGEMENT ESH

↳ Administrateur au sein de ANJOU ATLANTIQUE ACCESSION

- Monsieur Ludovic LEBRETON administrateur représentant la Banque Populaire Grand Ouest a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 € (versés à la BPGO)

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA

## 11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé. Il les a décrites dans son rapport spécial, de même que celles antérieurement autorisées et conclues, dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, et conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014, votre Conseil d'Administration, lors de sa tenue du 24 mai 2022, a procédé au réexamen des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieures et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## 12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

## 14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Depuis la modification des statuts intervenue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 février 2003, le Conseil d'administration réuni le même jour, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation a été confirmée à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 03 septembre 2021 pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Monsieur Denis TALLEDEC représentant de la Ville de Nantes
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, pour une durée indéterminée.

De plus, sur proposition du Président et du Directeur Général, votre Conseil d'Administration a validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL.

## 15. / ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

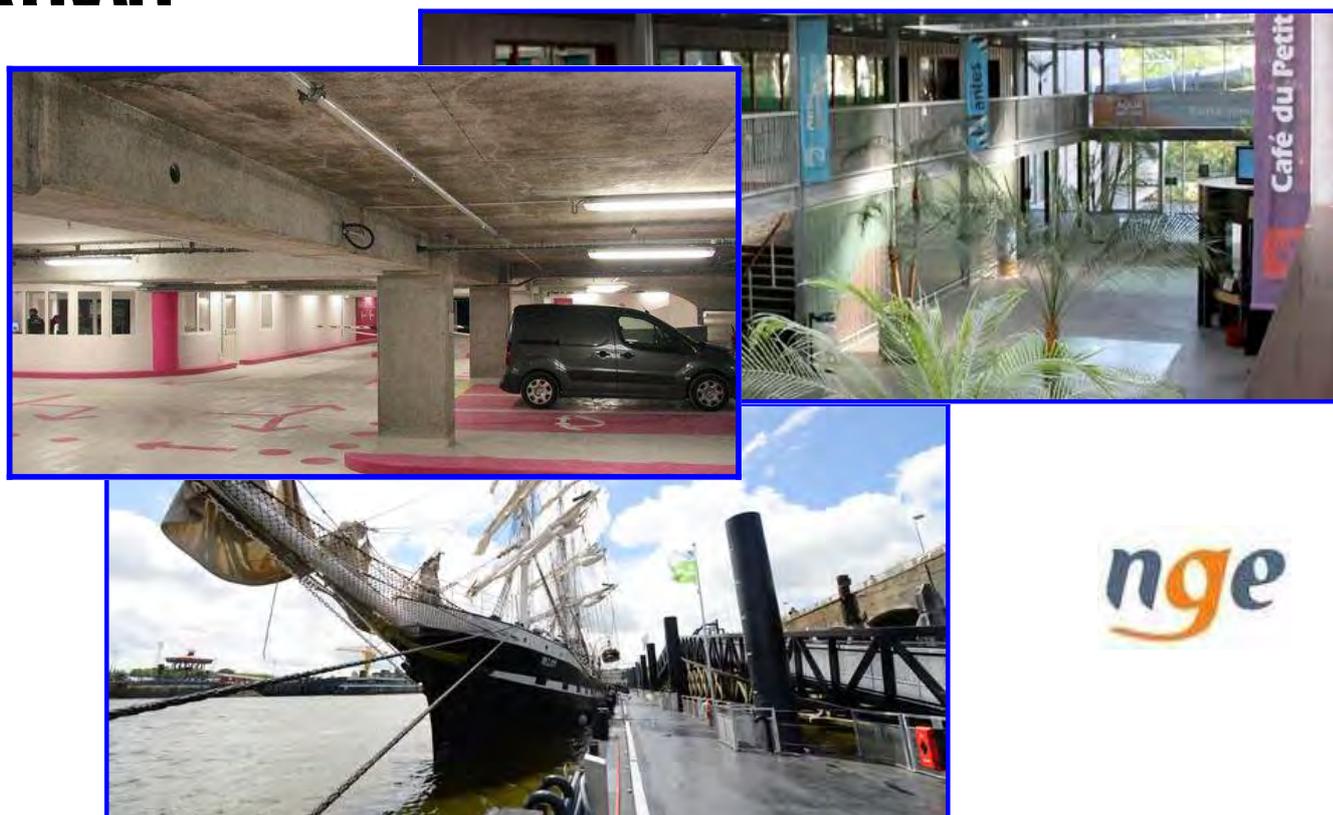
Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

PROJET

# SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS)

## EXTRAIT



**nge**

## RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2021

# **SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de Nantes Métropole désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

FICHE SIGNALÉTIQUE			
<b>ETAT CIVIL</b>			
<b>Société Publique Locale Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)</b>			
Siège social	14-16 rue Racine, BP 20707 - 44007 NANTES cedex 1		
Date de création :	10 mai 2017		
Objet social :	Exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires : Réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien d'équipements publics, étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des parcs de stationnement</li> <li>- les dispositifs de stationnement sur la voie publique</li> <li>- tous équipements liés à la mobilité</li> <li>- des équipements portuaires et fluviaux</li> </ul>		
Président :	Denis TALLEDEC (représentant la Ville de Nantes)		
Vice-présidents :	Liliane NGENDAHAYO et Nicolas MARTIN		
Directeur Général :	Richard CANTIN		
Nombre de salariés :	22,2 ETP (équivalents temps plein) en 2021		
<b>ACTIONNARIAT</b>			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			
Ville de Nantes	185	18 500 €	50,000%
Nantes Métropole	185	18 500 €	50,000%
<b>TOTAL</b>	<b>370</b>	<b>37 000 €</b>	<b>100 %</b>
Nombre total d'administrateurs :	8		
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Aïcha BASSAL, Nicolas MARTIN, François DE LAUJARDIERE )		
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Pascal BOLO, Simon CITEAU, Nathalie BLIN, Denis TALLEDEC)		
Nombre total de censeurs :	2		
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Pauline WEISS)		
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)		
<b>JURIDIQUE</b>			
Contrats conclus avec Nantes Métropole :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention de DSP exploitation des Parkings "Coeur de Ville" (2018-2022)</li> <li>- Marché public exploitation parkings relais P+R (2018-2022)</li> <li>- Marché public exploitation parcs en enclos (2018-2022)</li> <li>- Marché public contrôle d'accès aux aires piétonnes et gestion badges ZTL (2018-2022)</li> <li>- Convention de DSP exploitation des Ports de plaisance (2018-2022)</li> <li>- Mandat pour la réalisation de 2 pontons de Loire (2018-2020)</li> <li>- Mandat pour la réalisation d'équipements fluviaux</li> </ul>		
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Marché public stationnement sur voirie et gestion des résidents (2017-2021)		
<b>FINANCIER</b>			
Financement apporté par Nantes Métropole pour 2021	<b>3 073 k€ HT</b> (Stationnement marchés : 2 805 K€ (marchés ZTL, P+R, Enclos), Ports de plaisance : 268 K€)		
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2021 :	<b>913 k€ HT</b> Stationnement sur voirie		
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	<b>5 K€</b>		
- résultat DSP "Parkings Cœur de Ville" :	-195 K€		
- résultat marché "parkings P+R" :	105 K€		
- résultat marché "Parcs en enclos" :	10 K€		
- résultat marché "Aires piétonnes" :	26 K€		
- résultat marché "Stationnement sur voirie" :	56 K€		
- résultat DSP "Ports" :	0 K€		
- résultat mandat "Pontons" :	3 K€		
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	Néant		
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	Néant		

Nantes Métropole Gestion Services

Comptes annuels au 31 décembre 2021 (provisoires avant approbation du CA)

Bilan simplifié

Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles		Capital social	37 000
Immobilisations corporelles	1 659 247	Réserves	4 348
Immobilisations financières	852	Report à nouveau	72 684
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>1 660 099</b>	Résultat de l'exercice	4 983
Stocks et en-cours	6 189	Subventions d'investissement	5 647
Créances d'exploitation	1 366 854	Provisions réglementées	0
Autres créances	4 301 320	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>124 662</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>5 674 363</b>	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement		<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>1 481 671</b>
Disponibilités	1 146 910	Emprunts et dettes (long et court terme)	10 154
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>1 146 910</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	2 005 929
		Dettes fiscales et sociales	833 134
		Autres dettes	3 290 131
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>6 139 348</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>102 565</b>	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>838 257</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>8 583 937</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>8 583 937</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	12 463 781
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	12 427 502 910 115
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>36 279</b>
Total des produits financiers	475
Total des charges financières	17 792
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-17 317</b>
Total des produits exceptionnels	3 808 971
Total des charges exceptionnelles	3 822 950
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-13 979</b>
Bénéfice transféré	
Perte transférée	
Impôts sur les bénéfices	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>4 983</b>

 **Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

## **SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2021**

### **Administrateurs Nantes Métropole**

- Mme Liliane NGENDAHOYO, Vice-présidente
- M. Nicolas MARTIN, Vice-président
- Mme Aïcha BASSAL
- M. François DE LAUJARDIERE

### **Administrateurs Ville de Nantes**

- M. Denis TALLEDEC, Président
- M. Simon CITEAU,
- M. Pascal BOLO,
- Mme. Nathalie BLIN

### **Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2021**

#### ➤ ***Conseil d'Administration du 11 février 2021 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020
2. Situation impact COVID
3. Résultats financiers du GIE NGE
  - Probable 2020
  - Budget 2021
4. Résultats financiers de la SPL NMGS
  - Probable 2020
  - Budget 2021
5. Actualités
  - Espace Graslin : acquisition d'un local commercial 18 rue Scribe
  - Pontons Loire – marché mandats
  - Travaux parking Commerce
  - Nouveaux P+R : Babinière et Duguay Trouin
6. Conventions et marchés
  - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
  - Restitution phase 1
8. Points divers
  - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

#### ➤ ***Conseil d'Administration du 27 mai 2021 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2021
2. Vie sociale
  - Remplacement de Mme Bassal en tant qu'administratrice
3. Gouvernance de GIE NGE
  - Approbation PV d'AG du 11 février 2021
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 du groupement GIE NGE
5. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 de la SPL NMGS
6. Actualités
  - Situation impact COVID et indicateurs d'activités
  - Location de bureaux rue de la Fontaine à Nantes
  - Création d'un Boat Club
  - Travaux parking Commerce
7. Conventions et marchés
  - Réexamen des conventions réglementées
8. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
9. Points divers
  - Ratification de signatures
  - Poursuite de la démarche stratégique du « Groupe NGE »

➤ **Conseil d'Administration du 9 décembre 2021 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 mai 2021
2. Gouvernance du GIE NGE
  - Procès-verbaux des AGO des 27 mai et 24 juin 2021
  - Changement de structure du contrôleur de gestion
3. Situation impact COVID – reprise de l'activité depuis l'été
  - Reprise de l'activité
  - Tendances financières
4. Actualités
  - Locaux du « Groupe NGE »
  - Ouverture du parking Commerce en janvier
  - Création du Nantes Boat Club
5. Conventions et marchés
  - Conventions et marchés courants (pour information)
6. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
  - Restitution de la phase 2 : proposition sur le positionnement stratégique de NGE
  - Information sur le lancement d'une démarche organisationnelle en accompagnement des premières orientations stratégiques
7. Points divers
  - Ratification des signatures

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 83%**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 83%**

**Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes : Néant**

**Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole : Néant**

<b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES AU COURS DE L'EXERCICE 2021</b>
--

**Contrôles sur exercice 2021 : Néant**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SPL NANTES METROPOLE GESTION  
SERVICES 2021**

**ANNEXES**

Comptes annuels 2021

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice  
2021



---

LE BILAN

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'ANNEXE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

---

PROJET

LE BILAN  
LE COMPTE DE RÉSULTAT  
AU 31 DÉCEMBRE 2021

PROJET

## Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	1 903 818	331 953	1 571 865	1 252 043
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 505	3 099	406	818
Immobilisations en cours	86 976		86 976	420 859
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				240
Autres immobilisations financières	852		852	839
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 995 151</b>	<b>335 052</b>	<b>1 660 099</b>	<b>1 674 799</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 189		6 189	2 514
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 374 189	7 335	1 366 854	1 418 257
Autres créances	4 301 320		4 301 320	2 345 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 146 910		1 146 910	1 978 361
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	102 565		102 565	100 566
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 931 174</b>	<b>7 335</b>	<b>6 923 839</b>	<b>5 844 747</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 926 325</b>	<b>342 387</b>	<b>8 583 937</b>	<b>7 519 546</b>

## Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel ( dont versé : 37 000 )	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	4 348	4 208
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	72 684	70 007
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>4 983</b>	<b>2 818</b>
Subventions d'investissement	5 647	12 633
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>124 662</b>	<b>126 666</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	7 496	5 721
Provisions pour charges	1 474 175	1 617 679
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 481 671</b>	<b>1 623 400</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	10 154	9 804
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 625 650	2 006 886
Dettes fiscales et sociales	833 134	806 628
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	380 279	217 888
Autres dettes	3 290 131	1 793 432
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	838 257	934 843
<b>DETTES</b>	<b>6 977 604</b>	<b>5 769 481</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 583 937</b>	<b>7 519 546</b>

## Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	38 283		38 283	23 999
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 775 414		10 775 414	10 259 931
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>10 813 697</b>		<b>10 813 697</b>	<b>10 283 929</b>
Production stockée				
Production immobilisée				9 440
Subventions d'exploitation			161 476	609 402
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 375 976	555 751
Autres produits			112 632	119 125
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>12 463 781</b>	<b>11 577 647</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			40 787	20 886
Variation de stock (marchandises)			(3 675)	2 042
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 218 029	7 498 507
Impôts, taxes et versements assimilés			430 517	500 823
Salaires et traitements			655 309	519 599
Charges sociales			254 806	218 658
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			214 951	106 860
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 790	2 162
Dotations aux provisions			1 193 793	1 907 294
Autres charges			1 418 196	782 907
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>12 427 502</b>	<b>11 559 738</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>36 279</b>	<b>17 909</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			475	4 285
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>475</b>	<b>4 285</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			17 792	17 074
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>17 792</b>	<b>17 074</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(17 317)</b>	<b>(12 789)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>18 962</b>	<b>5 120</b>

## Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 801 985	357 394
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 987	6 987
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 808 971</b>	<b>364 381</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 822 944	366 179
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6	504
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 822 950</b>	<b>366 683</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(13 978)</b>	<b>(2 302)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 273 228</b>	<b>11 946 312</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 268 244</b>	<b>11 943 494</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>4 983</b>	<b>2 818</b>

## Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	7
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	370	370	370	370	370
- à dividende prioritaire					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 813 697	10 283 929	12 469 460	6 810 412	432 235
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	82 506	1 478 937	259 741	90 366	(5 065)
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	77 523	1 476 119	269 678	1 150	
Résultat net	4 983	2 818	(9 937)	89 216	(5 065)
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	222,99	3997,13	702,00	244,23	-13,69
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	13,47	7,62	-26,86	241,12	-13,69
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	22	21	22	18	
Masse salariale	655 309	519 599	730 031	617 043	2 488
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	254 806	218 658	298 448	213 953	926

L'ANNEXE  
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

PROJET

PROJET

# SOMMAIRE

<b>1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE</b>	<b>10</b>
1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL	10
1.2 / ACTIVITÉ	12
1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	12
1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	14
1.5 / ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	14
<b>2. / NOTES SUR LE BILAN</b>	<b>15</b>
2.1 / L'ACTIF	15
2.1.1 / ACTIF IMMOBILISÉ	15
2.1.2 / ACTIF CIRCULANT	17
2.2 / LE PASSIF	19
2.2.1 / CAPITAUX PROPRES	19
2.2.2 / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19
2.2.3 / DETTES	19
<b>3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>21</b>
3.1 / LE RESULTAT COMPTABLE	21
3.1.1 / CHIFFRE D'AFFAIRES	21
3.1.2 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	21
3.1.3 / RESULTAT FINANCIER	22
3.1.4 / RESULTAT EXCEPTIONNEL	22
3.2 / LE RÉSULTAT FISCAL	22
<b>4. / AUTRES NOTES</b>	<b>23</b>
4.1 / ENGAGEMENTS HORS BILAN	23
4.1.1 / ENGAGEMENT RETRAITE (INDEMNITÉS FIN DE CARRIÈRE)	23
4.1.2 / ENGAGEMENTS FINANCIERS	23
4.2 / AUTRES INFORMATIONS	23
4.2.1 / EFFECTIFS	23
4.2.2 / CICE	23

# 1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE

## 1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS) est une Société Anonyme Publique Locale (SAEPL) constituée le 18 mai 2017, au capital de 37 000 €, associant à parts égales Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Elle est régie par le code de commerce et son capital social est obligatoirement détenu par des actionnaires de droit public.

L'intérêt de cet outil tient notamment au fait que les collectivités peuvent solliciter son concours pour réaliser des opérations relevant de leurs compétences sans qu'il soit besoin d'organiser au préalable une procédure de publicité ou de mise en concurrence et ceci qu'il s'agisse d'un marché public, d'une délégation de service public ou d'une autre forme de dévolution contractuelle.

Cette exemption ne peut toutefois être mise en œuvre qu'à la stricte condition que les collectivités actionnaires exercent sur leur outil SPL un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. Une "Charte du contrôle analogue" recense les dispositifs mis en place pour :

- maîtriser les décisions ayant des impacts stratégiques pour la SPL, ses actionnaires ou ses usagers,
- optimiser les relations entre la SPL et ses actionnaires,
- mettre en cohérence l'action de la SPL avec les politiques publiques des collectivités.

Cette charte a été adoptée par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 mai 2017.

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NMGS a pour objet :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien, d'équipements publics étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*
  - *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
  - *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
  - *tous équipements liés à la mobilité,*
  - *des équipements portuaires et fluviaux*
- *toute autre activité d'intérêt général se rapportant aux activités précitées.*

Elle intervient pour le compte de ses délégants, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public dont affermage,
- de prestations de services,
- de mandat,
- de régie.

## Rappel des caractéristiques particulières des conventions

Les conventions passées par la Société sont de type :

### ➤ **Délégation de Service Public (DSP)**

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

### ➤ **Affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire).

La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc...).

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, la Ville de Nantes a intégré les programmes de grosses réparations dans les charges incombant au fermier, sur l'ensemble des exploitations affermées. Cette obligation a été maintenue pour les exploitations passées sous le contrôle de Nantes Métropole. Le programme des travaux est décidé en accord avec les collectivités et fait l'objet de la constitution de provisions.

### ➤ **Marché public passé en quasi-régie**

Un marché public est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité.

Les contrats de quasi-régie, ou « in house » sont des marchés publics dont la procédure de passation est exclue du champ d'application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360, c'est-à-dire qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en concurrence avant attribution. Cependant, cette exception n'est possible, notamment, que lorsque la Société :

- est soumise à un contrôle analogue à celui que la collectivité exerce sur ses propres services,
- ne comporte pas de participation directe de capitaux privés.

## 1.2 / ACTIVITÉ

Durant l'année 2021, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

### Stationnement / mobilité

- ◆ Parkings publics silos : Bretagne, Graslin, Commerce, Talensac, Decré-Bouffay et Feydeau,
- ◆ Stationnement sur voirie & gestion des résidents de la Ville de Nantes,
- ◆ Parkings relais P+R,
- ◆ Parcs en enclos publics,
- ◆ Contrôle d'accès des aires piétonnes, et diffusion des macarons de la Zone à Trafic Limité (ZTL).

### Portuaires et fluvial

- ◆ Ports de Nantes Métropole et pontons de Loire,
- ◆ Réalisation de pontons et d'équipements fluviaux sur les rives de la Loire

## 1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2021 peuvent être résumés comme suit :

### Nouveaux contrats et avenants :

- **Parkings Cœur de Ville :**

Conclusion d'un avenant n°3 au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment un nouveau compte d'exploitation prévisionnel visant à répartir l'impact financier de la crise sanitaire entre la collectivité et NMGS.

- **Parkings P+R :**

Conclusion d'un avenant au marché avec Nantes Métropole actant notamment :

- De l'incidence de la fermeture temporaire du parking Ranzay sur la rémunération de NMGS,
- D'investissements supplémentaires à hauteur de 106 350 €.

- **Ports :**

Conclusion d'un avenant au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment :

- Un nouveau compte d'exploitation prévisionnel prenant en compte l'activité du Nantes Boat Club.
- La suppression du projet d'extension de ponton quai Van Iseghem.

- **Equipements fluviaux :**

Notification par Nantes Métropole d'un marché de mandat pour la réalisation d'équipements fluviaux le long du quai de la Fosse. Ces ouvrages doivent être livrés avant l'été 2022 pour accompagner l'organisation d'événements nautiques en Loire.

### Crise sanitaire Covid 19:

Les mesures sanitaires individuelles et collectives mises en place en 2020 visant à protéger tant les salariés que les clients, ont été reconduites en 2021. Elles concernent principalement le recours massif au télétravail, le port d'EPI, la distanciation physique, l'adaptation des organisations et des équipements.

Les exploitations, parkings et ports, ont maintenu une activité commerciale qui s'est adaptée en permanence aux mesures de couvre-feu et de confinement en vigueur. La fréquentation des parkings est restée stable par rapport à l'année 2020, mais toujours en recul d'environ 30 % par rapport à 2019.

NMGS, comme en 2020, a eu recours à l'activité partielle. A ce titre, la DIRRECCTE a versé 36 k€ d'indemnités à la SPL.

NMGS n'a pas bénéficié du fonds de solidarité mis en place par l'Etat. De même, la SPL n'a pas sollicité de PGE (Prêt Garanti par l'Etat).

### Travaux

- Parking Commerce

Ces travaux de rénovation s'inscrivaient dans le cadre du projet urbain Feydeau Commerce engagé depuis plusieurs mois par Nantes Métropole. Le parking a fermé le 31 janvier et les travaux ont débuté dès le 1er février. Ils concernaient tout particulièrement :

- L'accessibilité : piétons, vélos et personnes à mobilité réduite avec la création notamment d'un édicule proposant 2 ascenseurs depuis la place du Commerce et la reconfiguration de la trémie vélo ;
- Un espace de stationnement des vélos triplé proposant 312 places dont 48 pour les vélos électriques ;
- Un hall d'accueil pour les usagers entièrement revu et amélioré ;
- Des dispositifs de sécurité (désenfumage, sprinklage) modernisés ;
- La création de 10 places pour recharge des véhicules électriques.

Le montant de l'opération s'élève à 4,13 M€ HT entièrement financé par Nantes Métropole via une subvention versée à NMGS dans le cadre du contrat de DSP des parkings Cœur de Ville.

Pendant la période de fermeture du parking, les 140 abonnés ont été redéployés vers d'autres solutions de stationnement (parkings Graslin, Tour Bretagne, Decré, Feydeau et Médiathèque).

Le parking a rouvert le 10 janvier 2022.

- DSP Parkings Cœur de ville

Remplacement des 2 ascenseurs du parking Bretagne et livraison des bornes de recharges électriques dans tous les parkings.

## 1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG à jour des dernières modifications, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018, par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018 puis par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 1.5 / ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

## 2. / NOTES SUR LE BILAN

### 2.1 / L'ACTIF

D'une valeur brute de **8 926 325 €**

#### 2.1.1 / ACTIF IMMOBILISÉ

D'un montant net de **1 660 099 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Etudes 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements et installations 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 4 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 8 ans
- Matériel informatique et logiciels 3 à 5 ans

Les conditions de certains contrats amènent à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition peut s'appliquer aux biens qualifiés de retour.

Au cours de l'exercice, la société NMGS a réalisé des investissements pour les besoins de ces activités, notamment le stationnement et les ports, pour un montant total de **534 360 €**.

Il n'y a pas eu cession au cours de l'exercice.

Dans le cadre de l'aménagement des exploitations, le montant des immobilisations en cours s'élève à un total de **86 976 €** soit :

- Parkings DSP Cœur de Ville 68 389 €
- Ports de Nantes Métropole 18 587 €

## Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 369 458		534 360
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	1 475		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 030		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	420 859		4 000 167
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 793 822</b>		<b>4 534 527</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 079		13
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 079</b>		<b>13</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 794 901</b>		<b>4 534 540</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			1 903 818	
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 475	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 030	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		4 334 050	86 976	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>4 334 050</b>	<b>1 994 299</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		240	852	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>240</b>	<b>852</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 334 290</b>	<b>1 995 151</b>	

## Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	117 415	214 539		331 953
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	657	412		1 069
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 030			2 030
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>120 102</b>	<b>214 951</b>		<b>335 052</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>120 102</b>	<b>214 951</b>		<b>335 052</b>

## 2.1.2 / ACTIF CIRCULANT

D'un montant net de

**6 923 839 €**

### Stocks de marchandises : 6 189 €

Les marchandises des exploitations ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2021 et valorisées à leur coût d'achat. Le stock concerne la capitainerie des ports (boutique et carburants).

### Créances clients : 1 366 854 €

Constituées principalement par les comptes suivants :

- Nantes Métropole pour 781 839 €
- Nantes Mairie pour 179 030 €
- Clients des Ports pour 90 845 €

A la fin de l'exercice, le montant des créances douteuses s'élève à 8 802 € et concerne des litiges avec des clients des Ports.

### Autres créances : 4 301 320 €

Au 31 décembre 2021, les autres créances sont constituées principalement :

- De créances acquises sur l'Etat pour **1 522 867 €**, dont le CICE à hauteur de 86 856 €
- Des opérations faites en commun pour **600 000€**, représentant des avances en compte courant auprès du GIE NGE
- De créances sur débiteurs divers pour **2 173 571 €**, dont 2 083 038 € de produits à recevoir pour la subvention des travaux du parking Commerce

### Disponibilités : 1 146 910 €

Les comptes courants ne sont plus rémunérés depuis fin 2020.

### Charges constatées d'avance : 102 565 €

Essentiellement constituées de billetterie et de contrats de maintenance.

L'échéance des créances au 31 décembre 2021 est arrêtée comme suit :

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	852	852	
Clients douteux ou litigieux	8 802	8 802	
Autres créances clients	1 365 387	1 365 387	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	86 856	86 856	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 237 930	1 237 930	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	198 081	198 081	
Groupe et associés	600 000	600 000	
Débiteurs divers	2 178 453	2 178 453	
Charges constatées d'avance	102 565	102 565	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 778 926</b>	<b>5 778 926</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	240		
Prêts et avances consentis aux associés			

Nota : l'échéance de créance au titre du CICE, pour un montant de 86 856 €, en l'absence de certitude quant à la date de son utilisation, n'a pas été retenue dans la catégorie à plus d'un an.

## 2.2 / LE PASSIF

D'une valeur brute de

**8 583 937 €**

### 2.2.1 / CAPITAUX PROPRES

Pour un montant de

**124 662 €**

Le capital social de 37 000 € est composé de 370 actions de 100 €, dont 185 détenues par la Ville de Nantes, et 185 par Nantes Métropole.

Capitaux propres	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital social	37 000			37 000
Primes d'émission	0			0
Réserve légale	4 208	141		4 348
Réserves spéciales	0			0
Autres réserves	0			0
Report Anouveaux	70 007	2 677		72 684
Résultat exercice	2 818	4 983	2 818	4 983
Subventions d'équipement	19 620		13 973	5 647
<b>TOTAL</b>	<b>133 652</b>	<b>7 801</b>	<b>16 791</b>	<b>124 662</b>

L'exercice 2021 se solde par un résultat bénéficiaire de 4 983 €.

### 2.2.2 / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour un montant de

**1 481 671 €**

Elles concernent des provisions pour grosses réparations des exploitations en DSP (parkings et ports). Les dotations sont calculées sur la base du budget contractuel de travaux.

### 2.2.3 / DETTES

Pour un montant de

**6 977 604 €**

Dettes financières : 10 154 €

Elles correspondent aux divers dépôts et cautionnements reçus des clients.

Dettes d'exploitation : 2 458 784 €

**Les dettes à l'égard des fournisseurs :**

- Factures reçues pour 1 418 578 €
- Factures non parvenues pour 207 072 €

**Les dettes fiscales et sociales :**

- Dues au personnel pour 75 708 €
- Dues aux organismes sociaux pour 106 529 €
- Dues à l'Etat pour 650 896 €

Dettes diverses : 3 670 410 €

Au 31 décembre 2021, les autres dettes sont constituées principalement de :

- **Dettes sur fournisseurs d'immobilisations** pour 380 279 €
- **Dettes clients sur avoirs à établir** pour 542 481 €
- **Dettes sur créiteurs divers** pour 2 172 985 €
- **Dettes diverses à payer** pour 574 664 €, principalement des redevances à Nantes Métropole

Produits constatés d'avance : 838 257 €

Ils correspondent principalement aux abonnements de stationnement vendus d'avance.

L'échéance des dettes au 31 décembre 2021 est arrêtée comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	10 154		10 154	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 625 650	1 625 650		
Personnel et comptes rattachés	75 708	75 708		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 529	106 529		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	585 820	585 820		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	65 077	65 077		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	380 279	380 279		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 290 131	3 290 131		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	838 257	356 804	171 669	309 783
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 977 604</b>	<b>6 485 998</b>	<b>181 823</b>	<b>309 783</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	575			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	225			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

### 3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

#### 3.1 / LE RESULTAT COMPTABLE

D'une valeur de

**4 983 €**

##### 3.1.1 / CHIFFRE D'AFFAIRES

**10 813 697 €**

La ventilation du chiffre d'affaires par contrat et délégant peut être synthétisée comme suit :

Ventilation du chiffre d'affaires				
en k€	Ville de Nantes	Nantes Métropole	Total 2021	%
DSP parkings Cœur de Ville		6 390,4	6 390,4	59,04 %
Marché parking relais P+R		1 990,9	1 990,9	18,39 %
Marché stationnement sur voirie	893,2		893,2	8,25 %
Marché aires piétonnes & ZTL		313,2	313,2	2,89 %
Marché parcs en enclos		424,1	424,1	3,92 %
DSP des ports		750,0	750,0	6,93 %
Mandats fluviaux		62,2	62,2	0,57 %
<b>TOTAL</b>	<b>893</b>	<b>9 931</b>	<b>10 824</b>	<b>100,00%</b>

Ce tableau prend en compte 10 k€ de prestations internes entre la DSP des Ports et le mandat quai de la Fosse.

##### 3.1.2 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

**1 650 084€**

Subvention d'exploitation : 161 476 €

Ce poste correspond aux subventions d'investissement versées par la collectivité dans le cadre de la DSP des ports.

Reprise sur provision et transfert de charges : 1 375 976 €

La reprise de provisions sur grosses réparations s'élève à 1 334 591 €.

Les transferts de charges d'un montant de 39 965 € concernent pour partie des refacturations au GIE pour des contrats et d'heures de délégations du personnel

Autres produits : 112 632 €

Ce poste correspond aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par la collectivité, et concerne pour cet exercice l'activité des ports.

### 3.1.3 / RESULTAT FINANCIER

- 17 317 €

Il provient des charges financières s'élevant à 17 792 € et concernent des intérêts débiteurs et commissions sur opérations bancaires (dont transactions par cartes bancaires).

### 3.1.4 / RESULTAT EXCEPTIONNEL

- 13 978 €

Il est constitué des éléments suivants :

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Contraventions	300,00	
Sinistres et franchises	20 847,89	
Travaux et subvention pour le compte de la collectivité	3 800 864,82	3 800 864,82
Subvention investissement 4G		6 986,63
Divers litiges et remboursements	937,10	1 120,00

### 3.2 / LE RÉSULTAT FISCAL

D'un montant imposable de

0 €

<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>4 983</b>
Réintégrations	<b>589</b>
Déductions	<b>0</b>
<b>RESULTAT FISCAL avant imputation</b>	<b>5 572</b>
Déficit à reporter	-8 755
Déficit imputé	-5 572
<b>RESULTAT FISCAL après imputation</b>	<b>0</b>

Le total des déficits restant à reporter au 31/12/2021 s'élève à 3 183 €

## 4. / AUTRES NOTES

### 4.1 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 4.1.1 / ENGAGEMENT RETRAITE (INDEMNITÉS FIN DE CARRIÈRE)

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date du 31 décembre 2021, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité, ...) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de **32 464 €** (montant brut + charges au taux de 49 %).

La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2021 nette des frais annuels de gestion, s'élève à **3 706 €**.

Au 31 décembre 2021, la Société conserve donc, hors bilan, des engagements à hauteur de **28 758 €**

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

#### 4.1.2 / ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

### 4.2 / AUTRES INFORMATIONS

#### 4.2.1 / EFFECTIFS

L'effectif moyen de l'exercice 2021 est de **22,2 salariés**.

#### 4.2.2 / CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été supprimé au 01/01/2019.

Toutefois, il reste une créance sur l'Etat de **86 856 €** correspondant au CICE comptabilisé en 2018 (dont 58 124 € transférés du groupement GIE NGE) et qui fera l'objet d'une demande de remboursement au terme des 4 ans.

Conformément à l'article 244 quater c du Code Général des Impôts, il n'a financé ni une hausse de la part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Le CICE a contribué à diminuer le besoin en fonds de roulement de la Société.



---

**RAPPORT DE GESTION**  
**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

établis par le Conseil d'Administration  
et présentés à l'Assemblée Générale  
du 21 juin 2022

---

# SOMMAIRE

<b>1. / OBJET DE LA REUNION</b>	<b>4</b>
<b>2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE</b>	<b>5</b>
2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19	5
2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2021-2026	5
2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE	6
2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS	7
<b>3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2021</b>	<b>8</b>
3.1. / LES PRODUITS	8
3.2. / LES CHARGES	9
3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT	11
3.4. / LES RESULTATS	12
<b>4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES</b>	<b>13</b>
4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL	13
4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL	13
4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	13
4.4. / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE	13
<b>5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>13</b>
<b>6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE</b>	<b>14</b>
6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	14
6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)	15
6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	16
<b>7. / LES EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE</b>	<b>17</b>
<b>8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE</b>	<b>19</b>
<b>9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>20</b>
<b>10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX</b>	<b>21</b>
<b>11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE</b>	<b>23</b>

<b><u>12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE</u></b>	<b>23</b>
<b><u>13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL</u></b>	<b>23</b>
<b><u>14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE</u></b>	<b>23</b>
<b><u>15. / ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE</u></b>	<b>24</b>

PROJET

## 1<sup>ère</sup> partie – RAPPORT DE GESTION

PROJET

## 1. / OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

## 2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2021 peuvent être résumés comme suit :

### 2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Les mesures sanitaires individuelles et collectives mises en place en 2020 visant à protéger tant les salariés que les clients, ont été reconduites en 2021. Elles concernent principalement le recours massif au télétravail, le port d'EPI, la distanciation physique, l'adaptation des organisations et des équipements.

Les exploitations, parkings et ports, ont maintenu une activité commerciale qui s'est adaptée en permanence aux mesures de couvre-feu et de confinement en vigueur. La fréquentation des parkings est restée stable par rapport à l'année 2020, mais toujours en recul d'environ 30 % par rapport à 2019.

NMGS, comme en 2020, a eu recours à l'activité partielle. A ce titre, la DIRRECCTE a versé 36 k€ d'indemnités à la SPL.

NMGS n'a pas bénéficié du fonds de solidarité mis en place par l'Etat. De même, la SPL n'a pas sollicité de PGE (Prêt Garanti par l'Etat).

### 2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2021-2026

Le Conseil d'Administration du 11 février 2020 avait approuvé le lancement d'une démarche d'élaboration d'un plan stratégique moyen terme pour le « Groupe NGE » permettant :

- de conforter le « Groupe NGE » en tant qu'acteur au service des politiques publiques locales et des collectivités locales ;
- d'affirmer les ambitions et les objectifs de la société ainsi que les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Cette démarche élaborée et animée avec l'appui et l'expertise du Cabinet Sémaphores et de ses partenaires se décompose en 3 phases :

- Phase 1 : établissement d'un diagnostic stratégique, présenté au Conseil d'Administration le 11 février 2021
- Phase 2 : définition de la stratégie, présentée au Conseil d'Administration le 09 décembre 2021
- Phase 3 : élaboration d'un programme d'actions [en 2022]

Elle est conduite en impliquant les différentes parties prenantes du « Groupe NGE » : collaborateurs, actionnaires, donneurs d'ordres et partenaires. Le Conseil d'Administration est également sollicité

## 2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE

### Rénovation du parking Commerce

Ces travaux de rénovation s'inscrivaient dans le cadre du projet urbain Feydeau Commerce engagé depuis plusieurs mois par Nantes Métropole. Le parking a fermé le 31 janvier et les travaux ont débuté dès le 1er février. Ils concernaient tout particulièrement :

- L'accessibilité : piétons, vélos et personnes à mobilité réduite avec la création notamment d'un édicule proposant 2 ascenseurs depuis la place du Commerce et la reconfiguration de la trémie vélo ;
- Un espace de stationnement des vélos triplé proposant 312 places dont 48 pour les vélos électriques ;
- Un hall d'accueil pour les usagers entièrement revu et amélioré ;
- Des dispositifs de sécurité (désenfumage, sprinklage) modernisés ;
- La création de 10 places pour recharge des véhicules électriques.

Le montant de l'opération s'élève à 4,13 M€ HT entièrement financé par Nantes Métropole via une subvention versée à NMGS dans le cadre du contrat de DSP des parkings Cœur de Ville.

Pendant la période de fermeture du parking, les 140 abonnés ont été redéployés vers d'autres solutions de stationnement (parkings Graslin, Tour Bretagne, Decré, Feydeau et Médiathèque).

Le parking a rouvert le 10 janvier 2022.

### Parkings Cœur de ville

Remplacement des 2 ascenseurs du parking Bretagne et installation de bornes de recharges électriques dans tous les parkings.

## 2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS

### Parkings Cœur de Ville :

Conclusion d'un avenant n°3 au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment un nouveau compte d'exploitation prévisionnel visant à répartir l'impact financier de la crise sanitaire entre la collectivité et NMGS.

### Parkings P+R :

Conclusion d'un avenant au marché avec Nantes Métropole actant notamment :

- De l'incidence de la fermeture temporaire du parking Ranzay sur la rémunération de NMGS,
- D'investissements supplémentaires à hauteur de 106 350 €.

### Stationnement sur voirie :

Conclusion d'un avenant de prolongation du marché avec la ville de Nantes de 6 mois, suivi d'un nouveau marché d'une année courant jusqu'à fin décembre 2022.

### Ports :

Conclusion d'un avenant au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment :

- Un nouveau compte d'exploitation prévisionnel prenant en compte l'activité du Nantes Boat Club
- La suppression du projet d'extension de ponton quai Van Iseghem

### Equipements fluviaux

Notification par Nantes Métropole d'un marché de mandat pour la réalisation d'équipements fluviaux le long du quai de la Fosse. Ces ouvrages doivent être livrés avant l'été 2022 pour accompagner l'organisation d'événements nautiques en Loire.

### 3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2021

#### 3.1. / LES PRODUITS

Le chiffre d'affaires analytique s'est élevé à **10 824 k€/HT** pour 10 313 k€/HT en 2020.

Soit une hausse globale de 511 k€ essentiellement liée à la reprise d'activité des parkings centre-ville en sortie progressive de crise sanitaire.

en K€ / HT	2019	2020	2021	21/20	%
<b>C.A. Total</b>	<b>12 470</b>	<b>10 313</b>	<b>10 824</b>	511	5,0%
<b>Activité stationnement</b>					
Parkings DSP "Cœur de Ville"	8 297	6 084	6 390	307	5,0%
Enclos	309	350	424	74	21,1%
Parkings P+R	1 898	1 965	1 991	26	1,3%
Aires piét., ZTL	307	307	313	6	2,0%
Horodateurs Nantes	859	889	893	4	0,5%
Parking Tabarly	28	5	-	5	-100,0%
<b>Activité portuaire</b>					
Ports	587	668	750	82	12,3%
Mandat Pontons de Loire	185	46	14	32	-69,5%
Mandat Equipements Loire	-	-	48	48	
<b>Autres activités diverses</b>					
Divers	0	0	0	0	-63%

Dont :

➤ **+ 412 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité (+ 4,3 %)**, dont :

- + 307 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, résultant principalement d'une reprise de la fréquentation horaires (+ 6 %). Le chiffre d'affaires sur les abonnés est resté stable avec une progression de 1 %.
- + 74 k€ au titre du marché des parcs en enclos, essentiellement liés à une revalorisation du poste frais de personnel suite à l'évolution de la répartition de ces frais entre le lot 1 et le lot 2 entre la première année et la deuxième année du marché.
- + 26 k€ au titre du marché des parkings P+R, sous le double effet de la variation à la baisse de la refacturation d'aménagements et équipements (- 164 k€) et de la revalorisation de la rémunération de gestion (+ 190 k€), effet année pleine de la mise en service des parkings Porte de Vertou et Neustrie.

➤ **+ 99 k€** au titre de l'activité portuaire.

- + 82 k€ au titre de la DSP des Ports, dont + 54 k€ liés aux abonnements et + 14 k€ de vente de carburant.

- - 32 k€ au titre du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de 2 pontons en Loire. Les prestations pour ce mandat avaient débuté au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 et ont été principalement réalisées en 2019 et 2020. Il reste néanmoins 5% à facturer à Nantes Métropole.
- + 48k€ au titre du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'équipements en Loire. Le solde de rémunération de la mission, soit 21 k€, sera facturé courant 2022 à l'issue de la livraison des ouvrages.

### 3.2. / LES CHARGES

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à 11 059 k€ pour 11 014 k€ en 2020.

Soit une relative stabilité par rapport à 2020, fruit de la compensation des variations entre les activités.

en K€ / HT	2019	2020	2021	21/20	%
<b>Charges totales</b>	<b>12 889</b>	<b>11 014</b>	<b>11 059</b>	45	0,4%
<b>Activité stationnement</b>					
Parkings DSP "Cœur de Ville"	8 250	6 184	6 555	371	6,0%
Enclos	297	334	410	76	22,9%
Parkings P+R	2 027	1 947	1 881	66	-3,4%
Aires piét., ZTL	290	278	287	8	3,0%
Horodateurs Nantes	839	810	838	28	3,4%
Parking Tabarly	20	3	-	3	-100,0%
<b>Activité loisirs et Ports</b>					
Ports	984	1 399	1 018	381	-27,2%
Mandat Pontons de Loire	172	38	11	28	-72,5%
Mandat Equipements Loire	-	-	49	49	
<b>Société</b>	12	21	12	9	-43,1%
<b>Autres</b>	-	-	-	-	

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2020 peuvent s'exprimer comme suit :

- **+ 414 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité**, principalement liés à la sortie progressive de du contexte Covid 19, dont :
  - + 371 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, essentiellement liés à :
    - + 669 k€ de redevance versée à la collectivité (+ 843 k€ conformément à l'avenant n°3 actant des impacts de la crise Covid)
    - + 94 k€ de frais de personnel, dont personnel de sécurité + 43 k€, atténués par des baisses de charges :
      - 257 k€ de charges de maintien de l'actif conformément au budget contractuel révisé par l'avenant n°2
      - 126 k€ de frais de bâtiments, dont - 60 k€ de CET et - 33 k€ de frais de nettoyage,
      - 104 k€ de frais de siège (GIE).

- + 76 k€ au titre du marché des parcs en enclos, dont + 71 k€ de frais de PCC (GIE) liés à la revalorisation du marché.
  - - 66 k€ au titre du marché des parkings relais P+R, liés à :
    - 524 k€ d'aménagements et équipements refacturés à Nantes Métropole, pondérés par des accroissements de charges notamment au sein des parkings Porte de Vertou et Neustrie :
    - + 131 k€ de frais de personnel,
    - + 180 k€ de contrats d'entretien et de maintenance du matériel et des bâtiments,
    - + 30 k€ d'électricité,
    - + 15 k€ de tickets
    - + 30 k€ de frais de siège (GIE) et frais de société.
  - + 28 k€ au titre du marché « Horodateurs Ville de Nantes », principalement liés à la baisse des frais de société, dont + 7 k€ de rouleaux de tickets et + 11 k€ de réparation des horodateurs.
- **- 360 k€** au titre de l'activité portuaire, principalement liés à la sortie progressive de du contexte Covid 19, dont :
- - 381 k€ au titre de la DSP des Ports, essentiellement liés à :
    - 454 k€ de charges de maintien de l'actif conformément au budget contractuel,
    - + 14 k€ d'achat de carburant pour la vente aux usagers des ports,
    - + 59 k€ de frais de personnel,
    - + 13 k€ d'électricité,
    - 34 k€ de redevance à la collectivité
  - - 28 k€ liés à la fin du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de 2 pontons en Loire. Les frais engagés pour ce mandat l'ont été principalement en 2019 et 2020.
  - + 49 k€ au titre du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'équipements en Loire. Cette opération sera soldée en 2022.

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnements, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe...

s'est élevé à 104 k€ au cours de l'exercice pour 85 k€ en 2020. Ces frais sont répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

### 3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/21						Totaux
	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	+ 90 jours	dont bloquées (3)	
Fournisseurs exploitation TTC (1)	352 306 €	238 €	26 799 €	3 234 €	56 342 €	71 114 €	438 920 €
En nombre de factures	183	1	4	2	18		208
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	927 046 €						927 046 €
En nombre de factures	12						12
Fournisseurs honoraires TTC (1)	19 433 €				33 180 €		52 613 €
En nombre de factures	7				1		8
Fournisseurs honoraires TTC (1)							- €
En nombre de factures							0
Fournisseurs d'immobilisations TTC (1)	351 924 €				6 996 €		358 920 €
En nombre de factures	32				4		36
<b>TOTAL Fournisseurs TTC</b>	<b>1 650 708 €</b>	<b>238 €</b>	<b>26 799 €</b>	<b>3 234 €</b>	<b>96 519 €</b>	<b>71 114 €</b>	<b>1 777 498 €</b>
% des Achats HT	15,21%	0,00%	0,25%	0,03%	0,89%	0,66%	16,38%
<b>Délais de paiement de référence utilisés</b>							
Délais contractuels	30 jours fin de mois						
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois						

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

(3) Factures en litige avec les fournisseurs

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/21					Totaux
	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	>90 jours	
Clients exploitation TTC (1)	1 122 925 €	8 719 €	5 261 €	7 733 €	5 395 €	1 150 033 €
En nombre de factures	36	4	6	2	3	51
% du CA TTC	8,29%	0,06%	0,04%	0,06%	0,04%	8,49%
Clients "groupe" TTC (2)	77 722 €					77 722 €
En nombre de factures	4					4
% du CA TTC	0,57%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,57%
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						8 802 €
<b>Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) clients débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

### 3.4. / LES RESULTATS

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire à hauteur de **36,3 k€** pour 17,9 k€ en 2020.

Le résultat financier, essentiellement constitué de commissions sur transactions par cartes bancaires, est négatif à hauteur de **- 17,3 k€** pour - 12,8 k€ en 2020. La variation s'explique principalement par la fin de la rémunération des comptes courants en 2021.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de **- 14,0 k€**, pour - 2,3 k€ en 2020, essentiellement constitué de franchises sur sinistres.

**Le résultat comptable net se traduit par un bénéfice de 5,0 k€** pour 2,8 k€ en 2020, avec une répartition par activités comme suit :

en K€	2019	2020	2021
Résultat Consolidé NMGS	- 9,9	2,8	5,0
<b>Activités pôle stationnement</b>	4,9	0,3	1,9
<b>Parkings DSP "Cœur de Ville"</b>	-	-130,5	-195,4
Enclos	- 9,6	13,3	10,4
P+R	- 30,8	8,2	104,8
Aires piétonnes / ZTL	17,2	28,7	26,5
Horodateurs Nantes	20,3	79,1	55,6
Parking Tabarly	7,8	1,6	-
<b>Activités loisirs, tourisme et sport</b>	- 14,8	7,5	3,1
<b>Ports</b>	- 27,4	-	0,0
<b>Mandat Pontons de Loire</b>	12,6	7,5	3,4
<b>Mandat Equipements Loire</b>	-	-	- 0,3
<b>Autres activités</b>	-	- 5,0	-
Siège / mission d'expertise / divers	-	- 5,0	-

Le résultat fiscal de l'exercice est nul, après imputation de 5,6 k€ sur les déficits fiscaux reportés des exercices antérieurs. Les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à - 3,1 k€.

## 4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

### 4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est fixé à 37 000 euros, divisé en 370 actions d'une même catégorie de 100 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

### 4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

La forme juridique de la Société n'autorise pas la participation des salariés au capital.

### 4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 0,3 k€.

### 4.4. / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

## 5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 983,23 €, il est proposé de l'affecter selon les dispositions ci-après :

- Dotation à la réserve légale 5%	249,16 €
- Affectation au compte report à nouveau	4 734,07 €

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, s'élèvera ainsi à la somme de 4 597,64 €

et le report à nouveau créditeur, à la somme de 77 418,04 €.

Au 31 décembre 2021, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 119 015,68 €, dont 37 000,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

## 6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

### 6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

*Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant – Passif circulant).*

**Le BFR est structurellement négatif**, du fait des dispositions en matière de perception des recettes d'exploitation en instantané, voire d'avance (abonnements), ainsi que des compensations de fonctionnement versées par la collectivité.

	2019	2020	2021
stocks	5	3	6
créances...	3 250	3 864	5 771
créances / investisst.			
dettes...	- 6 836	- 5 769	- 6 978
<b>BFR</b>	<b>- 3 582</b>	<b>- 1 903</b>	<b>- 1 201</b>

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2020 (en K€)	A fin 2021 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	807	833
• les fournisseurs exploitation	2 007	1 626
• les fournisseurs investissements	218	380
• autres dettes (charges à payer, créiteurs divers, ...)	1 793	3 290
• Produits constatés d'avance	935	838

## 6.2. / EVOLUTION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)

*Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation - (Capitaux permanents – Actif Immobilisé).*

	2019	2020	2021
Capital social (appelé et versé)	37	37	37
Réserv. & RAN	74	77	82
Subvent. Invest.		13	6
Emprunts LMT			
Cap. Permanents	111	127	125
Actif brut immo.	201	1 374	1 908
Immo. En cours	455	421	87
Amort. actif	- 13	- 120	- 335
Amort. passif	-	-	-
Act. Net immo.	643	1 675	1 660
<b>FRNG</b>	<b>- 532</b>	<b>- 1 548</b>	<b>- 1 535</b>

## 6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR).

Pour ce qui concerne NMGS, il convient de mentionner l'existence d'un niveau permanent de provisions pour risques et charges, résultante des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur les équipements gérés dans le cadre des DSP « Parkings Cœur de Ville » et « Ports de Nantes Métropole ».

	2019	2020	2021
FRNG	- 532	- 1 548	- 1 535
Prov. Risq. & ch.	255	1 623	1 482
BFR	- 3 582	- 1 903	- 1 201
<b>T = FRNG-BFR+Prov.</b>	<b>3 306</b>	<b>1 978</b>	<b>1 147</b>

#### 6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	2019	2020	2021
C.A.	12 469	10 284	10 814
% éolut.	83%	51%	-13%
EBE (exc. Brut expl.)	3 582	2 681	2 714
Autres produits & transf. charges	1 117	135	153
Autres charges	-1 192	-1 907	-1 194
Résultat financier	-19	-13	-17
Résult. except. Op. gest.	80	-9	-21
Participation	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
CAF	3 569	887	1 635
% CAF / C.A.	28,62%	8,63%	15,12%

## 7. / LES EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE

Néant

PROJET

2<sup>ème</sup> partie – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

PROJET

## 8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, portant renouvellement des Conseillers Municipaux, les collectivités actionnaires ont désigné en leurs instances les membres appelés à assurer leur représentativité au sein de la Société. La Ville de Nantes et Nantes Métropole, actionnaires à part égale, disposent ainsi chacune de :

- 4 postes d'administrateurs appelés à siéger au C.A.
- 1 poste de représentant aux A.G.
- 1 poste de censeur.

### Représentants de la Ville de Nantes

Le Conseil Municipal de Nantes, par délibération du 15 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions d'administrateur :
  - M. Pascal BOLO
  - M. Denis TALLEDEC
  - M. Simon CITEAU
  - Mme Nathalie BLIN
- Pour représenter la Ville de Nantes aux Assemblées générales :
  - M. Denis TALLEDEC
- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions de censeur :
  - Mme Pauline WEISS

Ces désignations ont pris effet le 15 juillet 2020.

### Représentants de Nantes Métropole

Le Conseil Métropolitain de Nantes Métropole, par délibération du 17 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions d'administrateur :
  - Mme Liliane NGENDAHAYO
  - Mme Aïcha BASSAL, remplacée depuis par M. Aurélien BOULE (désigné par le conseil métropolitain du 12/02/2021)
  - M. Nicolas MARTIN
  - M. François BRILLAUD DE LAUJARDIERE
- Pour représenter Nantes Métropole aux Assemblées générales :
  - Mme Liliane NGENDAHAYO
- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions de censeur :
  - M. Julien BAINVEL

Ces désignations ont pris effet le 17 juillet 2020.

## 9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.

➤ Le **11 février**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020
2. Situation impact COVID
3. Résultats financiers du GIE NGE
  - Probable 2020
  - Budget 2021
4. Résultats financiers de la SPL NMGS
  - Probable 2020
  - Budget 2021
5. Actualités
  - Espace Graslin : acquisition d'un local commercial 18 rue Scribe
  - Pontons Loire – marché mandats
  - Travaux parking Commerce
  - Nouveaux P+R : Babinière et Duguay Trouin
6. Conventions et marchés
  - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
  - Restitution phase 1
8. Points divers
  - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

➤ Le **27 mai**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2021
2. Vie sociale
  - Remplacement de Mme Bassal en tant qu'administratrice
3. Gouvernance de GIE NGE
  - Approbation PV d'AG du 11 février 2021
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 du groupement GIE NGE
5. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 de la SPL NMGS
6. Actualités
  - Situation impact COVID et indicateurs d'activités
  - Location de bureaux rue de la Fontaine à Nantes
  - Création d'un Boat Club
  - Travaux parking Commerce
7. Conventions et marchés
  - Réexamen des conventions réglementées
8. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
9. Points divers
  - Ratification de signatures
  - Poursuite de la démarche stratégique du « Groupe NGE »

➤ Le **09 décembre** l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 mai 2021
2. Gouvernance du GIE NGE
  - Procès-verbaux des AGO des 27 mai et 24 juin 2021
  - Changement de structure du contrôleur de gestion
3. Situation impact COVID – reprise de l'activité depuis l'été
  - Reprise de l'activité
  - Tendances financières
4. Actualités

- Locaux du « Groupe NGE »
- Ouverture du parking Commerce en janvier
- Création du Nantes Boat Club
- 5. Conventions et marchés
  - Conventions et marchés courants (pour information)
- 6. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
  - Restitution de la phase 2 : proposition sur le positionnement stratégique de NGE
  - Information sur le lancement d'une démarche organisationnelle en accompagnement des premières orientations stratégiques
- 7. Points divers
  - Ratification des signatures

## 10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

- Monsieur Denis TALLEDEC, Président du Conseil d'Administration, nommé le 03 septembre 2020, représentant la Ville de Nantes n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Président du Conseil d'Administration de NGE

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 64 630 €
  - Avantages en nature : 5 663 € (assurance perte d'emploi)

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Directeur Général de NGE
- ↳ Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 1 159 €
  - Avantages en nature : néant

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Directeur Général délégué de NGE
- ↳ co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
- ↳ Administrateur au sein de NGE
- ↳ Administrateur au sein de la Fédération des EPL

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

↳ Administratrice au sein de NGE

- Monsieur Simon CITEAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NGE

- Madame Nathalie BLIN, administratrice représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NGE

- Madame Aïcha BASSAL, administratrice représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NGE

- Monsieur Aurélien BOULÉ, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

➤ Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NGE

↳ Membre du conseil syndical de Angers Nantes Opéra

- Monsieur Nicolas MARTIN, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NGE

- Monsieur François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

↳ Administrateur au sein de NGE

## 11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé.

## 12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

## 14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Le Conseil d'administration réuni le 10 mai 2017, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation a été confirmée à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 03 septembre 2021 pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Monsieur Denis TALLEDEC représentant de la Ville de Nantes
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, pour une durée indéterminée.

De plus, sur proposition du Directeur Général, le même Conseil d'Administration du 10 mai 2017 avait validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL. Cette nomination a été confirmée par le Conseil.

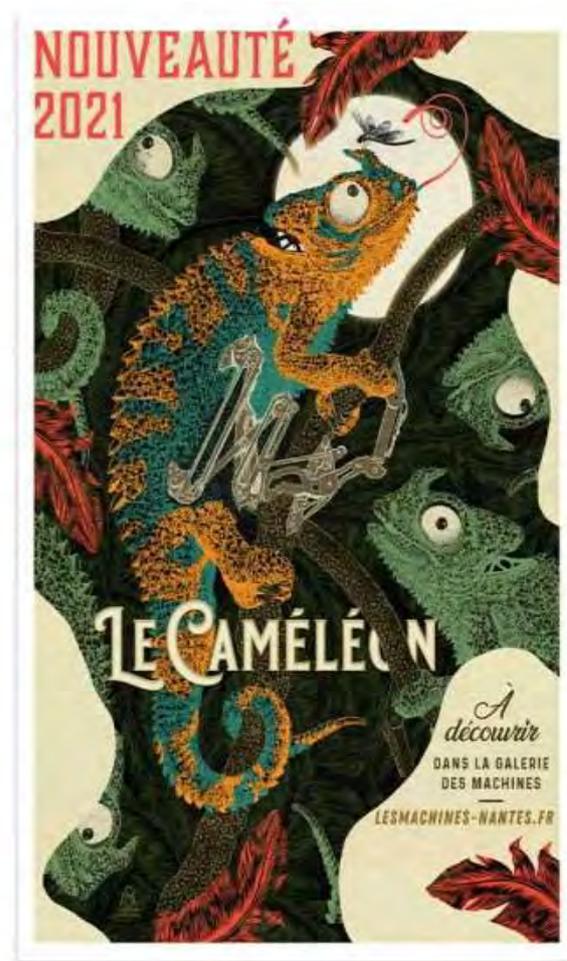
## 15. / ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

**Le Conseil d'Administration**

PROJET

## SPL LE VOYAGE A NANTES



## RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

**EXTRAIT**

2021

# **SPL LE VOYAGE A NANTES**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

**FICHE SIGNALÉTIQUE****ÉTAT CIVIL****Société Publique Locale Le Voyage à Nantes**

Siège social :	1-3 rue Crucy - BP 92 211 - 44022 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 17 48 50 / Fax 02 40 89 11 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	482 414 216 RCS Nantes
Date de création :	18 janvier 2011
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes métropole - gestion des sites par délégations de service Public (Château des ducs de Bretagne- Machines de l'île) - Parcours Estuaire Nantes <-> Saint-Nazaire - Activité de l'Office de tourisme
Président(e) :	Fabrice ROUSSEL
Directeur Général :	Jean BLAISE
Commissaire aux comptes :	Cabinet Guillet - Bouju & Associés
Nombre de salariés fin 2021 :	293,95

**ACTIONNARIAT****Capital social de 1 000 000€**

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>100,00%</b>
Nantes Métropole	34 000	680 000,00 €	68,00%
Ville de Nantes	8 500	170 000,00 €	17,00%
Département de La Loire Atlantique	2 500	50 000,00 €	5,00%
Région Pays de La Loire	2 500	50 000,00 €	5,00%
Ville de St Nazaire	1 500	30 000,00 €	3,00%
Assemblée spéciales des actionnaires minoritaires	1000	20 000,00 €	2,00%
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>			<b>100,00%</b>
	<b>50 000</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	
Nombre total d'administrateurs :	18		
- dont représentants de la Ville de Nantes :	Olivier CHATEAU, Pierre-Emmanuel MARAIS		
- dont représentants de Nantes Métropole :	Fabrice ROUSSEL, Emmanuel TERRIEN, Anthony DESCLOZIERS, Aymeric SEASSAU, Anas KABBAJ, Elhadi AZZI, Florian LE TEUFF, Laurent TURQUOIS, Anne-Sophie GUERRA, Sandra IMPERIALE		

**JURIDIQUE**

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation des Machines de l'île (13/07/2010-31/12/2025) DSP - Gestion et Exploitation du Château des Ducs de Bretagne (01/01/2014-31/12/2021) DSP - Gestion de la Politique Turistique Communautaire (01/03/2015-31/12/2021)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	néant

**FINANCIER**

Financement apporté par Nantes Métropole en 2021	19 190 016 € TTC
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2021	- € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	9 681 € Au 31/12/2021
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	0 € (encours au 31/12/21)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/21)

## Voyage à Nantes

Comptes annuels au 31 décembre 2021

Bilan simplifié

Compte de résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	152 723	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	9 477 211	Réserves	100 000
Immobilisations financières	169 859	Report à nouveau	6 324
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>9 799 793</b>	Résultat de l'exercice	9 681
Stocks et en-cours	912 185	Autres subventions d'investissement	5 486 550
Créances d'exploitation	761 414	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>6 602 555</b>
Autres créances	1 231 243	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>2 248 129</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>2 904 842</b>	<b>Provisions pour risques et charges(III)</b>	<b>4 708 444</b>
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes	488 471
Disponibilités	8 676 956	Fournisseurs et comptes rattachés	3 188 686
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>8 676 956</b>	Dettes fiscales et sociales	1 219 076
		Autres dettes	678 090
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>5 574 323</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>447 383</b>	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>2 695 523</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>21 828 974</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>21 828 974</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation dont subvention d'exploitation	30 048 734 19 276 865
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	30 071 103 12 017 422
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-22 369</b>
Total des produits financiers	1 757
Total des charges financières	2 547
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-790</b>
Total des produits exceptionnels	43 167
Total des charges exceptionnelles	10 328
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32 839</b>
Bénéfice transféré	0
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>9 681</b>

Ces données sont sous réserve de leur approbation lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPL

## SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2021

### Administrateurs Nantes Metropole

- M.Fabrice ROUSSEL, Président de la SPL
- Emmanuel TERRIEN,
- Anthony DESCLOZIERS ,
- Aymeric SEASSAU,
- Anas KABBAJ,
- Elhadi AZZI,
- Florian LE TEUFF,
- Laurent TURQUOIS,
- Mme Anne-Sophie GUERRA
- Mme Sandra IMPERIALE

### Administrateurs Ville de Nantes

- M. Olivier CHATEAU
- M. Pierre-Emmanuel MARAIS

### Décisions et faits marquants des Conseils d'Administration

- **Conseil d'Administration du 07 avril 2021 :**
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 17 décembre 2020
  - Information sur la désignation du nouveau représentant de la Région des Pays de la Loire et sur la désignation d'une nouvelle censeuse pour la SPL
  - Echanges sur le «Tourisme de demain»
    - Intervention de Jean Viard, sociologue, prospectiviste
    - Préparation de la nouvelle DSP Tourisme de Nantes Métropole (2022)
  - Relations entre la SPL et la Bretagne
  - Autorisation de convention réglementée
    - Convention avec Saint Nazaire pour le soutien 2021 à l'entretien de la collection Estuaire
  - Pouvoirs pour les formalités et questions diverses
- **Conseil d'Administration du 14 juin 2021 :**
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 7 avril 2021
  - Présentation du rapport de gestion (et sur le gouvernement de l'entreprise) 2020 de la SPL
  - Examen et Arrêté des comptes annuels de la SPL au 31 décembre 2020
  - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (ordre du jour et date)
  - Echanges sur l'offre de la SPL pour la future DSP Tourisme de Nantes Métropole
  - Présentation du *Voyage à Nantes 2021*
  - Autorisation des conventions réglementées:
    - Avenant n°10 à la délégation de service public de Nantes Métropole pour l'exploitation des Machines de l'Île (subvention 2021, Caméléon, Colibris, Carrousel, Héron)
    - Convention avec la Région pour le soutien à l'organisation du Grand marché des Pays de la Loire 2021
  - Pouvoirs pour les formalités et questions diverses
- **Conseil d'Administration du 20 septembre 2021 :**
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 14 juin 2021
  - Echanges sur la future DSP de Nantes Métropole pour la gestion du Château des ducs de Bretagne, du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des Cryptes de la Cathédrale
  - Pouvoirs pour les formalités et questions diverses

■ **Conseil d'Administration du 29 septembre 2021 :**

- Echanges sur la future DSP de Nantes Métropole pour la gestion et la mise en oeuvre de sa politique touristique
- Pouvoirs pour les formalités et questions diverses

■ **Conseil d'Administration du 14 décembre 2021 :**

- Adoption des procès verbaux des réunions des 20 et 29 septembre 2021
- Approbation du projet de contrat de délégation de service public de Nantes Métropole pour l'exploitation du Château des ducs de Bretagne de 2020 à 2026 (présentation en séance)
- Approbation du projet de contrat de délégation de service public de Nantes Métropole pour la mise en œuvre de sa politique touristique de 2022 à 2026 (présentation en séance)
- Prévisions budgétaires: atterrissage 2021 et budget 2022 (présentation en séance)
- Autorisation d'approbation d'autres conventions réglementées:
  - Avenant n°10 à la délégation de service public de Nantes Métropole pour la gestion et la mise en œuvre de sa politique touristique, pour un complément de subvention à la participation de la SPL à l'organisation de l'événement RDV en France en Mars 2022
  - Convention avec la Région pour le soutien à l'entretien de la Collection Estuaire au titre de l'année 2021
- Mise en place d'un comité d'audit par Nantes Métropole
- Pouvoirs pour les formalités et questions diverses

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes: 70 %**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole: 66 %**

**Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes: néant**

**Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole: néant**

**SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES AU  
COURS DE L'EXERCICE 2021**

**Contrôles sur exercice 2021: néant**

**Comptes annuels 2021**

**Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale -  
exercice 2021**



# ***LE VOYAGE A NANTES***

— [www.levoyageanantes.fr](http://www.levoyageanantes.fr) —

## COMPTES ANNUELS 2021



# SPL Le Voyage à Nantes

## Comptes annuels 2021

### INDEX

<b>ARRETE DES COMPTES ANNUELS</b>	5
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
BILAN ACTIF .....	6
BILAN PASSIF .....	7
COMPTE DE RESULTAT – PREMIERE PARTIE .....	8
COMPTE DE RESULTAT – DEUXIEME PARTIE .....	9
<b>ANNEXE</b>	11
FAITS CARACTERISITIQES DE L'EXERCICE .....	12
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	14
NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN .....	18
<i>IMMOBILISATIONS</i>	
<i>AMORTISSEMENTS</i>	
<i>PROVISIONS</i>	
<i>ÉTAT DES CREANCES ET DES DETTES</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER</i>	
<i>PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE</i>	
<i>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</i>	
<i>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</i>	
<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</i>	
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....	27
<i>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</i>	
<i>REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</i>	
<i>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</i>	
<i>CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	
<i>IMPOTS SUR LES BENEFICES</i>	
EFFECTIF MOYEN .....	30
UTILISATION DU CICE .....	30
ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	31
AUTRES INFORMATIONS NON INSCRITES AU BILAN .....	32



# SPL Le Voyage à Nantes

## Comptes annuels 2021

Le Voyage à Nantes  
Société Publique Locale  
Au capital de 1 000 000 Euros  
Siège social : 1-3, rue Crucy BP 92211- 44 022 Nantes Cedex 1  
N° SIRET : 482 414 216 00044  
Code APE 9103 Z  
-----

### ARRETE DES COMPTES ANNUELS

-----  
(Article L123-12 du Code de Commerce)

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 et comportant :

- le BILAN avant répartition dont le total net est de **21 828 974 €**
- le COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de liste et faisant apparaître un bénéfice de **9 681 €**
- l'ANNEXE à ces comptes

ont été arrêtés par nous, Conseil d'Administration, conformément aux règles édictées par le Code du Commerce et le Plan Comptable.

Fait à Nantes, le 9 juin 2022

P/ le Conseil d'Administration

Le Président :

## Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

### LE VOYAGE A NANTES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	600 858	543 637	57 222	63 693
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	184 455	88 954	95 501	31 992
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>785 313</b>	<b>632 591</b>	<b>152 723</b>	<b>95 686</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	786 945	649 277	137 668	192 363
Autres immobilisations corporelles	39 281 747	30 061 860	9 219 887	9 604 152
Immobilisations en cours	119 656		119 656	935 466
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>40 188 348</b>	<b>30 711 137</b>	<b>9 477 211</b>	<b>10 731 981</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	169 669		169 669	165 669
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>169 859</b>		<b>169 859</b>	<b>165 859</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>41 143 520</b>	<b>31 343 727</b>	<b>9 799 793</b>	<b>10 993 526</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	96 916		96 916	102 229
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	317 437		317 437	339 206
Stocks de marchandises	744 057	246 226	497 831	395 007
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>1 158 410</b>	<b>246 226</b>	<b>912 185</b>	<b>836 442</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	55 916		55 916	84 621
Créances clients et comptes rattachés	705 498		705 498	281 999
Autres créances	1 231 243		1 231 243	3 558 405
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>1 992 658</b>		<b>1 992 658</b>	<b>3 925 025</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 676 956		8 676 956	5 673 794
Charges constatées d'avance	447 383		447 383	439 173
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>9 124 339</b>		<b>9 124 339</b>	<b>6 112 967</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12 275 407</b>	<b>246 226</b>	<b>12 029 181</b>	<b>10 874 433</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53 418 927</b>	<b>31 589 953</b>	<b>21 828 974</b>	<b>21 867 959</b>

31/12/21

# Bilan Passif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

LE VOYAGE A NANTES

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 324	8 007
<b>Résultat de l'exercice</b>	9 681	(1 683)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 116 005</b>	<b>1 106 324</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 486 550	6 504 316
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 602 555</b>	<b>7 610 640</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>		
Avances conditionnées	2 248 129	1 857 987
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>2 248 129</b>	<b>1 857 987</b>
<b>Provisions pour risques</b>	86 091	20 628
Provisions pour charges	4 622 353	4 166 441
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 708 444</b>	<b>4 187 069</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	484 082	1 103 495
Emprunts et dettes financières divers	4 389	5 889
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>488 471</b>	<b>1 109 383</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	221 970	182 768
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 966 716	2 578 354
Dettes fiscales et sociales	1 219 076	1 145 556
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	264 858	457 588
Autres dettes	413 232	1 681 926
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>4 863 882</b>	<b>5 863 424</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 695 523	1 056 687
<b>DETTES</b>	<b>8 269 846</b>	<b>8 212 263</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 828 974</b>	<b>21 867 959</b>

## Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	1 753 421		1 753 421	1 358 961
Production vendue de biens	374 300		374 300	220 469
Production vendue de services	5 466 709		5 466 709	4 257 231
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>7 594 429</b>		<b>7 594 429</b>	<b>5 836 661</b>
Production stockée			(21 769)	44 723
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			19 276 865	18 041 427
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 793 976	1 752 764
Autres produits			1 405 234	1 402 840
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>30 048 734</b>	<b>27 078 414</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 639 043	1 144 416
Variation de stock de marchandises			(118 354)	862
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 847	23 246
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			5 313	(4 576)
Autres achats et charges externes			11 805 474	9 699 917
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>13 341 322</b>	<b>10 863 864</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			758 281	629 028
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			8 804 092	8 612 797
Charges sociales			3 213 330	3 146 302
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>12 017 422</b>	<b>11 759 099</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			253 977	309 917
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			15 530	52 312
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 521 570	1 393 021
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>1 791 076</b>	<b>1 755 251</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 163 002	2 070 416
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>30 071 103</b>	<b>27 077 659</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(22 369)</b>	<b>755</b>

## Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(22 369)</b>	<b>755</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 751	230
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	6	50
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 757</b>	<b>280</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 963	675
Différences négatives de change	584	49
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 547</b>	<b>724</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(790)</b>	<b>(445)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(23 158)</b>	<b>311</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 167	24 790
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>43 167</b>	<b>24 790</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 295	4 332
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 033	22 451
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>10 328</b>	<b>26 783</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32 839</b>	<b>(1 994)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 093 659</b>	<b>27 103 483</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>30 083 978</b>	<b>27 105 166</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>9 681</b>	<b>(1 683)</b>



## **ANNEXE**

## **EXERCICE 2021**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Une 2ème année encore très perturbée par la crise Covid, qui bien que marquant des signes de reprise n'a toujours pas permis à la SPL une poursuite normale de ses activités au cours de l'année 2021

La fréquentation des sites touristiques aura été très inégale au fil de l'année, en raison des fermetures de novembre 2020 à mi-mai 2021, puis des contraintes sanitaires sur certains mois, imposant des jauges et le contrôle des Pass sanitaires.

Ainsi, le chiffre d'affaires 2021 à 7,6 M€ HT s'inscrit en hausse de 30% par rapport à 2020 mais reste toujours en recul de 42% par rapport à 2019, année de référence pré-covid.

Sur les périodes de confinement, la société a réorganisé son activité pour préserver la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver sa structure et sa trésorerie avec, notamment, le recours au chômage partiel et une vigilance particulière portée sur les encaissements.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, la société a obtenu un prêt garanti par l'État pour un montant de 1 000 000 € en 2020. Elle a partiellement remboursé cet emprunt à hauteur de 500 000 € en octobre 2021 et rééchelonné le solde sur une période d'amortissement de 5 ans.

La société, faisant partie des entreprises des secteurs particulièrement impactés par la crise (secteurs S1), a bénéficié d'aides financières de l'Etat au titre du fonds de solidarité pour un montant total de 1 232 395 € en 2021.

Elle a pu également bénéficier d'une aide exceptionnelle de Nantes Métropole, actionnaire majoritaire, de 1 000 000 €, destinée à soutenir ses activités et assurer la continuité du service public sur les exercices 2020 et suivants, en raison des effets persistants de la pandémie. Au titre de l'exercice 2021, la SPL a ainsi inscrit 350.000 € au compte de résultat, et comptabilisé le solde de 350.000 € en produits constatés d'avance au bilan établi au 31/12/2021.

Enfin, il est à noter, que dans le cadre de ses missions culturelles sur le territoire, la SPL a maintenu la production de l'évènement estival qui s'est tenu du 3 juillet au 12 septembre 2021.

L'année 2021 a également été marquée par les réflexions sur le tourisme de demain, nourries par le colloque organisé par le Voyage à Nantes en septembre

### **DSP Château :**

La pandémie (COVID-19) a impacté en 2021 de manière forte l'activité de l'établissement, qui a ouvert ses portes 203 jours.

L'avenant n°6 en date du 31/07/2019 prévoyait une prolongation de 2 ans de l'actuelle convention de délégation de service public pour la gestion du site du Château des Ducs de Bretagne, intégrant la gestion du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et la gestion des Cryptes de la Cathédrale portant son terme au 31/12/2021. Le 20 décembre 2021 a été conclu une nouvelle Convention de Délégation de Service Public d'une durée de 5 ans, prenant effet le 1er janvier 2022 et prenant fin le 31 décembre 2026.

L'avenant n°7 signé le 29 juillet 2020, actait du renouvellement de la convention de gestion des Cryptes de la Cathédrale de Nantes. Celle-ci est fermée au public depuis l'incendie du 18 juillet 2020.

### **DSP Machines de l'île de Nantes :**

L'avenant n°10 en date du 30 août 2021 fixe la contribution globale annuelle 2021 à 1.722.727 € hors taxes. Cet avenant précise également l'intégration du « Caméléon », du « Colibri Madère » et du « Colibri Coruscan » dans l'inventaire des biens mis à disposition du délégataire à titre gratuit.

Par ailleurs, il détermine les modalités de prise en charge financière du programme de rénovation décennale pour le prolongement de la durée de vie du Carrousel des Mondes Marins par le versement d'une subvention d'équipement à cette fin au Voyage à Nantes d'un montant maximum de 915.000 € nets de taxe.

Enfin, il précise la mission du délégataire concernant « Le Grand Héron » : suivant la convention tripartite du 30 septembre 2021 entre Nantes Métropole, La Compagnie La Machine et la SPL Le Voyage à Nantes, il est confié à la SPL Le Voyage à Nantes à compter de cette date les missions d'assurance (conditions d'assurance spécifiques et adaptées aux installations en extérieur), gardiennage (vidéo-surveillance), et petit nettoyage du « Grand Héron » jusqu'à son départ du site de l'Esplanade des Riveurs du Parc des Chantiers prévu au plus tard le 31 août 2022.

### **DSP Tourisme (Nantes.Tourisme, Estuaire et la collection d'œuvres urbaines, l'évènement estival, le quai des Antilles, la programmation culinaire, le vignoble, les branches et Traversée Moderne d'un Vieux Pays) :**

L'avenant n° 8 à la convention de délégation de service public pour la gestion de la politique touristique de la métropole nantaise en date du 16/09/2019 prolonge la durée du contrat d'un an, portant son échéance au 31/12/2021. En date du 17 décembre, une nouvelle convention a été conclue pour une durée de 5 ans, prenant effet le 1er janvier 2022 et prenant fin le 31 décembre 2026.

Les deux opérations exceptionnelles initialement prévues en 2020 et ayant donné lieu à des versements d'avances en 2019 ont été reportées du fait de la crise sanitaire : l'installation du dispositif d'accueil et de promotion dans la nouvelle gare de Nantes a été reporté à 2021 et l'accompagnement de l'évènement « Rendez-vous en France » à 2022. Le versement du solde de financement de ces opérations respectivement en investissement et en fonctionnement est reporté à l'année de livraison / réalisation.

L'avenant n°9 signé le 22 janvier 2021, précise le soutien à la SPL par Nantes Métropole dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 dont il est fait mention en introduction de cette partie.

**L'exercice 2021 présente un montant net total du bilan de 21 828 974 €, des produits d'exploitation de 30 048 734 €, le résultat d'exploitation une perte de 22 369 €, le résultat financier une perte de 790 € laissant apparaître un résultat courant avant impôt déficitaire de 23 158 €, le résultat exceptionnel s'élève à 32 829 €. Ainsi le résultat de l'exercice après impôt est un bénéfice de 9 681 €.**

## PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

#### **Catégories de biens**

En application des principes comptables et des contrats de Délégation de Service Public, différentes catégories de biens ont été identifiées :

##### **- Les biens de Retour**

Ces biens, indispensables à l'exécution du contrat, sont réputés appartenir au délégant. Ils sont, soit mis à disposition du délégataire par le délégant en début de contrat, soit acquis ou renouvelés par le délégataire sur les comptes de la délégation.

##### **- Les biens de Reprise**

Ces biens, accessoires à l'exécution de la mission de service public confiée contractuellement, sont entièrement dédiés à la délégation. En fin de délégation, le délégant choisit soit de les reprendre à la valeur nette comptable, soit de les laisser à l'usage du délégataire.

##### **- Les biens Propres**

Ces biens sont ceux qui resteront la propriété de la SPL Le Voyage à Nantes et correspondent principalement aux biens nécessaires aux services centraux ou dont l'usage est généralement partagé entre les différents équipements gérés.

Les biens de retour mis à disposition de la SPL à l'origine des contrats de délégation de service public par les collectivités délégantes figurent à l'actif du bilan, leur contrepartie étant portée au passif en « autres fonds propres ». Les amortissements de ces biens sont déduits des mêmes postes.

Les immobilisations corporelles (biens de retour acquis par la SPL, biens de reprise et biens propres) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le tableau ci-dessous indique les classifications et mode d'amortissement :

TYPE DE BIENS	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
<b>GENERALITES</b>		
Logiciel	Linéaire	de 2 à 5 ans
Site internet	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Matériel technique	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 4 ans
Installations générales agencements	Linéaire	de 6 ans 2/3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Scénographie	Linéaire	de 10 à 15 ans
<b>EXCEPTIONS/PARTICULARITES</b>		
Installations générales batiments (Carrousel, Cité des Machines, Bar de la Branche)	Linéaire	sur la durée de la DSP Machines
Signalétique	Linéaire	5 ans
Programmes des bornes multimédia	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel informatique de guidage (audio, visio-guides,...)	Linéaire	3 ans
Numérisation du monument	Linéaire	10 ans
Matériels de sécurité	Dégressif	3 ans
Matériels accueil des publics	Linéaire	6 ans
Mobilier du multimédia	Linéaire	4 ans
Travaux branche et éléphant	Linéaire	de 5 à 10 ans
Installations générales agencements-Hab Galerie	Linéaire	5 ans
Bateau	Linéaire	10 ans
Film promotionnel	Linéaire	en fonction de sa durée de diffusion
La Cantine du Voyage	Linéaire	3 ans
Œuvres ou installations artistiques pérennisées (1)	Linéaire	de 1 à 10 ans en fonction de leur nature
Œuvres Estuaire (2)	Linéaire	voir ci-dessous

Biens repris de la convention de successeur OT, durée d'amortissement générale mais calculée à partir de la date d'acquisition par l'OTNM.  
Bateau repris par la convention de successeur Estuaire amorti sur 10 ans à compter de la date d'acquisition par le CRDC.

(1) : Œuvres ou installations artistiques pérennisées au 31/12/2021

œuvres issues de la programmation événementielle estivale	
SCOOTER TATZU NISHI	10 ans
FEYDBALL	4 ans
ON VA MARCHER SUR LA LUNE	1 ans
PING PONG PARK	10 ans
COURS A TRAVERS	4 ans
MES TRIPES SONT DES POISSONS D'ARGENT (piscine Gloriette)	4 ans
EXTENSION CANTINE	4 ans
PAYSAGE GLISSE	4 ans
MOBILIER "CULINAIRE"	4 ans
BAC A CHAINES	4 ans
PAS DE CÔTE	10 ans
JUNGLE INTERIEURE	10 ans
ELOGE DE LA TRANSGRESSION	10 ans
PSELLION DE L'ILE	4 ans
LES BRUTALISTES	10 ans
NANTES, ICI NANTES	3 ans
LE PARFUM	4 ans
LE PIED, LE PULL-OVER ET LE SYSTEME DIGESTIF	5 ans

(2) : Particularités d'amortissement des œuvres Estuaire :

La règle générale d'amortissement des œuvres Estuaire, appliquée historiquement dans l'entreprise, est basée sur une durée d'amortissement correspondant à la durée de vie économique du bien depuis sa date de mise en service.

Il avait été cependant prévu, pour les œuvres fragilisées par leur nature ou leur milieu d'implantation, ainsi que pour les œuvres pour lesquelles la société ne détenait pas au

31/12/2012 d'autorisation légale d'occupation du territoire, que ces œuvres soient intégralement amorties à l'issue de l'année de leur mise en place.

<b>œuvres Estuaire</b>	
ANNEAUX BUREN	absence d'AOT
JARDIN ETOILE	œuvre végétale
JARDIN TIERS PAYSAGE	œuvre végétale
OBSERVATOIRE KAWAMATA	œuvre d'eau
FABRICE HYBER (arbres bateaux)	œuvre d'eau
SERPENT D'OCEAN HUANG YONG PING	œuvre d'eau

### Stocks et en-cours

Les stocks de produits et de marchandises sont évalués selon la méthode du « premier entré-premier sorti ».

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de revient à l'exclusion des coûts de stockage.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

### Créances, dettes et disponibilités

Les créances, dettes et disponibilités sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### Provisions pour engagements de fin de carrière

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un organisme extérieur. Le montant du passif social ainsi calculé s'élève à 518 675 € (dette actuarielle) au 31 décembre 2021.

Les versements effectués sur un fonds, intérêts inclus, rémunérés à un taux moyen de 2,75 % en 2021, s'élèvent à 279 100 € (cf. page 30)

Le **différentiel est provisionné** au passif du bilan pour un montant total de **239 575 €** portant ainsi la couverture du passif social à 100%.

### Provisions pour gros entretien et renouvellement

Au titre des obligations spécifiques des Délégations de Service Public, au sens des nouvelles normes, eu égard à la vétusté, ou aux décisions prises, la SPL poursuit sur l'ensemble des biens attachés à ses activités :

- Un programme pluriannuel de gros entretien,
- Un programme pluriannuel de renouvellement des immobilisations,

ces plans conduisent à la comptabilisation de provisions pour gros entretiens et pour renouvellement.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les conséquences de l'épidémie de covid-19 continuent d'affecter les activités de la société au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Dans ce contexte, la société a poursuivi la mise en œuvre des différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier permettant d'assurer la continuité de l'exploitation. Tel que mentionné en paragraphe « Faits caractéristiques », il est précisé que la société a bénéficié d'une aide exceptionnelle de Nantes Métropole, actionnaire majoritaire, à échelonner selon les conséquences et impacts de la pandémie covid-19 sur les exercices 2020 et suivants. Ainsi 350 K€ ont été comptabilisés en produits constatés d'avance au bilan établi au 31/12/2021 pour faire face aux difficultés persistantes en 2022. Le conflit intervenu en Ukraine ainsi que le contexte économique et sanitaire mondial continuent de peser sur les perspectives d'activité ainsi que les charges de l'entreprise.

Les comptes annuels ont ainsi été arrêtés sur la base des éléments disponibles à date et qui ne sont pas de nature à remettre en cause l'évaluation des actifs et passifs ni la continuité de l'exploitation.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

## **CHANGEMENT DE METHODE**

Pas de changement de méthode au cours de l'exercice.

# NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

## Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

### LE VOYAGE A NANTES

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	671 971		120 243
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>671 971</b>		<b>120 243</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	742 892		44 054
Installations générales, agencements et divers	2 670 174		117 140
Matériel de transport	166 208		3 573
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 331 806		104 304
Emballages récupérables et divers	32 862 748		2 051 816
Immobilisations corporelles en cours	935 466		86 256
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>38 709 293</b>		<b>2 407 143</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	182		
Autres titres immobilisés	8		
Prêts et autres immobilisations financières	165 669		8 517
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>165 859</b>		<b>8 517</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>39 547 122</b>		<b>2 535 902</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	6 900		785 313	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>6 900</b>		<b>785 313</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			786 945	
Inst. générales, agencements et divers	13 794		2 773 520	
Matériel de transport		11 500	158 281	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	728		1 435 382	
Emballages récupérables et divers			34 914 563	
Immobilisations corporelles en cours	899 666	2 400	119 656	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>914 187</b>	<b>13 900</b>	<b>40 188 348</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			182	
Autres titres immobilisés			8	
Prêts et autres immo. financières		4 517	169 669	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>4 517</b>	<b>169 859</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>921 087</b>	<b>18 417</b>	<b>41 143 520</b>	

Il est à noter que les variations de l'exercice sont notamment constituées des acquisitions pour un montant de 2 521 381 € et un reclassement des immobilisations des DSP Château, Machines et Mondes marins et Tourisme en biens mis à disposition pour 14 521 €.

Les acquisitions de l'exercice se répartissent ainsi :

120 243 € en immobilisations incorporelles (logiciels, sites internet, ...), 2 392 621 € en immobilisations corporelles et 8 517 € en immobilisations financières.

Les acquisitions de l'exercice en immobilisations corporelles correspondent principalement :

- Sur la DSP Château, à des remplacements de matériels multimédia dans les salles d'exposition du musée, à la rénovation de la salle 22, à la poursuite de la végétalisation de la cour, ainsi qu'à la création de nouveaux contenus numériques (modélisation 3D, podcasts) et divers travaux d'amélioration du musée.
- Sur la DSP Machines, à la rénovation pour le prolongement de la durée de vie du Carrousel des Mondes marins, au renouvellement d'éléments scénographiques et installations techniques de la Galerie, à des travaux de pérennisation de la Branche et de la trompe de l'Eléphant, à l'agencement divers des locaux (bureaux de la Cité des Machines, notamment), et à du matériel divers d'exploitation.
- Sur la DSP Tourisme, à la réalisation d'œuvres pérennes (« Le Parfum » commercialisé fin 2021, « Nantes, ici Nantes », installation dans la nouvelle gare de Nantes), ainsi qu'à la mise en service d'une nouvelle œuvre du parcours Estuaire « Le pied, le pull-over et le système digestif », de Daniel Dewar et Gregory Gicquel, visible depuis début 2021 sur une plage de l'avant-port de Saint Nazaire.
- Au siège, à du matériel informatique et quelques agencements

Le poste « Immobilisations corporelles en cours » fait apparaître une valeur brute de fin d'exercice de 119 656 € à la clôture de l'exercice. Ces en-cours correspondent essentiellement aux coûts de production d'une œuvre du prochain parcours estival au cimetière de la Miséricorde.

## Amortissements

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	576 285	56 306		632 591
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>576 285</b>	<b>56 306</b>		<b>632 591</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	550 529	98 748		649 277
Inst. générales, agencements et divers	2 066 343	207 547	13 794	2 260 096
Matériel de transport	95 936	26 720	7 467	115 190
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 032 959	150 394	728	1 182 625
Emballages récupérables et divers	24 231 545	2 272 404		26 503 950
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>27 977 312</b>	<b>2 755 814</b>	<b>21 988</b>	<b>30 711 137</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>28 553 597</b>	<b>2 812 119</b>	<b>21 988</b>	<b>31 343 728</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	56 306		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>56 306</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	98 748		
Installations générales, agencements et divers	207 547		
Matériel de transport	26 720		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	83 859	66 535	
Emballages récupérables et divers	2 247 143	25 261	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 664 017</b>	<b>91 796</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 720 323</b>	<b>91 796</b>	

## Provisions Inscrites au Bilan

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges	20 628	65 462		86 091
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	186 970	52 605		239 575
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.	1 292 579	616 788	470 026	1 439 342
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	2 583 700	786 714	440 417	2 929 997
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer			89 752	13 440
Autres prov. pour risques et charges	103 192			
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 187 069</b>	<b>1 521 570</b>	<b>1 000 195</b>	<b>4 708 444</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	230 696	15 530		246 226
Provisions sur comptes clients	28 458		28 458	
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>259 154</b>	<b>15 530</b>	<b>28 458</b>	<b>246 226</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 446 223</b>	<b>1 537 100</b>	<b>1 028 653</b>	<b>4 954 670</b>

Provisions pour litiges : elles s'élèvent à 86 K€ et couvrent les procédures judiciaires sur une œuvre Estuaire 2007 (Canard) dont la gestion a été transférée à la SPL par la convention de successeur CRDC / Estuaire ainsi qu'un litige né en 2021 à la suite d'une dégradation d'une œuvre prêtée par un collectionneur pour l'exposition estivale à la HAB Galerie de Gilles Barbier « Travailler le dimanche ».

## État des Échéances des Créances et Dettes

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	169 669		169 669
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>169 669</b>		<b>169 669</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	29 864		29 864
Autres créances clients	675 634	675 634	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	46 897	46 897	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	409 990	409 990	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	555 776	555 776	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	114 500	114 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	104 080	104 080	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>1 936 741</b>	<b>1 906 877</b>	<b>29 864</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>447 383</b>	<b>447 383</b>	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 553 793</b>	<b>2 354 260</b>	<b>199 533</b>
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	484 082	98 524	385 559	
Emprunts et dettes financières divers	4 389		4 389	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 966 716	2 966 716		
Personnel et comptes rattachés	406 561	406 561		
Sécurité sociale et autres organismes	720 615	720 615		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	16 064	16 064		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	75 835	75 835		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	264 858	264 858		
Groupe et associés				
Autres dettes	413 232	413 232		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 695 523	1 122 315	1 573 208	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 047 876</b>	<b>6 084 721</b>	<b>1 963 155</b>	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

## Charges et Produits Constatés d'Avance

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	447 383	2 695 523
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>447 383</b>	<b>2 695 523</b>

Les charges constatées d'avances sont essentiellement constituées de contrats couvrant une période à échoir en 2022 ou ultérieurement (maintenance exploitation et informatique, locations mobilières et immobilières, ...).

La SPL a inscrit en « Produits constatés d'avance » les indemnités perçues concernant la réparation des désordres sur l'œuvre « l'Observatoire » à Lavau, faisant suite à la fin de la procédure judiciaire, soit 1 637 K€. Le montant de ces indemnités sera reporté en compte de résultat sur le même rythme que la réalisation effective des travaux réparation et maintien en état de l'œuvre. En 2021, 64 K€ ont été comptabilisés en produits de l'exercice, à due concurrence des dépenses réalisées sur l'année.

Les autres produits perçus correspondent à la subvention exceptionnelle de Nantes Métropole afin de faire face aux effets de la crise Covid dont le solde non utilisé comptabilisé au 31/12/2021 en produits constatés d'avance est de 350 K€. Figurent également en produits constatés d'avance des subventions perçues au titre de projets en cours et dont la réalisation est prévue en 2022 ou ultérieurement (salon Rendez-vous France, œuvres pérennes de l'évènement estival 2022), ainsi qu'au chiffre d'affaires des contremarques de billetterie vendues sur l'exercice mais non consommées.

## Produits à Recevoir

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	321 645
Personnel	46 860
Organismes sociaux	
État	524 490
Divers, produits à recevoir	4 577
Autres créances	
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>897 572</b>

## Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000			50 000

## Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distribution sur résultat antérieurs		7 610 640	
Capitaux propres après distribution sur résultat antérieurs		7 610 640	
Variation en cours d'exercice		En moins	En plus
Autres variations			
résultat exercice 2021			9 681
Subventions d'investissement		1 403 856	386 090
Solde		1 403 856	395 771
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition		6 602 556	

## Subventions d'investissement figurant en capitaux propres :

Les subventions d'investissement sont inscrites au bilan pour un total de 5 486 550 €. Ce total correspond au montant net des subventions reçues, déduction faite des quotes-parts reprises au compte de résultat au rythme des amortissements constatés sur les biens correspondants pour les projets dont l'achèvement est antérieur au 31/12/2021.

Les subventions d'investissement comptabilisées au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 386 090 €.

Subventions d'investissement en € HT	CHÂTEAU	MACHINES	TOURISME	TOTAL
Nantes Métropole		215 000	44 090	259 090
Autres			127 000	127 000
<b>TOTAL</b>	-	<b>215 000</b>	<b>171 090</b>	<b>386 090</b>

Pour la DSP Tourisme, les subventions d'investissements perçues de Nantes Métropole concernent le financement d'installations diverses sur le territoire métropolitain et notamment d'un dispositif d'accueil et de promotion de la destination dans la nouvelle Gare de Nantes. A ces financements s'ajoutent le concours des partenaires privés via le fonds métropolitain pour la Culture pour 27 000 euros.

Par ailleurs, la SPL a perçu 100 000 € du Département de Loire-Atlantique pour le financement de la nouvelle œuvre du parcours Estuaire à Saint-Nazaire.

Pour la DSP Machines, Nantes Métropole a versé une subvention de 215 000 euros (1<sup>er</sup> versement) pour le financement des travaux de rénovation pour le prolongement de la durée

de vie du Carrousel des Mondes marins. Le programme de travaux a démarré en 2021 est prévu sur 3 ans (2021-2023) pour un montant total estimé à 915 000 euros, à ce jour.

Au titre de l'exercice 2021, la quote-part de subvention d'investissement reprise au compte de résultat est de 1 403 856 €.

**Subventions d'investissement figurant en autres fonds propres :**

Les avances conditionnées sont inscrites au bilan pour un total de 2 248 129 €. Ce total correspond, pour partie, au solde des subventions d'investissement sur des biens reclassés en « biens mis à disposition » car acquis au cours des premiers contrats de DSP et couverts en totalité par une subvention d'investissement (1 846 191 euros), et pour l'autre, au solde de la valeur non amortie des derniers « biens mis à disposition » à titre gratuit par le délégant dans le cadre de la DSP Machines (401 938 euros).

## NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

### Subventions d'exploitation (présentation analytique)

Subvention d'exploitation en € HT	CHÂTEAU	MEMORIAL	MACHINES	NEFS	ANIMATION & MISE EN TOURISME DU TERRITOIRE	CREATION ARTISTIQUE	EXPLOITATION ARTISTIQUE	TOTAL
Nantes Métropole	7 834 702	102 414	1 159 448	563 279	2 327 082	3 614 203	2 012 614	17 613 743
Drac / Ministère de la Culture	42 650							42 650
Département de Loire Atlantique						80 000	60 000	140 000
Région Pays de la Loire						70 114	65 963	136 077
Ville de Saint Nazaire							40 000	40 000
Communauté agglo.Région Nazairienne et de l'Estuaire					17 000			17 000
Communautés com.Sud Estuaire, Estuaire et Sillon							32 500	32 500
Fonds métropolitain pour la Culture						22 500		22 500
Fonds de solidarité	138 751		767 242		326 402			1 232 395
<b>TOTAL</b>	<b>8 016 103</b>	<b>102 414</b>	<b>1 926 690</b>	<b>563 279</b>	<b>2 670 484</b>	<b>3 786 817</b>	<b>2 211 077</b>	<b>19 276 865</b>

Le montant total des contributions financières concernant l'exercice est de 19 276 865 € (18 041 427 € en 2020).

La SPL a perçu une aide d'un montant total de **1 232 395 € au titre du fonds de solidarité en 2021**. Ce montant a été affecté par DSP en proportion de la perte de CA basée sur l'exercice 2019.

- DSP Château : Nantes Métropole a versé une subvention globale et forfaitaire de **7 937 116 € net de taxe** pour la gestion du Château des Ducs de Bretagne et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage intégré au contrat de DSP.  
À cela s'ajoutent **42 650 €** versés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre de diverses activités du Château des ducs de Bretagne.
- DSP Machines : Nantes Métropole a versé une subvention totale de **1 159 448 € HT** pour l'exploitation de l'Éléphant, de la Galerie et des Mondes Marin. L'exploitation des Nefs, classées ERP a bénéficié d'un montant de **563 279 € HT**.
- DSP Tourisme intégrant l'évènement, Nantes tourisme, les œuvres patrimoniales (Estuaire et la collection urbaine), les activités du Quai des Antilles (HAB Galerie, Cantine et Chantiers -INO), la programmation culinaire, le Vignoble et la branche Loire amont, ainsi que Traversée Moderne d'un vieux Pays, a été regroupée en trois catégories, à savoir : l'animation et la mise en tourisme du territoire, la création artistique ainsi que l'exploitation des équipements artistiques.
  - La contribution globale et forfaitaire de Nantes Métropole s'est élevée à **7 843 900 €** nets de taxes.
  - Sont déduits de ce montant 240 000 € réservés au financement d'une œuvre de l'édition 2022 du parcours estival.
  - **350 000 €** de la subvention exceptionnelle de 1 M€ de Nantes Métropole afin de faire face aux effets de la crise ont été affectés à l'exercice 2021
  - Pour le projet « Traversée Moderne d'un Vieux Pays » se sont ajoutés **17 000 €** de la Carène.
  - Sur Estuaire : sont venues s'ajouter les contributions de la Région Pays de la Loire (**65 963 €**), du département de Loire Atlantique (**60 000 €**), de la Ville de Saint Nazaire (**40 000 €**), de la communauté de communes Estuaire et Sillon (**22 500 €**) et de la communauté de communes Sud Estuaire (**10 000 €**).
  - Enfin, concernant la création artistique le fonds métropolitain pour la Culture à reverser à la SPL une contribution nette de **22 500 €** en soutien de l'œuvre « Le Naufrage de Neptune » installée sur la place Royale lors de l'édition 2021 de

l'évènement de l'été, le Département de Loire Atlantique a contribué à hauteur de **80 000 €** au projet de l'artiste Eva Jospin sur le site du domaine de la Garenne-Lemot, et la Région des Pays de la Loire a subventionné à hauteur de **70 114 €** l'organisation du Grand Marché des Pays de la Loire 2021.

### **Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges**

Ce poste s'élève à 1 793 976 € et comprend principalement :

- les reprises sur provisions : pour gros entretien et réparations à hauteur de 440 417 €, pour autres risques et charges à hauteur de 89 752 €, et pour dépréciation de stocks et créances clients à hauteur de 28 458 €,
- les transferts de charges d'exploitation pour un montant de 1 235 348 €, et répartis comme suit :

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Transferts de charges - non soumis	90 047	79100000
Transferts de charges - exonéré	34 795	79100001
Transferts de charges - 5,5%	0	79100005
Transferts de charges - Refacturation 20%	2 795	79100009
Transferts de charges - 10%	8 487	79100010
Transferts de charges - 20%	134 558	79100020
Transferts de charges de personnel	74 436	79110000
Transferts de charges - Indemnités Journalières	890 231	79112000
<b>Total</b>	<b>1 235 348</b>	

Le compte « Transfert de charges – Indemnités Journalières » comprend notamment les allocations d'activité partielle remboursées à la SPL à hauteur de 553 819 euros en 2021.

### **Rémunération des Commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes est de 20 000 € pour la mission de contrôle légal annuel des comptes.

### **Autres charges d'exploitation**

Ce poste s'élève à 2 163 002 € et comprend principalement :

- les dotations aux amortissements des immobilisations acquises sur les fonds des comptes de délégation par le délégataire et qui constituent des biens de retour ou de reprise pour un montant de 480 752 €,
- les dotations aux amortissements des immobilisations acquises par le délégataire avec une subvention d'investissement et qui constituent des biens de retour ou de reprise pour un montant de 1 450 270 €,

### Charges et produits exceptionnels

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprise de factures à recevoir des exercices antérieurs	19 924	77200000
Produits divers sur exercices antérieurs	14 243	77200000
Produits de cession éléments de l'actif	8 000	77500000
Autres produits exceptionnels	1 000	77800000
<b>Total</b>	<b>43 167</b>	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Autres charges exceptionnelles/exercices antérieurs	6 160	67200000
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	4 033	67500000
Pénalités amendes fiscales-pénales	135	67120000
<b>Total</b>	<b>10 328</b>	

## EFFECTIF MOYEN

<b>Catégories</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Cadres	61,50	60,04	57,58
Non cadres	232,45	217,22	237,27
<b>TOTAL</b>	<b>293,95</b>	<b>277,27</b>	<b>294,84</b>

## UTILISATION DU CICE

La SPL a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi au titre des exercices 2013 (257 967 €), 2014 (376 594 €), 2015 (359 228 €), 2016 (365 306 €), 2017 (450 530 €) et 2018 (409 985 €). En comptabilité, ces montants ont été comptabilisés à l'actif du Bilan sous la rubrique « autres créances » et sont venus en diminution des charges d'imposition des exercices concernés.

Pour information, les créances relatives aux exercices 2013 à 2017 ont été remboursées en 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

La direction de la SPL a décidé de consacrer le montant du CICE, à parts égales, en soutien à l'emploi, l'investissement et en ~~réserve dans les fonds propres~~ consolidation de sa situation financière.

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### ENGAGEMENTS DONNES

#### Engagements conventionnels de départ en retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un organisme extérieur. Ce calcul a été établi sur la base des éléments suivants :

- départ volontaire : âge légal
- taux d'évolution des salaires de 2%

Le **montant du passif social** ainsi calculé **s'élève à 518 675 €** (dette actuarielle) au 31 décembre 2021.

Les versements effectués sur un fonds, intérêts inclus, rémunérés à un taux moyen de 2.75 % en 2021, s'élèvent à 279 100 €.

Le différentiel est provisionné au passif du bilan pour un montant total de 239 575 € (cf. page 16) portant ainsi la couverture du passif social à 100%.

### ENGAGEMENTS RECIPROQUES

2021						
Engagements de locations longues durée ou crédit-bail						
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	plus 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total à payer
Locations mobilières longues durées	60 358,41	267 305,47	45 407,67	21 663,50	0,00	67 071,16

### ENGAGEMENTS RECUS

-La garantie de l'Etat, accordée conformément à l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances en date du 23 mars 2020 sur un prêt souscrit en 2020 pour un montant de 1 000 000 €, couvre 90 % du montant du capital, intérêts et accessoires restant dus.

L'encours au 31 décembre 2021 s'établit à 483 733 €.

## AUTRES INFORMATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La mise en scène du parcours urbain dans Nantes le long de la ligne verte passe aussi par des opérations de partenariat avec d'autres opérateurs. Ces réalisations ne sont pas toutes, in fine, propriétés du Voyage à Nantes et ainsi leur valorisation totale ne se lit pas dans les comptes de la SPL.

Ainsi ces partenariats ont permis au 31/12/2021 les réalisations suivantes :

Maitre d'ouvrage / partenaire	Œuvre / installation / lieu	Artiste / créateur	Année(s) de réalisation	Coût de production complet	dont apport VAN	soit apport partenaire
SAMOYA / Colas	Traverses (bd L.Bureau)	Aurélien Bory	2016	1 020k€	100k€	<b>920k€</b>
Cogedim	Oscillation (rue de la T.d'Auvergne)	Atelier Vecteur	2016	75k€	15k€	<b>60k€</b>
NGE	Mini-golf du camping de Nantes	Jean Bonichon	2016	78k€	8k€	<b>70k€</b>
Mairie de Mauves	Guinguette cale de Mauves	M.I.T.	2016	82k€	42k€	<b>40k€</b>
Bouygues Immobilier	Micr'Home	Myrtille Drouet	2017	207k€	12k€	<b>195k€</b>
Okko Hôtels	Chambre : 208.923 Heures	Julien Nedelec	2017	17k€	6k€	<b>11k€</b>
Hôtel Cambronne	Chambre : Cellule vitale	Simon Thiou	2017	25k€	12k€	<b>13k€</b>
Commune de Ste Luce	La Sablière	Talking Things	2017	83k€	45k€	<b>38k€</b>
Groupe Launay	Parc des Oblates	Delphine Coindet	2018	125k€	-	<b>125k€</b>
Cogedim	Le Passage	Eva Jospin	2018	118k€	6k€	<b>106k€</b>
Mercure Nantes Centre	Chambre : Miranda #78981	Elsa Tomkowiak	2018	18k€	8k€	<b>10k€</b>
Hotel Amiral	Dream Jungle	Makiko Furuichi	2019	18k€	8k€	<b>10k€</b>
Péniche Le D'Ô	amours	Karina Bisch	2019	23k€	10k€	<b>12k€</b>
Hotel Océania , Hôtel de France	chambre 107	Justin Weiler	2019	20k€	10k€	<b>11k€</b>
Nantes Metropole / Galeo partenaire VAN	Belvédère	Kawamata	2019	1 200k€	75k€	
Semitan	e-bus-way	multiples	2019	256k€	-	<b>256k€</b>
Clisson Sèvre et Maine Agglo	Le Porte-Vue	Emmanuel Ritz	2020	898k€	-	<b>898k€</b>
Nantes Metropole	Tricyclodrome	The Feebles	2020	NC	34k€	
BCF	Invendus	Lilian Bourgeat	2020	73k€	-	<b>73k€</b>
Université de Nantes	In a silent way	Nathalie Talec	2020	NC	50k€	
Ville de St Sébastien / Loire	Station nuage	Yok Yok	2020	217k€	59k€	<b>158k€</b>
Commune de la Haye Fouassière	Embarquement III		2020	150k€	-	<b>150k€</b>
Semitan	Voci della strada	Chourouk Hriech	2020	44k€	-	<b>44k€</b>
La Chapelle sur Erdre	Les Espaces Verts (Gandonnière)	Fichtre	2021	197k€	79k€	<b>118k€</b>
Semitan	Le va-et-vient des pierres électriques	Amélie Bertrand	2021	42k€	-	<b>42k€</b>



**RAPPORT DE GESTION 2021**  
ET RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

.....

**Exercice clos le 31 décembre 2021**  
**Société Publique Locale Le Voyage à Nantes**



Tél. 0892 464 044 (0,34€/mn) / Fax 02 40 89 11 99  
[www.levoyageanantes.fr](http://www.levoyageanantes.fr)

BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 / Bureaux : 1-3 rue Crucy – 44000 Nantes  
Un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes Métropole – Gestion de sites par délégation  
de service public (Château des ducs de Bretagne, Machines de l'île...) – Parcours Estuaire Nantes<->Saint-Nazaire  
Société Publique Locale au capital de 1.000 000 € / SIRET : 48241421600044 / Code NAF : 9103Z

**nantes.tourisme**

Tout sur la destination, votre portail pro et des services de réservation (hébergement, séjour, restauration, billetterie, documentation...)

[www.nantes-tourisme.com](http://www.nantes-tourisme.com)

# SOMMAIRE

<b>1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)</b>	
1.1. Nantes Tourisme .....	5
1.2. Art et Espace Public, Branches, Culinaire	
1.2.1 Le Voyage à Nantes estival.....	10
1.2.2 Le Voyage Permanent et Estuaire.....	12
1.2.3 Les Branches (Vignoble, Loire-amont, Erdre, TMVP) .....	15
1.2.4 Le parc des Chantiers et le quai des Antilles (Cantine, HAB Galerie)	19
1.2.5 La promotion culinaire.....	21
1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial .....	23
1.4. Les Machines de l'Île et les Nefs.....	28
<b>2. ORGANISATION ET MOYENS DE LA SPL</b>	
2.1. Ressources de la DSP Tourisme.....	32
2.2. Ressources de la DSP Château.....	35
2.3. Ressources de la DSP Machines.....	37
2.4. Information sur l'activité des services mutualisés.....	39
<b>3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE</b>	
3.1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	45
3.2. La vie institutionnelle.....	49
3.3. Les évolutions contractuelles – conventions réglementées.....	55
3.4. La vie sociale (au sens des ressources humaines) .....	57
<b>4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2021 ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>61</b>
<b>5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES.....</b>	<b>64</b>
<b>6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2021.....</b>	<b>68</b>
Bilan et compte de résultat de la SPL .....	74

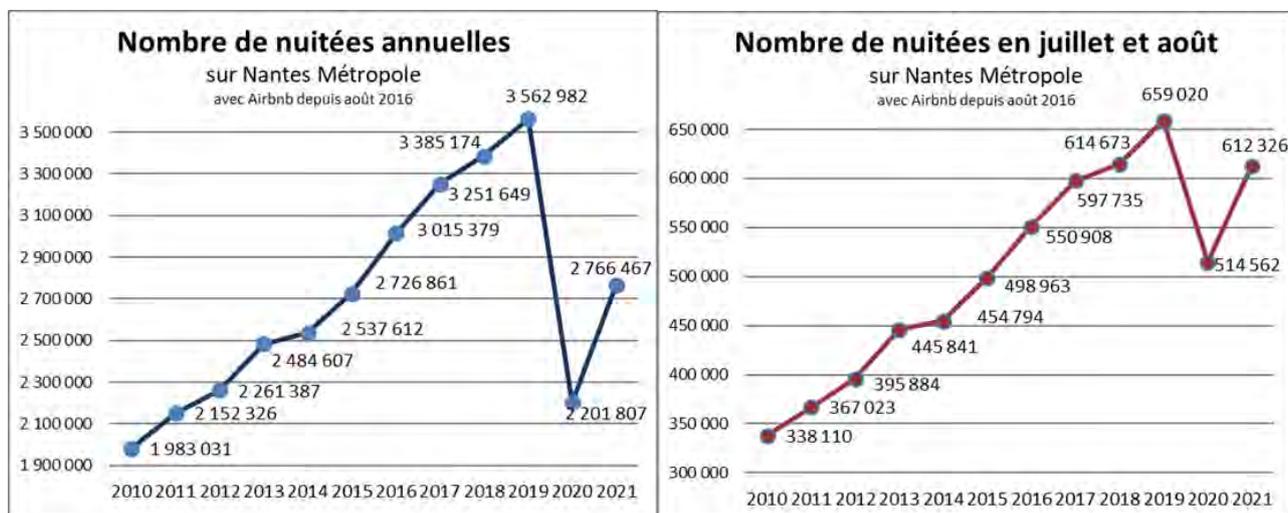
## QUELQUES ELEMENTS CLES CONCERNANT LES RESULTATS DE LA POLITIQUE

### PUBLIQUE CONFIEE

Après une année 2019 record, suivie d'une année 2020 qui s'était soldée, à l'instar de toutes les destinations touristiques mondiales, par une chute sans précédent, et dans un contexte où le tourisme, et plus particulièrement le tourisme urbain, a encore été fortement sinistré par le contexte sanitaire, le tourisme nantais commence à **bien se relever en 2021**.

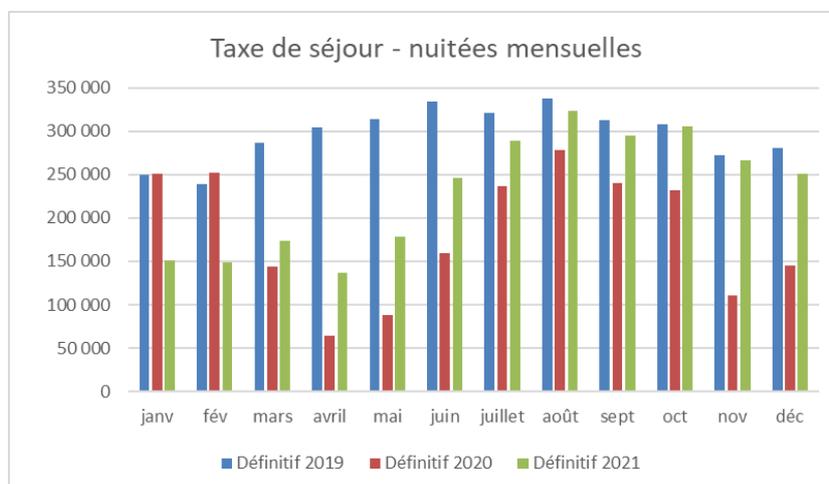
#### Nombre de nuitées en hébergements marchands sur le territoire de Nantes Métropole

Le nombre de nuitées évolue entre 2020 et 2021 de **+26 % sur l'année et de +19 % sur l'été** (la fréquentation estivale s'était beaucoup mieux maintenue en 2020). Ainsi, en comparaison à **2019**, les nombres de visiteurs extérieurs recensés se situent respectivement à **-22 % (année) et -7 % (été)**.



Source : Nantes Métropole (données issues de la collecte de la taxe de séjour)

Les touristes français ont largement contribué aux performances, en particulier estivales, et compensent pour partie l'absence des touristes internationaux. On voit en effet clairement que **le nombre de nuitées retrouve presque les niveaux record de 2019 à partir du mois d'août** avant, à nouveau, de présenter une certaine baisse en décembre, liée aux nouvelles mesures de restriction dues à la vague « Omicron » :



Alors que seules 11 % des nuitées sont générées par l'international en 2021, 84% de celles-ci viennent d'Europe, avec un top 5 constitué de l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse puis l'Italie.

## Éléments de benchmark

Nantes maintient en 2021 sa très bonne performance au niveau national, avec de nouveau le **2<sup>ème</sup> meilleur taux d'occupation hôtelier**, cette fois après Montpellier, toujours grâce à une prédominance de la part des touristes français, une offre estivale inédite et une moindre dépendance à la clientèle affaires.

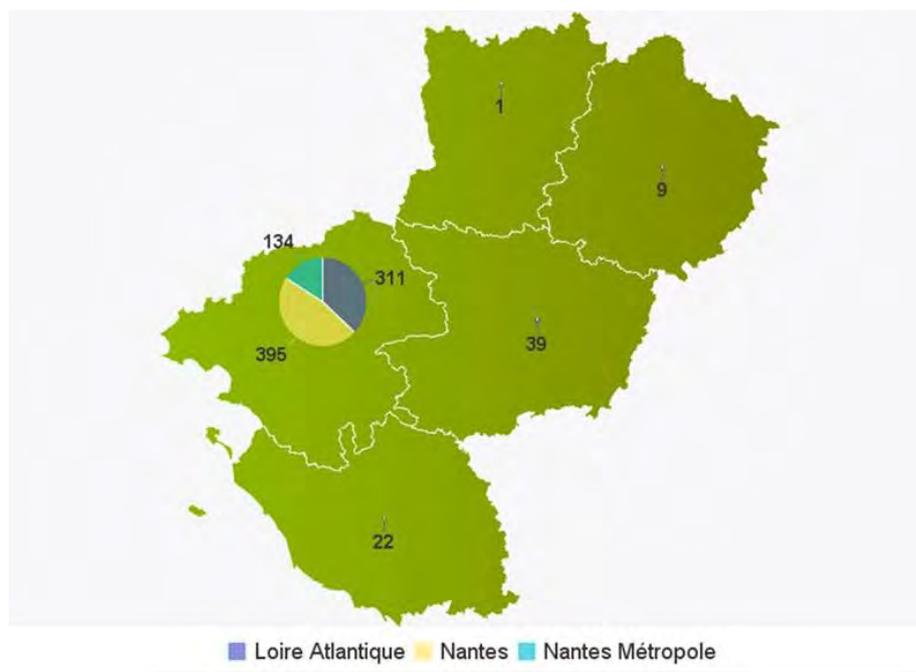
Source : Observatoire de la MEL – baromètre mensuel hôtellerie et résidences, cabinet MKG

## Données économiques

Pour rappel, la fréquentation estivale (touristes et excursionnistes) d'une année « classique » et les retombées économiques associées, évaluées grâce à une étude terrain et des analyses de l'AURAN, s'élèvent respectivement à plus de **700 000 visiteurs** et près de **60 millions d'euros** dépensés sur le territoire, sur 2 mois.

En 2021, s'agissant de la SPL *Le Voyage à Nantes* seule, indiquons qu'elle s'est entourée de 911 entreprises implantées dans la Région (dont 529 sur Nantes Métropole), pour un **volume d'achats de plus de 10 M€ TTC** (dont 6,8 M€ sur NM), ce qui représente 57% du montant total des achats effectués par la SPL (39% sur NM), en fonctionnement (biens et services) et en investissement.

La SPL a sollicité au total **1 636 entreprises** en 2021, contre 1 419 en 2020. La part d'entreprises françaises est la même qu'en 2020 (94 %) et celle des entreprises de Loire-Atlantique dans le total des entreprises nationales s'établit à 55 %, en légère baisse par rapport à 2020. Ci-dessous les achats de la SPL réalisés auprès des entreprises du territoire :



# 1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

## 1.1. Nantes Tourisme

**nantes.tourisme**  
Site officiel du Tourisme de Nantes Métropole

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, ayant pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.

### A- Accueil et Services aux visiteurs

#### Accueil Nantes Tourisme

Le site principal de *Nantes.Tourisme* (rue des Etats, face à l'entrée du Château) a accueilli **114 715 visiteurs en 2021**, soit presque +15 % par rapport à 2020. Bien qu'il y ait eu moins de périodes de fermetures imposées qu'en 2020, les restrictions de déplacements, couvre-feux et fermetures des lieux culturels ont empêché les touristes d'être présents avant mi-mai.

Malgré une clientèle internationale encore très peu présente, la fréquentation des mois de juillet et août est supérieure à celle de 2020 (sur ce site, elle est en-deçà en septembre, l'événement estival s'étant déroulé en août et septembre en 2020). Comme à l'échelle de la destination, c'est entre **octobre et décembre** que les fréquentations se sont le plus rapprochées de celles de 2019.

D'autre part, un kiosque d'accueil du public a ouvert à l'été 2021 à **la Frémoire**, afin d'inciter de nouveaux visiteurs à faire le Voyage à Nantes, mais aussi dans le Vignoble. La *Station Prouvé* a de son côté rouvert à l'été 2021, sur le parc des Chantiers, mais son faible niveau de fréquentation nous a invités à repenser ses usages à l'avenir.

#### Boutique Nantes Tourisme

Les ventes de la boutique sont en hausse de +5 % par rapport à 2020, à **158,8 K€ HT**.

BOUTIQUE (CA HT en €)

2017	238 927
2018	221 714
2019	234 853
2020	151 763
<b>2021</b>	<b>158 800</b>

La **e-Boutique**, lancée en 2020, continue sa progression (+53 %) et représente désormais 5 % des ventes. Par ailleurs, la particularité importante de l'année a été la vente de près de **2 350 flacons du parfum** créée par le Voyage à Nantes en fin d'année.

Les produits du *Bazar officiel du Voyage* représentent désormais 81 % du chiffre d'affaires total.

Les 5 « univers graphiques » les plus plébiscités à la boutique sont les suivants (en nombre d'articles vendus) :

- *Voyage à Nantes*, 10 625,
- Jean Jullien, 5 801,
- Dr Paper, 2 928,
- *La Friande*, gamme LU, 2 368,
- *Atelier Shiroï*, gamme LU, 2 163.

### Centre d'appels

Les contacts au centre d'appel sont remontés de +16 %, après une baisse plutôt faible en 2020, et le **développement du « click to chat »** (information touristique conversationnelle écrite) se confirme, avec une hausse de +35 %. Une croissance des demandes de contacts via les réseaux sociaux, de +20 %, confirme cette tendance à la numérisation.

## **B- Activité commerciale Nantes Tourisme**

### Commercialisation de la destination auprès des visiteurs individuels

En 2021, l'activité auprès du public d'individuels réalise un chiffre d'affaires de 535 K€ TTC, soit une évolution de +27 %, toujours grâce à la solidité du marché national :

- *Pass Nantes* : 263,5 K€ TTC, soit +49 %, pour **9 206** cartes vendues, dont **41 % en dématérialisé** et dont 365 **Pass 7 jours** (deux nouveautés de l'année) ; on compte aussi 10 508 ventes de cartes cadeaux, le produit dont la progression est la plus forte : + 79 % de chiffre d'affaires réalisé par rapport à 2020 ;
- Hébergements: *Micr'home* et *Villa Cheminée* progressent de +20 %, leur baisse avait été modérée en 2020 et l'on retrouve quasiment les taux d'occupation d'une année « normale » ;
- Billetteries : 181 K€ de CA TTC, soit +4 %, mais avec moins de billetteries gratuites qu'en 2020 ;
- Visites guidées : 26,8 K€ TTC, soit +39 % sur l'année, avec **2 nouvelles offres**, très bien reçues : *Tours de Nantes, la folie des hauteurs* et *Histoires de Street-art et graffiti – Circuit des Grues*.

### Activité commerciale « groupes »

Il s'agit de s'adresser aux associations, professionnels du tourisme, comités d'entreprise et scolaires. Le service groupes (agrément) a vu son activité se relever doucement, avec +57 % de dossiers traités, mais cela représente toujours 3 fois moins qu'en 2019. Le secteur **reste le plus touché** par la crise, en raison de ses publics (étrangers, scolaires, seniors), de son organisation, nécessitant de l'anticipation, et de ses périodes de visite habituelles (printemps notamment).

Notons cependant la mise en place d'un nouveau service de **réservation en ligne**, ainsi que la **création de nouvelles offres** : programmes à la journée, propositions de visites avec des experts, en format « privé », ou encore des offres spécifiques aux étudiants.

### Activité commerciale « affaires »

Ici, la mission est d'organiser des prestations événementielles pour les entreprises : congrès, conventions, séminaires, « incentives ». **L'activité est mieux répartie**, avec un CA de 305 K€ HT en 2021, soit plus du **double de 2020**. Après une année très difficile, la demande des entreprises a été soutenue et de très nombreux événements, certes de plus petite taille, ont pu être organisés en seulement 6 mois d'activité. Les formats en extérieur, conviviaux et en transports durables restent plébiscités.

2021 a aussi été l'année de création d'une nouvelle offre : *Jour de Marché*, pour des événements au sein du **nouveau MIN** de Nantes.

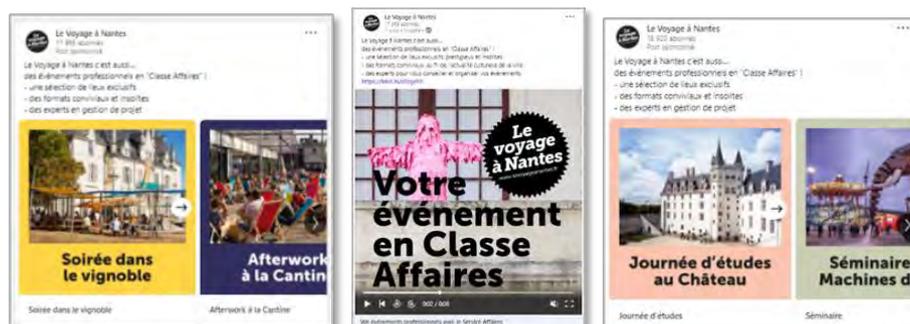
### **C- Marketing, promotion et communication**

Les cibles redéfinies en 2020 sont restées nos priorités en 2021, la crise sanitaire ayant accéléré une orientation aussi choisie dans l'objectif d'un **tourisme plus responsable** : les clientèles de proximité, avec la promotion des programmations au grand air, toute l'année, et des propositions de déplacements doux.

Cette année, 3 axes principaux ont été travaillés : « **Nantes Destination vacances** » (pour des séjours plus longs, aussi sur les ailes de saison, avec la promotion du *Voyage Permanent*), le **Pass Nantes** (outil essentiel, incluant désormais un **Pass 7 jours**), et toujours le **VAN estival**. Deux événements de l'année ont aussi bénéficié d'opérations de communication spécifiques : le colloque sur *Le Tourisme du futur* (visuels originaux, supplément *Society*) et la réalisation de *Voyage à Nantes - Le Parfum* (avec notamment un film sur la destination autour de ce dernier).

### Webmarketing et Web social

Les supports de promotion et communication principaux sont **désormais numériques**, en particulier auprès de la clientèle individuelle, mais aussi envers les groupes affaires et loisirs : poursuite des référencement sur les moteurs de recherche, de partenariats et animations sur les **réseaux sociaux** (nouveaux comptes **Tiktok** du *Voyage à Nantes* et *Instagram* des *Tables de Nantes* en 2021), développement récent de campagnes publicitaires **en displays (images ou vidéos d'annonces** insérées sur les sites web ou applications numériques), des newsletters plus nombreuses et ciblées (« tourisme », pour les individuels, « pros », « groupes », international, culinaire, et une nouveauté avec « **De l'art proche de chez soi** », axée sur le Voyage permanent), un travail sur le site web (rubrique affaires notamment), ainsi que la création nouvelle de plusieurs **podcasts** sur l'offre.



### Promotion vers les publics individuels, groupes et affaires

Certaines autres opérations de promotion notables, dont plusieurs en partenariat, ont été l'accompagnement du Club hôtelier sur l'offre *3 nuits par semaine*, une **campagne Oui SNCF**, mêlant actions de notoriété et performance tarifaire, une collaboration avec les guides touristiques locaux et **Lonely Planet**, ou encore, concernant les groupes loisirs et affaires, la création de nouvelles **fiches produits** pour nos offres (y compris pour les produits du *Bazar Officiel du Voyage*).



### Promotion internationale

A l'international, les difficultés ont perduré sur les premiers mois de l'année et les **marchés de proximité** sont devenus encore plus prioritaires, car susceptibles d'être réactifs : Belgique, Espagne, Allemagne, Suisse et Pays-Bas. La promotion à l'étranger ne s'est pas focalisée sur les villes (proches d'un aéroport), en raison de la part accrue de voyages en voiture.

Si les webinars et autres workshops virtuels ont dominé sur quasiment tous les marchés, quelques actions ont pu reprendre en « présentiel » et on a connu une bonne reprise des **accueils de presse étrangère** (environ 40 sur l'année, contre une dizaine en 2020 et 60 en année « normale »).



Quelques particularités de 2021 : la campagne digitale en displays citée précédemment a aussi concerné l'international (Belgique, Suisse et Espagne), Nantes est d'autre part candidate aux *Leading Destination Awards* allemands, en tant que *Best Emerging Culture City*, et nous avons bénéficié d'une présence dans la plus grande émission touristique italienne de la RAI3, *Kilimangiaro*, rassemblant 1,5 M de téléspectateurs.

Concernant l'aérien, la fréquentation de l'aéroport a repris des couleurs avec **3,3 M de passagers en 2021**, contre 2,3 M en 2020 (et 5 M en 2019). Certaines dessertes ont été rétablies mais la situation n'est pas encore stabilisée.

### Communication

La **presse et les autres médias nationaux** restent des supports essentiels de notre plan, grâce à des partenariats mais aussi des achats publicitaires en presse spécialisée, ainsi que la diffusion d'un spot télévisé sur *France Télévisions*.

Concernant le « print » (impressions), le plan de communication de la SPL reste important, notamment avec le choix d'éditions particulièrement **qualitatives et renouvelées**, comme le **Guide Permanent**, celui de l'Événement, mais aussi, pour les groupes, la réalisation du guide *Visiter Nantes*, la mise à jour du *Travel Planner* et la refonte du guide *Classe Affaires*. La diffusion « physique » de documentation est quant à elle de plus en plus ciblée et a concerné les documents spécifiques à l'événement, à *Estuaire* et au *Voyage dans le Vignoble*. La campagne d'affichage estivale a aussi permis d'associer local et national et d'insister sur la diversité de notre offre. Citons enfin ici le recours, pour la première fois, à des mobiliers numériques dans **toutes les gares** parisiennes.



## 1.2. Art et espace public, branches, culinaire

### 1.2.1 Événement estival 2021

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, ayant pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.



**Le Voyage à Nantes** donne à voir autrement les richesses culturelles et patrimoniales de la ville et invite à une appropriation collective du territoire, au partage et à l'échange entre visiteurs et habitants. La ligne verte tracée au sol ne nécessite aucune traduction pour être comprise de tous.

Pour sa 10<sup>ème</sup> édition, *Le Voyage à Nantes* estival a repris sa date de démarrage habituelle, début juillet, mais a été **prolongé pour la première fois sur les 2 premières semaines de septembre**, notamment afin de toucher les nouveaux arrivants à la rentrée.



Ses 60 étapes étaient constituées de **30 nouveautés**, dont une moitié directement produite par le Voyage à Nantes, l'autre par les **partenaires culturels**, notamment le *Lieu Unique*, le *Musée d'arts*, le *Muséum d'histoire naturelle*, le *Musée Jules Verne*, la *Maison régionale d'architecture*, la direction nature et jardins de Nantes Métropole, *l'Atelier*, la médiathèque Jacques Demy, la *Cale 2 Créateurs*, le Planétarium et le Domaine départemental de la Garenne-Lemot.

Trois étapes de cette édition ont été particulièrement marquantes : **Le Naufrage de Neptune**, d'Ugo Schiavi, place Royale, **Versus**, la monumentale piste de roller de *Titan*, place Graslin, et l'exposition unique autour du futur « Parfum de Nantes », dont le design a été confié à **l'Atelier Polyhèdre** et où plus de **35 000 visiteurs** ont été invités à voter entre 3 fragrances censées le mieux représenter la ville.

Cette programmation a été possible grâce à **18 artistes ou collectifs** d'artistes (sans compter la programmation de *Nantes Maker Campus*, aux Machines, et de la *Nuit Bretonne*, au Château).

**113 structures** partenaires sont labellisées « *Le Voyage passe par ici* », dont 21 hôtels, 5 gîtes ou chambres d'hôtes, 6 partenaires du *Pass Nantes* (nouveaux entrants) et **81 commerçants**.



La fréquentation propre au parcours estival reste délicate à estimer et comparer, d'autant plus en ces années de crise, mais plusieurs données nous indiquent globalement un retour **au niveau de 2019 pour les lieux ouverts**, et un décalage d'environ -15 % pour les lieux fermés, soumis en 2021 à la présentation du Pass sanitaire (soit un niveau assez proche de celui de 2020 pour ces derniers).

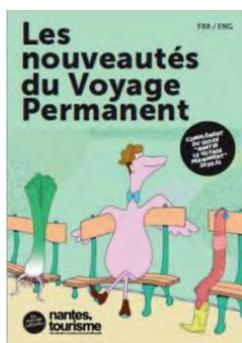
### 1.2.2 Le Voyage Permanent et Estuaire

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole / Conventions de subventions de la Région des Pays de la Loire, du Département de Loire-Atlantique, de la Ville de Saint- Nazaire, de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

**ESTUAIRE**  
NANTES <> SAINT NAZAIRE  
LE PAYSAGE, L'ART ET LE FLEUVE

#### La Collection d'œuvres urbaines du Voyage Permanent

En cohérence avec la stratégie de pérennisation des installations, particulièrement depuis 2016, et grâce au développement de partenariats innovants avec les acteurs de la transformation de la ville, ce sont plus **de 70 œuvres qui sont désormais visibles toute l'année** sur la Métropole.



En 2021, la Collection permanente a continué à **évoluer de différentes façons** :

- *Paysage glissé* a été déposé des murs du Château, après 5 saisons et 137 000 glissades,
- *Cours à Travers*, de Pierre-Alexandre Rémy, a été déplacée, depuis l'Hôtel de Ville vers le **Parc des Oblates**,
- *Nantes, Ici Nantes*, l'œuvre vidéo de Mrzyk & Moriceau, est désormais diffusée sur un tout nouvel écran installé **en Gare de Nantes**.

Elle s'est par ailleurs enrichie des trois nouveautés suivantes :

- **Versus**, le playground signé Titan, qui a quitté la place Graslin à l'issue de l'événement estival mais a été conservé pour être durablement placé, si possible sous 2 ans, à l'Ouest de l'île de Nantes,
- **Un Castor sur un arbre couché**, de Laurent Le Deunff, présenté temporairement sur la Porte Sauvetout en 2021 et qui pourra être réimplanté sur un site du centre-ville, dès 2022, en accord avec l'artiste et la DPARC de Nantes Métropole ;



- enfin, **Voyage à Nantes - Le Parfum**, de Bertrand Duhaufour, est venu compléter la collection d'œuvres pérennes, de manière sensible et singulière.



#### Entretien de la collection du Voyage Permanent

Les rénovations les plus significatives ont concerné *L'Eloge du Pas de Côté* et *L'Eloge de la Transgression*, dont les patines des bronzes ont été reprises, ainsi que *Les Enseignes*.



#### **Estuaire, exemple d'un projet de mise en valeur d'un territoire**

*Estuaire* est une aventure artistique en trois épisodes, dont le dernier a eu lieu l'été 2012. Les œuvres ont été réalisées in situ, à Nantes, Saint-Nazaire et sur les 60 km de l'estuaire de la Loire qui les relient.

L'actualité de la collection en 2021 a évidemment été marquée par **l'installation en tout début d'année d'une nouvelle œuvre majeure, achevant la collection sur le territoire de Saint-Nazaire : *Le Pied, le Pull-over et le Système Digestif*, de Daniel Dewar et Grégory Gicquel.**



## Maintenance des œuvres Estuaire

Pour cet ensemble d'œuvres visible toute l'année, certaines implantées depuis 2007 et soumise aux aléas du temps, **la problématique du vieillissement** fait de la maintenance et de la préservation une préoccupation quotidienne. Aux enjeux artistiques s'ajoutent des volontés de **développement durable**. L'inscription de nos actions sur le long terme nécessite une réflexion globale et une planification pluriannuelle des opérations. Nous avons à cœur de faire intervenir systématiquement des entreprises locales et des PME, et faisons également appel à des associations du **champ social et de la réinsertion**.

En plus des œuvres concernées par des campagnes de réparation continues (*L'Observatoire*, *Serpent d'Océan* et *Le Jardin Etoilé*) nous avons en 2021 porté nos efforts sur la conservation de :

- « *The Settlers* », où le jaguar a été reposé après la chute de l'arbre qui le soutenait ;
- « *Misconceivable* », qui a bénéficié des travaux de restauration biannuels, soit la dépose de l'œuvre, sa remise en peinture et résine, le remplacement des accastillages et la vérification des ancrages ;
- « *Villa Cheminée* », pour laquelle ont été entrepris une re-fabrication, sur mesure, des volets, ainsi qu'une peinture complète de la tour ;
- « *Suite de Triangles* », où après trois ans d'inaccessibilité, la toiture de *Clemessy* a pu bénéficier d'un nettoyage complet et d'une remise en peinture, tout comme la partie *Cargill* ;
- « *Zebra Crossing* », qui, suite à un accident de la route, a dû être réparée en urgence, l'occasion également pour nous de la restaurer entièrement (remplacement du mât, mise en peinture).



## Fréquentation

Les indicateurs de fréquentation que sont *l'Observatoire* à Lavau-sur-Loire (+36,5 % vs 2020) et les croisières Estuaire (+7 %) sont très positifs. Là également, l'offre semble particulièrement adaptée aux nouvelles attentes des visiteurs : plein air, dépaysement, mobilités douces.

### 1.2.3 Les Branches touristiques

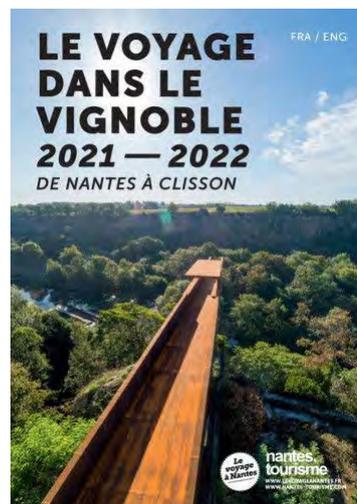
Activités confiées dans le cadre de la délégation de service public de Nantes Métropole pour la gestion et la mise en œuvre de sa politique touristique (itinérance, œnotourisme, vélotourisme).

Partenariats avec les Collectivités et acteurs des territoires concernés (hors Métropole).

#### A- Le Voyage dans le Vignoble

En 2021, le guide du Vignoble a été réédité, autour des **11 étapes** particulièrement mises en valeur par la SPL :

- La Chaussée des moines (Vertou)
- La Frémoire (Vertou)
- Pont-Caffino et *Le Porte-Vue* (Château-Thébaud)
- Le Château du Coing (Saint-Fiacre)
- La Haye-Fouassière (le rond-point, le port, *Embarquement I.II.III*)
- Le Musée du vignoble nantais (Le Pallet)
- Le moulin à Papier du Liveau (Gorges)
- Le domaine de la Garenne-Lemot (Gétigné)
- Clisson
- Le Château de Goulaine (Haute-Goulaine)
- La butte de la Roche (Le Loroux-Bottereau)



En couverture du guide, ***Le Porte-Vue***, d'Emmanuel Ritz, qui avait été livré en octobre 2020, a confirmé son succès avec 40 000 visites sur l'été 2021.

Il a aussi bénéficié de l'ouverture du ***Caveau du Porte-Vue***, attenant, qui offre au public, depuis juin 2021, une dégustation et des ventes de vins au verre.

D'autre part, concernant le site de ***La Frémoire***, il a connu une excellente fréquentation, également boostée par une **ouverture désormais en semaine**, atteignant **15 000 visiteurs** sur la saison, contre 9 000 en 2020 – et 8 200 en 2019 !



Par ailleurs, proches d'***Embarquement I.II et III***, la nouvelle édition des ***Dimanches à la Haye-Fouassière***, avec une contribution du VAN pour assurer certaines dégustations, a été bien accompagnée par la Commune, les associations, vigneronns et food-trucks locaux, avec une fréquentation qui a satisfait tous les acteurs.



Enfin, sur le site de la Garenne-Lemot, grâce au Département, c'est une **nouvelle œuvre durable** qui s'est installée en 2021, avec l'accompagnement de la SPL, au sein du domaine, **Bois de la Gorgone**, d'Eva Jospin.

## **B- La Loire amont**

Conformément au projet décrit dans la DSP Tourisme de Nantes Métropole, il s'agit avec ce parcours de s'inscrire sur le parcours de la « **Loire à vélo** » et de contribuer à sa dynamique.

Trois Communes de Nantes Métropole sont désormais concernées.

A Mauves-sur-Loire, **Mauves balnéaire** a pu faire son retour après une année de suspension.



**La Sablière** a quant à elle poursuivi son activité à Sainte-Luce-sur-Loire ; le site a ouvert du 5 juin au 26 septembre 2021, tous les jours de 11h à 22h en juillet et août.

Ces deux sites, nord-Loire, ont particulièrement pâti des effets évolutifs de la crise sanitaire sur la saison 2021. Ils ont d'autre part connu chacun une consultation, portée par la Commune, pour la recherche de nouveaux exploitants.

Au sud, **Station Nuage** continue d'attirer des visiteurs nombreux et a bénéficié de travaux complémentaires en 2021, grâce à la Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire : **la mise en place du Nuage**, mais aussi des aménagements alentours.



### C- **L'Erdre**

La SPL a accompagné la Commune de la Chapelle-sur-Erdre dans la création d'une installation **pour la première fois le long de l'Erdre**, *Les Espaces Verts*, conçue et réalisée par Fichtre, sur le site de la Gandonnière.



A noter que l'œuvre a été lauréate de l'appel à projets « ***Inventons le Tourisme Durable*** », lancé par le Département de Loire-Atlantique.

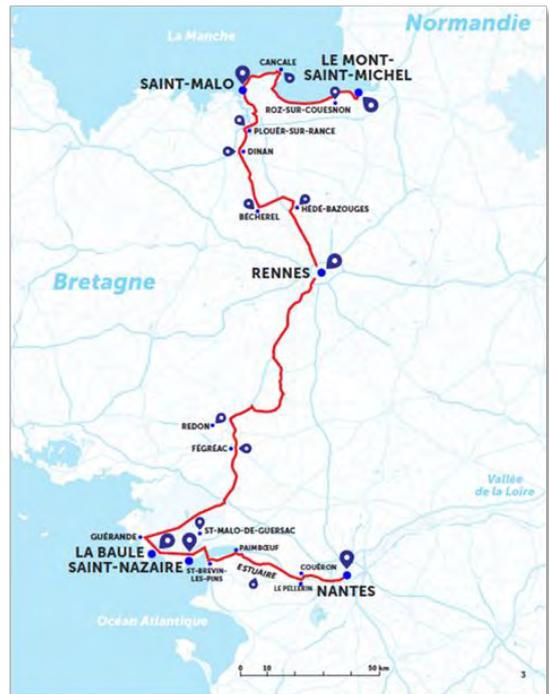
## D- Traversée moderne d'un vieux pays

L'idée fondatrice est de se jouer des frontières régionales, que les territoires de l'Ouest assemblent leur patrimoine historique et contemporain, artistique et gastronomique, architectural et naturel.

Cette collaboration inédite entre Collectivités esquisse un parcours singulier, qui propose **désormais 16 étapes**.

Un des leviers pour intéresser les touristes itinérants reste le rattachement au Mont-Saint-Michel, déjà identifié au niveau international.

En 2021, l'itinéraire s'est ainsi élargi à **La Baule-Presqu'île de Guérande**, avec l'intégration de ce nouveau partenaire au projet.



Nous avons noté d'autres signaux positifs sur l'année, et l'attente croissante de séjours en petits groupes, hors des sentiers battus, pour une clientèle parfois à fort pouvoir d'achat. Les partenaires restent de plus convaincus de **l'adaptation de l'offre à un parcours à vélo** et un premier guide dédié, édité à 7 500 exemplaires, a vu le jour en 2021. Une nouvelle carte *Michelin*, gratuite et propre au parcours, a aussi connu sa première édition, en 6 000 exemplaires. Enfin c'est **autour de la randonnée** qu'une étude a cette fois été lancée.



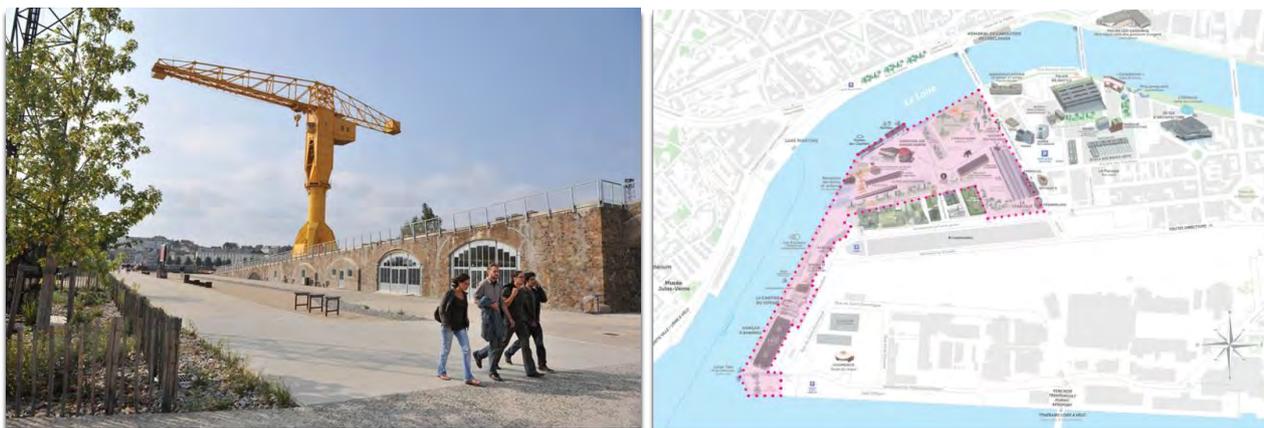
Parallèlement, le site internet du projet, <https://voyage-en-bretagne.com> a été **refondu et enrichi en 2021**, à la fois en termes de contenu, d'ergonomie et de mise en valeur du guide de référence du parcours. D'autres actions sont enfin venues conforter notre stratégie numérique : un partenariat avec un influenceur « voyages », *The Roadtrippers* et le déploiement de nouveaux formats de publication sur les réseaux sociaux, en particulier *Instagram*.

## 1.2.4 Le Parc des Chantiers et le quai des Antilles – HAB Galerie et Cantine

Parc des Chantiers et HAB Galerie : sites dont la gestion a été confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015 via la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de sa politique touristique.

Cantine du Voyage : équipement produit dans le cadre du *Voyage à Nantes* estival 2013, réinstallé chaque année depuis et donnant lieu à une AOT avec le Port, ainsi qu'à une convention d'occupation avec un exploitant privé.

### A- Le parc des Chantiers



Le Parc a connu une année 2021 très active, grâce à la **création d'un service dédié** au sein de la SPL. Ce fut en effet l'année de conception et rédaction, avec la Métropole, d'un nouveau projet de développement, dans le cadre de la DSP Tourisme 2022-2026.

Le site a maintenu sa fréquentation à un bon niveau, comparable à celui de 2020 (1,6 M de visiteurs) et a compté **55 accueils** de manifestations, avec une demande forte en septembre.

D'autres éléments notables, nombreux, cette année :

- un renforcement de la **communication et de l'animation** des différents acteurs du secteur, grâce à des rencontres, concertations, travaux sur un nouveau règlement des manifestations ou encore la création de nouveaux outils, comme une lettre d'information et un calendrier partagé ;
- la présence sur site d'un **régisseur dédié**, à la fois à la vie « technique » (dont petit patrimoine) du site et à l'accueil des manifestations ;
- une contribution à la sécurisation des **accès, circulations et stationnements**, domaine qui reste problématique, avec par ailleurs le lancement d'une étude de logistique urbaine ;
- la mise en œuvre de la première étape d'une étude **acoustique** pour les Nefs ;
- l'accompagnement à la mise en place d'une expérimentation de prestations de sécurité sur le parc, par Nantes Métropole.

Le service œuvre également à l'amélioration continue, en appui de la Collectivité, des équipements du Parc, comme les mobiliers, sanitaires, équipements de collecte de déchets, espaces verts, aires de jeux etc.

## **B- La HAB Galerie et sa librairie**

Comme en 2020, la HAB Galerie n'a pu accueillir qu'une exposition en raison des obligations de fermeture pour raisons sanitaires.

L'artiste invité fut Gilles Barbier, qui a conçu spécifiquement son exposition « *Travailler le dimanche* ».

Elle a reçu **39 176 visiteurs, entre le 22 mai et le 26 septembre 2021**, soit +18 % par rapport à 2020, un bon résultat dans le contexte.



Par ailleurs, un seul **événement professionnel** a pu se tenir, en décembre, mais il a généré à lui seul un chiffre d'affaires de 35 K€ HT, montant légèrement supérieur à celui de 2020.

**Des travaux** ont été également menés en 2021 pour créer des locaux d'accueil de qualité pour le personnel.

La librairie a d'autre part réalisé un **très bon chiffre d'affaires**, 150,4 K€ HT sur l'année, soit +51 % par rapport à 2020, et même +11 % en comparaison à 2019.

## **C- La Cantine du Voyage**

Le site a connu une saison difficile, presque encore davantage qu'en 2020, en particulier en raison de l'obligation du contrôle du Pass sanitaire, très peu adaptée au site, ainsi que des difficultés de recrutement pendant toute la saison.

Sur **20 semaines d'ouverture**, le chiffre d'affaires réalisé a atteint le même niveau qu'en 2020, où le site avait ouvert 18 semaines. Ce niveau reste **en retrait d'environ un tiers** par rapport à celui de 2019 (où c'étaient 30 semaines d'exploitation).



La librairie de la Cantine n'a quant à elle pas ouvert en 2021, la notoriété de celle de la HAB étant désormais bien installée.

## 1.2.5 La promotion Culinaire

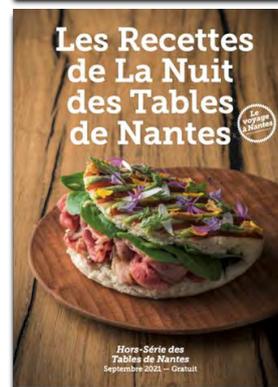
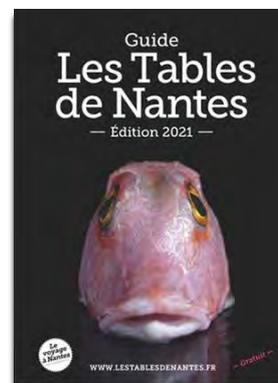
Activité confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole dans le cadre de la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de sa politique touristique.

### A- Les Tables de Nantes, le guide

Le guide des *Tables de Nantes 2021* était sorti en décembre 2020, tiré en 30 000 exemplaires. Les restaurants ayant dû rester fermés jusqu'en mai 2021, aucune nouvelle sélection n'a été possible.

Toutefois, nous avons proposé en septembre un petit guide hors-série exceptionnel, **Les recettes de la Nuit des Tables de Nantes**, tiré à 3 000 exemplaires.

La **promotion numérique** poursuit sa croissance et a connu un **doublent des abonnements à la newsletter culinaire en 2021**, ainsi que la création du compte *Instagram* dédié, cité précédemment, à l'occasion du début de la diffusion de *Top Chef*, pour suivre notamment le parcours de Sarah Mainguy. Mais cette application est bien sûr utilisée plus largement pour valoriser l'ensemble de l'activité de la scène culinaire nantaise. Le compte regroupait déjà **3 263 abonnés** fin 2021.



### B- Les Tables de Nantes, les événements

#### Le Champ des producteurs

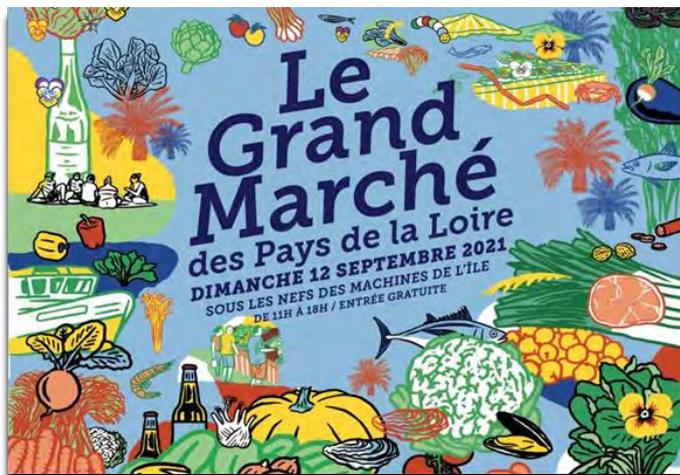
Habituellement au parc de la Sèvre, des travaux nous ont invités à retenir **un lieu alternatif : le parc du Château de la Frémoire**, à Vertou, aussi première étape marquante du *Voyage dans le Vignoble*. Cette nouvelle implantation a été l'occasion de renouveler la scénographie tout en gardant les fondamentaux. La nature du lieu (plus fermé et lieu « de destination », pas de passage) a permis de comptabiliser le « noyau dur » des visiteurs, qui a représenté plus de **3 000 personnes**, présentes ce dimanche 11 juillet 2021.

#### La Nuit des Tables de Nantes

Après une édition 2020 déjà fortement réduite, les interdictions de rassemblements de plus de 50 personnes sans possibilité de contrôle d'un Pass sanitaire ont malheureusement imposé **l'annulation de la Nuit des Tables de Nantes en 2021**, initialement prévue le 10 septembre, en clôture de l'événement estival.

### Le Grand marché des Pays de la Loire

Nous avons en revanche pu maintenir son organisation, le dimanche 12 septembre sous les Nefs. L'événement a alors trouvé son public, grâce à **7 000 visiteurs**, accueillis par 50 producteurs et artisans de la région, ainsi que 9 chefs locaux.



Un des axes forts de l'édition a été la valorisation des **produits régionaux sous signe de qualité et d'origine** (SIQO), grâce à un espace dédié, une scène de démonstration culinaire, un atelier du goût *slow food* et des publications spécifiques.

De plus, pour la première fois, une action pédagogique **sur les métiers de la pêche** a été organisée, autour d'une « remontée » de bateaux en Loire, une criée, des stands et ateliers spécifiques, ainsi qu'un fish truck. Les deux premiers événements ont malheureusement dû être annulés, mais nous avons pu confirmer la pertinence du sujet et mesurer son intérêt pour le public et les médias.

### Le dîner de gala pour les Journées Nationales de France Urbaine

La SPL a conçu, pour la Métropole, cet événement exceptionnel sous les Nefs, le jeudi 9 septembre 2021.

Il a regroupé 650 participants, venus de France entière, qui ont pu déguster les propositions d'une brigade exceptionnelle de 7 chef(fe)s « coups de pouce » des *Tables de Nantes*, autour du concept de cuisine à la fois « exotique et locale ».



### 1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage

Convention de délégation de service public pour la gestion du Château des ducs de Bretagne avec la Ville de Nantes, entrée en vigueur le 1er janvier 2014, intégrant l'exploitation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des cryptes de la Cathédrale. Convention reprise par Nantes Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016 suite au transfert de l'équipement dans le cadre du pacte Métropolitain, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

Ouverture du Château le 9 février 2007.

Ouverture du Mémorial le 25 mars 2012.



#### A- Fréquentation

La crise sanitaire du COVID-19 a entraîné des fermetures complètes de la cour, des espaces muséographiques du Château et du Mémorial **jusqu'au mercredi 19 mai**, puis le Pass sanitaire s'est imposé aux visiteurs à compter du 21 juillet, ainsi qu'aux salariés à partir du 30 août.

Les **données clés** de fréquentation figurent dans le tableau ci-dessous :

	2019	2020	2021
<b>Par site/événement</b>			
<b>Nombre de visiteurs Cour et Remparts</b>	1 537 369	881 006	<b>840 272</b>
<b>Nombre de visiteurs Espaces muséographiques</b>	308 739	138 084	<b>120 340</b>
<i>dont Musée permanent</i>	157 023	76 785	<b>84 968</b>
<i>dont Expositions temporaires</i>	151 716	61 209	<b>35 372</b>
<b>Nombre de spectateurs programmation culturelle *</b>	33 070	9 297	<b>101 749</b>
<b>Nombre de visiteurs Mémorial</b>	221 083	114 233	<b>122 906</b>
<i>dont scolaires en visites guidées (année scolaire)</i>	6 683	3 942	<b>490</b>
<b>Nombre de visiteurs Cryptes</b>	36 229	536	-
<b>Par type de public</b>			
Nombre de visiteurs <b>individuels</b> Espaces muséographiques	255 700	125 621	<b>106 023</b>
Nombre de visiteurs <b>groupes</b> Espaces muséographiques	53 039	12 463	<b>14 317</b>
<i>dont groupes scolaires</i>	40 432	10 767	<b>4 491</b>

\* dont, en 2021, 40 950 pour les Rdv de l'Erdre, principalement au Château, et 35 906 pour l'exposition Le Parfum (pour 2019 et 2020, données hors QPN)

De plus, 1 495 personnes ont répondu présentes pour les ateliers et conférences de l'année.

Ainsi, si l'on ajoute les visiteurs des espaces muséographiques, ceux de la programmation culturelle et des ateliers et conférences, on dénombre au total sur l'année **223 584 visiteurs** (notamment grâce aux deux événements cités ci-dessus), soit +40 % par rapport à 2020 et -41 % par rapport à 2019.

La fréquentation de l'offre permanente du Musée est bonne, avec +11 % par rapport à 2020, c'est sur les expositions que l'on connaît une baisse, après le succès de l'exposition *LU* en 2020 et *l'Abîme* n'ayant ouvert qu'à l'automne.

Les visites du Mémorial ont elles aussi progressé, de +8 %, celles des cryptes étant toutefois restées impossibles sur l'année 2021, suite à l'incendie de la Cathédrale en juillet 2020.

#### Les Pass

5 582 Pass annuels ont été vendus en 2021, soit 5 % de moins qu'en 2020, avec une nouvelle progression de la part des Pass Inter musées, qui représentent désormais 32 % des ventes (plus du double de la part de

l'année 2017 par exemple). La prolongation des dates de validité des Pass à hauteur des périodes de fermeture du site explique cette baisse des ventes par rapport à 2020, certains Pass étant même encore valables jusque début 2022.

### Nature du visitorat

La fréquentation des groupes a chuté plus fortement que celle du public individuel, comme le montre cette répartition :

- Musée : **87 % de visites en individuel** et 13 % en groupe, comme en 2020 (mais 75 % / 25 % en 2019),
- Expositions temporaires : **92 % en individuel** et 8 % en groupe (contre 96 % et 4 % en 2020, on se rapproche donc pour ces visites des chiffres de 2019, qui étaient de 91 % / 9 %).

Si la **fréquentation du public scolaire** s'est effondrée entre les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, on constate une meilleure dynamique en années civiles : 11 067 en 2021, contre 10 767 en 2020, soit **+3 %**. Pour rappel, globalement, 51 % des visiteurs du Château bénéficient d'entrées **gratuites** aux espaces muséographiques.

L'activité qui a connu la meilleure reprise à la réouverture du site est celle des **groupes affaires** : sur seulement 7 mois, plus de quarante événements privatifs ont été organisés, pour un CA (réceptif et billetterie) de 144 K€ HT, à comparer aux 46 K€ de 2020 et aux 190 K€ de 2019. Les formats « journée de travail / séminaires », Tour du fer à cheval, ont particulièrement bien fonctionné. Le service poursuit également son développement avec des cycles de prospection nouveaux et la mise en place, pour la première fois, d'une démarche d'évaluation qualité.

Dans une moindre mesure, les groupes adultes ont aussi progressé, avec +73 % par rapport à 2020. Même si l'on reste à moins de la moitié du niveau de 2019, il convient de noter le retour partiel de certains professionnels du tourisme, comme *CroisiEurope*.

Enfin, s'agissant des provenances, la proportion des touristes étrangers remonte à **10 % pour les espaces muséographiques** en 2021 (sans la programmation artistique), contre 5 % en 2020 et 13 % en 2019. Les espagnols en représentent 21 %, suivis des Belges et des Allemands, tandis que les Britanniques poursuivent leur chute (seulement 4 % des visiteurs), l'effet du Brexit se cumulant à celui du Covid.

## **B- Expositions et programmation culturelle**

La programmation autour de la mémoire de la traite et de la décolonisation a été centrale pour cette année 2021, avec à la fois l'événement *Expression(s) décoloniale(s)* à l'été, puis la production de la grande exposition *L'Abîme*, ouverte en fin d'année. Cela a par ailleurs été l'occasion d'une association à l'événement national *Le Mois Kréyol* fin novembre.

### **Expression(s) décoloniale(s) #2 : décoloniser sa pensée, son imaginaire** (19 mai-14 novembre)

Grâce à l'historien ivoirien Gildas Bi Kakou et à l'artiste béninois Romuald Hazoumè, la seconde édition de cette manifestation a permis de présenter un **nouveau parcours didactique et artistique** au sein du musée permanent ainsi que dans la cour du Château. Le propos permettait de valoriser les sources traditionnalistes

africaines et de faire résonner le parcours habituel de connaissances nouvelles. Pour la première fois en France, plusieurs œuvres de renommée internationale de Romuald Hazoumè ont été proposées au public.

**Toshihiro Hamano. Esprit et forme du Japon – la vie illustrée du prince Shotoku** (3 juillet – 12 septembre)

A l'occasion du 1 400ème anniversaire de la mort du prince, une œuvre colossale d'Hamano a pu être présentée, constituée de 4 paravents d'une longueur totale de 36 mètres, grands panneaux sur fond noir, faits de laque couverte de poudre d'or, montrant 70 épisodes de la vie du personnage légendaire. L'exposition sera de plus montrée à *la Maison de la Culture du Japon*, à Paris, en avril-mai 2022.



**L'abîme. Nantes dans la traite atlantique et l'esclavage colonial, 1707-1830** (16 octobre – 19 juin 2022)

Presque uniquement réalisée à partir de la **collection nantaise**, dont seulement une partie est présentée dans les salles permanentes, cette exposition a permis d'ouvrir chronologiquement et géographiquement l'approche du sujet, en l'inscrivant dans une ère géographique à l'échelle de quatre continents (y compris asiatique) et une temporalité couvrant **l'intégralité de la première colonisation**. De nombreux **dispositifs multimédia**, dont certains très novateurs, accompagnent les visiteurs : cartes animées, reconstitutions virtuelles, environnements sonores, extraits de documents et d'ouvrage théâtralisés, projections commentées sur tableaux, mappings... Sur 2021, **15 000 personnes** ont pu faire la visite, en 2 mois et demi.



### Programmation artistique et spectacles

Après une année 2020 très difficile, nous avons souhaité maintenir autant d'événements que possible, avec en début d'année des formats réduits à leur volet professionnel ou des captations vidéos. Citons les événements les plus fréquentés suivants :

- l'accueil, dans les douves et pour la première fois dans la cour, des principaux concerts et de la programmation des **Rendez-vous de l'Erdre 2021**, soumis aux obligations de jauge et de contrôle du Pass sanitaire ;
- l'exposition participative pour élire *Voyage à Nantes – le Parfum*, en août, tour du Fer à Cheval ;
- le festival *Aux Heures d'été* ;
- les fanfares et le concert de gospel pour *Noël au Château*.

En revanche, certains événements importants ont **dû être annulés** : la *Nocturne Musée Danse*, le concert du groupe mongol *Khusugtun*, le Festival *Petits et Grands* (sauf une séance professionnelle), les *Voix Bretonnes* ou encore la *Nuit du VAN*.

Quelques rencontres notables se sont enfin tenues après l'été : un *Café débat Egalité femmes-hommes* sur la réussite économique, des rencontres dédicaces autour de l'exposition *l'Abîme* et une conférence « *Esclaves sur le sol de France : une histoire oubliée ?* ».

### **C- Autres faits marquants**

L'année 2021 a par ailleurs vu les éléments notables suivants :

- la marque *Qualité Tourisme* a été renouvelée pour 5 ans, pour la 3<sup>ème</sup> fois ;
- la *Chambre des Dragons*, salle **dédiée aux enfants et aux familles**, située au cœur du musée, qui propose plusieurs dispositifs ludiques, tactiles et sonores, ainsi qu'un espace de lecture, a été livrée et proposée au public à la réouverture du site ;
- l'ambition forte en termes d'actions citoyennes s'est maintenue, en particulier envers le public classiquement **éloigné des offres**, notamment grâce à 2 nouvelles opérations, innovantes et en partenariat, cette année :
  - o « *C'est mon Patrimoine* », à l'attention de divers jeunes publics, adultes en atelier de redynamisation, allophones ou isolés : 158 participants sont allés à la découverte du parcours de Romuald Hazoumè et ont été accompagnés en 3 temps, pour des collectes dans leurs quartiers, un moment de création plastique au château et une restitution avec les familles ;
  - o « *Les reporters de l'exposition l'Abîme* », médiation auprès d'adolescents en faveur de l'éducation artistique et culturelle, aux médias et à la citoyenneté, invitant les participants à réaliser une émission de radio et des reportages *Instagram* autour d'une exposition du musée ;
- 2021 a également été une année riche en activité pour *Les éditions du Château des ducs de Bretagne*, avec la **publication de 6 ouvrages**, dont 3 liés aux expositions de l'année, autour des

deux axes forts et citoyens que sont la traite atlantique et la décolonisation, ainsi que l'art contemporain ;

- la dématérialisation de l'offre s'est poursuivie avec **les e-billets et le Pass château dématérialisé**, mais aussi l'ouverture à la réservation en ligne **pour les groupes** (à la fois scolaires, centres de loisirs et adultes), ainsi qu'un remaniement de la boutique en ligne.

## **D- Ressources**

### Conservation

En 2021, le service a été très impliqué dans la préparation de *l'Abîme*, réalisée autour des collections du musée. Des interventions dans le musée permanent ont alors également eu lieu, avec l'implantation de deux aquarelles, mais aussi la **refonte d'une salle** consacrée à la traite, où les thématiques de la traite illégale à Nantes et celle de la diffusion des idées abolitionnistes en France ont été séparées, afin de refléter les recherches actuelles sur la question.

Le musée a par ailleurs participé à **4 expositions extérieures** en prêtant 10 objets, au *Louvre-Lens*, au *Musée du Faouet*, aux *Archives départementales de Loire-Atlantique* ainsi qu'au *Musée de la Résistance de Châteaubriant*.

### Communication

La stratégie de communication a eu pour parti pris singulier de **politiser le discours**, afin de confirmer les prises de position du musée sur la scène nationale, notamment avec la rédaction d'un « texte d'engagement » et en utilisant le levier de la presse. *Expression(s) décoloniale(s)* et *l'Abîme* ont en effet été largement couverts, notamment par *Le Monde*, *Télérama*, *Jeune Afrique*, *Beaux-arts*, *La Croix*, *AFP*, *Libération*, *La Vie*, *Le Point Afrique*, *Le Figaro*, *TV5 Monde* etc.

D'autre part, le renforcement du recours aux **supports numériques** se poursuit : développement important de contenus pour les réseaux sociaux (progression de +41 % des abonnés *Instagram* notamment), promotion de vidéos dédiées sur *YouTube*, réalisation de nouveaux podcasts (notamment adaptés aux enseignants).

### Patrimoine bâti

Des interventions patrimoniales notables et des travaux sur le **plan d'investissement** se sont déroulées sur l'année :

- la restauration du **pont dormant et du pont-levis**,
- l'entretien et la maintenance du bassin du Mémorial,
- une étude de faisabilité pour un nouveau projet de **mise en lumière** du Monument,
- **plusieurs diagnostics** importants, pour de futures opérations : mise en lumière du Mémorial, réfection du pont de secours et de la caponnière, étanchéité de la tour du Port, réfection du chaulage des façades ouest et consolidation des décors de la tour de la Couronne d'or,
- la réalisation de plans prévisionnels de gros entretien et renouvellement, partagés avec le BATII de Nantes Métropole, pour la préparation de la DSP 2022-2026.

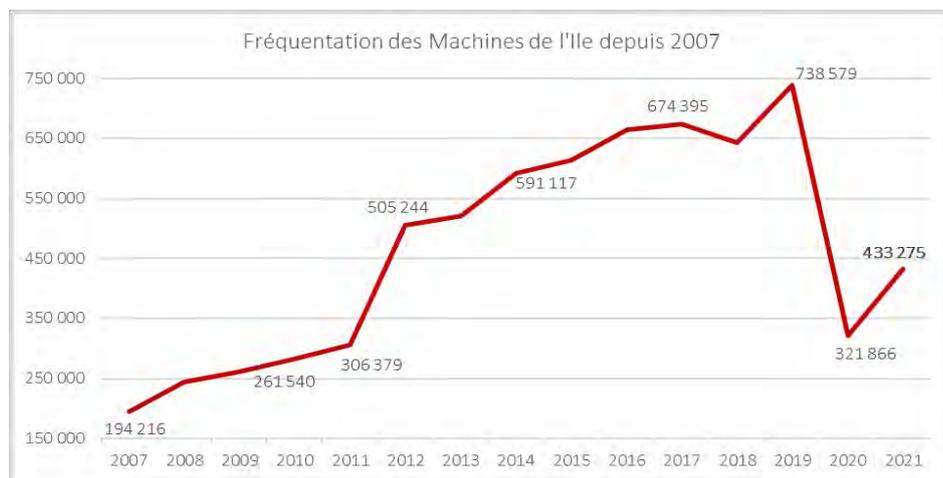
## 1.4. Les Machines de l'île et les Nefs

Convention de délégation de service public pour la construction du Carrousel des Mondes Marins et l'exploitation des Machines de l'île avec Nantes Métropole, entrée en vigueur le 1er janvier 2011, pour une durée de 15 ans.

Intégration de la gestion des Nefs au contrat à partir du 1er janvier 2016.



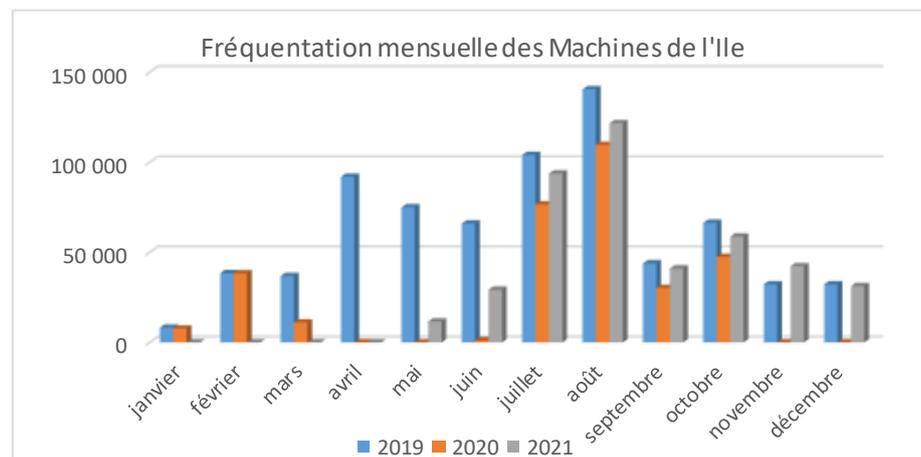
### Le rebond d'activité en 2021



La fréquentation totale des Machines de l'île en 2021 s'est élevée à **433 275 visiteurs** (Nantes Maker Campus compris), **soit +35 % par rapport à 2020**, mais **-41 % par rapport à 2019** (année exceptionnelle).

Le nombre de visiteurs accueillis s'est donc relevé, la progression constatée ayant eu lieu malgré une **réouverture du site possible seulement le 21 mai**, soit près de 5 mois de fermeture, une durée à peine moindre qu'en 2020.

Le maintien de réductions de jauges et la mise en place du **Pass sanitaire** à compter du 21 juillet ont également contraint les visites. Si les mois d'été sont restés légèrement en-deçà des niveaux de 2019, avec des limitations plus pénalisantes qu'en fin d'année, on a connu de septembre à décembre des niveaux de fréquentation **égaux, voire supérieurs à ceux de 2019**.



### ZOOM ACTIVITE 2021

**204 jours** d'ouverture, contre environ 300 lors d'une année « normale » et 149 en 2020

#### Nouveautés :

L'enrichissement de la Galerie avec **Le Caméléon**  
Les tests de montage du **Grand Héron**

#### Chiffres de fréquentation :

Eléphant : 60 124  
Galerie : 201 504  
Carrousel : 167 498  
Nantes Maker Campus : 4 149  
**Total : 433 275**  
**Soit +35 % vs 2020** (Nantes Maker Campus compris, +33,3 % sans)

#### Provenances :

29 % Pays de la Loire  
62 % autres Régions  
9 % pays étrangers

Le Printemps des Nefs a dû être annulé

#### L'Été indien aux Nefs

Du 1er au 29 octobre 2021  
Highlight : les concerts de **Maya Kamaty** et de **Red Beans & Pepper Sauce**

#### Noël aux Nefs

Du 18 au 31 décembre 2021  
Highlight : le cirque **Magdaclan Circus**

### Provenance des visiteurs

La catégorie qui progresse le plus par rapport à 2020, en proportion, est celle des visiteurs étrangers, avec +66 %, soit **+15 349 personnes**. Mais la baisse avait été drastique en 2020 et on reste loin des 140 000 étrangers accueillis en 2019. L'Allemagne, l'Espagne et la Belgique sont, comme en 2020, les 3 principaux bassins émetteurs, avec la progression la plus forte chez les Espagnols. L'été, la part des étrangers a atteint 11 %, contre 7 % sur les autres mois de l'année.

### Fréquentation des groupes

De nouveau, la fréquentation des groupes est faible, avec seulement 6 % des visites. C'est certes une progression par rapport 2020 (3 %), mais ce taux était de 15 % en 2019. Notons toutefois que, comme au Château, **l'activité affaires est bien mieux répartie** (chiffre d'affaires multiplié par plus de 6) que l'activité groupes loisirs. Cette dernière est en effet, pour rappel, celle qui pâtit le plus d'une situation sanitaire dégradée, de par son public cible et ses modalités d'organisation.

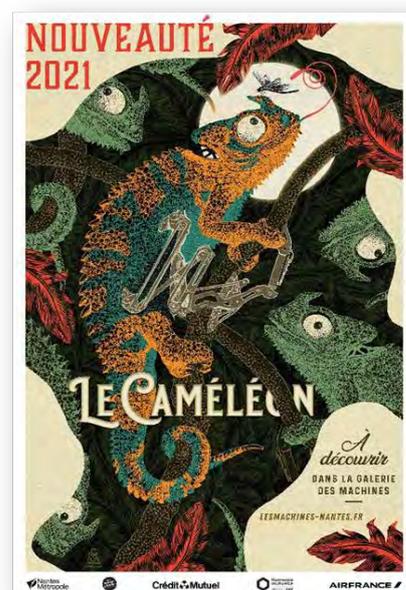
### Visitorat par équipement

La part des 3 équipements dans le total de fréquentation reste stable : Eléphant 14 %, Galerie 47 % et Carrousel 39 %.

**Le Grand Eléphant** a accueilli 60 124 visiteurs, soit +39,4 % par rapport à 2020, le meilleur taux de progression.

**La Galerie des Machines** a permis la vente de 201 504 billets, en évolution de +33,8 %) et reste donc le premier équipement visité. C'est **Le Caméléon** qui a rejoint les autres Machines à la réouverture.

**Le Carrousel des Mondes Marins** a quant à lui compté 167 498 visites, soit une hausse de 30,7 %, mais sa fréquentation avait moins baissé en 2020.



Notons également l'installation sur l'Esplanade des riveurs (à côté du pôle 3 des Nefs) du **Grand Héron**, acquis par Nantes Métropole auprès de l'association *La Machine*, pour la réalisation de tests de montage (et de vol en 2022) par cette dernière.

### Café de la Branche et boutique des Machines

**La boutique** a vu ses ventes augmenter de 35 % par rapport à 2020, suivant la dynamique globale du site, avec également une amélioration de son taux de marge commerciale de 5 points.

**La e-boutique** des Machines continue aussi de progresser et son chiffre d'affaires 2021 a permis d'atteindre son **seuil de rentabilité**. Elle a de plus bénéficié d'une refonte, améliorant son ergonomie et sa sécurité.

Le chiffre d'affaires du **Café de la Branche** augmente quant à lui de 25 % en une année, notamment grâce à l'ouverture du petit snack sous les Nefs pendant les périodes de programmation culturelle. Son résultat d'exploitation a pu être amélioré grâce à une masse salariale assez stable par rapport à 2020.

## Sous les Nefs

### Programmation culturelle des Machines

Les Nefs apportent un cadre exceptionnel à l'offre. Leur gestion technique a été déléguée à la SPL, et leur animation est un facteur essentiel à l'attractivité globale des Machines. Ainsi, c'est avec beaucoup de plaisir que le public a pu **retrouver en 2021 une programmation culturelle**. Malgré l'annulation du Printemps des Nefs, ***l'Été Indien*** et ***Noël aux Nefs*** ont pu se tenir quasiment normalement.



Autre motif de satisfaction : le public de **Nantes Maker Campus** n'a jamais été aussi nombreux qu'en 2021, avec 4 149 visiteurs décomptés dans l'espace soumis à billetterie, du 2 au 4 juillet.

### Événements organisés par des tiers (notamment pôle 3)

Même si ce chiffre reste un peu faible, **6 événements publics incontournables** ont pu se tenir sous les Nefs en 2021, organisés par des acteurs majoritairement associatifs, à partir du mois de juin : une projection par *Angers Nantes Opéra*, *Sofilm Summercamp*, *Totem* (événement du numérique responsable), *les Foulées de l'Éléphant/Semi-marathon* (annulées puis repoussées), *Spot* (par la Ville de Nantes) et enfin *Block Party*.



### Autres éléments notables

Début 2021, les Machines ont pu informer le public sur **la naissance au Laos d'un éléphanteau**, le 25 décembre 2020, grâce à la nurserie du *Centre de Conservation des Eléphants*, soutenu par les Machines depuis 2018, avec l'arrondi à l'euro supérieur, proposé en billetterie, en faveur de l'association *Des Eléphants et des Hommes*.



Enfin, par ailleurs, 2021 a également été l'année de lancement d'une opération patrimoniale importante : **la grande rénovation, après 10 ans de fonctionnement, du Carrousel des Mondes Marins**. L'opération est prévue sur 3 années, avec la tranche principale en 2022, et a bénéficié d'une subvention d'investissement de Nantes Métropole.



## 2. ORGANISATION ET MOYENS

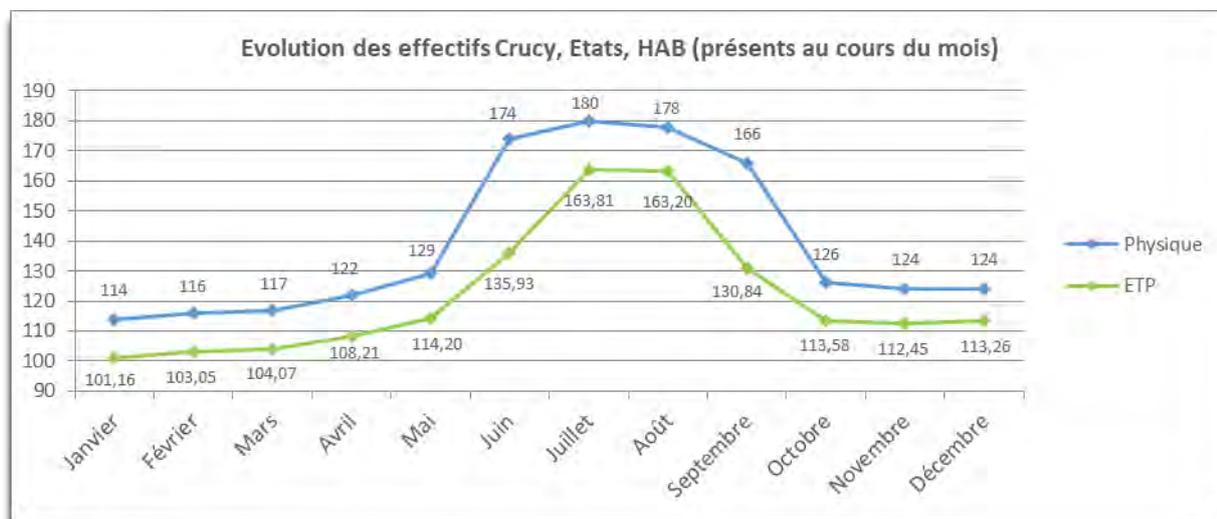
### 2.1. Ressources de la DSP Tourisme et services transversaux

Le contrat de délégation de service public pour la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole concerne **toutes les activités faisant l'objet des parties 1.1 et 1.2** du présent rapport.

#### Ressources humaines (de la DSP Tourisme ainsi que des services du « siège »)

Sont donc ici présentées les informations concernant les personnels du site de « Crucy » (ainsi que de l'office de tourisme rue des Etats et de la HAB Galerie), c'est-à-dire en charge des activités rappelées ci-dessus, **mais aussi des services transversaux et supports aux 3 DSP de la SPL** : technique, communication, certains services de développement touristique, ressources humaines, administration, finances, informatique, secrétariat général et direction générale.

Au cours de l'année 2021, ces effectifs (qui correspondent donc à la SPL hors Machines et Château) ont progressé de façon significative entre mai et octobre, en raison de la saison estivale.



L'effectif moyen annuel du périmètre décrit est de 139 salariés, correspondant à **122,15 ETP** (équivalents temps plein), soit une augmentation de 11,69 ETP par rapport à 2020.

Cette variation de **+10,58 % des effectifs (en ETP)** s'explique par :

- une hausse du nombre de recrutements saisonniers (+88 %) après un été 2020 encore plus marqué par le contexte sanitaire (maintien de l'événement 2020 mais sollicitation renforcée des effectifs en CDI, placés en activité partielle lors du 1<sup>er</sup> confinement, avec report de certains congés payés) ;

- de nouveaux recrutements en CDI (**5,3 créations de poste au cours de l'année**) afin de garantir l'adéquation des effectifs aux besoins :
  - *au sein du service informatique* : un poste à temps plein de technicien support, en lien avec l'évolution du nombre d'utilisateurs,
  - *au sein de la direction projets et partenariats* : un poste à temps plein de chargé de projets technique et un poste de libraire à la HAB Galerie,
  - *au sein du service Ile de Nantes Ouest (INO)* : un poste de régisseur technique polyvalent et un poste de chargé de l'animation INO, dans le cadre du renouvellement de la DSP tourisme et de la poursuite du développement de l'action sur le Parc des Chantier, tel que décrit précédemment.

Le **dispositif d'activité partielle** a malheureusement dû se poursuivre en 2021, mais de manière relativement modérée sur le site de Crucy.

Le **profil type des salariés permanents**, qui représentent 91 % des effectifs du site de « Crucy », est le suivant en décembre 2021 :



### Comptes d'exploitation de la délégation

Les activités encadrées par la DSP Tourisme de Nantes Métropole donnent lieu à **une contribution financière globale et forfaitaire de la Collectivité**, au titre des sujétions de service public définies au contrat.

La DSP « Politique Touristique » regroupe donc toutes les activités de la SPL à l'exception du Château, du Mémorial, des Machines et des Nefs.

**2021 était la dernière année du contrat de DSP** signé en 2015.

Ainsi, pour les activités concernées, le budget total\* s'élève à **10,4 M€ HT en 2021**, soit une hausse de 29 % par rapport à 2020.

Si les ressources de la délégation ont progressé de **326 K€** grâce au fonds de solidarité, l'augmentation de la marge commerciale brute de la délégation (chiffre d'affaires propre net d'achats directs), **+87 K€** par rapport à 2020, a été partiellement compensée par une baisse des partenariats privés et de l'excédent sur les échanges marchandises.

D'autre part, les dépenses de production artistique (+444 K€), mais aussi de promotion-communication et patrimoniales, ont augmenté assez significativement, après une année 2020 très particulière. La masse salariale elle aussi repart logiquement à la hausse (+150 K€ pour le personnel saisonnier, +90 K€ en personnel support et transversal), avec la reprise des activités et un moindre recours au chômage partiel.

Au total, le résultat de la DSP Tourisme pour 2021 s'élève à **-169 K€**, ce qui ne remet pas en cause l'équilibre de la SPL, la DSP Château étant moins touchée financièrement par la sous-activité connue de nouveau.

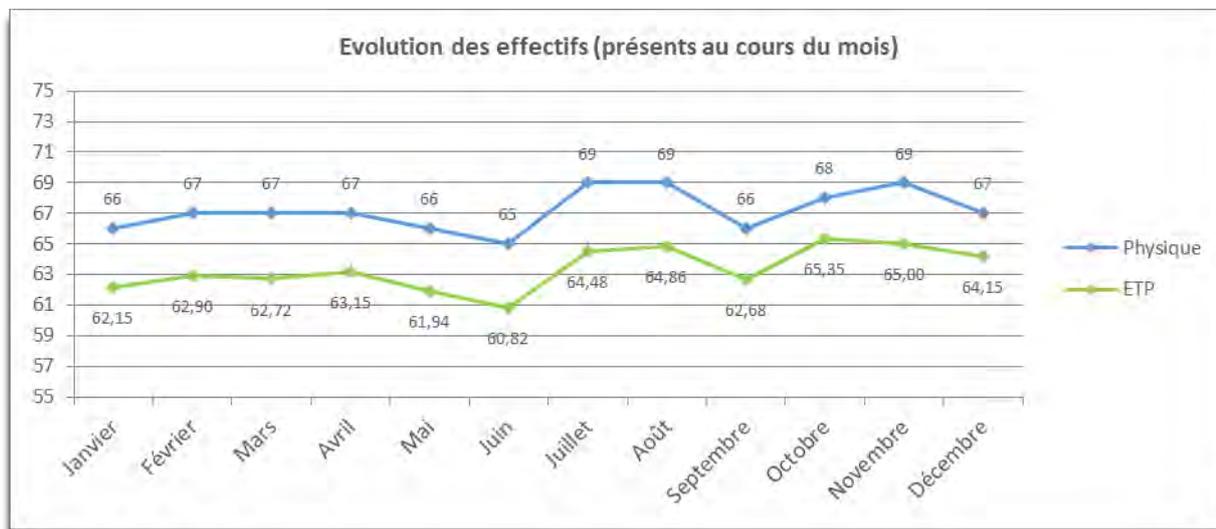
\* données issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion », avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Le détail des comptes d'exploitation de ces différentes activités figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

## 2.2. Ressources de la DSP Château

### Ressources humaines

L'effectif directement rattaché au Château (Mémorial et cryptes inclus) est stable et s'établit à **67,17 salariés, représentant 63,35 ETP (équivalent temps plein) en moyenne en 2021**, soit 22 % du nombre moyen des ETP de la SPL.



Au 31 décembre 2021, deux types de statut demeurent :

- 13 personnes **mises à disposition par Nantes Métropole** dans le cadre d'une convention spécifique,
- le reste des salariés étant **de droit privé**, soumis au même régime que les autres salariés de la SPL.

La majorité du personnel affecté au Château bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée (94 % des effectifs en décembre 2021).

Toutefois, compte tenu de la saisonnalité de l'activité ou d'événements temporaires (expositions), des contrats de type CDD de surcroît ou saisonniers sont mis en place chaque année. Après une année 2020 particulière liée au contexte sanitaire, le recours aux **contrats saisonniers est resté limité** en 2021 (0,79 ETP en moyenne annuelle 2021 contre 0,30 ETP en 2020 et 2,30 ETP en 2019). A noter également une hausse 63 % du nombre des embauches en CDD liées à des surcroît d'activité entre 2020 (0,87 ETP) et 2021 (1,42 ETP).

**L'activité partielle** a malheureusement dû se poursuivre en 2021, mais de manière plus modérée qu'en 2020.

**Le profil type d'une salariée permanente** du Château est une femme (71 % de l'effectif) de 44 ans, avec 10,5 années d'ancienneté et travaillant à 95 % (79 % des personnels bénéficient d'un contrat à temps plein).

### Comptes d'exploitation de la délégation

Les données présentées concernent l'ensemble de la DSP, donc les éléments financiers également liés au Mémorial.

Ainsi, pour cette DSP, le budget total s'élève à **9,04 M€ HT\*** en 2021, soit + 5 % par rapport à 2020.

Si les recettes de billetterie sont hélas restées à leur niveau de 2020, les ressources de la délégation ont progressé de **139 K€** grâce au fonds de solidarité de l'Etat et de **64 K€** grâce à la marge brute commerciale, en particulier la bonne performance de l'activité affaires et une progression sur la librairie.

D'autre part, les dépenses de production des expositions et de la programmation culturelle augmentent de **577 K€**, après une année avec une seule exposition (*LU*), de surcroît produite en interne. En 2021, la production des expositions décrites précédemment ainsi que la préparation de celle de 2022 (sur l'Inde) ont représenté un coût total comparable à celui d'une année « normale ».

Toutes les autres charges (fonctionnement, technique, promotion-communication, masse salariale directe et indirecte) sont **particulièrement stables par rapport à 2020**. On note toutefois une progression du poste de provisions pour gros entretien et renouvellement, suite à l'intégration du plan prévisionnel de dépenses réalisé pour la période de la nouvelle DSP 2022-2026.

Au total, le résultat de la DSP Château pour 2021 s'élève à **+393 K€**, permettant le maintien de l'équilibre économique de la SPL. Si cet excédent est en baisse (-44 %) par rapport à 2020, la DSP Château est de nouveau financièrement « favorisée » par la sous-activité subie : on constate davantage d'économies de charges variables que de pertes de recettes dues aux fermetures, en raison de la part importante des subventions publiques dans l'équilibre du contrat.

\* données issues de la comptabilité analytique (format dit « de gestion », avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Le détail des comptes d'exploitation de cette activité figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

## 2.3. Ressources de la DSP Machines

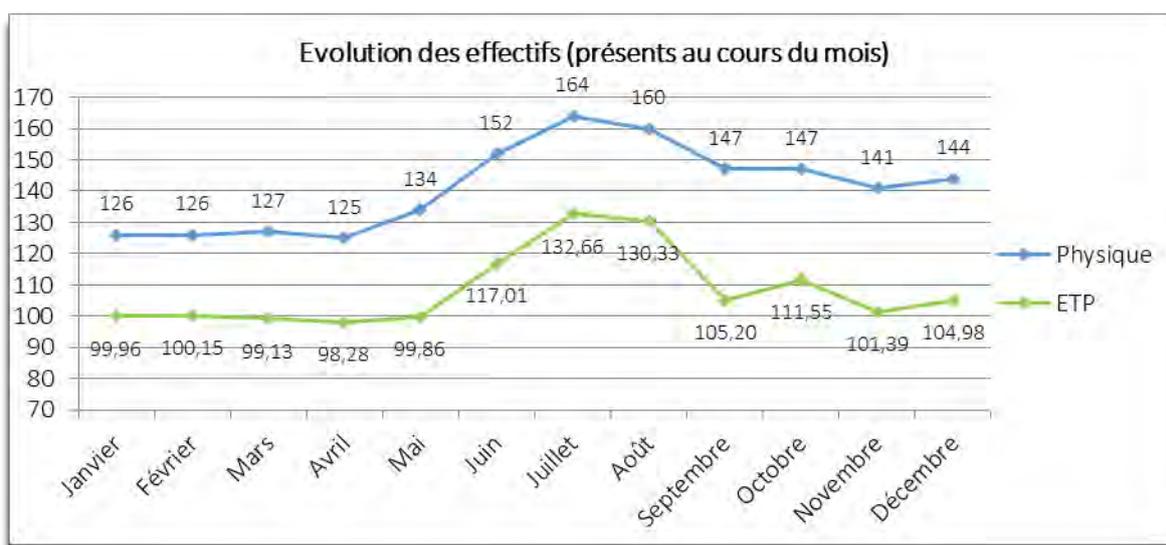
### Ressources Humaines

L'effectif moyen directement rattaché aux Machines a augmenté de 5,63 ETP (équivalents temps plein) par rapport à 2020. Il est de 141,17 salariés, représentant **108,46 ETP en moyenne en 2021**, soit 37 % des ETP de la SPL (en 2020, 133,42 salariés représentant 102,83 ETP). La saison estivale a engendré une augmentation de 33% de l'effectif en ETP, entre les mois de janvier et de juillet. Enfin, on remarque une stabilité des effectifs entre janvier et mai, expliquée par la période de fermeture nationale des musées et espaces de loisirs (**maintien du recours à l'activité partielle en 2021**) et le report de certains recrutements CDI et saisonniers.

Les effectifs **en CDI** sont en légère augmentation entre 2020 et 2021 (+1,4 %) avec 5,2 créations de postes au dernier trimestre :

- au sein du service relations avec le public et exploitation : 6 postes de médiateur(trice)-machiniste (4,2 ETP),
- au sein du service technique : 1 poste de chargé(e) de maintenance carrousel (1 ETP).

De plus, les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des **augmentations de temps de travail** des salariés en poste (+1,10 ETP).



La majorité du personnel affecté aux Machines bénéficie d'un contrat de travail à durée **indéterminée** (85 % en décembre 2021). Toutefois, compte tenu de la **forte saisonnalité** de l'activité, un **nombre important de CDD de surcroît ou saisonniers est mis en place**, la SPL ayant fait le choix, comme chaque année, de limiter le recours à l'intérim ainsi qu'aux heures supplémentaires. Après une année 2020 de baisse exceptionnelle du recours aux contrats saisonniers, on constate **une augmentation importante sur ce plan entre juin et août 2021 : 88,63 ETP sur 3 mois**, contre 40,77 ETP en 2020.

Le profil type d'un salarié permanent aux Machines traduit une parité femmes-hommes, dispose de 4,6 années d'ancienneté, a un âge moyen de 35 ans et un temps de travail moyen de 0,77 ETP (46 % de salariés à temps plein sur le site).

### Comptes d'exploitation de la délégation

Le budget total, Nefs comprises, de la DSP est de **7,4 M€ HT\*** en 2021 (+ 34 % par rapport à 2020), avec un **taux d'autofinancement de 67 %**, stable par rapport à 2020 (mais il était de 83 % en 2019). Hors Nefs, il atteint **72 %**.

La subvention de base de Nantes Métropole à la DSP progresse de 1,2% par rapport à 2020, soit +21 K€. Pour rappel, comme en 2020, la subvention exceptionnelle liée au COVID est imputée à la DSP Tourisme. La principale évolution vient du **fonds de solidarité de l'Etat**, qui a permis de largement limiter le déficit de la DSP Machines en 2021, grâce à une **recette de 767 K€**.

Si la marge brute totale des activités propres (3,9 M€) progresse de 30,5 % par rapport à 2020, soit **+920 K€**, elle reste inférieure de 40 % à celle de 2019, soit un « manque à gagner » de 2,5 M€.

Les charges d'exploitation ont **progressé moins vite que la marge brute**, permettant une contribution de l'activité à la nette amélioration du résultat constatée par rapport à 2020 : environ + 300 K€ pour les charges de fonctionnement (dont **220 K€ pour la programmation culturelle**), également +300 K€ pour la masse salariale, dont les 2/3 en masse salariale directe, en raison d'une moindre activité partielle.

A noter, a contrario, une économie significative, en comparaison à 2020, sur les **provisions pour gros entretien et renouvellement (-240 K€)**. La fin de la DSP approchant, il a été décidé de ne pas provisionner en fonction d'un plan de dépenses ultérieur à 2025, afin de compenser le choix, concerté avec la Métropole, d'amortir les nouveaux investissements **sur la durée résiduelle de la DSP** (fin en 2025).

Ainsi, au total, le résultat de la DSP Machines pour 2021 est une **perte de 215 K€**, une **nette amélioration** par rapport à 2020, grâce au fonds de solidarité de l'Etat et à une progression de la marge brute supérieure à celle des charges de près de 500 K€.

A l'échelle de la SPL, le résultat reste équilibré, notamment grâce à la subvention exceptionnelle Covid de Nantes Métropole et à une DSP Château beaucoup moins touchée financièrement par la sous-activité.

\* données issues de la comptabilité analytique (format dit « de gestion », avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Le détail des comptes d'exploitation de ces activités (colonnes Machines et Nefs) figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

## 2.4. Informations sur les activités des services mutualisés

Afin de mener à bien l'ensemble des activités de la SPL et objets des 3 DSP de Nantes Métropole, **des services œuvrent de manière mutualisée** au sein du Voyage à Nantes.

Ils sont situés sur le site de la rue Crucy, aux côtés de la direction du développement touristique (directement concernée par l'activité en partie 1.1 du présent rapport), de la direction projets et du service « INO » - parc des Chantiers, île de Nantes ouest (déployant les activités décrites en partie 1.2 du présent rapport).



Ces services contribuent à la mise en œuvre opérationnelle, **de manière transversale et/ou en tant que supports**, de tout ou partie des activités confiées à la SPL : la direction de la communication, certains services de la direction du développement touristique, la direction générale, le secrétariat général (service patrimoine & logistique, service juridique), les directions administrative et financière (dont service informatique) et des ressources humaines.

### Secrétariat Général

Confié à Morgan Airiau, sa mission est de piloter la vie institutionnelle de l'entreprise, la gestion des contrats de DSP et la relation aux Collectivités, ainsi que de coordonner l'organisation, la gestion et le budget de l'entreprise, au service des projets de la Direction Générale. Sont également sous la responsabilité directe du Secrétariat général le service juridique, le service moyens généraux et le service patrimoine et logistique.

#### ➤ Service Juridique :

Le service juridique, sous la responsabilité de Nolwenn Gaschignard, travaille à la sécurisation des relations de la SPL avec les tiers. La SPL étant soumise au **Code de la Commande publique**, il s'agit d'abord de mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence et de publicité qui doivent être observées pour les achats de la SPL. Les acheteurs sont autonomes lorsqu'il n'y a pas d'obligation de publication dans un journal d'annonces légales (<90 000 €HT) et ils accèdent à la plateforme de dématérialisation des procédures ([www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)), puis procèdent à la mise en concurrence adaptée. Le service juridique accompagne les acheteurs en fonction de leurs besoins et sollicitations. Pour les mises en concurrence avec publication dans un journal d'annonces légales ou au journal officiel de l'union européenne, le service juridique pilote la procédure.

En 2021, le service juridique a ainsi suivi **36 procédures** de commande publique. La commission d'appel d'offres s'est réunie 8 fois (procédures formalisées), comme détaillé en partie 3.2.

Par ailleurs, le service travaille avec les services opérationnels qui le saisissent sur la définition des **montages juridiques liés à la production de projets** (productions d'œuvres, exposition temporaires, musée permanent), apportant notamment son expertise en propriété intellectuelle. Pour la direction du développement touristique, il s'agit d'accompagner les équipes dans la prise en compte des dispositions des Codes du tourisme et de la consommation, notamment dans les conditions générales de vente.

Le service s'occupe également du dépôt des marques, ainsi que du suivi et des renouvellements en France et à l'international des **32 marques** actuellement détenues et protégées par la SPL.

En ce qui concerne la **protection des données personnelles**, la juriste spécialisée en propriété intellectuelle assure depuis fin 2019 les missions de déléguée à la protection des données personnelles (DPO), conjointement avec le responsable de la sécurité des système d'information. Ils s'assurent de la conformité des activités et des projets au règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD).

Enfin le service juridique gère les **assurances et contentieux**, apporte son expertise sur les baux et effectue toutes recherches ou conseils juridiques pour la SPL.

Plus spécifiquement, en 2021, le service a travaillé sur le renouvellement des DSP Château et Tourisme de Nantes métropole.

#### L'année 2021 en chiffres :

	Activités Transversales	Développement Touristique	Collection urbaine permanente	Événement Voyage à Nantes	Branches	Collection Estuaire	HAB Galerie	Château / Mémorial	Machines	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018
Contrats, Marchés et avenants	28	150	43	37	21	20	70	29	27	425	286	424	431
Procédures Commande publique	8	7	3	3		1	2	9	3	36	27	15	21
Assurances (déclarations, sinistres et expertises)	29	5	14	24	2	1	23	30	34	162	77	167	135
Contentieux et pré-contentieux		1				1	1	2	1	6	5	9	6
Autres (CGV, INPI, RGPD, Notes de service, Délégations de signature, etc.)	13	1		3						17	100	61	36

(NB : les activités culinaires ainsi que le parc des chantiers figurent dans Nantes.Tourisme)

#### ➤ **Service Patrimoine et Logistique :**

Sous la responsabilité de François Dupeyrat, le service patrimoine et logistique (SP&L) est intégré au secrétariat général depuis fin 2020.

Le service, qui est orienté prioritairement sur les missions de gestion du **patrimoine bâti**, a en charge le suivi patrimonial et logistique sur le **périmètre de Nantes Tourisme et de Crucy**, ainsi qu'un soutien technique fort sur le périmètre du **Château** (installations à forte technicité, outils de gestion, investissements lié au caractère Monument Historique, renouvellement de marchés formalisés...) et un **rôle transversal** à la SPL sur les sujets liés à la gestion patrimoniale (BEGES, Décret Tertiaire, le suivi

des marchés d'énergie et le conseil en veille réglementaire, marchés d'exploitation et outils de gestion patrimoniale).

Le service assure également la coordination COVID-19, le responsable du service étant référent sécurité et référent COVID-19.

### Direction de la Communication

Sous la responsabilité de Stéphanie Olivier, la direction gère la communication de l'ensemble des sites et activités de la SPL. Le service est dimensionné pour gérer une « **communication à 360°** » (print, relations presse, numérique) pour l'ensemble de nos cibles (individuels, groupes loisirs et affaires, clientèle internationale), en internalisant au maximum ses missions. Les prestataires auxquels nous faisons appel sont liés au conseil et à la création graphique, aux services d'impression, ainsi que des missions dans les domaines d'expertises spécifiques que sont les relations presse nationale et les référencement SEO/SEA.

Suite à deux départs en retraite en 2020 (chargée de production print *Nantes. Tourisme* et responsable web),

#### **le service a évolué :**

- au sein du service web, la chargée des réseaux sociaux est désormais *Content manager* (porte en responsabilité également l'ensemble des contenus de nos sites web), le webmaster a quant à lui pris en charge des développements internes et la sécurité de l'ensemble des sites internet de la SPL ;
- en termes de promotion, c'est une chargée de communication « destination » qui a été recrutée et participe à la stratégie d'ensemble, veillant à la cohérence du ton et de l'image des documents, suivant en plus de *Nantes Tourisme*, le *Voyage permanent*, *Traversée moderne*, l'axe vélo, etc. ;
- un assistant communication a évolué en chargé de communication culinaire, plus autonome ;
- la chargée de communication du Château déploie également ses compétences, depuis cette année, pour la communication du Parc des Chantiers (et la réflexion autour du *parcours Inter-écoles du Campus de l'art*) ;
- pour les relations presse, la chargée de mission suit les relations presse régionale, mais aussi nationale pour l'exposition de printemps de la HAB Galerie, ainsi que pour la promotion culinaire.

### Direction Administrative et Financière

En 2021, l'organisation de cette direction, sous la responsabilité de Catherine Menant, a évolué afin de renforcer l'efficacité et la lisibilité des applications et projets, le numérique prenant une importance croissante chaque année.

#### ➤ **Pôle « DATA » :**

La création en 2021 d'un pôle « solutions applicatives et décisionnelles » (DATA), distinct des fonctions informatiques classiques, permet de disposer, au sein des fonctions financières, de l'expertise technique indispensable à la gestion des transformations digitales récentes. Il a également permis de s'adapter à un volume de données à traiter en augmentation constante.

En intégration avec la responsable du contrôle de gestion, il travaille sur la gestion dématérialisée des factures fournisseurs et de la **chaîne achats** (en cours de déploiement), la dématérialisation des **notes de frais**, le bon fonctionnement du progiciel de **gestion des « front-offices »** (ventes) de la SPL, ainsi que les

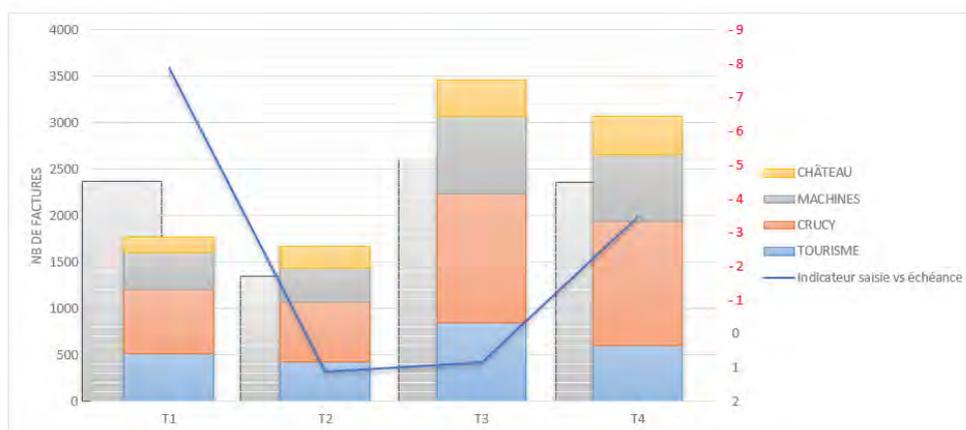
outils décisionnels (intégration en cours des données commerciales de l'entreprise, réorganisation des **domaines de reporting** pour de nouveaux rapports automatisés et personnalisés).

➤ **Service comptabilité :**

Les contraintes posées par la crise sanitaire nous ont poussés à accélérer le projet de mise en œuvre de la **gestion dématérialisée des** processus d'achats, de validation des paiements et d'archivage légal.

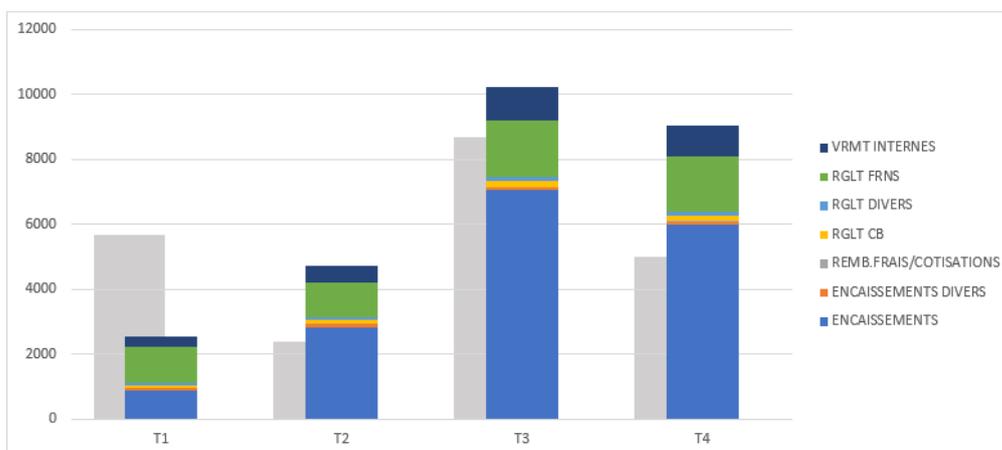
L'automatisation des tâches et des processus ont permis de réduire la durée du cycle de traitement des factures et ses coûts associés.

En 2021, **9 983 factures fournisseurs** ont été traitées par le service comptable, soit 15 % de plus qu'en 2020. La hausse est soutenue depuis la réouverture des équipements en mai : **+32 % sur le second semestre** (retour à des niveaux d'« avant Covid-19 »). Le temps de traitement s'est amélioré et stabilisé.



L'impact direct de cette transformation a aussi eu des effets bénéfiques sur **la gestion de la trésorerie et la visibilité des engagements** à honorer à court terme.

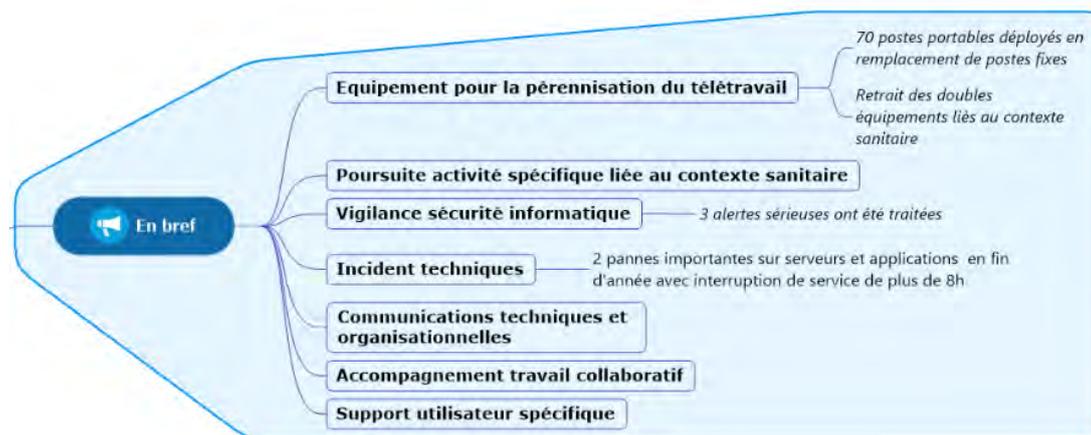
Le nombre d'opérations bancaires est en hausse également : **+22% par rapport à 2020**, soit plus de 26 500 opérations bancaires traitées et enregistrées en 2021. Ce traitement est centralisé à Crucy, ce qui garantit également l'harmonisation des méthodes et **procédures de contrôles** des encaissements réalisés par les sites. La mise à jour de procédures efficaces est en cours, avec l'apport de la data analyst (pôle solutions applicatives et décisionnelles) dont l'intégration à la DAF a été décrite ci-dessus.



## ➤ Service Informatique :

L'année marque une **reprise d'activité presque normale**, malgré le besoin d'un support aux utilisateurs toujours à adapter au contexte sanitaire. Le déploiement ordonné de postes de travail portables pérennes, indispensable à la mise en œuvre du télétravail, a remplacé le déploiement de moyens temporaires.

Le service informatique a également réactivé les évolutions des systèmes et applications afin de garantir le maintien du système d'information en condition opérationnelle. Quelques points marquants en 2021 :



## Direction des Ressources humaines

Cette direction, sous la responsabilité de Colette Pialat, assure les missions de développement et de gestion des ressources humaines. Les principales nouvelles missions réalisées dans chaque domaine en 2021 :

- *gestion des emplois et des compétences* : rédaction et signature d'une charte expérimentale relative au **télétravail** (1 jour par semaine), création et mise à jour de l'ensemble des profils des compétences (environ 140 métiers) ;
- *rémunérations* : **mise à jour de la grille de classification des emplois et des salaires** (effective au 01/01/2022) ;
- *formation professionnelle* : suivi du plan de développement des compétences 2021, mise en place d'actions dans le cadre du **dispositif FNE** de l'Etat (lié à l'activité partielle), réunions sur la formation professionnelle, accompagnement de salariés au CPF et au CPF de transition professionnelle ;
- *hygiène, sécurité et conditions de travail* : suivi et mise en place de mesures contre l'épidémie de COVID-19 (pass sanitaire pour les publics et les personnels travaillant dans les espaces concernés), mise à jour du livret d'accueil sécurité et suivi des attestations, mises à jour du Document Unique, sensibilisation médicale des médiateurs(trices) de l'événement, mise à jour du process canicule ;
- *réglementation* : création d'un groupe de travail avec les représentants du personnel pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, début de rédaction d'une charte liée ;
- *paie et suivi administratif des salariés* : suivi du chômage partiel (55 000 heures), organisation et suivi du télétravail « régulier » et « occasionnel » mis en place dans le cadre de la charte interne ;
- *reporting RH* : calcul de l'Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2021 (**score : 99/100**), développement des indicateurs sur l'absentéisme ;

- *accompagnement des responsables dans leur fonction managériale* : guide RH dédié, création d'un réseau partagé dédié aux responsables, journée de formation au management à distance ;
- *handicap au travail et relations avec les partenaires sociaux* : voir partie 3.4.

Quelques indicateurs d'activité de la direction des ressources humaines en 2021 :

Bulletins de salaire et contrats/avenants réalisés	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	Evolution 2011/2021
Bulletins de salaire	4323	4094	4539	4541	4347	4232	4079	4046	4145	3879	2940	47%
CDI	47	35	51	42	45	27	19	23	35	60	44	7%
CDD, CS, CT Alternance	204	129	246	276	274	258	228	202	318	620	131	56%
Avenants	146	76	95	86	104	72	58	65	67	102	68	115%
Total contrats/avenants	397	240	392	404	423	357	305	290	420	782	243	63%

Offres d'emploi diffusées	2021	% répartition 2021	2020	2019	Evolution 2021/2020
CDI	29	64%	15	22	93%
CDD/CS	16	36%	8	11	100%
TOTAL	45	100%	23	33	96%

### **3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE**

#### **3.1. Rapport sur le Gouvernement d'entreprise**

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 ainsi que le décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés, ont instauré un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Celui-ci doit être présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale. Il peut s'agir d'une section spécifique du rapport de gestion, voici donc ci-dessous les informations concernées.

<b>Liste des mandats ou fonctions exercées pour l'exercice 2021 par chacun des mandataires sociaux</b>
--

Egalement en conformité aux dispositions de l'article L.225-102-1 al.3 du Code de Commerce, figure au présent rapport de gestion la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la SPL *Le Voyage à Nantes* pour l'exercice 2021 (informations disponibles à la date d'établissement du présent rapport).

#### **Fabrice ROUSSEL – Nantes Métropole**

- **SPL Le Voyage à Nantes, Président et Représentant à l'Assemblée Générale**
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SPR des Pays de la Loire, Administrateur
- SEMMINN, Administrateur

#### **Emmanuel TERRIEN – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

#### **Anthony DESCLOZIERS – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- Loire Océan Développement, Président
- Loire Océan Métropole Aménagement, Administrateur
- SPL Nantes Métropole Aménagement, Administrateur
- SELA LAD, Administrateur
- SPL SAMOA, Administrateur

#### **Anas KABBAJ – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

#### **Elhadi AZZI – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

**Florian LE TEUFF – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

**Laurent TURQUOIS – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

**Aymeric SEASSAU – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SAEM Folle Journée, Administrateur
- Beaux-arts Nantes Saint-Nazaire (Nantes Université), Administrateur

**Anne-Sophie GUERRA – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice
- EPCC La Soufflerie, Administratrice
- EPCC Pôle enseignement supérieur spectacle vivant, Administratrice
- CHU, Conseil de Surveillance, Administratrice
- Ecole Nantaise Supérieure Commerciale, Administratrice
- Ecole Nantaise Supérieure d'Architecture, Administratrice
- Association Le Lieu Unique, Administratrice
- Comité Régional d'Acquisition pour les musées, Administratrice
- Ecole Nantaise de Commerce, Administratrice suppléante
- EPCC Le Grand T, Administratrice suppléante
- Syndicat Mixte ONPL, Administratrice suppléante
- Agence Régionale de Santé, Administratrice suppléante
- COVI SAS, salariée

**Sandra IMPÉRIALE – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- Nantes Métropole Aménagement, Administratrice

-----

**Olivier CHATEAU – Ville de Nantes**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SAEM La Folle Journée, Administrateur
- SAMOA, Administrateur

**Pierre-Emmanuel MARAIS – Ville de Nantes**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
-

**Bernard LEBEAU – Département de la Loire Atlantique** (*administrateur jusqu'au CA du 14 juin 2021*)

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SPL Loire-Atlantique Développement, Administrateur
- SA EXPONANTES, Administrateur
- SAEM Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, Administrateur
- Comité départemental du Tourisme, Administrateur
- SPL Pornichet La Destination, Administrateur
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administrateur
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Administrateur
- Société CAUE 44, Administrateur
- SCI LEBEAU BVA, Gérant associé

**Rémy ORHON – Département de la Loire Atlantique** (*administrateur à partir du CA du 20 septembre 2021*)

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SELA Loire Atlantique développement, Administrateur
- SPL Loire Atlantique développement, Administrateur
- SA EXPONANTES, Administrateur
- Comité départemental du Tourisme, Administrateur
- Comité régional du Tourisme, Administrateur
- SPL Pornichet La Destination, Administrateur
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administrateur
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Administrateur

-----  
**Antoine CHÉREAU – Région des Pays de la Loire** (*administrateur jusqu'au CA du 14 juin 2021*)

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

**Alexandre THÉBAULT – Région des Pays de la Loire** (*administrateur à partir du CA du 20 septembre 2021*)

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

-----  
**Michel RAY – Ville de Saint-Nazaire**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Délégué au Conseil d'administration

-----  
**Yan COURIO – Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL LOIRESTUA, Administrateur
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administrateur

#### **Roch CHÉRAUD – Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires**

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale
- SEM Sud Estuaire et Littoral, Administrateur
- SPL Loire Estua, Administrateur
- Caisse d'Épargne, société Locale de Saint-Nazaire, Administrateur

#### **Vincent MAGRÉ – Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires**

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale

-----

#### **Pierre-Yves CHANTREAU – Professionnel du tourisme**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAS CHANTREAU Voyage – Directeur Général et Président

#### **Gilles d'HERMIES – CCI Nantes Saint-Nazaire**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- GENICADO Ouest, associé, administrateur
- DH Development, associé, administrateur
- LEMER INVESTISSEMENTS, gérant
- DEJOIE INVESTISSEMENTS, Président
- Atlantique Art Sérigraphie, associé, administrateur
- EXPO Nantes, Administrateur

**D'autre part, la direction générale** de la société est assumée par une autre personne physique que le président du conseil d'administration, qui est nommée par celui-ci et porte le titre de directeur général.

#### **Mandats de Jean BLAISE :**

- **SPL Le Voyage à Nantes, Directeur Général**
- Nantes Université, Administrateur
- CCO Nantes, Administrateur

Enfin, les administrateurs de la SPL Le Voyage à Nantes n'ont perçu **aucune rémunération ni jeton de présence** au titre de leur activité ou éventuel mandat complémentaire au sein de l'entreprise, comme chaque année et conformément aux délibérations des Collectivités actionnaires.

## 3.2. La vie institutionnelle

### Le fonctionnement du conseil d'administration en 2021

Le Conseil d'administration s'est réuni **cinq fois** en 2021.

**Le 7 avril 2021**, selon l'ordre du jour suivant :

- Informations sur la désignation du nouveau représentant de la Région des Pays de la Loire, et sur la désignation d'une nouvelle censure pour la SPL
- **Echanges sur le « Tourisme de demain »**, intervention de Jean VIARD, sociologue, prospectiviste, réflexions dans le cadre de la réparation de la nouvelle DSP Tourisme de Nantes Métropole
- Relations **entre la SPL et la Bretagne**
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

**Le 14 juin 2021**, selon l'ordre du jour suivant :

- Présentation du **rapport de gestion 2020** de la SPL - et du rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Examen et **arrêté des comptes annuels** de la SPL au 31 décembre 2020
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
- Présentation du *Voyage à Nantes 2021*
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

**Le 20 septembre 2021**, selon l'ordre du jour suivant :

- Echanges sur le projet de future DSP de Nantes Métropole pour la gestion du **Château des ducs de Bretagne**, du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des Cryptes de la Cathédrale, sur la base d'une synthèse de l'offre de la SPL

**Le 29 septembre 2021**, selon l'ordre du jour suivant :

- Echanges sur le projet de future DSP de Nantes Métropole pour la **gestion et la mise en œuvre de sa politique** touristique, sur la base d'une synthèse de l'offre de la SPL

**Le 14 décembre 2021**, selon l'ordre du jour suivant :

- **Approbation du projet de contrat de délégation de service public** de Nantes Métropole pour **l'exploitation du Château** des ducs de Bretagne de 2022 à 2026
- **Approbation du projet de contrat de délégation de service public** de Nantes Métropole pour la mise en œuvre de sa **politique touristique** de 2022 à 2026
- Prévisions budgétaires : atterrissage 2021 et budget 2022
- Mise en place d'un comité d'audit par Nantes Métropole
- Autorisation d'autres conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

<b>Le fonctionnement de l'assemblée spéciale en 2021</b>
--

L'Assemblée Spéciale **des actionnaires minoritaires** est composée des représentants des Communautés de communes Sud Estuaire et Estuaire et Sillon, ainsi que de la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo.

Elle s'est réunie **une fois au titre de l'année 2021**, dans les locaux du Voyage à Nantes, le 17 février 2022 (report d'une séance initialement prévue le 14 décembre 2021), selon l'ordre du jour suivant :

- Fonctionnement de l'assemblée spéciale
- Rappels sur les contrats de DSP Tourisme et Château 2022-2026
- Atterrissage financier 2021 et Budget 2022 de la SPL
- Projets en partenariats
  - o dans le Vignoble
  - o autour de l'Estuaire
- Actualités
  - o Calendrier général de la SPL
  - o Programmation estivale

## Le fonctionnement du conseil des acteurs du tourisme (CAT) en 2021

La SPL Le Voyage à Nantes a mis en place dès sa création, en particulier en lien avec son activité d'Office de Tourisme, un Conseil des acteurs du tourisme.

Présidé par Fabrice Roussel, Président de la SPL Le Voyage à Nantes, 1<sup>er</sup> Vice-président de Nantes Métropole, dont le mandat avait été renouvelé en 2020, il a vocation à être un lieu d'échange et de travail sur le développement touristique, regroupant des **acteurs majeurs de la profession**.

Le **bureau** du CAT est chargé de définir des axes de travail, qui doivent concourir au développement de la destination, et de préparer les réunions « plénières » du CAT, où les professionnels sont invités dans leur ensemble.

**La charte du CAT**, avec notamment la création de groupes de travail par thématique, ainsi que la **composition de son bureau avaient été renouvelés en 2020**, les membres 2021 étant les suivants :

Monsieur	Fabrice	ROUSSEL	Vice-Président Nantes Métropole, Président du Voyage à Nantes
Madame	Catherine	QUÉRARD	GNI Grand Ouest (Groupement national des indépendants hôtellerie et restauration)
Monsieur	Laurent	STROZYK	Club hôtelier
Madame	Edith	LEHORS	Hôtel de France
Monsieur	David	LABBÉ	Déplacements doux – Bike'n'Tour
Monsieur	Matthieu	OLIVE	Déplacements doux - Ruban vert
Monsieur	Teddy	ROBERT	Association Plein Centre
Madame	Carine	MARTIN	Association Plein Centre
Monsieur	Thierry	VIOLLEAU	Conciergerie Hoomy
Madame	Cécile	BURGAUD	Surprenantes
Monsieur	David	MILBÉO	Collectif Culture Bar-Bars
Monsieur	Anthony	NGUYEN	Restaurant Joyi
Monsieur	Bertrand	ELOUD	Bateaux nantais
Monsieur	Loïc	BRETEAU	Association Culturelle de l'Eté
Monsieur	Laurent	NOIROT-COSSON	Aéroports du Grand Ouest
Monsieur	Jean-René	MORICE	Esthua
Monsieur	Pierre-Yves	CHANTREAU	Transports Chantreau

Monsieur	François-Xavier	DE BOUARD	CCI Nantes Saint-Nazaire
Madame	Fabienne	ROCHEDREUX	CCI Nantes Saint-Nazaire
Monsieur	Olivier	LE FLOCH	Cité des Congrès et Convention Bureau

Domitille JUBERT, responsable de la mission tourisme à Nantes Métropole, ainsi qu'Anne GIRAULT et Annie SANTERRE-LEGAL, représentant la CCI, sont également membres observatrices du bureau du CAT.

**Le Conseil des acteurs du tourisme s'est réuni à 2 reprises en 2021.** Le bureau du CAT s'est réuni 3 fois, pour des échanges nourris, en cette période de crise et de préparation des conseils en plénière.

**1ère réunion : le lundi 15 février 2021 à 14h**, en visio-conférence

*Ordre du jour : perspectives de relance pour la destination nantaise*

- Bilan 2020 du tourisme à Nantes Métropole et benchmark national - présentation de **l'étude des profils de clientèle**, menée en 2019, par Jessica Beauguitte, de l'*AURAN*,
- Eléments de calendrier 2021 et grands projets de programmation, pour une attractivité en toutes saisons,
- Annonce du *colloque sur le Tourisme de demain* des 6 et 7 septembre,
- Maintien des moyens et ajustement de la stratégie de promotion à la conjoncture de crise,
- Témoignage de l'aéroport sur les perspectives pour la saison estivale,
- **Intervention de Johanna Rolland** autour de la capacité du territoire à rebondir pour une reprise durable sur le tourisme d'affaires, comme de loisirs,
- Présentation du programme du Salon *Rendez-Vous en France*, alors prévu pour mars 2021 (finalement décalé à 2022 quelques jours après cette présentation).

**2ème réunion : le jeudi 27 mai 2021 à 14h**, à la Cité des Congrès

*Ordre du jour :*

- Présentation de la programmation estivale de l'événement 2021,
- Présentation et échanges sur le plan de communication et de promotion du Voyage à Nantes 2021.

## Le fonctionnement de la Commission des marchés (ou CAO) en 2021

Pour rappel, la commission d'appel d'offres a vu sa composition et son règlement évoluer assez récemment, suite à une délibération du Conseil d'Administration du 17 décembre 2020.

La commission s'est réunie à **huit reprises** dans l'année 2021, notamment pour attribuer les 7 marchés suivants, dans le cadre de procédures formalisées :

<u>Objet</u> (et type de marché)	<u>Site/activité</u>	<u>Titulaires/attributaires</u>	<u>Montant HT</u> (global sur la durée max du marché)	<u>Date de la commission</u>
<p>Accord-cadre pour la réalisation de services de conseil en communication, de <b>création et d'exécution</b> graphique, de suivi de fabrication et de services de maintenance web  (marché de services)</p>	SPL	<p><u>Lot n°1</u> : Conseil en communication, création et exécution graphique, et suivi de <b>fabrication pour l'identité</b> Château des ducs de Bretagne et Mémorial de <b>l'abolition de l'esclavage</b>  <u>Titulaire</u> : APAGA</p> <p><u>Lot n°2</u> : Conseil en communication, création et exécution graphique, et suivi de <b>fabrication pour l'identité</b> Machines de l'Ile</p> <p><u>Lot n°3</u> : Conseil en communication, création et exécution graphique, et suivi de <b>fabrication pour l'identité</b> Voyage à Nantes</p> <p><u>Lot n°4</u> : Maintenance des sites web de la SPL  <u>Titulaire</u> : ANIMA</p>	740 000 €	18/03/2021
<p>Accord-cadre pour la réalisation de services <b>d'impression</b>  (marché de services)</p>	SPL	<p><u>Lot n°1</u> : Impression sur supports de papier de petits formats  <u>Multi-attributaire</u> : ALLAIS, GOUBAULT, EDICOLOR</p> <p><u>Lot n°2</u> : Impression sur supports de papier de grands formats  <u>Titulaire</u> : WESTGRAPHY</p> <p><u>Lot n°3</u> : Impression sur supports spécifiques avec possibilité de pose et de dépose  <u>Multi-attributaire</u> : AD'HOC MEDIA, AGELIA, EXHIBIT, L'IMAGE MÊME</p>	223 000 €	05/05/2021

Prestations <b>d'aménagements et</b> de réalisations scénographiques et graphiques pour l'exposition temporaire « <i>L'abîme, Nantes dans l'esclavage colonial atlantique, 1707-1830</i> »  (marché de services)	Château	<u>Lot n°1</u> : Travaux d'agencement <u>Titulaire</u> : LIN & ART AGENCEMENT	217 798 €	17/05/2021
		<u>Lot n°2</u> : Graphisme et signalétique <u>Titulaire</u> : AD'HOC MEDIA	17 234 €	
		<u>Lot n°3</u> : Fourniture et intégration de matériels multimédia <u>Titulaires en groupement conjoint</u> : ELECTROSON STUDIO et SOUND TO SIGHT	58 871 €	
Services de sécurité  (marché de services)	SPL	<u>Lot n°4</u> : Surveillance et gardiennage dans le cadre des périodes événementielles <u>Titulaire</u> : LYNX ASSISTANCE	280 000 €	02/06/2021
Accord-cadre pour la réalisation de services de <b>propreté et d'hygiène</b>  (marché de services)	Château	<u>Lot n°1</u> : Propreté et hygiène pour le Château des ducs de Bretagne <u>Titulaire</u> : LYNX ASSISTANCE	1 035 285 €	19/10/2021
Fourniture de titres restaurant dématérialisés pour les salariés  (marché de services)	SPL	<u>Titulaire</u> : SODEXO	2 000 000 €	19/11/2021
Mobiliers muséographiques réutilisables  (marché de fournitures)	Château	<u>Titulaire</u> : MEYVAERT	230 000 €	16/12/2021

Par ailleurs, tout avenant entraînant une augmentation du montant global du marché supérieure à 5 % doit être préalablement soumis pour avis à la CAO, lorsque le marché public initial y avait été lui-même soumis.

Ainsi, elle s'est réunie également le 16 décembre 2021 afin d'approuver le projet d'avenant modificatif du lot n°3 du marché de réalisation de l'exposition « *l'Abîme* », ayant pour objet la fourniture et l'intégration de matériels multimédia. Les modifications apportées ont eu pour effet d'augmenter le montant initial du marché de +28,2 %.

### 3.3. Les évolutions contractuelles – conventions encadrées par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce

Les conventions ci-dessous, conclues avec les actionnaires de la SPL, ont été proposées au vote lors des différentes réunions du Conseil d'Administration de la SPL en 2021.

#### Conventions réglementées avec Nantes Métropole

##### Château

La **nouvelle délégation de service public** pour l'exploitation du Château des Ducs de Bretagne, du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des cryptes de la Cathédrale, pour la période 2022-2026 – projet présenté lors du CA du 14 décembre 2021, approuvé au Conseil Métropolitain du 10 décembre 2021.

##### Machines

**L'avenant n°10** à la délégation de service public pour l'exploitation des Machines de l'Île, ajustant à la baisse la subvention 2021, mettant à disposition du délégataire le Caméléon, deux Colibris (Madère et Coruscan), contribuant au financement de la grande rénovation décennale du Carrousel des Mondes Marins et encadrant l'intervention de la SPL autour de l'installation du Grand Héron, de Nantes Métropole, sur l'Esplanade des Riveurs – projet présenté lors du CA du 14 juin 2021, approuvé au Conseil Métropolitain du 29 juin 2021.

##### Tourisme

L'avenant n°10 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique 2015-2021, relatif au complément de subvention à l'organisation de la soirée d'accueil du salon *RDV en France 2022* – projet présenté lors du CA du 14 décembre 2021, approuvé au Conseil Métropolitain du 10 décembre 2021.

La **nouvelle délégation de service public** pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, pour la période 2022-2026 – projet présenté lors du CA du 14 décembre 2021, approuvé au Conseil Métropolitain du 10 décembre 2021.

#### Conventions réglementées avec le Conseil Régional des Pays de la Loire

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 21 mai 2021, relative au soutien à l'organisation des **Tables de Nantes, l'événement** 2021 (notamment le *Grand Marché des Pays de la Loire*), à hauteur de 80 000 €.

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 23 septembre 2021, relative au soutien à l'entretien et à la conservation de la **Collection Estuaire** pour l'exercice 2021, à hauteur de 75 000 €.

<b>Convention réglementée avec la Ville de Saint-Nazaire</b>
--

La convention, approuvée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Nazaire du 5 février 2021, relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection Estuaire** pour l'exercice 2021, à hauteur de 40 000 €.

### 3.4 La vie sociale (au sens des ressources humaines)

#### Instances de représentation du personnel

Lors des différentes réunions, de nombreuses **informations et explications économiques, financières et sociales** sont délivrées aux partenaires sociaux, notamment lors des 3 consultations annuelles du CSE : orientations stratégiques / politique sociale / situation économique et financière. Ces informations favorisent leur compréhension du fonctionnement de l'entreprise et donc leur confiance en sa gestion, contribuant ainsi au maintien d'un climat social serein.

Les réunions avec les représentants du personnel en 2021 ont été les suivantes :

- Comité Social et Economique : 16 réunions (dont 4 liées au contexte sanitaire et à la situation de l'entreprise) ;
- Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail : 5 réunions ;
- Commissions IRP : 1 réunion de suivi du temps de travail, 1 réunion relative à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail.

Plusieurs réunions de concertation et de négociation se sont aussi tenues avec le délégué syndical, dont **4 réunions de négociation annuelle sur les rémunérations et le temps de travail (ex-NAO)**. Lors de l'ouverture de la négociation annuelle, les partenaires sociaux ont été informés du fait que :

- Conformément à l'engagement pris lors de la négociation annuelle 2020 auprès de la délégation syndicale, la **mise à jour de la grille de classification des emplois et des salaires de l'entreprise serait effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022**. A l'occasion de cette mise à jour, une revalorisation mensuelle forfaitaire de 45 € bruts du salaire de base mensuel (base 100%) serait octroyée à chaque salarié ayant travaillé au cours de l'année 2021 et toujours présent au 1<sup>er</sup> janvier 2022. En outre, un complément de salaire serait versé aux salariés dont le nouveau salaire de base, incluant l'augmentation forfaitaire de 45 €, resterait inférieur au nouveau salaire minimum mensuel brut de la grille afin d'atteindre celui-ci au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- La volonté de l'employeur serait de garantir à chaque salarié un montant d'augmentation au moins égal à celui de l'évolution du coût de la vie. Or, l'indice des prix à la consommation établi par l'INSEE entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021 a progressé de **+2,8%**.

La négociation annuelle obligatoire 2021 a donc abouti à l'application des évolutions salariales suivantes :

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les salaires ont été revalorisés de +2,8%. Cette augmentation générale des salaires a concerné l'ensemble des salariés en CDI et CDD présents dans l'entreprise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sans interruption de contrat de travail au cours de l'année 2021.
- Le salaire de base mensuel minimum a été porté à **1 655 € bruts** (base temps plein). Cette garantie s'est appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à tous les salariés présents dans l'entreprise qui disposaient de 12 mois d'ancienneté, continue ou discontinuée. En effet, ces 12 mois d'exercice professionnel permettent aux salariés concernés d'acquérir l'expérience nécessaire à leur poste de travail, à l'issue de leur temps de formation et/ou d'adaptation nécessaires ;

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la majoration complémentaire de travail le dimanche calculée forfaitairement par heure travaillée ce jour-là a été portée à 4,20 euros bruts (au lieu de 4,09 euros bruts). Elle est versée aux salariés présents le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ainsi qu'aux salariés nouvellement recrutés après cette date dont la durée de présence, effective ou contractuellement prévue, est au moins de 6 mois ;
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le versement de la prime conventionnelle de 13<sup>ème</sup> mois sera mensualisé à l'ensemble des salariés qui en remplissent les conditions de perception.

## Démarche handicap

Après 2 années de convention de partenariat avec l'AGEFIPH (2018-2019), ponctuée de belles réussites, l'entreprise a souhaité, par la conclusion d'une charte avec l'AGEFIPH, maintenir ses engagements et une politique handicap interne dynamique. De cette façon, l'entreprise continue d'affirmer son attachement à promouvoir la diversité et l'égalité des chances. La durée de la charte est de 3 ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023).

En parallèle, elle a poursuivi la mise en place **de nombreuses actions durant l'année 2021** :

- *Information et communication* : mise à jour du guide interne "handicap au travail" et de l'annuaire du « Secteur du Travail Protégé et Adapté », la rubrique dédiée au handicap sur l'intranet RH a été actualisée (diffusion de la charte et de sa synthèse, réorganisation des outils proposés), diffusion de 9 sensibilisations sur le handicap au travail (activ box - AGEFIPH) sur l'intranet RH, 8 Newsletters RH abordant la thématique du handicap ;
- *Sensibilisation et formation* : organisation de plusieurs sensibilisations en novembre durant la **SEEPH 2021** : 2 représentations de La Belle Boîte, spécialisée dans le théâtre d'improvisation (35 participants), jeu en ligne « Activ'Game » (5<sup>ème</sup> place du classement de Loire-Atlantique), mise à disposition de planches de BD « handipotins » et d'une bibliographie (idées de lecture, de visionnage, d'écoute...) ; 19 ateliers internes sur la Langue des Signes Françaises (représentant 56 heures) aux Machines de l'île et à Nantes.Tourisme ; sensibilisation sur l'accessibilité des sites au public (interne) pour les médiateurs de la saison estivale (1<sup>ère</sup> année de mise en place) ; 1 atelier « technique de guide » par l'association OREA pour Nantes.Tourisme ; formation de 5 nouveaux responsables au recrutement et à l'intégration des travailleurs en situation de handicap par le Groupe JLO : sensibilisation de 5 membres du CSE au handicap au travail animée par le GIRPEH ;
- *Recrutement et intégration* : recrutement d'une personne en situation de handicap en contrat d'alternance (1 an) et recours à 3 stagiaires en situation de handicap ;
- *Accompagnement des parcours professionnels des salariés handicapés* : 3 rencontres et informations de salariés s'interrogeant sur la reconnaissance du handicap ou souhaitant une intervention de maintien dans l'emploi et/ou un accompagnement dans les démarches administratives ; 2 reconnaissances de travailleur en situation de handicap transmises pour des salariés déjà en poste dans l'entreprise ;

- *Maintien dans l'emploi* : 2 interventions de maintien dans l'emploi (aménagement des postes de travail) ;
- *Collaboration avec le Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA)* : une vingtaine de contrats signés avec le STPA (blanchisserie, publipostage, impressions des livrets de l'événement estival, peinture de meubles, remplacement d'un dossier de siège, commandes de gel hydro alcoolique...).

L'animation de cette démarche par la mission handicap a permis de poursuivre l'augmentation du taux d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de **5,40 %\*** (contre 4,49 % en 2020 et 2,13 % en 2017). Aussi, le montant prévisionnel de la contribution versée à l'AGEFIPH a diminué de près de 6 K€ : 5 057 €\* en 2021 contre 11 247 € en 2020 (et 53 290 € en 2017).

\* Donnée prévisionnelle (DOETH 2021 reportée à mai 2022)

### Formation professionnelle

Elle se décline grâce au plan de développement des compétences, au dispositif *FNE-Formation*, au CPF sur le temps de travail, au *CPF de transition professionnelle*, aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage, au tutorat, etc.

Leur coût total s'est élevé à **156,7 K€, représentant 12 127 heures** de formation, suivies par 290 stagiaires, dont 962 heures en interne (en 2020, 8 331 heures de formation dispensées au total). La variation d'heures entre 2020 et 2021 est de +45,6 % et s'explique par :

- la réalisation de 3 actions de formation de longue durée au titre du CPF de transition professionnelle en 2021 (aucune action de ce type en 2020),
- l'augmentation du recours à l'alternance (7 contrats en 2021 contre 5 en 2020).

L'entreprise a de nouveau mis en place plusieurs actions de formation dans le cadre du **dispositif FNE-Formation** (ouvert aux entreprises ayant eu recours à l'activité partielle), représentant 335h de formation.

De plus, 949 heures de formation (hygiène et sécurité, logiciels, handicap, compléments de formation CPF sur le temps de travail et contrat d'alternance...) ont été financées directement sur les budgets de fonctionnement des services et suivies par 111 stagiaires, pour un montant total de 23,4 K€.

A noter, les formations sécurité prévues en 2020 et reportées à cause de la situation sanitaire ont eu lieu en 2021, notamment les « recyclages » Sauveteur Secouriste du Travail (43 salariés formés).

Enfin, 24 responsables de service ont suivi, en fin d'année, une formation au management à distance (dans le cadre de la charte expérimentale télétravail signée en septembre 2021) dispensée par ALESSIA RH.

## Effectifs

En 2021, l'effectif moyen de la SPL le Voyage à Nantes était de **348 en nombre de salariés, représentant 293,95 Equivalents Temps Plein** (327 salariés et 277,26 ETP en 2020).

ETP	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle	Répartition en %
Château	62,15	62,90	62,72	63,15	61,94	60,82	64,48	64,86	62,68	65,35	65,00	64,15	63,35	22%
Crucy	101,16	103,05	104,07	108,21	114,20	135,93	163,81	163,20	132,84	113,58	112,45	113,26	122,15	42%
Machines	99,96	100,15	99,13	98,28	99,86	117,01	132,66	130,33	106,20	111,55	101,39	104,98	108,46	37%
<b>TOTAL</b>	<b>263,27</b>	<b>266,10</b>	<b>265,92</b>	<b>269,64</b>	<b>276,00</b>	<b>313,75</b>	<b>360,94</b>	<b>358,39</b>	<b>301,72</b>	<b>290,48</b>	<b>278,83</b>	<b>282,39</b>	<b>293,95</b>	<b>100%</b>

Entre janvier et décembre 2021, le nombre de salariés permanents a augmenté de 15 (de 290 à 305), représentant **+12,54 ETP**, avec les mouvements CDI suivants :

- Crucy : 6 départs en cours d'année, 11,8 recrutements (à noter 5,3 créations de poste en CDI) ;
- Château : 4 départs, 3 recrutements (à noter 1 création de poste en CDI) ;
- Machines : 20 départs, 32 recrutements (à noter 7 créations de poste en CDI).

Les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des augmentations de temps de travail des salariés en poste (+1,10 ETP).

De plus, **7 contrats d'apprentissage** ont été mis en place en 2021 sur les sites des Machines (service des publics et Café de la Branche), du Château (service des relations avec le public) et de Crucy (direction communication et direction administrative et financière).

La **répartition des départs** pour l'ensemble des sites est la suivante :

- 26 démissions,
- 1 rupture conventionnelle,
- 2 départs à la retraite,
- 1 rupture de la période d'essai.

Comme les années précédentes, le recrutement du personnel technique saisonnier lié à l'événement estival a été externalisé auprès d'une agence d'intérim.

## **4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2021 ET PERSPECTIVES**

Malgré la « vague » sanitaire due au variant *Omicron* du SARS-CoV-2 en tout début d'année, les sites de la SPL ont pu rester ouverts au public. Si le redémarrage d'activité avait été excellent à l'automne 2021, le ralentissement qui a suivi a hélas perduré au premier trimestre 2022.

### **DSP Tourisme**

Le début de l'année 2022 est ainsi celui de la prise d'effet de la nouvelle DSP Tourisme, signée pour la période 2022-2026 avec Nantes Métropole.

Elle intègre notamment une **activité renouvelée et étendue autour du Parc des Chantiers** (pilotée par le service INO, pour « Ile de Nantes Ouest »), comprenant aussi un volet de collaboration avec les nombreuses Ecoles de ce petit territoire, constituant un « **Campus de l'Art** » et dont les projets seront valorisés dans le cadre de l'événement estival 2022 (*École des beaux-arts de Nantes-Saint-Nazaire, École de design de Nantes-Atlantique, École Supérieure des Métiers Artistiques-CinéCréatis, Nantes Université, le Pôle des Arts Graphiques, Médiacampus-Audencia-SciencesCom et l'École Nationale Supérieure d'Architecture*).

Le contrat de DSP comprend par ailleurs le projet d'événement annuel pour les **fêtes de fin d'année**, ainsi que des **engagements RSE** plus affirmés.

### **Nantes.Tourisme**

Après deux années de report, **Rendez-vous en France**, événement majeur, premier salon international professionnel de l'offre touristique française, a enfin pu se tenir à Nantes les 22 et 23 mars 2022, au Parc des Expositions de la Beaujoire, symbolisant le redémarrage du secteur. **668 exposants français** ont pu faire mieux découvrir le tourisme réceptif national à **600 prescripteurs internationaux, issus de 57 pays** du monde entier.

Le Voyage à Nantes a conçu et produit deux grandes soirées autour du salon, pour l'accueil des participants, au Château, le lundi soir, et pour la soirée « *Atout France* », le mardi soir, sous les Nefs.

### **Art, espace public et culinaire**

Le début de l'année 2022 a vu le lancement d'une consultation pour l'exploitation de **la Cantine du Voyage**, pour 4 années, avec l'attente d'un renouvellement de la proposition culinaire et une réouverture en juin.

Pour la première fois, la SPL a également pu produire à la **HAB Galerie une exposition de début d'année**, présentée du 18 février au 24 avril. Bertrand Dezoteux a ainsi proposé au public « *Mémoires d'un touriste* », une plongée dans des mondes merveilleux, fantastiques et surréalistes.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir en février une nouvelle chargée de programmation et production au sein de la direction projets, en responsabilité sur le projet du « Voyage à Nantes en hiver », événement majeur qui aura lieu en décembre 2022 pour la première fois.

D'autre part, après les formats très réduits de 2020 et les annulations de 2021, la *Nuit des Tables de Nantes* et la *Nuit du VAN* se préparent activement, dans la perspective de la tenue de ces deux événements cette fois **lors de la même soirée, à l'ouverture de l'événement Voyage à Nantes estival 2022**, le samedi 2 juillet.

## Machines de l'île et Nefs

Un nouvel élément, construit dans le cadre du projet d'Arbre aux Hérons, s'est installé dans la Galerie à l'occasion de la réouverture du site en février, **la Nuée de Papillons**.

Par ailleurs, l'opération de **grande rénovation du Carrousel**, à l'occasion de ses 10 ans d'exploitation, s'est déployée pour sa partie la plus importante sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (une première partie en 2021, une troisième en 2023). L'équipement a ainsi fermé ses accès au public jusqu'au début des vacances de printemps, mais il a pu rouvrir tel que prévu, dans de bonnes conditions.

L'organisation, en ce début d'année, de *Nantes Maker Campus 2022* (qui aura lieu du 8 au 10 juillet) a été marquée par la préparation à l'accueil de l'œuvre « **Charon** », de Peter Hudson, qui sera présentée au mois de juillet sur le parc des Chantiers, pour la première fois en Europe, avant une tournée sur plusieurs étapes du continent.

## Château des ducs de Bretagne et Mémorial de l'abolition de l'esclavage

Le début de l'année 2022 est aussi celui de la prise d'effet de la **nouvelle DSP Château**, signée pour la période 2022-2026 avec Nantes Métropole. Il s'agit du **deuxième renouvellement** de ce contrat, suite à la réouverture du site au public après grands travaux en 2007.

**L'exposition L'Abîme** reste ouverte au public sur le premier semestre, jusqu'au 19 juin 2022 ; elle avait reçu 15 300 visiteurs supplémentaires sur le premier trimestre. Les horaires d'ouverture de l'exposition ont été aménagés pour accueillir un plus grand nombre de scolaires, également au sein d'un parcours plus large, *De l'histoire à la mémoire*, jusqu'au Mémorial.

La programmation autour du racisme et des discriminations reste au cœur des travaux du Château en ce début 2022, avec la participation à l'événement « *L'humain d'abord* », en partenariat avec la Ville de Nantes, à l'occasion des **10 ans du Mémorial** et des commémorations du 10 mai.

Enfin le premier trimestre est marqué par « **l'année de l'Inde au Château** », puisque les équipes ont préparé l'accueil de « *Aam Astha* », série photographique de Charles Fréger sur les incarnations de divinités majoritairement hindoues (qui aura lieu de juillet à novembre), et d'« **Inde, reflets de mondes sacrés** » (octobre à avril 2023), grande exposition en partenariat avec le musée des civilisations de Rome, couvrant 1 300 ans d'art indien.

### **Démarches transversales**

La SPL a accéléré le déploiement d'une démarche plus structurée en faveur de l'amélioration de **la responsabilité sociétale de l'entreprise** (RSE). Les travaux récents ont permis la réalisation d'un diagnostic précis de la situation existante, un travail sur la définition d'enjeux et de priorités d'action, avec une participation nombreuse des salariés, et la conception de premières fiches actions, organisées autour de 3 axes : **culture pour tous, éco-responsabilité de l'offre et sens au travail**.

D'autre part, **le principal site Internet** de la SPL a été totalement refondu en ce début d'année, pour une mise en ligne en mai 2022, et il a été décidé à cette occasion de fusionner les identités *Voyage à Nantes* et *Nantes.Tourisme*, dans un souci de lisibilité.

## 5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES

### Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000	-	-	50 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : **1 000 000 euros**

#### Répartition à la fin de l'exercice

Actionnaires	Nombres d'actions	%
Nantes Métropole	34 000	68 %
Ville de Nantes	8 500	17 %
Département de la Loire Atlantique	2 500	5 %
Région des Pays de la Loire	2 500	5 %
Ville de Saint-Nazaire	1 500	3 %
Assemblée spéciale d'actionnaires minoritaires		
- Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo	300	1%
- Communauté de communes Estuaire & Sillon	200	0,6%
- Communauté de communes Sud Estuaire	500	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>100 %</b>

### Situation des mandats des administrateurs

Comme vu en partie 3.2, les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ont donné lieu à la désignation de **nouveaux administrateurs**, représentant ces Collectivités à compter du Conseil d'Administration du 20 septembre.

S'agissant du **Département de Loire-Atlantique**, la commission permanente du conseil départemental du 19 juillet 2021 a désigné :

- **M. Rémy ORHON**, Vice-président Développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme, qui représente également le Département à l'Assemblée générale de la SPL.

Pour la **Région des Pays de la Loire**, la commission permanente du conseil régional du 23 juillet 2021 a désigné :

- **M. Alexandre THÉBAULT**, délégué à la Culture et au Patrimoine, représentant également la Région à l'Assemblée générale de la SPL.

## Composition du solde des dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice est présenté, et il se compose comme suit (en euros) :

Exercices	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 45 jours	de 46 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
2021	1 477 563	349 514	1 024 657	45 246	36 083	22 062
2020	1 233 451	474 178	642 592	45 743	-5 931	76 869

	2021	2020
Comptes fournisseurs au passif du bilan	1 328 710	1 138 828
Avoirs fournisseurs à l'actif du bilan	-22 208	-17 753
Comptes fournisseurs immobilisations au passif du bilan	171 061	112 376
Avoirs fournisseurs immobilisations à l'actif du bilan		
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 477 563</b>	<b>1 233 451</b>

Il est à noter que l'accord de branche dans le secteur de l'édition et de la diffusion d'ouvrages autorise des délais de paiements plus longs.

## Contrôle des commissaires aux comptes

Nous présenterons à l'assemblée générale le rapport général sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

**OPERATIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES AVEC DES  
ADMINISTRATEURS DE LA SPL LE VOYAGE A NANTES OU DES ACTIONNAIRES DETENANT 10%  
OU PLUS DES ACTIONS DE LA SOCIETE**

**CLIENTS**

- NANTES METROPOLE	Billetterie Machines Prestations commerciales (guides-location d'espace-animation- restauration)
- MAIRIE DE NANTES	Articles boutique Prestations commerciales (guides)

**FOURNISSEURS**

- NANTES METROPOLE	Mise à disposition de personnel du Château des Ducs de Bretagne Eau & Assainissement Taxes ordures ménagères Traitement des Déchets Taxe de séjour Masques Covid 19
- MAIRIE DE NANTES	Location immobilière & Taxe foncière
- VOYAGE CHANTREAU	Prestations autocariste
- CCI NANTES SAINT-NAZAIRE	Formation

## Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	50000	50000	50000	50000	50000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	7 594 429	5 836 661	12 989 369	12 288 645	11 771 245
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	625 341	773 991	1 162 817	(184 039)	140 078
Impôts sur les bénéfices				(412 657)	(452 797)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	9 681	(1 683)	105 018	9 356	(191 400)
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	25	29	32	11	(6)
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0	(0)	2	0	
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	293,95	277,27	294,84	297,63	283,9
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 804 092	8 612 797	9 129 245	8 964 818	8 551 998
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	3 213 330	3 146 302	3 631 501	4 021 282	3 894 228

## **6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2021**

### **Préambule**

*Les commentaires sur l'activité de la SPL sont issus des formats analytiques dits « de gestion », qui illustrent financièrement l'activité de la société, présentée en partie 1 du présent rapport, selon ses différentes activités.*

*Les comptes sociaux, **issus de la comptabilité générale et présentés par DSP**, sont portés au vote de l'Assemblée générale et présentés dans le rapport général du Commissaire aux comptes.*

Pour rappel la SPL gère, dans le cadre de trois délégations de service public :

- Le **Château** des Ducs de Bretagne, ainsi que le Mémorial de l'abolition de l'esclavage et les cryptes de la Cathédrale, via un contrat prenant fin au 31/12/2021 ;
- Les **Machines** de l'île, ainsi que la gestion des Nefs Dubigeon, via un contrat prenant fin au 31/12/2025 ;
- La **politique touristique** de Nantes Métropole, via un contrat expirant le 31/12/2021, **dont les informations financières sont désormais présentées selon 3 grandes grandes thématiques** :
  - o les actions portant sur **l'animation du territoire** : office de tourisme, branches *Voyage dans le Vignoble*, Loire-amont, Erdre et *Traversée moderne d'un vieux pays*, ainsi que les activités commerciales ;
  - o la **production artistique** de l'année : expositions de la HAB Galerie, œuvres temporaires du *Voyage à Nantes* estival, œuvres pérennes qui intégreront le *Voyage permanent* (l'année de leur mise en service), ainsi que la programmation culinaire ;
  - o **l'exploitation** (hors dépenses artistiques), **l'entretien et la maintenance** de notre patrimoine : gestion du parc des chantiers, bâtiment de la HAB Galerie, la Cantine, ainsi que toutes les œuvres *Estuaire* ou du *Voyage permanent* déjà mises en exploitation.

Les comptes sociaux (bilan et compte de résultat de la SPL), synthétiques et par DSP, complètent cette partie financière du rapport de gestion.

Le compte d'exploitation « de gestion » de la SPL, détaillé par activité et commenté ci-après **est présenté en annexe**.

### Le chiffre d'affaires

En 2021, deuxième année impactée par la crise sanitaire, le chiffre d'affaires réalisé par la SPL a été de **7 596 K€ HT**, à comparer à 5 777 K€ HT en 2020, soit un gain de 1 819 K€ (+31 %). Pour mémoire, le CA de 2019 s'élevait à **12 796 K€ HT**.

Le chiffre d'affaires réalisé auprès du **grand public** (public des individuels), atteint 3 426 K€ HT, en **progression de 24 %** par rapport à l'année précédente (2 772 K€ HT). Du fait de la nature très différente des activités, la perte se répartit inégalement entre les trois DSP :

- au Château, où les espaces muséographiques ont été fermés jusqu'au 19 mai 2021, le chiffre d'affaires des ventes de billetteries aux individuels est resté stable (435 K€) ;
- aux Machines, l'équipement n'a pu ouvrir que le 22 mai 2021, la vente de billetterie aux individuels s'élève à 2 530 K€ HT, en progression de 29 % par rapport à 2020 ; pour mémoire ce CA s'élevait à 3 928 K€ en 2019 ;
- pour les activités de la DSP Tourisme, le chiffre d'affaires de l'activité « individuels » progresse de 23 % et s'élève à 462 K€ HT, versus 374 K€ en 2020 et 930 K€ en 2019.

Sur le segment « affaires », **la reprise est confirmée**, avec un chiffre d'affaires total de 740 K€ HT, soit 3 fois plus qu'en 2020, même s'il s'élevait à 1 521 K€ HT en 2019. L'impact positif en marge **commerciale brute** est de **+201 K€ HT**.

Le chiffre d'affaires total SPL réalisé sur l'activité « groupes agrément » est de 272 K€, contre 180 K€ en 2020 (+51%). Il s'élevait à 973 K€ en 2019. L'effet sur la **marge brute est de +59 K€**.

Concernant le Café de la Branche ainsi que les librairies-boutiques de la SPL (Château, Machines, accueil touristique rue des États et HAB Galerie), le chiffre d'affaires est passé de 1,8 M€ en 2020 à **2,4 M€ HT en 2021, soit une hausse de 33 %**. Pour référence, il atteignait 3,5 M€ en 2019.

Cette année la **marge brute** de ces activités atteint **1,2 M€** et se répartit ainsi entre les sites :

- Librairie du Château : 96 K€,
- Boutique des Machines : 515 K€,
- Bar-restaurant des Machines (*Café de la Branche*) : 424 K€,
- Librairies - boutiques rattachées à la DSP Tourisme (rue des États et HAB Galerie) : 117 K€.

Les partenariats privés se sont élevés à 247 K€, ils baissent de 71 K€ par rapport à 2020, principalement en raison de l'arrivée à leur terme des contrats avec *Quartus* (aux Machines), *Bouygues* et *Art Dan* (direction projets).

Pour la programmation culinaire, les partenaires ont maintenu leur soutien en 2021 : la *Fédération des Vins de Nantes*, *Les Fermiers d'Ancenis*, *Pavillon France* et *Berjac*.

Précisons que l'ensemble des productions issues de partenariats avec des tiers mais qui n'entrent pas dans le patrimoine de la SPL (sous maîtrise d'ouvrage d'un autre opérateur) figurent dans **la partie « hors bilan » de l'annexe aux comptes**.

Enfin la ligne « autres produits de gestion courante » atteint 453 K€, en hausse de 40 K€ versus 2020, principalement grâce aux redevances versées par les exploitants de nos points de restauration concédés (*La Cantine et la Fraiserie* au Château et aux Machines)

### **Les subventions**

Le montant total des **contributions financières publiques** inscrit au compte de résultat de l'exercice est de **19 277 K€ HT**, contre 18 046 K€ HT en 2020 (et 17 492 K€ en 2019). Cela s'entend tous financeurs confondus et représente **72 % des produits de la SPL** (76 % en 2020 et 58 % en 2019).

Sur cette somme, les financements perçus de Nantes Métropole représentent **17 614 K€**.

Elément marquant de 2021, la SPL a perçu de l'Etat une aide d'un montant total de **plus d'1,2 M€** au titre du fonds de solidarité national, lié à la crise sanitaire. Ce montant a été évalué en proportion de la perte de CA constatée en 2021 par rapport à l'exercice 2019.

Les précisions par délégation sont détaillés ci-après :

- *DSP Château* : Nantes Métropole a versé une subvention globale et forfaitaire de 7 937 K€ nets de taxe, auxquels s'ajoutent 43 K€ versés par la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** (DRAC) au titre de diverses activités ;
- *DSP Machines* : Nantes Métropole a versé une subvention totale de 1 159 K€ HT pour l'exploitation de l'Éléphant, de la Galerie et des Mondes Marins, ainsi que 563 K€ pour l'exploitation des Nefs ;
- *DSP Tourisme* : la contribution globale et forfaitaire de base, **versée** par Nantes Métropole selon le contrat, s'est élevée à **7 844 K€ nets de taxes**. La comptabilisation au compte de résultat tient également compte des éléments suivants :
  - sont déduits de ce montant 240 K€ réservés au financement d'une œuvre de l'édition 2022 du parcours estival,
  - 350 K€ de la subvention exceptionnelle de Nantes Métropole (de 1 M€ au total), dédiée aux effets de la crise du Covid, ont été affectés à l'exercice 2021,
  - pour le projet « *Traversée Moderne d'un Vieux Pays* », on compte également 17 K€ de subvention de la CARENE (agglomération de Saint-Nazaire),
  - concernant Estuaire, sont venues s'ajouter les soutiens de la Région des Pays de la Loire (65 K€), du département de Loire Atlantique (60 K€), de la Ville de Saint-Nazaire (40 K€), de la communauté de communes Estuaire et Sillon (22,5 K€) et de la communauté de communes Sud Estuaire (10 K€),

- enfin, concernant la création artistique, le fonds métropolitain pour la Culture à reversé à la SPL une contribution nette de 22,5 K€, permise par le partenariat avec l'entreprise *Les nouveaux constructeurs*, en soutien de l'œuvre *Le Naufrage de Neptune*, tandis que le Département de Loire Atlantique a contribué à hauteur de 80 K€ au projet de l'artiste Eva Jospin, sur le site du domaine de la Garenne-Lemot, et que la Région a subventionné à hauteur de 70 K€ l'organisation du *Grand Marché des Pays de la Loire* de 2021.

### **Les charges d'exploitation**

Le coût d'achat des ventes s'élève à 2,2 M€ HT, en hausse de 54 %, à mettre en regard avec la reprise de l'activité commerciale.

Les charges d'exploitation courantes, soit hors coût d'achat des ventes et masse salariale, augmentent de 21 %, soit +1,5 M€ par rapport à 2020. Cette variation, par DSP, provient essentiellement de :

- *Château* : une hausse de 27 % portant principalement sur les postes **production artistique** (+577 K€) avec notamment la production de l'exposition *l'Abîme* (LU en 2020) ;
- *Machines* : les dépenses de production artistique progressent de +221 K€ par rapport à 2020, avec la reprise de la **programmation culturelle** (*Maker Faire, Été Indien* et *Noël aux Nefs*). La fréquentation en hausse a par ailleurs généré des coûts d'exploitation variables en augmentation, enfin les plans de communication et promotion reviennent au niveau des années avant Covid ;
- *Tourisme* : on constate une augmentation des charges de 19 % (+613 K€), dont l'essentiel porte sur la **production artistique** et les plans de promotion.

La masse salariale nette augmente de +5 % soit +554 K€ (**12 354 K€ en 2021** pour 11 802 K€ en 2020 et 13 774 K€ en 2019).

Le recours au chômage partiel a été moindre sur cette deuxième année de crise sanitaire et la signature de contrats saisonniers a été plus soutenue que l'année précédente, afin d'accompagner la reprise de l'activité estivale.

Les frais généraux progressent de **14 %** (+220 K€), provenant essentiellement de l'augmentation des **moyens informatiques** (mise à niveau du matériel, des logiciels et de l'infrastructure, notamment pour le télétravail, changement de modèle économique des éditeurs de logiciels vers de l'abonnement et hausse des coûts de maintenance), ainsi que des différents **loyers** (locaux d'exploitation ou de stockage).

D'autre part, la SPL a constitué une provision pour risque dans le cadre d'un litige en cours portant sur la dégradation d'une œuvre prêtée par un collectionneur privé.

Enfin, la situation économique de l'exercice a impacté les montants des **impôts et taxes** dont l'assiette repose sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.

S'agissant des dotations aux amortissements et provisions, aucune variation notable n'est à noter à l'échelle de la SPL. Les plans de provisions pour renouvellement et gros entretien ont été adaptés aux nouveaux contrats de délégation pour le Château et la politique touristique, entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Enfin, la constitution d'une provision, depuis plusieurs années, en prévision des gros travaux à réaliser sur le bâtiment de Crucy, reste gelée depuis 2020.

**Au total, au titre de l'exercice 2021, le résultat global de la SPL est à l'équilibre, à +10 K€ HT, avec des résultats très variables entre les 3 DSP, en raison de leurs modèles économiques différents (proportion de ressources propres versus subventions) entraînant des sensibilités variables à la crise. Il se situe à +393 K€ HT au Château, -215 K€ HT aux Machines et -169 K€ HT sur la DSP Tourisme.**

#### **Affectation du résultat**

Nous proposons d'affecter l'intégralité du **résultat l'exercice, s'élevant précisément à + 9 681 €**, au compte de « report à nouveau ». En raison des affectations de résultat effectuées en 2020 et proposées en 2021, la situation nette de la société s'élève à **1 116 005 €** au 31 décembre 2021 (contre **1 106 324 €** au 31 décembre 2020).

#### **Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Celles retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

**Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent ci-après.**

## **COMPTES SOCIAUX 2021**

\*\*\*

# Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

## LE VOYAGE A NANTES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	600 858	543 637	57 222	63 693
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	184 455	88 954	95 501	31 992
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>785 313</b>	<b>632 591</b>	<b>152 723</b>	<b>95 686</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	786 945	649 277	137 668	192 363
Autres immobilisations corporelles	39 281 747	30 061 860	9 219 887	9 604 152
Immobilisations en cours	119 656		119 656	935 466
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>40 188 348</b>	<b>30 711 137</b>	<b>9 477 211</b>	<b>10 731 981</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	169 669		169 669	165 669
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>169 859</b>		<b>169 859</b>	<b>165 859</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>41 143 520</b>	<b>31 343 727</b>	<b>9 799 793</b>	<b>10 993 526</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	96 916		96 916	102 229
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	317 437		317 437	339 206
Stocks de marchandises	744 057	246 226	497 831	395 007
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>1 158 410</b>	<b>246 226</b>	<b>912 185</b>	<b>836 442</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	55 916		55 916	84 621
Créances clients et comptes rattachés	705 498		705 498	281 999
Autres créances	1 231 243		1 231 243	3 558 405
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>1 992 658</b>		<b>1 992 658</b>	<b>3 925 025</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 676 956		8 676 956	5 673 794
Charges constatées d'avance	447 383		447 383	439 173
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>9 124 339</b>		<b>9 124 339</b>	<b>6 112 967</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12 275 407</b>	<b>246 226</b>	<b>12 029 181</b>	<b>10 874 433</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53 418 927</b>	<b>31 589 953</b>	<b>21 828 974</b>	<b>21 867 959</b>

31/12/21

# Bilan Passif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

## LE VOYAGE A NANTES

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 324	8 007
<b>Résultat de l'exercice</b>	9 681	(1 683)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 116 005</b>	<b>1 106 324</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 486 550	6 504 316
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 602 555</b>	<b>7 610 640</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>		
Avances conditionnées	2 248 129	1 857 987
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>2 248 129</b>	<b>1 857 987</b>
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour charges	86 091	20 628
	4 622 353	4 166 441
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 708 444</b>	<b>4 187 069</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	484 082	1 103 495
Emprunts et dettes financières divers	4 389	5 889
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>488 471</b>	<b>1 109 383</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	221 970	182 768
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 966 716	2 578 354
Dettes fiscales et sociales	1 219 076	1 145 556
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	264 858	457 588
Autres dettes	413 232	1 681 926
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>4 863 882</b>	<b>5 863 424</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 695 523	1 056 687
<b>DETTES</b>	<b>8 269 846</b>	<b>8 212 263</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 828 974</b>	<b>21 867 959</b>

## Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	1 753 421		1 753 421	1 358 961
Production vendue de biens	374 300		374 300	220 469
Production vendue de services	5 466 709		5 466 709	4 257 231
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>7 594 429</b>		<b>7 594 429</b>	<b>5 836 661</b>
			(21 769)	44 723
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			19 276 865	18 041 427
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 793 976	1 752 764
Autres produits			1 405 234	1 402 840
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>30 048 734</b>	<b>27 078 414</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 639 043	1 144 416
Variation de stock de marchandises			(118 354)	862
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 847	23 246
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			5 313	(4 576)
Autres achats et charges externes			11 805 474	9 699 917
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>13 341 322</b>	<b>10 863 864</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			758 281	629 028
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			8 804 092	8 612 797
Charges sociales			3 213 330	3 146 302
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>12 017 422</b>	<b>11 759 099</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			253 977	309 917
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			15 530	52 312
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 521 570	1 393 021
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>1 791 076</b>	<b>1 755 251</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 163 002	2 070 416
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>30 071 103</b>	<b>27 077 659</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(22 369)</b>	<b>755</b>

## Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(22 369)</b>	<b>755</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 751	230
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	6	50
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 757</b>	<b>280</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 963	675
Différences négatives de change	584	49
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 547</b>	<b>724</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(790)</b>	<b>(445)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(23 158)</b>	<b>311</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 167	24 790
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>43 167</b>	<b>24 790</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 295	4 332
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 033	22 451
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>10 328</b>	<b>26 783</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32 839</b>	<b>(1 994)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 093 659</b>	<b>27 103 483</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>30 083 978</b>	<b>27 105 166</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>9 681</b>	<b>(1 683)</b>

**EXTRAIT**

**SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA  
METROPOLE OUEST ATLANTIQUE**



**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL  
2021**

# **SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE**

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ÉTAT CIVIL

#### Société Publique Locale - SA Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)

Siège social et adresse administrative :	2 ter Quai François Mitterand BP 36311 44263 Nantes cedex 2
	Tél : 02 51 89 72 50 / Fax : 02 51 89 72 51
N° RCS :	450 452 115
Date de création :	2 octobre 2003
Objet social :	Réaliser dans le cadre du développement de la Métropole Nantes Saint Nazaire à titre principal sur le territoire de l'île de Nantes, toutes opérations, actions et programmes d'aménagement de renouvellement urbain et de construction
Présidente :	Johanna Rolland
Directeur Général :	Jean-Luc Charles
Commissaire aux comptes :	KPMG Audit Ouest
Nombre de salariés à fin 2021 :	53

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 1 000 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
Nantes Métropole	57 000	570 000 €	57,00 %
Ville de Nantes	18 000	180 000 €	18,00 %
C.A.R.E.N.E.	5 000	50 000 €	5,00 %
Conseil Départemental de Loire Atlantique	5 000	50 000 €	5,00 %
Ville de Rezé	5 000	50 000 €	5,00 %
Syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire	5 000	50 000 €	5,00 %
Région des Pays de la Loire	5 000	50 000 €	5,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 000</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>100 %</b>
Nombre total d'administrateurs :	18		
- dont représentants Ville de Nantes	3 (Olivier Chateau, Marie-Annick Benatre, Delphine Bonamy)		
- dont représentants de Nantes Métropole	10 (Johanna Rolland, Thomas Quero, Mahel Coppey, Pascal Pras, Frankie Trichet, Marlène Collineau, Isabelle Leray, Louise Viillard, Richard Thiriet, Laurence Garnier)		
Nombre total de censeurs :	2		
- dont censeur Ville de Nantes	1 (Sophie Van Goethem)		
- dont censeur Nantes Métropole	1 (Valérie Oppelt)		

### JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traité de concession d'aménagement signé en décembre 2015.</li> <li>- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'atelier galerie des machines et pour le suivi de la construction des machines.</li> <li>- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'une plate-forme de Valorisation Economique et Creative dans les Halles 1 &amp; 2</li> <li>- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU</li> <li>- Marché de délégation de service public confiée par Nantes Métropole pour la gestion, l'animation et le développement économique du Cluster des Industries Culturelles et Créatives ainsi que l'animation de la Creative Factory (Halles 1 et 2).</li> </ul>
Contrat conclu avec la Ville de Nantes :	- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique.

### FINANCIER

Financements apportés par Nantes Métropole en 2021	12 575K€
Financements apportés par la Ville de Nantes en 2021	0K€
Résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 :	67K€
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	18 047K€ (encours au 31/12/2021)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0K€ (encours au 31/12/2021)

# SAMOA

Comptes annuels au 31 décembre 2021

## Bilan simplifié

## Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	13 795	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	74 607	Réserves	82 556
Immobilisations financières	94 365	Report à nouveau	1 151 656
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>182 767</b>	Résultat de l'exercice	66 692
Stocks et en-cours	8 420 649	Subventions d'investissement	
Créances d'exploitation	2 045 525	Provisions réglementées	
Autres créances	1 028 535	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>2 300 904</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>11 494 710</b>	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement	0	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>59 144</b>
Disponibilités	13 528 747	Emprunts et dettes	18 460 432
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>13 528 747</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	1 770 371
		Dettes fiscales et sociales	1 245 198
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>117 935</b>	Autres dettes	1 285 121
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>25 324 160</b>	<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>22 761 121</b>
		<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>202 991</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>25 324 160</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	24 954 190
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	24 881 184 3 115 583
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>73 006</b>
Total des produits financiers	1 745
Total des charges financières	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 745</b>
Total des produits exceptionnels	3 610
Total des charges exceptionnelles	11 669
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-8 059</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	0
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>66 692</b>

 **Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

## SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2021

### Administrateurs Nantes Métropole :

- J. ROLLAND, Présidente
- T. QUERO
- M. COPPEY
- P. PRAS
- F. TRICHET
- M. COLLINEAU
- I. LERAY
- L. VIALARD
- R. THIRIET
- L. GARNIER

### Administrateurs Ville de Nantes :

- O. CHATEAU
- M-A. BENATRE
- D. BONAMY

### Censeur Nantes Métropole :

- V. OPPELT

### Censeur Ville de Nantes :

- S. VAN GOETHEM

### Décisions marquantes prises en Conseils d'Administration tenus en 2021

#### ➤ **Conseil d'administration du 31 mai 2021 :**

- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 décembre 2020
- Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
- Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2020 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2020
- Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2021 sur les comptes 2020 et de l'ordre du jour
- Information sur le rapport RSE 2020
- Approbation du budget d'exploitation prévisionnel 2021 de la SAMOA
- Approbation portant sur l'avenant N°1 à la convention réglementée « contrat de délégation de service public pour le développement, l'animation et la promotion des Industries Culturelles et Créatives (ICC) sur le territoire métropolitain, l'exploitation, la gestion et l'animation des Halles 1&2, bâtiment totem des ICC sur le quartier de la Création », confiée par Nantes Métropole à la SAMOA
- Information portant sur l'avenant N°2 du mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une plate-forme de valorisation économique dans les Halles 1 & 2
- Information portant sur la mise en œuvre de la convention cadre de partenariat 2020/2022 entre la Région et la SAMOA et sur la convention de partenariat – Soutien au plan d'actions 2021
- Point d'étape sur la démarche engagée en vue d'adopter un code d'éthique professionnelle à l'usage des administratrices et administrateurs et collaboratrices et collaborateurs de la SAMOA
- Actualité des projets

#### ➤ **Conseil d'administration du 9 décembre 2021 :**

- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mai 2021
- Information concernant la désignation des représentants du Conseil Régional et du Département de Loire-Atlantique au sein des instances de la SAMOA
- Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés

- Approbation du compte d'exploitation prévisionnel révisé 2021 de la SAMOA
- Approbation du compte d'exploitation prévisionnel 2022 de la SAMOA
- Approbation du nouveau guide des procédures de passation et d'exécution des contrats de travaux, fournitures et services
- information concernant les mesures prises pour donner suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
- Approbation du code d'éthique professionnelle de la SAMOA
- Information concernant l'avenant 6 du Traité de Concession d'Aménagement portant sur la rémunération de la SAMOA et la participation de Nantes métropole, présenté au Conseil Métropolitain des 9 et 10 décembre 2021
- Approbation du Plan à Moyen Terme 2022-2026 de la SAMOA
- Actualité du projet

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole en 2021 : 65%**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes en 2021 : 100%**

**Jetons de présence des administrateurs mandataires de Nantes Métropole pour 2021 : néant**

**Jetons de présence des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes pour 2021 : néant**

<b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL SAMOA AU COURS DE L'EXERCICE 2021</b>
--

**Contrôle sur exercice 2021 : Néant**

# RAPPORT ADMINISTRATEURS SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE 2021

## ANNEXES

 **Important :** L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2021

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2021

# ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

## SAMOA

2 TER QUAI FRANCOIS MITTERRAND  
44200 NANTES



[www.semaphores.fr](http://www.semaphores.fr)

# Sommaire

<b>1. Etats de synthèse des comptes</b>	<b>1</b>
Rapport de présentation des comptes	2
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Bilan & Compte de résultat par activité	8
Bilan actif par activité	9
Bilan passif par activité	10
Compte de résultat par activité	11
Compte de résultat par activité (suite)	12
Annexe	13
<i>Annexe</i>	14
<i>Règles et méthodes comptables</i>	15
<i>Emprunt</i>	18
<i>Etat des-encours</i>	19
<i>Notes sur le bilan</i>	20
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	28
<i>Autres informations</i>	29
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>31</b>
Bilan détaillé	32
Compte de résultat détaillé	38

# Etats de synthèse des comptes



## Rapport de présentation des comptes

### COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

---

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SA SAMOA relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 29 Septembre 2018, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	25 324 160
Chiffre d'affaires	31 535 648
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>66 692</b>

Ces comptes étant soumis au contrôle légal d'un commissaire aux comptes, ils ne donnent pas lieu à l'émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le commissaire aux comptes.

Fait à REZE,  
Le 02 Mai 2022

Pour SEMAPHORES Expertise,  
Arnaud LARGIER  
Expert-comptable



## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	132 695	118 900	13 795	13 795
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	859 197	791 940	67 257	96 855
Immobilisations corporelles en cours	7 350		7 350	3 045
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	17 917		17 917	37 834
Autres immobilisations financières	76 448		76 448	58 185
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 093 608</b>	<b>910 840</b>	<b>182 768</b>	<b>209 714</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	8 371 380	10 084	8 361 295	19 379 742
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>59 354</b>		<b>59 354</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 153 283	107 758	2 045 525	1 488 194
Autres créances	1 028 535		1 028 535	1 310 802
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 528 747		13 528 747	9 962 985
Charges constatées d'avance (3)	117 935		117 935	75 352
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 259 234</b>	<b>117 842</b>	<b>25 141 392</b>	<b>32 217 075</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 352 842</b>	<b>1 028 682</b>	<b>25 324 160</b>	<b>32 426 790</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			152 307	185 164

## Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	82 556	74 861
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 151 656	1 005 459
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>66 692</b>	<b>153 892</b>
Subventions d'investissement		3 463
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 300 904</b>	<b>2 237 675</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	57 000	136 941
Provisions pour charges	2 144	12 015
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>59 144</b>	<b>148 956</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 046 733	23 003 359
Emprunts et dettes financières diverses (3)	413 699	312 987
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		29 361
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 770 371	2 950 707
Dettes fiscales et sociales	1 245 198	2 162 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 671	244
Autres dettes	1 277 450	1 504 679
Produits constatés d'avance	202 991	76 025
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>22 964 112</b>	<b>30 040 159</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 324 160</b>	<b>32 426 790</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	14 899 994	18 046 733
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 064 118	11 964 065
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	30 658 960		30 658 960	18 685 027
Production vendue (services)	876 688		876 688	753 557
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>31 535 648</b>		<b>31 535 648</b>	<b>19 438 584</b>
Production stockée			-11 022 281	-7 987 278
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 472 185	2 190 169
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 965 329	2 628 307
Autres produits			3 308	258
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>24 954 190</b>	<b>16 270 039</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			21 537 290	12 542 353
Impôts, taxes et versements assimilés			174 161	178 466
Salaires et traitements			2 126 891	1 990 248
Charges sociales			988 692	938 458
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 944	46 029
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 725	11 474
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				12 015
Autres charges			2 480	482 782
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>24 881 184</b>	<b>16 201 825</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>73 006</b>	<b>68 214</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 745	4 265
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>1 745</b>	<b>4 265</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>1 745</b>	<b>4 265</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>74 751</b>	<b>72 479</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		77 413
Sur opérations en capital	3 610	4 085
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>3 610</b>	<b>81 498</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	11 669	85
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>11 669</b>	<b>85</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-8 059</b>	<b>81 413</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>24 959 545</b>	<b>16 355 801</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>24 892 853</b>	<b>16 201 910</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>66 692</b>	<b>153 892</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

# Bilan & Compte de résultat par activité



## Bilan actif par activité

Rubriques	Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total Année 2021
Capital souscrit non appelé					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits assimilés	13 795				13 795
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes s/immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Inst.techniques, matériel et outillage industriels	37 267				37 267
Autres immobilisations corporelles	21 930	8 060			29 990
Immobilisations corporelles en cours	7 350				7 350
Avances et acptes s/immobilisations corporelles					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 679	5 238			17 917
Autres immobilisations financières	41 630	34 818			76 448
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>134 652</b>	<b>48 116</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>182 768</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Mat. prem et autres approvisionnements					
En-cours de production biens		173		8 361 122	8 361 295
En-cours de production services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande		59 354			59 354
<b>CREANCES</b>					
Créances clients et comptes rattachés (3)	672	411 668		1 633 185	2 045 525
Mandants					
Autres créances (3)	332 100	415 823	9 232	271 380	1 028 535
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	832 613	2 692 807	1 205 894	8 797 433	13 528 747
Charges constatées d'avance (3)	55 890	62 045			117 935
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 221 275</b>	<b>3 641 871</b>	<b>1 215 126</b>	<b>19 063 120</b>	<b>25 141 392</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 355 927</b>	<b>3 689 987</b>	<b>1 215 126</b>	<b>19 063 120</b>	<b>25 324 160</b>
Comptes de liaison	1 380 588			617 164	1 997 752
<b>TOTAL GENERAL - ACTIF</b>	<b>2 736 514</b>	<b>3 689 987</b>	<b>1 215 126</b>	<b>19 680 284</b>	<b>27 321 912</b>
RENVOIS (1) DONT DROIT AU BAIL					
(2) DONT PART A MOINS D'UN AN (BRUT)					
(3) DONT PART A PLUS D'UN AN (BRUT)					

## Bilan passif par activité

Rubriques	Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total Année 2021
Capital (1) (*)	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation (2)					
<b>RESERVES</b>					
Réserve légale	73 859	8 697			82 556
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées (3)					
Autres réserves					
Report à nouveau	913 333	238 323			1 151 656
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE ( bénéfice ou perte)</b>	79 016	-12 325		0	66 692
Subventions d'investissement		0			
Provisions réglementées					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 066 209</b>	<b>234 695</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 300 904</b>
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Droit du concédant					
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	57 000				57 000
Provisions pour charges	2 144				2 144
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>59 144</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>59 144</b>
<b>DETTES (4)</b>					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				18 046 733	18 046 733
Emprunts et dettes financières divers (6)		2 026		411 673	413 699
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 497	168 302	414 917	1 005 655	1 770 370
Dettes fiscales et sociales	370 008	750 679		124 511	1 245 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 473	2 198			7 671
Mandants			800 200		800 200
Autres dettes		476 080	9	1 161	477 250
Produits constatés d'avance (4)	54 183	148 808			202 991
<b>DETTES</b>	<b>611 161</b>	<b>1 548 092</b>	<b>1 215 126</b>	<b>19 589 733</b>	<b>22 964 112</b>
Ecart de conversion passif					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 736 514</b>	<b>1 782 787</b>	<b>1 215 126</b>	<b>19 589 733</b>	<b>25 324 160</b>
Comptes de liaison		1 907 200		90 552	1 997 752
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF</b>	<b>2 736 514</b>	<b>3 689 987</b>	<b>1 215 126</b>	<b>19 680 285</b>	<b>27 321 912</b>

## Compte de résultat par activité

Rubriques	Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total Année 2021
Vente de marchandises					
Production vendue biens et produits	121 723	754 965	-	30 658 960	31 535 648
Production vendue services					
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	121 723	754 965	-	30 658 960	31 535 648
Production stockée biens et produits				- 11 022 281	- 11 022 281
Production stockée services					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation	10 667	1 461 518	-	-	1 472 185
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	2 747 900	11 036	-	206 394	2 965 329
Autres produits	2 888	421	-	-	3 308
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 883 177</b>	<b>2 227 940</b>	<b>-</b>	<b>19 843 073</b>	<b>24 954 190</b>
Achats de marchandises					
Variation de stocks de marchandises					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes (3)	591 965	1 106 820	-	19 838 506	21 537 290
Impôts, taxes et versements assimilés	69 151	105 010	-	-	174 161
Salaires et traitements	1 441 047	685 844	-	-	2 126 891
Charges sociales	669 043	319 649	-	-	988 692
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :</b>					
Dotations aux amortissements sur immobilisations	22 734	19 211	-	-	41 944
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges	567	4 527	-	4 632	9 725
Autres charges	2 118	362	-	-	2 480
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 796 624</b>	<b>2 241 423</b>	<b>-</b>	<b>19 843 138</b>	<b>24 881 185</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>86 553</b>	<b>- 13 483</b>	<b>-</b>	<b>- 65</b>	<b>73 005</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
Produits financiers de participations					
Produits fin. autres val.mob et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés	1 680	-	-	65	1 745
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 680</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65</b>	<b>1 745</b>
Dotations financières amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 680</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65</b>	<b>1 745</b>

## Compte de résultat par activité (suite)

Rubriques	Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total Année 2021
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	88 233	- 13 483	-	0	74 750
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	-	3 610	-	-	3 610
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	-	3 610	-	-	3 610
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 241	2 429	-	-	11 669
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	9 241	2 429	-	-	11 669
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	- 9 241	1 182	-	-	8 059
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices					
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	2 884 857	2 231 551	-	19 843 138	24 959 545
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	2 805 865	2 243 852	-	19 843 138	24 892 854
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	78 992	- 12 301	-	0	66 691
RENOIS (1) DONT PRODUITS AFFERENTS EXE. ANTER. (2) DONT CHARGES AFFERENTES EXE. ANTER. (3) DT - CREDIT BAIL MOBILIER - CREDIT BAIL IMMOBILIER					

# Annexe



## Annexe

Désignation de la société : SA SAMOA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 25 324 160 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 692 euros après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L. 123-12 du Code de commerce, le bilan, le compte de résultat et une annexe

# Règles et méthodes comptables

## Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :

- par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions d'aménagement,
- par l'avis 93/09 du 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la fédération des EPL (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Depuis le 1er janvier 2005, sont entrés en vigueur les règlements sur l'amortissement et la dépréciation des actifs ainsi que sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.

A cette date, il n'existait aucune immobilisation décomposable au bilan. En conséquence, les durées d'usage ont été conservées, et aucune modification n'a été apportée aux plans d'amortissements antérieurs et aux valeurs nettes comptables, la méthode prospective ayant été choisie.

Pour les nouveaux investissements, ont été retenues :

- une durée de vie économique utilisée pour calculer l'amortissement comptable,
- une durée d'usage si elle est différente de l'amortissement comptable pour calculer un amortissement fiscal. Cet amortissement fiscal est traité en amortissement dérogatoire,
- un amortissement sur une durée d'un an pour les logiciels. Ces amortissements fiscaux exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Les durées suivantes ont été retenues pour calculer l'amortissement comptable et fiscal :

	<b>Comptable</b>	<b>Fiscal</b>
- Logiciels	2 à 4 ans	1 à 4 ans
- Installations et agencements	5 à 20 ans	5 à 20 ans
- Matériel de transport d'occasion	2 ans	2 ans
- Matériel de bureau	2 à 8 ans	2 à 8 ans
- Matériel audiovisuel	5 ans	5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans	3 à 10 ans

## Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

# Règles et méthodes comptables

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Valeurs d'exploitation

En-cours de production de biens

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions de l'ANC 2014-03. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours de conventions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours de conventions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : Le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations d'équilibre reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante,

Au dénominateur : Le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations d'équilibre reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

La comptabilité traduit les conventions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a- Stocks :

Pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.

b- Comptes de régularisation actif ou passif :

Pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits de la collectivité co-contractante.

c- Compte de provisions pour charges :

- Pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
- Pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

d- Compte de provisions pour risques :

- Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire,
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Dans l'ensemble des conventions d'aménagement, le résultat est pris en charge par la collectivité cocontractante.

Cette disposition fait l'objet d'un article spécifique au sein de chacune des conventions d'aménagement.

## En-cours des conventions d'aménagement

Le tableau en annexe reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de conventions d'aménagement.

## Transfert de charges vers les opérations

La société agit en tant que maître d'ouvrage et de ce fait impute une quote-part de ses frais de fonctionnement sur l'opération d'aménagement, selon les modalités définies par la convention d'aménagement. Par l'intermédiaire du poste de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2021 la somme de 2 659 000 euros.

## Règles et méthodes comptables

### Contrôle de la production stockée

Du fait des schémas comptables retenus, le montant de la production stockée de l'exercice 2021 figurant au compte de résultat est égal à la différence des variations suivantes :

- Compte de production stockée de concession : -11 022 281 €
- Variation des comptes de travaux en cours sur concession n / n-1 : 19 843 138 €
- Variation du coût de revient sur concession n / n-1 : - 30 865 418 €
- Variation des comptes de production stockée du Quartier de la Création : néant
- Variation des comptes de prestations de services n / n-1 : néant

### Emprunts

Eu égard au caractère spécifique de l'opération de la SAMOA et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir dans les limites fixées par la loi les emprunts contractés par la société dans le cadre de l'opération de convention d'aménagement.

Le tableau en annexe reprend l'ensemble des informations relatives aux emprunts.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission légale des commissaires aux comptes, les honoraires ont été comptabilisés en charge au cours de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- contrôle légal des comptes : 14 604 €
- services autres que la certification des comptes : 0 €

### Méthode préférentielle de comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite

Depuis l'exercice 2016, la société a décidé d'appliquer la méthode préférentielle de comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite.

La provision d'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2021 a été évaluée en tenant compte des critères suivants :

- indemnité correspondant à un mois de salaire, majoré d'un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la sixième année
- âge de départ à la retraite fixé à 63 ans
- effectif au 31 décembre et caractéristiques des individus présents : salaires, taux de charges patronales de 46%, ancienneté,
- application de coefficients de probabilité de départ de la société avant la retraite
- application d'un coefficient d'augmentation des salaires de 0,50 % par an
- application d'un coefficient d'actualisation de la dette de 0,9%
- pondération des engagements calculés à la date de départ théorique de chaque individu afin de déterminer l'engagement au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, le passif est évalué à 268,5 k€.

Au cours de l'année 2017, la SAMOA a mis en place un contrat d'assurance IFC.

La couverture du contrat d'assurance est au 31/12/2021 de 267 k€.

Une provision pour risques et charges a été comptabilisée pour un montant de 2K€ au 31/12/2021, au regard de la différence entre l'engagement au titre des Indemnités de Départ à la Retraite et les versements d'assurance.

## Emprunt

NOM OPERATION	BANQUE	MONTANT PRÊT	MONTANT LIBERE	CAPITAL RESTANT DU	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	GARANTIE
TCA - Ile de Nantes	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	15 000 000	15 000 000	0	0			80% Nantes Métropole
	Crédit coopératif Nanterre	4 200 000	4 200 000	1 333 835	469 767	864 068		80% Nantes Métropole
	La Banque Postale	7 000 000	7 000 000	5 133 333	466 667	1 866 667	2 800 000	80% Nantes Métropole
	Crédit Mutuel Loire Atlantique et Centre Ouest	5 300 000	5 300 000	3 874 108	343 943	1 408 880	2 121 285	80% Nantes Métropole
	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	5 300 000	5 300 000	3 975 000	353 333	1 413 333	2 208 334	80% Nantes Métropole
	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	12 000 000	6 000 000	3 730 457	1 513 028	2 217 429		80% Nantes Métropole
<b>TOTAL CONCESSIONS</b>		<b>48 800 000</b>	<b>42 800 000</b>	<b>18 046 733</b>	<b>3 146 738</b>	<b>7 770 377</b>	<b>7 129 619</b>	
<b>TOTAL DES EMPRUNTS</b>		<b>48 800 000</b>	<b>42 800 000</b>	<b>18 046 733</b>	<b>3 146 738</b>	<b>7 770 377</b>	<b>7 129 619</b>	

## Etat des-encours

Informations relatives aux en-cours de concession d'aménagement de l'opération :

### Renouvellement urbain de l'Ile de Nantes

Collectivité co-contractante : Nantes Métropole

Date de signature convention : 12/01/2016

Date expiration convention : 31/12/2037

Prise en charge de résultat : Concessionnaire

(montants exprimés en K€) :

Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre de la collectivité	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des charges (dont provision pour charges)	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation d'équilibre à recevoir HT
0,00	0,00	0,00	241 755 033	233 392 903	8 362 131	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	<b>241 755 033</b>	<b>233 392 903</b>	<b>8 362 131</b>	0,00	0,00	0,00

## Actif immobilisé

### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	132 695			132 695
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>132 695</b>			<b>132 695</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	610 853			610 853
- Matériel de transport	1 392			1 392
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 476	9 544		235 020
- Emballages récupérables et divers	9 130	2 803		11 933
- Immobilisations corporelles en cours	3 045	7 350	3 045	7 350
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>849 896</b>	<b>19 697</b>	<b>3 045</b>	<b>866 547</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	96 019		1 654	94 365
<b>Immobilisations financières</b>	<b>96 019</b>		<b>1 654</b>	<b>94 365</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 078 610</b>	<b>19 697</b>	<b>4 699</b>	<b>1 093 608</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	118 900			118 900
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>118 900</b>			<b>118 900</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	539 077	34 509		573 586
- Matériel de transport	968	348		1 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	203 675	5 301		208 977
- Emballages récupérables et divers	6 276	1 786		8 062
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>749 996</b>	<b>41 944</b>		<b>791 940</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>868 896</b>	<b>41 944</b>		<b>910 840</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 394 118 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	17 917		17 917
Autres	76 448		76 448
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 153 283	2 000 976	152 307
Autres	1 028 535	1 028 535	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	117 935	117 935	
<b>Total</b>	<b>3 394 118</b>	<b>3 147 445</b>	<b>246 673</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	19 916		

#### Produits à recevoir

	Montant
INDEMNISATION ACTIVITÉ PARTIELLE	721
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	531 922
<b>Total</b>	<b>532 642</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	10 084			10 084
Créances et Valeurs mobilières	100 366	9 725	2 334	107 758
<b>Total</b>	<b>110 451</b>	<b>9 725</b>	<b>2 334</b>	<b>117 842</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		9 725	2 334	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 005 459
Résultat de l'exercice précédent	153 892
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 159 351</b>
Affectations aux réserves	7 695
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 151 656
<b>Total des affectations</b>	<b>1 159 351</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	74 861	7 695	7 695		82 556
Report à Nouveau	1 005 459			-146 197	1 151 656
Résultat de l'exercice	153 892	-153 892	66 692	153 892	66 692
Subvention d'investissement	3 463			3 463	
Provisions réglementées					
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>2 237 675</b>	<b>-146 197</b>	<b>74 386</b>	<b>11 157</b>	<b>2 300 904</b>

### Provisions réglementées

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	12 015		9 871		2 144
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	136 941		79 941		57 000
<b>Total</b>	<b>148 956</b>		<b>89 812</b>		<b>59 144</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			89 812		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 964 112 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	18 046 733	3 146 739	7 770 376	7 129 618
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	413 699	413 699		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 770 371	1 770 371		
Dettes fiscales et sociales	1 245 198	1 245 198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 671	7 671		
Autres dettes (**)	1 277 450	1 277 450		
Produits constatés d'avance	202 991	202 991		
<b>Total</b>	<b>22 964 112</b>	<b>8 064 118</b>	<b>7 770 376</b>	<b>7 129 618</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 956 626			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS D EXPLOITATION - FACTU	49 019
INTERETS COURUS	69 839
PERSONNEL - DETTES PROVISIONS POUR	202 743
PERSONNEL - DETTES PROV. POUR CHARG	97 258
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYE	-24 482
URSSAF CAP	29 212
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	9 856
<b>Total</b>	<b>433 444</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	117 935		
<b>Total</b>	<b>117 935</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
NEUTRALISATION DU RESULTAT PRODUITS CONSTATES D AVANCE	202 991		
<b>Total</b>	<b>202 991</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

---

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Produits CPA (cessions, loyers, etc...)	14 031 404
Rémunération de mandats	188 269
Variation de la participation estimative du Concédant	17 035 840
Prestations de services	280 135
<b>TOTAL</b>	<b>31 535 648</b>

## Autres informations

### Effectif

---

Effectif moyen du personnel : 51 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	31	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>51</b>	



## Détail des comptes



## Bilan détaillé

### ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205000 - LOGICIELS - LICENCES	118 900,44		118 900,44	118 900,44
205100 - OEUVRES D'ART	13 000,00		13 000,00	13 000,00
205200 - MARQUE	795,00		795,00	795,00
280500 - AMORTISSEMENT DES LOGICIELS		118 900,04	-118 900,04	-118 900,04
	132 695,44	118 900,04	13 795,40	13 795,40
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTALLATIONS GENERALESE AGENCEMENT	610 852,88		610 852,88	610 852,88
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	1 392,00		1 392,00	1 392,00
218300 - MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	113 419,54		113 419,54	105 387,54
218310 - MATERIEL VIDEO	8 403,07		8 403,07	8 403,07
218400 - MOBILIER DE BUREAU	113 197,26		113 197,26	111 685,01
218800 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 932,50		11 932,50	9 130,00
281810 - AMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERAL		573 586,05	-573 586,05	-539 077,11
281820 - AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT		1 315,63	-1 315,63	-967,63
281830 - AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU & INF		110 503,74	-110 503,74	-107 536,37
281840 - AMORTISSEMENT MOBILIER DE BUREAU		98 472,78	-98 472,78	-96 138,97
281880 - AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOS CORP		8 061,87	-8 061,87	-6 275,56
	859 197,25	791 940,07	67 257,18	96 854,86
Immobilisations corporelles en cours				
231000 - IMMOBILISAT. CORPORELLES EN COURS	7 350,00		7 350,00	3 045,00
	7 350,00		7 350,00	3 045,00
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
274800 - PRETS AUTRES	17 917,00		17 917,00	37 833,75
	17 917,00		17 917,00	37 833,75
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	76 448,36		76 448,36	58 185,38
	76 448,36		76 448,36	58 185,38
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 093 608,05</b>	<b>910 840,11</b>	<b>182 767,94</b>	<b>209 714,39</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
En-cours de production (biens et services)				
335000 - TVA PERDUE SUR PRORATA	10 084,35		10 084,35	10 084,35
381000 - ETUDES	12 626 268,35		12 626 268,35	11 540 908,00
382000 - TERRAIN - FRAIS ACQUISITION	2 089 338,25		2 089 338,25	1 654 734,25
382500 - TERRAIN - COUT DU TERRAIN	64 940 021,74		64 940 021,74	57 328 758,74
383000 - TRAVAUX MISE EN ETAT DES SOLS	7 678 639,37		7 678 639,37	7 759 289,37
383200 - HONORAIRES MISE EN ETAT DES SOLS	806 629,92		806 629,92	803 104,92
384000 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT	57 649 298,60		57 649 298,60	52 849 655,35
384200 - HONORAIRES SUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT	31 872 989,86		31 872 989,86	29 749 120,03
384500 - TRAVAUX BATIMENT	3 406 084,43		3 406 084,43	3 292 060,82
384700 - HONORAIRES TRAVAUX BATIMENT	551 325,77		551 325,77	472 797,23
385000 - TVA PERDUE SUR PRORATA	1 646 057,02		1 646 057,02	1 646 057,02
386000 - FRAIS FINANCIERS COURT TERME	8 363,18		8 363,18	8 363,18
386500 - AUTRES FRAIS FINANCIERS	10 238 952,96		10 238 952,96	9 977 886,64
386501 - INTERETS PRET 15ME CE 8101911	1 441 713,93		1 441 713,93	1 395 600,80
386502 - INTERETS PRET 4ME CE 8134489	27 741,94		27 741,94	27 741,94
386503 - INTERETS PRET 5ME CE-8145594	141 931,13		141 931,13	141 931,13
387000 - REMUNERATION DE L'OPERATEUR	32 720 953,04		32 720 953,04	30 061 953,04
387500 - FRAIS DIVERS	13 802 186,41		13 802 186,41	13 096 188,91
387510 - ECART DE REGLEMENT	17,93		17,93	22,55
388100 - AMORTISSEMENTS DES IMMO. INCORPOREL	-37,54		-37,54	-37,54
388210 - COUT DE REVIENT HT DES OUVRAGES	-26 630 772,24		-26 630 772,24	-26 630 772,24
388400 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CR	110 353,57		110 353,57	105 721,86
389100 - COUT DE REVIENT ESTIME DES CESSIONS	-233 397 534,37		-233 397 534,37	-202 532 116,07
389210 - PARTICIPATION HT REMISE D OUVRAGE	26 630 772,24		26 630 772,24	26 630 772,24
395000 - PROV. POUR DEPRECIATION DES STOCKS		10 084,35	-10 084,35	-10 084,35
	8 371 379,84	10 084,35	8 361 295,49	19 379 742,17
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
409100 - FOURNISSEURS - AVANCES & ACOMPTES V	59 354,38		59 354,38	
	<b>59 354,38</b>		<b>59 354,38</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
411100 - CLIENTS				913,74
411104 - CLIENTS - TVA A 20%	1 047 767,49		1 047 767,49	1 292 872,94
411109 - CLIENTS - EXONERATION DE TVA	321 336,00		321 336,00	
411204 - LOCATAIRES - TVA A 20%	631 872,28		631 872,28	109 610,23
416100 - LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEUX	152 307,26		152 307,26	185 163,96
491000 - PROVISION POUR DEPRECIATION DES COM		107 757,86	-107 757,86	-100 366,39
	2 153 283,03	107 757,86	2 045 525,17	1 488 194,48
Autres créances				
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	100,00		100,00	
428701 - INDEMNISATION ACTIVITÉ PARTIELLE	720,86		720,86	183,80
437800 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 726,00		6 726,00	6 964,30
437801 - CESU	6 600,00		6 600,00	
438600 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYE	24 482,06		24 482,06	
445660 - TVA DEDUCTIBLE REGLEE	2 385,50		2 385,50	
445670 - ETAT - CREDIT DE TVA A REPORTER	6 127,00		6 127,00	18 253,00
445714 - TVA COLLECTEE 20%				73,08
445830 - ETAT - TVA DEMANDE DE REMBOURSEMENT	30 353,00		30 353,00	20 096,00
445850 - TVA NON ENCORE DEDUCTIBLE	253 980,91		253 980,91	470 844,69
445860 - ETAT - TVA SUR FACTURES NON PARVENU	8 114,11		8 114,11	11 253,58

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER				1 575,00
448700 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	531 921,61		531 921,61	728 670,77
467202 - COLL MANDANTE NANTES METROPOLE	156 123,98		156 123,98	9 231,60
467650 - CONCEDANT - PARTICIPATIONS DUES	900,00		900,00	900,00
467668 - MANDATS ACTIFS				38 485,20
468710 - PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS				4 271,02
	1 028 535,03		1 028 535,03	1 310 802,04
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512101 - CAISSE D'EPARGNE 2382415	2 250 196,02		2 250 196,02	2 170 569,30
512102 - BANQUE PU - CB	1 187,42		1 187,42	1 294,35
512201 - BANQUE CPA CAISSE	8 743 938,06		8 743 938,06	5 372 359,87
512501 - QDC	2 001 567,04		2 001 567,04	1 800 469,27
512502 - BANQUE CF - CB	865,31		865,31	84,55
512601 - CREDIT MUTUEL	754,57		754,57	1 291,98
512602 - CRÉDIT MUTUEL CAT	529 000,00		529 000,00	615 400,00
512701 - CREDIT COOPERATIF	44,47		44,47	783,75
512801 - LA BANQUE POSTALE	1 080,94		1 080,94	618,25
531100 - CAISSE EN FRF/EN EUR	113,50		113,50	113,50
	13 528 747,33		13 528 747,33	9 962 984,82
Charges constatées d'avance (3)				
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	117 934,57		117 934,57	75 351,93
	117 934,57		117 934,57	75 351,93
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 259 234,18</b>	<b>117 842,21</b>	<b>25 141 391,97</b>	<b>32 217 075,44</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 352 842,23</b>	<b>1 028 682,32</b>	<b>25 324 159,91</b>	<b>32 426 789,83</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			152 307,26	185 163,96

# Bilan détaillé

## PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELE VERSE	1 000 000,00	1 000 000,00
	1 000 000,00	1 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106110 - RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	82 555,65	74 861,06
	82 555,65	74 861,06
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU : SOLDE CREDITEUR	1 151 656,25	1 005 459,14
	1 151 656,25	1 005 459,14
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>66 691,68</b>	<b>153 891,70</b>
Subventions d'investissement		
131500 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NATIONALES	243 094,00	243 094,00
139150 - SUBVENTIONS D'EQUIPT INSC. AU COMPT	-243 094,00	-239 631,31
		3 462,69
Provisions réglementées		
145000 - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0,04	0,04
	0,04	0,04
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 300 903,62</b>	<b>2 237 674,63</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
151800 - PROVISIONS POUR RISQUES	57 000,00	136 941,24
	57 000,00	136 941,24
Provisions pour charges		
153000 - PROVISIONS POUR RETRAITE	2 144,29	12 014,87
	2 144,29	12 014,87
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>59 144,29</b>	<b>148 956,11</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164101 - PRET CE 15ME N°8101911		1 829 807,87
164106 - PRET CE 5.3ME N°85160504	3 975 000,05	4 328 333,37
164107 - CE PRET 85160503	3 730 457,16	5 243 485,72
164202 - PRET CREDIT MUTUEL 5.3ME	3 874 108,11	4 214 803,56
164301 - EMPRUNT CREDIT COOPERATIF 4.2 ME	1 333 834,61	1 786 928,68
164401 - EMPRUNT LA BANQUE POSTALE 7 ME	5 133 333,32	5 599 999,99
	18 046 733,25	23 003 359,19

## Bilan détaillé

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Emprunts et dettes financières diverses (3)</b>		
165000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	344 160,06	232 935,06
168800 - INTERETS COURUS	69 838,88	80 051,98
181100 - COMPTE DE LIAISON REM SOCIETE	-63 910,95	-260 055,39
181200 - COMPTE DE LIAISON REM° CPA	63 910,95	260 055,39
181300 - COMPTE DE LIAISON PU / QDC	-1 265 104,61	-1 165 737,46
181400 - COMPTE DE LIAISON QDC / PU	1 265 104,61	1 165 737,46
181500 - COMPTE DE LIAISON QDC/CPA	617 164,25	412 270,46
181600 - COMPTE DE LIAISON CPA/QDC	-617 464,25	-412 270,46
181700 - COMPTE DE LIAISON CPA/PU	26 640,98	26 640,98
181800 - COMPTE DE LIAISON PU/CPA	-26 640,98	-26 640,98
	<b>413 698,94</b>	<b>312 987,04</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
419100 - CLIENTS - ACOMPTES SUR COMMANDES		29 361,00
		<b>29 361,00</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
401100 - FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES	1 545 998,89	2 585 515,59
401700 - FOURNISSEURS - RETENUE DE GARANTIE	175 352,84	304 279,93
408100 - FOURNISSEURS D'EXPLOITATION - FACTU	49 018,80	60 911,75
	<b>1 770 370,53</b>	<b>2 950 707,27</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
428200 - PERSONNEL - DETTES PROVISIONS POUR	202 743,00	208 591,00
428400 - DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIES		6 065,00
431000 - SECURITE SOCIALE	95 196,07	86 692,57
437200 - MUTUELLES	35 672,60	30 669,89
437320 - CAISSES DE RETRAITE CADRES	26 145,47	23 570,64
437330 - CAISSES DE RETRAITE - NON CADRES	5 408,03	4 105,95
437801 - CESU		580,00
438200 - PERSONNEL - DETTES PROV. POUR CHARG	97 258,00	102 008,00
438600 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYE		16 674,41
438610 - URSSAF CAP	29 211,76	
438700 - ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A REC	4 022,81	3 103,88
438701 - PRÉVOYANCE - PRODUITS À RECEVOIR	5 533,34	4 034,25
441900 - AVANCES SUR SUBVENTIONS	529 000,00	529 000,00
442100 - ETAT - PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	15 217,76	14 128,40
445510 - ETAT - TVA A DECAISSER	19 790,00	1 024 339,00
445660 - TVA DEDUCTIBLE REGLEE		5 974,06
445714 - TVA COLLECTEE 20%	6 222,10	
445810 - ETAT - TVA COLL. NON ENCORE EXIGIBL	163 920,79	92 345,89
447500 - ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES		10 914,00
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	9 856,00	
	<b>1 245 197,73</b>	<b>2 162 796,94</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
404100 - FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	7 670,91	243,60
	<b>7 670,91</b>	<b>243,60</b>
<b>Autres dettes</b>		
411109 - CLIENTS - EXONERATION DE TVA		9 347,60
411200 - LOCATAIRES - LOCATION-ACCESSION	590,97	620,69
411209 - LOCATAIRES - LOCAT°-ACCESS° EXO TVA	493,79	493,79
461290 - REDEVANCE A LA COLLECTIVITE	475 699,50	475 441,09
467680 - DEBITEURS DIVERS	456,00	456,00
467778 - MANDATS PASSIFS	800 200,36	1 018 310,73
467780 - SUBVENTION A REVERSER	9,00	9,00
	<b>1 277 449,62</b>	<b>1 504 678,90</b>

## Bilan détaillé

	31/12/2021	31/12/2020
Produits constatés d'avance		
482700 - NEUTRALISATION DU RESULTAT	0,01	0,01
487100 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	202 991,01	76 025,14
	202 991,02	76 025,15
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>22 964 112,00</b>	<b>30 040 159,09</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 324 159,91</b>	<b>32 426 789,83</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	14 899 994,45	18 046 733,25
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 064 117,55	11 964 064,84
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
705100 - CONCESSION VENTES DE				11 026 245,08
705102 - CONCES° VTES TERRAIN	364 080,00		364 080,00	
705104 - CONCES° VTES TERRAIN	12 413 206,30		12 413 206,30	
705109 - CONCESSION VTES TERR	50 000,00		50 000,00	265 000,00
705320 - CONCESSION LOYERS	35 293,78		35 293,78	93 997,24
705324 - CONCESSION LOYERS TV	560 156,15		560 156,15	99 226,82
705400 - CONCESSION SUBVENTIO	12 114,78		12 114,78	38 193,84
705459 - CONCESSION SUBVENTIO				2 037,26
705510 - CONCESSION PARTICIPATI	17 035 840,00		17 035 840,00	7 083 333,34
705700 - CONCESSION AUTRES PR				24 668,19
705704 - CONCESSION AUTRES PR	168 806,18		168 806,18	30 000,00
705709 - CONCESSION AUTRES PR	19 462,69		19 462,69	22 325,00
	<b>30 658 959,88</b>		<b>30 658 959,88</b>	<b>18 685 026,77</b>
Production vendue (services)				
702000 - LOYERS	575 996,84		575 996,84	443 857,82
703000 - RECUPERATION DE CHAR	11 388,12		11 388,12	11 057,58
703004 - RECUPERATION CHARGES	9 168,34		9 168,34	7 135,75
706100 - PRESTATIONS DE SERVIC				7 215,00
706104 - PRESTATIONS DE SERVIC	158 411,94		158 411,94	94 760,89
706109 - PRESTATIONS DE SERVIC				1 685,00
706404 - REMUNERATIONS DE MAN	121 722,83		121 722,83	187 844,83
	<b>876 688,07</b>		<b>876 688,07</b>	<b>753 556,87</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>31 535 647,95</b>		<b>31 535 647,95</b>	<b>19 438 583,64</b>

	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée		
713880 - VARIATION DES CHARGES SUR CONCESSIO	19 843 137,63	10 896 973,07
713890 - VARIATION DU COUT DE REVIENT DES CE	-30 865 418,30	-18 884 251,45
	<b>-11 022 280,67</b>	<b>-7 987 278,38</b>
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	64 752,40	55 530,83
740009 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EXO TVA	1 407 432,42	2 134 637,81
	<b>1 472 184,82</b>	<b>2 190 168,64</b>
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
781510 - REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES	89 811,82	41 343,22
781740 - REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIA	2 333,76	21 995,85
791000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXPL - CPA	205 193,79	205 518,71
791100 - TRANSFERTS DE CHARGES SALAIRES	7 696,05	5 911,82
791109 - TRANSFERT CHARGES EXPL EXO - STE	2 656 343,98	2 354 066,17
791150 - TRANSFERTS CHARGES FAFIEC - TVA 20%	3 950,00	-528,75
	<b>2 965 329,40</b>	<b>2 628 307,02</b>
Autres produits		
758800 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 308,46	258,02
	<b>3 308,46</b>	<b>258,02</b>
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>24 954 189,96</b>	<b>16 270 038,94</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2021	31/12/2020
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
605580 - DOTATION AUX PROVISIONS		21 450,20
605800 - ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES ET FR	19 838 505,92	10 896 648,15
606100 - FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU EN	11 980,54	7 675,17
606120 - CARBURANTSE LUBRIFIANTS	702,52	967,00
606300 - FOURNITURES D'ENTRETIEN & PETITS EQ	6 463,79	12 204,28
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 998,23	11 611,11
611000 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	205 264,48	205 193,79
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	352 697,81	293 965,74
613800 - AUTRES LOCATIONS	82 859,54	90 169,29
614000 - CHARGES LOCATIVES & DE COPROPRIETE	244 777,77	236 857,83
615000 - ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS I	29 137,63	39 219,17
615500 - ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS M	76 599,02	86 312,56
615600 - MAINTENANCE	1 680,00	
616100 - PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES	4 578,45	4 728,79
616300 - ASSURANCE MATERIEL DE TRANSPORT	1 051,37	-34,87
616400 - ASSURANCE IFC	32 836,87	78 725,22
616800 - PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	11 973,01	14 182,67
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	64,36	
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	5 821,14	5 438,45
618500 - FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CON	725,67	786,00
618800 - AUTRES FRAIS EXTERNES	20 340,45	17 844,84
621100 - PERSONNEL INTERIMAIRE		1 687,50
622600 - HONORAIRES	448 219,44	397 379,30
622800 - AUTRES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIR	23 220,61	30 205,73
623100 - ANNONCES & INSERTIONS	37 961,28	24 240,56
623700 - PUBLICATIONS	2 290,00	
625100 - VOYAGES & DEPLACEMENTS	27 328,32	7 208,77
625700 - RECEPTIONS	16 028,68	14 614,94
626000 - FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUN	31 972,18	29 594,07
627800 - SERVICES BANCAIRES - AUTRES FRAIS E	2 464,76	2 294,76
628100 - COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	11 733,38	11 002,38
628800 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13,01	180,00
	21 537 290,23	12 542 353,40
Impôts, taxes et versements assimilés		
631100 - TAXE SUR LES SALAIRES		10 828,00
633300 - PART. DES EMPLOYEURS A LA FORMATION	22 105,04	20 941,15
633500 - VERSTS LIBERATOIRES DE LA TAXE	14 413,08	13 233,67
633800 - AUTRES IMPOTS & TAXES & VERSEMENTS	18 939,59	17 357,42
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE	28 418,00	27 393,00
635120 - TAXES FONCIERES	14 965,49	6 279,32
635140 - TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	1 082,00	
635200 - TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON	74 237,97	82 433,64
	174 161,17	178 466,20
Salaires et traitements		
641100 - SALAIRES ET APPOINTEMENTS	2 133 431,59	1 943 870,25
641220 - CONGES PAYES PROVISIONNES	-5 848,00	28 609,00
641430 - INDEMNITES SOCIALES	-2 389,55	16 071,71
641700 - AVANTAGES EN NATURE	1 696,80	1 696,80
	2 126 890,84	1 990 247,76
Charges sociales		
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	555 882,33	523 412,99
645200 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	76 059,62	69 146,99

## Compte de résultat détaillé

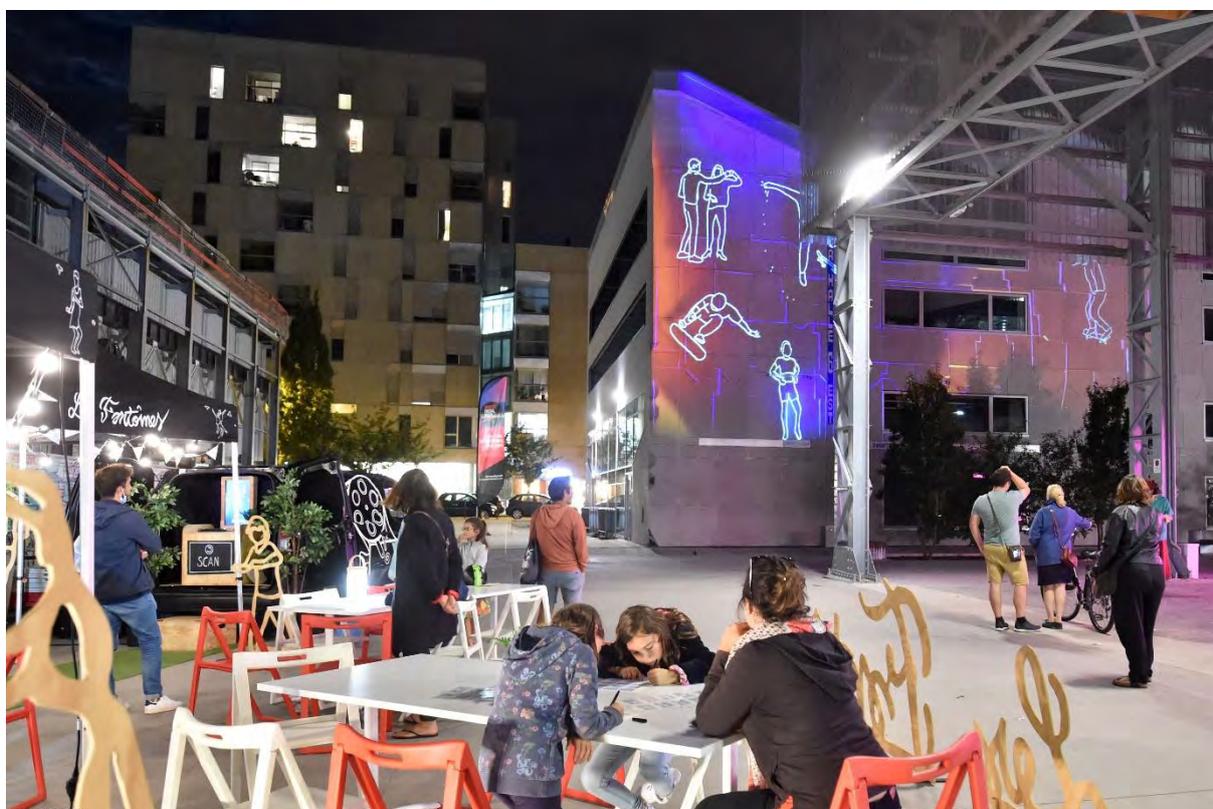
	31/12/2021	31/12/2020
645300 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	191 345,72	177 723,62
645400 - COTISATIONS POLE EMPLOI	82 868,87	75 792,87
645500 - CHARGES SUR CONGES PAYES	-7 605,00	18 116,00
647120 - PRIME DE TRANSPORT	2 807,10	2 384,30
647130 - PART PATRONALE CANTINE ET TICKETS R	48 564,30	39 576,60
647140 - PART PATRONALE CESU	12 102,00	11 190,00
647170 - PART PATRONALE CHQ VACANCES	3 994,00	4 165,00
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	4 763,21	5 092,40
648000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	17 910,11	11 856,82
	988 692,26	938 457,59
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681120 - DOTATION AMORTISSEMENTS CORPOREL	41 944,43	46 029,00
	41 944,43	46 029,00
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
681740 - DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPREC	9 725,23	11 474,13
	9 725,23	11 474,13
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
681510 - DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUE		12 014,87
		12 014,87
Autres charges		
651200 - REDEVANCE A LA COLLECTIVITE	258,41	475 441,09
658800 - AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION	2 221,46	7 340,58
	2 479,87	482 781,67
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>24 881 184,03</b>	<b>16 201 824,62</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>73 005,93</b>	<b>68 214,32</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
767000 - INTERETS COMPTE COURANT REMUNERE CE	1 680,06	4 264,77
767001 - INTÉRÊTS COMPTE À TERME CRÉDIT MUTU	64,62	
	1 744,68	4 264,77
<b>Total produits financiers (V)</b>	<b>1 744,68</b>	<b>4 264,77</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total charges financières (VI)</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 744,68</b>	<b>4 264,77</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>74 750,61</b>	<b>72 479,09</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2021	31/12/2020
Sur opérations de gestion		
771700 - DEGREVEMENTS D'IMPOTS HORS IS		77 413,00
		77 413,00
Sur opérations en capital		
777100 - QUOTE-PART SUBVENTION D'INVESTISSEM	3 462,69	4 084,61
778800 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	147,75	
	3 610,44	4 084,61
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>3 610,44</b>	<b>81 497,61</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
671200 - PENALITES ET AMENDES		85,00
671800 - AUTRES CHARGES EXCEPT. DE GESTION	11 669,37	
	11 669,37	85,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>11 669,37</b>	<b>85,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-8 058,93</b>	<b>81 412,61</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>24 959 545,08</b>	<b>16 355 801,32</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>24 892 853,40</b>	<b>16 201 909,62</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>66 691,68</b>	<b>153 891,70</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Conseil d'Administration 20 mai 2022



**SPL-SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST  
ATLANTIQUE**

**SPL-SA au capital de 1 000 000 €**

**Siège social : 2 ter quai François Mitterrand 44200 NANTES**

2 ter quai François Mitterrand – BP 36311 – 44263 NANTES CEDEX 2

SIRET : 450 452 115 000 30 – APE : 7490



# Conseil d'Administration 20 mai 2022

## ORDRE DU JOUR

---

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 janvier 2022
2. Information concernant la désignation de la nouvelle représentante du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire au sein des instances de la Samoa
3. Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
4. Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2021 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2021
5. Information sur le rapport RSE 2021
6. Fixation de la date de l'Assemblée Générale ordinaire 2022 sur les comptes 2021 et de l'ordre du jour
7. Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour la désignation des commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour les exercices comptables 2022-2027
8. Approbation du compte d'exploitation prévisionnel révisé 2022 de la Samoa
9. Information portant sur la convention cadre de financement relative à la construction du « Volet Formation en santé du Quartier-Hospitalo-Universitaire (QHU) » de l'île de Nantes
10. Points divers
11. L'actualité des projets :
  - Retour sur l'évènement Chtiing
  - Point d'actualité sur le quartier République à LABO DIVA autour de la maquette

### Documents mis en annexe :

- Plaquette des comptes au 31/12/2021
- Projet de convention concernant le QHJ



# Point 1 – Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 janvier 2022

---

## PROJET DE PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DU 10 JANVIER 2022**

Le 10 janvier 2022, à 18h,

Les administrateurs de la Samoa, Société Publique Locale au capital de 1 000 000 euros, se sont réunis dans les bureaux sis 2ter quai François Mitterrand, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 décembre 2021
2. Décisions portant sur les conditions de départ du Directeur Général de la Samoa
3. Confirmation du choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale de la Samoa
4. Décisions portant sur la nomination de la nouvelle Directrice Générale de la Samoa
5. Information sur des conventions concernant la nouvelle Directrice Générale
6. Questions diverses

### **Sont présents :**

- Johanna ROLLAND, pour Nantes Métropole
- Thomas QUERO, pour Nantes Métropole
- Franckie TRICHET, pour Nantes Métropole
- Isabelle LERAY, pour Nantes Métropole
- Louise VIALARD, pour Nantes Métropole
- Marlène COLLINEAU, pour Nantes Métropole
- Richard THIRIET, pour Nantes Métropole
- Olivier CHATEAU, pour la Ville de Nantes
- Marie-Annick BENATRE, pour la Ville de Nantes
- Laurent DEJOIE, pour la Région Pays de la Loire

### **Sont représentés :**

- Anthony DESCLOZIERS, pour le Comité syndical du Pôle métropolitain Nantes St-Nazaire, ayant donné pouvoir à Johanna ROLLAND
- Pascal PRAS, pour Nantes Métropole, ayant donné pouvoir à Francky TRICHET
- Martine METAYER, pour la Ville de Rezé, ayant donné pouvoir à Isabelle LERAY
- Mahel COPPEY, pour Nantes Métropole, ayant donné pouvoir à Louise VIALARD
- David SAMZUN, pour la CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire, ayant donné pouvoir à Thomas QUERO
- Jean CHARRIER, pour le Conseil départemental de Loire Atlantique, ayant donné pouvoir à Olivier CHATEAU
- Laurence GARNIER, pour Nantes Métropole, ayant donné pouvoir à Richard THIRIET

### **Est excusée :**

- Delphine BONAMY, pour la Ville de Nantes

**Assistaient en outre à la séance :**

- Matthieu LIENARD, Directeur de Cabinet adjoint de la Maire Présidente
- Baptiste LE COZ, Chargé de mission au Cabinet de la Maire Présidente
- Anne-Laure GALTIER Directrice de la Direction Territoriale d'Aménagement Nantes Ouest de Nantes Métropole
- Catherine RINFRAY, Cheffe de projet Ile Nantes de Nantes Métropole
- Jean-Luc CHARLES, Directeur Général de la Samoa
- Virginie VIAL, Responsable Pôle études et développement durable de la Samoa
- Fabrice BERTHEREAUX, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle économique de la Samoa
- Didier RESSEGUIER, Directeur Administratif et Financier de la Samoa, désigné secrétaire de séance
- Sophie DUVIVIER, Responsable Administrative et Financière de la Samoa, désignée secrétaire de séance

Chaque administrateur signe le registre des présences en entrant en séance.

La Présidente constate à son arrivée que le conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres, le quorum requis est ainsi atteint et le conseil peut donc valablement délibérer.

**Point 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 décembre 2021**

La Présidente demande si des remarques sont à formuler sur le PV du CA du 9 décembre 2021. Aucune remarque n'étant faite, il peut donc être soumis au vote pour approbation.

***Première délibération***

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 décembre 2021.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Avant d'aborder les points 2,3 et 4, la Présidente rappelle qu'elle a réuni le Conseil d'administration ce jour, pour acter le départ et le remplacement de Jean-Luc Charles à la direction générale de Samoa.

Elle tient en tant que Présidente de la Samoa à le remercier chaleureusement pour son engagement sans faille pendant 11 ans à la tête de la Samoa qui au cours de cette période, s'est affirmée comme un aménageur et développeur disposant d'un savoir-faire singulier pour transformer l'Île de Nantes, territoire d'expérimentation et terre d'accueil d'initiatives et de projets, en perpétuel mouvement, et dont la réputation n'est plus à faire à l'échelle nationale et européenne.

La Présidente indique que le recrutement pour pourvoir au poste de Directeur Général a été ouvert à l'échelle nationale, au terme duquel Virginie Vial est arrivée en tête.

Jean-Luc Charles remercie la présidente du Conseil d'Administration et rend hommage aux présidents précédents (Jean-Marc Ayrault et Patrick Rimbart), aux élus administrateurs et aux élus membres de la Commission d'Appel d'Offres, avec lesquels la Samoa a toujours travaillé dans une relation de confiance.

Il n'oublie pas les services de Nantes Métropole.

Il ajoute avoir eu l'honneur d'encadrer pendant 11 ans l'équipe de la Samoa, dont la capacité collective à innover, aller de l'avant et prendre des initiatives est reconnue, notamment au travers du développement du quartier de la Création et des Industries Culturelles et Créatives, du quartier de Prairie au Duc et du futur quartier République.

La Présidente invite Virginie Vial à se présenter auprès des membres du Conseil d'administration.

Virginie Vial prend la parole, et énonce son parcours professionnel en mettant en avant son expérience en aménagement urbain et en pilotage de grands projets urbains. Elle retrace ses grandes étapes professionnelles, tout d'abord en région parisienne où elle a œuvré pour des projets d'envergure comme Eurodisney, le réaménagement des terrains de Renault à Boulogne Billancourt, le développement de l'Île Seguin et du quartier du pont de Sèvres avant de gagner en 2009 Nantes et la Samoa.

Laurent Dejoie demande la parole pour s'associer aux remerciements à Jean-Luc Charles. Il questionne la Présidente sur les modalités du recrutement qui a été effectué pour le poste de Directeur Général.

La Présidente retrace le processus du recrutement qui a été lancé au niveau national par un cabinet de recrutement et indique que ce recrutement a suscité de nombreuses candidatures de très haut niveau. A l'issue du processus, le choix de proposer de valoriser les compétences internes à la Samoa a été privilégié.

## **Point 2 – Décisions portant sur les conditions de départ du Directeur Général de la Samoa**

Lors de la séance du conseil d'administration du 31 mai 2021, la Présidente de la Samoa a indiqué que pour des raisons liées au calendrier, au développement du projet urbain et au déploiement du projet économique de la Samoa, il s'avérait opportun de procéder à la désignation d'un nouveau Directeur Général dans les prochains mois afin d'engager les équipes de la société sur une nouvelle séquence. Cette décision intervenait aux termes d'échanges avec le Directeur Général de la Samoa, et avec son plein accord.

Conformément à l'article L. 225-55 du code de commerce et aux statuts de la Samoa, article 20, alinéa 2, il est proposé à Jean-Luc Charles une indemnité de départ d'un montant net de 57.000€ au titre de l'article 1.3 de la délibération du 4/9/2020 et de mettre fin à son mandat de Directeur Général le 3 avril 2022 révolu.

La Présidente demande aux membres du Conseil d'administration de procéder au vote de cette deuxième délibération qui nécessite de décider des modalités du départ du Directeur Général et d'approuver le versement de son indemnité de départ.

### ***Deuxième délibération***

Le Conseil d'Administration :

- décide de mettre fin au mandat de Jean-Luc Charles, Directeur Général, au titre de l'article 1.3 de la délibération du 04 septembre 2020 du Conseil d'administration de la Samoa, portant sur la désignation du Directeur Général ;
- approuve le versement d'une indemnité à Jean-Luc Charles d'un montant net de :
  - 57 000 € ;
- décide de fixer la date de la fin de son mandat de Directeur Général au 3 avril 2022 révolu.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## **Point 3 – Confirmation du choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale de la Samoa**

Conformément à l'article 20 des statuts de la Samoa, la Présidente propose au Conseil d'administration de maintenir la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général en vue de la nomination de la nouvelle Directrice Générale.

***Troisième délibération***

Le Conseil d'Administration décide de maintenir le choix de la dissociation de la fonction de direction générale de la Samoa de celle de Président.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Point 4 – Décisions portant sur la nomination de la nouvelle Directrice Générale de la Samoa**

Les membres du Conseil d'administration ayant fixé les conditions de départ du Directeur Général en fonction, et de maintenir le choix de la dissociation de la fonction de direction générale de la Samoa de celle de Président, il convient de procéder à son remplacement.

La Présidente propose la candidature de Madame Virginie Vial dans les fonctions de Directrice Générale de la Samoa à compter du 04 avril 2022.

Johanna Rolland souligne que les 20 ans d'expérience dont justifie Virginie Vial dans l'aménagement urbain, seront une véritable force pour la Samoa, d'autant plus qu'elle y travaille depuis 12 ans, en tant que Responsable du Pôle études et développement durable. Elle a en charge notamment le pilotage des équipes de la maîtrise d'œuvre qui œuvrent sur l'Île de Nantes, et du Manifeste pour une Île durable.

La Présidente du Conseil d'administration propose donc de procéder à la nomination de la nouvelle Directrice Générale, de déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoir.

Richard Thiriet souhaite se faire confirmer que la suspension du contrat de travail de Virginie Vial n'est pas limitée dans le temps et que la Samoa va prendre en charge une assurance pour perte d'emploi en cas de révocation de la Directrice Générale.

Jean-Luc Charles répond qu'en cas de révocation, Virginie Vial pourra être réintégrée sur son poste de salariée ou quitter la Samoa et prétendre alors au versement de l'indemnité d'assurance.

Richard Thiriet indique regretter que la période de suspension du contrat de travail ne soit pas limitée dans le temps.

***Quatrième délibération***

Le Conseil d'Administration :

- décide de la nomination de Madame Virginie Vial aux fonctions de Directrice Générale de la Samoa à compter du 4 avril 2022.

- approuve ses pouvoirs, sa rémunération, et les éléments financiers en cas de révocation.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Point 5 – Information sur des conventions concernant la nouvelle Directrice Générale**

La Présidente rappelle que le Conseil d'administration doit être informé de toutes conventions susceptibles d'être passées entre la Samoa et les parties prenantes suivantes :

- Un actionnaire de la société,

- Un administrateur,
- Le Directeur Général,
- Le conjoint, ascendant ou descendant d'une des personnes citées ci-dessus,
- Une personne dite interposée (personne qui intervient dans un acte juridique en son propre nom à la place de l'intéressé).

Il est donc porté à la connaissance du Conseil d'administration de la Samoa que le conjoint de Virginie Vial, la nouvelle Directrice Générale, Nicolas Charasson est Directeur de l'agence locale de Nantes de la société TUGEC avec qui la Samoa a passé des marchés.

Toutefois, il est à signaler que ces marchés étant antérieurs à la nomination de Virginie Vial au poste de Directrice Générale, ils sont considérés comme des conventions courantes et non comme des conventions réglementées et ne nécessitent pas d'approbation.

#### ***Cinquième délibération***

Le Conseil d'Administration prend acte de l'existence de conventions entre la Samoa et le conjoint de la nouvelle Directrice Générale.

La Présidente demande aux administratrices et administrateurs s'ils souhaitent poser une question ou aborder un point divers

L'ordre du jour étant épuisé,

La Présidente clôt la séance du Conseil d'Administration à 19h15.

Le Président de séance  
**Johanna ROLLAND**

Administrateur  
**Thomas QUERO**

La secrétaire de séance  
**Sophie DUVIVIER**

**Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 10 janvier 2022.**



## Point 2 – Information concernant la désignation de la nouvelle représentante du Pôle métropolitain Nantes Saint- Nazaire au sein des instances de la Samoa

---

Le Comité syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, réuni le 7 avril 2022, a procédé à l'actualisation de la désignation des membres le représentant dans différentes instances.

Après délibération, le Comité syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire a désigné, en remplacement de M. **Anthony DESCLOZIERS**, Mme **Laure BESLIER**, Maire de Brains et membre du bureau de Nantes métropole :

- représentante du Pôle métropolitain au sein du Conseil d'Administration de la Samoa
- pour siéger aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Samoa en tant que représentante du Pôle métropolitain

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de la désignation de Mme Laure BESLIER en tant que nouvelle représentante du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire au sein des instances de la Samoa, en remplacement de Monsieur Anthony DESCLOZIERS.**



## Point 3 - Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés

---

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie en séance le 15 décembre 2021, le 23 février 2022 et le 23 mars 2022.

### A. Commission d'Appel d'offres du 15 décembre 2021

#### 1. *Attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation des contrôles de réception et inspections télévisuelles de réseaux d'assainissement sur l'île de Nantes.*

La Samoa, Maître d'Ouvrage du projet urbain de l'île de Nantes, souhaite confier la réalisation de prestations nécessaires aux contrôles de réception des réseaux d'assainissement neufs par un organisme de contrôle extérieur qualifié et indépendant de l'entreprise chargée des travaux d'assainissement.

Il fixe également les conditions d'exécution des inspections télévisuelles en « phase étude » et des investigations ponctuelles.

Cet accord-cadre prévoit toutes les conditions d'exécution des prestations sur la base du fascicule 70 du cahier des clauses techniques générales et du guide d'accréditation COFRAC.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois et il est reconductible trois fois à compter de sa notification. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. L'accord-cadre est passé avec un montant maximum, fixé à 300.000 € HT, incluant les périodes initiales et reconductions éventuelles.

Le marché public est à un accord-cadre, mono-attributaire. Il est conclu avec un opérateur économique et implique pour un même titulaire la réalisation de prestations sur plusieurs chantiers en simultané et pouvant être répartis sur tout l'île de Nantes.

La procédure de passation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande publique.

Quatre offres dématérialisées ont été remises dans le délai de rigueur.

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé d'attribuer l'accord-cadre mono-attributaire à :

- SARP OSIS OUEST, pour un montant maximum de 158.340 € HT, sur 4 ans, sur la base du détail quantitatif estimatif (sans valeur contractuelle).

#### 2. *Attribution du marché public de gestion d'un parking « chantier » sur le quartier république sur l'île de Nantes.*

La Samoa souhaite confier la mission de gestion par un opérateur d'un parking « chantier » pour la période 2022-2024 afin que ce dernier assure l'exploitation du parking dans les conditions fixées par la Samoa, assure la fourniture et la mise en place d'équipements complémentaires et nécessaires à l'exploitation. Cette mission a également pour but d'assurer la dépose des équipements en fin du contrat de gestion et d'assurer la maintenance de tous les équipements mis en place par le prestataire et la Samoa.

Le marché public est conclu pour une période de 30 mois et l'exécution des prestations aura lieu du 03/01/2022 au 30/06/2024. Le délai d'exécution peut être prolongé par voie d'avenant.

Il s'agit d'un marché ordinaire qui ne fera pas l'objet d'une décomposition en lots puisqu'il s'agit d'un terrain unique.

Aucune variante n'a été prévue et autorisée dans le cadre de la consultation mais les candidats ont eu l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles pour la présence de caisse automatique.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R2124-2 1°, et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Une seule offre dématérialisée a été remise dans le délai de rigueur.

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé d'attribuer l'accord-cadre mono-attributaire à :

- SAEML Nantes-Métropole Gestion Equipements pour un montant de 221260,00€ HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire et sans retenir la prestation supplémentaire éventuelle.

## **B. Commission d'Appel d'offres du 23 février 2022**

### ***1. Information concernant l'évolution de l'accord-cadre urbain OPC et AMO sur l'île de Nantes.***

La Samoa en tant qu'aménageur de l'île de Nantes a souhaité être accompagnée d'un prestataire Ordonnateur Programmateur Coordinateur avec une mission globale sur l'ensemble et pour chaque niveau opérationnel du projet urbain de l'île de Nantes.

Prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande, cet accompagnement se traduit par des missions d'OPC urbain, des missions classiques d'OPC et des missions d'AMO pour l'accompagnement d'opérations immobilières.

Un accord-cadre d'OPCU, OPC et AMO Interfaces a donc été notifié par la Samoa le 28 mai 2018 à la société Artelia, pour une durée de 8 ans.

L'accord-cadre à bons de commande a été conclu dans le cadre d'une procédure ouverte. Pour les missions A2, B, C, D, l'accord-cadre ne comportait pas de montant maximum ni minimum. Seule une valeur indicative de l'accord-cadre de 2 999 000€HT, a été portée à la connaissance des candidats lors de la consultation.

Cet accord-cadre est découpé en 4 volets qui sont divisés en sous-volets.

#### **- Volet A : OPCU**

- **A1** : Ordonnancement et planification à l'échelle de l'île de Nantes
- **A2** : Ordonnancement, planification, coordination générale et pilotage par Tranches opérationnelles

#### **- Volet B : OPC Bâtiments**

#### **- Volet C : OPC Espaces publics**

#### **- Volet D : AMO Interfaces**

- **D1** : AMO Interfaces
- **D2** : Conducteur d'opération d'espace public
- **D3** : Mission AMO raccordement

A ce jour, 56 bons de commande ont été notifiés ce qui correspond à un montant total engagé de 3 170 042.01€ HT.

La Samoa souhaite aujourd'hui, donner la meilleure visibilité quant à l'avancement du contrat et quant aux perspectives des prochaines années.

**Montants financiers engagés :**

- Mission A1 - OPCU IDN : **173 412.50€ HT**
- Mission A2 - Ordonnancement, planification, coordination générale et pilotages par tranches opérationnelles : **1 457 991.96€ HT**
- Mission B - OPC Bâtiments : **pas de commande**
- Mission C1 - OPC Espaces publics : **37 124.34€ HT**
- Mission C2 - OPC Espaces publics : **55 972.39€ HT**
- Mission C3 - OPC Espaces publics : **825 213.20€ HT**
- Mission D1 - AMO Interfaces : **40.967.92€ HT**
- Mission D2 - Conducteurs opérations : **231 052.94€ HT**
- Mission D3 - AMO Raccordements : **348.306.76€ HT.**

**Total engagement : 3 170 042.01€ HT.**

A la date de fin du contrat en 2026, le montant global commande pourrait s'élever à :

- BC en cours : **3 170 042.01€HT**
- BC à venir : **1 932 154.96 €HT**

**Soit : 5 102 196.97€HT.**

La Métropole a pris la décision, après la date de lancement de la consultation du présent marché en 2017 :

- D'attribuer à la Samoa les espaces publics des lignes DNLT
- De missionner la Samoa pour livrer les jardins de l'estuaire et jardin du rail avant la fin du mandat 2024-2026

Ces deux objectifs représentant sur la mission OPCU/OPC :

- DNLT : **1 220 295.96€ HT avec une perspective de 572 614.70€ HT.**
- Jardins estuaires et rails : **497 039.80€ HT avec une perspective de 802 570.92€ HT**

Le décret du 23 août 2021, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, a supprimé la possibilité de conclure un accord-cadre sans maximum.

La Samoa a donc interrogé le cabinet Caradeux et la SCET au sujet des conséquences, sur les accords-cadres en cours, de la fin des accords-cadres sans montant maximum.

La réponse de la SCET, en ce qui concerne les contrats privés de la commande publique, précise : **« le risque contentieux en matière judiciaire s'agissant d'accords-cadres en cours paraît relativement réduit ».**

Dans le cas d'une procédure maximale, et si la Samoa souhaite anticiper tout risque contentieux ou une remarque de la CRC, la SCET indique que la Samoa pourrait : **ne pas reconduire un accord-cadre lors d'une échéance de reconduction ou résilier un accord-cadre.**

Pour rappel, le présent accord-cadre a été notifié le 28/05/2018 pour une période de 2 ans, reconductible 3 fois donc jusqu'au 27/05/2026.

Il est important de préciser que les **missions A1, A2 et C sont aujourd'hui des missions qui coordonnent et rythment quotidiennement le projet urbain dans sa globalité**, qu'il s'agisse de lancement d'opérations immobilières mais également d'ordonnancement des espaces publics.

Si la décision était prise, de ne pas reconduire l'accord-cadre en 2022 puis en 2024, il conviendrait de réajuster les plannings généraux car il serait nécessaire de relancer l'appel à la consultation et d'installer le nouveau titulaire du marché.

**Ainsi, la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre en question, risque d'engendrer des potentiels décalages, non quantifiable à ce stade, des livraisons des projets d'espaces publics, tels que les jardins de l'estuaire, le jardin du rail, le projet DNLT et la ligne 8 dont les livraisons sont attendues respectivement pour fin 2025, mi 2024 et pour 2027.**

#### **Information à la Commission d'appel d'offres :**

Par principe, les bons de commande ne sont pas soumis à l'avis de la commission d'appel d'offres de la Samoa.

Cependant, la Samoa souhaite que l'ensemble des bons de commande, qui ont été et qui seront notifiés à l'avenir dans le cadre du présent accord-cadre, soient présentés pour information en commission d'appel d'offres.

#### ***2. Information concernant les évolutions des marchés subséquents de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine pour la transformation de l'île de Nantes depuis le dernier point d'information en CAO du 26 juin 2020***

L'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine pour la transformation de l'île de Nantes a été notifié le 1<sup>er</sup> février 2017, pour une durée de 8 ans au groupement constitué de l'Atelier Jacqueline Osty et Associés (mandataires), Claire Schorter Architecture & Urbanisme, MA-GEO et Roland Ribl & Associés.

Cet accord-cadre a été conclu sans montant maximum ni montant minimum, sur la base de l'offre de prix faite par le groupement titulaire lors de la consultation, au terme d'une procédure de dialogue compétitif.

A ce jour, 20 marchés subséquents ont été notifiés.

Les marchés / avenants / bons de commande notifiés ou en cours de notification depuis la CAO du 26 juin 2020 sont les suivants :

#### **Avenant à l'accord-cadre :**

- Avenant **notifié le 29/11/2021** régularisant les modifications apportées aux missions et prix du volet B :
  - Scindement en 4 missions distinctes de la phase « Etudes préalables », sans augmentation de son prix
  - Introduction d'un prix nouveau pour la mission de coordination à l'échelle des blocs
- Un nouvel avenant est en cours de finalisation pour confier systématiquement au titulaire, la mission de « Responsable de projet » dans les volets C2.

#### **Volet A -Etudes urbaines :**

- Pas de nouveau marché, ni d'avenants notifiés : le marché A3 s'étant achevé fin 2021.
- Un marché A4 est en cours de préparation.

## **Volet B : Accompagnement des opérations immobilières :**

### ➤ Marché subséquent n°1 :

- 13 nouveaux bons de commande de suivi d'opérations immobilières ont été notifiés depuis juin 2020, pour un montant de 141 490€ HT, portant le total à 54 bons de commande depuis la notification du marché.
- Ce marché est arrivé à son terme le 02/05/2021.

### ➤ Notification d'un marché subséquent n°2 le 27/09/2021 :

- Missions identiques au marché subséquent n°1 mais avec le rajout d'une mission complémentaire et du prix correspondant pour la « coordination des opérations à l'échelle des blocs » : il s'agit d'une mission propre aux quartiers République, organisée sous forme de blocs réunissant 4 à 6 opérations.
- La durée de ce MS n°2 est de 48 mois avec une révision des prix unitaires conformément aux règles fixées par l'accord-cadre.
- 22 bons de commandes ont été notifiés dans le cadre de ce marché pour un montant de 279 207 € HT.

Au total, depuis la notification de l'accord-cadre, **1 293 259€ HT d'honoraires ont été commandés au titre du volet B**, dont 738 839 € HT (57%) sur des fonciers cédés par la Samoa et correspondant approximativement à 66 M € de recettes.

## **Volet C – Maîtrise d'œuvre d'espaces publics**

### ➤ Marché C1.1 - marché à bons de commande pour la réalisation d'études de faisabilité et l'accompagnement de projets d'espaces publics

- Notification d'un nouveau bon de commande pour un montant de 18 000 € HT.
- Le marché est arrivé à son terme en août 2021. Un nouveau marché est en cours de préparation, reprenant les mêmes termes.

### ➤ Avenant 1 marché C2.9 - maîtrise d'œuvre des espaces publics du projet de développement de nouvelles lignes de tramway :

- Notifié le 14/12/2021.
- Objet : variantes techniques supplémentaires en plus-value.
- 1 tranche ferme (AVP sur l'ensemble du périmètre – 11 mois) et 4 tranches optionnelles (reprise global suite concertation, puis par secteur du PRO à AOR).
- Les modifications de programme et les commandes d'études complémentaires ne modifient pas le montant total prévisionnel des travaux (36,37M€)
- Rémunération Ajoa/Schorter : 112 811€ HT, sur la base des taux de rémunération figurant à l'accord-cadre, venant porter la rémunération du marché C2.9 à un montant global de 3 531 412 € HT.
- Délais de réalisation : durée du marché portée à 82 mois.

- *Avenant 2 marché C2.9 - maîtrise d'œuvre des espaces publics du projet de développement de nouvelles lignes de tramway :*
  - Notifié le 08/02/2022.
  - Objet : Découpage de la tranche optionnelle n°1 afin de prendre en compte les résultats de la concertation (axe nord-sud en tramway et axe est-ouest en BHNS).
  - Les modifications de programme et commandes d'études complémentaires ne modifient pas le montant total prévisionnel des travaux
  - Rémunération Ajoa/Schorter : 0 € HT
  - Délais de réalisation : durée du marché portée à 88 mois.
  
- *Marché C2.11, maîtrise d'œuvre des espaces publics du quartier république*
  - Notifié le 26/01/2021.
  - Objet : Maîtrise d'œuvre de l'aménagement des voies internes du quartier République, circulées et non circulées. Missions PRO, ACT, VISA, DET, AOR.
  - 1 tranche ferme et 9 tranches optionnelles
  - Montant prévisionnel travaux : 8 002 428.50€HT
  - Rémunération Ajoa/Schorter : 654 065.43 €HT
  - Délais de réalisation : 72 mois
  
- *Marché C2.16, maîtrise d'œuvre redimensionnement réseau EU Boulevard de la Prairie au Duc*
  - Notifié le 08/02/2022.
  - Objet : Missions AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR
  - 1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle
  - Montant prévisionnel des travaux : 2 180 000,00€HT selon la valeur de décembre 2021
  - Rémunération Ajoa/Schorter : 197 072,00 €HT
  
- *Marché C3.1, missions ponctuelles de maîtrise d'œuvre*
  - Notification de 7 bons de commande pour un montant total de 85 623 € HT, incluant notamment la réalisation et le suivi des planches d'essai renaturation et prototypes espace public.
  
- *Marché C3.2, missions ponctuelles et complémentaires au marché C2.9 de maîtrise d'œuvre des espaces publics du projet de développement de nouvelles lignes de transports.*
  - Notifié le 05/11/2020.
  - Notification de 12 bons de commandes pour un montant de 495 905 € HT. Ils engagent et rémunèrent des interventions complémentaires au volet C2.9, rendues nécessaires par l'organisation du projet de nouvelles lignes de tramway et l'importante coordination à réaliser entre le projet d'espaces publics et le projet de transport.

Plusieurs marchés de maîtrise d'œuvre d'espaces publics sont en cours de préparation et seront notifiés dans les mois prochains :

- Maîtrise d'œuvre des abords de MIN de Rien
- Maîtrise d'œuvre des espaces publics de la pointe du quartier Prairie au Duc
- Maîtrise d'œuvre des jardins de l'estuaire
- Maîtrise d'œuvre du 3<sup>ème</sup> tronçon de la véloroute

Au total, depuis la notification de l'accord-cadre, 6 740 762 € HT d'honoraires ont été commandés pour les missions du volet C, dont 4 027 317 € HT (60 %) pour les lignes de tramway, correspondant à un montant de travaux de 60 M € HT.

### **Information à la commission d'appel d'offres :**

Par principe, les marchés subséquents ne sont pas soumis à l'avis de la commission d'appels d'offres de la Samoa.

Cependant, la Samoa souhaite que l'ensemble des marchés subséquents qui seront notifiés dans le cadre du présent accord-cadre, soient présentés pour information en commission d'appel d'offres.

### ***3. Attribution par la Commission d'Appels d'offres du marché public de travaux portant sur l'installation d'un système de contrôle d'accès intérieur du bâtiment des Halles 1 et 2.***

L'objet de la présente consultation concerne le grand projet des Halles, situé au centre du quartier de la Création. Sa réhabilitation s'achèvera en septembre 2022, et ce projet emblématique rassemblera sur près de 25 000m<sup>2</sup> : 1 000 actifs et 700 étudiants qui cohabiteront sur les 5 programmes qui composent l'ensemble de cette opération dont l'un deux est la Creative Factory : propulseur des industries culturelles et créatives, afin de favoriser l'émergence et la structuration de nouveaux projets dont l'ouverture est prévue en janvier 2023.

Cet ensemble de 3400m<sup>2</sup> sera entièrement géré et animé par les équipes du pôle économique de la Samoa, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public confié par Nantes Métropole.

Le présent marché porte donc sur des prestations des fournitures et pose nécessaires à l'installation d'un système de contrôle d'accès intérieur du bâtiment des Halles 1 et 2 de l'Île de Nantes et dont l'exécution doit permettre :

- D'assurer le meilleur confort d'usage possible des occupants et usagers
- D'assurer une qualité de service adaptée aux besoins des différents utilisateurs
- D'assurer la sécurité à l'intrusion dans les locaux dont les issues sont dotées de ce système

Aucune variante ni aucune prestation supplémentaire éventuelle n'a été prévue dans le cadre de la consultation.

#### Calendrier de la consultation :

- 09/11/2021 : envoi de l'avis d'appel public à la concurrence et mise en ligne du DCE
- 07/12/2021 : date limite de dépôt des questions
- 09/12/2021 : date limite de diffusion des réponses
- 17/12/2021 : date limite de remise des offres
- 23/02/2022 : commission d'appel d'offres.

Aucune estimation quant au montant des travaux n'a été communiquée au sein du dossier de consultation des entreprises.

Le marché ne sera pas découpé en lots.

Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux est de 2 mois à compter de la notification de l'ordre de service valant démarrage des travaux. La période de préparation ainsi que les congés annuels sont inclus dans ce délai global d'exécution.

Etant précisé que le délai global d'exécution des travaux de 2 mois est hors période de garantie de parfait achèvement d'un an et garantie de bon fonctionnement de 2 ans.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L.2124-R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande publique.

3 offres dématérialisées ont été remises dans le délai de rigueur.

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres décident :

- D'attribuer le marché à ARD, pour un montant de 29 805,88 € HT, issu de la DPGF.

#### **4. Attribution par la commission d'appels d'offres d'un marché public pour l'aménagement et l'agencement des bureaux situés dans l'immeuble le Rhuys.**

En 2021, la Samoa a connu un fort développement d'activité qui s'est traduit par une augmentation de plus de 20% de ses effectifs. Afin de maintenir de bonnes conditions de travail à tous ses salariés, la Samoa a contracté un bail de 358m<sup>2</sup> supplémentaires de bureau au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Le Rhuys.

Le présent marché consiste :

- Au réaménagement du plateau de 358 m<sup>2</sup> de bureaux en espaces de réunion et de cafétéria à l'usage des salariés
- Au réaménagement au 4<sup>ème</sup> étage de la grande salle de réunion existante et d'un espace de stockage en bureaux fermés

Le présent marché, fixant toutes les conditions d'exécution des prestations est découpé en 8 lots :

- Lot 1 : Dépose de l'existant
  - Dépose cloisons, zone sanitaire, mobilier et agencement
- Lot 2 : cloisonnement plâtrerie plafond
  - Cloisons modulaires, vitrées, faux plafonds
- Lot 3 : peinture et revêtement muraux
  - Peinture murs existants, faïence salle de douche
- Lot 4 : Revêtements sols
  - Moquette existante, parquet stratifié existant, sol en carrelage
- Lot 5 : Electricité
  - Courants forts, courants faibles, sécurité
- Lot 6 : plomberie
  - Douche, ballon eau chaude, sanitaire
- Lot 7 : agencement
  - Cuisine, colonne étagères, claustra, estrade
- Lot 8 : signalétique et décor
  - Vitrophanie décorative et lettrage

Une variante libre a été autorisée pour le lot 6 : plomberie autorisée, mais aucun candidat n'a déposé de variante pour ce lot.

Le candidat ACORUS a déposé une variante pour le Lot 3 : peinture et revêtements muraux alors que cela n'était pas autorisée. La proposition du candidat n'a pas été examinée.

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'a été prévue dans le cadre de la consultation.

#### Calendrier de la consultation :

- 24/12/2021 : envoi de l'avis d'appel public à la concurrence et mise en ligne du DCE
- 06/01/2022 : visite obligatoire du site
- 10/01/2022 : publication d'un DCE Rectificatif
- 18/01/2022 : date limite de dépôt de questions
- 21/01/2022 : date limite pour apporter une réponse aux questions
- 28/01/2022 : date limite de remise des offres

- 21/02/2022 : commission d'appel d'offres.

Aucune estimation quant au montant des travaux n'a été communiquée au sein du dossier de consultation des entreprises.

La durée du marché est de 110 jours, comprenant une période de préparation de 20 jours. Cette durée est hors période de garantie de parfait achèvement et de bon fonctionnement.

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

12 offres dématérialisées ont été remises dans le délai de rigueur.

Le lot 8 a fait l'objet d'une négociation.

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé :

- D'attribuer le lot 1 à ACORUS pour 7.949,43 € HT
- D'attribuer le lot 2 à la société SOGEA pour 66.661,31 € HT
- D'attribuer le lot 3 à la société GERNOGEP pour 8.216,45 € HT
- D'attribuer le lot 4 à la société GERNOGEP pour 7.727,66 € HT
- D'attribuer le lot 5 à la société LUCATHERMY pour 12.921,36 € HT
- D'attribuer le lot 6 à la société LUCATHERMY pour 4.951,32 € HT
- D'attribuer le lot 7 à la société DYSART CREATION pour 13.600 € HT
- De surseoir à statuer sur le lot 8 en attendant la mise en place des négociations avec la société BES

### **C. Commission d'Appel d'offres du 23 mars 2022**

#### ***1. Attribution par la Commission d'Appel d'offres du marché public de fabrication, fourniture, pose et installation des éléments de signalétique du bâtiment des Halles 1 et 2 de l'île de Nantes.***

L'objet de la présente consultation concerne le grand projet des Halles, situé au centre du quartier de la Création.

Cet ensemble de 3400m<sup>2</sup> sera entièrement géré et animé par les équipes du pôle économique de la Samoa, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public confié par Nantes Métropole.

Dans le cadre de la consultation, la Samoa souhaite donc attribuer un marché public de travaux portant sur des prestations de fabrication, fourniture, pose et installations des éléments de signalétiques du bâtiment des Halles 1 et 2 de l'île de Nantes et dont l'exécution doit permettre :

- D'assurer le meilleur confort d'usage possible des occupants et usagers
- D'assurer une qualité de service adaptée aux besoins des différents utilisateurs
- D'assurer la sécurité dans les locaux et dans le cheminement des usagers

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande publique.

3 offres dématérialisées ont été remises dans le délai de rigueur.

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'Appels d'offres ont décidé d'attribuer le marché à :

- DL SYSTEME, pour un montant de 26 983,00 € HT, issu de la DPGF.

## **2. Attribution par la Commission d'Appel d'offres d'un marché public pour l'achat de mobilier pour l'immeuble Le Rhuys.**

En 2021, la Samoa a connu un fort développement d'activité qui s'est traduit par une augmentation de plus de 20% de ses effectifs. Afin de maintenir des bonnes conditions de travail à tous ses salariés, la Samoa a contracté un bail de 358 m<sup>2</sup> de bureaux supplémentaires au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble le Rhuys.

La présente consultation s'inscrit donc :

- Dans l'aménagement et l'agencement des salles de réunions du 3<sup>ème</sup> étage sur 358m<sup>2</sup> en espace de réunion et cafétéria à l'usage des salariés
- Au réaménagement du 4<sup>ème</sup> étage de la grande salle de réunion existante et d'un espace de stockage en bureaux fermés.

Le projet reflète l'identité de la Samoa et a, en ce sens, été conçu en conservant l'existant tant que possible et en privilégiant les solutions de réemploi et de seconde main, notamment pour le mobilier.

Lors de la commission d'appel d'offres du mois de février, les lots « travaux », objet d'une première consultation, ont été présentés et attribués hormis le lot 8 Signalétique et Décor.

Une deuxième consultation a été réalisée pour l'attribution des lots « Mobilier »

Ce marché public fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est décomposé en 2 lots distincts :

- Lot 1 : Mobilier et seconde main
- Lot 2 : mobilier neuf

Aucune estimation du montant des travaux n'a été communiquée au sein du dossier de consultation des entreprises.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

4 Offres dématérialisées ont été remises dans le délai de rigueur :

- 1 offre pour le lot 1
- 3 offres pour le lot 2

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'Appels d'offres ont décidé :

- Pour le lot 1 : d'attribuer le marché à OCABURO pour un montant de 7.821,00 € HT, issu de la DPGF
- Pour le lot 2 : d'attribuer le marché à OCABURO pour un montant de 20.873,70 €HT, issu de la DPGF

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre note de l'information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie en séance le 15 décembre 2021, les 23 février et 23 mars 2022.**

# Point 4 – Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2021 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2021

Cette séance du Conseil d'Administration du 20 mai 2022 est l'occasion de vous présenter le projet de rapport de gestion qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire :

## RAPPORT DE GESTION :

### TABLE DES MATIERES

<b>PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>25</b>
1.1. La vie de la société.....	25
1.2. La présentation des comptes annuels .....	37
<b>Deuxième PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE URBAIN AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE .....</b>	<b>65</b>
1.1. Les fondamentaux du projet .....	65
1.2. Bilan d'activité par pôle de compétences .....	73
1.3. Bilan d'activité complémentaire au titre du Traite de Concession d'aménagement.....	91
1.4. Les Mandats.....	94
<b>Troisième PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE ECONOMIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE .....</b>	<b>95</b>
1.1. Les fondamentaux du projet .....	95
1.2. Immobilier d'activité .....	99
1.3. Accompagnement et conseil au développement économique.....	109
1.4. Open innovation et expérimentation .....	121
1.5. Coopération réseaux et international.....	126
<b>Quatrième PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE COMMUNICATION AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE .....</b>	<b>137</b>
1.1. Conforter la Samoa comme opérateur de la « fabrique urbaine et créative » .....	137
1.2. Pôle Urbain : Partager le projet urbain et son avancement, susciter l'adhésion et impliquer les usagers dans la fabrique urbaine .....	139
1.3. Pôle Economique : Accompagner les actions portées par les équipes et contribuer au renouvellement de la stratégie événementielle.....	141

## **Introduction :**

« Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux articles L225-102 et L232.1 du code de commerce et à nos statuts, pour vous exposer la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de l'ensemble de la société et vous fournir les autres informations prescrites par la Loi, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Monsieur Gwénaél CHEVALEUX, Commissaire aux Comptes, vous donnera par ailleurs, lecture du rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L225-38 et L225-86 du Code du Commerce.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les procédures légales et statutaires. »

# PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

## 1.1. La vie de la société

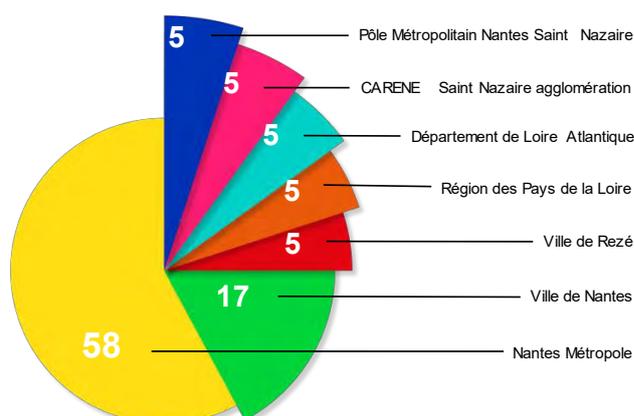
### L'actionnariat

Aucun changement concernant l'actionnariat n'est intervenu en 2021.

La Samoa, société d'économie mixte d'aménagement, a été créée en octobre 2003. Son capital était réparti entre actionnaires publics et privés.

Elle a été transformée en Société Publique Locale d'Aménagement suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2008, puis en Société Publique Locale suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011.

La Samoa est composée de  
7 actionnaires,  
18 administrateurs  
2 censeurs, 1 nommé par Nantes  
Métropole et 1 nommé par la Ville  
de Nantes.



### Les dirigeants

La Présidente du Conseil d'Administration, Johanna ROLLAND, a été renouvelée à ce poste par délibération du Conseil d'Administration du 4 septembre 2020 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Pour l'exercice 2021, le poste de Directeur Général était occupé par Jean-Luc CHARLES. Il a été désigné pour la première fois par délibération du Conseil d'Administration du 24 juin 2010 avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2010, puis renouvelé dans ses fonctions lors des séances du Conseil d'Administration du 27 mai 2014 et du 4 septembre 2020.

Aucune limitation aux pouvoirs n'a été apportée.

Lors de la séance du conseil d'administration du 10 janvier 2022, le Conseil d'Administration de la Samoa a signifié la fin du mandat de Jean Luc Charles, à dater du 3 avril 2022 et a nommé Virginie Vial pour lui succéder à la Direction Générale de la Samoa à partir du 4 avril 2022.

Aucune limitation aux pouvoirs n'a été apportée.

## Les administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales, le mandat des élus locaux, mandataires du Conseil Régional et du Conseil Départemental au sein du Conseil d'Administration de la Samoa, est venu à échéance, de plein droit, par la désignation de leur remplaçant, au terme des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.

Ces deux collectivités ont donc désigné leur représentant au sein des instances de la Samoa pour la période 2021 2027.

La Commission permanente du Conseil Régional des Pays de la Loire, a procédé le 23 septembre 2021 à la désignation de son représentant aux conseils d'administration et assemblées générales de la Samoa.

**M. Laurent DEJOIE** a été désigné représentant du Conseil Régional des Pays de la Loire au sein du conseil d'administration de la Samoa jusqu'à la fin de son mandat d'élu. Il a aussi été désigné pour siéger aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Samoa en tant que représentant du Conseil Régional des Pays de la Loire jusqu'à la fin de son mandat d'élu.

L'Assemblée Départementale a procédé à la désignation le 19 juillet 2021, de son représentant aux conseils d'administration et assemblées générales de la Samoa.

**M. Jean CHARRIER** a été désigné représentant du Conseil Départemental de Loire Atlantique au sein du conseil d'administration de la Samoa jusqu'à la fin de son mandat d'élu. Il a aussi été désigné pour siéger aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Samoa en tant que représentant du Conseil Départemental de Loire Atlantique jusqu'à la fin de son mandat d'élu.

Actionnaires	Administrateur		Censeur		Participation en €	Participation en %
	Nom		Nom			
<b>Collectivités territoriales</b>						
<b>Nantes Métropole</b>	<i>10 représentants au CA</i>	10	Valérie OPPELT	1	570 000	57,00%
	Johanna ROLLAND					
	Thomas QUERO					
	Mahel COPPEY					
	Pascal PRAS					
	Francky TRICHET					
	Marlène COLLINEAU					
	Isabelle LERAY					
	Louise VIALARD					
	Laurence GARNIER					
	Richard THIRIET					
	<i>1 représentant à l'AG</i>					
	Johanna ROLLAND					
<b>Ville de Nantes</b>	<i>3 représentants au CA</i>	3	Sophie Van GOETHEM	1	180 000	18,00%
	Olivier CHÂTEAU					
	Marie-Annick BENATRE					
	Delphine BONAMY					
	<i>1 représentant à l'AG</i>					
	Olivier CHÂTEAU					
<b>C.A.R.E.N.E.</b>	David SAMZUN	1			50 000	5,00%
<b>Conseil Départemental Loire Atlantique</b>	Jean CHARRIER	1			50 000	5,00%
<b>Région des Pays de la Loire</b>	Laurent DEJOIE	1			50 000	5,00%
<b>Pôle Métropolitain Nantes St-Nazaire</b>	Anthony DESCLOZIERS	1			50 000	5,00%
<b>Ville de Rezé</b>	Martine METAYER	1			50 000	5,00%
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>		<b>2</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1</b>

Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales, le mandat des élus locaux, mandataires des collectivités territoriales et leurs groupements au sein du conseil d'administration de la Samoa, est d'une durée maximale de 6 ans équivalente à celle de leur mandat électif. Au vu des dispositions législatives en vigueur au 31/12/2020, les mandats des élus locaux viendront à échéance, de plein droit, au plus tard par la désignation des nouveaux représentants au terme des élections municipales de 2026.

Les mêmes règles s'appliquent pour les représentants du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et du Conseil Régional dont les mandats doivent être renouvelés en juin 2027

<b>NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>DUREE – MANDAT</b>	<b>DATE DE RENOUVELLEMENT</b>
	STATUTS	AGO
KMPG Audit Ouest (titulaire)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022
KPMG Audit Normandie (suppléant)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022

## **Le personnel de la société**

### ➤ **L'évolution globale des effectifs :**

Décomposition des effectifs par catégories socioprofessionnelles :

**Au 31 décembre 2021, l'effectif de la Samoa était composé de 53 salariés : 36 femmes et 17 hommes, dont 49 CDI, 2 contrats d'alternance et 2 CDD.**

**Par comparaison au 31 décembre 2020, l'effectif global était de 42 salariés : 29 femmes et 13 hommes, dont 40 CDI et 2 CDD.**

L'accroissement important de l'effectif sur cet exercice est dû à la mise en place de moyens nécessaires pour faire face :

- à l'augmentation significative du plan de charge 2022-2028 du pôle urbain (urbanisation du quartier République, espaces publics liés à la construction du CHU et des lignes de transport nécessaires, lancement de la réalisation des parcs...);
- aux premières embauches nécessaires au pôle économique en vue de l'ouverture de la Creative Factory (halles 1 & 2) en 2023 ; la livraison du bâtiment étant prévue en septembre 2022.

Pour le pôle urbain les embauches réalisées se détaillent comme suit :

- 3 chefs de projets :
  - 1 chef de projet spécialisé dans la maîtrise d'ouvrage des transports publics en juin 2021 ;
  - 1 chef de projet aménagement/espaces publics en septembre 2021 ;
  - 1 chef de projet pour le pôle développement en novembre 2021.
- 2 assistantes opérationnelles ont complété l'équipe en novembre 2021, pour assurer l'assistantat des nouveaux chefs de projet récemment embauchés. Par ailleurs, à la suite d'une démission, une nouvelle assistante a été recrutée début septembre 2021.
- 1 chargé de mission a été employé au pôle urbain en CDD le 27 octobre 2021 pour pallier l'absence longue durée d'un chef de projet.
- 1 contrat d'alternance a également été mis en place à la Samoa à compter du 1<sup>er</sup> février 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 pour une étudiante en master management des projets de construction durable.

Pour les fonctions supports :

- 2 contrats d'alternance ont été mis en place en septembre 2021 :
  - Pour une étudiante en master de droit public des affaires ;
  - Pour une étudiante en master de management et développement des ressources humaines.

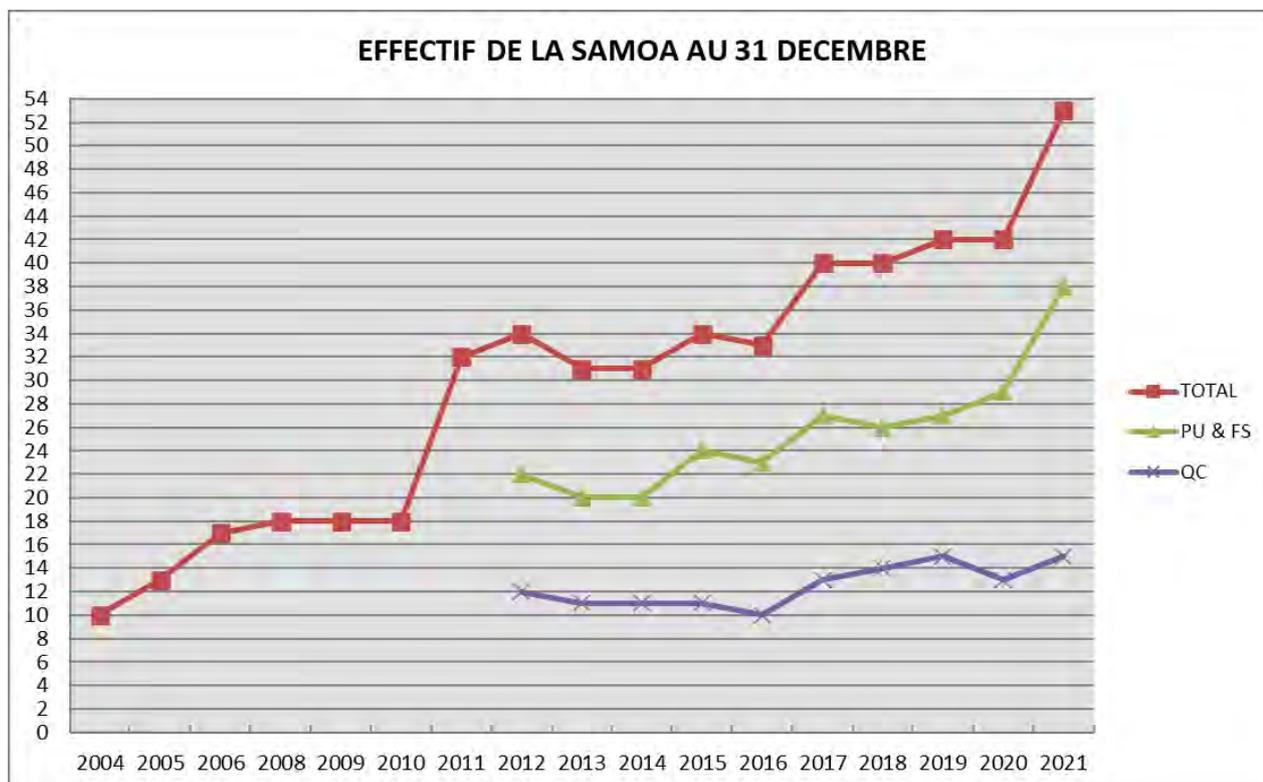
Pour le pôle économique, les embauches réalisées se détaillent comme suit :

- 1 personne a été embauchée en CDD en août 2021 en qualité de chef de projet dans le cadre d'un renfort ponctuel lié au surcroît de travail relatif à l'accompagnement des entreprises et à l'animation des communautés créatives ;
- 1 assistante a été recrutée en CDI en octobre 2021, pour pallier l'absence d'une salariée partie en formation longue pour une reconversion professionnelle. Cette formation est prise en charge par l'opérateur de compétence dont dépend la Samoa.
- 1 chef de projet en charge de l'expérimentation et de l'innovation a démissionné fin novembre 2021. Sa remplaçante est arrivée début 2022.

Par pôle la répartition au 31 décembre 2021 est la suivante :

Pôle urbain : 21 salariés dont 1 CDD  
 Pôle économique : 13 salariés dont 1 CDD  
 Pôle fonctions supports : 19 salariés dont 2 contrats d'apprentissage

Les fonctions supports intègrent la direction générale, les fonctions administratives, juridiques et financières ainsi que la communication.



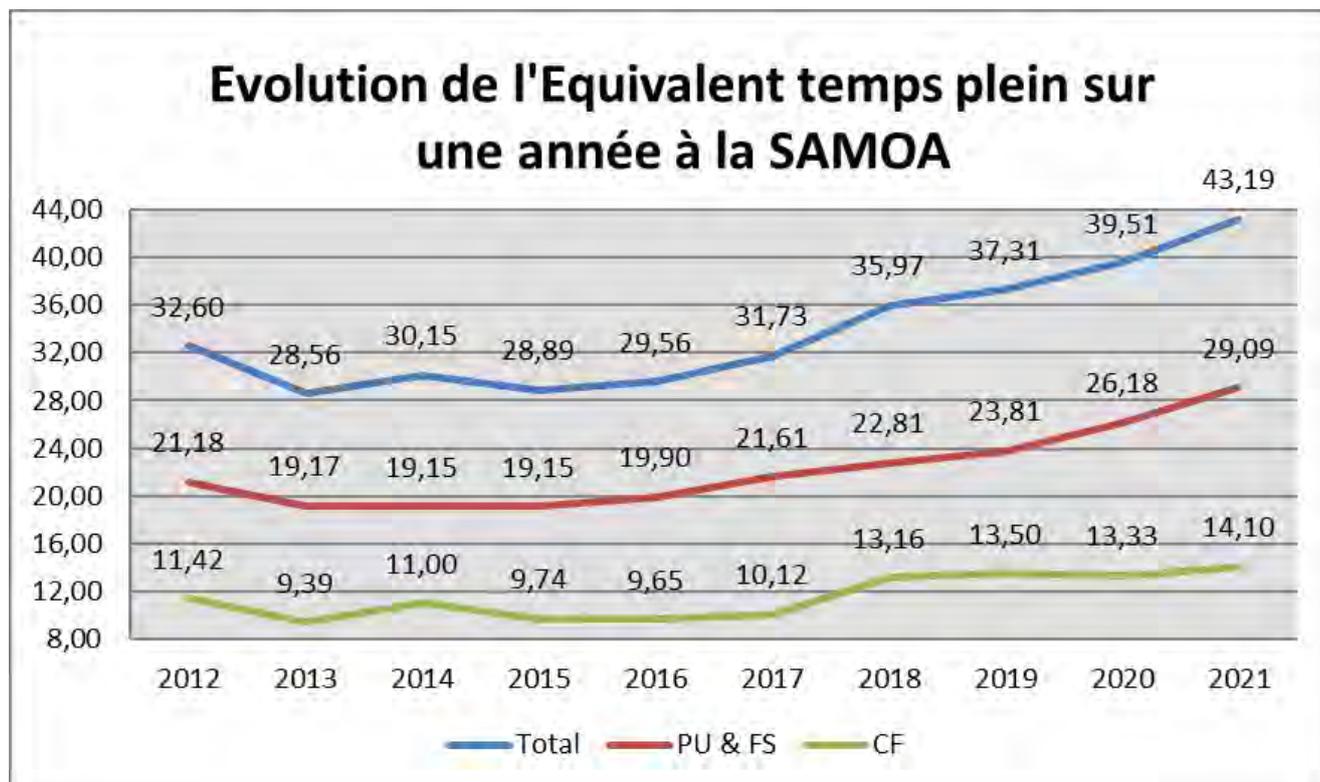
En équivalent temps plein - **ETP**, le nombre de postes cumulés à la Samoa durant l'année 2021 est de 43.19 contre 39.51 en 2020 ; 16.83 ETP au pôle urbain, 12.1 ETP au pôle économique et .14.26 ETP pour les fonctions supports.

Le nombre de salariés en équivalent temps plein a augmenté de 3.68 sur l'année. Cette augmentation est plus faible que l'accroissement du nombre de salariés présents au 31 décembre 2021, car les embauches réalisées en cours d'année sont proratisées en fonction des mois effectués.

- Les 7 embauches réalisées en 2021 en CDI correspondent à 1.65 ETP, calcul fait au prorata des mois effectués ;
- Les 3 contrats d'apprentissage comptent pour 1.5 ETP ;
- Les 2 CDD comptent pour 0.53 ETP.

**Evolution des équivalents temps plein sur les 8 dernières années :**

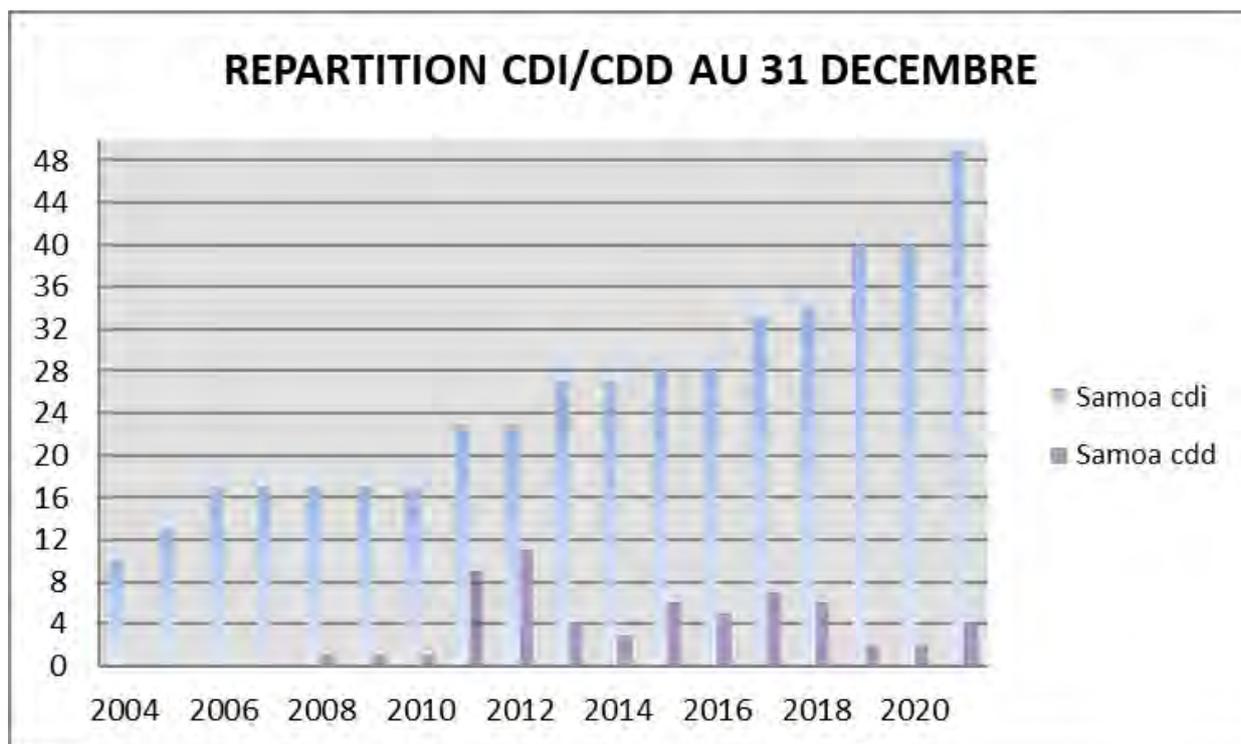
**STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2021**



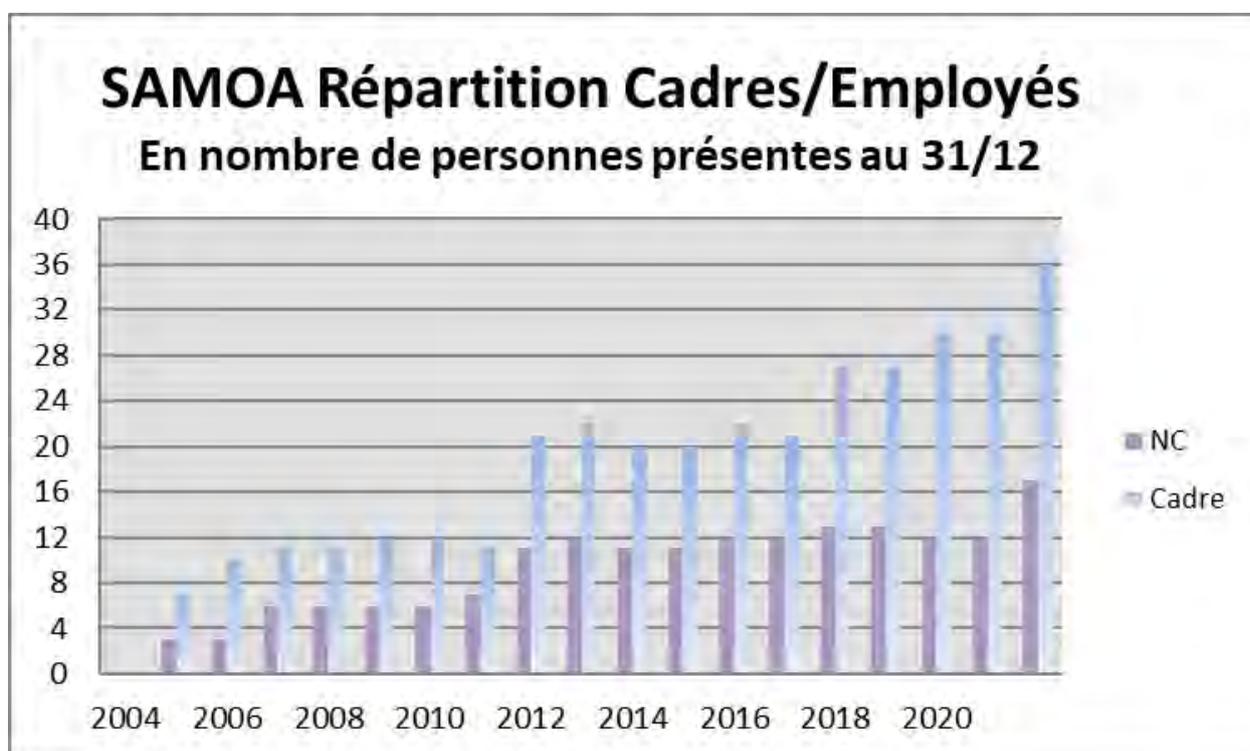
A signaler en complément :

- Le CDD du chargé de mission pour pallier l'absence longue durée a pris fin en avril 2022 avec le retour du chef de projet ;
- Le CDD du chef de projet venu en renfort au pôle économique a été prolongé jusqu'en mars 2023, grâce à l'obtention d'une subvention de 100K€ du ministère de la culture. La Samoa œuvre pour l'obtention de ressources complémentaires durables pour pérenniser ce contrat.
- Le CDI du nouveau chef de projet Expérimentation/innovation a débuté en mars 2022.
- Au pôle économique, les embauches des deux responsables : commercial et technique en vue de l'ouverture de la Creative Factory, ont été réalisées en janvier et février 2022.

Le nombre de salariés en contrat à durée indéterminée est de 49, soit 92,5% de l'effectif.



L'effectif au 31 décembre 2021 est constitué à 67.92% de cadres. On enregistre une diminution de 3.5% de cadres par rapport à l'effectif au 31/12/2020, du fait de l'embauche d'alternants non-cadres et de l'augmentation du nombre d'assistantes.



Les statistiques sociales sont les suivantes

**Au pôle urbain :**

- L'ancienneté moyenne est de 5 ans et 8 mois. Cette ancienneté est en baisse, non pas à cause des départs de salariés, mais du fait de l'augmentation des effectifs ;
- L'effectif est de 21 personnes réparties comme suit : 16 cadres, 5 non-cadres ;
- L'effectif est composé à 57% de personnel féminin ;
- L'âge moyen des salariés est de 38 ans et 1 mois.

**Au pôle économique :**

- L'ancienneté moyenne est de 5 ans et 1 mois ;
- L'effectif est de 13 personnes réparties comme suit : 10 cadres, 3 non-cadres
- L'effectif est composé à 69% de personnel féminin ;
- L'âge moyen des salariés est de 38 ans.

**Au niveau des fonctions supports :**

- L'ancienneté moyenne est de 7 ans et 2 mois ;
- L'effectif de 19 personnes réparties comme suit : 10 cadres, 9 non-cadres ;
- L'effectif est composé à 79% de personnel féminin ;
- L'âge moyen des salariés est de 39 ans et 1 mois.

**Globalement pour la Samoa :**

- L'ancienneté moyenne est de 6 ans et 2 mois ;
- L'effectif de 53 personnes réparties comme suit : 36 cadres, 17 non-cadres ;
- L'effectif est composé à 68% de personnel féminin ;
- L'âge moyen des salariés est de 38 ans.

**Point sur les stagiaires à la Samoa au cours de l'exercice 2021 :**

La Samoa a accueilli en 2021, 5 stagiaires sur des durées allant de 4 à 6 mois : 1 au pôle urbain, 2 au pôle économique, 2 au niveau des fonctions support et dont les projets étaient les suivants :

- Pour le **Pôle Economique** :
  - 1 étudiante de l'école de DESIGN Nantes Atlantique de mars à août 2021 ;
  - 1 étudiant de l'Université de Nantes en master 2 Management et Administration des entreprises option relations internationales d'août à décembre 2021.
- Pour le **Pôle Urbain** :
  - 1 étudiant de l'université Aix/Marseille en master 2 Urbanisme et Aménagement d'avril à octobre 2021. Cet étudiant a été embauché en CDD à la fin de son stage jusqu'en avril 2022.

Pour les **fonctions support** :

- 1 étudiante d'AUDENCIA en 3<sup>ème</sup> année de sciences de la communication de juillet à décembre 2021.
- 1 étudiante de l'Université de Nantes en master 2 droit public des affaires d'avril à septembre 2021. Cette stagiaire a été embauchée en CDI fin novembre 2021

**Point sur la politique salariale de la Samoa :**

La Samoa a défini 5 catégories d'emplois hors Comité de Direction et s'attache lors de chaque recrutement et/ou promotion à conserver la meilleure équité possible entre les salariés.

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier ;

- Les salaires moyens de chaque catégorie
- Les salaires de références fournis par la SCET sur la base d'une étude concernant 88 sociétés (EPL ou SPL) du secteur de l'aménagement représentant plus de 2200 personnes ;
- L'ancienneté moyenne à la Samoa mais aussi dans la catégorie concernée. Ceci permet de prendre en compte le critère d'évolution interne au sein de la Samoa.
- La répartition des salaires hommes/femmes. A ancienneté et expérience équivalente, la Samoa s'attache à garantir un même niveau de salaire quel que soit le genre. Les différences apparaissant dans ce tableau résultent d'une ancienneté plus faible dans le poste. Cette différence disparaîtra au fil des années pour les personnes concernées, seules les nouvelles embauches ou promotions internes pourront influencer sur cette moyenne.

Salarié	Sexe	Date de naissance	AGE	Ancienneté	ancienneté	Emploi	SALAIRE ETP
<b>ASSISTANT(E)</b>							
MOYENNE FEMMES		8 salariées	39,13	4,65	4,65		2 569,66 €
MOYENNE CATEGORIE			39,13	4,65	4,65		2 569,66 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Assistante sénior				2 551,31 €
<b>GESTIONNAIRE ET COMPTABLE</b>							
MOYENNE FEMMES	F	3 salariées	45,00	11,79	11,79		2 919,39 €
MOYENNE CATEGORIE	M		45,00	11,79	11,79		2 919,39 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Comptable				2 696,54 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Gestionnaire et consultant marché				2 814,69 €
<b>CHARGE(E) DE MISSIONS</b>							
MOYENNE FEMMES	F	9 salariées	36,89	6,04	2,92		2 959,43 €
MOYENNE HOMMES	M	3 salariés	27,00	2,42	2,42		2 686,40 €
MOYENNE CATEGORIE		12 salariés	34,42	5,13	2,80		2 891,17 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Chargés d'études				3 077,00 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Conducteur de Travaux				2 674,62 €
<b>CHEF(FE) DE PROJETS</b>							
MOYENNE FEMMES	F	8 salariées	33,00	4,86	0,73		3 370,37 €
MOYENNE HOMMES	M	7 salariés	35,14	3,51	1,72		3 629,01 €
MOYENNE CATEGORIE		15 salariés	34,00	4,23	1,20		3 491,07 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Cadre Commercialisation et communication				3 059,77 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Cadre administratif et juridique				3 584,08 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Responsable d'opération débutant/junior				2 791,38 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Responsable d'opération confirmé/sénior				3 865,15 €
<b>RESPONSABLE DE POLE</b>							
MOYENNE FEMMES		5 salariées	45,25	11,95	7,28		4 922,71 €
MOYENNE HOMMES	M	3 salariés	43,50	13,43	13,43		5 361,25 €
MOYENNE CATEGORIE		8 salariés	44,67	12,44	9,33		5 068,89 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Manager Opérationnel				4 860,00 €
			Salaire médian étude SCET 2019 Responsable administratif et financier				4 593,08 €

## **Fonctionnement interne : la formation du personnel**

En 2021, la Samoa a élaboré un plan de développement des compétences pour l'ensemble de ses collaborateurs, après avoir dressé l'inventaire des besoins exprimés et attendus. La Samoa a recherché les organismes de formation adaptés, établi le planning et le budget correspondant.

Pour l'année 2021, le budget prévisionnel total prévu pour la formation était de 73.500,00 €. Ce budget intègre le montant versé à l'Opérateur de Compétence (OPCO) 35.500€ au titre du CPF et de l'apprentissage et le montant des dépenses de formation directes complémentaires réalisées par la Samoa 38.000€. Au total 73.500€ ce qui représente 3.6% de notre masse salariale.

Les dépenses réellement réalisées au titre de l'exercice 2021 sont de 60.463 € réparties entre l'OPCO 36.517 € et la formation directe 23.946 €. Ceci représente 2.8% de la masse salariale.

Les conditions sanitaires n'ont pas permis de réaliser 100% du budget prévisionnel en 2021.

Ce budget pour la mise en œuvre de ce plan de formation a permis au personnel de bénéficier d'actions de formation dans les domaines suivants :

### **Formations en groupe**

#### **Formation technique pour répondre aux obligations de notre métier d'aménageur :**

- **AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)** : l'objectif de cette formation est d'appliquer la réglementation en vigueur, identifier et analyser les différents réseaux pour prévenir des dommages et protéger les personnes.  
Cette formation a été suivie par les Responsables d'opérations et a une durée de validité de 5 ans. Par conséquent, son renouvellement est obligatoire.

#### **Logiciels de bureautique :**

- **Excel** : niveau intermédiaire avec un approfondissement et une approche des tableaux croisés dynamiques pour une assistante et la gestionnaire des moyens généraux et financier.
- **Powerpoint** : version intermédiaire avec révisions et approfondissement du logiciel pour une assistante et la gestionnaire des moyens généraux et financiers.

### **Formations individuelles**

#### **Réseaux Sociaux :**

- **Concevoir et produire des vidéos avec un smartphone** : nécessaire à la chargée de communication en charge de l'animation des Réseaux Sociaux de la Samoa.

#### **Marchés Publics :**

- **Appliquer les méthodes de gestion de projets à l'Achat Public**
- **Les compétences soft dans les métiers de l'Achat Public**

Ces deux formations ont été suivies par notre juriste, pour accompagner un service des Marchés qui s'étoffe et répondre à la forte augmentation du nombre de marchés au sein de la Samoa.

#### **Management :**

- **GERME** (Groupe d'Entraînement et de Réflexion au Management des Entreprises) propose différents cycles basés sur un travail entre pairs sur différents thèmes relatifs au management. Le cycle « **développement et perfectionnement des compétences managériales du cadre dirigeant** » a été suivi par la Responsable de Pôle du Développement Economique.

- **Manager des projets complexes** : l'objectif étant de préparer, planifier un projet tout en animant une équipe dans un environnement en constante évolution, avec la mise en place d'une boucle d'amélioration continue. Cette formation a été suivie par un Chef de Projets gérant principalement les espaces publics de l'île de Nantes.

#### **Développement Personnel :**

- **Développer l'assertivité** : formation suivie par une Chargée de Mission du Pôle Economique, pour répondre à sa demande, face à la gestion des projets internationaux.
- **Heures de conduite** : demandées par une assistante devant utiliser le véhicule de la société pour gérer la mise en place d'événements organisés par la Samoa. Quelques heures de conduites lui ont été accordées pour une remise en confiance sur l'application de cet exercice.

**Un dossier de formation a été accepté par Transition Pro** dans le cadre d'un changement de carrière.

**Une action d'accompagnement en coaching** a été réalisée pour une salariée en continuité de l'année passée.

**En complément du budget formation, une action d'accompagnement en outplacement** a été réalisée en pour une salariée en continuité de l'année passée.

## **Les locaux et équipements de l'entreprise**

Pour faire face aux nouvelles embauches, la Samoa a pris à bail une partie du 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble - Le Rhuys - lieu de son siège social.

Ces locaux vont être réaménagés en salles de réunion et de convivialité pour la Samoa. Le 4<sup>ème</sup> étage abritera désormais uniquement les postes de travail des collaborateurs.

La Samoa exerce son activité sur deux sites au 31/12/2021 :

- 2 ter quai François Mitterrand, immeuble le Rhuys, locaux du : rez-de-chaussée, du 4<sup>ème</sup> étage et de l'aile Est du 3<sup>ème</sup> étage. Sont regroupées sur ce site les activités du pôle urbain et des fonctions support.
- 1 mail du front populaire où se trouve l'activité du pôle économique.

## **Les contrôles externes**

Le contrôle analogue est constitué par le contrôle de la/des collectivité(s) sur les décisions prises par la SPL.

La loi du 28 mai 2010 laisse aux collectivités le soin d'organiser les conditions d'exercice du contrôle analogue sur la SPL en fonction des règles qu'elles appliquent pour leurs propres services.

Pour la Samoa, ce contrôle est organisé et rendu effectif selon les modalités suivantes :

#### **Pour la gestion de la société :**

- Par le rôle des représentants des collectivités actionnaires de la Samoa (CA et AG) ;
- Par le contrôle des services de Nantes Métropole sur notre gestion :
  - Dans le cadre de la « démarche performance » initiée par Nantes Métropole. Une réunion s'est tenue le 25 novembre 2021 sur la synthèse des résultats 2021 et la détermination des objectifs pour 2022
  - Une réunion s'est tenue le 12 mai 2022 pour la présentation des résultats définitifs 2021 et du rapport de gestion.

- Une réunion de présentation des opérations d'audit effectuées par notre Commissaire aux comptes s'est tenue le 11 mai 2022 en présence du vice-président de la Samoa.

#### **Pour le Traité de Concession d'Aménagement relatif au projet urbain de l'île de Nantes :**

- L'établissement du CRACL au 31/12/2020 intégrant une mise à jour très importante des coûts prévisionnels de réalisation des espaces publics et des programmes de commercialisation, a nécessité de nombreux échanges avec les services de Nantes Métropole.  
Les principales réunions de présentation se sont tenues les 22 avril, 10 juin, 2 et 28 septembre et 8 octobre 2021.  
La version finale a été présentée et validée en GT Ile de Nantes le 20 octobre 2021.  
Le CRACL a été approuvé par Nantes Métropole au Conseil métropolitain du 10 décembre 2021.
- Par les séances de travail pour l'élaboration du CRACL au 31/12/2021 : la présentation et validation du CRACL s'est tenue le 26 avril 2022. Ce CRACL sera soumis à approbation du concédant dans un prochain conseil métropolitain
- Les séances « GT île de Nantes » se tiennent de façon mensuelle à Nantes Métropole pour valider et suivre les opérations et programmes et suivre l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement stratégique et opérationnel de l'île de Nantes. Sont présents : le Directeur Général délégué « Fabrique de la ville écologique et solidaire », les services concernés et la Direction Générale de la Samoa.

#### **Pour la Délégation de service public du pôle économique :**

- En 2021, le suivi financier a été effectué avec les services concernés lors des réunions du 25 novembre 2021 et du 11 mai 2022.
- Les comités techniques mensuels de suivi du Pôle Economique se tiennent en présence de la Direction Générale de la Samoa et de la Direction Générale adjointe de Nantes Métropole « Développement économique responsable, Emploi, Innovation, Europe, International », dans l'objectif de suivre l'actualité et les actions du pôle économique de la Samoa.

#### **Autres Contrôles externes :**

- Il n'y a pas eu de contrôle externe exercé par d'autres organismes en 2021.

### **Commissaire aux comptes**

Le cabinet KPMG audit Ouest est le Commissaire aux comptes de la Samoa.

Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale de 2016 et s'achèvera avec l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021.

Le renouvellement des Commissaires aux comptes pour la période des comptes 2022 à 2027 est à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

## 1.2. La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Samoa font l'objet d'un rapport établi par l'expert-comptable, le cabinet Sémaphores.

Les comptes sont contrôlés et certifiés par les Commissaires aux comptes pour approbation par l'Assemblée Générale.

Le rapport de l'Expert-Comptable est annexé au présent dossier.

### Commentaires du bilan - actif de la Samoa

Cf. page 4, du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.

➤ **Actif immobilisé : 182.768 €** en valeur nette, c'est-à-dire amortissements déduits.

La variation par rapport au 31/12/2020 (-26.946 €) provient :

- des nouveaux investissements réalisés en 2021 à hauteur de 16.652 € :
  - 7.350 €, pour les premières dépenses d'aménagement des nouveaux espaces du 3<sup>ème</sup> étage ;
  - 7.470 € pour l'acquisition de nouveau matériel informatique et téléphonique ;
  - 1.832 € d'adaptation du poste de travail préconisée par la médecine du travail.
- des amortissements constatés :
  - Amortissements réalisés en 2021 (-41.944 €).
- d'ajustements de la caution des bureaux quai François Mitterrand et Eureka (+4.073 €).
- de l'enregistrement de la caution relative à la Halle 6 Est (gestion locative du pôle économique) pour 14.190 €.
- du reclassement en subvention du versement de l'effort construction de 2019 (correction d'une erreur de comptabilisation).

Détail des immobilisations nettes au 31/12/2021 :

- Immobilisations incorporelles (logiciels) :	13.795 €
- Immobilisations corporelles (mobilier de bureau, agencements des locaux, matériel de bureau et informatique, véhicules) :	70.302 €
- Immobilisations financières (dépôts de garantie versés pour la location des bureaux de la Samoa) :	94.365 €

Il est précisé qu'au 31/12/2021, les aménagements réalisés pour les locaux du pôle économique sont amortis en quasi-totalité ainsi que la subvention d'investissement perçue à cet effet.

➤ **Actif circulant : 25.141.392 €**

**Plusieurs points importants à signaler :**

- Stocks et en-cours de production de biens : 8.361.295 €  
Au 31/12/2021, nous retrouvons une somme représentant les dépenses « nettes » liées au projet île de Nantes et réalisées dans le cadre du Traité de Concession d'Aménagement signé fin 2015.

Cette somme correspond aux engagements repris de la CPA au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (dépenses nettes réalisées après déductions des remises d'ouvrages réalisées) complétés par le montant des dépenses nettes réalisées au cours de l'exercice 2016 à 2021.

La nette diminution de ce poste provient d'un important niveau de recettes (cessions et participations encaissées) constaté en 2021 : 30.865K€ (contre 18.890K€ en 2020) alors que le niveau des dépenses 2021 a été de 19.843K€. Cet écart recettes/dépenses de 11 M€ explique la baisse équivalente de poste.

Vous trouverez les détails des charges et recettes constatées sur le Traité de Concession en deuxième partie du point A « Activité opérationnelle du pôle urbain au titre de l'exercice écoulé ».

- Avances et acomptes fournisseurs	59.354 €
- Charges constatées d'avance :	117.935 €
- Créances clients :	2.045.525 €

Ce poste a augmenté de 557 K€ par rapport au 31/12/2020.

Il correspond à 2.153 K€ de créances non encaissées, diminué de la provision pour créances douteuses de 108 K€.

Ce poste enregistre :

- Le différé de paiement accordé sur la vente de l'opération Bamboo pour 944 K€. Somme encaissée début 2022 ;	
- Les conventions d'occupation sur le TCA (Promoteurs bloc République A et) du CHU 422 K€ ;	
- Les rémunérations sur mandat facturées en décembre à Nantes Métropole 156 K€ ;	
- Les créances liées aux activités locatives (pôle économique et pôle urbain) 631 K€.	
- Autres créances :	1.028.535 €
Ce poste comprend principalement :	
- La TVA non encore récupérée auprès de l'Etat (270 K€) ;	
- Le Crédit de TVA à recouvrer auprès de l'Etat (30 K€) ;	
- Des créances sur les frais de personnel (14 K€) ;	
- Demande de fonds sur mandats en cours de versement (158 K€) ;	
- Les subventions accordées et non encore encaissées (total de 532 K€) :	
• Dont Région pays de la Loire (138 K€) ;	
• Dont FEDER pôle économique 2020 (133 K€) ;	
• Dont subvention UIA (125 K€) ;	
• Dont crédit CICE (92 K€) ;	
• Dont subventions projets Recife et Montréal (42K€).	
- Disponibilités au 31/12/21 (comptes débiteurs de banque) dont :	13.528.747 €
- 8.743 K€ relatif au TCA, (dû à 7 M€ de recettes foncières encaissées en novembre et décembre 2021) ;	
- 1.042 K€ au fonctionnement de la Samoa pôle urbain ;	
- 1.211 K€ d'avances reçues non encore utilisées au titre des mandats ;	
- 2.532 K€ au pôle économique, dont 529 K€ représentant l'avance pour les investissements à réaliser pour les halles 1 et 2. Cette somme est bloquée sur un compte rémunéré jusqu'à réalisation des travaux en 2022.	

**Au total, l'actif du bilan de la Samoa s'élève à 25.324.159,91 €.**

## Commentaires du bilan - passif de la Samoa

(Cf. page 5 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores)

### ➤ **Capitaux propres : 2 300 904€**

- Capital social :	1 000 000 €
- Réserve légale :	82 556 €
- Report à nouveau :	1 151 656 €
- <b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>66 692 €</b>
-	

### ➤ **Provisions pour risques et charges : 59 144 €**

Cette provision a été ajustée au risque réel restant au 31/12/2021 à la suite des décisions de Conseil d'Administration du 10 janvier 2022 statuant sur l'indemnité de révocation du Directeur Général.

### ➤ **Dettes : 22 964.112 €**

- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit, ceci correspond aux en-cours d'emprunts au 31/12/2021. Au cours de l'exercice 2021, nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt.  La diminution de poste par rapport au 31/12/2020 correspond aux remboursements constatés en 2021 sur les emprunts en cours (4 956 656 €).	18 046 733 €
- Dettes financières intérêts courus sur emprunts :	69 839 €
- Dettes financières : dépôts et cautionnements reçus Ce poste enregistre les cautions versées par les promoteurs pour les garanties sur l'état des espaces publics après réalisation de leur bâtiment pour 290 K€ et les cautions encaissées au titre de la gestion locative pour 54 K€.	344 160 €
- Fournisseurs et comptes rattachés (factures fournisseurs comptabilisées fin 2021 et non encore réglées au 31/12/2021) :	1 770 371 €
- Dettes sociales et fiscales	716 197 €
- dont 170 K€ de TVA sur la cession réalisée en décembre 2021 et réglée au trésor public en janvier 2022) ;	
- dont 378 K€ pour les charges sociales de décembre 2021 réglées en janvier 2022 ;	
- dont 97 K€ de provisions pour congés payés non pris au 31/12/2021.	
- Avance perçue pour les travaux d'aménagement de la Creative Factory :	529 000 €
- Dépenses réalisées dans le cadre des mandats :	800 200 €
- Autres dettes (dont boni 2020 de 476.700€ sur la DSP) :	484 921 €
- Produits constatés d'avance :	202 991 €

**Au total, le passif du bilan de la Samoa s'élève à 25.324.159,91 €.**

## Commentaires du compte de résultat de la Samoa

Cf. pages 8 et 9 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.

### ➤ Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de la Samoa s'élève à : **31 535 648 €**.

Pour l'exercice 2021, le chiffre d'affaires était de 19 434 584 €. La différence de +12 096 K€ provient majoritairement d'une augmentation des recettes du Traité de Concession (+11.974 K€).

Pour l'exercice 2021, le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- Recettes réalisées dans le cadre du projet île de Nantes :	30 658 960 €
• cessions de terrains 12.828 K€ représentant 7 cessions	
• participations de Nantes Métropole 9.500 K€,	
• Valorisation des apports en nature de terrains par le concédant 7.536 K€	
• des participations promoteurs aux dépenses et aux occupations foncières pour 579 K€	
• des produits des locations (197 K€).	
• les autres produits dont les subventions 19 K€	
- Rémunération de la SPL dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée :	121 723 €
- Recettes pour le pôle économique :	754 965 €
- 596 K€ au titre de l'activité gestion locative, en augmentation de 134 K€. Ceci est dû au fait que l'exercice 2020 avait enregistré des exonérations accordées lors des périodes de confinement COVID19 et non reconduites en 2021 et à l'ouverture du nouveau site de la Halle 6 Est.	
- 159 K€ de recettes propres à l'activité (partenariat, événements...)	

Ce chiffre d'affaires n'inclut pas la rémunération pour la gestion du Traité de Concession. Cette « rémunération » liée au TCA n'est pas considérée comptablement comme une facturation mais comme une imputation de charges et donc enregistrée en « transfert de charges » (cf. points suivants).

La production stockée d'un montant de **-11.022.281€** correspond à la différence entre la valeur des dépenses constatées et la valeur en coût de revient des cessions réalisées au cours de l'année 2021. Le montant négatif s'explique par le fait que nous avons réalisé en 2021, et pour une deuxième année consécutive, plus de recettes que de dépenses.

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à **1.472.485 €**.

Ce poste inclus **1.175 K€** de participation de Nantes Métropole au titre de la délégation de service public. Ce montant est conforme à l'avenant 1 de la délégation de service public signé le 28 juin 2021 et prenant en compte le décalage de deux ans de la livraison du bâtiment « Creative Factory ».

Pour l'exercice 2021, les subventions hors participation de Nantes Métropole au titre de la délégation de service public, s'élèvent à 283.023 € incluant celle accordée par le Conseil Régional des Pays de la Loire à hauteur de 172.000€.

Les reprises sur provisions et transferts de charges, d'un montant de 2.965 329 € comprennent :

- Rémunérations de la SPL au titre du Traité de Concession île de Nantes :	2.659.000 €
- Remboursements divers sur dépenses de fonctionnement (frais de formation remboursés par l'organisme collecteur de la participation à la formation professionnelle, avantages en nature relatifs à l'usage d'un véhicule de fonction) :	9.899 €
- Transfert de charges locatives Traité de Concession / Gestion locative DSP :	205.194 €
- Reprise sur provisions :	92.146 €

Les autres produits s'élèvent à **3.308 €**

La méthode à l'avancement qui reste en vigueur est appliquée au bilan 2021 :

- Aux rémunérations sur mandats en prenant en compte les décalages de planning dans leur réalisation ;
- Aux partenariats privés du pôle économique en répartissant les recettes sur la durée de chaque convention ;
- À la subvention perçue pour le projet européen UIA 5Ponts ;
- Aux abonnements perçus par le pôle économique.

**Au total, les produits d'exploitation 2021 de la Samoa sont de 24.954.189,96 € (16.270.038,94 € en 2020)**

➤ **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent à **24.881.184,03 €**.

Poste « autres achats et charges externes » : 21.537.290 €

Ce poste comprend l'ensemble des dépenses réalisées en 2021 concernant le projet de l'île de Nantes pour **19.838.506 €**, montant repris dans le CRACL au 31/12/2021, soit une augmentation de 81% par rapport à l'exercice 2020. Hors apports en nature de Nantes Métropole, l'augmentation est de 9%.

Le détail des achats réalisés dans le cadre du traité de concession est le suivant :

- Etudes pré-opérationnelles :	704.520 €
- Autres études et communication :	363.121 €
- Acquisitions :	8.045.867 €
- Démolitions, mise en état des sols :	-77.325 €
- Travaux d'aménagement et honoraires :	6.866.979 €
- Travaux de superstructure :	267.005 €
- Autres dépenses dont impôts fonciers (402 K€) :	697.508 €
- Rémunération de l'aménageur :	2.659.000 €
- Frais Financiers :	311.771 €

**Les explications concernant ces dépenses sont exposées dans la partie activité opérationnelle du pôle urbain au titre de l'exercice écoulé.**

Dépenses spécifiques réalisées par la Samoa pour la réalisation des missions de la délégation de service public (875.724 €) :

- Charges de gestion locative du pôle économique pour l'exploitation des bâtiments dédiés aux industries culturelles et créatives :	602.571 €
- Charges liées au plan d'action mis en place par le pôle économique pour les industries culturelles et créatives :	272.279 €
- Etudes de pré-configuration des Halles 1&2 :	874 €

Ce poste comprend également les dépenses propres au fonctionnement de la Samoa pour les pôles économique et urbain (823.060 €). La répartition par pôle est exposée après la présentation générale des charges :

- Achats de fournitures non stockables (eau, électricité), carburant, fournitures administratives et autres	25.373 €
- Loyers des locaux de la Samoa (PU & PE) :	247.238 €
- Locations de matériel informatique, de matériel de bureau, d'un véhicule et de vélos professionnels :	82.860 €
- Entretien et maintenance des locaux :	28.553 €
- Entretien et maintenance du matériel informatique et de bureau, infogérance informatique :	53.797 €
- Mise à disposition de licences et logiciels :	19.034 €
- Assurances :	5.629 €
- Assurance pour indemnités de fin de carrières :	32.837 €
- Documentation, frais de colloques et autres frais externes :	43.153 €
- Honoraires : Il s'agit d'honoraires payés à la SCET dans le cadre de sa mission d'assistance et de son contrat de réseau, à l'expert-comptable, au commissaire aux comptes, aux prestations juridiques, à un consultant des actions de coaching, au prestataire chargé de l'établissement de la paye, à de l'assistance informatique, aux études informatiques et à l'établissement du PMT 2022-2026 et du guide de déontologie.	199.621 €
- Communication :	13.081 €
- Voyages, déplacements et frais de réception :	25.716 €
- Frais postaux et de télécommunication :	31.972 €
- Frais bancaires :	2.465 €
- Autres frais :	11.732 €

Poste « impôts, taxes et versements assimilés » : 174.161 €

Ce poste est stable par rapport à 2020.

Il s'agit de la taxe d'apprentissage, de la contribution économique territoriale (cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), de la taxe foncière, de la taxe sur les véhicules de société et de la taxe contribution sociale de solidarité.

Ce poste enregistre maintenant la TVA déductible non récupérable sur les charges liées au pôle économique (hors charges de gestion locative) à savoir 74.238 €. Le taux de récupération de TVA est supérieur (+1%) au titre de 2021 ce qui a engendré une diminution de la charge de 8 K€.

Au titre de l'exercice 2021, nous avons un taux réel d'assujettissement à la TVA supérieur à 90% donc pas de taxe sur les salaires à payer.

Poste « salaires et traitements » : 2.126.891 €

*(cf. détail : point 1.4 du présent rapport de gestion.)*

Poste « charges sociales » : 988.692 €

Poste « autres charges » 2.480 €.

Ce poste enregistre chaque année la redevance pour l'exploitation de la délégation de service public du fait du retard pris pour l'ouverture des Halles 1 et 2. Cette redevance, conformément à l'avenant n°1 délibéré en avril 2021, est provisionnée et sera soit reprise dans les exercices 2022 à 2024 restant soit reversée en fin de DSP. Pour cette année 2021, cette redevance est de 258,41€.

Poste « dotations aux amortissements sur immobilisations » : 41.944 €

Poste « dotations aux dépréciations sur actif circulant » : 9.725 €

Poste « dotations aux provisions pour charges » : pas de provision constituée cette année

Concernant les indemnités de départ à la retraite, engagement légal de la société, il est précisé que cet engagement génère chaque année pour les sociétés anonymes des écritures comptables difficiles à estimer.

Le Plan Comptable Général a fait de la comptabilisation des engagements sociaux au passif de la société la méthode préférentielle de comptabilisation, méthode qu'applique la Samoa.

La Samoa, comme tout employeur, est confrontée à l'obligation d'évaluation du passif représentée par son devoir, en tant qu'employeur, d'accompagner les salariés arrivant à la retraite par l'octroi d'indemnités de départ.

Pour déterminer le montant des Indemnités de Fin de Carrière, une étude est réalisée, à échéance annuelle pour les comptes, de la façon suivante :

- Cette étude prend en compte des paramètres propres aux salariés (l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge de départ en retraite, l'ancienneté au moment du départ à la retraite, le salaire brut annuel) et les données spécifiques à la Samoa (la convention collective, les hypothèses de progression de salaires, le taux de rotation prévisionnel).
- Schématiquement, ce calcul projette le salaire brut du salarié et sa probabilité de faire encore partie des effectifs à sa date de retraite et détermine le montant des engagements sociaux auxquels la Samoa devra faire face au moment du départ à la retraite du salarié (dette dans le futur).
- Cette dette future est ensuite « actualisée » au sens financier, c'est-à-dire que le montant dans le futur, est divisé par un taux d'actualisation, pour le ramener dans le présent, au 31/12/2021.

Il s'agit donc d'un calcul, d'une valorisation d'un droit souvent indexé sur un salaire différé actualisé et probabilisé.

De fait, le taux d'actualisation est donc au dénominateur de la dette future de l'entreprise vis-à-vis des salariés, ce qui signifie qu'une variation à la hausse du taux d'actualisation, comme le connaissent les entreprises sur cette année 2021, et avec elles la Samoa (dont le taux d'actualisation est passé de 0.6% fin 2020 à 0,9% fin 2021) entraîne une diminution du montant de la dette actualisée, donc de l'engagement de la Samoa au titre des Indemnités de départ à la retraite à fin 2021, provisionnées dans les comptes.

De ce fait, les calculs actualisés de cet engagement ont permis de constater que la provision existante était suffisante avec les versements réalisés en 2021 sans avoir besoin d'effectuer une dotation au provision complémentaire.

**Le résultat d'exploitation s'élève à 73.005,93 €.** Il était de 68.214,32 € en 2020.

Le résultat financier constitué des produits et charges sur nos comptes courants rémunérés, s'élève à : +1.744,68 €.

Le résultat courant avant impôts s'établit à : +74.750.61 €.

Le résultat exceptionnel de -8,058,93 € est dû :

- En produit, à la quote-part de subventions d'investissement pour le Pôle Economique affectée au résultat 2021 pour 3.463 €.
- A la reprise en charge des versements 2019 à Action logement initialement mis par erreur en subvention pour 11.669€
- Des produits exceptionnels divers pour 148 €.

**Le bénéfice net comptable s'établit à 66.691,68 € (contre 153.891,70 € en 2020).**

Les comptes de résultat ventilés par section (PU / PE) et la comparaison avec les comptes de résultat prévisionnels présentés au Conseil d'Administration, sont présentés ci-après :

**COMPTE DE RESULTAT**  
(activité "Pôle urbain")

	<b>REALISE DEFINITIF 2020</b>	<b>BUDGET 2021 CA 07/12/2020</b>	<b>BUDGET 2021 ACTUALISE CA 31/5/2021</b>	<b>BUDGET 2021 CA 12/2021</b>	<b>RESULTAT 2021</b>
<b>RECETTES</b>					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 353 733 €	2 408 567 €	2 638 567 €	2 659 000 €	2 659 000,00 €
Rémunération forfaitaire globale Avenant n°6 décembre 2021	2 330 400 €	2 388 400 €	2 388 400 €	2 388 400 €	2 659 000,00 €
Rémunération avenant 4, plateforme gestion des terres Rémunération complémentaire 2021	23 333 €	20 167 €	20 167 €	20 167 €	250 433 €
Rémunération mandat Halles 1 & 2	74 723 €	72 531 €	74 723 €	74 723 €	74 722,83 €
Rémunération mandat assiette foncière CHU Rémunération avenant 2019	113 122 €	47 000 €	47 000 €	47 000 €	47 000,00 €
avancement (décalage rémunération confortement des quais)	-34 183 €	-20 000 €	-20 000 €	-20 000 €	-20 000,00 €
Produits divers de gestion	14 190 €	1 500 €	5 000 €	15 533 €	16 884,71 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 555 768 €</b>	<b>2 529 598 €</b>	<b>2 765 290 €</b>	<b>2 796 256 €</b>	<b>2 797 607,54 €</b>
<b>DEPENSES</b>					
Achats et Charges de fonctionnement	483 651 €	490 093 €	511 783 €	556 885 €	566 490,16 €
<b>SOUS-TRAITANCE MANDATS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00 €</b>
Impôts et taxes	44 881 €	57 500 €	64 300 €	62 000 €	69 151,10 €
Frais de Personnel	1 412 332 €	1 410 059 €	1 541 985 €	1 516 318 €	1 509 291,73 €
Charges Sociales	656 143 €	634 527 €	685 817 €	673 699 €	688 002,62 €
Charges diverses de personnel Taxe sur les salaires	6 908 €	12 000 €	12 000 €	10 000 €	12 162,75 €
25 551 €					
Transfert de charges CF=>PU	175 365 €	184 031 €	184 031 €	177 841 €	176 087,92 €
Transfert de charges PU=>CF	98 703 €	71 103 €	71 103 €	75 977 €	76 720,77 €
Amortissements sur immobilisations	25 375 €	22 000 €	25 000 €	26 000 €	23 300,35 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	44 941 €	15 000 €	35 000 €	35 000 €	25 474,39 €
Charges diverses	24 €	500 €	500 €	500 €	2 093,97 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 572 041 €</b>	<b>2 528 751 €</b>	<b>2 763 457 €</b>	<b>2 778 537 €</b>	<b>2 796 599,92 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-16 273 €</b>	<b>847 €</b>	<b>1 833 €</b>	<b>17 719 €</b>	<b>1 007,62 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	4 265 €	1 500 €	1 500 €	2 669 €	87 249,40 €
Charges financières / exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	9 240,87 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-12 009 €</b>	<b>2 347 €</b>	<b>3 333 €</b>	<b>20 388 €</b>	<b>79 016,15 €</b>

L'écart entre le résultat final pour le pôle urbain de cet exercice 2021 de 79.016 € et le bénéfice annoncé en décembre 2021 de 20.388 € est dû principalement à la reprise de provision effectuée à la suite du changement de direction générale.

**COMPTE DE RESULTAT POLE ECONOMIQUE**

	<b>RESULTAT 2020</b>	<b>BUDGET INITIAL 2021 CA 07/12/2020</b>	<b>BUDGET 2021 CA 31/05/2021</b>	<b>BUDGET 2021 CA 9/12/2021</b>	<b>RESULTAT 2021</b>
<b>RECETTES</b>					
<b>Partenariats Privés</b>	76 921 €	140 000 €	130 000 €	61 042 €	63 917 €
<b>Subventions reçues</b>	2 047 629 €	1 741 285 €	1 590 285 €	1 494 831 €	1 475 991 €
<i>Dont:</i>					
Subvention Nantes métropole DSP	1 539 233 €	1 340 495 €	1 175 495 €	1 175 495 €	1 175 495 €
Subvention Région Pays de la Loire	171 790 €	171 790 €	171 790 €	171 790 €	172 000 €
Ministère de la culture 100K€			0 €	0 €	5 639 €
Ministère de la culture 15K€		20 000 €	0 €	0 €	1 320 €
Subvention FEDER solde 2019			0 €	0 €	185 €
Subvention FEDER	256 584 €		0 €	0 €	0 €
CDC Quartier démonstrateur	80 022 €	209 000 €	243 000 €	80 246 €	64 752 €
Montreal Quartier des spectacles				6 000 €	3 984 €
Projet FICOL/AFD-RECIFE				35 000 €	38 472 €
ICLE Air pays de la Loire				25 000 €	8 750 €
Partenariats divers (ZU, OFQJ Namur,)				1 300 €	5 763 €
<b>Recettes propres QDC</b>	26 740 €	42 000 €	44 000 €	18 000 €	11 534 €
Abonnement ICC & recettes liées aux animations	18 540 €	20 000 €	22 000 €	18 000 €	11 534 €
Recettes EVENEMENTS	8 200 €	22 000 €	22 000 €	0 €	0 €
<b>Activité gestion locative</b>	600 569 €	624 436 €	659 000 €	668 594 €	670 764 €
Compensation activité locative COVID 19 par Nantes Métropole	138 715 €	0 €			
Impact COVID Sur gestion locative					
Karting	127 930 €	165 000 €	173 280 €	173 673 €	173 975 €
Chapidoc	8 332 €	10 000 €	10 196 €	10 618 €	10 618 €
La Centrale	102 377 €	128 000 €	138 338 €	133 036 €	135 203 €
Ecosolies	108 721 €	142 000 €	148 860 €	144 182 €	144 182 €
Hangars 20/30 et maison du port	63 819 €	87 850 €	94 945 €	84 979 €	84 978 €
Blockhaus HUB	1 442 €	0 €	0 €	1 985 €	1 986 €
Harmonie mutuelle	34 039 €	45 000 €	45 882 €	45 390 €	45 392 €
Halle 6 Est		46 586 €	47 499 €	73 010 €	71 890 €
Place François II		0 €	0 €		219 €
produits divers gestion locative	15 194 €	0 €	0 €	1 721 €	2 321 €
<b>Divers et reprises sur provisions</b>	483 €	6 000 €	2 500 €	4 065 €	9 197 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 751 376 €</b>	<b>2 553 721</b>	<b>2 425 785 €</b>	<b>2 246 532 €</b>	<b>2 231 403 €</b>

Les recettes sont conformes aux prévisions présentées le 9 décembre 2021 ;

DEPENSES	RESULTAT 2020	BUDGET INITIAL 2021 CA 07/12/2020	BUDGET 2021 CA 31/05/2021	BUDGET 2021 CA 9/12/2021	RESULTAT 2021
<b>Achats et charges de fonctionnement</b>	230 981 €	227 735 €	230 266 €	218 966 €	223 734 €
<b>Cout fonctionnement Halles 1 &amp; 2</b>	0 €				
<b>Plans d'actions</b>	257 093 €	433 500 €	503 500 €	296 243 €	272 279 €
Notice 1Accompagnement économique		6 000 €	6 000 €	2 800 €	23 284 €
Notice 2Dispositif accélération à haut potentiel		30 000 €	45 000 €	32 391 €	19 018 €
Notice 3Dispositif accélération culture et média		30 000 €	30 000 €	12 825 €	16 972 €
Notice 4Développement autres accélérateurs		45 000 €	60 000 €	1 667 €	3 250 €
Notice 5Structuration filières image		15 000 €	15 000 €	2 000 €	0 €
Notice 6Structuration de la filière design		25 000 €	20 000 €	38 349 €	35 000 €
Notice 8Dispositif d'innovation croisée		50 000 €	65 000 €	96 067 €	60 447 €
Notice 9a Animation et promotion		140 000 €	170 000 €	79 594 €	57 611 €
Notice 9b Coopération Réseau International					26 146 €
Actions réseau régional		15 000 €	15 000 €	30 550 €	30 550 €
Actions spécifiques FICOL-RECIFE		77 500 €	77 500 €	0 €	0 €
Art est aux nefs				0 €	0 €
<b>Etudes préconfigurations Halles 1 et 2</b>	19 776 €	57 344 €	0 €	0 €	874 €
<b>Activité gestion locative</b>	559 643 €	621 500 €	574 498 €	633 424 €	606 571 €
Karting	111 245 €	122 196 €	111 696 €	118 281 €	88 759 €
Chapidoc	1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 035 €	1 000 €
La Centrale	137 882 €	166 000 €	137 000 €	139 683 €	135 447 €
Ecosolies	150 534 €	145 175 €	145 175 €	149 797 €	149 796 €
Hangars 20/30 et maison du port	97 183 €	87 209 €	87 207 €	97 317 €	94 133 €
Place François II	2 915 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Blockhaus HUB	1 595 €	0 €	0 €	931 €	900 €
Harmonie mutuelle	57 288 €	55 000 €	52 000 €	58 122 €	58 771 €
charges diverses	2 €	0 €	0 €	0 €	1 €
Halle 6 Est		44 420 €	40 420 €	68 258 €	77 765 €
<b>Impôts et taxes</b>	77 324 €	27 900 €	107 914 €	26 152 €	26 772 €
Taxe sur les salaires	0 €	0 €	0 €		
TVA non récupérable	0 €	118 837 €	0 €	96 846 €	74 238 €
<b>Frais de Personnel</b>	929 985 €	620 348 €	986 098 €	609 467 €	617 599 €
<b>Charges sociales</b>		279 157 €		274 260 €	282 780 €
<b>Charges diverses de personnel</b>		6 000 €		6 000 €	5 747 €
<b>Transfert de charges PU=&gt;CF</b>		184 031 €		177 841 €	176 088 €
<b>Transfert de charges CF=&gt;PU</b>		71 103 €		101 865 €	76 721 €
<b>Amortissements sur immobilisations</b>	23 448 €	6 700 €	670 €	6 670 €	19 211 €
<b>Provision créances douteuses</b>	7 142 €	0 €	444 €	4 444 €	4 527 €
<b>Provision charges indemnités fin de</b>	4 456 €	5 000 €	8 133 €	8 133 €	7 362 €
<b>Boni sur résultat à reporter sur les années 2021-2024</b>	475 441 €	0 €	0 €	0 €	258 €
<b>Charges diverses</b>	101 €	0 €	0 €	0 €	126 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 585 391 €</b>	<b>2 516 949 €</b>	<b>2 411 523 €</b>	<b>2 256 582 €</b>	<b>2 241 447 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>165 985 €</b>	<b>36 772 €</b>	<b>14 262 €</b>	<b>-10 050 €</b>	<b>-10 044 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	148 €
Charges financières / exceptionnelles	86 €	0 €	0 €	0 €	2 429 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>165 899 €</b>	<b>36 772 €</b>	<b>14 262 €</b>	<b>-10 050 €</b>	<b>-12 325 €</b>

Compte tenu des éléments expliqués ci-dessus, le résultat de l'exercice final du pôle économique est de -12.325 €, conformément à la prévision présentée le 4 décembre 2021.

Le compte de résultat du pôle économique est aussi divisé en trois parties afin d'apprécier le résultat spécifique à chacun des deux contrats en vigueur (DSP Nantes Métropole et convention régionale).

<b>COMPTE DE RESULTAT POLE ECONOMIQUE</b>			
	<b>RESULTAT 2021</b>	<b>RESULTAT 2021 partie DSP</b>	<b>RESULTAT 2021 Partie région</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>Partenariats Privés</b>	63 917 €	63 917 €	0 €
<b>Subventions reçues</b>	1 475 991 €	1 303 991 €	172 000 €
<i>Dont:</i>			
<i>Subvention Nantes métropole DSP</i>	1 175 495 €	1 175 495 €	
<i>Subvention Région Pays de la Loire</i>	172 000 €		172 000 €
<i>Ministère de la culture 100K€</i>	5 639 €	5 639 €	
<i>Ministère de la culture 15K€</i>	1 320 €	1 320 €	
<i>Subvention FEDER solde 2019</i>	185 €	185 €	
<i>Subvention FEDER</i>	0 €		
<i>CDC Quartier démonstrateur</i>	64 752 €	64 752 €	
<i>Montreal Quartier des spectacles</i>	3 984 €	3 984 €	
<i>Projet FICOL/AFD-RECIFE</i>	38 472 €	38 472 €	
<i>ICLE Air pays de la Loire</i>	8 750 €	8 750 €	
<i>Partenariats divers (ZU, OFQJ Namur,)</i>	5 763 €	5 763 €	
<b>Recettes propres QDC</b>	11 534 €	11 534 €	0 €
<i>Abonnement ICC &amp; recettes liées aux animations</i>	11 534 €	11 534 €	
<i>Recettes EVENEMENTS</i>	0 €	0 €	
<b>Activité gestion locative</b>	670 764 €	670 764 €	0 €
<i>Karting</i>	173 975 €	173 975,16 €	
<i>Chapidoc</i>	10 618 €	10 618,20 €	
<i>La Centrale</i>	135 203 €	135 202,85 €	
<i>Ecossoles</i>	144 182 €	144 181,80 €	
<i>Hangars 20/30 et maison du port</i>	84 978 €	84 978,47 €	
<i>Blockhaus HUB</i>	1 986 €	1 985,84 €	
<i>Harmonie mutuelle</i>	45 392 €	45 392,22 €	
<i>Halle 6 Est</i>	71 890 €	71 890,00 €	
<i>Place François II</i>	219 €	218,76 €	
<i>produits divers gestion locative</i>	2 321 €	2 321 €	
<b>Divers et reprises sur provisions</b>	9 197 €	9 197 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 231 403 €</b>	<b>2 059 403 €</b>	<b>172 000 €</b>

DEPENSES	RESULTAT 2021	RESULTAT 2021 partie DSP	RESULTAT 2021 Partie région
<b>Achats et charges de fonctionnement</b>	223 734 €	201 361 €	22 373 €
<b>Cout fonctionnement Halles 1 &amp; 2</b>			
<b>Plans d'actions</b>	272 279 €	241 729 €	30 550 €
Notice 1Accompagnement économique	23 284 €	23 284 €	
Notice 2Dispositif accélération à haut pote	19 018 €	19 018 €	
Notice 3Dispositif accélération culture et r	16 972 €	16 972 €	
Notice 4Développement autres accélérate	3 250 €	3 250 €	
Notice 5Structuration filières image	0 €	0 €	
Notice 6Structuration de la filière design	35 000 €	35 000 €	
Notice 8Dispositif d'innovation croisée	60 447 €	60 447 €	
Notice 9a Animation et promotion	57 611 €	57 611 €	
Actions réseau régional	30 550 €	0 €	30 550 €
Actions spécifiques FICOL-RECIFE	0 €	0 €	
Art est aux nef	0 €	0 €	
<b>Etudes préconfigurations Halles 1 et 2</b>	874 €	874 €	
<b>Activité gestion locative</b>	606 571 €	606 571,28 €	0 €
Karting	88 759 €	88 759 €	
Chapidoc	1 000 €	1 000 €	
La Centrale	135 447 €	135 447 €	
Ecossoles	149 796 €	149 796 €	
Hangars 20/30 et maison du port	94 133 €	94 133 €	
Place François II	0 €	0 €	
Blockhaus HUB	900 €	900 €	
Harmonie mutuelle	58 771 €	58 771 €	
charges diverses	1 €	1 €	
Halle 6 Est	77 765 €	77 765 €	
<b>Impôts et taxes</b>	26 772 €	24 095 €	2 677 €
<b>Taxe sur les salaires</b>			
<b>Frais de Personnel</b>	617 599 €	555 839 €	61 760 €
<b>Charges sociales</b>	282 780 €	254 502 €	28 278 €
<b>Charges diverses de personnel</b>	5 747 €	5 173 €	575 €
<b>Transfert de charges PU=&gt;CF</b>	176 088 €	158 479 €	17 609 €
<b>Transfert de charges CF=&gt;PU</b>	76 721 €	69 049 €	7 672 €
<b>Amortissements sur immobilisations</b>	19 211 €	17 290 €	1 921 €
<b>Provision créances douteuses</b>	4 527 €	4 074 €	444 €
<b>Provision charges indemnités fin de</b>	7 362 €	6 626 €	736 €
<b>Boni sur résultat à reporter sur les années 2021-2024</b>	258 €		
<b>Charges diverses</b>	126 €	114 €	13 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 241 447 €</b>	<b>2 071 843 €</b>	<b>169 337 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-10 044 €</b>	<b>-12 440 €</b>	<b>2 663 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	148 €	133 €	15 €
Charges financières / exceptionnelles	2 429 €	2 186 €	243 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-12 324 €</b>	<b>-14 492 €</b>	<b>2 435 €</b>

<b>COMPTE D'EXPLOITATION GLOBAL SAMOA RESULTAT 2021</b>					
	<b>REALISE DEFINITIF 2020</b>	<b>BUDGET 2021 CA 07/12/2020</b>	<b>BUDGET 2021 ACTUALISE CA 31/5/2021</b>	<b>BUDGET 2021 CA 12/2021</b>	<b>RESULTAT DEFINITIF 2021</b>
<b>RECETTES</b>					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 353 733 €	2 408 567 €	2 638 567 €	2 659 000 €	2 659 000 €
Rémunération mandats	187 845 €	119 531 €	121 723 €	121 723 €	121 723 €
Subventions Nantes Métropole DSP	1 539 233 €	1 340 495 €	1 175 495 €	1 175 495 €	1 175 495 €
Recettes propres Creative Factory	103 661 €	182 000 €	184 000 €	79 042 €	75 451 €
Recettes locatives	600 569 €	624 436 €	659 000 €	668 594 €	670 764 €
Subventions autres	516 305 €	400 790 €	414 790 €	319 336 €	300 496 €
Produits divers de gestion	5 798 €	7 500 €	7 500 €	19 598 €	26 082 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 307 144 €</b>	<b>5 083 319 €</b>	<b>5 201 075 €</b>	<b>5 042 788 €</b>	<b>5 029 010 €</b>
<b>DEPENSES</b>					
Achats et Charges de fonctionnement	714 632 €	717 828 €	741 853 €	775 851 €	790 225 €
Plan d'actions Pôle économique	276 869 €	490 844 €	503 500 €	296 243 €	273 153 €
Charges locatives	559 643 €	621 500 €	574 498 €	633 424 €	606 571 €
Impôts et taxes	96 653 €	204 237 €	172 214 €	184 998 €	170 161 €
Frais de personnel	2 928 705 €	2 962 091 €	3 112 972 €	3 063 856 €	3 115 583 €
Amortissements et provisions	105 362 €	48 700 €	79 248 €	80 248 €	79 875 €
Charges diverses	125 €	500 €	500 €	500 €	2 220 €
Étalement intéressement DSP	475 441 €	0 €	0 €	0 €	258 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 157 430 €</b>	<b>5 045 700 €</b>	<b>5 184 785 €</b>	<b>5 035 120 €</b>	<b>5 038 047 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>149 714 €</b>	<b>37 619 €</b>	<b>16 290 €</b>	<b>7 669 €</b>	<b>-9 036 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	4 265 €	1 500 €	1 500 €	2 669 €	87 397 €
Charges financières / exceptionnelles	0 €	0 €	0 €		11 669 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>153 979 €</b>	<b>39 119 €</b>	<b>17 790 €</b>	<b>10 338 €</b>	<b>66 692 €</b>

## Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices clos

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices au 31/12/17 au 31/12/18 au 31/12/19 au 31/12/20 au 31/12/21

<b>1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital Social	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
b) Nombre d'actions émises	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>2) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
<b>Produits d'exploitation</b>					
Etudes et prestations de services	1 702 125 €	1 677 757 €	1 696 595 €	565 513 €	754 965 €
Mandats	160 090 €	201 301 €	204 364 €	187 845 €	121 723 €
Concessions	8 993 347 €	17 024 905 €	13 900 716 €	18 685 226 €	30 658 960 €
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>10 855 562 €</b>	<b>18 903 963 €</b>	<b>15 801 675 €</b>	<b>19 438 584 €</b>	<b>31 535 648 €</b>
Production stockée	9 235 336 €	4 456 499 €	1 338 712 €	7 987 278 €	11 022 281 €
Reprises provisions et Transferts de charges	2 513 479 €	2 392 766 €	2 391 073 €	2 628 307 €	2 873 184 €
Autres produits	323 555 €	583 737 €	448 516 €	2 190 426 €	1 475 558 €
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>22 927 932 €</b>	<b>17 423 967 €</b>	<b>19 979 976 €</b>	<b>16 270 039 €</b>	<b>24 862 109 €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Achats traité de concession	18 462 707 €	12 803 095 €	15 489 353 €	10 968 648 €	19 838 506 €
Achats d'études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Achats et fournitures	32 723 €	34 970 €	32 165 €	53 907 €	25 373 €
Sous-traitances	234 688 €	234 787 €	234 789 €	205 194 €	205 264 €
Autres achats et charges externes	1 347 454 €	1 293 951 €	1 408 013 €	1 314 604 €	1 468 147 €
Frais de personnel	2 467 269 €	2 692 290 €	2 741 510 €	2 928 706 €	3 115 583 €
Impôts et taxes	144 753 €	254 978 €	146 980 €	178 466 €	174 161 €
Amortissements, provisions et autres charges :	185 357 €	111 921 €	124 453 €	552 300 €	54 150 €
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>22 874 951 €</b>	<b>17 425 992 €</b>	<b>20 177 263 €</b>	<b>16 201 825 €</b>	<b>24 881 184 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>52 981 €</b>	<b>-2 025 €</b>	<b>-197 287 €</b>	<b>68 214 €</b>	<b>-19 075 €</b>
Produits financiers	1 108 €	3 686 €	4 203 €	4 265 €	1 680 €
Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 108 €</b>	<b>3 686 €</b>	<b>4 203 €</b>	<b>4 265 €</b>	<b>1 680 €</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>51 873 €</b>	<b>1 661 €</b>	<b>-193 084 €</b>	<b>72 479 €</b>	<b>-17 395 €</b>
Produits exceptionnels	17 844 €	17 103 €	40 064 €	81 498 €	95 756 €
Charges exceptionnelles	11 369 €	0 €	0 €	85 €	11 669 €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 475 €</b>	<b>17 103 €</b>	<b>40 064 €</b>	<b>81 413 €</b>	<b>84 087 €</b>
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>58 348 €</b>	<b>18 764 €</b>	<b>-153 020 €</b>	<b>153 892 €</b>	<b>66 692 €</b>
<b>3) PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés au 31/12	39	38	42	42	53
b) Montant de la masse salariale	1 689 234 €	1 819 507 €	1 866 615 €	1 990 248 €	2 126 891 €
c) montant versés au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvre, etc...)	778 035 €	872 783 €	874 895 €	938 458 €	988 692 €

### Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'y a pas eu, au titre de l'exercice, de dépenses et de charges somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Les dépenses non déductibles, liées à l'activité soumise à l'Impôt sur les Sociétés, ayant donné lieu à réintégration sont notamment :

- La taxe sur les véhicules de société : 1 082 €

Compte tenu des reports déficitaires des années précédentes, l'impact de la réintégration de ces charges en termes d'Impôts sur les Sociétés, est nul.

## Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi

### Le changement de Direction générale :

Le changement de direction générale acté par le conseil d'administration du 10 janvier 2022 a eu une influence sur les comptes au 31/12/2021.

La provision constituée dans les années antérieures pour la charge exceptionnelle de révocation du directeur général a été reprise à hauteur de la différence entre le montant estimatif calculé sur la base des décisions du conseil d'administration du 24 juin 2010 et la somme allouée après négociation par le conseil d'administration du 10 janvier 2022.

Aucun autre élément n'est à signaler.

### Activités en matière de recherche et de développement

Aucun élément n'est à signaler.

### Affectation du résultat

Nous vous proposons l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Résultat bénéficiaire exercice 2021	66.691,68 Euros
Montant à affecter	<hr/> 66.691,68 Euros
Affectation à la réserve légale (5%)	3.334,58 Euros
Affectation en report à nouveau Créditeur	63.367,10 Euros
Reste à affecter	<hr/> 0 Euro

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

### Conventions règlementées

**Une convention réglementée visée aux articles L.225-38 et L.225-86 du Code de commerce a été avenantée et a perduré durant l'exercice écoulé :**

- Une délégation de service public confiée par Nantes Métropole pour la gestion, l'animation et le développement économique du Cluster des Industries Culturelles et Créatives ainsi que l'animation de la Creative Factory (Halles 1 et 2).

La convention est conclue pour une durée de 5 ans et s'achèvera le 31 décembre 2024. Montant TTC perçu au titre de l'exercice 2021 : 1.175.495 € (montant non soumis à TVA). Cette convention fait l'objet d'un avenant n°1 délibéré par Nantes Métropole le 9 avril 2021. Cet avenant a pris en compte les décalages liés au retard de livraison de la Plateforme de Valorisation Economique et Créative dans les Halles 1&2. La participation globale du délégant n'a pas évolué, son échelonnement pour la période 2021-2024 a été modifié.

### **Des conventions courantes ont perduré sans modification de contrat durant l'exercice écoulé :**

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique confié à la Samoa par la Ville de Nantes.  
Montant de l'avance TTC versée pendant l'exercice 2021 : 0 €.  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2021 : 27 451 000 €.
- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'Atelier / Galerie et le suivi de la construction des Machines confié à la Samoa par Nantes Métropole.  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2021 : 0 €.  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2021 : 9.118.361 € €.
- Premier Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat « phase 1 » a fait l'objet d'une résiliation en novembre 2016 et les engagements sont repris dans le nouveau mandat accordé en novembre 2016.  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2021 : 0 €.  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2021 : 1 231 623 €.
- Deuxième Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat fait suite au premier mandat, résilié en novembre 2016. Il reprend les engagements du mandat « phase 1 ».  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2021 : 0 €.  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2021 : 15.345.633 €.
- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la Construction d'une Plateforme de Valorisation Economique et Créative dans les Halles 1&2 confié à la Samoa par Nantes Métropole.  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2021 : 2.365.548 €.  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2021 : 9.214.813 €.
- Une nouvelle convention cadre 2020-2022 de participation financière signée avec la Région des Pays de la Loire pour l'animation et le développement d'un dispositif d'accompagnement des entreprises dans le cadre du développement du Pôle Economique de la Samoa.  
Montant reçu au titre de l'exercice 2021 (soutien au plan d'actions 2020) : 172.000 € (montant non soumis à TVA).

### **Des conventions courantes ont été conclues ou ont fait l'objet d'un avenant durant l'exercice écoulé :**

- Traité de Concession confié à la Samoa en décembre 2015 avec effet au 01/01/2016. Ce nouveau Traité de Concession a repris les engagements non soldés de la Convention Publique d'Aménagement.  
Montant de la participation versée pendant l'exercice 2021 : 9.500.000 € HT.  
Au cours de l'exercice 2021, a été signé le 10 février 2021 un avenant n°5 dont l'objet a été la définition des missions liées au site de compensation écologique et à la mise en œuvre d'une ferme urbaine. Cet avenant est sans incidence sur la rémunération de la Samoa.

Un avenant n°6 a été délibéré par Nantes Métropole, concédant, le 10 décembre 2021 et a été signé le 3 janvier 2022 par la Samoa dont l'objet a été :

- La modification de la participation financière du concédant et son échelonnement
- La modification de la rémunération de l'aménageur et son échelonnement
- La possibilité pour l'aménageur d'affecter une partie des subventions obtenues à la rémunération, permettant la prise en charge partielle des moyens humains consacrés au pilotage des projets subventionnés, ainsi que de ceux consacrés à la sollicitation de ces subventions.

## Autres informations comptables

Toutes les informations complémentaires à cette présentation sont communiquées dans l'annexe « Comptes annuels au 31/12/2021 » établi par l'Expert-Comptable et notamment :

- Les règles et méthodes comptables appliquées (pages 14 et suivantes) ;
- L'état de l'actif immobilisé de la Samoa et celui des amortissements et provisions (pages 20 et suivantes) ;
- L'état des emprunts (page 18) ;
- L'état des créances et dettes avec mention de l'ancienneté (page 25).

## Eléments d'appréciations de la situation financière de la Samoa :

Conformément aux recommandations de la chambre régionale des comptes, les éléments suivants sont portés à connaissance des administrateurs.

Au 31/12/2021 l'analyse financière de la Samoa ne fait ressortir aucun risque financier particulier pour la société.

- Les capitaux propres  
Les capitaux propres de la Samoa sont 2.3 fois supérieurs au capital social.  
La moyenne des résultats des 10 dernières années (+19K€) démontre que l'investissement initial des actionnaires de la Samoa n'est pas en risque.

- L'analyse financière du bilan de la Samoa peut être analysé en faisant ressortir des fragilités structurelles.

En effet, les en-cours de la Samoa représentant le « stock » de traité de concession sont valorisés à 8,3 Millions d'euros allant même jusqu'à 25/30 Millions d'euros selon les années.

Ces en-cours sont financés avec les excédents de trésorerie et les en-cours d'emprunts.

Au 31/12/2021, le solde restant dû sur les d'emprunts est de 18 Millions d'euros.

Comparé aux capitaux propres, 2,3 M€, la Samoa a un taux d'endettement de 8.02 ce qui est analysé comme anormalement haut par la Banque de France d'où une cotation entre F5 et F6 (fragile à très faible).

De même, notre forte variation du montant total du chiffre d'affaires d'une année sur l'autre (31,5 M€ en 2021, 18,8 M€ en 2019, 10,9 M€ en 2017...) directement lié au niveau des cessions de droits à construire et de versement des participations par le concédant est analysée, si l'on ne tient pas compte des spécificités de nos activités comme une instabilité de notre exploitation.

Pour autant, ces ratios sont exclusivement liés à notre activité d'aménageur.

Concernant l'endettement, l'intégralité des emprunts sont garantis à hauteur de 80% par le concédant Nantes Métropole.

Le taux d'endettement réellement en risque pour la Samoa n'est donc que de 1.6.

Nos produits de fonctionnement, comme indiqué chaque fois lors des explications de nos comptes de résultats, sont stables et totalement maîtrisés.

En effet, la rémunération du traité de concession et la subvention pour la délégation de service public sont fixées respectivement jusqu'en 2026 et 2024, assurant ainsi à la Samoa la couverture des charges engagées et plus particulièrement des frais de personnel.

En précision, pour l'activité liée au traité de concession, les embauches relatives à un surcroît d'activité important réalisées pour la période 2021-2028, ont été faites en CDI

dits de mission ce qui permettra à la Samoa de garder un effectif adapté au niveau d'activité après 2029.

En prenant en compte ces spécificités, la Samoa présente une bonne santé financière et l'absence de risques particuliers pour l'exploitation de ses activités au 31/12/2021.

- Les risques sur contrats :  
En complément nous précisons, tel que cela a été indiqué dans le PMT 2022-2026, les risques sur nos deux contrats majeurs.

Le traité de concession est dit aux risques et périls de l'aménageur. Ce risque est apprécié par rapport au CRACL délibéré par la collectivité annuellement qui fixe les participations du concédant et le résultat à terminaison. Lors de nos discussions avec les services de Nantes Métropole ce point est toujours abordé afin de limiter notre programme de dépenses globales aux recettes prévisionnelles attendues dont la participation du concédant.

Toutefois, certains faits sont exclus du risque de l'aménageur dont la perte de recettes due à une crise immobilière, la modification substantielle des programmes et de leur cadencement et la découverte de sujétions imprévues liées à la qualité des sols.

La délégation de service public est aux risques de la Samoa. En cas de résultats supérieurs à ceux prévus, une clause de répartition de l'excédent entre le délégant et le délégataire est prévue.

La Samoa a mis en place un dispositif de suivi budgétaire permettant de gérer les engagements en fonction des recettes certaines.

Lors de l'ouverture des Halles 1 et 2 (La Creative Factory) en 2023, la Samoa mettra en place un outil de gestion spécifique pour gérer et maîtriser le risque de commercialisation.

- La situation économique générale

Tel que cela a été présenté dans le PMT 2022-2026, les risques et opportunités liés à nos activités sont les suivants :

#### **Au titre du traité de concession :**

En opportunités :

- o Un marché immobilier tendu, en bureaux, activités et logements, notamment en cœur de métropole,
- o Une demande soutenue de centralité de la part de certains habitants, des nouvelles familles et des entreprises innovantes.

En challenges :

- o Savoir être résilient, et proactif en cas de reprise de pandémie, ou de crise économique sévère,
- o Anticiper d'éventuels coûts prohibitifs de la construction et pénurie de matériaux. Ce risque est actuellement plus sensible du fait de la situation géopolitique mondiale.  
En cas d'augmentation significative des coûts de réalisation des espaces publics, celle ci pourra être compensée soit par l'attractivité très forte du site Ile de Nantes pour les promoteurs immobiliers soit par une révision qualitative et quantitative des espaces publics à réaliser soit par une révision des participations du concédant dans la mesure du possible.
- o Envisager un retournement de conjoncture dû à une montée brutale de taux, qui fragiliserait la solvabilité des ménages sur le segment du logement libre et du logement abordable,
- o Être attentifs à tout retard dans la production immobilière qui engendrerait des rentrées différées de charges foncières. Facteur qui affaiblirait la société et pourrait la contraindre à une demande en compte courant ou à une révision du niveau de participation faite auprès de notre actionnaire majoritaire pour

- absorber ses difficultés de trésorerie, compte tenu de son niveau d'endettement à terminaison de la séquence 2022/2026,
- Être très actifs sur les grands tènements du Sud Ouest (fonciers privés),

#### **Au titre de la délégation de service public :**

##### En opportunités :

- Pas de concurrence forte sur le segment immobilier sur lequel la Samoa s'est positionnée (avec un taux d'occupation de ses locaux proche de 98% malgré la pandémie), c'est-à-dire des bureaux XXS et des ateliers d'artistes, mis sur le marché à des tarifs abordables.
- Des gisements en immobilier de bureaux encore à exploiter : 400 m<sup>2</sup> supplémentaires sur MIN DE RIEN, 400 m<sup>2</sup> sur les Halles 1&2, ce qui représente globalement un patrimoine de 5 500 m<sup>2</sup> de bureaux. A moyen terme, de nouvelles friches urbaines sont susceptibles d'intégrer le patrimoine de la Samoa.

##### En challenges :

- Conduire avec réussite la prise en gestion de deux nouveaux équipements conséquents dédiés aux ICC : la Creative Factory (Halles 1&2) et MIN DE RIEN,
- Diversifier nos métiers avec une commercialisation qui couvre une offre nouvelle (accueil de colloques, séminaires, manifestations, festivals, location d'espaces pour des répétitions, des tournages, ateliers de création). Une offre qui porte en soi des risques, compte tenu des charges de structures engagées, et présente une exposition forte à la pandémie,
- Rester agiles et réactifs sur le champ d'intervention de l'open innovation, (impacté pendant la crise Covid-19), en nouant de nouveaux partenariats,
- Se préparer en vue du renouvellement de la DSP à partir de 2024, sur des missions qui restent à préciser.

#### **Au titre du co-développement sur le grand territoire :**

##### En opportunités :

- Une capacité à sortir du périmètre historique de l'île de Nantes avec une offre de services spécifique,
- Par l'animation d'un réseau régional dédié au ICC,
- Par la réalisation d'études urbaines et techniques sur les conditions de reprise, de transformation et d'urbanisation de l'îlot de l'hôtel Dieu en complémentarité des études de l'Agence TER - Nantes métropole,
- Par la prise en gestion d'immobilier ICC à l'échelle de la métropole,
- Par la prise de commande d'études, de missions d'appui ou de conseils pour le compte des actionnaires du grand territoire estuarien.

##### En challenges :

- Trouver un bon équilibre dans la conduite maîtrisée des plans de charges du pôle urbain et du pôle économique et notre capacité à répondre à de nouvelles sollicitations,
- En recherchant la meilleure adéquation possible entre les nouvelles missions confiées à la Samoa et l'allocation de ressources afférentes.

## **Factures reçues et émises à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, les sociétés dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, mentionner dans leur rapport de gestion certaines informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Ces informations sont indiquées dans les tableaux ci-dessous :

**Pour les factures reçues :**

au 31/12/21	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	383					118
Montant total des factures concernées TTC	1 275 164,75	215 234,80	- 4 239,42	17,33	59 821,43	270 834,14 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice	5,54%	0,94%	-0,02%	0,00%	0,26%	1,18%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	pas de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 45 jours à réception de facture - Exception pour les factures concernant les mandats confiés par Nantes Métropole : délai légal de 30 jours à réception de facture					
Pour information						
montants des achats de l'exercice						
HT	20 545 770,32 €					
TTC	23 013 998,31 €					

**Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,24% du montant des achats réalisés dans l'exercice.**

**Pour les factures émises :**

au 31/12/21	Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	27	47	1	6	183	237
Montant total des factures concernées TTC	662 629,36	1 295 320,18 €	7 251,00 €	5 663,00 €	30 112,23 €	1 338 346,41 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	1,74%	3,41%	0,02%	0,01%	0,08%	3,52%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	créances douteuses : 152.302,26					
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 30 jours					
Pour information						
montants du CA de l'exercice						
HT	33 324 457,80 €					
TTC	37 977 845,17 €					

**Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,11% du montant des facturations réalisées dans l'exercice.**

# Rapport de la Présidente sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise

## - Liste des mandats et fonctions exercés par chaque administrateur :

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
ROLLAND	JOHANNA	Présidente de la SAMOA	Présidente du conseil d'administration d'Atlanpole (syndicat mixte)
		Présidente de Nantes Métropole	Présidente du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (syndicat mixte)
		Maire de la Ville de Nantes	Vice-présidente du pôle métropolitain Loire-Bretagne (syndicat mixte)
			Présidente du conseil de surveillance du CHU de Nantes (Etablissement public)
			Présidente de Nantes Saint-Nazaire Développement
			Présidente de France urbaine,
			Membre du comité exécutif d'Eurocities
			Membre de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
			Membre du CA de l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes et Présidente de la Fondation IEA
			Membre du conseil de surveillance et conseil de développement du grand port maritime Nantes Saint-Nazaire
			Membre du conseil de coordination interportuaire de l'Atlantique
			Membre de l'AURAN
			Membre (CA) de PRO ARTE GRAPHICA - Musée de l'imprimerie
			Membre (CA) EPL CREPS des Pays de la Loire
			Présidente de droit du CCAS
			Présidente de droit du Crédit Municipal
			Présidente de droit du Centre Médico-psycho Pédagogique
			Membre (CA) ORPAN (Office des Retraités et des Personnes Agées de Nantes)
			Membre (CA) du centre Chorégraphique National de Nantes
			Membre (CA) Association des Amis de la Bibliothèque Municipale
	Membre (CA) Association des Amis de la Bibliothèque Municipale		
	Titulaire (CA) du Centre Culturel Franco-Allemand		
	Membre du Conseil de vie sociale à l'Union Mutualiste a destination des personnes âgées		
	Présidente de droit de l'AIMF (Association Internationale des Maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones)		
	Membre de l'Association internationale Villes et Ports		
	Membre (CA) du Fonds de dotation avec les acteurs économiques - Arbre aux Hérons		
QUERO	THOMAS	1er Vice-président de la SAMOA	Président de Nantes Métropole Habitat
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	1er Vice-Président Nantes Métropole Aménagement
		11ème Adjoint au maire Ville de Nantes	Membre (AG) de l'AURAN
			Administrateur Agence Foncière Loire Atlantique (retrait de Nantes Métropole de l'AFLA)
			Titulaire au comité syndical de l'Entente pour le Développement de l'Erdre navigable et naturelle
	Suppléant au comité syndical du syndicat Loire Aval (SYLOA)		
	Titulaire à la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport Nantes Atlantique		
COPPEY	MAHEL	2ème Vice-présidente de la SAMOA	Vice-Présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire
		15ème Vice-présidente de Nantes Métropole	Administratrice Nantes Métropole Aménagement
		Conseillère municipale de la Ville de Nantes	Membre du Conseil d'orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes
			Membre (CA) de la SEMMINN
			Membre (AG) du Réseau des territoires pour l'économie solidaire
			Membre (AG) des Assises nationales des déchets
			Membre (AG) du Réseau Eco-Evènements
			Membre (AG) de Compostplus
			Membre (AG) des Cités et Régions pour le recyclage
			Membre (AG) de AMORCE (association des Maîtres d'ouvrage de réseaux de chaleur)
			Membre du Comité stratégique du Fonds Nantes Transition
			Membre (CA) du Fonds de dotation avec les acteurs économiques - Arbre aux Hérons
			Membre (CA) des Ecosolies
	Suppléante au comité stratégique de l'association France Active		

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
BENATRE	MARIE-ANNIC	Adjointe au Maire Ville de Nantes	Présidente de l'Association Insertion Solidarité Logement
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Administratrice de Nantes Métropole Habitat
		Administratrice de la Samoa	Administratrice de Loire Ocean Développement
			Administratrice de la SEMITAN
			Administratrice Nantes Métropole Aménagement
			Représentante au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Suppléante au comité syndical du pôle métropolitain Loire Bretagne
			Administratrice IPSJM La Parsagotière
			Membre de l'ESAT NANTEST (centre d'aide par le travail)
			Membre de l'Externat Médico pédagogique Tillay La Closille
			Membre de l'IME Chanzy (Institut Médico Educatif)
			Membre du Centre d'Habitats et d'Accompagnement Nantais
			Membre de l'association Paralysés de France
	Membre du Conseil d'orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes		
	Membre de l'EM (Institut d'Education Motrice) La Marrière		
BONAMY	DELPHINE	Adjointe au Maire Ville de Nantes	Présidente de Nantes Métropole Aménagement
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Administratrice Loire Océan Développement
		Administratrice de la Samoa	Administratrice Loire Océan Métropole Aménagement
			Administratrice Agence Foncière Loire Atlantique (retrait de Nantes Métropole de l'AFLA)
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Membre (AG) de Terres en villes
			Titulaire au comité technique de la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)
			Suppléante au CA d'ONIRIS
			Membre (AG) de l'AURAN
			Représentante à la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs
			Membre du Parc Naturel Régional de Brière
CHÂTEAU	OLMIER	Adjoint au Maire Ville de Nantes	Administrateur SPL Voyage à Nantes
		Administrateur de la Samoa	Administrateur SEM la Folle Journée
			Suppléante au comité syndical du Parc Naturel Régional de Brière
			Suppléant au CA de l'Ecole supérieure des Beaux Arts de Nantes Saint Nazaire
			Suppléant au CA de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes historiques de Bretagne
			Membre (AG) de l'association Sites et Cités remarquables de France
			Membre (CA) du Fond Métropolitain pour la Culture
			Titulaire au Conseil des territoires de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage
			Membre (AG) de l'association des Villes Marraines
			Membre (CA) de l'association des Amis du Musée de la Résistance de Chateaubriant
			Membre (CA) de l'Association Culturelle de l'Eté
COLLINEAU	MARLENE	Adjointe au Maire Ville de Nantes	Suppléante au comité syndical du pôle métropolitain Loire Bretagne
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Titulaire à l'AG de l'association Villes amies des aînés
		Administratrice de la Samoa	Représentante au Centre Médico-psycho Pédagogique
			Membre (CA) de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest
			Titulaire (AG+CA) de l'association Réseau Français des Villes santé de l'OMS
			Membre (AG) de l'association Elus, Santé publique et Territoires
	Membre de l'association Nantes Soins à domicile		
DEJOIE	LAURENT	Vice-président du Conseil Régional de Loire	Président de l'Association du Notariat Francophone Loi 1901
		Administrateur de la Samoa	Président du CSN International Loi 1901
			Administrateur de la SPR et la SEM Région des Pays de la Loire
			Administrateur de la SEM Croissance Verte
			Gérant SCP de Joie, Fay, Gicquel
			Gérant SCI les Archives
DESCLOZIERS	ANTHONY	Membre du Bureau Métropolitain	Président Loire Océan Développement
		Maire de Sainte Luce sur Loire	Administrateur Loire Ocean Métropole Aménagement
		Administrateur de la Samoa	Administrateur Nantes Métropole Aménagement
			Administrateur Voyage à Nantes
			Administrateur Loire Atlantique Développement -
			Administrateur Société Equipement Loire Atlantique
	Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire		
CHARRIER	JEAN	2e vice-président du Conseil Général	Conseiller départemental Canton de Machecoul - Saint-Même
		Administrateur de la Samoa	
		Maire de Saint-Mars-de-Coutais	

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
GARNIER	LAURENCE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole Conseillère municipale de la Ville de Nantes  Administratrice de la Samoa	Présidente SPR Abbaye de Fontevraud SOPRAF Représentante au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire Administratrice SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole (la CCSPL n'est pas une SPL, c'est une commission interne de Nantes Métropole)
LERAY	ISABELLE	Conseillère municipale de Rezé Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole Administratrice de la Samoa	Suppléante au comité de gestion de pilotage et à l'AG de la SAS Minawatt Représentante au comité syndical de l'Etablissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise Membre de la commission de suivi de site – société ALVA
METAYER	MARTINE	Conseillère municipale de Rezé Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole Administratrice de la Samoa	Administratrice Nantes Métropole Aménagement Administratrice Loire Océan Métropole Aménagement Membre de la commission de suivi de site – société ALVA
PRAS	PASCAL	8ème Vice-président de Nantes Métropole Maire de Saint Jean de Boisseau Administrateur de la Samoa	Administrateur de Loire Océan Développement Administrateur SA HLM Atlantique Habitations Administrateur SPLA Loire Océan Métropole Aménagement (LOMA) Administrateur Nantes Métropole Habitat (NMH) Administrateur SPL Nantes Métropole Aménagement (NMA) Administrateur SAEM d'équipement de la Loire-Atlantique (SELA)  Représentant au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire Président de l'AURAN Représentant à l'AG pour la Maison Régionale de l'Architecture des Pays de la Loire, Suppléant à la Commission consultative de l'environnement et au comité permanent de l'aéroport de Nantes Atlantique Représentant du Réseau national des collectivités pour l'Habitat Participatif Membre (CA) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Suppléant au CA de l'Ecole supérieure des Beaux Arts de Nantes Saint Nazaire Membre (CA) du CIF coopérative SCIC HLM Membre (CA) de la SACICAP (Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété) de Saint Nazaire et de la Région Pays de la Loire Membre (CA + AG) de l'Organisme foncier solidaire – Atlantique accession solidaire
SAMZUN	DAVID	Président de CARENE Administrateur de la Samoa	Maire de Saint-Nazaire Président ADDRN 1er Vice-Président du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire Vice-président d'ATLANPOLE
THIRIET	RICHARD	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole Conseiller municipal de la Ville de Nantes Administrateur de la Samoa	Gérant SARL CONSILIO Gérant SARL INSULAE Gérant SCI THEOCAFE co-gérant SCI CEDANE Président SAS CNI Président SAS METALMADE Représentant à l'AG de l'Agence Nantes – Saint Nazaire Développement Membre (CA) des Fonds de dotations avec les Acteurs économiques – Arbre aux Hérons

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
TRICHET	FRANCKIE	16ème Vice-président de Nantes Métropole	Président SPL Cité des Congrès
		Conseiller municipal de la Ville de Nantes	Administrateur SEM La Folle Journée
		Administrateur de la Samoa	Membre (suppléant) au comité syndical de l'ONPL (Orchestre National des Pays de la Loire)
			Membre (suppléant) du bureau de l'AIMF (Association Internationale des Maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones)
			Administrateur Ecole de Design Nantes
			Représentant au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Membre (CA) d'Atlantpole
			Titulaire au comité syndical du syndicat mixte étude et développement des services et réseaux de communications électroniques des pays de la Loire (GIGALIS)
			Représentant à l'AG de l'Agence Nantes – Saint Nazaire Développement
			Personne qualifiée pour l'Association Centre de Communication de l'Ouest
			Titulaire au comité stratégique de France active
			Suppléant de Smile Smart Grids
			Suppléant à l'AG d'Open Data
VIALARD	LOUISE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Vice-Présidente association OPEN DATA France
		Conseillère municipale de la Ville de Nantes	Suppléante au comité syndical de du syndicat mixte étude et développement des services et réseaux de communications électroniques des pays de la Loire (GIGALIS)
		Administratrice de la Samoa	Censeur à la SPL la Cité des congrès
			Représentante à l'AG de l'Agence Nantes – Saint Nazaire Développement

- **Liste des conventions intervenues entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires et une autre société dont la Samoa possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.**

La Samoa n'est détentrice d'aucune participation dans d'autres sociétés, ce point est sans objet.

- **Rappel du mode gouvernance de la Samoa :**  
L'article 20 des statuts prévoit les modalités d'exercice de la direction générale de la Samoa.  
« Conformément aux dispositions légales, la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une personne nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Depuis sa création, le Conseil d'Administration de la Samoa a effectué le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Ce même article 20 prévoit aussi :

« En fonction du choix opéré par le Conseil d'Administration, la direction générale est assurée soit par le Président, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur général. Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs. »

Monsieur Jean-Luc CHARLES a été désigné Directeur Général par décision du Conseil d'Administration du 24 juin 2010, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010,

en application des dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce et des articles 20 et 21 des statuts. Il a été reconduit dans ses fonctions de Directeur Général de la société dans les mêmes conditions que lors de sa nomination une première fois par le Conseil d'Administration du 27 mai 2014 et dernièrement par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2020.

Son mandat a pris fin le 3 avril 2022 par décision du Conseil d'Administration du 10 janvier 2022.

Madame Virginie VIAL a été désignée Directrice Générale par décision du Conseil d'Administration du 10 janvier 2022, pour une durée illimitée à compter du 4 avril 2022, en application des dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce et des articles 20 et 21 des statuts.

- **Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital : NEANT**



# DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE URBAIN AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'année écoulée est intégré comme élément du rapport de gestion destiné à donner une information véritable et sincère sur les activités de la société.

## 1.1. Les fondamentaux du projet

### Traité de Concession d'Aménagement de l'île de Nantes

L'année 2021 est le sixième exercice pour lequel des dépenses et recettes ont été effectuées dans le cadre du Traité de Concession attribué à la Samoa par délibération en date du 15 décembre 2015 du Conseil Métropolitain. Ce Traité de Concession fait suite à la Convention Publique d'Aménagement signée le 31 octobre 2003 et résiliée à l'amiable au 31 décembre 2015.

### Note de présentation de l'île de Nantes

#### Rappel des objectifs du projet île de Nantes

L'île de Nantes est depuis près de 20 ans le théâtre de l'un des plus grands projets de renouvellement urbain en France. Il se construit depuis les prémices sur de grands objectifs politiques qui perdurent : **construire une nouvelle centralité métropolitaine** venant conforter le centre-ville, **renouer avec la Loire, faire la ville pour tous**.

Dans la continuité de ces objectifs, le projet affiche aujourd'hui la véritable ambition de s'intéresser à la fois à ce qui relève du quotidien (habiter, travailler, aller à l'école, rencontrer ses voisins...) et du rayonnement métropolitain de l'île (accueillir de grands équipements comme le CHU ou des établissements d'enseignement supérieur, offrir des lieux touristiques emblématiques...).



Aux étapes successives du projet, la Samoa et le maître d'œuvre urbain de l'île de Nantes ont proposé des démarches durables, vertueuses, de construction du projet.

Lors de la première phase conduite avec **Alexandre Chemetoff**, le respect et la réutilisation de l'existant, la gestion de l'eau et de la biodiversité, la performance énergétique avec la participation au programme européen Concerto ont été mis en avant.

Pour engager la **deuxième phase** du projet et accompagner le travail de l'équipe d'urbanistes **Smets/Uaps**, la Samoa a demandé à **Franck Boutté Consultants** d'élaborer une **Charte de Développement Durable**, mise en œuvre au travers de « cahiers des charges des prescriptions environnementales et de développement durable ». Cette charte mettait en avant 6 figures de durabilité : la durabilité énergétique, sociale, écosystémique, économique, cinétique, créative et culturelle.

Ce travail a conduit la Samoa à privilégier la qualité des usages plutôt que la performance technique ou technologique des constructions.

Avec l'arrivée en 2017 de la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine **AJOA/LAQ** et l'entrée en phase opérationnelle du sud-ouest de l'île, le projet urbain poursuit son développement, avec une **ambition renouvelée**.



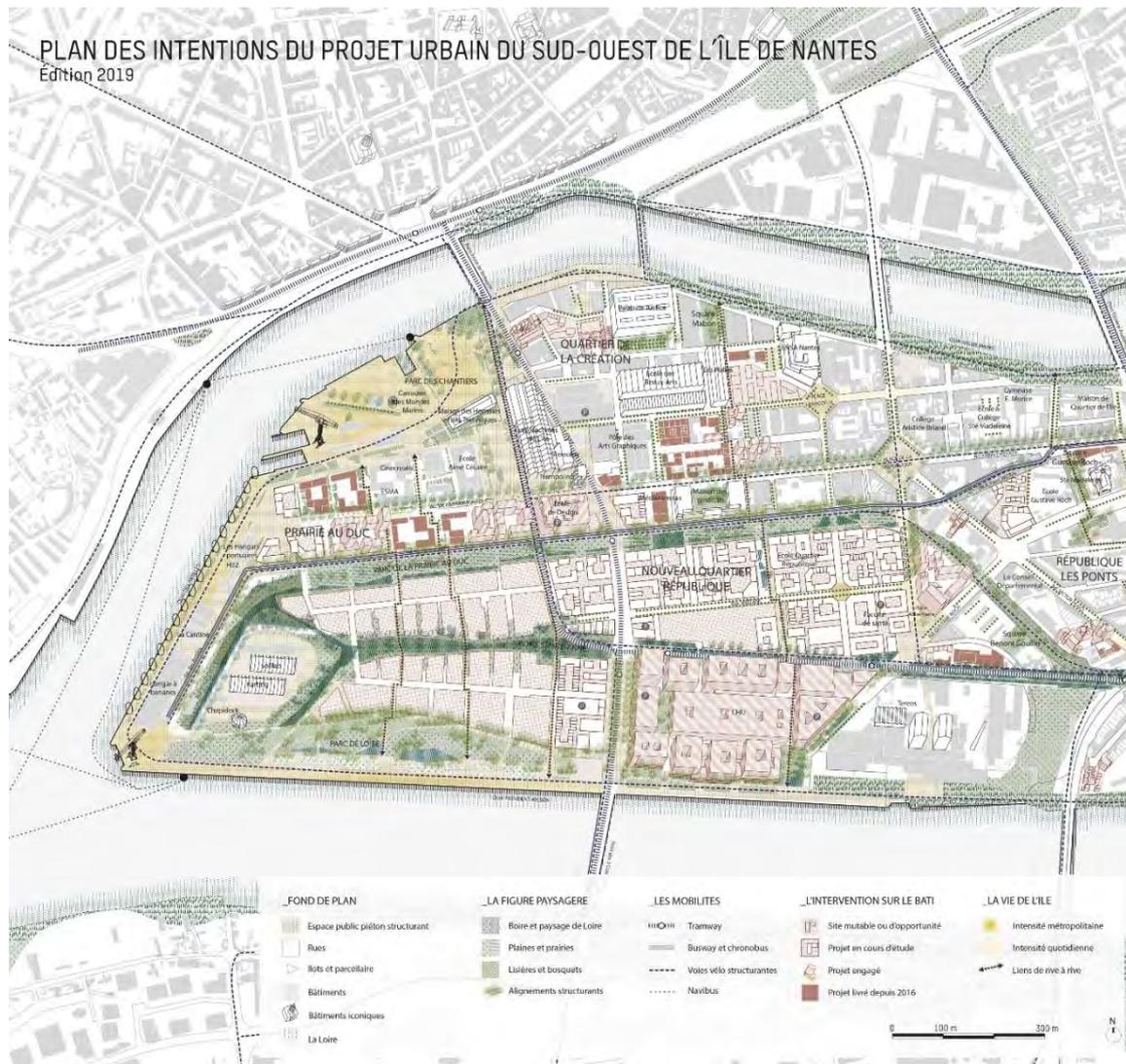
**L'île de Nantes s'inscrit comme l'un des sites majeurs de la nouvelle centralité métropolitaine nantaise, en accueillant notamment un nouveau quartier de vie ainsi que des équipements phares (enseignement supérieur, CHU, parc de Loire à vocation métropolitaine...)**

La conception urbaine de l'équipe AJOA/LAQ s'est employée à mettre en œuvre et décliner les orientations du « **Manifeste pour une île durable** » élaboré par la Samoa dès 2016, qui renouvelle l'approche « développement durable » du projet, en s'appuyant sur quatre grands axes spécifiques à l'île de Nantes :

1. **l'île des communs,**
2. **l'île des mobilités complices,**
3. **l'île du bien-être,**
4. **l'île résiliente.**

**La philosophie générale du Manifeste vise à définir les conditions de mise en œuvre d'un projet qui fasse écho aux spécificités de l'île de Nantes, à son ADN, pour produire une ville « sur mesure », une ville qui ne soit pas générique, avec une mise en œuvre opérationnelle immédiate dans le quartier République. La conception de ce nouveau quartier s'est par ailleurs enrichie d'autres démarches engagées par la Samoa, telle que l'approche par les usages menée avec le Sens de la Ville ou plus récemment la construction de la stratégie climat.**

Au fil du temps, le projet urbain de l'île de Nantes a affirmé une méthode qui lui est propre et constitue désormais sa marque de fabrique : **l'attitude ouverte d'accueil de projets, une envie et une capacité à expérimenter, l'imbrication forte entre culture, création et projet urbain comme en atteste le développement du quartier de la création et enfin la participation citoyenne** qui s'est fortement accentuée ces dernières années. L'ensemble de ces principes sont réaffirmés aujourd'hui.



## Les chiffres clés en 2021

- **18 500 habitants.**
- **22 000 actifs.**

**A fin 2021, le développement de l'île a permis de traiter et de livrer depuis le début du projet île de Nantes :**

- **Plus de 62 hectares d'espaces publics transformés dont 8 km de berges (sur les 12 km du tour de l'île),**
- **795 274 m<sup>2</sup> de Surfaces de Plancher d'opérations immobilières, dont :**
  - 379 118 m<sup>2</sup> de logements (soit 6 514 logements dont 4 454 logements familiaux et 2 060 logements en hébergements collectifs seniors, étudiants, jeunes actifs) ;
  - 114 146 m<sup>2</sup> d'équipements publics ou privés ;
  - 194 458 m<sup>2</sup> de bureaux ;
  - 76 702 m<sup>2</sup> d'activités et commerces.



## Rappel du programme

Le programme de l'opération île de Nantes est défini dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement avec Nantes Métropole.

La mise en œuvre du projet de renouvellement urbain de l'île de Nantes a été confiée par Nantes Métropole à la Samoa dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement adoptée par le conseil communautaire d'octobre 2003. La durée de la Convention Publique d'Aménagement a été fixée à 20 ans, elle a toutefois été résiliée au 31/12/2015.

L'intégralité des engagements non soldés est reprise par un nouveau traité de concession débutant le 01/01/2016 pour une durée de 22 ans (fin au 31/12/2037).

### Objectifs 2037 :

Dans le cadre du présent Traité de Concession d'Aménagement, le programme global actualisé reflétant la Phase 2 du projet urbain de l'île de Nantes pour la période 2016-2037, devra permettre les réalisations suivantes :

- **40 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics** ;
- **Environ 320 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher de locaux d'activité** (commerces, bureaux, activités, économiques) et d'équipements ;
- **Environ 550 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher de logements** (environ 8 000 logements) dont :
  - 25% de logements sociaux (environ 2000 logements) ;
  - 25% de logements abordables (logements en prêt locatif social PLS et accession abordable environ 2 000 logements) conformément à la politique d'habitat déclinée dans le PLH en vigueur ;
  - 50% en logements « libres » (environ 4 000 logements).
- **La réalisation d'un parc urbain d'environ 12 ha.**

Le programme à réaliser devra aussi permettre l'arrivée sur l'île de Nantes du nouveau **Centre Hospitalier Universitaire (CHU)**, bâtiment d'environ 250 000 m<sup>2</sup> sur une dizaine d'hectares.

**Ces objectifs ont été révisés, en fonction des évolutions actées en 2018 du nouveau « plan guide »** élaboré par l'équipe d'AJOA/Schorter, mais également en fonction des nouveaux arbitrages, et des évolutions des politiques communautaires récentes, **en tenant compte de la feuille de route du PLH approuvée en 2019, et qui prévoit 33 de logements sociaux, 22 de logements abordables et PLS et 45 de logements libres.**

## Synthèse du bilan d'activité du Pôle Urbain : les faits marquants de l'année écoulée

L'année 2021 se caractérise par la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du projet urbain de l'île de Nantes, et marque également la poursuite de la déclinaison opérationnelle et concrète du Manifeste pour une Ile Durable, qui constitue désormais le fil rouge de l'action de la Samoa, tant pour le Pôle Urbain que pour le Pôle Economique.

**L'année 2021 fait partie de ces années déterminantes dans la vie d'un projet urbain comme celui de l'île de Nantes tant elle fut consacrée à l'approche pré-opérationnelle ou à la conception des futurs espaces publics. Le projet n'avait jusque lors pas encore connu une telle effervescence liée à un programme aussi ambitieux qu'imposant. Ce n'est pas moins d'environ 100 M€ de travaux qui seront exécutés d'ici à la livraison du CHU, prévue fin de l'année 2026. La multiplicité des projets ainsi que les interrelations si nombreuses et dynamiques auront conduit à mobiliser de nombreuses ressources tant en interne qu'en externe pour lancer ces multiples projets.**

**Paradoxalement, l'année 2021 s'est révélée moins active que les précédentes en termes de réalisation de travaux d'espaces publics puisque la production des études a fortement mobilisé les équipes.**

**Inversement, l'année 2021 aura été marquée par une reprise spectaculaire des opérations immobilières par rapport à 2020, avec une progression des opérations engagées supérieure à la moyenne prévisionnelle des 10 prochaines années.**

Elle marque l'entrée dans une phase réellement opérationnelle, qui préfigure une phase de travaux extrêmement conséquents et perturbants tant pour les riverains que pour l'ensemble des usagers empruntant actuellement les grands axes de circulation qui traversent l'île. Le chantier du CHU aujourd'hui visible, la mise en service de la « voie médiane », désormais appelée le boulevard Gisèle Halimi, les opérations du nouveau quartier République qui sortent de terre, sont autant d'actions qui se concrétisent, et qui nécessitent, tant au niveau de



la Samoa que de la Métropole une communication forte. En effet, il s'agit d'intégrer les futures inévitables nuisances dans un récit positif et constructif, qui permettra d'entrevoir les bénéfices des futurs aménagements, en portant une vision renouvelée de la fabrique de la ville, toujours plus inclusive, faisant une large place à la nature et exemplaire du point de vue environnemental.

C'est dans cette perspective qu'a été imaginée, au cours des années 2020-2021, l'idée de proposer, en contrepoint des nuisances inévitables liées aux phases successives de travaux, la mise en œuvre de deux projets permettant d'offrir de nouvelles aménités « positives ». Il s'agit d'une part du projet « **MIN DE RIEN** », tiers-lieux créatifs aux accès protégés, et d'autre part, **la création d'un vaste espace sans voiture** à l'extrême pointe ouest, qui permettra, dès 2023-2024, de préfigurer le futur Parc de Loire, grâce au dévoiement de la circulation automobile depuis la rue Saint Domingue vers le Boulevard des Antilles.

Ces deux projets permettront la mise en valeur de l'ensemble des usages et équipements existants (Ecosolies, Karting, Chapidock, Hangar à Bananes, grue grise, etc.) et à venir : futur « **parc des rails** » et projet « **Fercam** ».

## En termes d'études de conception et d'approche stratégique :

En 2021, l'équipe de Maîtrise d'œuvre urbaine a été mobilisée afin de poursuivre la déclinaison opérationnelle du plan guide. Cette nouvelle étape du projet n'est pas en reste sur la question environnementale qui s'est en 2021, concentrée en particulier sur :

- La désignation de ZEFÇO comme AMO « transition climatique » ;
- La désignation du groupement Legendre Energie/Enercoop/LAD comme investisseur et exploitant de l'opération d'autoconsommation collective d'électricité du quartier République ;
- La relance de la consultation pour la création et la gestion d'une plateforme de gestion des terres polluées à l'échelle de l'île de Nantes ;
- La réalisation d'une évaluation de la mise en œuvre de « nouveaux usages » dans le quartier Prairie au Duc par le bureau d'études « Le Sens de la Ville » ;
- La réalisation d'une étude de programmation de l'offre de loisirs urbains, confiée au Sens de la Ville ;
- La réalisation d'une étude de faisabilité concernant la logistique urbaine.

Enfin, l'année 2021 aura également permis de poursuivre les **études de faisabilité des espaces publics des Jardins de l'Estuaire (ex contre quai et parc de la prairie au duc)**, ainsi que la terminaison du quartier prairie au duc en lien avec le lancement des consultations immobilières des îlots E et J démarrées fin 2021. C'est également en fin d'année 2021 qu'un **séminaire technique dédié à la programmation des Jardins de l'Estuaire** s'est tenu, il sera suivi en 2022 d'un séminaire « élus » qui aura pour but d'entériner les grands objectifs de ce **premier grand jardin de quartier piloté par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine AJOA – LAQ.**



## En termes d'espaces publics et d'infrastructures de mobilité :

Cette année 2021 aura été marquée par le **démarrage de la viabilisation du quartier République**, seconde pièce du sud-ouest après le triangle des marchandises qui a accueilli les premières opérations et ses habitants au début 2021. La Samoa a également poursuivi l'accompagnement des opérations immobilières du quartier Prairie au duc avec les espaces publics et venelles nord sud, reliant le parc des chantiers aux futurs jardins de l'estuaire dont la livraison est attendue à l'horizon 2026.

L'année 2021 a dévoilé **les premières interventions sur le site du futur CHU** avec l'achèvement du terrassement de cette parcelle de 10 ha, prémices du chantier de gros œuvre qui débutera au premier semestre 2022.

Fait notable de cette année écoulée, **l'affirmation par la métropole de la réalisation des 3 lignes de transports publics attendues sur le territoire de l'île de Nantes en 2027, avec les deux lignes de tramway L6 et L7 et la décision de réaliser la L8 en BHNS reliant ainsi Bouguenais à la ligne 1 et traversant l'île d'ouest en est.** C'est dans cette perspective que les études de conception ont été lancées sur les lignes de tramway (DNLT) ainsi que sur la L8 en bus à haut niveau de service.

N'oublions pas également l'accompagnement des quartiers est de l'île de Nantes avec les abords du secteur Mercure, en pied du pont Senghor et du boulevard Millerand.



Concernant les espaces publics, outre la réalisation des abords de plusieurs opérations immobilières (Neoverde, Pad sud), l'année 2021 aura permis de finaliser :

- Les travaux des espaces publics jouxtant le Triangle des Marchandises (et la livraison du projet Cinq Ponts et O'Slow) ;
- La première phase de viabilisation du quartier République, notamment l'insertion du réseau de chaleur en compagnie du délégataire ERENA, opération essentielle et préalable au démarrage des premières opérations immobilières.

**L'année 2021 aura également permis de poursuivre les études de maîtrise d'œuvre des espaces publics** du quartier République et l'entrée en phase opérationnelle du bloc B et de finaliser les études de conception des abords de l'Ecole de Design dont la livraison est attendue en septembre 2022.

L'année 2021 aura également révélé l'impérieuse nécessité de lancer la conception de la reprise du réseau d'eaux usées situé sous le boulevard de la Prairie au Duc pour la livraison des blocs A et B en septembre 2023, puisque le patrimoine de la direction du cycle de l'eau est historiquement sous dimensionné au regard de l'ampleur du projet urbain du sud-ouest.

#### - **En termes de développement immobilier**

Suite au contexte du premier confinement qui a entraîné un net ralentissement de l'activité immobilière, l'année 2021 aura été marquée par une forte reprise des opérations en construction avec la mise en chantier de 11 nouvelles opérations.

Cette reprise n'est pas que conjoncturelle, puisqu'au cours de cette même année, 8 autres opérations ont été engagées.

Au total, le volume des opérations engagées (livrées, en travaux, PC déposé, ou en étude) en 2021 **représente une progression de 56 000 m<sup>2</sup>.**

#### - **En termes de construction**

**Les anciennes Halles Alstom** ont poursuivi leur processus de transformation, reprenant leur rythme de production après les conséquences immédiates de la crise sanitaire et des aléas techniques. En effet, l'année 2021 s'est caractérisée par :

- La reprise des travaux des **Halles 1&2 (Creative Factory)** en janvier,

- La livraison de la **Halle 6 Est** (l'Hôtel d'entreprises réalisé par Quartus) dès le premier trimestre,
- Le lancement des travaux de la Halle 1&2 bis (**Foodhall** réalisé par le groupe Chessé).

Les livraisons des opérations du Foodhall (Halles 1&2 bis) et de la Creative Factory (Halles 1&2) prévues respectivement en juin 2022 et fin septembre 2022 permettront l'achèvement de la transformation de l'ensemble du site des Halles Alsyom, occupant une emprise de 1,6 ha et une SDP d'un peu plus de 25 000 m<sup>2</sup>.



## 1.2. Bilan d'activité par pôle de compétences

### 1.2.1. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Etudes et Développement Durable

#### Présentation synthétique et stratégique

##### Conception urbaine

En 2021, la mobilisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine AJOA/LAQ s'est poursuivie de façon constante et soutenue, avec une forte activité d'accompagnement des opérations immobilières sur l'ensemble de l'île de Nantes.

Les principaux sujets sur lesquels elle est intervenue sont les suivants :

- La mise en œuvre des 4 premiers blocs du quartier République, l'équipe assurant la coordination urbaine, architecturale, mais aussi technique, dans cette phase désormais très opérationnelle, des opérations immobilières des blocs A, B et G nord (11 opérations immobilières engagées). L'année 2021 a également permis de travailler sur la faisabilité du bloc F pour le projet du QHU, quartier hospitalo-universitaire ;
- Les études de faisabilité des prochains blocs de République (C et D), avec notamment des réflexions sur l'intégration d'un gymnase de la ville de Nantes ;
- La terminaison du quartier Prairie-au-Duc et sa liaison avec le quai des Antilles, dans l'objectif de permettre à la Samoa de lancer de nouvelles consultations d'opérateurs sur ce secteur et d'achever le quartier d'ici 2028 ;
- L'avancement des études de faisabilité sur les Jardins de l'Estuaire et l'amorce du grand parc de Loire, marquée par une présentation aux élus lors d'un séminaire de travail ;
- L'accompagnement, à leurs différentes phases d'avancement, d'opérations immobilières dans le tissu existant de l'île, sur des fonciers publics (Anatole de Monzie, îlot M) ou privés (Bergeron, Rexel/Lidl, Guillaouard Est et Ouest, Chocolat, Man Doumergue) ;
- La réalisation de prototypes d'espaces publics permettant de tester la palette de matériaux envisagée sur le quartier République et la réalisation de planches d'essai en vue de la production de terres fertiles.

Les études portant sur les espaces publics sont présentées dans le paragraphe « Aménagement » du présent rapport.

Ce travail a été rythmé de plusieurs points d'étape significatifs :

- Un séminaire urbain présidé par Mme Johanna Rolland en février 2021, portant sur la terminaison du quartier Prairie-au-Duc, les Jardins de l'Estuaire, l'amorce du grand parc de Loire et la réutilisation des bâtiments restants du MIN ;
- Un comité de pilotage présidé par M. Thomas Quéro en mars 2021, présentant l'actualité du projet au regard des ambitions de transition écologique et de solidarité portées par la métropole ;
- Une conférence de presse présentant le nouveau quartier République en présence de Mme Johanna Rolland, en octobre 2021.

## Mise en œuvre du Manifeste pour une île durable

En 2021, la Samoa a poursuivi ses efforts de mise en œuvre du Manifeste pour une île durable et d'énoncé des ambitions du projet île de Nantes. Les éléments les plus saillants sont les suivants :

- **Désignation de ZEFÇO**, faisant suite à une procédure de dialogue compétitif, comme l'AMO Climat, **pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie climat du projet urbain** de l'île Nantes, et engagement de la phase de diagnostic, selon 7 chantiers : compteur carbone, mobilités, espaces publics, milieux de nature, construction, réemploi et usages ; le sujet de l'adaptation étant traité de façon transversale.
- **Désignation**, suite à un appel à projets, **du groupement Legendre Energie – Enercoop - LAD comme investisseur et exploitant de l'opération d'autoconsommation collective d'électricité du quartier République**. Cette désignation a immédiatement donné lieu à des échanges techniques et à des montages juridiques avec la Samoa et les opérateurs immobiliers du quartier République afin que l'opération d'ACC puisse être mise en place dès les premiers blocs. Un travail minutieux sur le bilan financier de l'opération a également été engagé, les appels à projets de l'Etat étant finalement peu favorables à ce jour, à cette nature de projet. Un travail de lobbying a donc été engagé auprès du Ministère de la Transition Ecologique.
- **Relance de la consultation**, sous forme de délégation de service, pour la création et la gestion d'une **plateforme de gestion des terres à l'échelle de l'île de Nantes**, en application de la convention quadripartite entre l'Etat, la Ville, Nantes Métropole et la Samoa, fixant les conditions de gestion des terres excavées de l'île de Nantes.

- Réalisation d'une **étude d'évaluation, par le Sens de la Ville, des nouveaux usages mis en place sur le Quartier Prairie-au-Duc** et présentation de cette étude aux partenaires du projet, dans la continuité de la démarche « nouveaux usages » engagée depuis plusieurs années par la Samoa. Cette étude permet à la Samoa de mieux cibler et accompagner les ambitions portées par les opérations immobilières en matière d'usages.



- Réalisation d'une **étude de programmation de l'offre de loisirs urbains**, confiée au Sens de la Ville, afin de renforcer l'offre loisirs/culture de l'île. Cette étude propose la création d'un pôle Loisirs-Culture, le long de l'axe Simone Veil, en lien avec l'offre déjà existante sur l'ouest de l'île, dans un objectif de viser le grand public et les professionnels.
- Réalisation d'une **étude de faisabilité** visant à tester la pertinence d'une réalisation de **plateforme de logistique urbaine** sur l'île de Nantes et d'en définir les principales caractéristiques. En complément de la plateforme prévue par Post'Immo sur le boulevard de Gaulle, l'étude propose la réalisation d'une seconde plateforme au cœur de l'île, dédiée à la logistique à vélos.

## Etudes de dépollution

On peut souligner en 2021, la réalisation d'un volume important d'études sur la pollution liées notamment aux diagnostics préalables des sols pour les projets de lignes de tramway.

## Mise en œuvre opérationnelle du projet urbain

Les études pré-opérationnelles à l'échelle de l'île ou du sud-ouest sont restées ponctuelles en 2021, la part la plus importante étant désormais affectée directement aux opérations d'espaces publics.

## Présentation détaillée de l'activité du Pôle Urbain / Etudes et Développement Durable

Intitulé de la mission	Réalisé en 2021	Commentaires
<b>Etudes générales</b>		
Etudes de programmation	130.190 €	AMO nouveaux usages, AMO Loisirs, AMO logistique urbaine
Etudes développement durable	31.899 €	Gestion de l'eau, AMO Climat
Etudes sites et sols pollués	462.357 €	Investigations et expertises BET SSP sud-ouest , étude de faisabilité et AMO plateforme gestion des terres
Etudes techniques pré-opérationnelles	80.075 €	AMO déplacements, sondages géotechniques, détection réseaux
<b>Sous-total études générales</b>	<b>704.520 €</b>	
<b>Etudes de maîtrise d'œuvre urbaine</b>		
AJOA/Schorter - Volet A	247.322 €	Exécution du marché A3
AJOA/Schorter – Volet B	61.210 €	Suivi d'opérations immobilières, notamment sur le quartier République, études de faisabilité diverses
AJOA/Schorter – Volet C1 et C3 dont Tramway	479.136 €	Etudes de faisabilité d'espaces publics (parcs) et missions complémentaires de MOE sur le tramway
ARTELIA	322.144€	OPCU General et AMO Accompagnement Opérations Immobilières
Autres dépenses Moeu	33.480 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solde des missions de coordination marché SMETS/UAPS 5K€</li> <li>- MOE pour la renaturation Jardin du Rail 9K€</li> <li>- MOE mise en place plateforme de gestion des terres polluées 20K€</li> </ul>
<b>Sous-total études Moeu hors volet C2</b>	<b>1.143.292 €</b>	

*Nota : pour mémoire, les honoraires des missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics sont intégrés aux coûts des ouvrages et ne figurent pas dans ce tableau, mais dans celui des travaux.*

## 1.2.2. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Aménagement et Espaces Publics

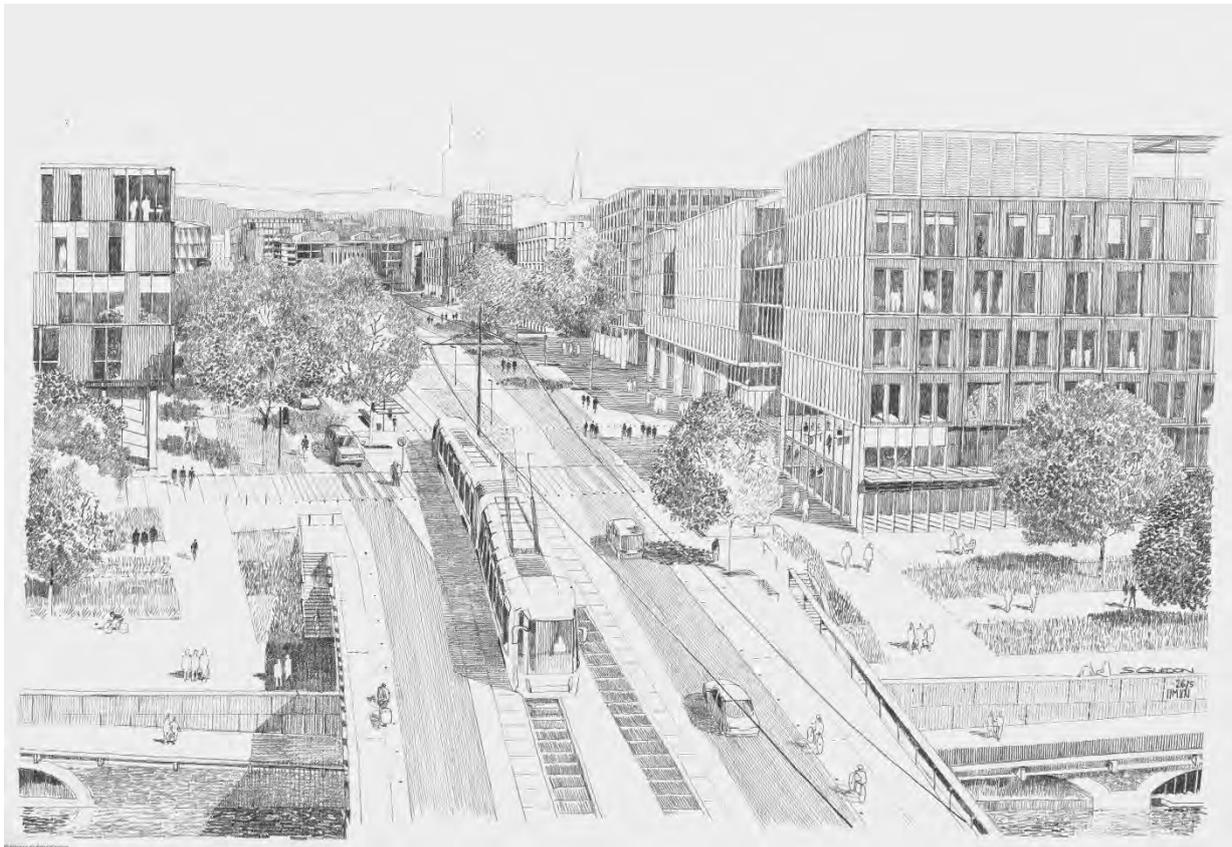
### Présentation synthétique et stratégique

#### L'avancement des études DNL (Tramway et Busway)

L'année 2021 a été consacrée à la conduite des études de conception des abords du tramway en lien avec la SEMITAN, pilote du projet DNL. Ces études complexes ont permis de lancer la phase AVP sur les deux grands axes **et de répondre aux conclusions des débats pilotés par les commissaires désignés par la Commission Nationale du Débat Public.**

Ces études d'espaces publics liées à l'arrivée d'une grande infrastructure de transport ont permis de débiter les échanges préalables avec les 3 équipes concourant au **projet du nouvel ouvrage de franchissement du pont Anne de Bretagne** dont la complexité n'est plus à démontrer, tant la couture entre les rives de Loire et le projet urbain est complexe (Idn – Loire au cœur).

L'année 2021 s'est donc caractérisée par l'abandon de l'option tramway de la ligne est-ouest au profit d'un BHNS, ce qui a eu pour conséquence la nécessité **d'une reprise des études de faisabilité de la ligne 8 en BHNS** afin de faciliter la prise de décision des élus en décembre 2021.



Au sein même de cette phase de conception, il a été demandé à la Samoa de conduire et d'intégrer **plusieurs variantes** (stations, tracé, itinéraire vélo...) susceptibles d'impacter les plannings et l'instruction par les services.

La phase de validation de l'AVP initialement prévue en octobre 2021, a été reportée en juin 2022, en raison de la complexité des études de circulation et des carrefours. Ce n'est donc qu'au début de 2022, que la finalisation aura lieu et au second semestre 2022 que la phase de démarrage du PRO sera possible pour les lignes 6-7 en tramway.

Le cas spécifique de la ligne 8 doit faire l'objet d'ajustements de programme avec la Métropole mais devrait être néanmoins, plus réactive car la Samoa assurera seule la maîtrise d'ouvrage de la ligne dans

son intégralité contrairement aux lignes 6 et 7 pour lesquelles la SEMITAN conserve la Maitrise d'ouvrage de la plateforme et de la régulation de trafic.

### L'avancement des études d'espaces publics

C'est également durant cette année 2021 que la Samoa a lancé la phase PRO de la conception globale liée au fonctionnement des **espaces publics du futur quartier République**.

L'approche opérationnelle définitive étant prévue en lien avec la livraison des opérations immobilières programmées à partir de 2023, ce sont donc les études liées à l'investissement des sous-sols qui ont été privilégiées, pour ne pas contraindre les opérateurs immobiliers à laisser place aux entreprises de la Samoa alors que ces derniers seront en second œuvre. Ces réalisations de viabilisation se sont plutôt bien déroulées du fait de la projection de nivellement du quartier qui est légèrement plus haut que le terrain naturel actuel (Tn). Rappelons ici que la conception globale du sud-ouest a intégré la dimension « risque » en surélevant le CHU à une cote de rez-de-chaussée supérieure aux modélisations d'une crue d'occurrence millénaire (PGRI).

Le démarrage de cette phase opérationnelle a révélé **la nécessité de prendre en compte la grande complexité des phasages et notamment via l'anticipation des phases transitoires et intermédiaires** qui, d'une part, ne dégradent pas les usages existants (déplacements vélos, TC) et, d'autre part, ne suppriment pas les grandes liaisons intra métropolitaines (voirie). **C'est à travers les échanges avec notre OPCU -OPC que nous portons quotidiennement cette vigilance à l'attention des services et des élus et ce, dans une approche de la centralité métropolitaine désormais pilotée à l'échelle élargie inter projets (IDN – ZAC des Isles – Bas Chantenay – Loire au Cœur...).**

La conception a été également poursuivie sur le quartier Prairie en Duc en lien avec les livraisons prochaines de l'Ecole de Design et de son parking public associé, mais également l'îlot I2.

Sur la partie est de l'île, les études de conception d'espaces publics se sont poursuivies notamment en lien avec les prochaines livraisons immobilières des opérations **Bamboo** (Groupe Giboire) et de la Maison de l'innovation (Groupe La Poste/ Postimmo). Une attention particulière aura également été portée aux quelques opérations privées impactant l'espace public et ce en lien avec le Pôle Nantes Loire. On notera l'extension du centre commercial, l'opération Skyhome (Arc Promotion) ou bien encore Zamenhof (Habitat 44).

Enfin, l'année 2021 aura permis de finaliser les esquisses des Jardins de l'Estuaire. Cette année de production aura débouché sur la tenue **d'ateliers de programmation avec les services**, étape incontournable avant de se lancer dans la conception dont le démarrage est prévu en 2022.

### Les réalisations d'espaces publics (travaux 2021)

**Cette année 2021 s'est révélée moins active que les précédentes tant la production des études a mobilisé les équipes. On notera néanmoins des interventions :**



Concernant **le quartier République**, la Samoa a poursuivi début 2021, **la finalisation de la rue Médiane** (dénommée Boulevard Gisèle Halimi) et du sud du boulevard Léon Bureau, dont la livraison et la mise en service ont été effectives en mai 2021. C'est ensuite, avec la réalisation de la première phase de pose de réseaux de viabilisation des blocs A et B, que la Samoa a continué ses actions sur le quartier. Cette anticipation offrira plus de souplesse dans la réalisation des opérations immobilières et réduira les interventions sur l'espaces publics à leur strict minimum. Ces interventions ont été complétées par quelques travaux

sur les abords de la future base vie du CHU avec la mise en impasse du boulevard Gustave Roch.

Il est à noter que c'est en fin d'année 2021 que la Samoa a débuté la mise en œuvre de son **futur parc de stationnement chantier qui sera destiné aux entreprises et salariés des chantiers** pour lesquels

la Samoa et la collectivité ne souhaitent pas observer une dispersion et un stationnement désordonné sur les espaces publics, provoquant gêne et suroccupation du domaine public.

Notons également une Intervention plus conséquente sur le **triangle des marchandises** avec la livraison début 2021 des abords des opérations O Slow et Cinq Ponts, première pièce du nouveau quartier République.

Cette année aura également permis de **mettre en impasse le boulevard Gustave Roch au sud** et de l'installer dans sa configuration définitive, incluant quelques travaux d'accompagnement de la future installation de la base vie du CHU.

Par ailleurs, il était nécessaire de procéder aux premiers essais grandeur nature des futurs espaces publics du quartier République avec **la réalisation des planches d'essais** (sorte de version à l'échelle 1/1 d'une rue de quartier type, d'une piste cyclable, de placette) situées à proximité du Hangar 32 et pour lesquelles des ajustements se poursuivront à la suite des échanges avec les services gestionnaires de la Métropole et les associations.

### Les travaux de mise en état des sols

L'année 2021 a été très active en termes d'études de pollution liées à la mise en état des sols, mais n'a pas donné lieu à des travaux.

## Présentation détaillée de l'activité du Pôle Aménagement en travaux par secteurs

### Travaux de mise en état des sols

Secteur	Nature des travaux	Montant (K€)	Commentaires
14	Démolition/désamiantage	23	Opération La Bovida
Tous secteurs	Dépenses diverses	5	
14	Travaux Terrassement Dépollution et Mise en Sécurité Pyrotechnique Site Triangle Marchandises	-105	Moins values sur solde marchés dépollution

**Le montant des travaux de démolitions et de dépollutions pour 2021 est de - 77K€.**

Travaux d'aménagement des espaces publics			
Secteur	Nature des travaux	Montant (K€)	Commentaires
1 Palais de Justice	Abords opération immobilière	4	Solde des travaux place des Erables
2/4 Prairie-au-duc	Réalisation d'espaces publics	15	Fin des aménagement PAD Nord
9 Tripode	Abords opération immobilière	33	Abords opération immobilières La poste/Viviani
13 Alstom	Aménagement espace public	8	Aménagement place de livraison et parking cycle
		17	rue tour d'auvergne Contrôle accès mail front populaire

14 Marchandises	Marchés de travaux espaces publics	1.877	Voie de contournement du CHU
		1.071	Rues et venelles blocs A et B quartier République
		1.019	Espaces publics opération Triangle des marchandises
16 Biesse15 Biesse	Réalisation d'espaces publics	28	Fin des aménagement rue petite et grande Biesse
19 Fonderies	Abords opération immobilière	60	Soldes travaux rue L Joxe
17 Bd des Martyrs Nantais et Place Mangin	Aménagement espace public	2	Travaux divers
21 Axe est-ouest	Aménagement espace public	2	Travaux divers
22 Beaulieu	Réalisation d'espaces publics	22	Solde aménagement intérieur îlot Mercure
S30 Véloroute	Réalisation d'espaces publics	28	Fin des travaux tronçon de Bld De Gaulle à rue des boires/secteur 2 et secteur boires - Martyrs nantais/secteur 2 bis
<b>ZAC SUD OUEST</b>			
5 Prairie-au-duc sud	Travaux espaces publics	197	Venelles N/S entre îlots GHI + abords école J Baker
10 Karting	Aménagement espace public	4	Travaux divers
11 Secteur Beghin Say	Travaux de réseaux	64	Dévoisement réseau Orange Bld G Roch études + travaux
	Aménagement espaces publics	31	Carrefour Gustave Roch provisoire
12 CHU et Benoni Goullin	Etudes pour réalisation de travaux	27	Préparation arrivée base vie CHU
14 Marchandises	Travaux espaces publics	43	Rue des voisins bloc G
26 Secteur des parcs	Travaux espaces publics	93	Déplacement parking pointe Ouest
27 Quai Wilson ouest	Travaux espaces publics	4	Création d'une traversée piétonne et sécurisation des flux piétons et cycles - Boulevard Wilson
28 Quai Wilson Est	Travaux espaces publics	76	Travaux neutralisation ovoïde MIN (phase 2)
32 TRAMWAY ZAC1	Maitrise d'œuvre travaux	322	Volet C2 MOEU
33 TRAMWAY ZAC2	Dépenses préparation phase travaux	142	Frais divers
34 et 35 Jardins de l'Estuaire	Dépenses préparation phase travaux	4	Frais divers
Tous secteurs	Travaux renaturation des sols	199	Travaux de planches d'essais
	Travaux de réseaux	311	

	Aménagement espaces publics	2	Participation réseau de chaleur ERENA incluant la gestion des déblais Travaux divers
--	-----------------------------	---	---

**Le traitement de l'espace public (hors MOE urbaine) représente un montant de dépenses en 2021 de 5 707 K€ HT.**

### 1.2.3. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Développement

#### Présentation synthétique et stratégique

##### L'activité immobilière sur l'île de Nantes :

- Au 31/12/2021, le volume total des opérations engagées [réalisées, en travaux, PC déposé, en étude de MOE] correspond à **1 243 908 m<sup>2</sup>** de surfaces de Plancher (SDP), contre 1 187 521 m<sup>2</sup> 12 mois plus tôt, soit une **progression de 56 387 m<sup>2</sup> SdP**, par rapport au bilan fin 2020.
- Cette **progression de plus de 56 000 m<sup>2</sup>** correspond à une **reprise très importante post 1<sup>ère</sup> année de COVID**, se situant au-delà du rythme de production prévisionnel annuel des nouvelles opérations engagées sur les 10 prochaines années, **avec 8 nouvelles opérations engagées en 2021** et ce sur les différents quartiers de l'île de Nantes et tant sur les fonciers publics que privés.
- Sur le **quartier République**, l'année aura été marquée par :
  - **la livraison** des 2 premières opérations du quartier sur le triangle des marchandises :
    - **O-Slow** (Bati-Nantes // Barré-Lambot) : 57 logements libres familiaux, une résidence étudiante sociale CROUS de 119 logements, 1000 m<sup>2</sup> de bureaux, 3 cellules commerciales et une crèche de 50 berceaux.
    - **5 Ponts** (CDC Habitat // Tetrarc) : 71 logements sociaux, abordables et libres familiaux, 600 m<sup>2</sup> de bureaux, 500 m<sup>2</sup> de commerces et pour près de 3 500 m<sup>2</sup> le centre d'accueil pour personnes sans domicile des Eaux Vives, associant 40 logements pour les accueillis, un restaurant social, des bureaux. Le projet des 5 Ponts intègre également 2 serres de 300 et 700 m<sup>2</sup> pour le déploiement d'une activité de ferme urbaine.

Ces opérations sont particulièrement emblématiques de la programmation mixte et fortement solidaire souhaitée pour le développement du nouveau quartier République.

- **le démarrage chantier** des 4 premières opérations du bloc A :
  - **ANNA** (ADI // S. Guedon) : 3 290 m<sup>2</sup> SdP de bureaux et 1 000 m<sup>2</sup> de commerces et ateliers artisanaux.

- **ADAM** (Linkcity-Bouygues Immo // Data & Mima) : 39 logements libres familiaux, 7 788 m<sup>2</sup> SdP de bureaux et 801 m<sup>2</sup> SdP de commerces.
- **ALIX (JOIA)** (Bati-Nantes-Six Ares // Nicolas Reymond) : 68 logements familiaux libres et OFS et 118 m<sup>2</sup> SdP de commerces.
- **AMIR (ALLURE)** (Cogedim // Raphaël Gabrion & Ramdam) : 71 logements familiaux libres et 232 m<sup>2</sup> de rez-de-chaussée actifs.



➤ Les **dépôts de permis** des opérations :



- **BILL** (ICADE-REI Habitat-ICEA-NMH // B.Bouchet & Claas) : 66 logements familiaux, libres, OFS et sociaux, dont 15 logements en habitat senior participatif (ICEO/NMH), et 160 m<sup>2</sup> de commerces.
- **BETY** (NMH // TICA & Pallast) : 78 logements familiaux sociaux et OFS, 440 m<sup>2</sup> SdP de commerces ;
- **GARY (La Maison d'Henry)** (Croix Rouge Habitat - Legendre // SPLAAR & Tristan Brisard) : 67 logements sociaux en résidence : 50 logements pour personnes âgées, 9 pour jeunes adultes trisomiques 8 logements centre parental, ainsi qu'un relais parental, un vestiboutique et 450 m<sup>2</sup> SdP de commerces.
- **GINA** (LOD-NOVAPOLE // Beal & Blanckaert) : 4 705 m<sup>2</sup> SdP de bureaux et 778 m<sup>2</sup> de commerces et rez-de-chaussée artisanaux.

Enfin, en fin d'année 2021, l'équipe d'architecte **TRACKS a été retenue pour la réalisation du groupe scolaire Joséphine Baker, sur le bloc B**, qui verra le jour pour la rentrée scolaire 2025 au cœur du nouveau quartier République.

Ces premiers blocs concrétisent parfaitement le **travail entrepris sur les échelles** et sur la thématique de la **ville non générique**. En effet, à l'échelle de ces deux premiers blocs A, B et de la moitié du bloc G, ce ne sont pas moins de 11 opérations distinctes réalisées par autant de maîtrises d'ouvrage et de 16 maîtrises d'œuvre différentes, là où sur de nombreuses opérations d'aménagements, ce volume d'environ 60 000 m<sup>2</sup> SdP serait traité par une ou deux équipes de maîtrises d'ouvrage et de maîtrises d'œuvre. Viendront par ailleurs s'ajouter ultérieurement, 5 opérations singulières de petites échelles dans ces trois premiers blocs.

- Sur le quartier de la Prairie-au-Duc, l'année 2021 aura été marquée :
  - par l'engagement des travaux de l'opération **FUSION** (Ilot F) (Giboire // UAPS & Septembre) : 59 logements libres familiaux, un hostel de 200 lits, 3 050 m<sup>2</sup> de tertiaire et 790 m<sup>2</sup> de commerces.
- Pour le reste de l'île de Nantes, on peut enregistrer les **démarrages de travaux** :
  - de l'opération **Bamboo**, Bd Viviani, (Giboire // A. Chemetoff) : 60 logements familiaux libres, sociaux et abordables, et 812 m<sup>2</sup> SdP de rez-de-chaussée actifs.
  - du Food Hall « Ile Sauvage » au sein des Halles Alstom 1&2 bis (Groupe Chessé // DLW & Fichtre) pour 1 014 m<sup>2</sup> de lieux de restauration.
  - de la Maison de l'Innovation du Groupe La Poste (PostImmo // Baumschlager & Eberle) pour 20 160 m<sup>2</sup> de tertiaire.
- Sur le quartier des Fonderies, la **livraison de l'opération Neo Verde** (Groupe Réalité // Berranger-Vincent) : 65 logements familiaux, libres abordables et sociaux, une crèche associative de 45 berceaux et 270 m<sup>2</sup> de bureaux pour l'association Ecopôle.



Enfin, le CHU a poursuivi la réalisation de l'opération du nouveau CHU Ile de Nantes engagée en décembre 2020, avec sur toute l'année 2021 la réalisation de l'ensemble de la phase terrassement du site du futur CHU.

	Décembre 2021		Décembre 2020	
	m <sup>2</sup> SdP	%	m <sup>2</sup> SdP	%
Les opérations achevées	795 274	77%	764 424	76%
Les opérations en chantier	164 142	16%	113 074	12%
Les opérations disposant d'un PC délivré en attente de démarrage chantier	19 356	2%	32 408	5%
Les opérations dont le PC est en instruction	21 270	2%	36 693	1%
Les opérations dont le PC est en préparation (dépôt < 3 mois)	34 827	3%	31 883	5%
<b>TOTAL</b>	<b>1 034 869</b>	<b>100%</b>	<b>978 482</b>	<b>100%</b>
<i>Le CHU (en chantier)</i>	<i>209 039</i>		<i>209 039</i>	
<b>TOTAL yc CHU</b>	<b>1 243 908</b>		<b>1 187 521</b>	

En 2021, on perçoit une **très nette reprise** des opérations en construction avec la **mise en chantier de 11 nouvelles opérations sur l'île de Nantes**, et ce sur tous les quartiers de l'île de Nantes.

Cette reprise s'annonce également continue dans le temps avec, **sur l'année 2021, l'engagement (choix de maîtres d'œuvres) de 8 nouvelles opérations** pour un total de plus de 56 000 m<sup>2</sup> SdP.

**Selon leur destination**, les 1 243 908 m<sup>2</sup> de SDP engagées (livrées, en chantier, avec PC délivré, en instruction ou en étude) se répartissent ainsi :

Ventilation des opérations engagées - Décembre 2021			
Logements	517 502	40 %	8 748 logements
Activités / Bureaux / Commerces	369 190	30 %	
Equipements	148 177	12 %	
<b>TOTAL</b>	<b>1 034 869</b>	<b>83 %</b>	
CHU	209 039	17 %	
<b>TOTAL yc CHU</b>	<b>1 243 908</b>	<b>100 %</b>	

Par type de financement, en 2021, la programmation de l'habitat correspond à la ventilation suivante :

Ventilation des opérations de logements engagées				
	Décembre 2021		Décembre 2020	
Logements locatifs sociaux PLUS/PLAI	1 917	22%	1 853	22%
Logements abordables :	1 865	21,5 %	1 839	22%
- Locatifs abordables (dont PLS)	1 235	14 %	1 231	14,5%
- Accession sociale et abordable	630	7 %	608	7,5%
Accession privée	4 966	56,5 %	4 720	56%
<b>TOTAL</b>	<b>8 748</b>	<b>100%</b>	<b>8 412</b>	<b>100%</b>

En 2021, les principales opérations nouvellement engagées (lancement des études avec choix d'un maître d'œuvre) se décomposent comme suit :

Opération	Secteur île de Nantes	Foncier - Privé (P) -Samoa (S)	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	SDP totale (m <sup>2</sup> )	Logements		SDP activités / bureaux / commerces	SDP équipement
						SDP	Nbre		
BETY	République	SAMOA	Nantes Métropole Habitat	TICA / Palast	5 759	5 318	78	441	
GINA	République	SAMOA	LOD	Beal et Blanckaert	5 483			5 483	
Ilot M	Prairie-au-Duc	SAMOA	Brémond / Sogeprom	Kempe Thill	4 227	4 000	32	227	
Bergeron	Alstom	Privé	Quartus	A. Chemetoff	12 000	3 000	43	9 000	
BRAD Groupe scolaire	République	SAMOA	Ville de Nantes	TRACKS	4 500		0	0	4500
REXEL Faubourg	Faubourg	Privé	Tolefi	Berranger & Vincent	3 900	2 800	40	1 100	
REXEL Gustave Roch	Faubourg	Privé	Eiffage	BAMAA	6 200	2 900	41	3 300	
Petit GUILLOUARD	Faubourg	Privé	Aethica	Mootz Pelé	4 000			4 000	
<b>TOTAL</b>					<b>46 069</b>	<b>18 018</b>	<b>234</b>	<b>23 551</b>	<b>4 500</b>

## Présentation détaillée de l'activité du Pôle Urbain / Développement

### En dépenses

- Les acquisitions foncières privées :

- En 2021, la Samoa a mené les acquisitions de **deux parcelles reliquats du foncier ferroviaire sur le secteur République (DX 402 & 403**, d'une surface globale de 1 423 m<sup>2</sup>) pour un **montant de 75 k€ HT**. Ces parcelles étant nécessaires pour la réalisation des opérations immobilières du bloc A du quartier République, entrée en chantier fin 2021.
- La Samoa a également acquis en 2021, les **volumes correspondant au projet de ferme urbaine sur l'opération des 5 Ponts**, soit deux serres en toitures de 587 et 220 m<sup>2</sup> SU et un local d'activité de 65 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée. La Samoa a acquis cet ensemble pour **1 € symbolique**, dans le cadre du consortium de partenaires nantais du projet des 5 Ponts.



**Montant des acquisitions et des frais de notaire en 2021 : 141 K€ HT dont 64 K€ HT de frais notariés et d'études juridiques.**

- Les acquisitions auprès des collectivités :

Sur l'exercice 2021, la Samoa a enregistré l'acquisition par apport en nature d'un **ensemble foncier appartenant à Nantes Métropole** pour le développement du quartier République.

L'ensemble des parcelles acquises représente une **superficie de 84 815 m<sup>2</sup>**, pour une valorisation d'apport en nature de **7 535 840 € HT**.

Ces fonciers, issus des anciennes parcelles du MIN, représentent les fonciers nécessaires au développement du quartier République, et ce, dès les premiers lots dont les cessions sont intervenues au cours de l'année 2021.

**Montant des acquisitions et des frais de notaire en 2021 : 7 905 K€ dont 370 K€ HT de frais notariés et d'études juridiques.**

### En recettes

**En 2021, la Samoa a conclu des ventes de charges foncières pour un montant de 12 827 k€ HT.**

- Sur le secteur du Tripode, la cession à PostImmo d'une parcelle complémentaire au foncier de PostImmo pour le projet Maison de l'Innovation, au prix de **780 k€** comprenant :
  - Une quote part de charge foncière à hauteur de 393 k€, soit l'équivalent de 2 058 m<sup>2</sup> SdP au prix de 200 € / m<sup>2</sup> SdP HT ;
  - La participation au cout de neutralisation, dévoiement des réseaux et requalification des abords au prix de 431 k€ HT.

Sur le secteur du Tripode, par avenant, la vente du foncier pour l'opération Bamboo – Viviani 0.

Opération	Opérateur	SDP	€/m <sup>2</sup> SDP	K € total
<b>Ilot Bamboo</b>	Giboire			
VIVIANI ILOT 0 - Bureaux		751	200	150
VIVIANI ILOT 0 - logements libres		2 635	540	1 423
VIVIANI ILOT 0 - logements abordables		401	300	120
VIVIANI ILOT 0 - logements sociaux		1 033	190	196
<b>TOTAL</b>		<b>4 820</b>		<b>1 890</b>

- Sur le quartier République, pour les premiers lots du Bloc A.

Opération	Opérateur	SDP	€/m <sup>2</sup> SDP	K € total
<b>ADAM</b>	LinkCity			
Logements libres investisseurs		1 125	420	510
Logements libres propriétaires occupants		1 580	420	626
Bureaux investisseur		3 715	425	1 580
Bureaux Propriétaires occupants		3 646	320	1 162
Commerces jusqu'à 400 m <sup>2</sup>		400	145	58
Commerces au-delà de 400 m <sup>2</sup>		41	80	32
Salle polyvalente des bureaux investisseur 1er jour		154	425	65
Salle polyvalente des bureaux investisseur 2ème jour		133	210	28
Salle polyvalente des bureaux propriétaires occupants		119	320	38
Pôle mobilité		113	80	9
<b>TOTAL</b>		<b>11 387</b>		<b>4 112</b>

Opération	Opérateur	SDP	€/m <sup>2</sup> SDP	K € total
<b>ANNA</b>	ADI			
Commerces		223	145	32
Activités		559	90	50
Bureaux		3 290	265	872
Ateliers		159	50	8
Commerces en mezzanine		60	80	5
<b>TOTAL</b>		<b>4 291</b>		<b>967</b>

Opération	Opérateur	SDP	€/m² SDP	K € total
<b>ALIX</b>	BatiNantes/Six Ares			
Commerces		118	160	19
Logement abordable OFS	MFLA-GHT	1 517	240	364
Logement libre		1 165	760	885
Logement libre propriétaire-occupant		2 218	494	1 096
<b>TOTAL</b>		<b>5 018</b>		<b>2 364</b>

Opération	Opérateur	SDP	€/m² SDP	K € total
<b>AMIR</b>	COGEDIM			
Commerces		117	160	19
Activités		127	310	39
Logement locatifs sociaux PLUS/PLAI	NMH	1 663	190	316
Logement libre		1 538	665	1 023
Logement libre propriétaire-occupant		1 551	539	836
<b>TOTAL</b>		<b>4 996</b>		<b>2 233</b>

Toujours sur le quartier République, en 2021, la Samoa a conclu une promesse de vente avec le groupe Legendre pour le compte de Croix Rouge Habitat pour le développement de l'opération de la « Maison d'Henry », soit :

Opération	Opérateur	SDP	€/m² SDP	K € total
<b>GARY</b>	Legendre/Croix Rouge Habitat			
Résidence autonomie senior PLS		1 867	300	560
Résidence autonomie senior PLUS/PLAI		1 689	190	321
Centre Parental PLUS/PLAI		430	190	82
Vestiboutique		100	135	13
Relais Parental		393	200	79
Commerce		451	145	65
<b>TOTAL</b>		<b>4 930</b>		<b>1 120</b>

## 1.2.4. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Construction et Immobilier

### Présentation synthétique et stratégique

#### La transformation des Halles Alstom

Le site, livré en plusieurs étapes, est aujourd'hui dans sa dernière phase de livraison, malgré de lourds retards pour les dernières opérations des Halles.

Après la livraison de l'**Ecole des Beaux-Arts** fin 2017, du **Pôle Universitaire Transdisciplinaires** de la Halle 6 Ouest fin 2019, c'est enfin l'**Hôtel d'entreprises**, situé Halle 6 Est, et après la découverte de pollutions insoupçonnées dans les plafonds nervurés du rez-de-chaussée, qui aura vu ses premiers preneurs emménager début 2021.

Les travaux des deux dernières opérations situées sous les Halles 1&2, Food Hall et Creative Factory, ont pu reprendre dès le début 2021 et se poursuivre à bon rythme tout au long de l'année.

Transformation des Halles Alstom – Récapitulatif des investissements réalisés			
Equipement	Maître d'ouvrage	Montant des travaux	Commentaires
Halles 4&5 – Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire	Nantes Métropole	25,7 M € HT	Fonctionnement normal de l'Ecole
Halles 6 Est Hôtel d'entreprises	Quartus		Fonctionnement normal
Halle 1&2 bis FoodHall	Groupe Chessé		Livraison été 2022
Halle 1&2 Creative Factory	Nantes Métropole	8.38 M € HT	Livraison fin 2022.
Halle 6 Ouest Pôle Transdisciplinaire Universitaire	Université	7,06 M € HT	Fonctionnement normal de l'Université
Espaces publics	Samoa / Traité de concession	8,9 M€ HT	Cumul des dépenses réalisées au 31/12/2021

Voir paragraphe 2.4.2 – Mandat des Halles 1&2

#### Le patrimoine immobilier géré par la Samoa

La Samoa gère 20 sites via le Pôle Economique. Lorsque les travaux à prévoir dépassent en montant l'entretien courant pris en charge par notre gestionnaire immobilier, le Pôle Construction intervient, soit en pilotage, soit en soutien et expertise apportés au Pôle Economique.

Le **Blockhaus DY10**, situé boulevard Léon Bureau, est sorti du patrimoine de la Samoa et a bien été vendu en octobre 2021 pour 50K€, à l'association occupante en vue du maintien des activités culturelles alternatives dans ce bâtiment atypique, tant du point de vue de l'architecture que de son histoire.

La Samoa est propriétaire du **local commercial de rez-de-chaussée de l'opération Îl'come**, située à l'angle des rues de la Porte Gelée et de la Petite Biesse, donnant sur la place Wattignies. Il s'agit ici de maîtriser l'affectation du local, dans le prolongement de la démarche Ilotopia, afin d'activer ce pied d'immeuble du Faubourg et de garantir une occupation qui interagisse avec les espaces publics. La faisabilité de l'opération, suspendue un temps, en raison de la crise sanitaire, a pu aboutir et trouver son preneur en 2021.

Non loin d'Îl'come, et après le « **Wattignies Social Club** », la troisième vie du **Garage Euromaster**, est un vrai renouveau dans la continuité ! Suite à l'appel à porteurs de projet lancé en toute fin d'année 2020, le « **Grand Wattignies** » a pris place et a démontré son efficacité.



**Commun'île** coconstruit son offre, en perpétuel renouvellement, avec les acteurs du territoire, les associations et les habitants du Faubourg, mais aussi plus largement de l'île et de la ville. En combinaison avec d'autres sites, c'est un lieu d'expérimentation et préfiguration, à forte coloration sociale et de transition environnementale. L'animation territoriale visée s'inscrit dans la droite lignée du manifeste durable de l'île de Nantes et intègre des thématiques d'économie résiliente, d'ouverture et d'accessibilité, de réemploi, de circuits courts, de

solidarité, d'égalité, de galerie marchande de l'ESS, d'expérimentation culturelle, de logistique urbaine. Fort de cette réussite, le projet du « Grand Wattignies » est prolongé jusqu'en mars 2024, jusqu'à démolition de l'ancien garage, laissant le temps de la réflexion vers de nouvelles aventures.

**La Bovida**, devenue « **LABO DIVA** » lieu de vie convivial et insolite en 2021, est le **centre de médiation de la Samoa** dédié à l'arrivée du CHU, au développement du quartier République et plus largement à la transformation de la pointe sud-ouest de l'île. Pour encore 18 mois, et avant démolition du bâtiment frappé d'alignement afin de redresser le carrefour Goullin / Roch, la Conciergerie anime le lieu, subtile combinaison de médiation, coworking, et autres. 2022 s'inscrit dans le prolongement de ces premiers mois d'exploitation. L'année 2021 a donc été consacrée aux travaux d'aménagement provisoires qui ont permis l'ouverture de ce nouveau lieu de vie en juillet 2021.

Situés en face du LABO DIVA, le **château d'eau** et la **tour à glace** de l'ancien MIN ont fait l'objet de premiers diagnostics, permettant une projection de programmation, confiée à BOC, afin d'envisager la conservation et reconversion de ces éléments atypiques et marquants du carrefour des boulevards Gustave Roch et Benoni Goullin, signal du futur parvis de la Faculté de médecine.

### **La pointe Ouest**

**Les études de transformation définitive, mais aussi d'occupation provisoire de la pointe Ouest de l'île se sont poursuivies en 2021.**

Dans ce contexte, l'opportunité d'utilisation du hangar FERCAM comme bâtiment totem des Pratiques Sportives Libres a été testée et le hangar sera le lieu d'une occupation transitoire, dès 2022, jusqu'à une définition aboutie d'un programme par la Direction des Sports dans la lignée de « Nantes Terrains de Jeux », et trouvant probablement place dans une forme d'écosystème composite et multisite.



## « MIN DE RIEN »

L'opération « **MIN DE RIEN** » a fait, quant à elle, l'objet d'un volet B d'études de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine en 2020 - 2021, permettant, sur la base de ses grandes orientations, le découpage du site en plusieurs actions distinctes.

Les **aménagements des espaces extérieurs** font l'objet d'un volet C d'études de la maîtrise d'œuvre. Il s'agira en 2022, d'aboutir les modalités de fonctionnement fin du site, dont les grandes lignes ont été validées fin 2021 par ses futurs exploitants du Pôle Economique, à son échelle globale, et de proposer une mise en œuvre adaptée et phasée dans le temps de ces espaces extérieurs.

Plusieurs scénarios ont déjà été évalués, y compris en 2021, faisant suite à une mission de régisseur croisée aux diagnostics techniques et à de nouvelles faisabilités. La programmation envisagée soutiendra la production culturelle (dans le bâtiment) et sa diffusion en extérieur, sur l'esplanade nord-est du site.

Les premières utilisations du site en l'état (tournages notamment) confortent la programmation envisagée. Elle fera l'objet d'une montée en puissance progressive, permettant de tester les activités culturelles (résidences d'artistes, pratiques théâtrales, circassiennes, montages de décors...) et d'adapter progressivement le site.

La description détaillée du programme envisagé figure dans la partie Pôle Economique page 105

## Présentation détaillée de l'activité du Pôle Urbain / Construction

<b>Site des Halles</b>		
Equipement	Montant	Commentaires
Halles 1 et 2	80 K€	Ingénierie et travaux d'espaces publics

<b>Travaux « MIN de Rien »</b>		
Equipement	Montant	Commentaires
MilleFeuilles (cellule 107)	25 K€	Ingénierie et phases d'études

<b>Travaux « Labo Diva »</b>		
Equipement	Montant	Commentaires
Labo Diva	107 K€	Travaux et maîtrise d'œuvre

<b>Travaux « Karting et Chapidock »</b>		
Equipement	Montant	Commentaires
karting	53 K€	Travaux de rénovation du site

**Superstructure : Montant des études, honoraires et travaux divers réalisés en 2021 : 267K€**

## 1.3. Bilan d'activité complémentaire au titre du Traite de Concession d'aménagement

### 1.3.1. Rémunération de l'aménageur

Conformément à l'article 25 du Traité de Concession, la « rémunération de l'aménageur » est maintenant forfaitisée pour l'ensemble des missions.

Cette « rémunération » pour l'année 2021 (imputation forfaitaire des charges de fonctionnement de la Samoa au compte conventionnel de l'opération) a été actualisée par l'avenant n°6 délibéré le 10 décembre 2021 par le concédant Nantes Métropole.

Cet avenant a pris en compte la forte activité attendue (développement des opérations immobilières et la réalisation d'espaces publics sur la période 2021-2028).

Dans cet avenant, la rémunération de la Samoa a été mise à jour jusqu'en 2027. Au-delà, les moyens humains seront réajustés à la baisse en fonction de l'activité prévisionnelle du projet urbain.

**La rémunération au titre de l'année 2021 est de 2.659.000€.**

### 1.3.2. Les participations de la collectivité

Le traité de concession approuvé par le Conseil Métropolitain le 15 décembre 2015, avec pour date d'effet le 1er janvier 2016, fixe les nouvelles participations de la collectivité à l'opération « île de Nantes » à l'article 21. Ces participations sont décomposées en participations financières et en participations sous forme d'apports en nature.

L'avenant n°3 du Traité de Concession, en date du 16/10/2019, a fixé la participation du concédant pour les années 2020 à 2026 : **pour l'exercice 2021 le montant effectif de la participation du concédant s'élève à 9 500 K€ HT (11.400 K€ TTC).**

L'avenant n°6 délibéré par le concédant le 10 décembre 2021 a mis à jour les participations financières

La participation sur la période 2022- 2026 est de 28 879 575 € HT, soit 34 655 490 € TTC, échelonnée comme suit :

- 4 705 875 € HT, soit 5 647 050 € TTC pour l'année 2022
- 7 111 575 € HT, soit 8 533 890 € TTC pour l'année 2023
- 5 625 000 € HT, soit 6 750 000 € TTC pour l'année 2024
- 5 624 625 € HT soit 6 749 550 € TTC pour l'année 2025
- 5 812 500 € HT, soit 6 975 000 € TTC pour l'année 2026

La participation totale sur la période 2027-2032 est fixée à 50 249 000 €HT, soit 60 298 800 € TTC (moyenne annuelle de 8 374 833 € HT, soit 10 049 800 € TTC).

#### **Pour l'année 2021 la collectivité a effectué des apports en nature de terrains**

- Apport de la parcelle DX 326, parcelle bâtie correspondant à l'ancien marché aux fleurs du MIN pour 1.326K€ ;
- Apport de plusieurs parcelles dans le secteur de l'ancien MIN et du secteur république afin de permettre la réalisation des opérations immobilières du quartier république et l'implantation de la base vie du CHU pour 6.210K€.

### 1.3.3. Les subventions

Sur l'exercice 2021, nous avons enregistré dans ce poste le remboursement des dépenses effectuées dans le cadre du projet Quartier démonstrateurs pour 12K€.

### 1.3.4. Les charges et recettes locatives

La Samoa gère actuellement plusieurs sites sur le territoire de l'île de Nantes. Ces sites sont principalement des acquisitions de bâtiments réalisées par la société. Ces bâtiments sont mis en location précaire dans l'attente de leur transformation ou démolition programmées à moyens ou longs termes dans le cadre du projet urbain.

L'exploitation des sites locatifs est répartie entre ceux gérés dans le cadre de la délégation de service public et ceux restant affectés au traité de concession.

Il est précisé que pour l'ensemble des charges locatives la Samoa est assistée de la société Adexia, attributaire du contrat de gestion de ce patrimoine pour une durée de 4 ans à compter du 1er février 2016. Ce contrat lui a été de nouveau attribué pour la période 2020-2023 après consultation.

**Les sites dédiés aux secteurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC)** gérés depuis 2016 dans le cadre de la DSP sont les sites suivants :

- Le site du Karting
- Le site Solilab
- Le site de La Centrale

Pour ces sites les recettes et charges locatives sont comptabilisés dans la DSP.

Pour les charges, le principe appliqué : La concession d'aménagement supporte les charges normales liées à l'acquisition foncière nécessaire à la réalisation de l'opération et toutes les dépenses effectuées pour adapter les lieux à la mise en location au profit du Pôle Economique ; ces charges seront remboursées sous forme de redevance.

Les dépenses 2021 représentent 17K€

En produit, les « redevances » sont les suivantes :

- Pour La Centrale, l'amortissement des adaptations réalisées est prévu sur 9 années à compter du 1er avril 2016 ce qui a engendré une « redevance » de 62 K€ au titre de 2020,
- Pour le Solilab, la redevance annuelle est de 143 K€ correspondant à l'amortissement de l'emprunt contracté pour réaliser l'opération ainsi que 12 K€ de refacturation de l'impôt foncier

Les autres sites sont soit dédiés à la communication au titre du TCA (Hangar 32 et Labo Diva) soit mis à disposition d'entreprises hors secteur ICC (MIN de RIEN, Euromaster, IICome)).

Pour ces sites les recettes et charges sont comptabilisés dans le bilan du traité de concession.

Pour cette partie les charges sont :

- site Euromaster : les charges restent affectées au traité de concession (6K€ en 2021).
- La partie nord du MIN dénommée « MIN de Rien ». L'exploitation de ce site représente un coût de 118 K€ et 95 K€ de dépenses pour la protection et le gardiennage.
- Le bâtiment « La Bovida » acheté en 2019. En L'exploitation de ce site représente un coût de 35K€.
- Le bâtiment « IICome » acheté en 2019. L'exploitation de ce site représente un coût de 1K
- En 2021, la Samoa a acquis les serres de la ferme urbaine du projet des 5 ponts. Les charges afférentes à ce site sont de 2K€

Les recettes sont :

- L'ancien site Euromaster pour 2 K€ ;
- Les sites MIN de rien Sud pour 60K€ ;
- Le site de La Bovida pour 4K€.

La Samoa, au titre du Traité de Concession loue aussi des **espaces non bâtis** :

- Un terrain sur le site MIN Ouest à titre de parking pour le CHU et la société Loire Atlantique Développement (117 K€ de revenus annuels) ;

***En ajoutant quelques charges diverses ponctuelles (dont du gardiennage exceptionnel de foncier en protection d'occupations illégales de terrains) l'ensemble des dépenses « propriétaires » de gestion / exploitation / maintenance des biens immobiliers propriété de la Samoa, ou pris à bail par elle, s'est élevé à 273 K€ en 2021.***

**Montant total des recettes locatives et produits divers en 2021 : 411 K€.**

## **Les autres recettes**

Participations privées :

Ce poste enregistre le montant des participations aux frais et charges de la concession d'aménagement payés par les acquéreurs de droits à construire.

Au titre de 2021, nous avons encaissé :

- Indemnités occupation terrain par des promoteurs 313 K€
- Indemnités occupation terrain autre que les promoteurs 97 K€
- Remboursement de frais et/ou de travaux par des promoteurs. 169 K€

**Les participations privées ont généré en 2021 un montant total de recettes de 579 K€.**

## **Les autres dépenses :**

- **Impôts fonciers :** **359K€**
- **Frais financiers sur emprunts :** **317K€**
- **Frais financiers court termes :** **5K€**
- **Assurances et frais divers de gestion :** **69K€**

## 1.4. Les Mandats

### 1.4.1. Mandat de libération de l'assiette foncière du CHU

**L'année 2021 a principalement permis d'accompagner la Métropole sur le sujet de la phase de terrassement du CHU pour laquelle la coordination avec les actions de dépollution, désamiantage et découverte fortuite ont émaillé les derniers mois.** En effet, ce vaste chantier a dû faire face à la découverte de dalles bétons inconnues et à la découverte de matériaux amiantés dans les anciens quais de déchargement des plus anciens bâtiments du MIN.

Concernant la coordination avec les actions de dépollution, on peut noter une grande conformité entre les travaux et les phases d'ingénierie lors des études pré-opérationnelles, qu'il s'agisse de nature de matériaux ou de volumes constatés. Le CHU s'est donc préparé comme attendu à démarrer sa phase de gros œuvre dès le début de l'année 2022, incluant les phases d'installation de chantier, particulièrement dimensionnantes eu égard à l'ampleur du chantier. De menus travaux ont été réalisés par la Samoa, notamment pour démanteler la voie provisoire sur le quai Wilson (dépose bloc bétons, éclairage public, signalisation) pour préparer l'arrivée du CHU (mais aucuns travaux dimensionnant ne figure au bilan de cette année 2021 sur le mandat).

Enfin, l'année 2021 aura permis de définir les différents scénarios concernant les travaux de stabilisation de la partie avant du quai Wilson avec les études AVP et lancement du PRO en 2022. Ces études ont été menées en lien avec la thématique de protection de l'angélique des estuaires fortement représentée sur les poutres des sections en voute de l'ouvrage.

Pour l'année 2022, le mandat CHU se poursuivra donc sur la dernière thématique active du mandat, à savoir le lancement et rendu de la phase PRO du confortement phase 2 du quai Wilson.

***Les travaux réalisés dans le cadre du mandat CHU2 représentent un montant de dépenses en 2021 de 382 K€ HT.***

### 1.4.2. Mandat des Halles 1&2

**Après une année de chantier très impactée par la pandémie, l'année 2021 a été l'année de la reprise des travaux, le 11 janvier précisément, avec pour objectif de livraison septembre 2022.** Les entreprises et toute l'ingénierie se sont remobilisées pour tenir les engagements d'avancement et rester dans les enveloppes financières confiées.

2021 correspond donc à l'achèvement du clos-couvert. Les réparations des dégâts subis par les suspensions de chantier et les défaillances de 3 lots sont terminées. Le bâtiment est enfin hors d'eau hors d'air, l'enveloppe extérieure est finalisée : la couverture, l'étanchéité et le bardage sont finalement achevés permettant aux seconds corps d'état de travailler à l'intérieur du bâtiment. Ainsi, par phasage du nord vers le sud, les différentes salles de réunion, salons d'expositions, creative labs et bureaux prennent forme. Les cloisonnements donnent la lecture des volumes intérieurs, les finitions débutent (peinture, sols souples, carrelage...).

***Les travaux réalisés dans le cadre du mandat des Halles représentent un montant de dépenses en 2021 de 1 774 K€ HT.***

# TROISIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONELLE DU POLE ECONOMIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE

## 1.1. Les fondamentaux du projet

Dans les années 2000, un quartier à vocation culturelle et créative commence à s'ancrer à l'ouest de l'île de Nantes, historiquement occupé par les chantiers navals et activités industrielles. Cette pièce urbaine, alors en friche est née au cœur des anciennes halles Alstom, avec l'installation de collectifs artistiques et créatifs.

Rapidement, ce quartier va porter l'ambition du territoire dans sa capacité à innover et se réinventer en s'appuyant sur l'enseignement supérieur, la recherche, la culture, l'économie et la citoyenneté.

Depuis, le Quartier de la création n'a cessé de grandir avec l'implantation de l'École d'Architecture, du Pôle des arts graphiques, de l'École Supérieure des Métiers Artistiques (ESMA), de l'École des Beaux-Arts, du Médiacampus, et du Pôle universitaire interdisciplinaire dédié aux cultures numériques, mais aussi des Machines de l'île, de Stereolux, Trempolino et la Cantine numérique.

En 2020, l'île de Nantes disposera d'un nouveau centre névralgique dédié pour accueillir des institutions d'enseignement supérieur, des lieux ressources pour les réseaux créatifs du quartier et une offre immobilière spécifique : les Halles, qui connaîtront une nouvelle vie.

De plus, l'implantation de L'École de Design Nantes Atlantique sur l'île de Nantes va permettre de consolider le campus créatif, qui accueillera à terme plus de 4 500 étudiants.

De la pointe ouest de l'île, avec le Hangar à bananes et le Karting, en passant par la Centrale et le Wattignies Social Club, les industries culturelles et créatives repoussent chaque année les limites de ce quartier. Il en est de même pour le campus créatif qui s'étend aujourd'hui au-delà du quartier Beaulieu avec l'école Vattel, le HEP Campus, l'Ynov Campus, le Pont Supérieur et le Conservatoire de musique, danse et théâtre.

Ces dernières années ont vu naître une multitude d'initiatives en faveur des industries créatives et culturelles donnant une place singulière à cette filière qui est présente sur l'ensemble de l'île avec plus de 1 000 emplois directs, le tout au cœur de la métropole nantaise et de sa Région, côtoyant ainsi les citoyens de toutes générations.

Sur l'île de Nantes, la créativité est partout : c'est devenu un état d'esprit. Cette dynamique vient irriguer l'ensemble de l'île pour en faire un territoire d'innovation et de création à part entière qui rayonne à l'international.

Le pôle économique de la Samoa, agence de développement économique des ICC

La Samoa est un opérateur économique interface des filières ICC et un animateur du Quartier de la création. Le pôle économique est l'agence de développement économique de la Samoa dédiée aux industries culturelles et créatives.

Son positionnement singulier lui permet de capitaliser à la fois sur la notoriété et l'image de l'île de Nantes et sur le rayonnement des entrepreneurs innovants de la métropole nantaise et de sa région.

Les fondamentaux du pôle économique sont :

- L'alliance de la culture, de la recherche, de la formation et de l'économie
- Une approche interdisciplinaire à l'échelle de 12 filières d'activité
- Un laboratoire urbain in vivo et in situ

Agence de développement économique de la Samoa, chargée de l'animation et du développement des filières culturelles et créatives, le pôle économique de la Samoa héberge, accompagne, anime et connecte les parties prenantes des filières ICC.

Le pôle économique exerce et développe une offre de services autour de 5 métiers :

L'action du pôle économique a pour objectifs :

- renforcer la notoriété et l'image de Nantes au niveau européen en tant que pôle d'excellence sur les filières des industries créatives et culturelles, en se positionnant comme une ville de créativité, d'audace et d'innovation notamment au travers du quartier de la création, campus urbain unique en France regroupant plus de 2000 emplois, bientôt 5,000 étudiants et une centaine de chercheurs.
- poursuivre le développement économique de la filière émergente des industries culturelles et créatives via une offre de service globale (accompagnement et offre immobilière) accessible et attractive pour les porteurs de projets créatifs (entrepreneurs, collectifs d'artistes), à tous les stades de développement de leur entreprise.
- favoriser le déploiement de l'innovation croisée, le développement des ICC s'inscrivant dans la démarche de spécialisation intelligente des filières stratégiques métropolitaines.
- créer des écosystèmes innovants, des lieux où se côtoient étudiants, experts, professeurs et enseignants-chercheurs, porteurs de projets, entreprises, artistes, associations, et donc mettre à disposition un nouveau tiers-lieu fédérateur (espace de travail partagé et collaboratif) dédié à la créativité et l'innovation

## ELEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2021, le pôle économique de la Samoa a engagé une nouvelle phase de son développement qui doit se concrétiser à partir de 2022 par l'ouverture de deux nouveaux équipements (les Halles 1&2 / Min de Rien) et la création d'un nouveau festival de la Créativité (avril 22). A cet effet, un premier pivot a été réalisé pour préparer cette séquence. Plus concrètement, les éléments significatifs sont les suivants :

**Au titre de l'immobilier d'activités**, la consolidation de notre offre immobilière, avec :

- L'ouverture des nouvelles pépinières à la Halle 6 Est (400 m<sup>2</sup> / 18 locataires / 21 bureaux) et au MIN DE RIEN (400m<sup>2</sup> / 10 entreprises).
- La transformation de Labo Diva qui accueille maintenant l'exposition du futur quartier république, un espace de restauration, une boutique et un nouveau coworking opéré par la Conciergerie.
- La préparation de la transformation du Min de Rien qui à l'horizon accueillera en complément des espaces actuellement occupés, 30 ateliers d'artistes animés par le collectif Mille-feuilles et des espaces capables pour accueillir en intérieur des initiatives professionnelles créatives et culturelles, et des manifestations recevant des publics en extérieur,
- La préparation de l'ouverture des Halles 1&2 avec le lancement des consultations relatives aux équipements et services nécessaires à l'exploitation de ce futur équipement

Par ailleurs, le pôle économique continue à apporter son expertise et son soutien à divers projets immobiliers à l'échelle de l'île de Nantes notamment le projet de ferme urbaine sur les volets Agronome et serre des 5 Ponts.

**Au titre du conseil et de l'accompagnement des entreprises**

Dans un contexte de crise sanitaire qui se prolonge, le pôle économique a poursuivi son action de soutien auprès des porteurs de projets ICC. L'équipe a su maintenir un niveau de conseil de qualité en l'adaptant aux différents dispositifs de soutien proposés par l'Etat et les collectivités, et en proposant des formats de coaching en présentiel ou distanciel selon les périodes de l'année.

L'équipe a su animer les programmes d'accélération (creative factory sélection & accélérateur culture) et préfigurer ses nouveaux « développeurs » avec le lancement du développeur créatif en décembre, consolidant ainsi son offre de services.

L'année 2021, a été marquée par nombreuses levées de fonds obtenues par les entreprises accompagnées, parmi lesquelles Beem Energy (7 millions d'euros) ; Kiplin (3 millions d'euros) et Mobidys (2,3 millions d'euros).

**Au titre de l'expérimentation et de l'open innovation**, les périmètres des différentes communautés créatives ont été modifiés afin de permettre une meilleure mise en action du manifeste durable de l'île de Nantes et de mieux mobiliser les acteurs locaux.

En 2021, le projet quartier démonstrateur a été consolidé par de nouvelles expérimentations sur les volets rue connectée et smart tiers lieux notamment. Des premiers résultats économiques sont aujourd'hui tangibles à l'image de Air4bike se déploie sur d'autres territoires et à l'échelle de Nantes Métropole, ou encore de Atmotrack qui équipe la ville de Paris de capteurs de qualité de l'air.

Un nouveau volet consacré au climat urbain et à la qualité de l'air avec pour première expérimentation l'îlot de fraîcheur (Urban Canopée) ou encore des cartographies de la température ressentie sur 2 quartiers de l'île de Nantes avec Solénéos a également été engagé.

La méthodologie d'évaluation déployée par la Samoa a été clarifiée et précisée avec la rédaction d'un Livre Blanc qui complète la charte de la concertation citoyenne.

Concernant l'open innovation, un poste dédié a été créé afin d'installer un laboratoire d'idées sur la fabrique de la ville, de préfigurer l'offre du futur « creative lab » au sein de Halles Alstom, de préciser notre offre en faveur des entreprises ligériennes ou encore d'installer le club de designers qui succède en fin d'année à la communauté design.

**Au titre de la coopération, des réseaux et de l'international**, un travail de consolidation de l'équipe et de la feuille de route a été réalisé, ce qui s'est traduit par la consolidation de coopérations avec les territoires sur les plans opérationnels :

- Avec Montréal les projets de collaboration avec ZU et le Quartier des Spectacles se sont concrétisés notamment par des Workshop et échanges d'entreprises
- Avec Récife les volets administratifs ont enfin laissé la place aux échanges opérationnels de préparation d'accueil d'une délégation en avril 2022
- Avec Namur pour une première prise de contact entre les écosystèmes créatifs

La Samoa a également poursuivi son travail d'implication dans les réseaux :

- Au sein du GCDN, Global creative districts network, en contribuant à différents projets d'études de benchmark qui positionne l'île de Nantes parmi les quartiers créatifs et culturels de dimension internationale.
- Au près de l'AIMF et Eurocities.

De plus, une action au national a été engagée pour consolider notre positionnement en qualité d'animateur économique des écosystèmes du Design nantais, notamment en contribuant activement au comité national de la France Design Week

Enfin, à l'échelle régionale, la Samoa a engagé la préfiguration du réseau régional des Industries Culturelles et Créatives.

Ce travail en réseau contribue également à la recherche de financements avec une contribution de 575 k€ au financement de l'action du pôle économique en 2021.

**Au titre de l'animation économique territoriale et de la promotion**, le pôle économique a déployé, malgré le contexte covid, un programme comprenant plus de 90 événements en présentiel ou distanciel avec plus de 7000 participants. Seules les manifestations à l'attention du grand public ont été annulées pour raison de crise sanitaire, notamment pour la seconde année consécutive, la Samoa a été contrainte de renoncer à l'organisation de l'Art est aux Nefs.

## Principaux indicateurs d'activité pour 2021

- **259 demandes d'entreprises pour un diagnostic d'activité ou conseils de développement**
- **20 sites en activité**, 320 entreprises et collectifs hébergés (au 31/12/2021), soit environ +1000 emplois ; *turn over* des locataires de 10%
- **81 entreprises accompagnées** dans nos différents dispositifs de conseils et d'accélération
- **15,2 M€ de financements obtenus en 2021 (soit 300 d'augmentation / 2020)**
- **2 accélérateurs** : Créative Sélection, Culture Sélection
- **1 nouveau dispositif : développeur** Créative Evolution
- **1 dispositif de conseil et d'animation du réseau des Alumni**
- **29 expérimentations** déployées et/ou à l'étude avec plus de 40 entreprises partenaires
- **Malgré la pandémie, 90 événements économiques**, avec 7401 participants professionnels
- **1 site internet complémentaire pour soutenir les artistes de l'Art est aux Nefs**, 2 262 visiteurs

## 1.2. Immobilier d'activité

Dans le cadre de ses missions, la Samoa favorise l'implantation d'entreprises ICC sur l'île de Nantes, principalement sur les quartiers de la création, de prairie au duc et du futur quartier République.

L'action de la Samoa prend donc la forme :

- D'un accompagnement à l'implantation d'entreprises sur des programmes neufs soit en phase d'investissement soit en phase de livraison ;
- D'une offre d'hébergement dans différents lieux créatifs adaptés aux spécificités de filières ICC.

Les Industries créatives et culturelles se déploient désormais sur l'ensemble de l'île de Nantes. Plusieurs programmes immobiliers localisés sur les Quartiers République et Prairie au Duc seront livrés dans les prochains mois permettant l'implantation de nouvelles entreprises ICC, consolidant ainsi le positionnement de l'île de Nantes comme hub d'innovation et de créativité.

**Les livraisons programmées en immobilier de bureaux pour la période 2021-2024 sont les suivantes :**

Désignation	Maîtrise d'ouvrage	Dont SP bureaux
Quartier République ADAM	Linkcity	7.881 m <sup>2</sup>
Quartier République ANNA	ADI	3 290 m <sup>2</sup>
Quartier République BOUL	Icade / Rei	1 700 m <sup>2</sup>
Quartier République GINA	LOD	4 900 m <sup>2</sup>
Ilot F Prairie au Duc Sud	OCDL Groupe Giboire	3 050 m <sup>2</sup>
Alstom Bergeron - DY 190	Quartus	8 000 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>		<b>28.821 m<sup>2</sup></b>

### ➔ Les entreprises accompagnées dans leur installation sur l'île de Nantes

La Samoa a déployé un savoir-faire dans la gestion immobilière et l'aide à l'implantation des entreprises des filières culturelles et créatives. L'ambition est de garantir un quartier accessible à tous les porteurs de projets.

En 2021, la Samoa a notamment apporté son concours pour les implantations ou investissements suivants :

- Lonestone : 360 m<sup>2</sup>
- Sigma / Sensipode : 304 m<sup>2</sup>
- Sfeir : 202 m<sup>2</sup>
- ID4 Car : 89 m<sup>2</sup>
- eSanté : 208 m<sup>2</sup>
- INSERM 600 m<sup>2</sup>
- Le luthier patrice blanc : 200 m<sup>2</sup>
- Guest suite 550 m<sup>2</sup>
- YOUNUP 550 m<sup>2</sup>
- Capacité 700 m<sup>2</sup>

### → Analyse des demandes de locaux et orientation des porteurs de projets :

Depuis 2017, Nantes Métropole et la Samoa ont mis en place un dispositif de coordination des demandes et analyses des besoins immobiliers des porteurs de projets et entrepreneurs ICC à l'échelle de la métropole.

A ce titre, la Samoa assure, en lien avec les services de Nantes Métropole, de la CCI, de Nantes Saint-Nazaire Développement, et de la plateforme « Nantes Entreprises dans ma poche », une mission d'interface visant à orienter les porteurs de projets ICC vers des solutions immobilières après diagnostic et définition de leurs besoins.

Cette mission prend appui sur des dispositifs de formulaires « on line » disponibles à la fois sur la plateforme « Nantes Entreprises dans ma poche » et sur le site <https://www.creativefactory.info/>.

Une revue mensuelle est effectuée après analyse des formulaires pour évaluer les suites à donner et trouver les meilleures solutions d'hébergement. **En 2021, ce sont 82 demandes qui ont été analysées et traitées par le Pôle Economique de la Samoa.**

#### → Immobilier d'activité de la Samoa :

La transformation de l'île de Nantes présente des opportunités immobilières qui permettent à la Samoa de développer, avec le patrimoine dont elle dispose ou qu'elle prend en location, une offre locative répondant aux spécificités des entrepreneurs culturels et créatifs.

L'offre immobilière de la Samoa se caractérise par 3 types de biens :



**Le dispositif immobilier proposé par le Pôle Economique de la Samoa permet une première installation des entreprises et des porteurs de projet en diminuant leurs coûts fixes. Il favorise dans un second temps l'investissement sur le marché privé.**

- **L'immobilier tertiaire se caractérise par de petites surfaces à loyers modérés** avec des contrats de location souples sans engagement ni dépôts de garanties, sur une durée limitée avec reconduction annuelle possible sous réserve d'une progression du loyer. Cette tarification échelonnée doit garantir une offre accessible à tous en incitant les entreprises installées et stables financièrement à se diriger vers le marché privé.
- **Les ateliers proposent de plus grandes surfaces permettant aux artistes et collectifs de créer des œuvres.** Les contrats de location sont également souples (principe de la convention d'occupation précaire) et les loyers modérés.
- **Les lieux d'expérimentation permettent d'accueillir des collectifs sur des espaces en transition urbaine dans une logique de méta tiers-lieux qui prennent appui sur des friches industrielles ou urbaines.**

En 2021, la Samoa a procédé à l'ouverture de 3 sites :

- Le Labo diva : espace mixte intégrant un espace de médiation pour le projet Urbain, un espace de restauration, un espace de vente de jouets reconditionnés, un atelier de reconditionnement de jouets et un espace de co-working. Ouverture juin 202, surface 600 m<sup>2</sup>.

- La Halle 6-est : ce bâtiment de 6000 m<sup>2</sup> est dédié au entreprises numériques et créative, le Pôle économique gère 515 m<sup>2</sup> divisé en 21 bureaux sur ce bâtiment. Les bureaux sont pleins depuis leur ouverture en avril 2021.
- Un espace de bureau et de stockage dans le MIN Nord : en 2021 la Samoa a ouvert quelques cellules du MIN nord pour du stockage, des bureaux et pour des initiatives temporaires type tournage de film. Actuellement ce sont 2 200 m<sup>2</sup> qui ont été mis en exploitation sur les 4 400m<sup>2</sup> existants.



Actuellement, le parc immobilier de la Samoa comprend 20 sites dont 13 sont affectés à la délégation de service public.

*Plan des sites gérés par la Samoa*

**Synthèse du parc immobilier affecté à la délégation de service public :**

N° plan	SITE	SURFACE en m <sup>2</sup>	TYPLOGIE	NB LOTS	NB LOCATAIRES
1	Karting	1 200	Bureaux de Salles réunion	49 3	51
2	La Centrale	750	Bureaux de Salles réunion	24 3	33
3	Creative Factory Care	220	Bureaux	1	11
4	EUREKA	300	Bureaux de Salles réunion	2 open-space 3	0
5	MAISON DU PORT	250	Ateliers & bureaux	4	2
6	HANGARS 20	325	Ateliers & bureaux	5	5
7	HANGAR 30	950	Ateliers	2	12
8	LE SOLILAB	2 810	Bureaux	NC	135
9	HALLE 6 EST	515	Bureaux	21	17
10	HALLES 1&2	3 400	Bureaux Atelier de Salles réunion Espaces événementiels	16 1 7 10	Mise en activité pour 2023
13	CHAPIDOCK	540	Terrain	1	1
16	LE HUB	50	Ateliers & bureaux	1	1
	<b>TOTAL</b>	<b>11 310 m<sup>2</sup></b>			<b>268 locataires</b>

### **Parc immobilier Hors délégation de service public, géré par le Pôle économique de la Samoa :**

Dans le cadre des différentes missions confiées à la Samoa, le développement du projet urbain offre des opportunités de prise de position sur des friches urbaines et industrielles, lesquelles permettent d'ouvrir de nouveaux terrains de jeux propices au déploiement d'initiatives hors Industries Culturelles et Creative.

Ainsi, le pôle économique assure une mission de gestion hors DSP, en complément de l'action du pôle urbain. L'équipe du pôle économique intervient dès lors comme « prestataire » pour assurer la gestion des sites.

N° plan	SITE	SURFACE en m <sup>2</sup>	TYPLOGIE	NB LOTS	NB LOCATAIRES
11	MIN de rien SUD hors ICC*	3600	Agriculture urbaine et logistique dernier km	2	15
11	MIN de rien SUD (ICC à compter 1/1/2022) *	2 300	Bureau, Atelier, stockage	4	15
12	MIN de rien NORD (ICC à compter 1/1/2022) *	2 200	Bureau, Atelier, Stockage	3	10
12	MIN de rien NORD hors ICC*	2200	Atelier, Stockage & Bureau	3	Mise en exploitation 2023
14	Wattignies Social Club	1 000	Ateliers et bar	1	3
15	Hangar 32	550	Salles événementielles	1	1
17	LABO DIVA	650	Atelier / restauration / vente / bureau	1	8
18	SERRES DES 5 PONTS	1000	Espace de production agricole	1	Mise en exploitation 2022
19	RHUYS	700	Bureau PU	2	0
20	Ile come	80	RDC commerciale	1	Mise en exploitation pour 2022
	<b>TOTAL</b>	<b>14 280 m<sup>2</sup></b>			<b>52 locataires</b>

## → ZOOM sur MIN DE RIEN :

Dans le cadre de ses missions d'aménagement de l'île de Nantes et de développement de l'économie culturelle et créative sur le territoire, la Samoa a choisi de conserver temporairement (10 ans) certaines parties de l'ancien MIN pour accueillir et développer des activités innovantes.

**Ce nouveau pôle d'activité a été baptisé « MIN DE RIEN »**, clin d'œil à l'ancienne activité du site et à la frugalité de la démarche. Cette gestion raisonnée s'inscrit dans le cadre des opérations d'urbanisme transitoire initiées par la Samoa sur l'île de Nantes à l'instar des anciennes halles Alstom entre 2003 et 2010, ou actuellement le Karting, le Solilab, la Centrale, la Bovida ou certains hangars du port. La Samoa active une partie des friches pour lesquelles des transformations sont envisagées à moyen ou long terme et y héberge des collectifs créatifs et culturels.

Les caractéristiques post-industrielles du site induisent ses usages. La durée de vie du projet fixée à 10 ans, contraint le modèle économique et ses investissements. Les normes ERP et code du travail structurent le projet.

Depuis 2019, la Samoa, pôle urbain et économique, travaille sur la réhabilitation, la transformation et l'activation de ce nouveau pôle d'activité.

**Sur 22 000 m<sup>2</sup>, le MIN DE RIEN offre l'opportunité d'un site qui serait ouvert aux pratiques créatives et culturelles professionnelles ou amateurs, pour créer, fabriquer, répéter, produire, expérimenter et innover**, avec une montée en puissance progressive et modulable, avec des premières mises en activité possibles à court terme, tout en conservant le pôle d'agriculture urbaine au sud (sur 3 500 m<sup>2</sup>).

### **\*MIN DE RIEN est divisé en deux parties, le sud (les ateliers) et le nord (les plateaux)**

Le MIN DE RIEN SUD (les ateliers) héberge, depuis 2019, sur 6000 m<sup>2</sup>, :

- Des activités des filières ICC (espaces inclus dans le contrat de DSP)
- Des activités en lien avec l'agriculture urbaine et la logistique dernier kilomètre (espaces hors délégation de service public)

MIN DE RIEN Nord (les plateaux) :

MIN DE RIEN NORD est en activité depuis fin 2021 avec :

- 2 200 m<sup>2</sup> loués à des activités ICC (espaces inclus dans la DSP)
- 2 200 m<sup>2</sup> inoccupés pour le moment car ils nécessitent des travaux (espaces hors délégation de service public)

Pour l'année 2021, le travail de la Samoa pour le développement de cette nouvelle friche industrielle peut se résumer en 3 sites :

- MIN DE RIEN sud / les ateliers
- MIN DE RIEN nord / les plateaux
- Les espaces extérieurs

### **Axe 1 : MIN de rien SUD :**

a) MIN DE RIEN sud : Gestion locative :

Au sud en matière de gestion locative, on peut noter

- L'arrivée du kiosque paysan sur 100 m<sup>2</sup> environ dans la cellule 109 ;
- L'ouverture de 150 m<sup>2</sup> d'espace de stockage à destination des entreprises travaillant le bois comme KATRA, Gueule de bois ou Fichtre ;

- La tenue de 3 comités de site au cours de l'année 2021. Les comités de site du Min sont des instances réunissant l'ensemble des locataires et au cours desquels la Samoa présente les différentes étapes de transformation à venir sur le site. Ces comités ont aussi pour objectif de permettre aux locataires de se rencontrer et de faire remonter des dysfonctionnements dans la vie du site ;
- La mise en place d'une solution de tri et de stockage des déchets encombrant avec la société Géode.

b) MIN DE RIEN sud / Etude et transformation :

En 2021, la Samoa, avec le concours de l'agence d'architecture Drodolot a continué les études de maîtrise d'œuvre pour la transformation de la cellule 107 qui accueillera Millefeuilles. Les études sont en cours de finalisation et le permis de construire devrait être déposé en juin 2022.

**Axe 2 : MIN DE RIEN nord :**

a) Rappel du programme

En fin d'année 2020, la Samoa obtient un accord de principe de la métropole sur la conservation de la partie Nord de MIN DE RIEN, pour la réalisation **d'un nouveau tiers-lieu dédié au spectacle vivant et aux arts visuels pour soutenir les 2 filières en période de relance économique, avec l'ambition de devenir un lieu d'expérimentation dédié aux transitions digitales et écologiques appliquées aux industries culturelles.**

La configuration du site permettrait d'accueillir **différentes activités professionnelles et amateurs pour :**

- **Créer** : installation possible d'activités tertiaires de création comprenant environ 20 bureaux.



- **Fabriquer** : D'anciens espaces de vente et de conditionnement se transforment en ateliers de fabrication. Possibilité d'installer environ 30 ateliers dont une vingtaine animés par le collectif Millefeuilles.



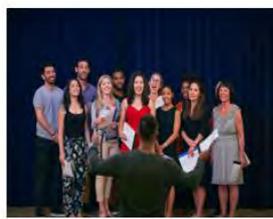
- **Répéter** : D'anciens volumes des stockages accueillent des pratiques créatives professionnelles et amateurs.



Danse



Théâtre



Chant / chorale

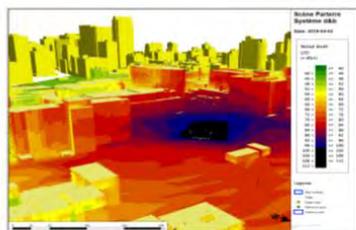


Musique

- **Produire** : Des volumes plus généreux, offrent des opportunités pour des productions vidéo, audio et photo.



- **Expérimenter et innover** : en ouvrant largement le tiers-lieu aux innovations du territoire sur de nombreuses thématiques en lien avec le spectacle vivant et les arts visuels.



Modélisation sonore dans l'espace public



Test équipements scénique



Test équipements mapping

Au-delà des opportunités foncières, le site a vocation à devenir une plateforme d'innovation dédiée aux pratiques culturelles avec le déploiement d'expérimentations (qualité de l'air / impact sonore / gestion numérique des publics...) en lien avec le Nantes City Lab ou nos partenariats avec Montréal.

#### b) Gestion locative : MIN DE RIEN nord

En 2021 la Samoa a continué son travail de programmation du MIN DE RIEN Nord. Trois cellules ont été remises en activité (2 200 m<sup>2</sup>), avec l'entrée en novembre 2021 de 10 entreprises ou associations exerçant des activités dans le spectacle vivant et la production audiovisuelle.

Pour le moment les espaces remis en activités sont loués sous trois formats :

- Bureau tertiaire (convention d'occupation précaire)
- Espace de stockage pour décors et scénographies (convention d'occupation précaire)
- Espace vide destiné au tournage ou aux pratiques de répétition (location courte durée. Journée / semaine)

c) Etude de transformation : MIN DE RIEN nord

La Samoa poursuit les études pour la transformation du MIN DE RIEN nord avec la volonté de créer des espaces répondant aux usages souhaités par les acteurs des filières concernées par le projet. Cela passe par :

- Des études techniques sur le bâtiment existant
- La réalisation de business modèles avec plusieurs itérations pour calibrer les investissements en corrélation avec des prix de locations attractifs et accessibles
- La rencontre de futurs utilisateurs pour définir au mieux le besoin.

A l'instar du Min de rien SUD, la Samoa travaille sur une activation au fil de l'eau pour le Min de rien Nord. Une maîtrise d'œuvre spécifique pour le projet Min de rien Nord devrait être sélectionnée fin 2022, début 2023.

Axe 3 espaces extérieurs :

Sur les 22 000 m<sup>2</sup> que représente MIN DE RIEN, 10 000 m<sup>2</sup> sont en extérieur. En 2021, la Samoa avec le concours de la Maitrise d'œuvre Urbaine a défini le programme de modification des espaces extérieurs sur le site. Les travaux d'aménagement de ces espaces auront lieu en 2022 et 2023.

Une fois finalisés, les espaces extérieurs du Min seront divisés en trois grandes esplanades :

- Une esplanade d'accueil sur le site ;
- Au nord une esplanade des festivals, qui **aura la capacité d'accueillir des manifestations en format « mini festival » sur le temps d'un week-end avec ou sans chapiteau ;**
- Au sud une esplanade logistique pour le stockage et la livraison.
- 

Enfin, en 2021, la Samoa a réalisé sur site la démolition de la travée centrale permettant de séparer les entités Sud et Nord du Min de rien ainsi que la démolition d'une partie du bardage du Min de rien Nord pour créer une scène naturelle avec la surélévation du quai du déchargement.

#### EN SYNTHÈSE POUR LE PARC IMMOBILIER DE LA SAMOA

- 320 entreprises, clusters et collectifs hébergés
- 90 structures hébergé hors ICC
- 700 emplois hébergés
- Turn-over de 10%
- Taux d'occupation de 98

### 1.3. Accompagnement et conseil au développement économique

La Samoa est un opérateur économique dont la finalité est de développer les filières des industries culturelles et créatives par la création de valeur et d'emplois. **Le pôle économique propose une offre globale de services et de conseils aux porteurs de projets, startups et entreprises de ces filières.**

Dans son offre de services, la Samoa propose différents modules :

- Accompagnement et conseils aux entreprises et porteurs de projets ICC.
- Aide à la recherche de financements.
- Accélération de projets ou d'entreprises.

#### 1.3.1. Accompagnement et conseils aux entreprises issues des filières culturelles et créatives

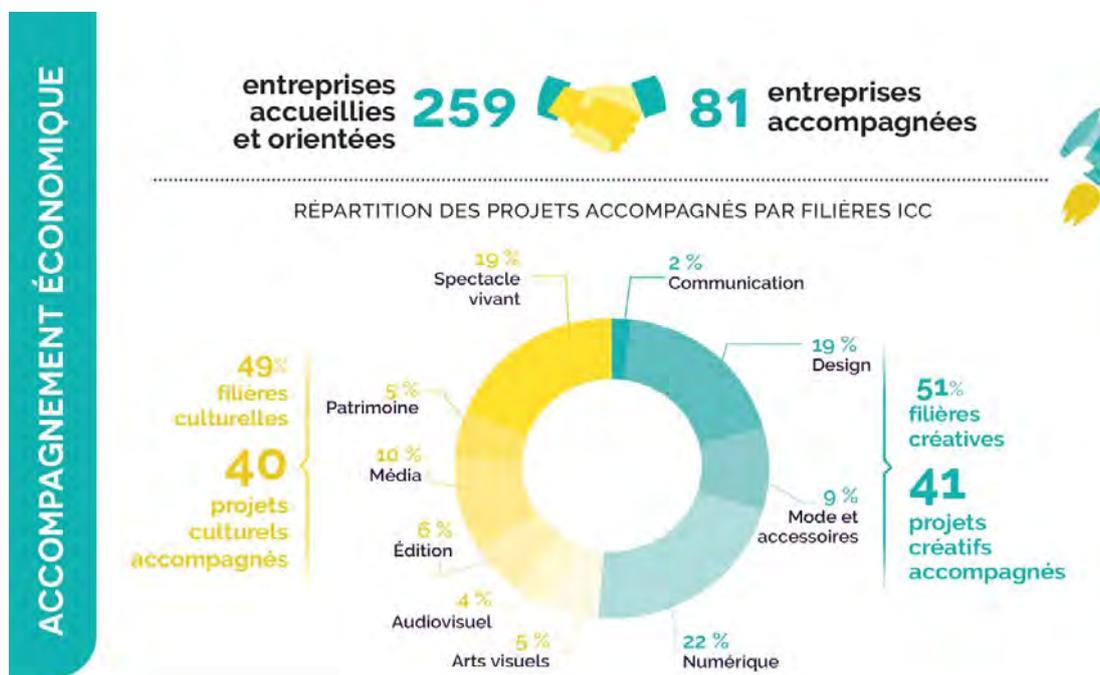
La Samoa propose une offre de service aux porteurs de projets économiques, en lien avec les 12 filières des industries culturelles et créatives qui s'adapte à la maturité des projets et entreprises :

- **Diagnostic / évaluation** : état des lieux du projet et de son environnement, évaluation des besoins et premières recommandations. Puis prise en charge par le pôle économique de la Samoa ou réorientation vers une structure d'accompagnement : CCI (Maison de la Création), Ecosolies, Atlanpole...
- **Programme d'accompagnement personnalisé** accessible après la phase d'évaluation et de diagnostic (dispositif Tandem) qui comprend :
  - **Un accompagnement à la création** (aide à la formalisation d'une proposition de valeur, validation des cibles de clients, d'un modèle économique, accompagnement pour structurer une étude de faisabilité, test de l'offre, aide à la rédaction de business plan, mise en relation avec des avocats ou experts comptables pour finaliser la création).
  - **Un accompagnement au développement** (élaboration d'un plan de développement commercial, évolution du modèle économique, évolution de la stratégie de développement, financement de l'innovation...).
  - **Une mise en réseau.** Le pôle économique de la Samoa positionne son action au cœur d'un réseau de partenaires. Il anime des revues de projets pour coordonner son action et suivre les entreprises ICC avec les structures d'accompagnement partenaires dont Atlanpole, Réseau Entreprendre, les Ecosolies, CAE OZ, Nantes Saint-Nazaire Développement, France Active...

**L'activité du pôle économique de la Samoa en termes d'accompagnement est significative en 2021 avec :**

- **259 demandes d'entreprises** (-10%) dont 157 portants sur un besoin d'accompagnement, et 102 sur des questions d'immobilier.

- Parmi les 157 demandes d'accompagnement :
  - 21 projets ont été réorientés, après évaluation, vers d'autres structures de la création d'entreprises partenaires du pôle économique de la Samoa (BGE Atlantique, Ecossolies, CAE OZ, Nantes Saint Nazaire Développement, Atlanpole...).
  - 81 projets ont été bénéficiaires d'un programme d'accompagnement personnalisé (- 1 % par rapport à 2020) dont 41 projets créatifs et 40 projets culturels (soit 49 %).



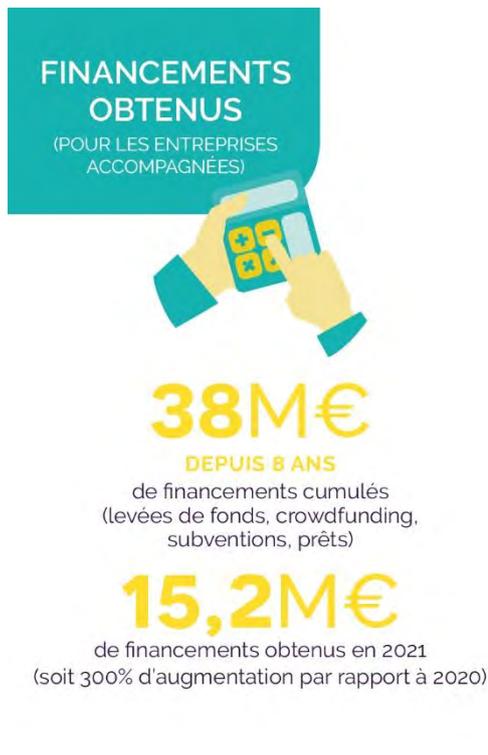
### Accès au financement pour les entreprises ICC

**En 2021, le pôle économique de la Samoa a poursuivi la consolidation de son dispositif d'aide à la recherche de financements pour les entreprises ICC.**

Les partenariats initiés pour la Creative Factory Selection ont été reconduits en 2021 avec la Banque Populaire Grand Ouest et se poursuivent avec la Banque Publique d'Investissement et les réseaux de business angels.

Ces partenaires interviennent dorénavant lors du jury de sélection initial mais également lors d'un pitch final (en fin de cycle d'accélération), ce qui permet aux lauréats d'avoir des retours « de financeurs » et des conseils sur leur projet, notamment dans la recherche de fonds ; et aux partenaires, d'identifier les projets finançables par leurs structures.

En 2021, la Samoa s'est également rapprochée d'autres partenaires financiers, France Active, Initiative Nantes, Réseau Entreprendre, afin de mieux faire connaître les accompagnements de la Samoa. Les discussions sont en cours fin 2021 avec un nouveau partenaire bancaire, avec la volonté de proposer un complément d'offre pour 2022, en lien avec le nouveau dispositif Créative Evolution.



Les financements obtenus par les entreprises qui ont été accompagnées par le pôle économique de la Samoa ont atteint un total de 15,2 M€ en 2021 (en augmentation de 300 par rapport à 2020) avec une forte proportion de levées de fonds privées (Equity) mais également des subventions BPI et des prêts bancaires.

Le montant cumulé des financements est de 38 M€ sur les 8 dernières années.

### 1.3.2. Accélérateurs et développeur de projets créatifs

Pour compléter son offre de services à destination des porteurs de projets, le pôle économique de la Samoa propose des dispositifs d'accélération de projets. En 2021, le pôle économique anime 2 dispositifs d'accélération et un dispositif « Alumni » pour les entreprises passées par l'un des dispositifs.

Un nouveau dispositif développeur « Créative Evolution » a été lancé en décembre 2021.

#### 1.3.2.1. Creative Factory Sélection



Depuis 8 ans, le pôle économique de la Samoa a mis en place un **accélérateur dédié** aux porteurs de projets culturels et créatifs à fort potentiel grâce auxquels **53 porteurs de projets ont été accompagnés, 170 emplois créés et 16,8 M€ de financement obtenus (soit 25 de plus qu'en 2020).**

## LES PARTENAIRES DE LA CREATIVE FACTORY SELECTION



samoa

1

La **Creative Factory Selection** est un programme d'accompagnement destiné à accélérer des projets créatifs à fort potentiel économique. Durant neuf mois, les porteurs de projets sélectionnés bénéficient d'ateliers animés par des experts et d'un coaching personnalisé réalisé par le pôle économique de la Samoa. Le taux de survie à 3 ans des entreprises accompagnées par la Creative Factory Selection est de 90 %. La 8<sup>ème</sup> saison de Créative Sélection regroupe des projets à différents stades d'avancement, rayonnant sur toutes les filières des industries culturelles et créatives. Trois lauréats sont ante-crédation et les 3 autres lauréats sont entrés dans une phase de développement de leur offre, voire de commercialisation avec déjà un 1<sup>er</sup> chiffre d'affaires validé.



- **NANTILUS CONCEPT** souhaite proposer aux restaurateurs un contenant durable fabriqué à partir de matière recyclée et recyclable.

- **SECOND SEW** propose des vêtements pour bébés et enfants confectionnés à partir d'anciens textiles, et assemblés par des femmes en insertion professionnelle en France.
- **KOLL3cT** développe une technologie pour promouvoir une nouvelle technique de mesure de l'audience de la télévision, plus large et moins onéreuse.
- **LYREBIRD** la **première école en ligne de beatbox** qui partage les techniques d'apprentissage des maîtres de la discipline grâce à sa plateforme communautaire.
- **PANORAMA** est une jeune marque nantaise de baskets stylées et écoresponsables.
- **Hy-care** a pour but de réduire la consommation d'eau potable sur les ports en proposant une alternative écoresponsable pour le lavage des bateaux.

#### Chiffres de la saison 8 (en cours) :

- **28** candidatures ; **6** lauréats
- **3** créations d'entreprise à venir ; **3** entreprises déjà créées
- **62 K€** de financements obtenus en 2020 par les 6 lauréats
- **1 accompagnement** du RDI Pays de la Loire pour 1 PL2I (soit 7 K€) pour valider une faisabilité
- **Des contacts avec les organismes de prêts d'honneur** (Initiative Nantes et Réseau Entreprendre)

### 1.3.2.2. L'Accélérateur Culture



En complément du déploiement de l'offre d'accompagnement, la Samoa propose son savoir-faire en matière d'accélération avec **un accompagnement sur-mesure pour les entreprises culturelles**. L'ambition de l'accélérateur culture est de proposer **un accompagnement complet aux artistes et créatifs** afin de les aider à développer et pérenniser leurs projets. Il permet à ces structures d'identifier et travailler des **modèles économiques pérennes**, de rompre l'isolement des entrepreneurs en leur permettant d'échanger avec leurs pairs, et de leur **donner accès à des réseaux d'experts**.

Dans le contexte économique actuel, l'accélérateur culture a également pour but d'aider à **la mise en place de nouveaux projets différenciants** dans le secteur culturel et de mettre en avant des initiatives créatives qui ont permis de s'adapter à ces contraintes inédites.

Enfin l'ambition est de contribuer à la création d'emplois et plus largement, au développement économique du territoire, son rayonnement national et international, avec pour effet l'amélioration de la visibilité et donc de l'attractivité de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel.

**La troisième saison de ce dispositif spécifique aux profils culturels s'est déroulée de janvier à novembre 2021.** Les deux premières années ont permis de préfigurer le dispositif, d'identifier les besoins des entreprises et porteurs de projets culturels, de tester la méthodologie d'accompagnement et d'améliorer le contenu et développer de nouveaux partenariats pour mieux les accompagner. Pour la 3<sup>ème</sup> année, le programme a été enrichi et adapté pour répondre aux besoins spécifiques des porteurs de projets culturels en cette situation complexe de reprise d'activité dans le contexte covid.

Avec ce dispositif enrichi, les porteurs de projets bénéficient **d'un coaching sur-mesure et individualisé** afin de faire progresser tous les aspects de leur projet. Ce suivi personnalisé est **complété par 16 ateliers collectifs**, adaptés à l'environnement de chaque participant.

Ce dispositif s'adresse aux porteurs de projets et entrepreneurs culturels, mais aussi aux entreprises, associations et collectifs issus des **filières des arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel, patrimoine, édition et métiers d'art**.

Le programme (de 10 mois pour la 3<sup>e</sup> saison) comprend un accompagnement en 3 volets :



La sélection pour ce dispositif s'est faite via un jury composé de professionnels et d'experts des filières culturelles qui s'est tenu le **15 janvier 2021**, comprenant notamment des représentants de la DRAC et des services culturels de la ville de Nantes et de la Région Pays de la Loire.

Les **6 lauréats de la 3<sup>e</sup> saison** ont été dévoilés en janvier 2021 :

- **Le Nez à l'Ouest** : Depuis 2016, l'association Le Nez à l'Ouest propose des interventions de duo de clowns dans des établissements sanitaires et sociaux.
- **Projéta** : Association Nantaise de 12 indépendants liés par une passion commune pour l'impression, l'édition et la fabrication dans les domaines de l'art. Le collectif a ouvert un lieu à Nantes, comprenant des bureaux, un espace d'impression et des espaces de fabrication autour du bois et métal.
- **Collectif 1.5** : Association dont l'objectif est d'accompagner des projets autour du spectacle vivant et plus particulièrement de la danse. L'association est structurée en 3 pôles : un pôle d'accompagnement d'artistes émergents, un pôle coopérations culturelles.
- **Collectif T'Cap** : Réseau de 150 acteurs membres qui œuvrent pour favoriser l'accès à la vie sociale des personnes vivant un handicap. Ils sont structurés en 3 pôles : vie sociale, sports et loisirs et la culture. C'est pour développer le pôle culture qu'ils ont intégré l'accélérateur.
- **Zoo galerie** : Association qui accompagne des artistes, principalement la jeune création, mais aussi des artistes reconnus. Le projet de Zoo galerie consiste en la création d'un centre d'art dans les anciens entrepôts Delrue pour 2023
- **Route 64** : société créée en 2021 pour l'édition d'une revue sur le jeu d'échecs et l'organisation d'événements échiquéens. Ils développent également un volet de conseil autour du jeu d'échec à destination des entreprises.

#### Bilan de la 3<sup>ème</sup> saison

- 34 dossiers de candidatures reçus / 9 pré-sélectionnés
- 6 lauréats
- 6 structures créées (5 associations et 1 entreprise)
- 34 emplois
- Un accompagnement de 10 mois avec 16 ateliers correspondant à 84 heures de formation et 54 coachings individuels

## Lancement de la 4<sup>ème</sup> saison de l'Accélérateur Culture

Pour cette 4<sup>e</sup> année, le dispositif d'accompagnement est à présent rodé et bien ancré dans le territoire Nantais.

**De nouveaux partenaires spécialisés** dans le secteur culturel vont également intégrer le dispositif, afin que chaque atelier collectif soit animé par un expert du secteur. **Des échanges plus réguliers** avec les lauréats des autres dispositifs d'accélération de la Samoa seront également organisés. **Le lancement de cette 4<sup>ème</sup> saison se fera début février 2022, à la suite d'un appel à candidatures qui s'est clôturé le 3 janvier 2022.**

### 1.3.2.3. Dispositif Alumni

Depuis juin 2018, le pôle économique de la Samoa anime un dispositif « Alumni » afin de permettre aux entrepreneurs passés par un accélérateur d'avoir accès à des ateliers, d'échanger entre pairs, et de construire des synergies.

Afin de construire une communauté d'entrepreneurs solide et solidaire tout en créant des opportunités business, ce dispositif propose du conseil personnalisé et des ateliers portant sur des thématiques non abordées lors des différents programmes d'accélération. **En septembre 2021, le pôle économique de la Samoa a relancé et développé son offre de services à destination des Alumni de ses accélérateurs** avec :

- Une nouvelle programmation d'**ateliers thématiques** répondant aux besoins exprimés (selon un sondage réalisé au printemps 2021)
- La poursuite du **coaching et du conseil individuel**
- La création d'un nouveau **canal de communication** et de valorisation Alumni

#### Ateliers collectifs

Un calendrier d'ateliers collectifs mensuels a été proposé aux Alumni afin de les faire monter en compétences sur des thématiques précises sur la base d'une programmation établie avec les chefs d'entreprises.



Calendrier Alumni

Logo Samoa : Pôle économique urbain & créatif de l'île de Nantes

Octobre	Novembre	Décembre
 Optimiser ma stratégie webmarketing ■■■■ Vendredi 22 octobre de 14h à 17h30	 Piloter mon entreprise avec des indicateurs simples ■■■■ Vendredi 26 novembre de 14h à 17h30	 Développer les compétences de mon équipe ■■■■ Vendredi 17 décembre de 14h à 17h30



Comme par exemple :

- Octobre 2021 : Atelier « **Optimiser sa stratégie webmarketing** » animé par Damien Gendrin de la Boîte à Donuts (9 participants) ;
- Novembre 2021 : Atelier « **Piloter son entreprise avec des indicateurs simples** » animé par Claire Demptos (5 participants) ;
- Décembre 2021 : Atelier « **Développer les compétences de son équipe via les soft skills** » animé par Laurent Jacques de Next Level (4 participants).

### **Coaching et conseil individuel**

En complément des coachings proposés par les équipes de la Samoa aux alumni, des séances de conseil personnalisé ont été animées par des experts partenaires de la Samoa sur deux thématiques :

- **Coaching dirigeant** avec Arnaud Jéhenne (consultant expert) : 4 entreprises coachés en challengeant les dirigeants sur leur stratégie de développement : Studio Sherlock / HyperVirtual/Dr Patounes/L’Affiche ;
- **Prospection commerciale** avec Gérard Crépel (consultant expert) : 9 entreprises accompagnées dans le développement de leur stratégie commerciale : HyperVirtual / Digital Escapade / OZZAK / CHIFOUMI / Collectif 1.5 / MyLittleTrip / Pypo Production / P’tit Spectateur / La Cie même Pas Cap.

### **Création d’un nouveau canal de communication**

En novembre 2021 un sondage a été réalisé auprès de la communauté Alumni pour évaluer le besoin d’un nouveau canal de communication et leurs attentes en termes de contenus.

Les réponses ont permis de confirmer l’utilité perçue de la création d’un groupe LinkedIn dédié aux Alumni de la Samoa.

**Un groupe fermé répertorié LinkedIn Alumni Samoa a été créé en décembre 2021** afin de :

- Créer & **entretenir du lien** entre pairs intra & inter-promotions ;
- Relayer la **veille du secteur ICC** et des Alumni (veille évènementielle, opportunités de financements, propositions d'appels à projets) ;
- Partager des **bonnes pratiques** entre porteurs de projets.

A cette date, **41 membres de la Communauté Alumni** ont rejoint ce groupe.

**Les principales informations à retenir à l'échelle des Alumni de nos accélérateurs sont notamment :**

- Une levée de fonds de 7 M€ pour Beem Energy qui poursuit son développement commercial fort, notamment via des référencements avec Leroy Merlin et Boulanger ;
- Une levée de fonds de 2,3 M€ pour Mobidys, ce qui lui permet de démarrer un développement à l'international ;
- Une levée de fonds de 3 M€ de Kiplin, pour financer sa croissance et son déploiement dans la lutte contre certaines maladies (diabète, obésité, cancer...) ;
- L'accélération de Directosanté avec un partenariat signé avec le groupe Pfizer ;
- Une reconnaissance nationale pour Studio Sherlock avec la mise en place d'un partenariat avec le ministère de la Culture dans le cadre de la Journée du Patrimoine ;
- Un financement du fonds Santé (pilote par Nantes Métropole) obtenu par Orthopus pour ses recherches sur la COVID-19.



#### **1.3.2.4. Développeur Créative Evolution**

Afin de consolider son offre et de mieux répondre encore aux besoins des entreprises ICC, la Samoa en accord avec Nantes Métropole et la région Pays de La Loire, a souhaité développer une nouvelle offre d'accompagnement autour dispositif appelé « Les développeurs », lequel s'adresse aux entreprises à l'attention des filières créatives à plus forte maturité.

Un second dispositif « développeur » sera lancé en 2022 en faveur des filières culturelles.

L'ambition du développeur Créative Évolution est de proposer un accompagnement pour les entreprises ICC en forte croissance leur permettant de franchir un nouveau cap de développement et de créer de nouveaux emplois.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les dirigeants de ces entreprises, dans les principales étapes d'un changement d'échelle de leur structure :

- Concrétiser et piloter une stratégie de croissance, ambitieuse et réalisable
- Renforcer la posture et le leadership du chef d'entreprise
- Consolider leur organisation de manière pérenne

Pour bénéficier de cet accompagnement, ces entreprises doivent répondre aux critères suivants : avoir réussi un premier lancement commercial de leur offre (i.e. avoir réalisé un minimum de 400 K€ de chiffre d'affaires annuel) et avoir pour objectif d'embaucher de 10 à 15 personnes sur les 18 mois suivant le dispositif.

Durant une période de 12 mois, le dispositif comprend un accompagnement en 2 volets avec des **ateliers collectifs** animés par des experts partenaires sur 3 thèmes phares du changement d'échelle : le pilotage stratégique ; la posture et le leadership du dirigeant ; l'organisation commerciale et financière ; et un **accompagnement individualisé** et sur-mesure, sous forme de coachings réalisés par un binôme de coachs expérimentés de la Samoa.

En option, les entreprises sélectionnées peuvent participer à deux programmes partenaires du dispositif soit le programme à l'international *Go to the World* animé par Team France export et Atlanpole ou le programme de préparation à la Levée de fonds co-animé avec ADN Booster.

Au terme de ces 12 mois d'accompagnement : chaque entreprise doit avoir défini une nouvelle roadmap stratégique et organisationnelle. Un accompagnement complémentaire de 12 mois sera alors proposé par la Samoa à chacune sous forme de coachings individuels.

Le lancement du dispositif a eu lieu le 9 décembre 2021, pour une première promotion de 4 entreprises sélectionnée parmi les entreprises du territoire, après consultation de plusieurs partenaires du développement économique du territoire (Atlanpole, ADN Booster, France Active, Réseau Entreprendre Atlantique) :



- SGBALL est une entreprise créative spécialisée dans la conception et la production de ballons de sport, et a lancé une nouvelle marque écoresponsable Rebond ;



- MOBIDYS développe l'offre de livres numériques accessibles aux publics DYS, pour rendre la lecture accessible à tous ;



- ZEBULON REGIE est une société de direction technique et de régie générale pour le spectacle vivant et l'évènementiel ;



- STUDIO SHERLOCK travaille pour la valorisation du patrimoine au travers de deux activités : l'expertise sur les matériaux et les structures du patrimoine et la production audiovisuelle et transmédia.

#### Point d'information sur le dispositif **CREATIVE CARE FACTORY**

Initialement lancé sous la forme d'un accélérateur dédié aux start up ICC en lien avec le marché du bien être, du mieux vivre et de la santé, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, le dispositif Creative Care Factory s'est transformé en un lieu d'hébergement et une communauté d'acteurs autour de la thématique du CARE.

Aujourd'hui, on peut caractériser Creative Care factory par :

- Un lieu d'hébergement au sein du bâtiment d'Harmonie Mutuelle qui regroupe 12 entreprises dont la majorité est hébergée par la Samoa
- Un programme d'animation co-construit avec les acteurs de la communauté Care
- Des expérimentations à l'échelle de l'île de Nantes pour favoriser la ville du bien être et du mieux vivre, avec notamment comme fer de lance en 2021 la qualité de l'air et le climat urbain.

Les entreprises qui sont hébergées et celles qui participent aux temps d'animation des réseaux économiques peuvent bénéficier de toute la palette d'offre du pôle économique de la Samoa pour développer et consolider leur projet.

La dynamique de cet écosystème concourt par ailleurs à l'émergence du quartier République, qui à terme accueillera prioritairement de la santé, du numérique et des ICC. Les entreprises de la communauté Care y joueront donc pleinement leur rôle, créant ainsi un lien naturel entre quartier de la création et quartier

République. A cet effet, la Samoa participe aux réflexions du projet de Station S porté par Nantes Métropole et sa préfiguration au sein de l'immeuble GINA.

## 1.4. Open innovation et expérimentation

**En sa qualité de développeur économique et d'aménageur de l'île de Nantes, la Samoa se positionne, depuis plusieurs années, dans le champ de l'innovation urbaine et de l'Open Innovation dédiée à la fabrique et usages de la ville.** Elle mobilise ses équipes sur des démarches innovantes et/ou créatives et met à disposition ses ressources constituées de biens immobiliers et fonciers disponibles provisoirement.

En utilisant l'innovation croisée et les preuves de concept comme pivots entre les filières économiques et industrielles du territoire, le projet du pôle économique de la Samoa est d'accompagner le développement des 12 filières des industries culturelles et créatives, de les positionner comme moteur de croissance économique et générateur d'innovation pour la métropole nantaise et la Région des Pays de la Loire.

Le pôle économique de la Samoa s'appuie sur les capacités d'innovation d'usage, sociétale, culturelle, environnementale, et la créativité des filières des ICC pour faciliter l'innovation urbaine à l'échelle 1, l'expérimentation et le déploiement de nouveaux services.

**Le pôle économique concentre son activité en matière d'animation économique, de fertilisation croisée et d'expérimentation autour de communautés créatives** en prenant appui sur les méthodes et les écosystèmes du design nantais et ligérien.

Chaque communauté réunit des acteurs de l'économie créative, de la culture, de l'enseignement et de la recherche, des représentants des filières économiques et industrielles et des grands donneurs d'ordre. L'ambition est d'impliquer les acteurs du territoire dans un schéma vertueux d'innovation croisée participative avec la volonté de :

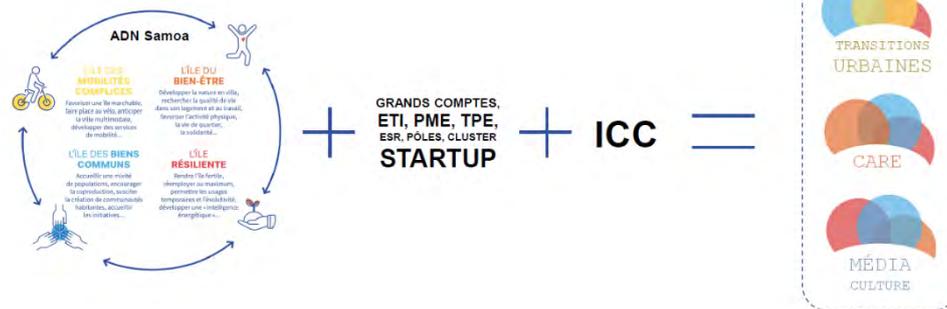
- Fédérer : Les acteurs du territoire par filière, autour de thématiques communes
- Mutualiser : Les actions de promotion et d'animation (veille collective, temps forts partagés, ...)
- Favoriser : Les projets transdisciplinaires, l'open innovation et les expérimentations

Les communautés portent chacune leur propre dynamique et savent rassembler les principaux acteurs des filières concernées, avec une représentativité forte et active de toutes les composantes du territoire métropolitain.

La Samoa en tant qu'animateur et développeur économique a su créer les liens entre les acteurs. Toutefois, nous apportons une vigilance accrue quant à la participation de tous les membres ce qui nécessite en permanence d'adapter notre dispositif d'animation et de mobilisation.

De belles réussites transdisciplinaires ont émergées principalement en actionnant les leviers d'appel à idées (AAI) ou d'appel à projets (AAP) mais également par la dynamique du programme d'expérimentation Quartier Démonstrateur. Elles sont les témoins économiques et industrielles des collaborations entre filières ICC et autres filières d'activité.

Afin de consolider notre action, la Samoa a donc opéré en septembre 2021, une mutation de son animation des réseaux et des communautés, qui mixte les 4 piliers du Manifeste pour une île durable et les atouts créatifs et culturels de la métropole pour un recentrage sur 3 thématiques d'innovation et identifier 3 communautés : **Transitions Urbaines, Care et Média Culture.**



De façon transversale, deux éléments fondamentaux se dégagent :

- Le « design » doit infuser de façon globale par ses méthodes dans chacune des nouvelles communautés au lieu d'être représenté à part entière.
- Le programme Quartier démonstrateur, produit phare de l'expérimentation de la Samoa fusionne avec la communauté Transitions Urbaines et se duplique dans chacune des autres communautés, Care et Média Culture.

**En 2021, le pôle économique a continué d'accompagner les startups ICC dans toutes les phases du déploiement de leurs innovations en lien avec les grands donneurs d'ordre.** Elle accompagne aussi les grands comptes et les entreprises de taille intermédiaire pour mieux structurer leurs démarches d'Open Innovation. Cet accompagnement prend la forme d'appel à idées ou projet et de déploiement des expérimentations

### 1.4.1. Appel à idées et appel à projets

Les entreprises ayant été concentrées sur le maintien de leurs activités dans cette année de crise sanitaire, aucun AAI ou AAP n'a été lancé sur l'année.

Fin 2021, des offres d'open innovation sont en discussion avec 4 partenaires potentiels.

### 1.4.2. Démarches d'expérimentation

Dans le cadre de son offre, la Samoa accompagne les démarches favorables à l'expérimentation in situ et in vivo, en prenant appui sur des démarches d'open innovation de grands comptes animées par la SAMOA pour favoriser les collaborations avec les ICC, sur une participation active au Nantes City Lab, enfin sur le programme Quartier démonstrateur de la Banque des Territoires.

#### 1.4.2.1. Démarche d'open Innovation Grand Comptes

Dans le cadre des démarches d'open innovation Grands Comptes, la Samoa assure le rôle de tiers de confiance et d'animateur du dispositif pour créer des passerelles entre filières ICC et autres filières d'activité.

### Programme « Expérimentation - Hub des mobilités douces » - LEMON



Dans le cadre d'une convention de partenariat d'open innovation, la Samoa accompagne depuis 2019 la société TRANSDEV SA pour la mise en œuvre du laboratoire d'innovation des mobilités urbaines LEMON qu'elle porte en partenariat avec la SEMITAN et Nantes Métropole.

En 2021, la Samoa a accompagné le laboratoire LEMON pour la conception et la mise en œuvre d'une expérimentation urbaine intitulée *Hub des mobilités*, sur le site de la Chantrerie - Gachet, en concertation avec les acteurs concernés.

Cette expérimentation porte sur le test d'usages de nouveaux services de mobilités en bout de ligne de transports en commun, dans la métropole nantaise. Un service de location de trottinettes électriques et un service de location de vélos à

assistance électrique sont proposés sur 6 stations.

L'expérimentation du *Hub de mobilités* a été lancée avec succès par LEMON et la société ECOVELO le 18 octobre 2021 ; après un mois de mise en test, ce sont 674 utilisateurs inscrits pour 2240 locations qui ont été relevées.

Toujours pour cette expérimentation, l'accompagnement de la Samoa se poursuit sur le premier trimestre 2022. La Samoa va réaliser l'évaluation de la première phase de l'expérimentation *Hub de mobilités* d'après une méthode qu'elle a développée dans le cadre du programme d'expérimentations urbaines Quartier démonstrateur.

#### **1.4.2.2. Participation au Nantes City Lab**

La démarche Nantes City Lab a pour objectif de faciliter l'expérimentation grandeur nature, *in situ, in vivo*, au service de l'attractivité économique et de la fabrique de la ville de demain. Elle soutient des projets collaboratifs & innovants au service des usages.

La Samoa participe à la gouvernance partagée du Nantes City Lab.

Des projets soutenus par la Samoa, sur le territoire de l'île de Nantes, ont été labellisés Nantes City Lab et des réflexions sur l'évaluation des expérimentations sont menées en commun.

Trois nouveaux projets ont été labellisés en 2021 :

- **Mobilier pérenne de mapping interactif – Tourmédia – Concept Light, SNLumiloire, Panasonic, MAPP Nantes**
- **Station de désinfection des mains – JVD, TMC Innovation**
- **Monitoring TR de la qualité de l'air sur l'île de Nantes et restitution aux citoyens – Atmotrack, Air Pays de la Loire**

Une méthodologie d'évaluation type a été déployée opérationnellement sur Quartier Démonstrateur par une stagiaire de l'EDNA. La méthodologie d'évaluation a été discutée avec le Nantes City Lab qui la teste depuis la fin d'année 2021.

#### **1.4.2.3. Le projet Quartier Démonstrateur**

L'action du pôle économique de la Samoa s'appuie sur le label national de Quartier Démonstrateur décerné par la Banque des Territoires à 8 villes en France dans le cadre d'un projet éponyme.

En collaboration étroite avec les services de Nantes Métropole et le Nantes City Lab, le pôle économique a animé 2 projets macro : Smart Tiers-Lieux et Rue connectée, en lien avec les communautés CITY et CARE ainsi que le process d'innovation croisée de la Samoa.

**Autour de la Samoa, 40 partenaires s'impliquent sur le programme Quartier Démonstrateur :**

Quartier démonstrateur : 40 partenaires

samoa



**En 2021, deux nouvelles thématiques ont été apportée au projet Quartier démonstrateur :**

- **Climat Urbain sur la base d'un financement complémentaire obtenu auprès de la Banque des Territoires en 2020**

**Constat :** Les villes doivent être résilientes et anticiper les problématiques liées au changement climatique, à ce titre des innovations sur la modélisation et la simulation numérique (*cf. jumeau numérique*) se développent et permettent d'identifier les espaces critiques et de simuler / préconiser des solutions.

L'objectif est sur un quartier existant de proposer un jumeau numérique de climat urbain pour expérimenter des innovations îlots de fraîcheur *in situ* et mesurer leurs performances et sur un futur quartier de proposer des préconisations en termes d'aménagement (forme urbaine, matériaux, végétalisation).

**Un financement complémentaire de 46 K€ a été obtenu sur ce projet qui a démarré en 2021.**

- **Sensibilisation des citoyens à la Qualité de l'air : une nouvelle expérimentation en 2021, avec un financement obtenu avec Air Pays de La Loire de 50 K€.**

**Au total, sur 4 ans Quartier Démonstrateur, représente :**



**Un prix venant récompenser la démarche Quartier Démonstrateur :**

**La Samoa a remporté en 2021 le prix Territoires innovants de France Cluster qui récompense des actions territoriales emblématiques.**

### **1.4.3. Evaluations des expérimentations : Livre Blanc**

La Samoa a souhaité travailler sur un processus d'évaluation des expérimentations.

Un premier travail a été confié à des étudiants de l'EDNA pour projeter une méthodologie qui serait commune à l'ensemble des expérimentations, qu'elles soient sur espace public ou privé.

Une stagiaire de l'EDNA a ensuite poursuivi ce travail pour définir une méthodologie et des outils opérationnels pour évaluer les expérimentations. Cette approche a été testée sur 6 expérimentations de Rue Connectée et Smart Tiers Lieux par la Samoa, et également testée fin 2021 par le Nantes City Lab.

Cette méthodologie d'évaluation fait l'objet de la rédaction d'un Livre Blanc qui sera diffusé en open source par la Samoa début 2022.



*Expérimentation d'un mobilier urbain « Corolle » de l'entreprise Urban Canopée*



*Parc des Chantiers, Tourmédia, expérimentation d'un vidéo mapping sur la cale 3*

## 1.5. Coopération réseaux et international

Le pôle économique de la Samoa propose une offre de services visant à consolider le rayonnement du quartier de la création, de la métropole nantaise, parmi le concert des villes créatives et culturelles mondiales. A ce titre, la Samoa développe des coopérations avec des territoires, participe et anime des réseaux d'acteurs à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale. Le pôle économique anime également une mission de recherche de financement qui prend appui sur les différents programmes européens ou PIA nationaux.

### 1.5.1. Coopérations internationales

Le développement international de la Samoa intègre les recommandations de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole autour des territoires cibles de son action.

**Dans le cadre de son plan de développement, la Samoa cible actuellement 2 territoires : Montréal au Québec et Recife au Brésil. En 2021, elle a également participé à une mission de prospection à Namur, en Belgique lors du Kikk Festival.**

#### 1.5.1.1. Montréal, Québec

Montréal et Nantes développent des liens forts sur les thématiques de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Initiées depuis 2016, ces relations se sont maintenues en 2021. **La Samoa a pu approfondir ses échanges avec deux partenaires principaux : le Partenariat du Quartier des Spectacles de Montréal et Zú.**

#### 1.5.1.2. Le Partenariat du Quartier des Spectacles

Le **Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS)** est un organisme à but non lucratif dont la mission est de **contribuer au développement et à la mise en valeur culturelle du Quartier des spectacles.**



**La Samoa entretient des échanges réguliers avec le PQDS depuis 2018** afin de déployer des axes de coopération identifiés et formalisés dans une lettre d'entente signée en 2019 :

- **Echange et partage de bonnes pratiques**, invitation à des événements, montée en compétence des équipes ;
- Développement de réponses à **des appels à projets conjoints autour de l'expérimentation** ;
- **Mise en relation avec les partenaires clés** de chaque territoire pour les partenaires et leurs communautés.

Pour matérialiser cette entente, la Samoa et Partenariat du Quartier des Spectacles de Montréal ont lancé en 2019 un projet concret permettant la mise en commun de leurs expériences d'expérimentation sur l'espace public et la rencontre d'entrepreneurs des deux territoires. Ce projet a bénéficié d'un premier soutien du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) 2019-2020, coordonné par le ministère de

l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE, France) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF-Québec) à **une hauteur de 18 000 €**.

En 2021, la Samoa a bénéficié d'un second soutien du FFQCD 2021-2022 à hauteur de 15 000 €, afin d'accompagner le consortium lauréat dans l'approfondissement de leur concept ; de développer des actions de médiations et d'évaluation une fois le prototype installé.

Le consortium lauréat est composé des entreprises et collectifs suivants :

A Nantes :

Le collectif GRU :

 GRU est un collectif fondé en 2016 par 8 jeunes membres diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. Influencés par leurs imaginaires et leurs voyages, ils portent la volonté d'expérimenter autour des matériaux, des formes et des usages.

A Montréal :

La Boîte interactive :



La boîte interactive est un studio de création qui développe et produit des concepts intuitifs et engageants. L'expertise artistique en design, creative coding et la maîtrise multimédia de l'équipe permet de réaliser une vaste étendue de projets tels que des œuvres d'art public, institutions culturelles ou des représentations spectaculaires.

Odiwi :

 Créé en 2013, ODIWI est une entreprise informatique qui élabore des solutions sur-mesure de développement d'applications web et mobile, auprès de tout type d'entreprises (startups, PME, grands groupes) et de secteur d'activité (industrie, service ou commerce). Ils sont basés à Nantes et déployés à Montréal.



Robocut Studio :

Robocut Studio est une agence de services clé en main spécialisée depuis 2008 dans la conception et la fabrication de projets uniques intégrant technologie et interactivité. Son équipe pluridisciplinaire composée de designers industriels et concepteurs en nouveaux médias et technologies lui permet de se placer à l'avant-scène de l'industrie culturelle et artistique de Montréal.

### 1.5.1.3. Zú

Créé en 2019 à l'initiative de Guy LALIBERTE, cofondateur du Cirque du Soleil, **Zú est un mélange d'incubateur et d'espaces collaboratifs dédié aux jeunes entreprises dans le secteur du divertissement**. Il propose des programmes d'accompagnement, des événements pour renforcer les échanges entre startups et dispose d'un espace d'expérimentation (équipé par exemple en dispositifs de réalité virtuelle et augmentée ou en matériel de montage).

**Depuis 2019, Zú et la Samoa sont en partenariat pour permettre des échanges et le croisement de jeunes entreprises des deux territoires. Cette collaboration a été renforcée avec un programme d'échange franco-québécois pour les entreprises ICC soutenu par le Ministère de l'Economie et de l'innovation du Québec via le fond Parcours Numérique Québec-France.**



Ainsi, en 2021, Naostage a été la première startup nantaise à en bénéficier du partenariat, en intégrant le programme montréalais FOCUS. L'objectif pour cette entreprise spécialisée dans le développement de matériel et technologie pour la scène : se familiariser avec le marché US avant de s'y insérer.

Au-delà de ce premier axe de collaboration déployé, la Samoa et Zú souhaitent construire un partenariat solide et dans la durée notamment autour de trois axes présents dans la convention :

- Favoriser la mise en place d'actions permettant **des échanges croisés entre startups et acteurs économiques des territoires des partenaires** ;
- Échanges sur **la programmation et co-production d'événements** ;
- **Réflexion autour du divertissement du futur.**

#### 1.5.1.4. Recife, Brésil



**La Samoa développe depuis 2018 un projet d'échange de bonnes pratiques entre les villes de Nantes et de Recife pour le compte de Nantes Métropole.**

Le projet est centré autour d'activités d'échange et de missions techniques entre Nantes et Recife sur les thèmes du **développement urbain, de l'innovation et des industries créatives**. Il associe un réseau d'acteurs partenaires :

- **A Nantes** : le service **EPICE**, la **Direction démocratie et stratégie**, la **Direction santé publique** de Nantes Métropole, **Atlantpole**, l'**Ecole de Design de Nantes Atlantique**, l'**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes**, l'**ICAM**, l'**Université de Nantes** et d'autres acteurs associés ponctuellement selon les thématiques.
- **A Recife** : le **Porto Digital** (parc technologique portant la revitalisation du centre historique de Recife par le développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TICs) et des industries créatives).

Le **C.E.S.A.R** : important pôle d'innovation au Brésil. Il accompagne la création et le développement d'entreprises, dispose d'une école diplômante reconnue par l'Etat fédéral (CESAR School) et

développe des projets d'open innovation avec de nombreuses entreprises d'envergure internationale. Mais aussi L'Université Catholique du Pernambouc (UNICAP), l'Institut de la Ville Pelópidas Silveira (ICPS), et ARIES, agence de stratégie et prospective pour le développement urbain.

**Ce projet est co-financé à 70 par l'Agence Française de Développement dans le cadre du programme FICOL pour 630 000 €.**

Nantes Métropole est le chef de fil du projet et délègue à la Samoa sa gestion opérationnelle. **Les conventions de financement entre l'AFD et Nantes Métropole, ainsi que Nantes Métropole et la Samoa ont été signées, respectivement en juin 2021 et en septembre 2021.**

La situation sanitaire a largement impacté le lancement opérationnel du projet, en accord avec l'AFD, **la première collaboration technique a été fixée en avril 2022 à Nantes.**

### 1.5.1.5. Namur, Belgique

Dans le cadre de sa feuille de route internationale, le pôle économique de la Samoa s'est rendu en 2021 à Namur, en Belgique, afin de participer au Kikk Festival et évaluer l'intérêt d'un futur partenariat avec ce territoire. A l'échelle de la Samoa les objectifs de cette délégation étaient de s'inspirer pour le festival de la créativité nantaise prévu pour le 22 avril 2022 ; d'explorer l'écosystème ICC Wallon afin de déterminer si la Belgique peut-être le 3<sup>ème</sup> territoire cible de partenariat pour la Samoa ; de contribuer à l'attractivité de Nantes Métropole en tant que métropole de créativité.

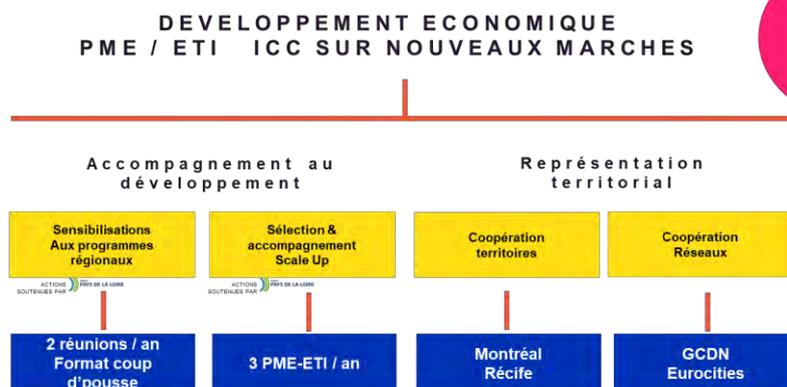
Les possibilités de partenariat avec la Belgique seront à étudier en 2022, toutefois nous pouvons tirer de ce voyage plusieurs conclusions :

- L'écosystème ICC wallon est riche avec des structures complémentaires à celle de la Samoa : Click, Trakk, Hub-C ;
- Les politiques publiques peuvent être en faveur d'une coopération en prenant appui sur des structures telles que l'Agence Wallonne d'Export ou encore les réseaux de la francophonie comme l'Association Internationale des Maires Francophone.

### 1.5.2. L'offre d'animation pour favoriser l'accès à l'international des entreprises

En 2021, dans le cadre de la nouvelle convention triennale avec la Région Pays de la Loire, la Samoa a entamé un travail de préfiguration d'une nouvelle offre d'animation dont l'objectif principal est de favoriser l'accès à l'international des entreprises ICC.

## Le développement économique des ICC à l'international



En se positionnant en complément de l'offre préexistante sur le territoire, la Samoa propose son action autour de trois piliers :

- **La sensibilisation aux marchés internationaux**, se matérialisant essentiellement par l'organisation de réunion d'information. A terme, l'ambition est de créer un programme d'animation dédié à l'accès à l'international.
- **La mise en relation avec les acteurs locaux dédiés** : avec l'idée d'être en articulation avec les acteurs du territoire, la Samoa s'est rapprochée de la Team France Export et de Solution&Co afin de faciliter l'accès aux bons interlocuteurs pour les entreprises ICC.
- **L'accompagnement à l'accès aux marchés et à l'expérimentation** grâce aux partenariats avec les acteurs montréalais Zù et le Partenariat du Quartier des Spectacles.

### 1.5.3. Recherche de financements :

La Samoa s'engage pour trouver les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'actions émergentes ou en complément d'actions existantes. Une action de veille et de réponse à des appels à projets est organisée au niveau national, européen et international.

**Ainsi en 2021, la Samoa a obtenu 600 000€ de financements complémentaires.**

#### 1.5.3.1. Programmes de financements nationaux

**La Samoa a été lauréate de plusieurs appels à projets nationaux en 2021 lancés dans le cadre du plan de relance national :**



**Le Fonds Friches, recyclage foncier :**

**L'appel à projet Fonds Friche** lancé en partenariat avec les régions dans le but de reconvertir des sites en friches et ainsi maîtriser l'étalement urbain et contribuer à la revitalisation urbaine. **Une subvention de 475 000 €** a été accordée à la Samoa sur les **travaux à réaliser sur le site de MIN DE RIEN.**

**Soutien aux Quartiers culturels et créatifs :**

**La Samoa a également été lauréate de l'appel à projet « Soutien aux Quartiers culturels créatifs » lancé par le ministère de la Culture dans le cadre du plan de relance. Une subvention de 100 000 € sur l'année 2021-2022** permettant la préfiguration de la mise en activité de la **Creative Factory**, dans une logique de dynamique économique, événementielle et commerciales pour les ICC :

- **Un tiers-lieu dédié à l'accompagnement des industries culturelles et créatives**, pivot pour faciliter les mutations et innovations du secteur ;
- **Un tiers-lieu trait d'union entre les réseaux de la culture et les commerces culturels et créatifs**, avec la préfiguration de manifestations culturelles ou commerciales (festivals, pop-up stores).
- **Un tiers-lieu favorisant un accès pour tous à la culture**, favoriser les rencontres entre usagers et citoyens, notamment par l'intermédiaire d'un fab-lab géré par l'association PING au sein du tiers-lieu.

#### 1.5.3.2. Programmes de financements européens

**La Samoa est mobilisée sur un panel de dispositifs de financement de la Commission Européenne tels que les programmes Horizon Europe, Europe Creative ou Life, parmi les principaux.**

#### Nouveau Bauhaus Européen

La Samoa a par ailleurs intégré une dynamique coordonnée au niveau régional par le RFI Ouest Industries Créatives concernant l'initiative du Nouveau Bauhaus Européen portée par la Commission Européenne. Elle

a pu ainsi favoriser l'organisation d'un événement dédié au Nouveau Bauhaus Européen lors de la France Design Week à Nantes en septembre 2021.

### **1.5.3.3. Programmes de financement internationaux**

**La Samoa a été lauréate en 2021 du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée** dans le cadre du projet d'expérimentation croisée qu'elle mène avec le Partenariat du Quartier des Spectacles de Montréal. **Ce financement s'élève à 15 000 € pour la période 2021-2022.**

### **1.5.4. Les réseaux nationaux et régionaux**

#### **1.5.4.1. La préfiguration du réseau régional ICC**

Depuis 2020, la Région Pays de la Loire, dans le cadre d'une convention cadre, a confié à la Samoa, une mission de création et d'animation d'un réseau régional des ICC en Pays de la Loire, rassemblant un consortium d'acteurs publics et privés (pôles, clusters, associations...), en vue de favoriser les collaborations entre les territoires et de diffuser les meilleures pratiques.

En 2021, afin de mettre en place un consortium d'acteurs (pôles, clusters, associations...) et d'animer une démarche de mise en réseau à l'échelle de la Région, la Samoa a initié une étude pour la préfiguration du réseau régional des ICC, confié au cabinet KATALYSE.

**La démarche initiée en fin d'année 2020, a été déployée dans le courant de l'année 2021, avec la finalisation de l'étude de préfiguration et une proposition de feuille de route reposant sur 3 axes :**

- **Axe 1 : Mise en réseau et professionnalisation des acteurs**
- **Axe 2 : Interface pour la collectivité régionale et les financeurs en général**
- **Axe 3 : Promotion des ICC régionales et marketing territorial**

La programmation cible de ce réseau est en cours de discussion avec les services de la région pour une mise en œuvre opérationnelle à compter de 2022.

#### **1.5.4.2. La structuration de l'écosystème design nantais**

Nantes Métropole, via la délégation de service public a confié à la Samoa la mission de structuration et de développement des écosystèmes du design nantais. Dans ce cadre, l'action de la Samoa en 2021 s'est articulée autour de la réalisation de la cartographie de l'écosystème design nantais, de la définition d'une roadmap partagée et de l'organisation de la deuxième édition de la France Design Week

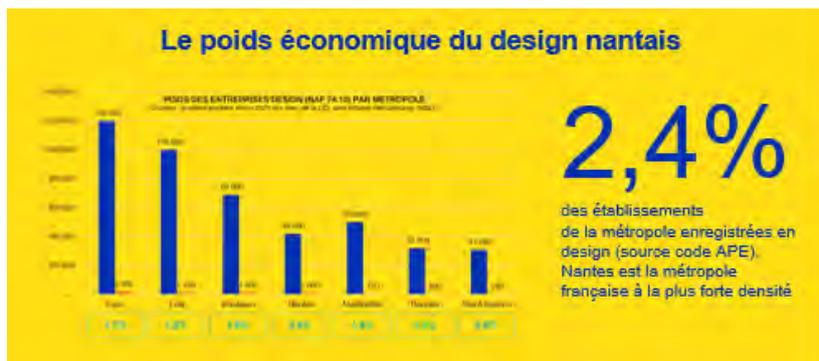
#### **Cartographie et roadmap partagée**

La Samoa a confié au Cabinet KATALYSE, la réalisation d'une étude visant à préciser les attentes des acteurs locaux, à cartographier les forces du territoire et définir une feuille de route partagée pour développer collectivement le design nantais, et consolider le rayonnement du territoire.

La cartographie du territoire a mis en évidence :

- **Nantes est comme une place forte de la formation en design** : avec ses 18 établissements de formation, ses 80 projets de recherche-action et ses 2 000 étudiants, en termes de formation en design, la métropole de Nantes se caractérise par une forte concentration d'établissements proposant des parcours recouvrant un champ large du design, du niveau bac jusqu'à bac +5.
- **Le projet des Halles, ainsi que celui de l'École de Design Nantes Atlantique sont des équipements structurants pour le territoire.**
- **Un territoire dynamique, avec un fort potentiel** : nous pouvons observer une forte présence d'entrepreneurs, puisque 90% des entreprises ont moins de 2 employés (seulement une dizaine d'entreprises ont plus de 10 salariés).

- Parmi les métropoles françaises, Nantes a la plus forte densité d'entreprises design.



A l'issu de cette première phase de cartographie de l'écosystème, le comité de pilotage de l'étude a pu rédiger une feuille de route collective et partager afin de continuer à développer l'écosystème design nantais. Cette feuille de route repose sur 5 axes :

N°	Axe 1 : Communication et labellisation
A1.1	Confirmer le positionnement et construire une communication institutionnelle
A1.2	Identifier, référencer les projets emblématiques avec des acteurs design... et communiquer
A1.3	Identifier d'autres réseaux labels internationaux clés auxquels s'intégrer (cf. actions dans l'axe partenariat)
A1.4	Greffer les acteurs de l'écosystème design lors des délégations d'élus à l'international et à l'échelle nationale
A1.5	Choisir les salons, événements sur lesquels être présents avec un stand "Nantes design" (marketing opérationnel)
A1.6	Créer un signe d'appartenance "Nantes design" pour amplifier la communication (y.c. création et animation d'un Réseau linkedin)

N°	Axe 2 : Evénements et projets structurants
A2.1	Définir la stratégie événementiels ... et rattacher l'écosystème design à des événements locaux (cf. actions A1.5)
A2.2	Créer ( ou contribuer) un événement / congrès autour du design en lien avec l'université et les entreprises (lien avec A2.1) ?
A2.3	Créer un programme d'accélération pour startups innovantes sur l'île de Nantes en intégrant des fonctions design dans l'accompagnement des jeunes entreprises
A2.4	Renforcer les expérimentations, structurer des projets transversaux via les cahiers des charges d'aménagement (Ile de Nantes et au-delà)

N°	Axe 3 : Mise en relation des acteurs
A3.1	Créer et animer un club des designers nantais et encourager la diffusion du design dans l'économie (action du club, halles 1/2....)
A3.2	Relancer / mettre à jour les objectifs de la PRI auprès de la Région (prise en compte de l'action A3.1)
A3.3	Aider à clarifier les dispositifs d'aide aux entreprises du design : actions de la SAMOA, de la CCI et de la Région

N°	Axe 4 : Partenariats
A4.1	Faire partie / animer des groupes de travail avec les autres métropoles / régions françaises
A4.2	Développer des partenariats avec des métropoles internationales en rejoignant un réseau mondial
A4.3	Initier la création d'un réseau de villes créatives / design sur le territoire national ( à écarter sauf opportunité, privilégier A4.1 et A4.2)

N°	Axe 5 : Pilotage et gouvernance
A5.1	Piloter et suivre le plan d'actions : réunions périodiques du groupe technique constitué dans le cadre de l'étude
A5.2	** Monter un dossier PIA IV (ICC) fondateur de la démarche (si opportunité ...)
A5.3	** Monter un dossier New Bauhaus ? Financements européens (si opportunité ...)

\*\* effet mobilisateur d'une candidature

### France Design Week 2021 : un événement national pour la valorisation du design

Né en 2020 sous l'impulsion de l'APCI, Agence pour la Promotion du Design, **France Design Week est un label événementiel visant à donner de la visibilité à la diversité et la vitalité des pratiques du design français**, dans une séquence temporelle commune et partagée. La création de France Design Week est issue des Assises nationales du design qui se sont tenues en décembre 2019 et ont abouti, grâce à la mobilisation des acteurs du design, à une feuille de route pour la création d'une politique nationale du design français.

A Nantes, l'initiative France Design Week est pilotée par trois acteurs : la Samoa, Fabrique urbaine et créative de l'île de Nantes ; L'École de Design Nantes Atlantique et Advanced Design, association étudiante de promotion du design.



**La deuxième édition nantaise de la France Design Week s'est déroulée du 7 au 15 septembre 2021. La programmation nantaise a réuni une quarantaine d'événements et temps forts, organisés par 37 contributeurs locaux, plaçant ainsi le territoire nantais au 3<sup>e</sup> rang des territoires nationaux participant à la France Design Week. Une dynamique qui s'est également concrétisée par un fort taux de participation, puisque l'édition locale a rassemblé plus de 3 600 visiteurs.**

#### **1.5.4.3. Structure des acteurs de la filière de la mode :**

Depuis plusieurs années la Samoa a acquis un savoir-faire pour activer et fédérer les écosystèmes créatifs, les pôles et les clusters, les représentant de l'ESR et ceux du monde économique.

A l'instar de ce qui a été réalisé autour des différents écosystèmes de l'image, du care ou du design, la Samoa en partenariat avec Nantes Saint-Nazaire Développement a engagé une réflexion pour répondre à la demande des acteurs de la mode à l'échelle de la métropole nantaise pour les rassembler et créer des liens avec les acteurs de la région.

Ainsi en prenant appui sur une dynamique émergente dans les filières de la mode et de l'implantation de nouveaux acteurs ont invité l'agence économique de la Samoa à initier un travail prospectif visant à étudier les opportunités potentielles de la filières Mode Durable et Responsable pour le territoire.

La Samoa et Nantes Saint Nazaire Développement ont pris l'initiative de réunir de réunir une vingtaine d'acteurs du territoire (entreprises, collectifs d'artisans, associations...) afin de partager et d'identifier les leviers pouvant faciliter leur développement.

**Les acteurs présents :** PANORAMA – FAGUO – NG SHOES – SECOND SEW – ERAM/GEMO – ANKORE – II ETAIT PLUSIEURS FOIS – WILDSUITS – LILILLOTTE – MARCIA CREATIONS – COLLECTIF EMERGEN – POLE EMODE – PETIT PICOTIN – LES COUSETTES DE NANTES – SGBALL/REBOND – STUDIO JEANNINE – ATELIER Z

#### **1.5.5. Les réseaux européens et internationaux**

L'adhésion à des réseaux européens et internationaux stratégiques contribue à établir la notoriété internationale de la Samoa, permet de partager bonnes pratiques et expériences ainsi qu'identifier des partenaires potentiels pour de nouvelles opportunités de projet. Ainsi, la Samoa est active au sein de **plusieurs réseaux européens ou internationaux d'importance.**

### **1.5.5.1. Global Cultural Districts Network (GCDN)**

**Le Global Cultural District Network** (réseau mondial des quartiers culturels) est **une association internationale indépendante qui rassemble une quarantaine de centres urbains à vocation culturelle et artistique** à travers le monde. Le GCDN permet de faciliter les collaborations et l'échange de savoirs et de connaissances entre les responsables de quartiers créatifs à travers des événements, de la recherche et des collaborations concrètes.

**La Samoa a rejoint les membres du GCDN en 2019 et assure la seule représentation française** au sein du réseau, aux côtés de quartiers créatifs et culturels majeurs tels que Times Square à New York, le Culture Mile à Londres, le Quartier des Spectacles à Montréal, le MuseumsQuartier à Vienne, ou le West Kowloon Cultural District à Hong Kong. L'île de Nantes est aujourd'hui un projet bien identifié et référencé au sein de ce réseau mondial sur de nombreux sujets.

**En 2021, la Samoa a maintenu sa participation à différents groupes de travail :**

- Faciliter la co-commission d'œuvres d'art parmi les membres
- Développement d'un document de mise en valeur des quartiers culturels à destination des décideurs.

La Samoa a également participé à l'édition en ligne du forum annuel à Lugano, et a été référencée dans le cadre de plusieurs benchmarks de quartiers culturels émergents.

### **1.5.5.2. Eurocities**

Par l'intermédiaire de Nantes Métropole, la Samoa a maintenu sa participation active au réseau **Eurocities**, puissant réseau de villes européennes, et contribue au groupe de travail sur les industries créatives (WG Work and Creativity).

La Samoa a pu participer au forum culture annuel ainsi qu'à deux rencontres de travail avec le WG Work and Creativity. La Samoa a notamment été mobilisée dans le cadre du groupe de travail pour présenter son baromètre en 2 volets sur l'impact du covid sur les filières ICC.

### **1.5.5.3. Hub Europe**

**La Samoa est membres du Hub Europe**, réseau ligérien des têtes de réseaux actif au niveau européen. Elle participe aux différentes rencontres et partage d'informations avec les membres.

### **1.5.5.4. Les relations publiques internationales**

Les relations publiques sont principalement organisées sous la forme d'accueil de délégations étrangères, en étroite collaboration avec la Direction de l'Attractivité Internationale de Nantes Métropole, le service du protocole de Nantes Métropole et l'agence Nantes Saint-Nazaire Développement.

L'accueil des délégations en 2021 a été relativement limité car les mesures sanitaires ont réduit sur plusieurs périodes les possibilités de transport et de regroupement.

La Samoa a pu accueillir 7 délégations étrangères en 2021 (dont 5 spécifiques à l'action de la Samoa en faveur des ICC).

**Samoa**  
5 213 abonnés  
2 mois · 🌐

👉 Mardi dernier, la Samoa et ses équipes ont eu le plaisir d'accueillir une délégation libanaise sur l'île de #Nantes. La visite avait lieu dans le cadre d'un projet de coopération autour des thématiques de l'environnement. [...voir plus](#)



Marie Guitton et 25 autres personnes · 2 commentaires

👍 J'aime    💬 Commenter    ➔ Partager    ✉ Envoyer



# QUATRIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE COMMUNICATION AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE

## Préambule

Depuis 2019, le service communication s'attèle, entre autres, au confortement de la marque Samoa pour asseoir son rôle de « Fabrique urbaine et créative de l'île de Nantes ». L'année 2021 a contribué au renforcement de cette stratégie de marque, ainsi qu'à la valorisation des projets et actions portés par la Samoa dans ses deux champs de compétences.

En synthèse, la feuille de route de l'année 2021 reposait sur trois grandes orientations stratégiques, elles-mêmes déclinées en actions :

- Axe transversal communication institutionnelle : conforter la Samoa comme opérateur de la « fabrique urbaine et créative », valoriser la méthode, son savoir-faire et l'illustration concrète de la mise en application du Manifeste pour une île durable ;
- Pôle urbain : partager le projet urbain et son avancement, susciter l'adhésion et impliquer les usagers dans la fabrique urbaine ;
- Pôle économique : accompagner les actions portées par les équipes et contribuer au renouvellement de la stratégie événementielle.

Il convient de noter que l'année 2021 s'est vue à nouveau perturbée par la crise sanitaire ce qui a eu une incidence forte sur la fréquentation des deux lieux (Hangar 32, Labo diva) et des temps événementiels, nous obligeant à nous adapter régulièrement aux contraintes énoncées.

## 1.1. Conforter la Samoa comme opérateur de la « fabrique urbaine et créative »

### 1.1.1. Stratégie Web

Le web est un levier de communication majeur pour la Samoa, et en particulier pour le pôle économique. Cette approche digitale se caractérise aujourd'hui par :

- **Une stratégie globale de création de contenus (éditoriaux, visuels et vidéos)** qui s'appuie principalement sur les sites internet ([iledenantes.com](http://iledenantes.com) et [creativefactory.info](http://creativefactory.info)), deux newsletters et les réseaux sociaux.

L'année 2021 a également été mise à profit pour travailler à la conception du nouveau site de la Samoa (architecture du site, conception des contenus, webdesign...), site institutionnel qui intégrera l'offre de services du pôle économique, faisant disparaître le site creative factory. La bascule est prévue printemps 2022.

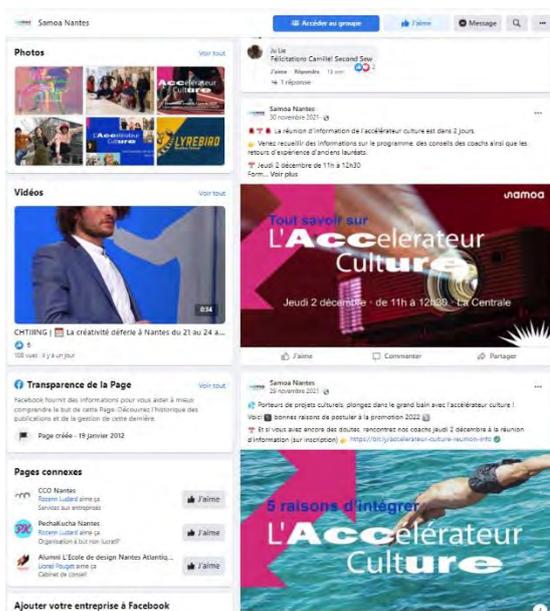
#### Quelques chiffres clés :

- ➔ Newsletter du pôle économique (mensuelle) : 4 859 abonnés
- ➔ Newsletter pôle urbain / île de Nantes (trimestrielle) : 3 310 abonnés
- ➔ Sites internet :
  - 22 000 utilisateurs en 2021
  - 34 000 sessions

- **Une présence quotidienne sur les réseaux Facebook, Twitter et LinkedIn**, avec comme principes directeurs : la notoriété de la Samoa et la valorisation des projets et actions qu'elle conduit, l'animation



de communautés (ICC, acteurs du territoire, habitants, usagers), l'engagement et l'effervescence créative locale.



### Quelques chiffres clés :

- ➔ Page LinkedIn Samoa : 6 055 abonnés soit une croissance de + 22%
- ➔ Compte Twitter Samoa : 3250 abonnés, croissance régulière observée de 6%
- ➔ Page Facebook "Samoa" : 4400 abonnés, soit un pic de croissance de + 13%
- ➔ Page Facebook "île de Nantes" : 3 592 abonnés

Un plan d'actions a été mis en œuvre en 2021 pour améliorer la délivrabilité des campagnes d'emails et améliorer l'engagement.

- L'année 2021 nous a également permis de procéder à une **mise à jour complète de la base de données de contacts de la Samoa**, de trier et mieux qualifier nos contacts pour plus d'efficacité dans l'envoi d'emailing ciblés. Nous avons pour ambition de basculer la gestion des contacts sur un CMS (Content Management System) d'ici à la fin d'année 2022, pour accompagner l'ouverture des halles 1&2 notamment.

### 1.1.2. Relations publiques

- **Accueil de délégations et groupes** : cette activité a fortement décliné ces deux dernières années, en raison de la crise sanitaire. De 120 groupes / an en moyenne avant la crise, nous sommes passés à 10 en 2020 (année la plus contrainte) et 34 en 2021 (essentiellement des classes de collèges et lycées). Nous pouvons prévoir une reprise de l'activité en 2022 si les conditions s'assouplissent, voire une demande forte en raison de nombreuses annulations enregistrées ces deux dernières années.
- Organisation de deux **comités des partenaires** du Pôle urbain pour partager l'actualité de la Samoa (février et novembre 2021).

## 1.2. Pôle Urbain : Partager le projet urbain et son avancement, susciter l'adhésion et impliquer les usagers dans la fabrique urbaine

- ➔ **Présenter les grandes orientations du futur quartier République, lancer la phase opérationnelle** (République comme démonstrateur de la stratégie écologique et sociale de la Samoa)

### 1.2.1. Des lieux

- Mise en place du **Labo Diva, nouveau lieu de présentation du projet** (pilotage AMI, conception d'une exposition dotée de maquettes et illustrations du quartier et d'un film de présentation, etc.), qui accueille également un café-restaurant, un =e boutique de Jouets issus du réemploi et un espace de coworking. La gestion et l'animation ont été confiées à la Conciergerie de quartier, en collaboration avec la SCIC Commun'île et Atoa (Joujou). **Entre septembre et décembre 2021, Le labo diva a accueilli environ 1600 personnes** sur la partie restaurant, auxquels s'ajoutent les groupes / délégations accueillis dans le cadre d'événements publics ou privés..
- **Le Hangar 32, espace d'exposition permanent du projet urbain** : baisse significative de la fréquentation pour les raisons évoquées précédemment, et 8 mois de fermeture complète sur les deux dernières années.



**Chiffres clés comparatifs** (à considérer dans la période de crise sanitaire) :

- 20 000 visiteurs en 2019 (sur 160 jours d'ouverture)
- 8500 en 2020 (sur 107 jours d'ouvertures)
- 7225 visiteurs en 2021 (sur 114 jours d'ouverture),

### 1.2.2. Des relations presse et relations publiques

- **Conférence de presse quartier République au Labo diva** en présence des élus – Johanna Rolland, Thomas Quero, Olivier Chateau (21/10/21). Support : dossier de presse, PPT, exposition. Bonne couverture presse, une dizaine d'articles dans PQR et presse spécialisée
- **Visite de presse renaturation** en présence des élus – Thomas Quero, Mahel Coppey (27/10/21) – intérêt des journaliste, bonne couverture du sujet dans la PQR (5 articles)
  - Conception d'une signalétique et d'un support de présentation.
- **Forum des projets urbains** : focus sur la méthode de conception du quartier, « ville pas chiante », témoignages d'acteurs du projet (16/11/21)
- **Première pierre CHU** (21/01/22) – événement piloté par CHU + NM



➔ **Informers les usagers, valoriser le projet urbain auprès des différentes cibles**

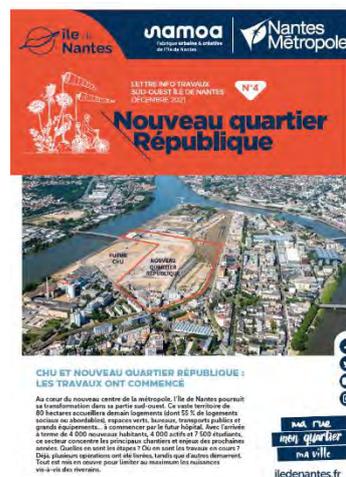
- **Énoncé de la stratégie globale de concertation pour les 5 prochaines années qui repose sur :**
  - la mise en place d'un nouveau panel citoyen pour le suivi au long cours du projet urbain, le Lab citoyen
  - la conception d'un programme de sensibilisation et d'implication destiné à tous les publics, en partenariat avec des acteurs locaux
  - le développement de dispositifs de consultation plus légers sous forme de sondage en ligne
  - une thématique socle tous les ans (en 2022, les espaces publics, le changement climatique en 2023)
  - des concertations de secteur sur des projets d'échelles variées
  - le suivi et l'implication des comités de riverains (île Mabon, Praire-au-duc) ou de comités de site (Min, les Halles).

- **Pédagogie du projet et accompagnement de la transformation :**

- Constitution d'un **groupement de commande métropolitain com-travaux**, définition des besoins, choix des prestataires, appel d'offres et choix des prestataires puis lancement de la mission en mai 2021. Objectifs : définir une stratégie globale, à et décliner en feuille de route commune.

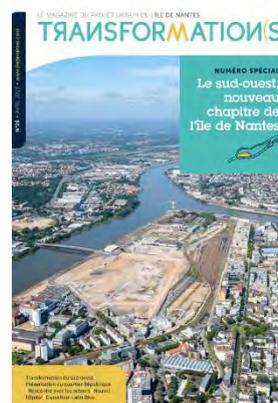
Réalisé sur l'île de Nantes en 2021 :

- Conception d'une charte chantier République ;
- 4 info travaux sud-ouest / République.



- **Magazine Transformation(s) :**

- Publication de deux numéros : un spécial sud-ouest (avril 2021, un numéro spécial été / balade et redécouverte de l'île de Nantes pour retour sur des aménagements emblématiques) ;
- Engagement de la refonte du magazine : nouveau positionnement éditorial, conception d'une nouvelle maquette en accord avec l'identité de la Samoa.



- **Série « C'est quoi ce chantier ? », réalisation de 5 capsules vidéos pédagogiques de 1'30 destinées au réseaux sociaux (une portant sur la démolition du MIN et le réemploi, une sur l'expérimentation renaturation et trois sur le labo diva).**

## 1.3. Pôle Economique : Accompagner les actions portées par les équipes et contribuer au renouvellement de la stratégie événementielle

### 1.3.1. Accompagner et animer

#### → Conforter l'expertise de la Samoa pour l'accompagnement des ICC et promouvoir les actions

Le pôle économique de la Samoa conçoit annuellement un programme d'animation composé de plusieurs formats : workshops, réunions Coup de « pousse », conférences, ateliers, soirées networking... Le contexte sanitaire de l'année 2021, toujours complexe, est venu bouleverser le programme d'animation, tant sur sa forme (webinaires, événements hybrides...) que sur le fond (en proposant des temps d'échanges adaptés aux attentes).

L'année 2021 a également permis de lancer une réflexion autour de l'évolution de ce programme d'animation, avec la volonté partagée de concentrer les forces sur des actions porteuses (nouveau festival de la créativité, maintien et renforcement des Coups de pouces...) et de s'investir de manière moins importante sur des actions partenariales plus diffuses.

#### 1.3.1.1. Événementiel

#### → Accompagner la nouvelle programmation événementielle portée par la Samoa et les actions partenariales :

Malgré le contexte et les mesures sanitaires, 30 événements ont été organisés en 2021, rassemblant plus de 1 057 professionnels, soit en ligne, soit en présentiel lorsque cela fut possible. Ces manifestations s'adressent principalement à un public de professionnels.

- **Réunions « Coup de pousse »** : ces temps visent à faire monter en compétences les jeunes entrepreneurs, en les mettant en relation durant 2h avec des experts métier et en leur permettant de bénéficier d'une analyse pour éclairer leur projet. Cette année, face au contexte de crise sanitaire et économique, le format a été modifié en proposant des événements hybrides, permettant de garantir une forte participation, tout en respectant les normes sanitaires en vigueur.  
**18 réunions « Coup de pousse »** organisées en 2021, autour de sujets variés portant sur l'entrepreneuriat, la culture et la communication.
- **L'Art est aux Nefs** : annulation de l'événement en 2020 et 2021, alternative web avec mise en ligne d'un site internet pour valorisation des artistes et relai sur les réseaux sociaux
- **France Design Week Nantes** (organisée du 7 au 15 septembre 2021) : coordination de l'événement, communication et animation des réseaux sociaux (Facebook et Twitter), appel à contribution auprès de la communauté créative (3 600 participants, 40 événements, 37 contributeurs)  

  - [https://www.youtube.com/watch?v=UIFAz6I7leE&feature=emb\\_title&ab\\_channel=C3%8EledaNantes](https://www.youtube.com/watch?v=UIFAz6I7leE&feature=emb_title&ab_channel=C3%8EledaNantes)
- **Nantes digital week** : contribution à l'événement par l'organisation d'un événement autour des Fantômes de l'île, expérimentation en mapping testée sur le parc des chantiers en 2020. Ce temps s'est également accompagné d'un atelier participatif ouvert à tous. Le même week-end, et à l'occasion des Journées du patrimoine, des visites guidées pour présentation du projet de reconversion des Halles ont été proposées (150 participants).

- **Festival de la créativité** : un nouvel événement coordonné par la Samoa verra le jour en 2022. Il s'agit de donner à voir la créativité nantaise sous toutes ses formes. En 2021, l'équipe de la communication s'est engagée dans la réflexion autour de ce nouveau temps fort, par un accompagnement sur le positionnement, le naming, le récit socle, la conception de l'identité graphique... dans la perspective de mettre en place la première édition du 21 au 24 avril 2022.

### 1.3.1.2. Accélérateurs

La promotion des dispositifs d'accompagnement – Creative Factory sélection et Accélérateur culture - s'appuie sur plusieurs leviers :

- des relations presse (dossier de presse annonce de lauréats et bilan de la saison passée),
- un relai massif sur les réseaux sociaux de la Samoa, à chaque étape (AAC – sélection – lancement...). A noter que sur l'année 2021, formats vidéo ont également été développés, exemple sur le retour d'expérience des lauréats de l'Accélérateur Culture Saison 3.
- des événements (réunion publique d'information, soirée de lancement).



des par

### 1.3.1.3. Immobilier

- livraison de la Halle 6 EST dans laquelle la Samoa est partie prenante, avec la location d'une vingtaine de bureaux XXS destiné à son réseau d'entrepreneurs ICC : visite de presse de fin de chantier le 24 juin 2021 (coordination de l'organisation et du dossier de presse par la Samoa) et participation à l'inauguration le 20 septembre dans le cadre de Nantes digitale week.

### 1.3.1.4. Expérimentation / open innovation

- ➔ **Conforter le savoir-faire de la Samoa dans l'accompagnement de projet innovants et d'expérimentations in situ**
- Communication in situ autour des expérimentations, vidéo capsule pédagogique
- Conférence de presse valorisation de la Qualité de l'air en partenariat avec Air Pays de la Loire – 16/11/21 à l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air. Couverture satisfaisante (4 articles)
- Communication publication livre blanc sur la méthode d'évaluation des expérimentations

### 1.3.1.5. Média

- 12 newsletters / 4 859 inscrits
- **Refonte exposition locaux du Pôle économique** : valorisation de l'offre de services du pôle économique (immobilier, accélérateur, open innovation), et des acteurs du réseau ICC accompagnés (*mission stagiaire com*).

**Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 qui sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire lors de l'approbation des comptes.**

**Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat comptable de l'exercice à la réserve légale et au report à nouveau.**

## Point 5 – Information sur le rapport RSE 2021

---

Les équipes de la Samoa sont engagées dans une démarche collective largement partagée afin de réduire l'impact écologique de l'entreprise dans son activité quotidienne.

Des marges de progrès existent qui doivent encore être explorées. C'est pourquoi, un nouveau cycle de réflexion a été entamé, afin d'explorer des pistes de travail susceptibles de rendre la Samoa encore plus sobre, plus inclusive, et surtout plus active pour participer à la nécessaire transition écologique.

### 1. La démarche RSE appliquée à la Société

#### 1.1 Le tri sélectif à la Samoa

Une meilleure valorisation de nos déchets avait été identifiée comme une des actions prioritaires pour la Samoa lors de l'élaboration du plan d'action initial de notre RSE.

Le choix a été fait de confier l'enlèvement et le recyclage des déchets à un prestataire spécialisé.

La collecte systématique des déchets a été mise en place au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 au Pôle Economique (Creative Factory) et en 2016, au Pôle Urbain et au Hangar 32.

Les déchets recyclés sont :

- Le papier,
- Les cartons,
- Les capsules des machines expresso,
- Les piles,
- Les cartouches d'encre,
- Les plastiques,
- Les contenants alimentaires métalliques (canettes boissons principalement).

Pour l'année 2021, avec la reprise d'activité suite aux confinements liés au COVID 19 et des mesures sanitaires prises, le volume des déchets est revenu à un niveau comparable à celui de 2019.

Depuis la mise en place en 2015 de ce dispositif, le tri est maintenant très bien suivi par les salariés de la Samoa. Cette première étape de sensibilisation est très satisfaisante.

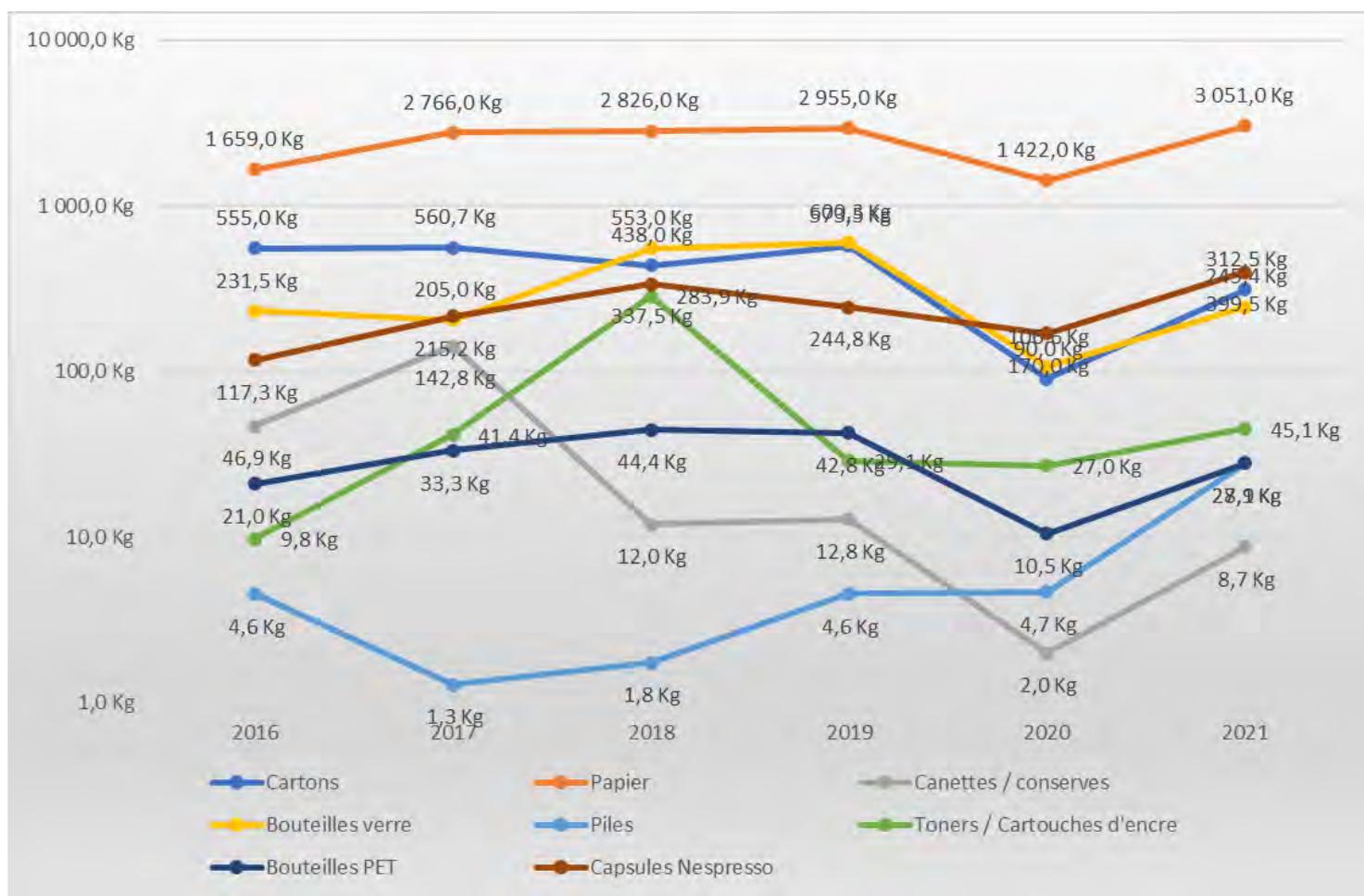
En parallèle, plusieurs actions de réduction de nos consommations ont été adoptées par les collaborateurs de la Samoa mais sans véritables objectifs et démarche structurés.

Pour 2022, un des objectifs va être d'inciter les salariés à réduire les consommations de certains « déchets » recyclables comme les bouteilles plastiques et le papier.

L'analyse de l'évolution des résultats de ce tri sélectif fait ressortir les deux indicateurs suivants :

- Le volume de papiers recyclés reste important et toujours à la hausse, sauf pour l'année 2020 du fait du COVID. Il est à noter qu'en 2021 la hausse s'explique par l'augmentation des effectifs.
- Les volumes de déchets plastiques en 2021 sont revenus au niveau de 2015, mais ceux du carton ont augmenté. Ceci tendrait à démontrer que nos salariés privilégient les emballages moins polluants.

## SUIVI DE L'EVOLUTION DU VOLUME DE DECHETS RECYCLES



2021				2020		2019		2018		2017			
Pôle Urbain	Creative Factory	Hangar 32	Cumul SAMOA		Cumul SAMOA		Cumul SAMOA		Cumul SAMOA		Cumul SAMOA		
Cartons	195 kg	82,5 kg	35 kg	312,5 kg	90 kg	573,5 kg	438 kg	560,65 kg	Cartons	195 kg	82,5 kg	35 kg	312,5 kg
Papier	1 701 kg	1 053 kg	297 kg	3 051 kg	1 422 kg	2 955 kg	2 826 kg	2 766 kg	Papier	1 701 kg	1 053 kg	297 kg	3 051 kg
Canettes / conserves	8 kg	0,62 kg	0,1 kg	8,72 kg	2 kg	12,82 kg	11,98 kg	142,8 kg	Canettes / conserves	8 kg	0,62 kg	0,1 kg	8,72 kg
Bouteilles verre	155,4 kg	80 kg	10 kg	245,4 kg	106,6 kg	600,33 kg	553 kg	205 kg	Bouteilles verre	155,4 kg	80 kg	10 kg	245,4 kg
Piles	26,24 kg	1,82 kg	0 kg	28,06 kg	4,68 kg	4,55 kg	1,75 kg	1,29 kg	Piles	26,24 kg	1,82 kg	0 kg	28,06 kg
Toners / Cartouches d'encre	13,02 kg	32,09 kg	0 kg	45,11 kg	26,97 kg	29,05 kg	283,94 kg	41,43 kg	Toners / Cartouches d'encre	13,02 kg	32,09 kg	0 kg	45,11 kg
Bouteilles PET	12,6 kg	12,9 kg	2,4 kg	27,9 kg	10,5 kg	42,75 kg	44,4 kg	33,3 kg	Bouteilles PET	12,6 kg	12,9 kg	2,4 kg	27,9 kg
Capsules Nespresso	253,3 kg	146,2 kg	0 kg	399,5 kg	170 kg	244,8 kg	337,5 kg	215,2 kg	Capsules Nespresso	253,3 kg	146,2 kg	0 kg	399,5 kg

Ces collectes permettent de valoriser nos déchets et engendrent des économies d'énergie qui se mesurent à l'aide des deux indicateurs suivants :

- 2 988 kg de CO2 « économisés » ce qui représente une distance de 33.205 km parcourus en voiture « polluante » ;
- 9.108 kWh « économisés » ce qui représente 26 mois de consommation électrique d'un foyer français.

## 1.2 La dématérialisation

L'étude initiée en 2015, avec l'entreprise des marchés sécurisés (notre prestataire pour la diffusion et la gestion des appels d'offres) a abouti à la mise en place d'une plateforme de dépôt des factures à l'intention de nos fournisseurs.

Ce nouveau système a même intégré, outre la réception dématérialisée des factures, la totalité du traitement de validation des documents de manière électronique. Cette plateforme est opérationnelle depuis le mois de septembre 2016.

### Les avantages :

- Un gain de temps pour le traitement des factures (meilleur respect des délais de paiement, moins de traitement manuel interne) ;
- Un gain de coût pour les fournisseurs, moins de papier → moins de frais postaux ;
- Une sécurité informatique assurée, à l'inverse des courriels sources de fraude, piratage et virus ;
- Une valeur juridique certaine avec horodatage officiel et « signature » (même sans certificat) vérifiée électroniquement par le site (vérification de l'identité du déposant).

Pour les factures relatives aux mandats, les entreprises déposent leurs factures sur la plateforme dédiée. Celles-ci sont validées en premier lieu par les équipes de maîtrise d'œuvre.

Pour les factures de travaux, ce sont les maîtres d'œuvre, avec l'aide de leurs outils de suivis spécialisés, qui déposent les factures à l'attention de la Samoa ;

Ce système totalement dématérialisé permet aussi de mieux gérer les délais de paiement des factures et ainsi respecter parfaitement les délais légaux prévus par le code des marchés publics.

L'insertion en 2020 dans toutes nos commandes publiques de l'obligation d'utiliser la plateforme dématérialisée a permis à plus de 90% de nos fournisseurs en 2021 d'utiliser ce système de transmission plus vertueux et moins polluant.

Ceci nous permet de respecter les directives de la loi des finances 2020 et d'anticiper l'obligation sur la généralisation de cette pratique à savoir :

« Les obligations de facturation électronique seront imposées :

*à compter du 1er juillet 2024, en réception, à l'ensemble des assujettis,  
à compter du 1er juillet 2024, en transmission, aux grandes entreprises,  
à compter du 1er janvier 2025 aux entreprises de taille intermédiaire,  
à compter du 1er janvier 2026 aux petites et moyennes entreprises et microentreprises. »*

Nous avons d'ores et déjà :

- **176 entreprises qui utilisent régulièrement ce service** pour les factures hors travaux soit une progression annuelle de + 30% (135 entreprises au 31/12/2020) ;
- **26 nouvelles entreprises (contre 25 au 31/12/2020 pour les travaux liés aux deux mandats « Halles 1&2 » et « assiette foncière du CHU »).**

## 1.3 La relance des réflexions sur les sujets RSE

Afin de continuer notre progression dans le domaine de la RSE, nous avons relancé une réflexion pour développer nos actions sur de nouveaux sujets en tenant compte de l'évolution de nos activités.

## 6 chantiers RSE structurants ont été priorisés avec :

- **La prise en compte du Bilan carbone** pour évaluer et améliorer systématiquement l'empreinte de nos activités ;  
**L'approfondissement de la démarche RSE sur l'activité « organisation événementielle » ;**
- **La gestion locative du patrimoine Samoa ;**
- **La prise en compte systématique de critères RSE dans les Marchés Publics & nos Achats,** tout en respectant les obligations légales ;
- **L'exploitation et la gestion des Halles 1&2 ;**
- **L'appropriation écoresponsable de la terrasse du Pôle Urbain.**

Un séminaire de lancement de la nouvelle démarche s'est tenu le 2 février 2021 avec l'appui de notre prestataire Qualiform.

En méthodologie, nous avons travaillé sur une phase collective dite d'émergence où nous avons identifié toutes les actions possibles sans priorisation et ensuite sur une phase de détermination et priorisation de nos actions pour chaque thème.

Nous avons établi pour chaque action une fiche témoin faisant apparaître le premier objectif « simple » pour bien lancer l'action (*Notre 1<sup>ère</sup> petite victoire*) et le niveau « olympique » à atteindre au final

Les 6 fiches sont les suivantes :

**BILAN CARBONE - FICHES "TÉMOIN DE L'ACTION"**

- **Le niveau Olympique : Obtenir un label numérique responsable.**
- **Le niveau Olympique : Qualifier et quantifier nos sources d'émission carbone, pour réaliser un tableau de bord annuel.**
- **Notre 1<sup>ère</sup> petite victoire :**
  - Prendre contact auprès d'un label NR pour lancer l'initiative à la SAMOA (guide et conseil).
  - En interne, récolter le volume de consommation d'énergie et fournitures sur 2020 pour la SAMOA.
  - En externe, Répertoire l'ensemble des critères à suivre pour évaluer nos sources d'émission de carbone.

## ÉVÉNEMENTIEL ÉCO RESPONSABLE

- FICHES " TÉMOIN DE L'ACTION "
- Le niveau Olympique :
  - Établir une grille de lecture réaliste et réalisable.
  - Rédiger et appliquer une charte de bonnes pratiques pour un événement éco-responsable.
- Notre 1ère petite victoire :
  - Envoyer un mail d'appel à volontaires pour former un groupe de travail.
  - Faire une première réunion de travail avec REEVE pour établir une base de diagnostic..

## GESTION LOCATIVE

### FICHES TÉMOIN DE L'ACTION

#### Le niveau Olympique :

Intégrer les ambitions RSE SAMOA dans les sites low cost aux différentes étapes de conception / sélection / gestion.

Créer l'adhésion des locataires autour d'une charte RSE (domaine locatif).

#### Notre 1ère petite victoire :

Organiser un atelier de réflexion avec les locataires .  
Définir les priorités / objectifs d'une charte RSE (avec ou sans l'aide d'un expert).

## MARCHÉS PUBLICS & ACHATS

### FICHES TÉMOIN DE L'ACTION

#### Le niveau Olympique :

Élaborer de manière partagée le guide des procédures internes AES marchés (Qui fait quoi ) intégrant la RSE (+ comment intégrer la RSE )

Adopter une politique éco responsable d'achat sociétés.

#### Notre 1ère petite victoire :

Benchmarker les labels et certifications.  
Profiter de retour d'Expériences collectivités / administrateurs  
Définir notre ambition (RSE, qui fait quoi )

## EXPLOITATION DES HALLES 1 ET 2

### FICHES TÉMOIN DE L'ACTION

#### Le niveau Olympique :

Construire la charte RSE des halles 1 et 2 .

Réfléchir , définir une offre de service à impact positif (incluant les indicateurs environnementaux, sociaux et économiques)

#### Notre 1ère petite victoire :

Soumettre au CODIR la création d'un groupe RSE et d'un pilote .

Trouver des indicateurs à impact positif dans notre offre de service actuelle.

## APPROPRIATION C ORESPONSABLE DE LA TERRASSE DU PU

### FICHES TÉMOIN DE L'ACTION

#### Le niveau Olympique :

Obtenir le budget nécessaire à la réalisation du projet Rendre la terrasse VIVANTE ! ...

Rendre la terrasse VIVANTE! Moment festif marqué par l'inauguration..

#### Notre 1ère petite victoire :

Faire la demande d'un premier budget pour démarrer l'action.

Déjeuners collectifs Pôle Urbain et/ou Pôle Economique

SAMOA TITRE PRÉSENTATION 27

Depuis ce séminaire, l'action Bilan Carbone a bien démarré. Le groupe de travail a pris contact avec des opérateurs extérieurs pour nous aider à bien définir et comprendre notre bilan carbone actuel et les actions à entreprendre.

Le prestataire Climat Mundi a été retenu pour réaliser les 6 phases suivantes :

PHASE 1 – Recueil des données d'activité après des personnes ressources (kWh, kms, K€, Tonnes...)

PHASE 2 – Traitement des données : conversion en CO2 eq avec la remise d'un livrable sous forme de tableur Excel exploitable

PHASE 3 – Formalisation des livrables, traduction des données pour analyse et exploitation.

PHASE 4 – Co-construction du plan de transition et organisation de sa mise en application.

PHASE 5 – Restitution finale avec validation du plan de transition auprès de la DG

PHASE 6 – Suivi du plan de transition avec visite annuelle avec 3 jours de travail dans les locaux de la Samoa pour faire un audit de la mise en place des actions. (Option)

Cette action poursuit son avancement en 2022 avec la réalisation de cette étude et la mise en œuvre des premières actions.

Le groupe s'occupant de l'action marchés publics a débuté son benchmark et participe notamment aux réflexions globales sur ce sujet pilotée par Nantes Métropole.

Les groupes de travail sur les actions centrées sur la délégation de service public et l'exploitation des Halles seront activés en 2022 lorsque la Samoa préparera la mise en exploitation de la « Creative Factory ».

Pour la dernière action, l'occupation de notre terrasse, relevant aussi du bien être des salariés de la Samoa, les budgets ont bien été prévus et les actions de mise en forme de ce nouvel espace ont débutés.

## 2. La démarche RSE appliquée au projet de l'île de Nantes

### INTRODUCTION :

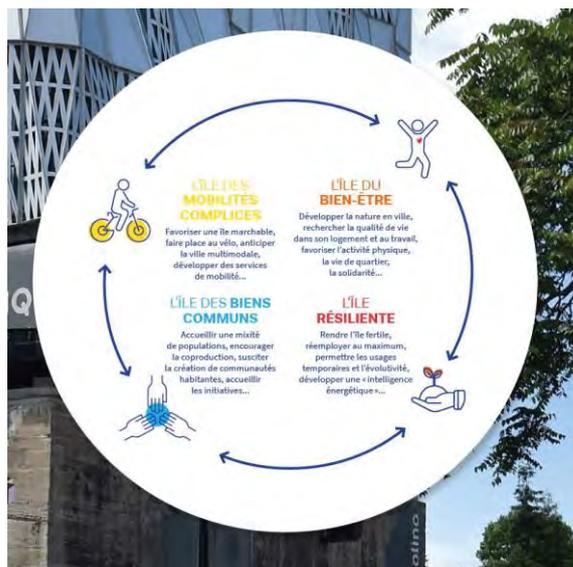
Le Manifeste pour une île durable, élaboré en partenariat avec les urbanistes, les citoyens, les acteurs institutionnels et économiques, sert de guide à la Samoa et à tous les partenaires du projet de l'île de Nantes ; il identifie quatre principales orientations :

La Samoa s'applique à multiplier les déclinaisons opérationnelles du Manifeste, à toutes les échelles du projet. Sont ainsi présentées ci-dessous les principales avancées de l'année 2021.

### 1.3. Ile des communs

- 1.3.1. **Retour sur les usages :** mission d'évaluation sur la mise en œuvre des prescriptions en termes d'usages dans les opérations immobilières du quartier Prairie au Duc

La Samoa a confié au Sens de la Ville, dans la continuité de leur mission de diagnostic et stratégie des nouveaux usages observés au sein des opérations immobilières réalisées en 2017, une étude d'évaluation des nouveaux usages réellement mis en place sur le quartier Prairie-au-Duc, quartier qui présente une concentration remarquable de ces usages. Cette étude, basée sur des entretiens avec les acteurs professionnels du quartier (promoteurs, syndicats, gestionnaires) mais aussi avec des habitants a été réalisée au printemps 2021, après la livraison de la plupart des opérations, et a fait l'objet d'une restitution au comité des partenaires de la Samoa à l'automne 2021. Elle met en avant les conclusions suivantes :



- Les nouveaux usages se regroupent dans 4 grandes catégories : les espaces partagés, les associations d'usagers, les dispositifs immatériels et la modularité ;
- Les espaces partagés sont les dispositifs les plus nombreux et les plus simples à mettre en place (les cœurs d'îlots et toitures partagés notamment) moyennant une vigilance quant à leur mise en œuvre technique ;
- Les espaces partagés fonctionnent toujours mieux lorsqu'ils sont couplés à une association habitante ou à une organisation des usagers ;
- Les offres de modularité et auto finition ont peu été concrétisées, manquant sans doute d'un portage fort au stade de la commercialisation ;
- Chaque catégorie d'usage a besoin d'une méthode d'accompagnement ou de gestion pour bien fonctionner, qu'il s'agisse de principes de commercialisation pour les logements modulaires, de délimitation des espaces privés et publics pour les espaces partagés ou bien de la définition de statuts juridiques adaptés.

Les résultats de cette étude vont permettre à la Samoa de mieux énoncer les ambitions des prochaines opérations immobilières de l'île de Nantes. Une nouvelle évaluation pourrait être réalisée dans quelques années pour comprendre comment ces usages évoluent au fil du temps.

### 1.3.2. Engagement d'une démarche de concertation citoyenne : le Lab Citoyen

Le projet d'aménagement de l'île de Nantes est conditionné par sa capacité à être partagé et approprié par le plus grand nombre, ce qui en fait sa réussite. Dès les prémices, le projet urbain a été nourri par des réflexions et des initiatives des habitants, associations, usagers divers et acteurs économiques.

Au fil de l'eau, de nombreux dispositifs ont été mis en œuvre pour présenter, expliquer, partager, débattre, concerter et co-construire l'île de Nantes.

En 2021, la Samoa a formalisé une nouvelle stratégie de concertation pour les 5 prochaines années, à l'issue d'un diagnostic et des entretiens qui ont porté sur les actions menées jusqu'ici.

Cette stratégie repose sur six axes majeurs :

- **DIVERSIFIER LES PUBLICS ET ELARGIR LA PARTICIPATION** avec une communication de remobilisation début 2022 avec le souhait d'« aller vers » des publics plus éloignés de la participation.
- **ARTICULER LES ECHELLES DE PARTICIPATION DANS UN CONTEXTE DE PROJETS MULTIPLES** (échelle de l'île et échelle des quartiers).
- **RETROUVER LE JUSTE EQUILIBRE** entre la dimension prospective et la participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie
- **CLARIFIER L'OFFRE DE PARTICIPATION ET GAGNER EN LISIBILITE**
- **ASSURER LE PORTAGE PAR LES ELUS** et s'inscrire dans la démarche de Dialogue citoyen à la Nantaise
- **SYSTEMATISER L'EVALUATION** par une matrice d'évaluation adossée à chaque démarche.



Afin de clarifier l'offre, une **thématique annuelle faisant écho aux grands axes du Manifeste pour une île durable est proposée en guise de fil rouge**. Les enjeux

en matière de conception d'espaces publics étant importants dans les dix prochaines années, le thème « L'espace public, un bien commun ! » a été retenu en 2022. Une série d'actions variées, allant du décryptage à l'implication plus mobilisatrice, est formalisée dans un programme annuel sous le **label « Nous, vous, île »**.

**Les enjeux de ce programme annuel sont de :**

- **Décrypter** au travers d'un agenda de découvertes urbaines (balades urbaines, podcast, rencontres, ateliers jeune public...)
- **Ecouter** capter la parole de publics cibles (sondages...)

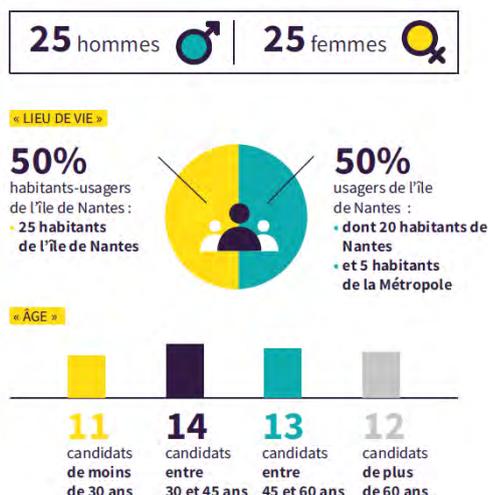
- **Approfondir** par la réflexion sur le temps long avec un atelier citoyen, dit Le Lab citoyen, portant sur la thématique annuelle.

En 2022, le **Lab citoyen** a pour objet de travailler sur la formalisation de préconisations pour la conception des espaces publics futurs de l'île de Nantes, selon 6 grandes typologies d'espaces que nous retrouverons dans le projet urbain :

- les berges et le tour de l'île ;
- les parcs métropolitains ;
- les bd et voies principales ;
- les chemins de traverses, jardins et places de quartier
- les futures placettes de bloc, la rue des voisins
- les venelles et frontages



Le Lab citoyen est mobilisé pendant 6 mois, à raison d'une rencontre chaque mois. Le carnet des préconisations citoyennes fera ensuite l'objet d'une réponse apportées par les élus, la Samoa et les services de la métropole.



## 1.4. Ile des mobilités complices

### 1.4.1. Etude sur la logistique urbaine sur l'île de Nantes

La Samoa a confié en 2021, une étude à Interface Transport visant à définir la pertinence d'implantation d'une plateforme de logistique urbaine sur l'île de Nantes et à en définir les conditions d'implantation. Trois sites étaient pressentis :

- Le site Post'Immo sur le boulevard de Gaulle, la Poste ayant partagé son intention d'y développer une telle plateforme ;
- Le site Euromaster/Wattignies, aujourd'hui propriété de la Samoa ;
- Les îlots K & L à l'ouest du boulevard Simone Veil, dont l'urbanisation est prévue d'ici 2030.

Le diagnostic a été établi sur la base de données métropolitaines et complété par des entretiens auprès d'une quinzaine d'acteurs logistiques métropolitains. Un benchmark a également été réalisé afin de comprendre quels types de plateformes pouvaient être mises en place en milieu urbain. L'étude a identifié les différentes typologies d'ELU (espace de logistique urbaine) et proposé les recommandations suivantes :

- Le site Post'Immo répondra aux besoins des filiales du groupe et sera sans doute, orienté vers la distribution de « petits colis » et la logistique collaborative (via Urby) ;
- Le site du Wattignies apparaît adapté, du fait de son accès direct au centre-ville et de son dimensionnement potentiel, à une activité de cyclo-logistique, les besoins se confirmant sur ce segment ;
- Les îlots K&L ont semblé trop excentrés aux distributeurs actuels pour être réellement attractifs. De plus, les surfaces et les conditions de fonctionnement nécessaires à la création d'un véritable espace

de logistique urbaine du dernier kilomètre ne sont pas compatibles avec la programmation et la desserte de ces îlots. Le site n'a donc finalement pas été retenu, sauf pour l'implantation éventuelle d'un point relais colis.

L'étude précise en outre les conditions de fonctionnement des différents formats. Les résultats de cette étude pourront être repris lorsque la Samoa engagera la transformation des sites concernés.

## 1.5. Ile du bien-être

### 1.5.1. Déploiement de l'expérimentation sur la qualité de l'air à l'échelle des quartiers de l'île de Nantes

Le projet d'expérimentation vise à sensibiliser et aider les citoyens à prendre en compte la qualité de l'air dans leur quotidien. Pour cela, il est nécessaire de mieux diagnostiquer la qualité de l'air en temps réel et de manière locale.

La Samoa, Atmotrack et Air Pays de la Loire se sont associés pour mesurer plus finement, en temps réel et à l'échelle de la rue, la qualité de l'air avec les micro-capteurs de l'entreprise Atmotrack.

Après plusieurs phases de tests des micro-capteurs V1 et V2, l'année 2021 a été marquée par la restitution, la validation et la représentation des données.

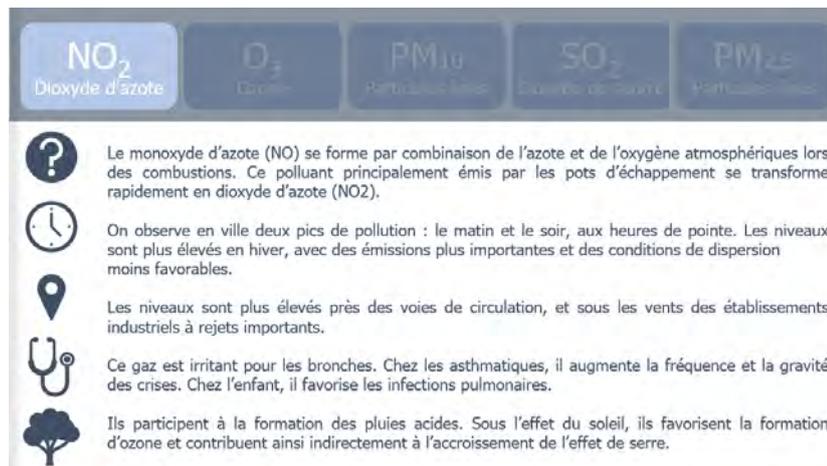
Pour rendre les données accessibles à l'ensemble de la population de l'île de Nantes, la Samoa et Air Pays de la Loire ont décidé de développer une cartographie web qui permet de restituer l'ensemble de ces informations au grand public.

L'objectif de la restitution/représentation des données est de proposer une information claire et lisible de la qualité de l'air pour les sept quartiers de l'île de Nantes. Une plateforme dédiée a été proposée aux citoyens pour que ces derniers connaissent en détail les mesures de qualité de l'air dans leur quartier et puissent adapter leur comportement en conséquence. La mise en ligne de cette cartographie a fait l'objet d'une communication, notamment avec l'organisation d'une conférence de presse en septembre 2021.



### Quelle qualité de l'air pour les quartiers de l'île de Nantes ?





Pour que cette plateforme réponde au mieux aux besoins de la population, la Samoa et Air Pays de la Loire ont organisé une rencontre avec les usagers (5 citoyens membres du groupe Rue Connectée) avec pour mission de recueillir leurs retours sur la première version de la cartographie et de les interroger sur de potentielles pistes d'amélioration. Des compléments d'informations ont aussi été apportés.

### Synthèse des retours usagers :

- Principe de restitution via cartographie web interactive validé. La cartographie web interactive est un outil de restitution de la donnée apprécié par les usagers. Les éléments visuels de la cartographie (pastilles nuage, code couleur et celle de mesure) "sautent aux yeux" et permettent une première lecture "facile et synthétique" de la mesure de qualité de l'air. Les éléments interactifs (fiches capteurs et fenêtres d'informations sur les polluants) permettent d'approfondir la lecture de la cartographie et d'accéder à des informations plus détaillées de façon "intuitive".
- Volonté d'aller plus loin dans la sensibilisation. Les citoyens interrogés se sentent concernés par la qualité de l'air et la cartographie web leur a permis d'acquérir des connaissances à ce sujet. Ils ont exprimé un besoin de "plus d'informations même si techniques" pour aller plus loin dans leur compréhension.
- Réflexions autour des évolutions potentielles de la cartographie. L'intégration de mobilier physique pour indiquer la qualité de l'air est jugée pertinente. Les citoyens ont également exprimé une volonté de voir développer la fonction "outil" de la cartographie et son aspect interactif pour une meilleure appropriation et un meilleur suivi de la qualité de l'air sur l'île de Nantes.

#### 1.5.2. Expérimentation qualité de l'air et mobilités

Pour que les citoyens adaptent leurs mobilités en fonction de la qualité de l'air, Air Pays de la Loire, Nantes Métropole et la Samoa ont mis leurs expertises à disposition d'un projet autour de la santé environnementale. L'objectif principal de ce projet est de fournir à la métropole et aux citoyens les outils pour adapter leur quotidien afin de limiter leur impact sur la pollution de l'air et leur exposition aux polluants. Sensibiliser les citoyens sur la place publique, se déplacer en limitant son exposition à la pollution, organiser ses sorties sportives et respirer un air plus sain... C'est ce que le projet Aireal permettra bientôt de faire en étant à la croisée des chemins du territoire intelligent, de la participation citoyenne et des études environnementales. L'ensemble des données et des développements méthodologiques et applicatifs produits dans le cadre du projet seront disponibles en open data pour massifier et dupliquer ces initiatives en France et à l'international. Ce projet est porté par Air Pays de la Loire et financé par l'ICLEI : International Council for Local Environmental Initiatives. Il s'agit d'une association fondée en 1990 sous le parrainage du programme des Nations unies pour l'environnement, chargée de mettre en place et de soutenir des projets de développement durable au niveau des villes du monde.

Le projet est découpé en 3 principales phases, avec :

- des développements techniques portés par Air Pays de la Loire (développement de données de qualité de l'air en temps réel et géolocalisées à partir des données de trafic en temps réel sur l'ensemble de la métropole)

- une expérimentation portée par la Samoa dont l'objectif est de mettre à disposition des citoyens dans l'espace public des outils pour les aider à changer leur comportement. Il sera ainsi possible de qualifier et quantifier le changement de comportement des citoyens.
- le développement d'une application par Air Pays de la Loire. Cet outil à destination des citoyens de la métropole permettra de partager la qualité de l'air en temps réel, partout et géolocalisée et proposera des itinéraires adaptés (les moins pollués), des parcours sportifs et des promenades « saines ».

En 2021, la Samoa a contribué à ce projet sur la partie expérimentation en réalisant un benchmark et une étude de faisabilité des outils possibles à mettre à disposition dans l'espace public.

4 axes ont été retenus pour concevoir cette expérimentation :

1) Encourager les mobilités douces par l'expérience utilisateur

- Design sensoriel et aménagement spécifique
- Gamification (communautaire ou personnelle)
- Sécurisation des espaces partagés

2) Encourager les mobilités douces par la sensibilisation

- Temps de parcours (affichage des temps vélos/voitures), vitesses sur segment (affichage des vitesses vélos/voitures)
- Bilan carbone : émission de CO2 (ex. 507g de CO2 non émis)
- Emission de polluants : dioxyde d'azote (NO2), particules fines...
- Bienfaits santé : calories, cardio, graisses brûlées...

3) Pédagogie pour les automobilistes

- Pédagogie changement climatique : émission de CO2
- Pédagogie qualité de l'air : émission véhicules

4) Cas d'usages d'aménagements réalisés sur l'île de Nantes

- Aménagements réalisés pouvant être étudiés dans la diminution de la pollution, notamment les émissions de dioxyde d'azote (NO2) liées au trafic routier.

Après plusieurs séquences de travail avec les industriels (acteurs quartiers démonstrateurs, communautés des ICC) et Air Pays de la Loire, 2 solutions ont été retenues. La première sera spécifique aux automobilistes et s'appuiera sur la mise en œuvre d'un panneau à message variable diffusant des informations clés sur le lien entre la voiture et la pollution. La seconde s'adressera aux cyclistes en installant un totem sur l'espace public qui leur permettra de choisir un trajet en fonction de la qualité de l'air en temps réel.

Ces solutions seront mises en œuvre en avril 2022 et seront testées durant 5 mois sur le pont Anne de Bretagne géré par le trafic et stratégique au regard des enjeux de qualité de l'air.



### 1.5.3. Expérimentation sur le climat urbain (point d'actualité)

L'évolution du climat et notamment l'augmentation des vagues de chaleurs depuis 30 ans, combinée à l'augmentation de la population et à la densification urbaine génère des phénomènes d'îlots de chaleur urbains plus prégnants en ville. **Consciente des enjeux de climat et des risques liés aux îlots de chaleur sur l'île de Nantes, la Samoa a lancé une expérimentation globale sur le climat urbain de l'île de Nantes pour anticiper les problématiques liées au changement climatique et préconiser des solutions d'aménagement.**

**Cette expérimentation se déroule en 2 phases :**

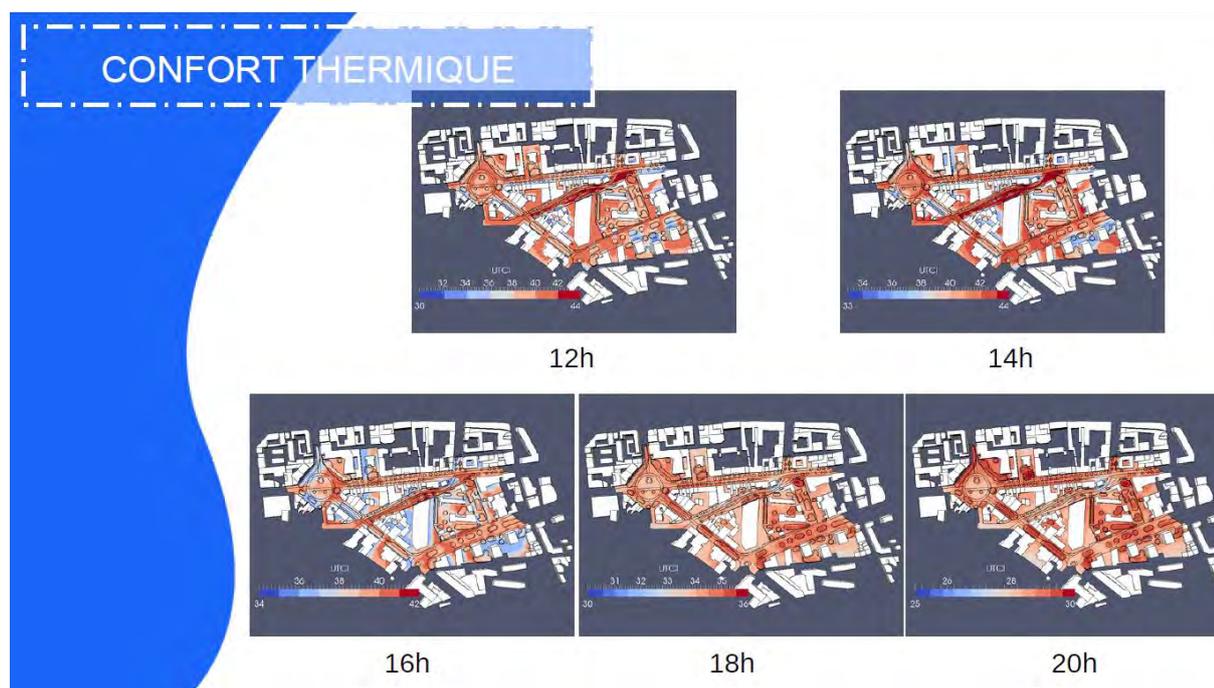
**En phase 1 :** Simulation numérique du climat urbain sur 2 îlots (rue Paul Nizan et son environnement, 4 premiers blocs du quartier République) de novembre 2020 à mai 2021, réalisée par SOLENEOS.

**En phase 2 :** Expérimentation d'un îlot de fraîcheur (type mobilier) sur un emplacement identifié par la simulation numérique. Cette expérimentation s'est effectuée en partenariat avec l'entreprise SOLENEOS.

La Samoa et l'entreprise Soleneos ont lancé en janvier 2021, une phase d'étude avec la simulation numérique du climat urbain en période de canicule à l'échelle de 2 périmètres de 10 ha : autour de l'allée Paul Nizan et sur 4 blocs du nouveau quartier République.

Différents paramètres ont été évalués dont l'ensoleillement direct et diffus, le transfert de chaleur par les matériaux, la présence de végétation et notamment des arbres, l'évaporation, les réflexions solaires, la présence des vents et écoulements d'air....

Les résultats de la simulation ont mis en avant des zones urbaines présentant des risques d'inconfort plus importants impactés. Les résultats de cette simulation ont permis d'identifier la place Paul Nizan comme une zone à traiter pour assurer un meilleur confort thermique des usagers.



Pour aller plus loin dans la démarche et améliorer le confort ressenti des usagers, la place Paul Nizan a été retenue pour bénéficier d'une expérimentation permettant de lutter contre les îlots de chaleur. Un appel à projets a ainsi été lancé en 2021, pour mettre en œuvre un mobilier spécifique (voir ci-dessous).

Pour le nouveau quartier République, la simulation a permis de mesurer la réponse de la forme urbaine et d'une végétalisation dense aux épisodes caniculaires, d'identifier quelques points sensibles et de dresser des recommandations quant à l'aménagement du quartier (impact de la végétation, de la densité des îlots, ...).

#### 1.5.4. Mise en œuvre d'une installation / mobilier îlot de fraîcheur

Après la sélection de l'entreprise URBAN CANOPEE dans le cadre d'un appel à projets, la corolle, mobilier urbain permettant le traitement des îlots de chaleur a été installée à l'été 2021.

Ce mobilier urbain, autonome et non intrusif sur l'espace public, permet d'apporter de la fraîcheur dans des espaces où les plantations en pleine terre ne sont pas permises (passage de câbles, terre polluée, ...).

Haut de presque 5 mètres, cette installation est un îlot de fraîcheur réalisé à partir de matériaux composites et d'acier. Il utilise des plantes grimpantes comme vecteurs de fraîcheur (clématites et Polygonum) ; la végétation est un allié de taille pour lutter contre l'inconfort thermique en ville, notamment en période de canicule. L'ombre créée par ce mobilier peut s'étendre jusqu'à 50 m<sup>2</sup> à la ronde. Équipée de capteurs (im)plantés dans le substrat et la réserve d'eau, la Corolle assure elle-même l'irrigation des plantes. Grâce à un algorithme adapté, l'arrosage se déclenche automatiquement et à distance en fonction des besoins optimaux en eau des plantes. La pompe d'irrigation, elle, est alimentée par un panneau solaire caché dans le maillage.



Installé pour une durée de 3 ans, ce mobilier permettra de mesurer l'impact réel de cet îlot de fraîcheur sur l'amélioration du confort thermique urbain de la zone étudiée. En parallèle, des enquêtes et tests d'usages avec les citoyens seront réalisés à l'été 2022 et 2023 afin de recueillir leurs ressentis vis-à-vis du mobilier.

Notons que d'autres mobiliers permettant le traitement des îlots de fraîcheur seront testés en 2022 et 2023 par le Nantes City Lab dans le cadre d'une réflexion commune avec la Samoa.

## 1.6. Ile résiliente

### 1.6.1. Désignation de l'AMO Climat et définition de la stratégie Climat du projet urbain

La Samoa a souhaité se doter d'une stratégie climat ambitieuse visant d'une part à atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées directement ou indirectement au projet urbain et d'autre part à réfléchir à l'adaptation du territoire face au changement climatique.

Pour élaborer et suivre cette stratégie la Samoa a retenu en 2021 le groupement ZEFECO / BIOTEC / BIODIVERSITA / R-USE comme AMO Climat. La présence de 2 écologues dans ce groupement doit aussi permettre au projet urbain de mieux prendre en compte les enjeux liés à la biodiversité.

Le travail a démarré fin 2021 par la production d'un diagnostic qui s'est décliné autour de 2 chantiers transversaux (compteur carbone et adaptation) et 6 chantiers opérationnels :

- Espaces publics
- Mobilité Démobilité
- Milieux de Nature
- Construction
- Réemploi
- Usages

Le travail de diagnostic et l'élaboration de la stratégie, sous la forme de feuilles de route thématiques se poursuivra en 2022. Fin mars, le diagnostic a permis d'identifier les enjeux et les leviers à actionner pour réduire les émissions de GES et mis en avant le manque d'information ou de connaissance sur certains sujets qu'il conviendra d'approfondir.

La Samoa et son AMO entrent à présent dans une phase d'élaboration de feuilles de routes qui permettront de fixer la trajectoire à suivre pour les années à venir au moyen d'objectifs à tenir et d'actions à mener.

L'élaboration de cette stratégie est largement partagée avec les différents services de Nantes Métropole avant un élargissement probable à d'autres acteurs clés du projet urbain (promoteurs, bailleurs, filières ...)

### 1.6.2. Mise en place de l'opération d'autoconsommation collective d'électricité sur le quartier République (point d'actualité)

L'appel à projets lancé par la Samoa en 2020, a permis de retenir le groupement LEGENDRE / LAD SELA / ENERCOOP comme opérateur énergie en charge de la conception / réalisation / exploitation de centrales photovoltaïques en toiture des futurs bâtiments. L'électricité produite par ces centrales sera valorisée dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective au sein du quartier République.

L'année 2021 a permis de stabiliser le montage technique et juridique afin de préparer la mise en service des premières centrales en 2023. Le travail mené a mis à contribution, notaires, avocats, promoteurs, l'opérateur énergie et la Samoa afin d'aboutir à un cadre juridique partagé permettant de gérer sereinement dans le temps la mise à disposition des toitures et d'anticiper le raccordement des panneaux solaires.

Il reste cependant plusieurs incertitudes sur le montage économique et la Samoa travaille avec l'opérateur Energie à la recherche de financements complémentaires (subventions Région et Etat notamment).

### 1.6.3. La renaturation, une démarche de production de terres fertiles (point d'actualité)

Rappel de la démarche :

A la suite des études menées en 2019, il avait été décidé de réaliser des prototypes visant notamment à tester les mélanges de terres en situation réelle.

**Ces prototypes ont été ainsi aménagés au premier trimestre de 2021, sur une parcelle située à la pointe ouest de l'île, entre le CHAPIDOCK et le KARTING, avec des limons et sables de l'île de Nantes issus des chantiers voisins et du compost de l'usine de Nantes Métropole à Saint Herblain.**

**Ces matériaux sont mélangés en faisant varier les proportions afin de constituer 4 types de sols différents, plus ou moins séchants et riches en matière organique. Ces sols reconstitués sont mis en place dans 5 fosses de plantations d'1m de profondeur ainsi que 2 sols témoins dans 3 autres fosses. Les sols témoins sont constitués de terre végétale utilisée classiquement dans les aménagements paysagers pour servir de comparaison avec les sols reconstitués.**

Environ 800 arbre-tiges et jeunes plants ont été plantés dans ces fosses pour constituer une palette végétale diversifiée représentative de la palette du projet urbain. Le développement de ces végétaux et des sols sera suivi de près dans les mois et années suivant la réalisation des prototypes afin de déterminer quels sont les mélanges de sols suffisamment fertiles pour être ensuite produits à grande échelle et utilisés dans les aménagements paysagers tels le Parc de la Prairie au Duc ou le jardin du rail, par exemple.



### **Conclusion : les perspectives pour l'année 2022**

Dans la continuité des actions engagées, l'année 2022 va permettre de poursuivre et concrétiser l'engagement de la Samoa au travers de son manifeste pour une Ile durable, notamment sur les thématiques suivantes :

- **Déploiement d'une démarche de réemploi dans les opérations immobilières neuves, initiée sur le lot 1 d'Anatole de Monzie.**  
**La désignation d'un exploitant pour la mise en œuvre de la plateforme de gestion des terres.**
- **La définition d'une stratégie climat du projet urbain de l'île de Nantes**
- **Poursuite et renouvellement des expérimentations ;**
- **La mise en place d'une concertation avec le Lab Citoyen**

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de l'information relative à l'avancement de la démarche RSE.**

## Point 6 – Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2021 sur les comptes 2020 et de l'ordre du jour

---

**Il est proposé de fixer la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 29 juin à 18h.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport de gestion pour l'exercice 2021.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du nouveau Code de Commerce.
- Approbation desdits rapports ainsi que des comptes de l'exercice 2021.
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Affectation du résultat comptable de l'exercice 2021.
- Quitus aux administrateurs.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
- Questions diverses.

**Il est proposé au Conseil d'Administration de fixer la date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 29 juin à 18h.**



## Point 7 – Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour la désignation des commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour les exercices comptables 2022-2027

---

Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont nommés pour six exercices et sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

La mission de commissariat aux comptes actuelle est assurée par KPMG Audit Ouest représenté par Monsieur Gwenaël CHEDALEUX pour le titulaire et KPMG Audit Normandie pour le suppléant.

Le mandat actuel du commissaire aux comptes a été renouvelé en 2016 mais expire après l'Assemblée Générale ordinaire qui statue sur les comptes clos au 31/12/2021, prévue le 29 juin prochain.

La Samoa a lancé le 27 avril 2022, une consultation dans le cadre du renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant. La date limite de remise des offres est fixée au mercredi 25 mai 2022 à 18H00.

Conformément au guide des procédures de passation et d'exécution des contrats de travaux, fournitures et services en vigueur à la Samoa, tout achat de prestation de services pour un montant supérieur à 70K€ doit faire l'objet d'un examen en commission d'appel d'offres.

Par suite, il est proposé au Conseil d'Administration de déléguer le choix pour l'attribution du mandat 2022-2027 à la commission d'appel d'offres qui doit se réunir le 21 juin 2022. Le choix ainsi finalisé conformément à nos procédures, sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 29 juin 2022.

Les membres du Conseil d'Administration seront informés du choix de l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres avant l'Assemblée Générale pour d'éventuels commentaires ou avis défavorables. A défaut de retour dans un délai de 7 jours suite à l'information communiquée aux membres du Conseil d'Administration, la proposition d'attribution sera considérée comme validée par le Conseil et soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

**Il est demandé au Conseil d'Administration de déléguer à la commission d'appel d'offres le choix des commissaires aux comptes titulaire et suppléant et de proposer ensuite leur nomination lors l'Assemblée Générale ordinaire.**



## Point 8 – Approbation du budget actualisé 2022 de la Samoa

---

Une première version du budget 2022 vous a été présentée lors du Conseil d'Administration du 10 décembre 2021.

Comme chaque année, nous vous présentons lors du Conseil d'Administration d'approbation des comptes de l'exercice écoulé, une version actualisée des budgets prévisionnels de l'année en cours pour approbation.

### **I – Budget prévisionnel 2022 de l'activité « Pôle Urbain »**

Les hypothèses qui ont servi de base à l'établissement du budget 2022, restent celles issues de nos contrats avec Nantes Métropole :

- du Traité de Concession 2016-2037 et de son avenant n°5 ;
- du mandat « Halles 1&2 » et de son avenant n°1;
- du mandat « préparation du terrain d'assiette pour l'arrivée du CHU ».

### **1 - Les recettes de la société pour l'exercice 2022 sont estimées à 3.173 K€ pour 3.186 K€ au titre du budget prévisionnel 2022 initial présenté en décembre dernier**

La seule variation concerne la rémunération à l'avancement du mandat de libération de l'assiette foncière du CHU.

L'avancement est calculé par rapport aux tâches restant à faire. Le décalage du démarrage des études et de la réalisation du confortement des quais, tâche finale de ce mandat, a conduit à réévaluer à la baisse la quote-part affectée au résultat 2022 (-13K€).

Les produits prévisionnels pour l'exercice 2022 sont :

- **Au titre de la concession d'aménagement** : 3.045 K€.  
Ce montant correspondant au nouveau forfait fixé par l'avenant n°6 approuvé par le Conseil Métropolitain en décembre 2021.
- **Au titre de la rémunération liée aux mandats** : 111 K€.  
La réalisation des deux mandats signés en 2015 se poursuit sur l'exercice 2022 générant la facturation d'honoraires suivante :
  - 36.145 € pour le mandat de préparation de « l'assiette foncière du CHU ».
  - 74 723 € pour le mandat de réalisation des Halles Alstom 1&2 ;

**PRODUITS DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL ACTUALISE 2022**  
(activité « Pôle Urbain »)

	<b>RESULTAT 2021</b>	<b>BUDGET 2022 INITIAL</b>	<b>BUDGET 2022 CA 05/2022</b>
<b>RECETTES</b>			
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 659 000,00 €	3 045 000 €	3 045 000 €
<i>Rémunération forfaitaire globale Avenant n°6 décembre 2021</i>	2 659 000,00 €	3 045 000 €	3 045 000 €
Rémunération mandat Halles 1 & 2	74 722,83 €	74 723 €	74 723 €
Rémunération mandat assiette foncière CHU	47 000,00 €	49 592 €	36 145 €
<i>Rémunération avenant 2019</i>	67 000,00 €	45 000 €	45 000 €
<i>avancement (décalage rémunération confortement des quais)</i>	-20 000,00 €	4 592 €	-8 855 €
Produits divers de gestion	16 884,71 €	17 000 €	17 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 797 607,54 €</b>	<b>3 186 315 €</b>	<b>3 172 868 €</b>

**2 - Les charges d'exploitation pour l'exercice 2022 sont estimées à : +3.172 K€ pour 3.177 K€ au titre du budget prévisionnel 2022 initial présenté en décembre dernier.**

Dans cette présentation nous maintenons le niveau des charges d'exploitation, aucun évènement majeur n'étant de nature à modifier ce budget.

**Pour l'analyse par poste d'exploitation :**

Le montant prévisionnel global des achats et charges de fonctionnement pour 2021, s'établit à 613 K€ contre 596 K€ au budget initial (+17K€).

Cette augmentation intègre l'assurance complémentaire « perte d'emploi » pour la directrice générale décidée par le conseil d'administration du 10 janvier 2022 (4 K€) ainsi qu'une majoration du poste d'honoraires dont 9 K€ pour la réalisation d'un bilan carbone de notre activité complété par un plan d'action d'amélioration.

**Salaires et charges sociales, incluant les refacturations internes : 2 433 K€ contre 2.533 K€ pour le budget initial (-20K€).**

**Impôts et taxes : inchangés à 72 K€.**

**Dotation aux amortissements et provisions : 53 K€ au lieu des 55 K€ initialement prévu.**

**DEPENSES DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL ACTUALISE 2022**  
(activité « Pôle Urbain »)

	<b>RESULTAT 2021</b>	<b>BUDGET 2022 INITIAL</b>	<b>BUDGET 2022 CA 05/2022</b>
<b>DEPENSES</b>			
Achats et Charges de fonctionnement	566 490,16 €	595 694 €	612 726 €
<b>SOUS-TRAITANCE MANDATS</b>	0,00 €	0 €	0 €
Impôts et taxes	69 151,10 €	71 800 €	71 800 €
Frais de Personnel	1 509 291,73 €	1 777 689 €	1 756 583 €
Charges Sociales	688 002,62 €	788 454 €	786 365 €
Charges diverses de personnel	12 162,75 €	12 000 €	12 000 €
Taxe sur les salaires			
Transfert de charges CF=>PU	176 087,92 €	205 612 €	202 862 €
Transfert de charges PU=>CF	76 720,77 €	80 943 €	80 944 €
Amortissements sur immobilisations	23 300,35 €	30 000 €	33 035 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	25 474,39 €	25 000 €	20 000 €
Charges diverses	2 093,97 €	1 000 €	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 796 599,92 €</b>	<b>3 176 968 €</b>	<b>3 171 591 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 007,62 €</b>	<b>9 347 €</b>	<b>1 277 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	87 249,40 €	0 €	0 €
Charges financières / exceptionnelles	9 240,87 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>79 016,15 €</b>	<b>9 347 €</b>	<b>1 277 €</b>

**Le résultat prévisionnel actualisé de l'exercice 2022 pour cette activité est de : + 1.277 €.**

**II – Budget prévisionnel 2022 de l'activité « Pôle Economique »**

Les hypothèses qui ont servi de base à l'établissement du budget 2022, restent celles issues :

- de notre contrat de délégation de service public 2020-2024 avec Nantes Métropole et de son avenant n°1 signé en 2021.
- du contrat pluriannuel signé avec le Conseil Régional pour la période 2020-2022

**1 - Les recettes pour cette activité pour l'exercice 2022 sont estimées à 2 687 K€ alors qu'elles étaient estimées à 2 592 K€ au budget initial.** Cette modification de +95 K€ est principalement due :

- A l'obtention d'une nouvelle subvention de 100 K€ du ministère de la culture au titre du soutien aux quartiers culturels créatifs. 95K€ sont affectés à l'exercice 2022 dont une partie aura permis la réalisation de l'évènement Chtiing;
- La subvention pour les actions « Quartier Démonstrateur » a été revalorisée de 20K€ ;

- Les recettes propres ont augmenté de 18 K€ intégrant ainsi les partenariats contractualisés pour la réalisation de Chtiing ;
- Par contre, le budget des partenariats privés a été revu à la baisse (-40K€).

**PRODUITS DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL ACTUALISE 2022**  
(activité « Pôle Economique »)

	<b>RESULTAT 2021</b>	<b>BUDGET 2022 avenant 1 DSP</b>	<b>BUDGET 2022 CA 09/12/2021</b>	<b>BUDGET 2022 CA 20/05/2022</b>	<b>BUDGET 2022 CA 20/05/2022 DSP</b>	<b>BUDGET 2022 CA 20/05/2022 Partie région</b>
<b>RECETTES</b>						
<b>Partenariats Privés</b>	63 917 €	110 000 €	100 000 €	60 983 €	60 983 €	
<b>Subventions reçues</b>	1 475 991 €	1 435 536 €	1 643 817 €	1 757 867 €	1 585 867 €	172 000 €
<i>Dont:</i>						
Subvention Nantes métropole DSP	1 175 495 €	1 255 527 €	1 255 527 €	1 255 527 €	1 255 527 €	
Subvention French Tech						
Subvention Région Pays de la Loire	172 000 €		171 790 €	172 000 €		172 000 €
Ministère de la culture 100K€	5 639 €		15 000 €	94 361 €	94 361 €	
Ministère de la culture 15K€	1 320 €		0 €	13 680 €	13 680 €	
DREAL Acoustique	0 €		0 €	15 000 €	15 000 €	
ARS Qualité de l'air	0 €		0 €	5 783 €	5 783 €	
Subvention FEDER - 2018						
Régularisation solde	0 €		0 €	0 €		
Subvention FEDER solde 2019	185 €		0 €	0 €		
Subvention FEDER	0 €		0 €	0 €		
CDC Quartier démonstrateur	64 752 €		2 500 €	20 500 €	20 500 €	
Montreal Quartier des spectacles	3 984 €		9 000 €	11 016 €	11 016 €	
Projet FICOL/AFD-RECIFE	38 472 €	145 000 €	145 000 €	145 000 €	145 000 €	
ICLE Air pays de la Loire	8 750 €		25 000 €	25 000 €	25 000 €	
Partenariats divers (ZU, OFQJ Namur,)	5 763 €	35 009 €	20 000 €	0 €	0 €	
<b>Recettes propres QDC</b>	11 534 €	44 000 €	44 000 €	62 590 €	62 590 €	0 €
Abonnement ICC & recettes liées aux animations	11 534 €	22 000 €	22 000 €	15 000 €	15 000 €	
Recettes PACO TYSON	0 €		0 €	10 000 €	10 000 €	
Recettes EVENEMENTS	0 €	22 000 €	22 000 €	37 590 €	37 590 €	
<b>Halles 1 et 2</b>	0 €	0 €	0 €	12 000 €	12 000 €	0 €
Activité gestion locative halles 1 & 2				12 000 €	12 000 €	
Recettes Evènementiel Halles 1 & 2				0 €		
Nouveaux produits liés au halles 1&2				0 €		
<b>Activité gestion locative</b>	670 764 €	782 791 €	800 650 €	790 000 €	790 000 €	0 €
Compensation activité locative COVID 19 par Nantes Métropole			0 €	0 €		
Impact COVID Sur gestion locative			0 €	0 €		
Karting	173 975 €	203 500 €	191 000 €	187 021 €	187 021 €	
Chapidoc	10 618 €	13 540 €	10 650 €	10 520 €	10 520 €	
La Centrale	135 203 €	140 800 €	146 300 €	148 011 €	148 011 €	
Ecosolies	144 182 €	152 350 €	144 200 €	146 689 €	146 689 €	
Hangars 20/30 et maison du port	84 978 €	101 200 €	93 500 €	91 984 €	91 984 €	
Blockhaus HUB	1 986 €	0 €	2 000 €	2 118 €	2 118 €	
Harmonie mutuelle	45 392 €	49 500 €	46 000 €	45 551 €	45 551 €	
Halle 6 Est	71 890 €	109 901 €	110 000 €	102 580 €	102 580 €	
MIN OUEST			25 000 €	25 033 €	25 033 €	
MIN NORD			32 000 €	28 557 €	28 557 €	
Place François II	219 €	12 000 €	0 €	0 €		
produits divers gestion locative	2 321 €		0 €	1 935 €	1 935 €	
<b>Divers et reprises sur provisions</b>	9 197 €	2 500 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 231 403 €</b>	<b>2 374 827 €</b>	<b>2 592 467 €</b>	<b>2 687 440 €</b>	<b>2 515 440 €</b>	<b>172 000 €</b>

Il est à noter que le budget prévisionnel 2022 des produits pour la DSP est supérieur de 140 K€ à celui ayant servi de base à l'avenant n°1. Ceci est dû aux nouvelles subventions hors délégant obtenues par la Samoa.

**2 - Les charges d'exploitation pour l'exercice 2022 sont estimées à : 2 688 K€ alors qu'elles étaient estimées à 2 575 K€ au budget initial.**

Cette augmentation de 113 K€ est due essentiellement :

- à une légère augmentation des charges de fonctionnement (5 K€) due à un ajustement à la hausse du budget honoraire ;
- à une augmentation de 35 K€ du budget d'actions à réaliser. Il est nécessaire de préciser que ce budget intègre le coût évalué à 130 K€ pour la réalisation de l'évènement Chtiing. Pour ce poste, nous constatons également une augmentation du budget des actions spécifiques pour le Conseil Régional de 10 K€.
- à des études spécifiques concernant les Halles 1&2, ainsi qu'aux premières charges d'exploitation, les équipes de la Samoa devant intégrer ce bâtiment en décembre 2022 (+15 K€).
- une augmentation des frais de personnel de +28 K€.
- à une charge d'amortissement et de provision +20K€.

On distingue quatre grandes catégories de dépenses :

**Les dépenses liées à la réalisation du plan d'actions : 468 K€ mobilisés pour 2022 (contre 433 K€ au budget initial).**

Ce budget d'actions incorpore :

- Les missions demandées par le délégant Nantes Métropole au titre de la DSP. 351K€ ;
- Les missions réalisées dans le cadre du partenariat avec la Région Pays de la Loire 40K€ ;
- Les actions à réaliser dans le cadre de la subvention FICOL 78K€.

**Les dépenses liées à l'activité de gestion locative : 699 K€.**

Cette activité de gestion locative fait ressortir une marge brute de 91 K€ n'incluant pas la participation à ce titre d'Harmonie Mutuelle, classée en participation privée.

**DEPENSES DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL ACTUALISE 2022**  
(activité « Pôle Economique »)

DEPENSES	RESULTAT 2021	BUDGET 2022 avenant 1 DSP	BUDGET 2022 CA 09/12/2021	BUDGET 2022 CA 20/05/2022	BUDGET 2022 CA 20/05/2022 DSP	BUDGET 2022 CA 20/05/2022 Partie région
<b>Achats et charges de fonctionnement</b>	223 734 €	200 915 €	224 391 €	229 776 €	206 799 €	22 978 €
<b>Coût fonctionnement Halles 1 &amp; 2</b>						
<b>Plans d'actions</b>	272 279 €	463 500 €	433 775 €	468 050 €	428 500 €	39 550 €
Notice 1Accompagnement économique	23 284 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	
Notice 2Dispositif accélération à haut pote	19 018 €	30 000 €	45 000 €	45 000 €	30 000 €	15 000 €
Notice 3Dispositif accélération culture et r	16 972 €	30 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	
Notice 4Développement autres accélérate	3 250 €	60 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	
Notice 5Structuration filières image	0 €	35 000 €	35 000 €	20 000 €	20 000 €	
Notice 6Structuration de la filière design	35 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €	30 000 €	
Notice 8Dispositif d'innovation croisée	60 447 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	
Notice 9a Animation et promotion	57 611 €	160 000 €	130 000 €	123 000 €	123 000 €	
Notice 9b Coopération Réseau Internation	26 146 €			32 000 €	32 000 €	
Actions réseau régional	30 550 €	0 €	15 275 €	24 550 €	0 €	24 550 €
Actions spécifiques FICOL-RECIFE	0 €	77 500 €	77 500 €	77 500 €	77 500 €	
Art est aux nefs	0 €		0 €	0 €	0 €	
<b>Etudes préconfigurations Halles 1 et 2</b>	874 €	0 €	0 €	10 000 €	10 000 €	
<b>Halles 1 et 2</b>	0 €	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Coût de fonctionnement Halles 1 & 2				5 000 €	5 000 €	
<b>Activité gestion locative</b>	606 571 €	633 724 €	695 000 €	699 000 €	699 000 €	0 €
Karting	88 759 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	
Chapidoc	1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	
La Centrale	135 447 €	136 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	
Ecosolies	149 796 €	145 175 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	
Hangars 20/30 et maison du port	94 133 €	87 209 €	98 000 €	98 000 €	98 000 €	
Place François II	0 €	0 €	0 €	0 €		
Blockhaus HUB	900 €	0 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	
Harmonie mutuelle	58 771 €	55 000 €	59 000 €	59 000 €	59 000 €	
MIN SUD			11 000 €	12 000 €	12 000 €	
MIN NORD			26 000 €	26 000 €	26 000 €	
charges diverses	1 €	0 €	0 €	0 €		
Halle 6 Est	77 765 €	88 840 €	89 000 €	92 000 €	92 000 €	
<b>Impôts et taxes</b>	26 772 €	24 000 €	26 200 €	26 200 €	23 580 €	2 620 €
<b>Taxe sur les salaires</b>						
<b>TVA non récupérable</b>	74 238 €	73 900 €	111 840 €	119 550 €	108 227 €	11 323 €
<b>Frais de Personnel</b>	617 599 €	676 032 €	744 891 €	774 697 €	716 595 €	58 102 €
<b>Charges sociales</b>	282 780 €	304 214 €	335 201 €	335 114 €	309 980 €	25 134 €
<b>Charges diverses de personnel</b>	5 747 €	737 €	6 000 €	6 000 €	5 550 €	450 €
<b>Transfert de charges PU=&gt;CF</b>	176 088 €	184 031 €	205 612 €	202 862 €	187 648 €	15 215 €
<b>Transfert de charges CF=&gt;PU</b>	76 721 €	71 103 €	80 943 €	80 944 €	74 873 €	6 071 €
<b>Amortissements sur immobilisations</b>	19 211 €		0 €	20 000 €	18 000 €	2 000 €
<b>Provision créances douteuses</b>	4 527 €		0 €	0 €		
<b>Provision charges indemnités fin de</b>	7 362 €	7 320 €	8 133 €	8 133 €	8 133 €	0 €
<b>Boni sur résultat à reporter sur les années 2021-2024</b>	258 €	135 480 €	135 480 €	135 480 €	135 480 €	
<b>Charges diverses</b>	126 €		0 €	0 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 241 447 €</b>	<b>2 361 791 €</b>	<b>2 574 620 €</b>	<b>2 687 958 €</b>	<b>2 516 658 €</b>	<b>171 300 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-10 044 €</b>	<b>13 036 €</b>	<b>17 847 €</b>	<b>-518 €</b>	<b>-1 218 €</b>	<b>700 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	148 €	0 €	0 €	0 €		
Charges financières / exceptionnelles	2 429 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-12 324 €</b>	<b>13 036 €</b>	<b>17 847 €</b>	<b>-518 €</b>	<b>-1 218 €</b>	<b>700 €</b>

**Le budget prévisionnel de l'exercice 2022, pour le Pôle Economique, est présenté avec un résultat de -518 €.**

### 3 – Résultat prévisionnel 2022 consolidé de la Samoa

La consolidation des deux activités, Pôle Urbain et Pôle Economique, donne le compte de résultat global de la Samoa pour l'année 2022.

#### PREVISION BUDGETAIRE ACTUALISE 2022 TOUTES ACTIVITES CONSOLIDEES

	REALISE DEFINITIF 2020	RESULTAT DEFINITIF 2021	BUDGET 2022 CA 09/12/2021	BUDGET 2022 CA 05/2022
<b>RECETTES</b>				
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 353 733 €	2 659 000 €	3 045 000 €	3 045 000 €
Rémunération mandats	187 845 €	121 723 €	124 315 €	110 868 €
Subventions Nantes Métropole DSP	1 539 233 €	1 175 495 €	1 255 527 €	1 255 527 €
Recettes propres Creative Factory	103 661 €	75 451 €	144 000 €	123 573 €
Recettes locatives	600 569 €	670 764 €	800 650 €	802 000 €
Subventions autres	516 305 €	300 496 €	388 290 €	502 340 €
Produits divers de gestion	5 798 €	26 082 €	21 000 €	21 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 307 144 €</b>	<b>5 029 010 €</b>	<b>5 778 782 €</b>	<b>5 860 308 €</b>
<b>DEPENSES</b>				
Achats et Charges de fonctionnement	714 632 €	790 225 €	820 085 €	842 503 €
Plan d'actions Pôle économique	276 869 €	273 153 €	433 775 €	478 050 €
Charges locatives	559 643 €	606 571 €	695 000 €	704 000 €
Impôts et taxes	96 653 €	170 161 €	209 840 €	217 550 €
Frais de personnel	2 928 705 €	3 115 583 €	3 664 235 €	3 670 758 €
Amortissements et provisions	105 362 €	79 875 €	63 133 €	81 168 €
Charges diverses	125 €	2 220 €	1 000 €	1 000 €
Etalement intéressement DSP	475 441 €	258 €	135 480 €	135 480 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 157 430 €</b>	<b>5 038 047 €</b>	<b>5 751 588 €</b>	<b>5 859 549 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>149 714 €</b>	<b>-9 036 €</b>	<b>27 194 €</b>	<b>759 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	4 265 €	87 397 €	0 €	0 €
Charges financières / exceptionnelles	0 €	11 669 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>153 979 €</b>	<b>66 692 €</b>	<b>27 194 €</b>	<b>759 €</b>

Ce compte d'exploitation global fait apparaître un résultat prévisionnel positif de 759€.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le compte d'exploitation prévisionnel actualisé 2022 de la Samoa.



## Point 9 – Information portant sur la convention cadre de financement relative à la construction du « Volet Formation en santé du Quartier-Hospitalo-Universitaire (QHU) » de l'île de Nantes

---

Un nouveau Quartier Hospitalo-Universitaire de la santé va être créé sur l'île de Nantes pour regrouper au cœur de l'agglomération Nantaise les composantes d'un pôle d'excellence de niveau international.

La présente convention porte sur l'une des composantes de ce quartier hospitalo-universitaire, appelée « Volet formation en santé du quartier hospitalo-universitaire (QHU) ». Il s'agit de bâtir un ensemble immobilier collectif et mutualisé composé : de locaux dédiés à la formation et à la recherche en santé - salles de cours, plateaux techniques, espaces administratifs, d'un restaurant universitaire, d'un parking public, et de quelques espaces spécifiques et de cellules d'activités/commerces.

Cette convention a pour objet l'approbation des principes et de la gouvernance financière du projet incluant le plan de financement de l'opération de construction du « Volet Formation en Santé du quartier hospitalo-universitaire (QHU) ».

Deux actionnaires de la Samoa sont parties prenantes à cette convention : Nantes Métropole et le Conseil Régional.

La Samoa est signataire de cette convention en sa qualité d'aménageur de l'île de Nantes.

A ce titre la Samoa :

- Pourra être invitée au COPIL en tant que de besoin en sa qualité d'aménageur de l'île de Nantes ;
- Actuellement propriétaire de l'assiette foncière, la Samoa cédera le terrain à la valeur des droits à construire fixés dans le CRACL pour les équipements supra-locaux ;
- Pourra, le cas échéant, acquérir les cellules d'activités/commerces dont Nantes Métropole serait propriétaire et conclure les baux commerciaux y afférant. Cette disposition n'est, à ce jour, pas certaine et les conditions financières ne sont pas définies dans le cadre de cette convention.

Ces missions entrent totalement dans l'objet de la Samoa et la cession sera réalisée aux conditions normales fixées dans le cadre du bilan opérationnel avec le concédant.

Après analyse, il est considéré que cette convention n'entre pas dans le champ des conventions dites réglementées.

Cette convention est présentée au Conseil d'Administration pour information au titre des conventions courantes conclues à des conditions normales, conformément aux règles adoptées lors du Conseil d'Administration du 7 décembre 2020.

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de l'information concernant la signature de la convention cadre de financement relative à la construction du Quartier-Hospitalo-Universitaire de l'île de Nantes.**

## Point 10 – Questions diverses

---

## Point 11 – L'actualité des projets

---

- Retour sur l'évènement CHTIING !
- Point d'actualité sur le quartier République à LABO DIVA autour de la maquette

**SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA**

**EXTRAIT**



**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM**

**2021**

# **SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA**

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SAEM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2021**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM LOIRE-ATLANTIQUE  
DEVELOPPEMENT - SELA 2021**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ÉTAT CIVIL

#### SAEM Loire-Atlantique Développement - SELA

Siège social :	2, boulevard de l'Estuaire 44200 NANTES Tél. 02.40.20.20.44
Adresse administrative :	2, boulevard de l'Estuaire - CS 66207 - 44262 NANTES Cedex 2
N° RCS :	B 860 800 077
Date de création :	24 octobre 1959
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	Étude et réalisation d'opérations foncières, économiques, touristiques et industrielles en vue du développement économique du département de la Loire-Atlantique.
Président :	Michel MENARD (depuis le 13/07/2021)
Directeur Général :	Olivier BESSIN
Commissaire aux comptes :	Cabinet Deloitte et Associés représenté par Alexis LEVASSEUR
Effectif au 31/12/2021:	38,21 ETP (y compris ETP Groupement Employeurs affecté à LAD SELA)

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 13 535 337 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>71,00 %</b>
Département de la Loire Atlantique	11238	8 207 527,81€	60,64 %
Nantes Métropole	844	616 404,47 €	4,55 %
Ville de Nantes	324	236 629,21€	1,75 %
Ville de Saint- Herblain	310	226 404,49 €	1,67 %
Région Pays de la Loire	243	177 472,62 €	1,31%
CARENE	200	146 067,41€	1,08 %
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>29,00 %</b>
Caisse des Dépôts et Consignations	3 894	2 843 932,49 €	21,01%
Caisse d'Épargne des Pays de la Loire	527	384 887,63 €	2,84 %
C.C.I. de Nantes - St Nazaire	599	437 471,90 €	3,23 %
Autres	354	258 539,30 €	1,92 %
<b>TOTAL</b>	<b>18 533</b>	<b>13 535 337,33 €</b>	<b>100,0%</b>
Nombre total d'administrateurs :	15		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	1(M. Riom)		
- dont représentant de Nantes Métropole :	1(M. Pras)		

### JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	7 concessions d'aménagement
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2021	Néant
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2021	Néant
Dernier résultat net comptable connu :	193 590 € Au 31/12/2021
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	1438 130 € (encours au 31/12/2021)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	Néant

## Loire-Atlantique Développement - SELA

*Comptes annuels au 31 décembre 2021 (provisoires avant approbation du CA)*

Bilan simplifié

Compte de résultat

ACTIF	Euro	PASSIF	Euro
Immobilisations incorporelles	1 026	Capital social et prime d'émission	14 463 559
Immobilisations corporelles	10 614 920	Réserves	1 559 038
Immobilisations financières	7 260 462	Report à nouveau	0
<b>Total Actif immobilisé.....(I)</b>	<b>17 876 408</b>	Résultat de l'exercice	193 590
Stocks et en-cours	79 061 945	Autres subventions d'investissement	138 040
Créances d'exploitation	4 569 715	<b>Capitaux propres.....(I)</b>	<b>16 354 227</b>
Autres créances	6 102 920	<b>Autres fonds propres.....(II)</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif Circulant.....(II)</b>	<b>89 734 579</b>	<b>Provisions pour risques et charges.(III)</b>	<b>9 183 850</b>
Valeurs mobilières de placement	1 162 443	Emprunts et dettes	69 217 950
Disponibilités	8 923 111	Fournisseurs et comptes rattachés	8 045 690
<b>Total Trésorerie.....(III)</b>	<b>10 085 554</b>	Dettes fiscales et sociales	2 321 355
Comptes de régularisation.....(IV)	2 951 538	Autres dettes	1 877 490
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>120 648 079</b>	<b>Total Dettes.....(IV)</b>	<b>81 462 484</b>
		<b>Comptes de régularisation.....(V)</b>	<b>13 647 518</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>120 648 079</b>

POSTES	Euro
Total des produits d'exploitation	41 671 486
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	41 619 146 115 862
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>52 339</b>
Total des produits financiers	712 568
Total des charges financières	474 368
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>238 200</b>
Total des produits exceptionnels	143 826
Total des charges exceptionnelles	240 775
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-96 949</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>193 590</b>

** Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM**

<b>SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2021</b>
---

**Administrateur Nantes Métropole**

- M. PRAS

**Administrateur Ville de Nantes**

M. RIOM

**Décisions marquantes prises durant les Conseils d'Administration s'étant tenus en 2021**

- **Conseil d'Administration du 26 mai 2021 :**
  1. Nouveau représentant permanent au sein du Conseil d'administration
  2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 2 décembre 2020
  3. Bilan du mandat social de 2016 à 2021 et perspectives « LAD à horizon 2030 »
  4. Point d'information sur le contrôle CRC 2015-2020
  5. Approbation de conventions réglementées
  6. Approbation de l'arrêté des comptes 2020 de LAD - GIE
  7. Présentation et arrêté des comptes 2020 de LAD - SELA et proposition d'affectation du résultat
  8. Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire
  9. Point d'information sur l'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2021
  10. Demande d'engagements d'opérations en compte propre
  11. Autorisation de financements
  12. Mise en place de conventions de partenariats
  13. Questions diverses
  
- **Conseil d'Administration du 13 juillet 2021 :**
  1. Désignation du Président de séance
  2. Nouveau représentant permanent au sein du Conseil d'administration de LAD SELA
  3. Nouveau délégué au sein des Assemblées Générales de LAD SELA
  4. Désignation d'un Censeur
  5. Élection du Président du Conseil d'Administration
  6. Organisation de la Gouvernance
  7. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 26 mai 2021
  8. Validation du nouveau règlement de la Commission d'Appel d'Offres "concessions d'aménagement" et de la Commission d'Achats de LAD SELA
  9. Point d'information sur le contrôle de la CRC 2015-2020
  10. Questions diverses
  
- **Conseil d'Administration du 7 décembre 2021 :**
  1. Affaires générales et juridiques
    1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 juillet 2021
    2. Accueil du nouveau représentant permanent de la Région des Pays de la Loire
    3. Point sur le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
    4. Approbation des conventions réglementées
  2. Dossiers et engagements opérationnels
    1. Renouvellement de la composition du Comité d'Engagement des Dépenses
    2. Chiffres clés de l'activité opérationnelle
    3. Opérations en compte propre
  3. Finances
    1. Politique sociale de l'U.E.S. 2021 – 2023
    2. Présentation du budget actualisé 2021 et du budget initial 2022 de LAD-GIE
    3. Présentation du budget actualisé 2021 et du budget initial 2022 de LAD-SELA
    4. Autorisations de financement
  4. Information/Présentation
    1. Présentation des principes du Label "Entreprises Engagées pour la Nature"
    2. Information partenariat LAD et Université/grandes écoles
    3. Présentation de la stratégie "Transitions écologiques et énergétiques"
  5. Questions diverses
  6. Pouvoirs

**Taux de participation de l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2021 : 100%**

**Taux de participation de l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2021 : 67%**

**Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2021 :**  
Néant

**Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2021 :**  
Néant

<p align="center"><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM LAD SELA AU COURS DE L'EXERCICE 2021</b></p>
--

**Contrôle sur exercice 2021 : Contrôle CRC**

# RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA 2021

## ANNEXES

 **Important :** L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SAEM

Comptes annuels 2021

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2021



# SEM LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA

2 Bd de l'Estuaire

44262 NANTES CEDEX 2

## ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

📍 1 ter avenue de la Vertonne  
44120 Vertou

☎ +33 (0)2 49 62 68 00

✉ [contact@syna-conseils.fr](mailto:contact@syna-conseils.fr)

[www.syna-conseils.fr](http://www.syna-conseils.fr)

SYNA | SAS au capital de 894 700 € | 901 829 226 RCS Nantes | TVA Intracommunautaire (en attente) | Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de la Région des Pays de Loire | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers | Siège social : 1 ter avenue de la Vertonne – 44120 Vertou.

# Sommaire

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

<i>COMPTES ANNUELS</i>	<i>1</i>
<i>Bilan actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan passif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan actif par activité</i>	<i>4</i>
<i>Bilan passif par activité</i>	<i>5</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>6</i>
<i>Compte de résultat (suite)</i>	<i>7</i>
<i>Compte de résultat par activité</i>	<i>8</i>
<i>Compte de résultat par activité (suite)</i>	<i>9</i>
<i>DETAIL DES COMPTES</i>	<i>10</i>
<i>Détail de l'actif</i>	<i>11</i>
<i>Détail du passif</i>	<i>14</i>
<i>Détail du compte de résultat</i>	<i>16</i>
<i>GESTION</i>	<i>20</i>
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	<i>21</i>

# COMPTES ANNUELS

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	27 194	26 168	1 026	1 757
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	791 803		791 803	791 803
Constructions	12 896 524	3 776 687	9 119 837	9 721 182
Installations techniques, mat. et outillage indus.	987 649	499 654	487 995	536 957
Autres immobilisations corporelles	459 576	292 096	167 480	143 644
Immobilisations en cours	47 805		47 805	85 315
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	3 014 561	389 706	2 624 854	2 155 783
Créances rattachées à des participations	3 727 168		3 727 168	3 656 550
Autres titres immobilisés	820 940		820 940	820 897
Prêts				
Autres immobilisations financières	87 500		87 500	87 500
<b>TOTAL (II)</b>	<b>22 860 719</b>	<b>4 984 311</b>	<b>17 876 408</b>	<b>18 001 388</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	79 061 945		79 061 945	90 350 401
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	421 182		421 182	360 410
<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	4 293 372	144 839	4 148 533	4 733 840
Autres créances	6 102 920		6 102 920	4 249 773
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 162 443		1 162 443	1 387 509
<b>DISPONIBILITES</b>	8 923 111		8 923 111	1 515 308
Charges constatées d'avance	2 951 538		2 951 538	3 348 186
<b>TOTAL (III)</b>	<b>102 916 511</b>	<b>144 839</b>	<b>102 771 671</b>	<b>105 945 427</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>125 777 229</b>	<b>5 129 151</b>	<b>120 648 079</b>	<b>123 946 815</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	13 535 337	13 535 337
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	928 222	928 222
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	338 526	338 526
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 220 512	1 649 797
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	193 590	(429 285)
Subventions d'investissement	138 040	146 866	
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16 354 227</b>	<b>16 169 463</b>	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
PROVISIONS	Provisions pour risques	876 224	918 654
	Provisions pour charges	8 307 625	6 929 245
	<b>Total des provisions</b>	<b>9 183 850</b>	<b>7 847 899</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 759 588	43 202 475
	Emprunts et dettes financières divers	28 458 362	31 242 743
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 114 685	1 270 702
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 931 005	4 233 465
	Dettes fiscales et sociales	2 321 355	1 941 196
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	272 391	37 632
	Autres dettes	1 605 099	1 380 293
	Produits constatés d'avance (1)	13 647 518	16 620 947
<b>Total des dettes</b>	<b>95 110 002</b>	<b>99 929 454</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>120 648 079</b>	<b>123 946 815</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		193 590,25	(429 285,39)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		93 995 317	52 234 293
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		9 319 859	12 215 047

## Bilan actif par activité

		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
Capital souscrit non appelé (1)						
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets, droits similaires		1 026				1 026
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains					791 803	791 803
Constructions					9 119 837	9 119 837
Installations techniques, mat. et outillage indus.					487 995	487 995
Autres immobilisations corporelles		1 355			166 125	167 480
Immobilisations en cours					47 805	47 805
Avances et acomptes						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations		2 624 854				2 624 854
Créances rattachées à des participations		3 727 168				3 727 168
Autres titres immobilisés		787 382	26 772		6 786	820 940
Prêts						
Autres immobilisations financières		80 000			7 500	87 500
<b>TOTAL (II)</b>		<b>7 221 786</b>	<b>26 772</b>		<b>10 627 851</b>	<b>17 876 408</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production biens	14 350	76 429 413		2 618 182	79 061 945
	En-cours de production services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 889	410 566	4 066	4 660	421 182
	<b>CREANCES (3)</b>					
	Clients et comptes rattachés	567 309	2 804 574		776 650	4 148 533
	Mandants			460 750		460 750
Autres créances	1 054 252	4 075 972	472 206	39 740	5 642 170	
Capital souscrit appelé, non versé						
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 162 443				1 162 443	
<b>DISPONIBILITES</b>	8 923 111				8 923 111	
Charges constatées d'avance	35 953	2 895 501		20 084	2 951 538	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>11 759 307</b>	<b>86 616 026</b>	<b>937 023</b>	<b>3 459 316</b>	<b>102 771 671</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>18 981 093</b>	<b>86 642 797</b>	<b>937 023</b>	<b>14 087 166</b>	<b>120 648 079</b>	
Compte de liaison (VII)	34 161 726	28 220 620	652 302	1 257 140	64 291 788	
<b>TOTAL ACTIF (0 à VII)</b>	<b>53 142 819</b>	<b>114 863 418</b>	<b>1 589 325</b>	<b>15 344 306</b>	<b>184 939 867</b>	
(1) dont droit au bail						
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an						
(3) dont créances à plus d'un an						

## Bilan passif par activité

		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
Capitaux propres	Capital social ou individuel	13 535 337				13 535 337
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	928 222				928 222
	Écart de réévaluation					
	RESERVES					
	Réserve légale	338 526				338 526
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	1 220 512				1 220 512
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice	(233 394)			426 985	193 590
Subventions d'investissement				138 040	138 040	
Provisions réglementées						
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>15 789 203</b>			<b>565 024</b>	<b>16 354 227</b>	
Autres fonds	Produits des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
<b>Total des autres fonds propres</b>						
Provisions	Provisions pour risques	158 919	650 764		66 541	876 224
	Provisions pour charges	90 327	8 217 299			8 307 625
	<b>Total des provisions</b>	<b>249 246</b>	<b>8 868 063</b>		<b>66 541</b>	<b>9 183 850</b>
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)	8 558 614	25 002 198	1 028	7 197 749	40 759 588
	Emprunts et dettes financières diverses	300 000	28 035 859		122 503	28 458 362
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 114 685			1 114 685
	DETTES D'EXPLOITATION					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 891	5 383 104	135 012	1 045 999	6 931 005
	Dettes fiscales et sociales	81 901	2 075 381		164 073	2 321 355
	DETTES DIVERSES					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250 000			22 391	272 391
	Mandants			726 517		726 517
	Autres dettes	48 766	477 227	332 036	20 553	878 582
Produits constatés d'avance (1)		13 428 483		219 034	13 647 518	
<b>Total des dettes</b>	<b>9 606 172</b>	<b>75 516 936</b>	<b>1 194 593</b>	<b>8 792 301</b>	<b>95 110 002</b>	
Écarts de conversion passif						
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>25 644 621</b>	<b>84 384 999</b>	<b>1 194 593</b>	<b>9 423 866</b>	<b>120 648 079</b>	
Compte de liaison (XII)	27 498 198	30 478 419	394 731	5 920 440	64 291 788	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>53 142 819</b>	<b>114 863 418</b>	<b>1 589 325</b>	<b>15 344 306</b>	<b>184 939 867</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(233 394,41)			426 984,66	193 590,25	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 606 172	74 402 251	1 194 593	8 792 301	93 995 317	
(2) Dont CBC, et soldes créditeurs de banques et CCP	7 598 614	1 678 709	1 028	41 507	9 319 859	

## Compte de résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

	France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	33 205 310		26 975 618	
	Production vendue (Services et Travaux)	1 774 139		2 739 558	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>34 979 450</b>		<b>29 715 176</b>	
	Production stockée			(7 327 414)	
	Production immobilisée			(1 413)	
	Subventions d'exploitation			45 083	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			15 468 878	
	Autres produits			61 771	
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>41 671 486</b>	<b>37 962 080</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			25 699 298	20 878 577
	Impôts, taxes et versements assimilés			112 120	260 624
	Salaires et traitements			77 609	2 326 036
	Charges sociales du personnel			38 253	1 077 700
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			555 114	563 710
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			80 240	40 877	
Dotations aux provisions			8 217 300	6 717 595	
Autres charges			6 839 213	6 423 667	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>41 619 146</b>	<b>38 288 785</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>52 339</b>	<b>(326 705)</b>	

## Compte de résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>52 339</b>	<b>(326 705)</b>
Opéra. CMA	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	201 268	115 056
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	96 575	99 172
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	369 724	401 401
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	45 000	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>712 568</b>	<b>615 629</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	76 229	313 478
	Intérêts et charges assimilées (4)	395 642	435 180
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 497	
<b>Total des charges financières</b>		<b>474 368</b>	<b>748 657</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>238 200</b>	<b>(133 028)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>290 539</b>	<b>(459 733)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		534
	Sur opérations en capital	143 826	213 826
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>143 826</b>	<b>214 360</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	56 509	1 921
	Sur opérations en capital	117 725	181 991
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	66 541	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>240 775</b>	<b>183 912</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(96 949)</b>	<b>30 448</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>42 527 879</b>	<b>38 792 069</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>42 334 289</b>	<b>39 221 354</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>193 590</b>	<b>(429 285)</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		292 799	205 291
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

# Compte de résultat par activité

Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)

		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises					
	Production vendue (Biens)		29 592 148		3 613 162	33 205 310
	Production vendue (Services et Travaux)	417 299			1 356 841	1 774 139
	Montant net du chiffres d'affaires	417 299	29 592 148		4 970 003	34 979 450
	Production stockée		(9 643 717)		(1 644 738)	(11 288 455)
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation	30 413				30 413
	Reprises sur amort, et prov., transfert de charges	2 781 696	15 165 190		2 393	17 949 279
	Autres produits	799				799
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>3 230 207</b>	<b>35 113 621</b>		<b>3 327 658</b>	<b>41 671 486</b>	
OPERATIONS COMMUNES	Achats de marchandises					
	Variation de stocks					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes	3 823 832	20 057 402		1 818 064	25 699 298
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 823			106 297	112 120
	Salaires et traitements	77 609				77 609
	Charges sociales du personnel	38 253				38 253
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements :					
	- sur immobilisations	3 024			552 091	555 114
	- charges d'exploitation à répartir					
	Dotations aux dépréciations :					
	- sur immobilisations				80 240	80 240
- sur actif circulant						
Dotations aux provisions		8 217 300			8 217 300	
Autres charges	293	6 838 920			6 839 213	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>	<b>3 948 833</b>	<b>35 113 621</b>		<b>2 556 692</b>	<b>41 619 146</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(718 626)</b>			<b>770 966</b>	<b>52 339</b>	

# Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(718 626)</b>			<b>770 966</b>	<b>52 339</b>
Opéra. Compt.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	201 268				201 268
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	96 575				96 575
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	369 724				369 724
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	45 000				45 000
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement					
<b>Total des produits financiers</b>		<b>712 568</b>				<b>712 568</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	76 229				76 229
	Intérêts et charges assimilées (4)	148 527			247 115	395 642
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 497				2 497
<b>Total des charges financières</b>		<b>227 253</b>			<b>247 115</b>	<b>474 368</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>485 315</b>			<b>(247 115)</b>	<b>238 200</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(233 312)</b>			<b>523 851</b>	<b>290 539</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion					
	Sur opérations en capital				143 826	143 826
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
<b>Total des produits exceptionnels</b>					<b>143 826</b>	<b>143 826</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	83			56 426	56 509
	Sur opérations en capital				117 725	117 725
	Dotations aux amortissements,aux dépréciations et aux provisions				66 541	66 541
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>83</b>			<b>240 692</b>	<b>240 775</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(83)</b>			<b>(96 866)</b>	<b>(96 949)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES						
IMPOTS SUR LES BENEFICES						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 942 775</b>	<b>35 113 621</b>		<b>3 471 484</b>	<b>42 527 879</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 176 169</b>	<b>35 113 621</b>		<b>3 044 499</b>	<b>42 334 289</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(233 394)</b>			<b>426 985</b>	<b>193 590</b>

# DÉTAIL DES COMPTES

# Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>Capital souscrit en appelé</b>						
<b>I - Actif Immobilisé NET</b>	<b>17 876 407,65</b>		<b>18 001 387,91</b>		<b>(124 980,26)</b>	
<b>Concessions brevets et droits similaires</b>	<b>1 025,90</b>		<b>1 757,23</b>		<b>(731,33)</b>	<b>-41,62</b>
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	27 194,00		27 194,00			
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	(26 168,10)		(25 436,77)		(731,33)	-2,88
<b>Terrains</b>	<b>791 802,71</b>		<b>791 802,71</b>			
TERRAINS	791 802,71		791 802,71			
<b>Constructions</b>	<b>9 119 837,20</b>		<b>9 721 181,73</b>		<b>(601 344,53)</b>	<b>-6,19</b>
CONSTRUCTIONS	11 706 545,14		11 925 448,94		(218 903,80)	-1,84
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 189 979,33		1 189 979,33			
CONSTRUCTIONS	(3 365 791,93)		(3 028 820,37)		(336 971,56)	-11,13
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	(410 895,34)		(365 426,17)		(45 469,17)	-12,44
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>487 994,90</b>		<b>536 956,99</b>		<b>(48 962,09)</b>	<b>-9,12</b>
INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	987 648,69		987 648,69			
INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. INDU	(499 653,79)		(450 691,70)		(48 962,09)	-10,86
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>167 480,09</b>		<b>143 643,83</b>		<b>23 836,26</b>	<b>16,59</b>
INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	246 808,32		201 170,68		45 637,64	22,69
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	16 306,28		16 306,28			
MOBILIER	196 461,30		196 461,30			
AMORTISS. INSTALL. GENERALES	(80 683,47)		(61 174,32)		(19 509,15)	-31,89
AMORTISS. MATERIEL BUREAU&INFO	(16 306,28)		(16 306,28)			
AMORTISS. MOBILIER	(195 106,06)		(192 813,83)		(2 292,23)	-1,19
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>47 804,59</b>		<b>85 314,69</b>		<b>(37 510,10)</b>	<b>-43,97</b>
IMMOBILISAT. CORPORELLES EN CO	8 451,00		49 331,10		(40 880,10)	-82,87
ETUDES	34 362,50		34 362,50			
TERRAINS	12,00		12,00			
FRAIS FINANCIERS COURT TERME	634,09		634,09			
REMUNERATION COORDINATION	3 370,00				3 370,00	
FRAIS DIVERS	975,00		975,00			
<b>Autres participations</b>	<b>2 624 854,39</b>		<b>2 155 783,14</b>		<b>469 071,25</b>	<b>21,76</b>
TITRES DE PARTICIPATION	3 014 560,64		2 514 260,64		500 300,00	19,90
TITRES DE PARTICIPATION	(389 706,25)		(358 477,50)		(31 228,75)	-8,71
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>3 727 167,98</b>		<b>3 656 550,26</b>		<b>70 617,72</b>	<b>1,93</b>
AUTRES CREANCES RATT. A PART.	3 567 446,87		3 516 246,87		51 200,00	1,46
INTERETS COURUS	159 721,11		140 303,39		19 417,72	13,84
<b>Autres titres immobilisés</b>	<b>820 939,89</b>		<b>820 897,33</b>		<b>42,56</b>	<b>0,01</b>
TITRES IMMOBILISES (DROIT PROP	720 384,04		720 341,48		42,56	0,01
OBLIGATIONS	100 000,00		100 000,00			
SUR TITRES IMMOB. (DROIT CREA	555,85		555,85			
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>87 500,00</b>		<b>87 500,00</b>			
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	87 500,00		87 500,00			
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>102 771 671,18</b>		<b>105 945 427,18</b>		<b>(3 173 756,00)</b>	
<b>En-cours de production de biens</b>	<b>79 061 945,16</b>		<b>90 350 400,54</b>		<b>(11 288 455,38)</b>	<b>-12,49</b>
PRODUITS EN COURS	2 632 531,72		4 277 270,14		(1 644 738,42)	-38,45
STOCKS CONCESSIONS	76 429 413,44		86 073 130,40		(9 643 716,96)	-11,20

# Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>Avances &amp; Comptes versés sur commandes</b>	<b>421 181,50</b>		<b>360 410,37</b>		<b>60 771,13</b>	<b>16,86</b>
Fourniss. AVANC. & ACOMPT. SUR	421 181,50		360 410,37		60 771,13	16,86
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>4 148 532,76</b>		<b>4 733 840,31</b>		<b>(585 307,55)</b>	<b>-12,36</b>
CLIENTS	1 595 446,23		1 101 144,71		494 301,52	44,89
LOCATAIRES			21 859,03		(21 859,03)	-100,00
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	1 114 797,87		2 153 599,20		(1 038 801,33)	-48,24
CLIENTS TVA SUR MARGE	780,00		780,00			
CLIENTS COLLECTIVITES	1 294 764,41		1 346 630,89		(51 866,48)	-3,85
LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEU	133 483,08		80 903,23		52 579,85	64,99
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX -	40 324,16				40 324,16	
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	113 776,38		93 523,01		20 253,37	21,66
PROVISIONS POUR DEPR. COMPTES	(144 839,37)		(64 599,76)		(80 239,61)	-124,21
<b>Autres créances</b>	<b>6 102 920,30</b>		<b>4 249 772,90</b>		<b>1 853 147,40</b>	<b>43,61</b>
FOURN. ACHATS DE BIENS PRESTA S	14 408,31		65 392,29		(50 983,98)	-77,97
FOURNISSEURS - HONORAIRES	13 963,05		1 997,69		11 965,36	598,96
FOURNISSEURS AUTRES AVOIRS			332,87		(332,87)	-100,00
COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLI			910,00		(910,00)	-100,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	150 946,08		128 533,17		22 412,91	17,44
ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES			127 455,00		(127 455,00)	-100,00
TVA RECUPABLE/B&S -HISTO			33,34		(33,34)	-100,00
CREDIT DE TVA A REPORTER	632 478,35		238 710,28		393 768,07	164,96
ACOMPTÉS REGIME DU FORFAIT			2 540,22		(2 540,22)	-100,00
REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	144 970,00		486 983,00		(342 013,00)	-70,23
TVA NON ENC. RECUPABL/B&S	583 415,23		384 531,21		198 884,02	51,72
ETAT - TVA SUR FACTURES NON PAR	8 870,97		9 705,72		(834,75)	-8,60
ETAT - TVA SUR FACTURES@ ETABL	3 425,45		783,06		2 642,39	337,44
ETAT - TVA EN ATTENTE SUR AVAN	2 751,75		2 751,75			
ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES	14,00		25 194,00		(25 180,00)	-99,94
ASSOC. OPERAT. EN COMMUN ET EN	398 265,11		549 156,50		(150 891,39)	-27,48
MANDANT ACTIFS	460 750,01		528 219,67		(67 469,66)	-12,77
COLLECTIVITE MANDANTE	331 569,45		186 384,19		145 185,26	77,90
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	2 108 621,61		982 515,42		1 126 106,19	114,61
COLLECTIVITES - SUBVENTIONS	59 386,51		59 386,51			
NOTAIRES (AVANCES)	2 590,92		2 590,82		0,10	
CONSIGNATIONS	225 405,88		230 405,88		(5 000,00)	-2,17
DEBITEURS DIVERS	961 087,62		234 920,55		726 167,07	309,11
CREDITEURS DIVERS			250,00		(250,00)	-100,00
CH.A.PAY REM MANDATAIRE			89,76		(89,76)	-100,00
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>1 162 443,16</b>		<b>1 387 509,15</b>		<b>(225 065,99)</b>	<b>-16,22</b>
BONS TRESOR & BONS CAISSE A CT	1 009 455,30		1 009 455,30			
PLACEMENT CREDIT AGRICOLE	145 632,60		145 632,60			
PLACEMENT CREDIT COOPERATIF	7 355,26		7 355,26			
PLACEMENT CREDIT MUTUEL			225 065,99		(225 065,99)	-100,00
<b>Disponibilités</b>	<b>8 923 110,78</b>		<b>1 515 307,83</b>		<b>7 407 802,95</b>	<b>488,86</b>
CREDIT AGRICOLE	5 702,43				5 702,43	
Crédit Agricole OP 7005	111 859,67		60 581,02		51 278,65	84,64
CAISSE D'EPARGNE04-6525999-46			169 534,59		(169 534,59)	-100,00
CAISSE D'EPARGNE04-6525999-46	87 320,15				87 320,15	
CREDIT MUTUEL 90445131	257 759,31		8 827,66		248 931,65	N/S
CREDIT AGRICOLE OP 134			661,78		(661,78)	-100,00
CREDIT COOPERATIF	6 832,06		4 048,32		2 783,74	68,76
ARKEA	560,62		366,62		194,00	52,92
CCO CAISSE EPARGNE	9 537,25		28 849,51		(19 312,26)	-66,94
LA BANQUE POSTALE	19 849,46		5 336,09		14 513,37	271,99
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	1 276,43		1 345,80		(69,37)	-5,15
CCO / CDC	5 240 923,97				5 240 923,97	
CCS / CDC	3 138 736,53		1 233 546,44		1 905 190,09	154,45

## Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
INTERETS COURUS A RECEVOIR	42 521,27		1 094,07		41 427,20	N/S
PROFITS FINANCIERS IMPUTES A R			91,02		(91,02)	-100,00
CAISSE EN MONNAIE NATIONALE	75,23		114,11		(38,88)	-34,07
TICKETS RESTAURANT	156,40		910,80		(754,40)	-82,83
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 951 537,52</b>		<b>3 348 186,08</b>		<b>(396 648,56)</b>	<b>-11,85</b>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	56 036,91		46 924,50		9 112,41	19,42
NEUTRALISATION MALI PROVISOIRE	2 895 500,61		3 301 261,58		(405 760,97)	-12,29
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>120 648 078,83</b>		<b>123 946 815,09</b>		<b>(3 298 736,26)</b>	

# Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Capital propres</b>	<b>16 354 227,02</b>		<b>16 169 462,72</b>		<b>184 764,30</b>	
Capital Social ou individuel	13 535 337,33		13 535 337,33			
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	13 535 337,33		13 535 337,33			
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	928 221,87		928 221,87			
PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	530 212,58		530 212,58			
PRIMES DE FUSION	398 009,29		398 009,29			
Réserve légale	338 526,07		338 526,07			
RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	338 526,07		338 526,07			
Autres réserves	1 220 511,85		1 649 797,24		(429 285,39) -26,02	
AUTRES RESERVES	1 220 511,85		1 649 797,24		(429 285,39) -26,02	
Résultat de l'exercice	193 590,25		(429 285,39)		622 875,64 145,10	
Subventions d'investissement	138 039,65		146 865,60		(8 825,95) -6,01	
COLLECTIVITES PUBLIQUES	247 808,97		247 808,97			
SUBVENTIONS d'EQUIPEMENT EUROPEENNES	11 145,00		11 145,00			
COLLECTIVITES PUBLIQUES	(120 914,32)		(112 088,37)		(8 825,95) -7,87	
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>	<b>9 183 849,83</b>		<b>7 847 898,87</b>		<b>1 335 950,96</b>	
Provisions pour risques	876 224,38		918 653,78		(42 429,40) -4,62	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	225 460,33		158 919,33		66 541,00 41,87	
PROV POUR NEUTRAL BONI SUR CON	650 764,05		759 734,45		(108 970,40) -14,34	
Provisions pour charges	8 307 625,45		6 929 245,09		1 378 380,36 19,89	
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	30 892,00				30 892,00	
PROV CHARGES PREVISIONNELLES	8 217 298,92		6 838 918,56		1 378 380,36 20,15	
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES			30 892,00		(30 892,00) -100,00	
AUTRES PROVISIONS pour CHARGES	59 434,53		59 434,53			
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>95 110 001,98</b>		<b>99 929 453,50</b>		<b>(4 819 451,52)</b>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 759 588,35		43 202 475,24		(2 442 886,89) -5,65	
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEM	31 392 009,30		30 937 132,55		454 876,75 1,47	
SUR EMPRUNTS AUPRES ETABLI. CR	47 720,43		50 295,37		(2 574,94) -5,12	
CREDIT AGRICOLE			1 499 163,63		(1 499 163,63) -100,00	
Crédit Agricole 04031	896 490,62				896 490,62	
CREDIT AGRICOLE OP 134	1 496 585,31				1 496 585,31	
CREDIT COOPERATIF	1 198 109,30		1 972 112,53		(774 003,23) -39,25	
CCO / CDC			355 520,60		(355 520,60) -100,00	
COI OP 599	997 480,00		996 448,00		1 032,00 0,10	
INTERETS COURUS A PAYER	50 660,26		16 594,60		34 065,66 205,28	
FRAIS FINANCIERS IMPUTES A PAYE	1 824,13		1 581,96		242,17 15,31	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	1 678 709,00		4 373 626,00		(2 694 917,00) -61,62	
CREDIT MOBIL. CREANC. CCIALES	3 000 000,00		3 000 000,00			
Emprunts et dettes financières divers	28 458 361,69		31 242 742,77		(2 784 381,08) -8,91	
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 424 942,24		1 354 869,12		70 073,12 5,17	
AVANCE DES COLLECTIVITES	26 426 751,56		29 281 205,76		(2 854 454,20) -9,75	
DETTES CONSECUTIVES MISE EN JE	606 667,89		606 667,89			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 114 684,59		1 270 702,29		(156 017,70) -12,28	
ACQUEREURS AVANCE	1 039 400,93		1 195 418,63		(156 017,70) -13,05	

# Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
AVANCEURS AVANCE TVA SUR MARGE	75 283,66		75 283,66			
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>6 931 005,28</b>		<b>4 233 464,68</b>		<b>2 697 540,60</b>	<b>63,72</b>
Fournisseurs de biens & service	5 341 632,78		3 152 186,18		2 189 446,60	69,46
Fournisseurs - honoraires	238 958,34		429 453,15		(190 494,81)	-44,36
Fournisseurs - retenues de gar	528 403,66		589 253,83		(60 850,17)	-10,33
Fournisseurs de biens & service	10 499,99		4 634,27		5 865,72	126,57
Fournisseurs	811 510,51		57 937,25		753 573,26	N/S
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>2 321 354,64</b>		<b>1 941 195,96</b>		<b>380 158,68</b>	<b>19,58</b>
COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLI	47,00				47,00	
PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE			649,46		(649,46)	-100,00
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P			280 147,00		(280 147,00)	-100,00
AUTRES CHARGES A PAYER			11 702,00		(11 702,00)	-100,00
SECURITE SOCIALE	1 801,62		86 486,87		(84 685,25)	-97,92
MUTUELLES	626,38		23 338,48		(22 712,10)	-97,32
CAISSES DE RETRAITE - CADRES	1 044,81		25 215,20		(24 170,39)	-95,86
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA			132 717,00		(132 717,00)	-100,00
AUTRES CHARGES A PAYER	244,53		24 717,41		(24 472,88)	-99,01
ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	725,89		11 826,00		(11 100,11)	-93,86
TVA A DECAISSER	1 532 601,27		565 046,16		967 555,11	171,23
HISTORIQUE TVA COLL. EXIGIBLE	279 448,59		20 339,67		259 108,92	N/S
TVA COLLECTEE NON EXIGIBLE			649 805,47		(649 805,47)	-100,00
TVA COLL. NON EXIG. TN	6 230,65				6 230,65	
HISTORIQUE TVA COLL. NON ENCOR	478 846,82				478 846,82	
TVA NON ENC. RECUPABL/B&S	9 415,84		94 578,05		(85 162,21)	-90,04
TVA EN ATTENTE COLLECTEE	5 268,71				5 268,71	
ETAT - AUTRES TAXES & IMPOTS A	5 052,53		8 427,19		(3 374,66)	-40,04
AUTRES CHARGES A PAYER			6 200,00		(6 200,00)	-100,00
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	<b>272 391,00</b>		<b>37 632,32</b>		<b>234 758,68</b>	<b>623,82</b>
VERS. REST. A EFFECT. SUR T.P.	250 000,00				250 000,00	
Fournisseurs achats d'immobili			8 119,32		(8 119,32)	-100,00
Fournisseurs d'immobilisations			7 122,00		(7 122,00)	-100,00
Fournisseurs d'immobilisations	22 391,00		22 391,00			
<b>Autres dettes</b>	<b>1 605 098,86</b>		<b>1 380 292,84</b>		<b>224 806,02</b>	<b>16,29</b>
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	8 680,00		7 447,26		1 232,74	16,55
CLIENTS COLLECTIVITES	400 000,00		13 141,08		386 858,92	N/S
CLIENTS - AUTRES AVOIRS	20 552,67		16 951,40		3 601,27	21,24
COLLECTIVITE MANDANTE	18 631,29		2 862,81		15 768,48	550,80
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	88 501,60		73 440,00		15 061,60	20,51
NOTAIRES (AVANCES)	0,10				0,10	
DEBITEURS DIVERS REPRISE	95 327,02		95 327,02			
MANDANT PASSIF	726 517,13		1 010 167,07		(283 649,94)	-28,08
CREDITEURS DIVERS	21 986,04		19 939,12		2 046,92	10,27
CHARGES A PAYER - DIVERS	0,01		0,01			
CH.A.PAY REM MANDATAIRE	224 903,00		141 017,07		83 885,93	59,49
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>13 647 517,57</b>		<b>16 620 947,40</b>		<b>(2 973 429,83)</b>	<b>-17,89</b>
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	219 034,34		219 279,00		(244,66)	-0,11
NEUTRALISATION BONI PROVISOIRE	13 428 483,23		16 401 668,40		(2 973 185,17)	-18,13
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>120 648 078,83</b>		<b>123 946 815,09</b>		<b>(3 298 736,26)</b>	

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>41 671 485,55</b>		<b>37 962 080,26</b>		<b>3 709 405,29</b>	
<b>Vente de marchandises</b>						
<b>Production vendue Biens</b>	<b>33 205 310,12</b>		<b>26 975 617,62</b>		<b>6 229 692,50</b>	
<b>Production vendue Biens FRANCE</b>						23,09
VENTES D'IMMEUBLES ET DE TERRA	3 613 162,00				3 613 162,00	
PRODUITS CONCESSIONS	29 592 148,12		26 975 617,62		2 616 530,50	9,70
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>1 774 139,48</b>		<b>2 739 558,18</b>		<b>(965 418,70)</b>	
<b>Production vendue Services FRANCE</b>						-35,24
PRESTATIONS DE SERVICE	194 461,23		116 479,12		77 982,11	66,95
REMUNERATIONS D'ETUDES	198 972,57		153 525,79		45 446,78	29,60
LOYERS	1 022 882,39		1 000 741,48		22 140,91	2,21
CHARGES RECUPERABLES	163 615,91		235 201,84		(71 585,93)	-30,44
COMMISSIONS ET COURTAGES	23 503,00		1 064 733,00		(1 041 230,00)	-97,79
AUTRES PROD. ACTIV. ANNEXES	170 704,38		168 876,95		1 827,43	1,08
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>34 979 449,60</b>		<b>29 715 175,80</b>		<b>5 264 273,80</b>	
<b>Production stockée</b>						-54,06
VARIATION EN-COURS PRODUC. BIE	1 679 515,57		720 818,01		958 697,56	133,00
VARIATION STOCKS DE PRODUITS	(3 324 253,99)		579 668,71		(3 903 922,70)	-673,47
VARIATION DES CHARGES SUR CONC	20 057 401,56		18 469 042,07		1 588 359,49	8,60
VARIATION DU COUT DE REVIENT D	(29 701 118,52)		(27 096 942,61)		(2 604 175,91)	-9,61
<b>Production immobilisée</b>						100,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			(1 413,00)		1 413,00	100,00
<b>Subventions d'exploitation</b>						-32,54
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	30 412,91		45 082,56		(14 669,65)	-32,54
<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>						16,03
REPRISE SUR PROVISION POUR CHA	6 838 919,51		6 423 333,33		415 586,18	6,47
REP. PROV. POUR NEUTRALISATION	108 970,40				108 970,40	
REPRISE SUR PROVISION POUR LIQ			3 500,00		(3 500,00)	-100,00
CREANCES			266 715,60		(266 715,60)	-100,00
TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITAT	43 717,70		36 990,16		6 727,54	18,19
REMUNERATIONS CONCESSIONS	2 740 371,98		1 899 419,26		840 952,72	44,27
TRANSFERT DE CHARGES POUR PRO	8 217 299,87		6 838 919,51		1 378 380,36	20,15
<b>Autres produits d'exploitation</b>						-98,71
QUOTE PART DE RESULTAT SUR CON			12 000,00		(12 000,00)	-100,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	798,96		49 770,86		(48 971,90)	-98,39
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>41 619 146,46</b>		<b>38 288 785,18</b>		<b>3 330 361,28</b>	
<b>Autres achats et charges externes</b>						23,09
ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	10 399,20		3 130,76		7 268,44	232,16
ACHAT AUTRES FRAIS	724 029,47		393 970,28		330 059,19	83,78
DOTATION AUX PROVISIONS	1 378 380,36		415 586,18		962 794,18	231,67
ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES	19 634 507,30		18 381 290,62		1 253 216,68	6,82
FOURNITURES NON STOCK. EAU, EN	4 259,32		4 522,44		(263,12)	-5,82
CARBURANTS, LUBRIFIANTS			436,86		(436,86)	-100,00
FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	1 231,24		701,57		529,67	75,50

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Fournitures administratives	2 214,81		2 036,64		178,17	8,75
Sous-traitance générale	2 151,72		11 650,43		(9 498,71)	-81,53
Sous-traitance GIE	1 177 793,14		1 341 355,30		(163 562,16)	-12,19
Sous-traitance GE	2 517 518,47				2 517 518,47	
Locations immobilières	16 681,37		16 678,82		2,55	0,02
Locations mobilières	405,23				405,23	
Charges locatives et de coprop	29 035,40		36 581,48		(7 546,08)	-20,63
Entretiens et réparations	9 896,25		53 675,54		(43 779,29)	-81,56
Grosses réparations sur biens immobilier	950,00				950,00	
Sur biens mobiliers	1 440,53		26,00		1 414,53	N/S
Maintenance	8 525,48		11 467,98		(2 942,50)	-25,66
Multirisques	23 664,92		24 643,45		(978,53)	-3,97
Assur. obligat. dommage-constr	7 097,13		9 771,85		(2 674,72)	-27,37
Assurance-transport	3 510,87				3 510,87	
Primes d'assurances - autres	1 686,80		1 686,80			
Documentation technique	12,99				12,99	
Frais de colloques, sémin., CO			442,73		(442,73)	-100,00
Remunération de gestion	38 000,00		39 500,00		(1 500,00)	-3,80
Honoraires	69 550,00		85 807,89		(16 257,89)	-18,95
Frais d'actes et de contentieux	1 716,01		1 175,69		540,32	45,96
Divers	1 000,00				1 000,00	
Annonces et insertions	340,24		384,14		(43,90)	-11,43
Transports biens & collectifs	78,50		145,00		(66,50)	-45,86
Voyages et déplacements	22,30		374,88		(352,58)	-94,05
Indemnités kilométriques			61,99		(61,99)	-100,00
Frais de dépl. formation			142,40		(142,40)	-100,00
Autres frais dépl.			421,66		(421,66)	-100,00
Missions			429,15		(429,15)	-100,00
Receptions	169,73		1 373,98		(1 204,25)	-87,65
Frais postaux et de telecom.	955,88		1 206,72		(250,84)	-20,79
Frais sur titres (achat, vente)			461,91		(461,91)	-100,00
Autres frais & comm. prest. se	10 422,91		10 651,24		(228,33)	-2,14
Concours divers (cotisations, ..)	21 650,00		26 785,00		(5 135,00)	-19,17
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>						-56,98
Part. employ. a form. prof. C	6 437,83		39 871,18		(33 433,35)	-83,85
Part. employ. a effort constr	(10 255,57)		134,46		(10 390,03)	N/S
Vers. liberat. a exoner. taxe	2 014,99		15 469,66		(13 454,67)	-86,97
Autres	(3 802,00)		10 363,00		(14 165,00)	-136,69
Contribution économique territ	10 451,34		30 332,00		(19 880,66)	-65,54
Taxes foncières	105 461,77		160 624,67		(55 162,90)	-34,34
Autres impôts locaux			2 149,65		(2 149,65)	-100,00
Autres droits d'enregistrement	250,00				250,00	
Contrib. soc. solid. a charge	716,63		656,67		59,96	9,13
Taxes diverses	845,20		1 022,28		(177,08)	-17,32
<b>Salaires et traitements</b>						-96,66
Salaires appointements	77 782,39		2 282 989,84		(2 205 207,45)	-96,59
Conges payés versés	280 023,00		35 424,65		244 598,35	690,47
Conges payés provisionnés	(280 147,00)		7 219,00		(287 366,00)	N/S
Primes & gratifications	11 652,39				11 652,39	
Primes provisionnées	(11 702,00)		(1 325,22)		(10 376,78)	-783,02
Indemnités & avantages divers			17 512,18		(17 512,18)	-100,00
Indemnités & avantages divers			1 161,35		(1 161,35)	-100,00
Indemnités recues s.s.			(16 510,92)		16 510,92	100,00
Indemnités recues mutuelles			(435,12)		435,12	100,00
<b>Charges sociales du personnel</b>						-96,45
Charges sociales sur congés PA	(56,11)		5 140,00		(5 196,11)	-101,09
Charges sociales sur primes PR	(22,69)		(783,56)		760,87	97,10
Cotisations URSSAF	16 841,32		714 975,35		(698 134,03)	-97,64
Cotisations aux mutuelles	1 826,89		73 680,25		(71 853,36)	-97,52

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
CONTRIBUTIONS AUX CAISSES DE RETRAITEMENT	7 601,41		191 747,63		(184 146,22)	-96,04
CONTRIBUTIONS AUX AUTRES ORGANISATIONS	1 864,70		3 010,17		(1 145,47)	-38,05
PRIME DE TRANSPORT			5 514,81		(5 514,81)	-100,00
PART PATRONALE CANTINE & TICKET	2 130,72		50 789,52		(48 658,80)	-95,80
CHARGES AUX COMITES D'ETES & D'ETES	867,00		25 882,00		(25 015,00)	-96,65
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 979,88		6 892,24		87,64	1,27
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	143,00				143,00	
CHARGES/TICKET RESTO	77,28		851,92		(774,64)	-90,93
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>						-1,52
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	731,33		488,51		242,82	49,71
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	554 382,95		563 221,32		(8 838,37)	-1,57
<b>Dotations aux provisions sur actif circulant</b>						96,30
CREANCES	80 239,61		40 877,04		39 362,57	96,30
<b>Dotations aux prov. pour risques et charges</b>						22,33
DOT. AUX PROVISIONS POUR CHARGES	8 217 299,87		6 838 919,51		1 378 380,36	20,15
DOT. PROV. NEUTRALISATION DU B			(121 324,99)		121 324,99	100,00
<b>Autres charges de gestion courante</b>						6,47
REDEVANC. CONCESS. BREV. LICEN	293,25		332,53		(39,28)	-11,81
TRANSFERT DE PRODUITS POUR REP	6 838 919,51		6 423 333,33		415 586,18	6,47
AUTRES CHARGES DIVERSES DE GE			0,89		(0,89)	-100,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>52 339,09</b>		<b>(326 704,92)</b>		<b>379 044,01</b>	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>712 567,51</b>		<b>615 629,11</b>		<b>96 938,40</b>	
<b>Produits financiers de participations</b>						74,93
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	201 268,39		115 055,73		86 212,66	74,93
<b>Produits autres valeurs mob. &amp; créances actif imm.</b>						-2,62
PRODUITS AUTRES IMMOB. FINANC.	91 575,17		93 856,86		(2 281,69)	-2,43
REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	5 000,00		5 315,07		(315,07)	-5,93
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>						-7,89
PRODUITS FINANCIERS INTERNES	368 722,40		386 779,78		(18 057,38)	-4,67
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 001,55		14 621,67		(13 620,12)	-93,15
<b>Reprises sur provisions &amp; transferts de charges</b>						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	45 000,00				45 000,00	
<b>Total des charges financières</b>	<b>474 367,65</b>		<b>748 657,31</b>		<b>(274 289,66)</b>	
<b>Dotations financières aux amort. et provisions</b>						-75,68
DEPRECIATION IMMOB. FINANCIERES	76 228,75		313 477,50		(237 248,75)	-75,68
<b>Intérêts et charges assimilés</b>						-9,09
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	234 932,72		258 180,80		(23 248,08)	-9,00
INTERETS CPTES COUR. & DEP. CR	124 399,47		142 666,21		(18 266,74)	-12,80
CHARGES FINANCIERES INTERNES	36 309,92		34 332,80		1 977,12	5,76
<b>Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement</b>						
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	2 496,79				2 496,79	

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>Résultat financier</b>		238 199,86		(133 028,20)		371 228,06	
<b>Résultat courant avant impôts</b>		290 538,95		(459 733,12)		750 272,07	
<b>Total des produits exceptionnels</b>		143 825,95		214 359,51		(70 533,56)	
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>						-100,00	
AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. G				533,56		(533,56) -100,00	
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>						-32,74	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		135 000,00		205 000,00		(70 000,00) -34,15	
QUOTE-PART SUBVENTION D'INVEST		8 825,95		8 825,95			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		240 774,65		183 911,78		56 862,87	
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>						N/S	
PENALITES AMENDES FISC. & PENA		82,50				82,50	
AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. G		56 426,10		1 920,86		54 505,24 N/S	
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>						-35,31	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		117 725,05		181 990,92		(64 265,87) -35,31	
<b>Dotations excep. aux amortissements et aux provisions</b>							
DOTAT. PROV. RISQ. & CHARG. EX		66 541,00				66 541,00	
<b>Résultat exceptionnel</b>		(96 948,70)		30 447,73		(127 396,43)	
<b>Résultat de l'exercice</b>		193 590,25		(429 285,39)		622 875,64	

# DOSSIER DE GESTION

# Soldes intermédiaires de gestion

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois
Etat exprimé en euros						
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>34 979 450</b>	<b>100,00</b>	<b>29 715 176</b>	<b>100,00</b>	<b>26 974 526</b>	<b>100,00</b>
Produits de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>						
Production vendue	34 979 450	100,00	29 715 176	100,00	26 974 526	100,00
+ Variation production stockée	(11 288 455)	-32,27	(7 327 414)	-24,66	63 778	0,24
+ Production immobilisée			(1 413)		14 300	0,05
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>67,73</b>		<b>75,34</b>		<b>100,29</b>
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	21 747 316	91,80	19 193 978	85,74	24 418 248	90,26
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	<b>1 943 678</b>	<b>8,20</b>	<b>3 192 371</b>	<b>14,26</b>	<b>2 634 356</b>	<b>9,74</b>
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>	<b>1 943 678</b>	<b>5,56</b>	<b>3 192 371</b>	<b>10,74</b>	<b>2 634 356</b>	<b>9,77</b>
- Achats non stockés (c)	7 705	0,02	7 698	0,03	14 097	0,05
- Autres charges externes (c)	3 944 276	11,28	1 676 902	5,64	1 719 014	6,37
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)</b>	<b>(2 008 303)</b>	<b>-5,74</b>	<b>1 507 772</b>	<b>5,07</b>	<b>901 245</b>	<b>3,34</b>
+ Subventions d'exploitation	30 413	0,09	45 083	0,15	73 790	0,27
- Impôts, taxes sur rémunérations	(5 605)	-0,02	65 838	0,22	47 730	0,18
- Autres impôts et taxes	117 725	0,34	194 785	0,66	191 495	0,71
- Salaires et traitements	77 609	0,22	2 326 036	7,83	2 302 494	8,54
- Charges sociales	38 253	0,11	1 077 700	3,63	1 080 397	4,01
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 205 873)</b>	<b>-6,31</b>	<b>(2 111 506)</b>	<b>-7,11</b>	<b>(2 647 082)</b>	<b>-9,81</b>
+ Reprises sur amortissements et provisions	6 947 890	19,86	6 693 549	22,53	5 482 286	20,32
+ Autres produits d'exploitation	799		61 771	0,21	71 820	0,27
+ Transfert de charges d'exploitation	11 001 390	31,45	8 775 329	29,53	9 295 056	34,46
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	8 852 654	25,31	7 322 181	24,64	7 033 417	26,07
- Autres charges de gestion courante	6 839 213	19,55	6 423 667	21,62	5 451 455	20,21
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>52 339</b>	<b>0,15</b>	<b>(326 705)</b>	<b>-1,10</b>	<b>(282 792)</b>	<b>-1,05</b>
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	712 568	2,04	615 629	2,07	516 233	1,91
- Charges financières	474 368	1,36	748 657	2,52	435 000	1,61
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>290 539</b>	<b>0,83</b>	<b>(459 733)</b>	<b>-1,55</b>	<b>(201 559)</b>	<b>-0,75</b>
Produits exceptionnels	143 826	0,41	214 360	0,72	203 176	0,75
- Charges exceptionnelles	240 775	0,69	183 912	0,62	184 597	0,68
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(96 949)</b>	<b>-0,28</b>	<b>30 448</b>	<b>0,10</b>	<b>18 579</b>	<b>0,07</b>
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>193 590</b>	<b>0,55</b>	<b>(429 285)</b>	<b>-1,44</b>	<b>(182 981)</b>	<b>-0,68</b>

THE STATE OF TEXAS, COUNTY OF [ ]

I, [ ] of the County of [ ] State of Texas, do hereby certify that [ ]

is the true and correct copy of the [ ] as the same appears from the [ ]

records of the County of [ ] State of Texas, to wit: [ ]

Book [ ] Page [ ]

Witness my hand and seal of office this [ ] day of [ ] 19[ ]

at [ ] Texas

[ ]

[ ]

[ ]

[ ]

[ ]

[ ]

[ ]

[ ]

[ ]

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

# LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT-SELA

Rapport de gestion  
Exercice 2021





# SOMMAIRE

---

SOMMAIRE .....	3
<b>1. Vie de la société .....</b>	<b>2</b>
1.1. Point d'information sur l'actualité et la vie sociale .....	2
1.2. Les modifications statutaires .....	2
1.3. L'actionnaire – Les administrateurs .....	3
1.4. L'organigramme et les équipes opérationnelles de LAD-SELA.....	4
1.5. La politique "RESSOURCES HUMAINES de L'U.E.S de LAD.....	9
1.6. Les contrôles externes.....	11
1.7. Les conventions d'appui et de partenariats.....	12
<b>2. L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé.....</b>	<b>12</b>
2.1. Le renouvellement et l'aménagement urbains.....	12
2.2. La construction et rénovations de bâtiments.....	25
2.3. Les investissements immobiliers et énergies renouvelables d'intérêts général	28
2.4. Les autres prestations d'ingénierie.....	34
<b>3. Présentation des comptes annuels.....</b>	<b>35</b>
3.1. Le compte de résultat (hors concessions et mandats).....	35
3.2. Le résultat de l'exercice.....	40
3.3. Le bilan.....	41
Autres informations.....	43



## 1. Vie de la société

### 1.1. Point d'information sur l'actualité et la vie sociale

#### L'impact de la crise sanitaire sur les activités de LAD-SELA

Une gestion optimale du confinement pour garantir la poursuite d'activités appréciée des salariés de l'UES de LAD.

L'activité opérationnelle de l'année 2021 a été évidemment impactée par la poursuite de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19.

La mise en œuvre du Plan de Continuités d'Activités pour chaque entité de l'UES a été rendue possible tant par la robustesse des infrastructures et la mise à disposition de solutions numériques adaptées par LAD GIE. L'expérience du télétravail occasionnel ou régulier pour près de la moitié des collaborateurs.trices de l'UES depuis plus de deux ans a été un réel atout pour amortir au mieux la décision de l'État d'imposer de nouveaux confinements au printemps et à l'automne 2021.

A partir du 9 juin, le travail à distance a été la règle au moins 3 jours par semaine via les visio-conférences internes comme avec les commanditaires, partenaires et porteurs de projets. Dès novembre, l'ensemble des salariés a été placé en télétravail 3 jours par anticipation de la décision gouvernementale en décembre 2021.

Sur l'ensemble de l'année 2021 le respect des dispositions gouvernementales et de mesures de protection des salariés ont été rendus possibles grâce au dialogue social très régulier et constructif pour conjuguer la protection des salariés et la poursuite des activités. Le CSE consulté très régulièrement (convocation de 6 CSE extraordinaires) a validé l'ensemble des mesures proposées par la Direction et tout particulièrement le plan de reprise d'activités progressif et sécurisé et le guide opérationnel détaillant l'ensemble des mesures et gestes barrières à respecter dans l'ensemble des locaux des entités de LAD.

Dans le respect des accords d'entreprise et de la charte du management, la direction générale et l'ensemble de l'équipe managériale ont su adapter l'organisation globale avec souplesse, dans une dynamique encore plus collaborative, basée plus encore sur la confiance, avec de nouvelles délégations de responsabilités. De même des adaptations internes ont permis d'optimiser le suivi et le traitement administratif et financier de nos activités pour garantir le paiement dans des délais les plus courts des factures aux prestataires pour les accompagner à supporter au mieux les conséquences immédiates de la crise sanitaire sur leur trésorerie.

### 1.2. Les modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'est intervenue au cours de l'exercice 2021.

### 1.3. L'actionnaire – Les administrateurs

SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2021

Capital social de 13 535 337,33 € divisé en 18 533 actions.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	<b>I - COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	71,00 %	13 159
5	Département de Loire-Atlantique, représentée au CA par : M. Michel MENARD M. Jean CHARRIER M. Rémy ORHON Mme Chloé GIRARDOT MOITIE M. François GUILLOT Représenté aux AG par M. Michel MENARD	60,64 %	11 238
1	Nantes Métropole, représentée au CA et AG par M. Pascal PRAS	4,55 %	844
1	Ville de Nantes, représentée au CA et AG par M. Tristan RIOM	1,75 %	324
1	Ville de Saint-Herblain, représentée au CA et AG par M Jérôme SULIM	1,67 %	310
1	Région des Pays de la Loire, représentée aux CA et AG par Johann BOBLIN	1,31 %	243
1	CARENE, représentée au CA et AG par Mme Catherine LUNGART	1,08 %	200
	<b>II - AUTRES ACTIONNAIRES</b>	29,00 %	5 374
1	Caisse des Dépôts et Consignations, représentée au CA et AG par Mme Claire-Anne DAVID-LECOURT	21,01 %	3 894
1	C.C.I. Nantes-St Nazaire, représentée au CA et AG par M. François-Régis BOUYER	3,23 %	599
1	Expo Nantes, représentée au CA et AG par M. Tony LESAFFRE	0,01 %	1
1	Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire, représentée au CA et AG par Mme Julie LEW	2,84 %	527
1	Madame Nathalie BACCARI	0,01 %	1
	Crédit Coopératif, représenté à l'AG par M. Bernard BOO	0,63 %	116
	Crédit Agricole Atlantique Vendée, représenté à l'AG par M. Christian ROBION	0,63 %	116
	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique Centre Ouest, représenté à l'AG par M Alain TETEDOIE	0,63 %	116
	3C44 (association chambres consulaires), représentée à l'AG par Mr le Le Président de la Chambre d'Agriculture	0,02 %	3
	Atlanbois, représenté à l'AG par M. Nicolas VISIER	0,01 %	1
15		100 %	18 533

La société est composée de 16 actionnaires, 15 administrateurs et 3 censeurs.

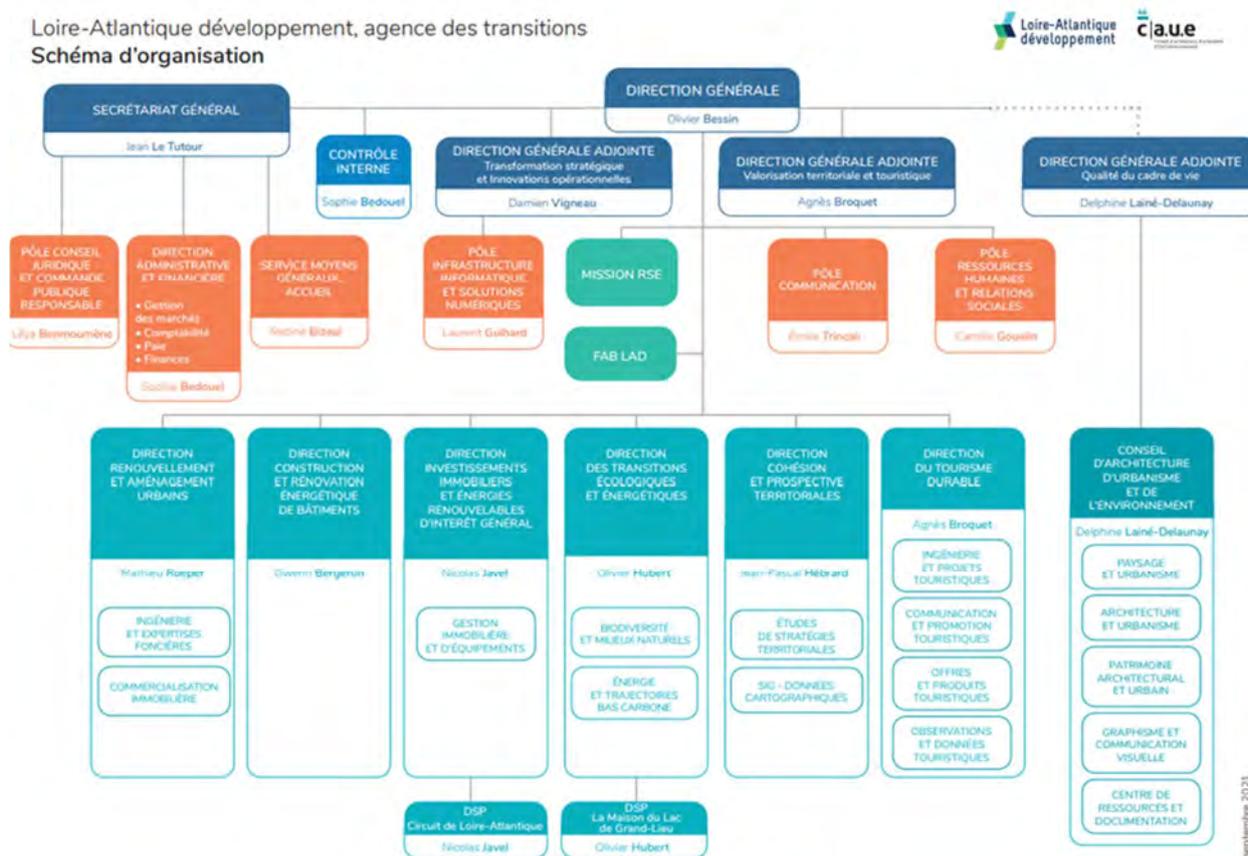
## 1.4. L'organigramme et les équipes opérationnelles de LAD-SELA

### Création du groupement d'employeurs

Le 1er janvier 2021, a été créé un groupement d'employeurs regroupant les directions opérationnelles de LAD-SPL et de LAD-SELA. Les quasi-totalités des salariés de LAD-SPL ont été transférés au sein de LAD-GE.

Les salariés des délégations de service public, la Maison du Lac et le Circuit de Fay-de-Bretagne, restent au sein de l'entité juridique LAD-SPL.

### L'organigramme et les équipes opérationnelles de LAD-SELA



## A - Évolution de l'effectif au cours de l'exercice LAD-SELA

L'effectif au 31/12/2021 s'élevait à 0 salarié (uniquement un mandataire), contre 51 salariés au 31/12/2020 (50 CDI et 1 CDD).

- Global et par catégorie socioprofessionnelle présent au 31/12 :

Exercice	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total	dont CDD
31/12/2017	30 (*)	6	9 (**)	45	3
31/12/2018	35 (*)(**)	10	6	51	4
31/12/2019	38	13	2	53	3
31/12/2020	35	15	1 (***)	51	1
31/12/2021				0	

(\*) dont 1 CDD sous CIFRE (fin au 31/03/2018)

(\*\*) dont 1 CDD en contrat de professionnalisation en 2018

(\*\*\*) dont 1 CDD en contrat d'apprentissage en 2020

(\*\*\*\*) dont 1 CDD en contrat d'apprentissage en 2021



- Évolution de l'Effectif Temps Plein annuel (ETP) :

2017	2018	2019	2020	2021
36.54	29.26	32.38	32.82	0

Dont au siège, 0 (2021).

- Mouvement du personnel

Au 1er janvier 2021, tous les salariés de LAD SELA ont été transférés à LAD GE.

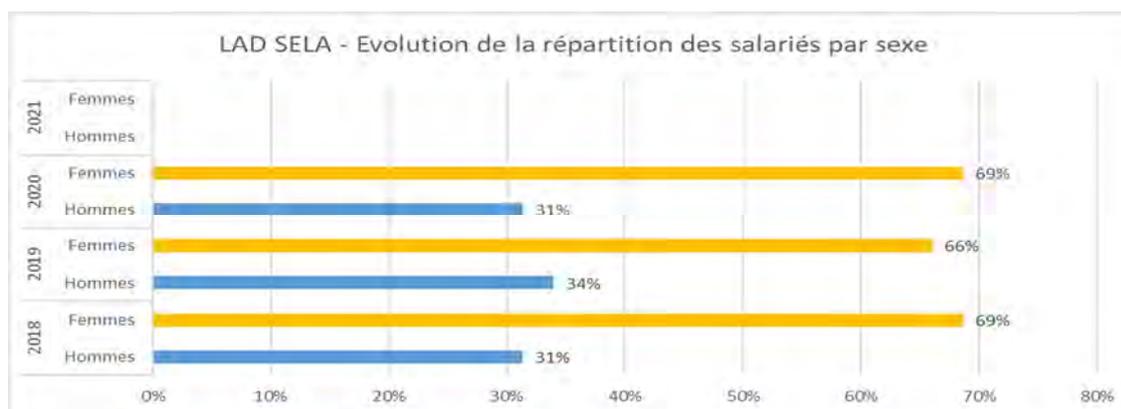
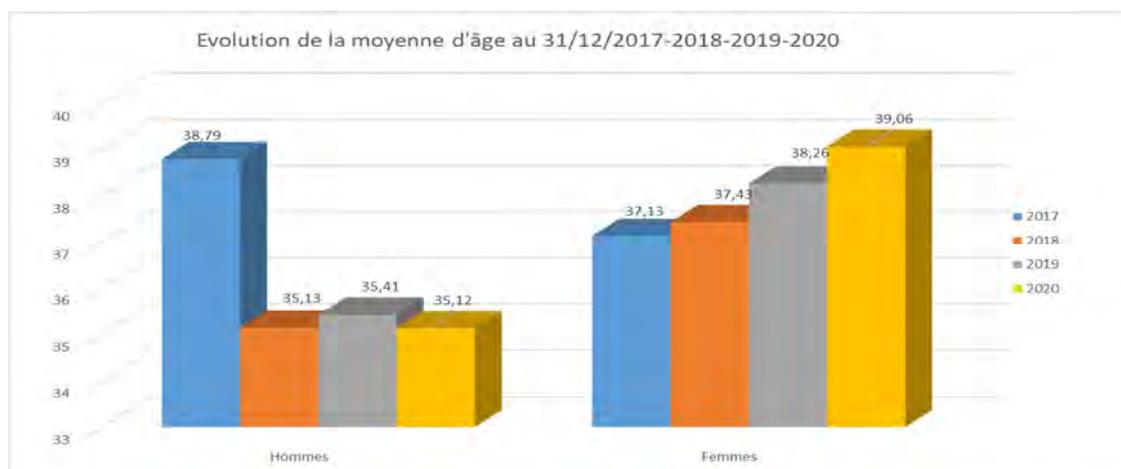
Ont terminé un contrat d'apprentissage :

- ✓ 1 responsable d'opération alternant Félix Testevuide

En 2021, la société a également fait appel à une mission d'intérim sur 13 ½ journée afin d'intervenir sur les week-ends pour le déplacement des amphibiens.

- Moyenne d'âge – ancienneté

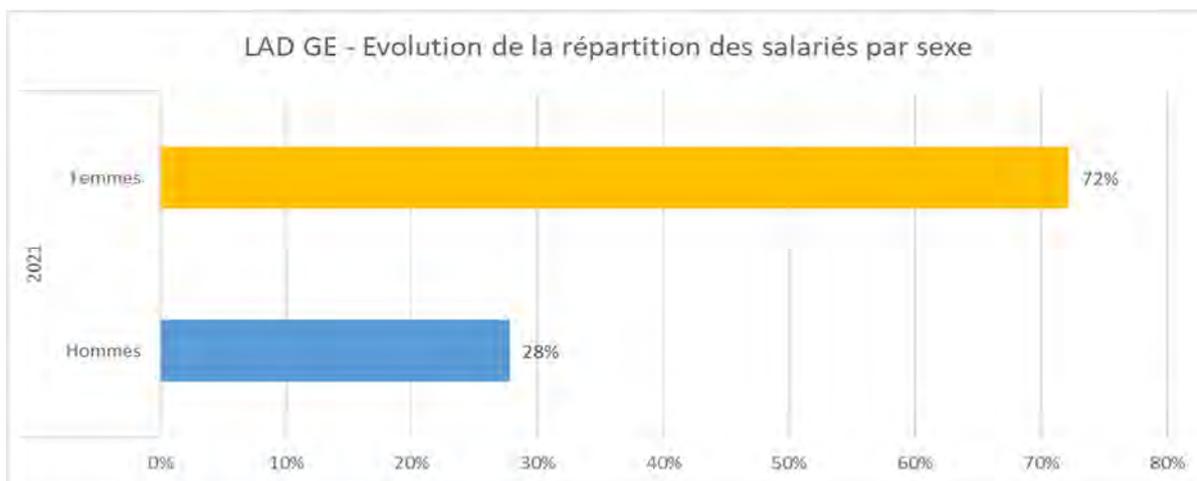
LAD SELA : La moyenne d'âge au 31/12/2020 s'élevait à 37,75 ans, et l'ancienneté moyenne à 7.32 années.



## B – ÉVOLUTION DE L'FFECTIF AU COURS DE L'EXERCICE LAD-GE

- Global et par catégorie socioprofessionnelle présent au 31/12 :

Années	Cadres	Agents maîtrise	Employés	Total au 31/12
2021	67	20	3	90



- Évolution de l'Effectif Temps Plein annuel (ETP) :

2021
77,93

Dont au siège, 77,93 (2021).

La répartition des E.T.P. de LAD GE entre les différentes entités de L'Agence Loire-Atlantique Développement est calculée à partir de la saisie des temps de chaque salarié dans le logiciel de gestion des temps NIBELIS.

Cette répartition, pour l'exercice 2021, est la suivante :

	SELA Ingénierie Territoriale	SPL Ingénierie Territoriale	D.S.P. Tourisme	Convention de Soutien	D.S.P. La Maison du Lac	D.S.P. Circuit de L.A.	TOTAL GE
Réel 2021	36,79	17,12	9,40	11,27	1,99	1,37	77,93
	47,2%	22,0%	12,1%	14,5%	2,6%	1,8%	100%

- Mouvements du personnel :

Les personnels suivants ont été recrutés au cours de l'exercice 2021 :

- 1 Chargée de mission
- 1 Responsable de piste et technicien en charge de la maintenance
- 1 Responsable d'opérations junior
- 1 Chargée de mission écologue

- 1 Assistante de commercialisation
- 1 Responsable Médiation Scientifique
- 1 Assistante de développement touristique
- 1 Cheffe de projet
- 1 alternant Chargé de mission
- 1 Chargée de communication
- 1 Responsable d'opérations expérimenté
- 1 Cheffe de projet développement territorial et touristique
- 1 Chargée de mission

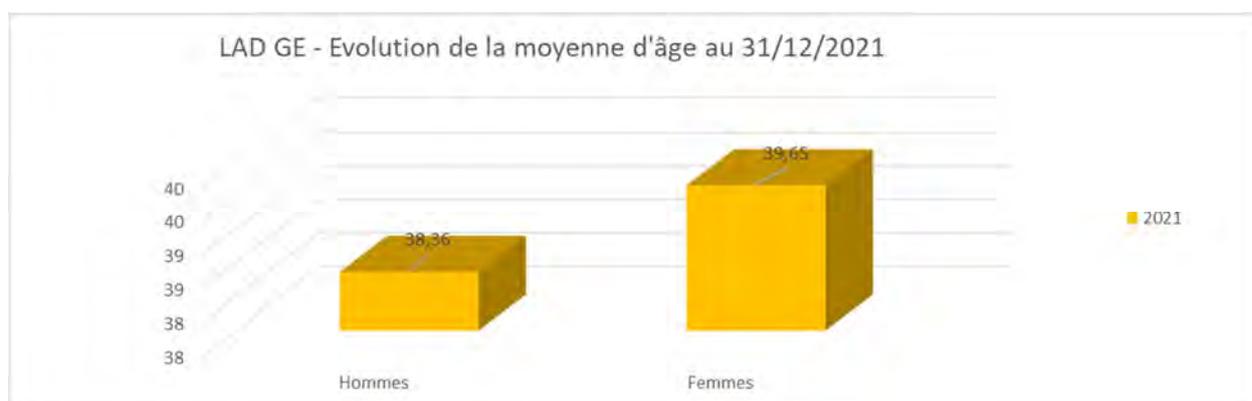
Ont quitté la société en 2021 :

- 1 Chargée de mission (rupture conventionnelle)
- 1 chargé de mission (démission)
- 1 Assistante opérationnelle (retraite)

En 2021, la société a accueilli 7 stagiaires, de 1 semaine (stage d'observation) à 6 mois (stage fin d'étude) dans le cadre de leurs parcours étudiant.

- Moyenne d'âge

LAD GE : La moyenne d'âge au 31/12/2021 s'élevait à 39.29 ans, et l'ancienneté moyenne à 8.43 années.



C – ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE VERSEE DE 2017 A 2021, PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

- LAD-SELA

Les salaires bruts versés en 2021 par catégorie socio-professionnelle se répartissent comme suit :

Année	Cadres	Agents maîtrise	Employés	Stagiaires	TOTAL
2017	1 505 948 €	197 711 €	260 010 €	0	1 963 669 €
2018	1 636 917 €	291 692 €	155 085 €	971 €	2 084 665 €
2019	1 743 803 €	407 033 €	98 301 €	1 155 €	2 250 291 €
2020	1 805 695 €	473 414 €	2 053 €	1 829 €	2 282 991 €
2021	59 159 €		15 207 €	3 416 €	77 782 €

- LAD-GE

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Saisonniers	Stagiaires	TOTAL
2021 GE	2 794 770 €	667 388 €	44 066 €		8 040 €	3 514 264 €

## 1.5. La politique "RESSOURCES HUMAINES de L'U.E.S de LAD

### POLITIQUE CONTRACTUELLE

Depuis la reconnaissance de l'UES, le 19 février 2014, et la mise en place de représentants du personnel, un accord d'harmonisation des conditions de travail a fait l'objet de négociations avec les représentants syndicaux. Il a été signé le 27 janvier 2015 avec une application au 1<sup>er</sup> février 2015, puis révisé le 22 décembre 2017 avec une application au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il vient en complément de la convention collective Syntec et s'applique à l'ensemble des membres de l'UES Loire-Atlantique développement, dont le Groupement d'employeurs fait partie.

Il porte sur :

- L'organisation et l'aménagement du temps de travail
- Les différents congés octroyés au personnel
- Les composantes de la rémunération du personnel
- Les modalités de rupture du contrat de travail du personnel
- D'autres dispositions diverses.

### LES LOCAUX DE LA SOCIETE

Le bâtiment comprend 5 étages et regroupe l'ensemble des structures de Loire-Atlantique développement. LAD GIE était, pour le compte de ses membres, locataire du Département de Loire-Atlantique jusqu'au 13 septembre 2019, date à laquelle elle a acquis le bâtiment.

Certains des bureaux le justifiant ont bénéficié de travaux acoustiques.

La majorité des salariés travaille au 2, boulevard de l'Estuaire à Nantes, établissement principal de LAD-GE. Ces salariés occupent principalement le 1,2,3ème étage.

Un établissement secondaire situé à Bouaye accueille les salariés travaillant pour la Maison du Lac de Grand-Lieu (7 salariés permanents).

Des salariés travaillent également sur le circuit de Loire-Atlantique situé à Fay-de-Bretagne.

### DIALOGUE SOCIAL ET ACCORDS SIGNES

Conformément aux ordonnances "MACRON" du 22 septembre 2017, le Comité d'entreprise, le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail fusionnent pour créer une nouvelle instance : le COMITE SOCIAL ECONOMIQUE.

Des élections ont été organisées le 5 avril 2018 pour élire les représentants du personnel (avec un taux de participation de 93 % de votants).

Le CSE est composé de 12 membres, 6 titulaires et 6 suppléants.

Le CSE s'est réuni 6 fois en 2020 en CSE ordinaire et 9 fois en CSE "Extraordinaire" en raison de la crise sanitaire pour valider le plan de continuité d'activités et les évolutions de l'organisation du travail à distance.

En 2021, le mandat des élus arrivant à échéance, de nouvelles élections ont été organisées le 08 avril (avec un taux de 93% de votants).

Le CSE est toujours composé de 12 membres, 6 titulaires et 6 suppléants.

Le CSE s'est réuni 13 fois en 2021 : 7 fois en CSE ordinaire et 6 fois en CSE extraordinaire, notamment en raison de la crise sanitaire afin de valider le plan de continuité d'activités.

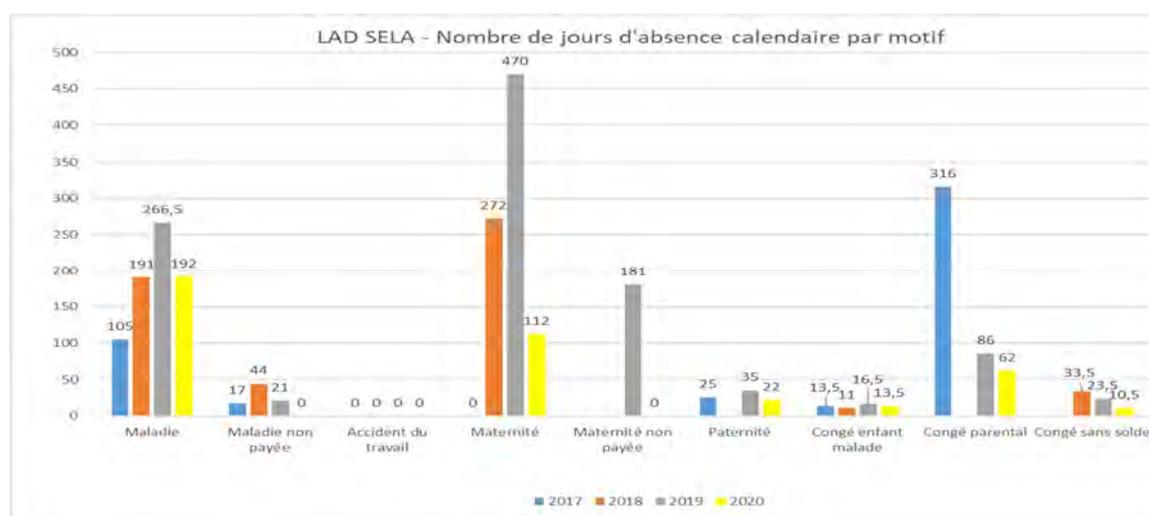
## LE TEMPS DE TRAVAIL

L'accord d'harmonisation précise notamment :

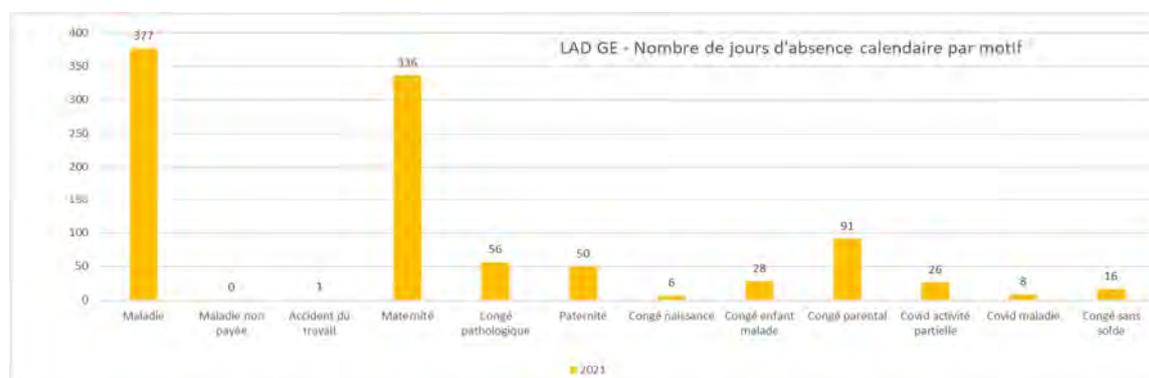
- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, non soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h. L'horaire hebdomadaire de travail est fixé à 37h30 avec l'octroi de 15 jours de repos dit « RTT », pour un temps complet
- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h : les salariés disposent d'un contrat de travail avec une durée du travail annualisée de 1 607 h
- L'organisation du temps de travail des salariés soumis à un forfait annuel en jours : la durée annuelle du travail des salariés concernés est fixée à 208 jours, hors congés supplémentaires conventionnels.

## L'ABSENTEISME

- LAD-SPL



- LAD-GE



## LES NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

Au cours de l'exercice 2019/2020/2021, les négociations avec les représentants syndicaux ont abouti à la signature des accords suivants :

- Accord sur le télétravail signé le 22 décembre 2017, puis révisé le le 29 juin 2019 et le 29 septembre 2021,
- Accord sur la mutuelle (santé/prévoyance) signé le 22 décembre 2017, puis le 20 décembre 2021
- Accord sur le fonctionnement du CSE (Comité Social Economique) signé le 19 décembre 2019
- Accord d'intéressement pour la période 2018 - 2020 signé le 27 juin 2018
- Accord sur la classification signé le 04 avril 2018
- Accord sur le droit à la déconnexion signé le 22 décembre 2017
- Accord sur l'indemnité kilométrique vélo signé le 22 décembre 2017
- Accord Compte épargne temps signé le 09 juin 2017

## LA POLITIQUE DE REVALORISATION SALARIALE

Les parties conviennent d'une augmentation collective de 1 % de la masse salariale brute prévue au budget annuel de chaque structure.

## LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Des formations individuelles et des formations collectives ont été suivies en 2021 en sein de LAD – GE et LAD – SELA.

Elles ont représenté un total de 413 jours, ont concerné 168 salariés (inclus alternants et stagiaires) de LAD – GE et un total de 58 jours, ont concerné 1 salariés de LAD – SELA (inclus alternants).

Les dépenses allouées à la formation se sont élevées à 71 599 € HT pour LAD – GE et 4 640 € HT pour LAD – SPL, prises en charge directement par les structures.

## 1.6. Les contrôles externes

### Contrôle de la Chambre des Comptes 2015-2020

La Chambre Régionale des Comptes Pays de la Loire (CRC) a contrôlé LAD-SELA de juin 2020 à novembre 2021 pour la période 2015 à 2020.

La CRC a envoyé le 5 janvier 2022 son rapport d'observations définitives, objet d'un débat lors de la session de l'assemblée départementale du 31 janvier 2022.

Ce rapport d'observations définitives a été présenté aux administrateurs de LAD-SELA lors du conseil d'administration du 8 avril 2022 qui a pris acte de ces informations.

### Expert-comptable - SYNA

Par avenant n° 2 du 22/10/2021, le marché, portant sur la mission d'expertise comptable pour l'ensemble des structures composant l'Agence Loire-Atlantique Développement au titre des exercices comptables 2021 à 2024, a été transféré de la société CIFRALEX à la société SYNA, suite à la signature d'une convention de cession de clientèle intervenue entre ces 2 société. Monsieur Sébastien FRANCHI, désormais Président de SYNA, demeure l'interlocuteur de l'Agence L.A.D.

## Commissaires aux Comptes

L'Assemblée générale de LAD-SELA du 26 juin 2018 a désigné le cabinet DELOITTE et ASSOCIES comme Commissaire aux comptes au titre des exercices comptables 2018 à 2023.

### 1.7. Les conventions d'appui et de partenariats

Portées par le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) de Loire-Atlantique développement dans le cadre de la mutualisation des contrats d'assistance externe, les conventions d'appui et de partenariats sont principalement les suivantes :

- Contrat d'expertise comptable avec SYNA.
- Contrat de commissariat aux comptes avec DELOITTE & ASSOCIES
- Sécurisation juridique : missions confiées auprès de cabinets d'avocats spécialisés
- Adhésion à la Fédération des EPL.
- Adhésion au Club Villes et Aménagement
- Adhésion à 13 organismes professionnels différents dont 5 oeuvrant dans le domaine des énergies et trajectoires bas carbone

## 2. L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé

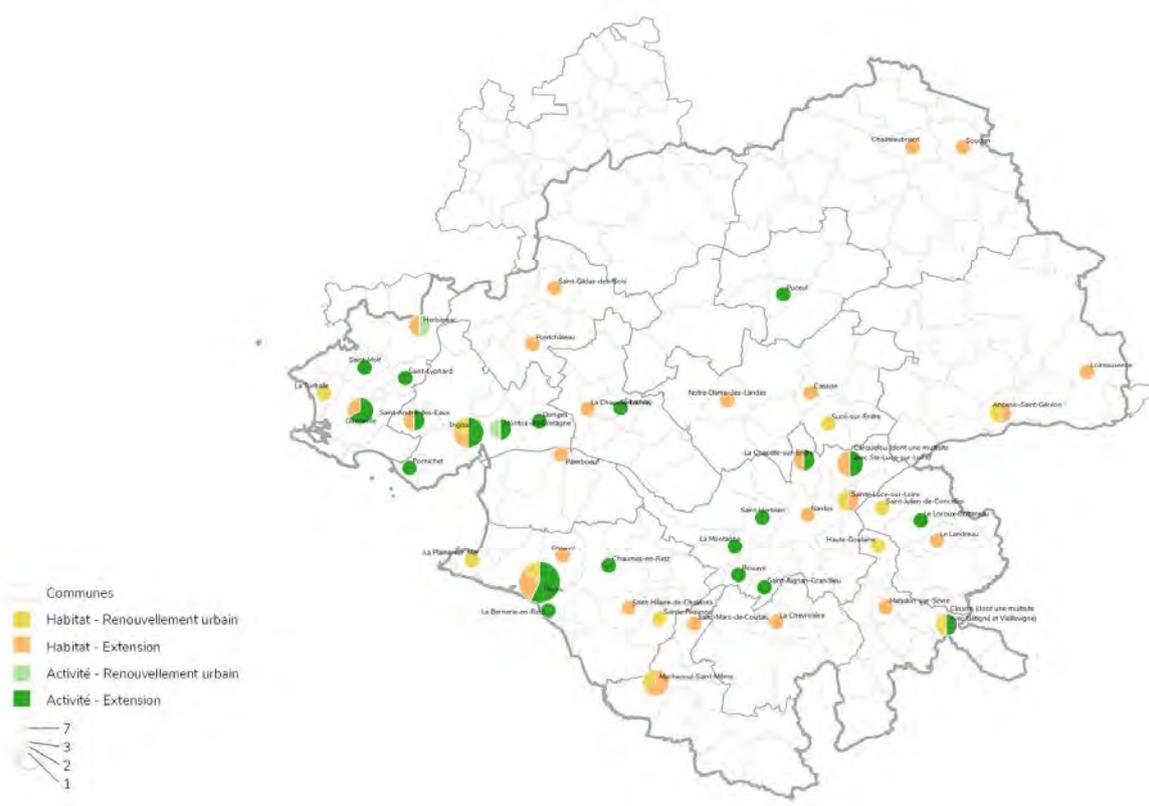
L'année 2021 a été marquée par trois principales caractéristiques :

- Un impact fort des nouveaux enjeux environnementaux et de l'engagement de la démarche ZAN "zéro artificialisation nette" sur le déroulé des projets
- Une reprise des activités de commercialisation, en bénéficiant d'un phénomène de report de l'année 2020
- L'amorce d'une diminution du portefeuille opérationnel, notamment pour les mandats et prestations de service, les nouveaux projets s'orientant vers LAD SPL au gré du développement de son actionariat.

### 2.1. Le renouvellement et l'aménagement urbains

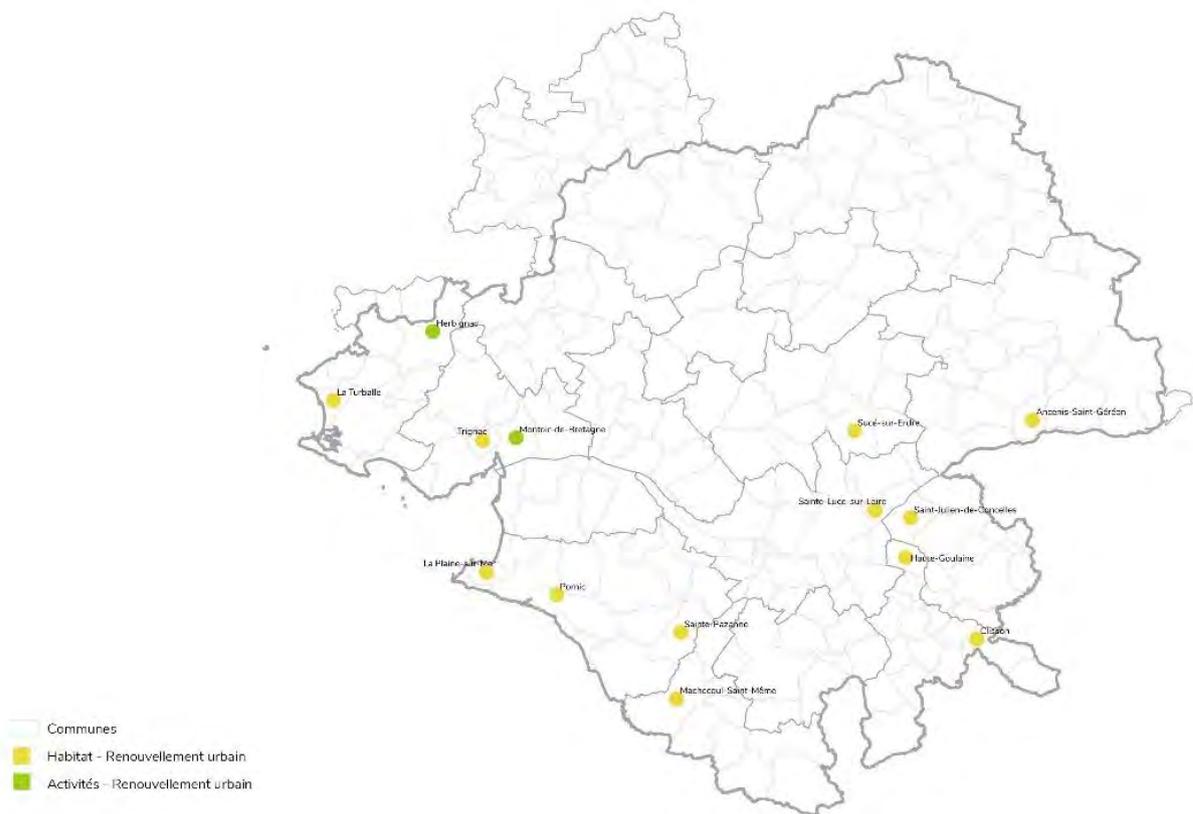
#### 2.1.1 Les concessions d'aménagement

Le portefeuille de LAD-SELA comprend 69 concessions d'aménagement, dont 40 opérations d'habitat et 29 parcs d'activités économiques.



Opération	Commanditaire	Commune	EPCI	Thématique dominante	Extension Renouvellement Urbain
01119 ZAC DU PILLEUX	NMET	Nantes	NMET	Habitat	Extension
01134 LES PERRIERES	NMET	La Chapelle sur Erdre	NMET	Habitat	Extension
01139 ZAC DE LA LORIE	NMET	Saint-Herblain	NMET	Activités	Extension
01141 ZAC LES TERRES JARRIE	PAPR	Pornic	PAPR	Activités	Extension
01410 D2A	CCI	Saint Aignan de Grandlieu	NMET	Activités	Extension
01417 ZAC FONTAINE AU BRUN	CARENE	Trignac	CARENE	Activités	Extension
01420 ZAC DE MONTOIR CADREAN	CARENE	Montoir de Bretagne	CARENE	Activités	Extension
01441 ZAC DES SIX CROIX	CARENE	Donges	CARENE	Activités	Extension
01472 MONTAGNE PLUS	NMET	La Montagne	NMET	Activités	Extension
01487 ZAC MALABRY	NMET	La Chapelle sur Erdre	NMET	Activités	Extension
01492 ZAC LE BUTAI	PAPR	Arthon en Retz	PAPR	Activités	Extension
01494 ZAC PEDRAS	CARENE	Saint André des Eaux	PAPR	Activités	Extension
01508 COTEAUX DE GD LIEU	NMET	Bouaye	NMET	Activités	Extension
01512 ZAC LA MINAIS	NMET	Sainte Luce sur Loire	NMET	Habitat	Extension
01513 ZAE LES ECOTAIS	CARENE	Sain andré des Eaux	CARENE	Habitat	Extension
01515 ZAC RICHEBOURG STE CROIX	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Extension
01520 ZAC DE GRANDCHAMPS	CARENE	Trignac	CARENE	Activités	Extension
01525 ZAC de PORNICHEAT ATLANTIQUE	CARENE	Pornichet	CARENE	Activités	Extension
01533 ZA PRE BOISMAIN	PAPR	La Bernerie en Retz	PAPR	Activités	Extension
01534 ZAC LA BLAVETIERE	PAPR	Pornic	PAPR	Activités	Extension
01535 ZAC DU PETIT PAIMBOEUF	Paimboeuf	Paimboeuf	CCSE	Habitat	Extension
01537 ZAC INDULGENCES	NMET	Sainte Luce sur Loire	NMET	Habitat	Renouvellement Urbain
01573 ZAC DE COLLERAYE	CCES	Savenay	CCES	Activités	Extension
01574 ZAC LA CHAUSSEE	PAPR	Pornic	PAPR	Activités	Extension
01576 ZAC BUTTE SAVINE	Trignac	Trignac	CARENE	Habitat	Extension
01577 ZAC TANNERETTES	Notre Dame des Landes	Notre Dame des Landes	CCEG	Habitat	Extension
01578 ZAC DES ESSARTS	Chauvé	Chauvé	PAPR	Habitat	Extension
01582 CLOS DU BOCAGE	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Extension
01584 HAUTE FORET / MAISON NEUVE	NMET		NMET	Ativités	Extension
01585 ZAC BREHANY VILLENEUVE	CAP ATL	Guérande	CAP ATL	Activités	Extension
01586 ZAC METAIRIE DE LA LANDE	CAP ATL	Guérande	CAP ATL	Activités	Extension
01587 ZAC DE MES	CAP ATL	Saint Molf	CAP ATL	Activités	Extension
01589 AMENAGEMENT 3 SITES D'ACT	CSMA	Clisson	CSMA	Activités	Extension
01590 ZAC MULTISITE	Saint Hilaire de Chaléons	Saint Hilaire de Chaléons	PAPR	Habitat	Extension
01591 ZAC DE BEAU SOLEIL	La Chevrolière	La Chevrolière	CGL	Habitat	Extension
01592 ZAC CENTRE BOURG	Sainte Pazane	Sainte Pazane	PAPR	Habitat	Renouvellement Urbain
01593 ZAC CHAMP DE FOIRE	Clisson	Clisson	CSMA	Habitat	Renouvellement Urbain
01594 ZAC DE LA RIA	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Renouvellement Urbain
01595 SITE DU CLOUET	NMET	Carquefou	NMET	Activités	Extension
01596 ZAC DE L'ALOUETTE	Maisdon sur Sevre	Maisdon sur Sevre	CSMA	Habitat	Extension
01597 ZAC OCEANE ACAGIAS	CARENE	Trignac	CARENE	Habitat	Renouvellement Urbain
01598 ZAC DES PRES NEUFS	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Extension
01599 ZAC KERGESTIN POMPAS	Herbignac	Herbignac	CAP ATL	Habitat	Extension
01600 ZAC CARTERIE GALAISERIE	Varades	Varades	COMPTA	Habitat	Extension
01601 ZAC DES MILLAUDS	Saint Mars de Coutais	Saint Mars de Coutais	CCSRA	Habitat	Extension
01602 ZAC DE DORNABAS	La Turballe	La Turballe	CAP ATL	Habitat	Renouvellement Urbain
01603 COEUR DE BOURG	Saint Julien de Concelles	Saint Julien de Concelles	CCSL	Habitat	Renouvellement Urbain
01604 ZAC DU PRIEURE	Saint Géréon	Saint Géréon	COMPA	Habitat	Extension
01605 ZAC VAL ST MARTIN	Pornic	Pornic	PAPR	Activités	Extension
01606 ZAC DU CRELIN	CAP ATL	Saint Lyphard	CAP ATL	Activités	Extension
01607 ZAC DE LA FLEURIAYE II	NMET	Carquefou	NMET	Habitat	Extension
01609 LOTISSEMENT LES LOGES	Soudan	Soudan	CCCD	Habitat	Extension
01611 AMGT QUARTIER BANCS	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Renouvellement Urbain
01612 ZAC ECO MAISON NEUVE	Guérande	Guérande	CAP ATL	Habitat	Extension
01613 ZAC MULTI-SITE DU CLOS	Le Landreau	Le Landreau	CCSL	Habitat	Extension
01614 ZAC MULTISITES URIEN	Ancenis	Ancenis	COMPA	Habitat	Renouvellement Urbain
01615 ZAC PROVIDENCE	CARENE	Montoir de Bretagne	CARENE	Activités	Renouvellement Urbain
01616 LES COTEAUX DE LA BORDERIE	Chateaubriant	Chateaubriant	CCCD	Habitat	Extension
01617 QUARTIER CLOS DU PLESSIS	Casson	Casson	CCEG	Habitat	Extension
01618 ZAC PLESSIS ET TUILERIES	CCSL	Le Loroux bottereau	CCSL	Activités	Extension
01619 ZAC DE LA CORBINIERE	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Extension
01620 ZAC DES PRES BLANCS	Herbignac	Herbignac	CAP ATL	Activités	Renouvellement Urbain
01621 ZAC DE L'OSERAYE	CCRN	Puceul	CCRN	Activités	Extension
01622 CENTRE VILLE	Sucé sur Erdre	Sucé sur Erdre	CCEG	Habitat	Renouvellement Urbain
01623 ZAC DE COET-ROZIC	Pontchateau	Pontchateau	CCPPSCGB	Habitat	Extension
01624 CLOS DU BOURG	Saint Gildas des Bois	Saint Gildas des Bois	CCPPSCGB	Habitat	Extension
01625 CENTRE VILLE	Haute Goulaine	Haute Goulaine	CSMA	Habitat	Renouvellement Urbain
01626 ZAC CENTRE BOURG	La Plaine sur Mer	La Plaine sur Mer	PAPR	Habitat	Renouvellement Urbain
01627 LOTISSEMENT DU CHAPEAU AU MOINE	La Chapelle Launay	La Chapelle Launay	CCLS	Habitat	Extension

14 de ces opérations relèvent d'une démarche de renouvellement urbain (12 en habitat et 2 en activité économique).



Sur les 29 parcs d'activités économiques, 5 sont à vocation principale de « commerces », 4 à vocation « tertiaire » et 20 à vocation « d'artisanat, PMI/PME et industrie ».

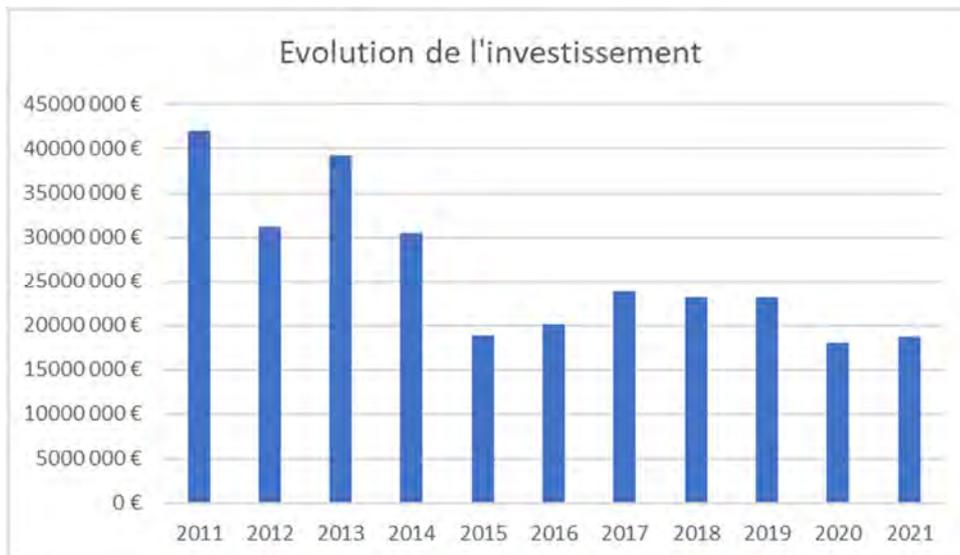
35 opérations sont confiées par des communes, pour 30 communes différentes.

34 opérations sont confiées à Loire-Atlantique développement-SELA par des EPCI, pour 10 EPCI différentes.

Aucune nouvelle concession n'a été signée en 2021.

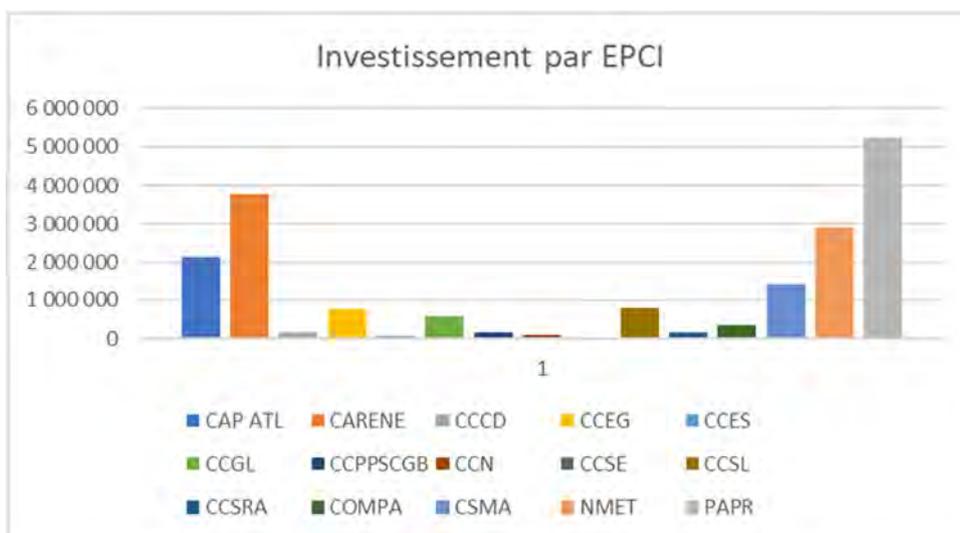
### LES INVESTISSEMENTS

Le montant cumulé de l'investissement en 2021 s'établit à 18,67 M€, en légère hausse par rapport à l'année précédente mais toujours très en-deçà de la moyenne des 10 dernières années.



La répartition de cet investissement par territoire reste dans l'épure des scénarii des dernières années avec les trois principaux pôles d'activités que sont CARENE/CAP ATLANTIQUE, Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR) et Nantes Métropole, qui représentent plus de 75 % de l'investissement total.

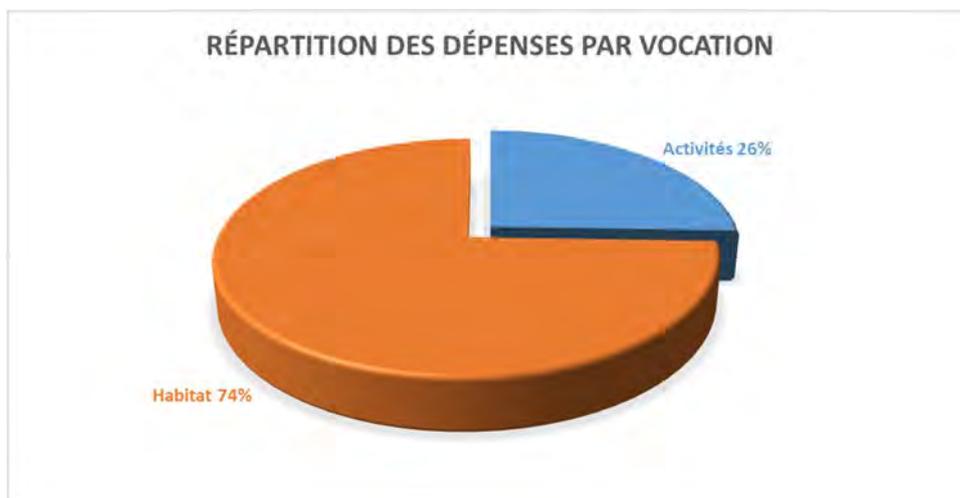
A noter deux singularités sur la CC Sèvre et Loire (CCSL) et Clisson Sèvre et Maine Agglo (CSMA).



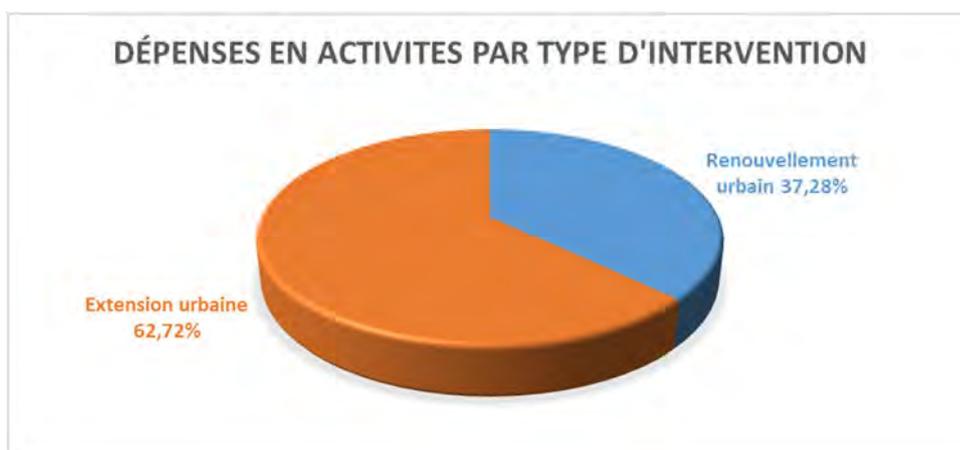
La répartition de l'investissement selon la nature des dépenses est conforme à celle régulièrement observée. A noter que le renouvellement urbain représente 34% de la rémunération totale des concessions.



Les zones d'habitat ont concentré 80 % de l'investissement contre 20% pour les zones d'activités économiques.



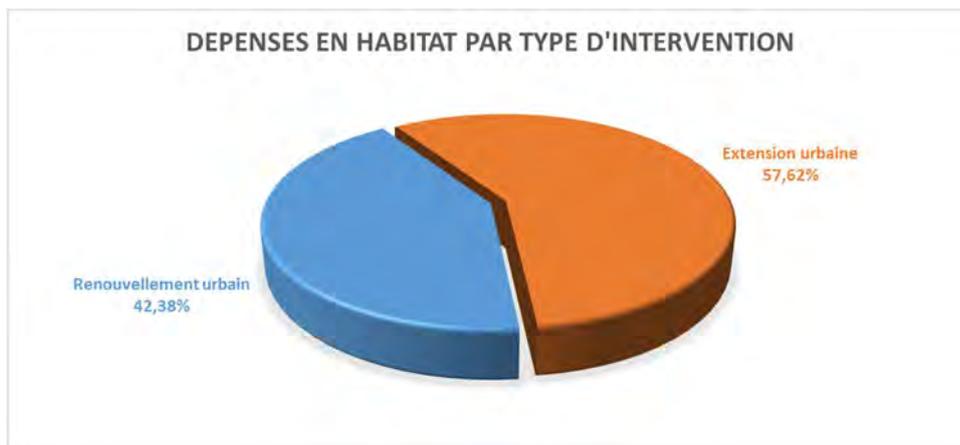
Pour les parcs d'activités, l'investissement porte principalement sur des opérations en extension.



Toujours en activités économiques, l'investissement a essentiellement concerné les zones artisanales, PMI/PME et industrielles et dans une moindre mesure les parcs d'activités commerciales.



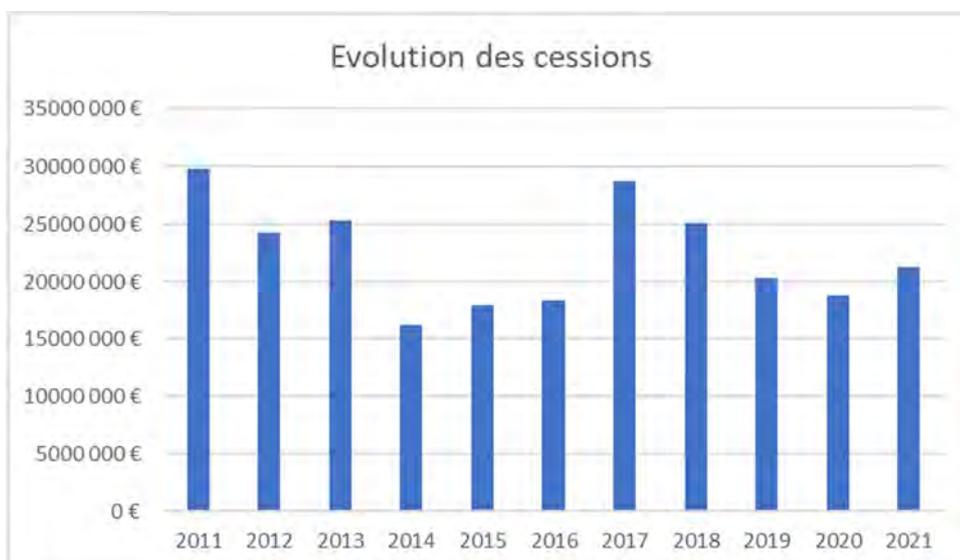
Pour les opérations d'habitat, l'année 2021 confirme la tendance observée en 2020 avec une progression de la part des investissements dans les opérations de renouvellement urbain.



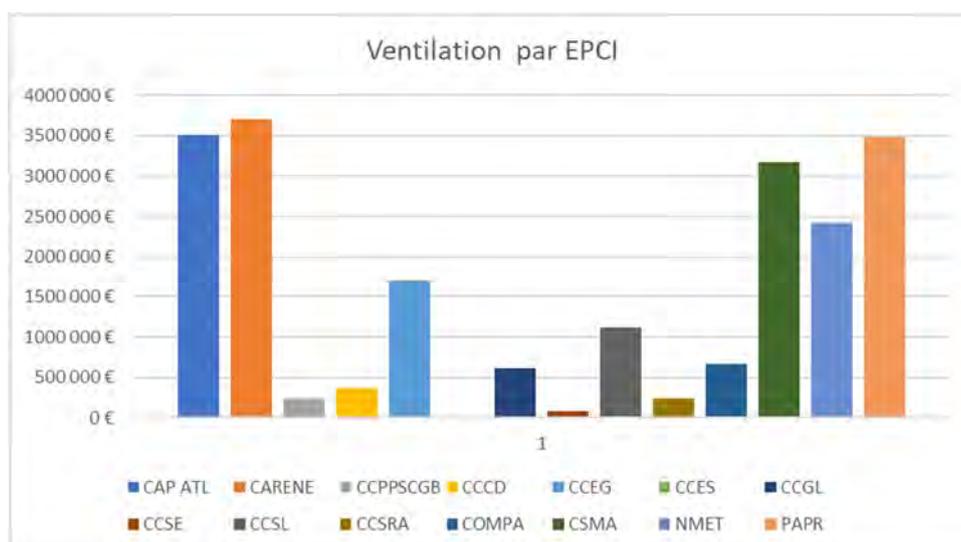
## LES RECETTES

Les recettes de l'année 2021 s'établissent à 28,18M€, dont 21,32 M€ de cessions et 6,85 M€ d'autres recettes.

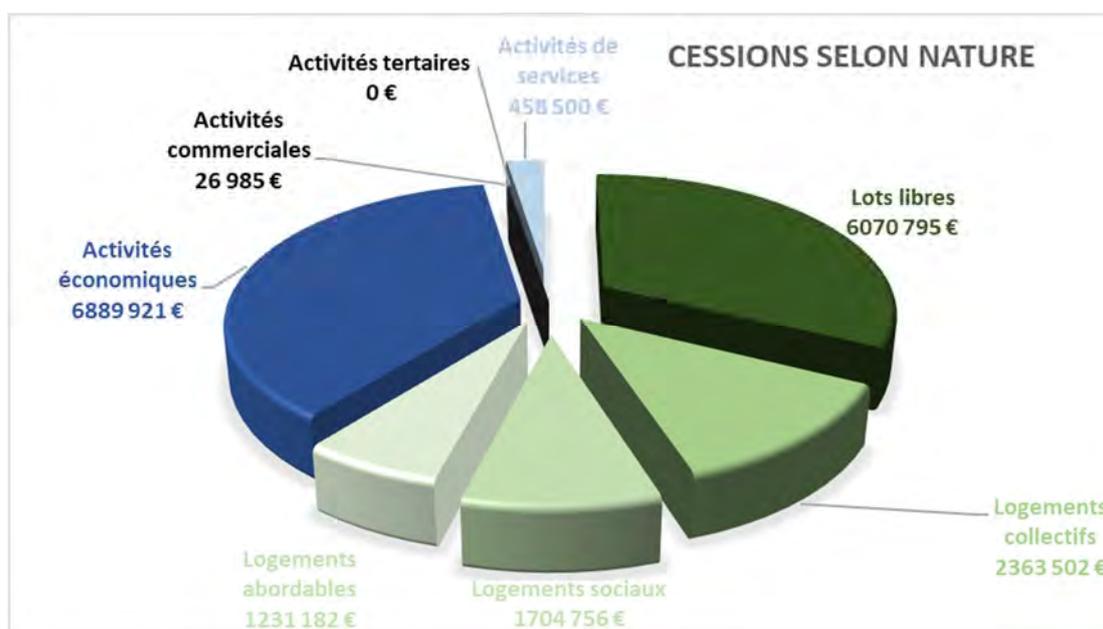
Les cessions 2021 sont en légère hausse vis-à-vis des années 2019 et 2020.



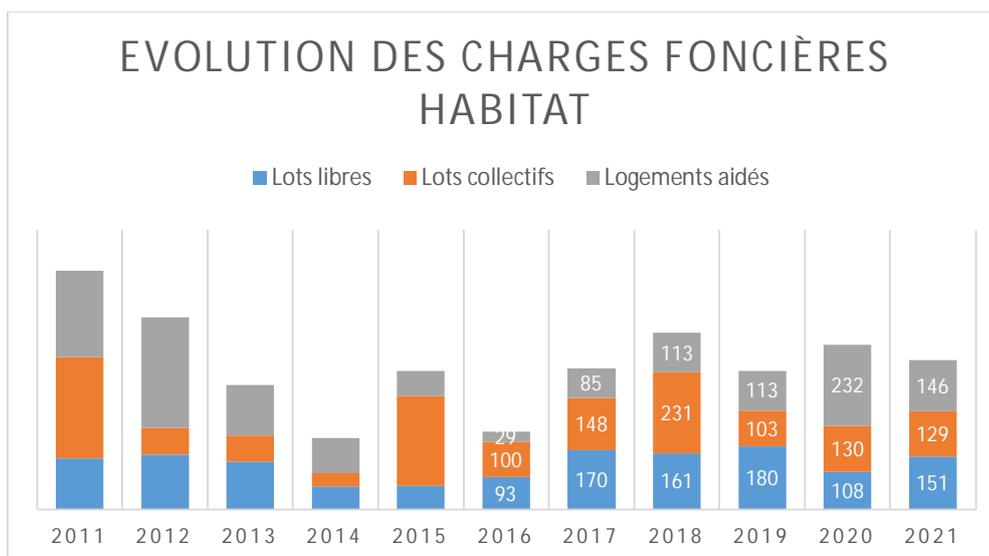
Les cessions se concentrent à plus de 89% sur CAP ATLANTIQUE, CARENE , Pornic Agglo Pays de Retz, Clisson Sèvre et Maine Agglomération, CC Sèvre et Loire, CC Erdre et Gesvres et Nantes Métropole.



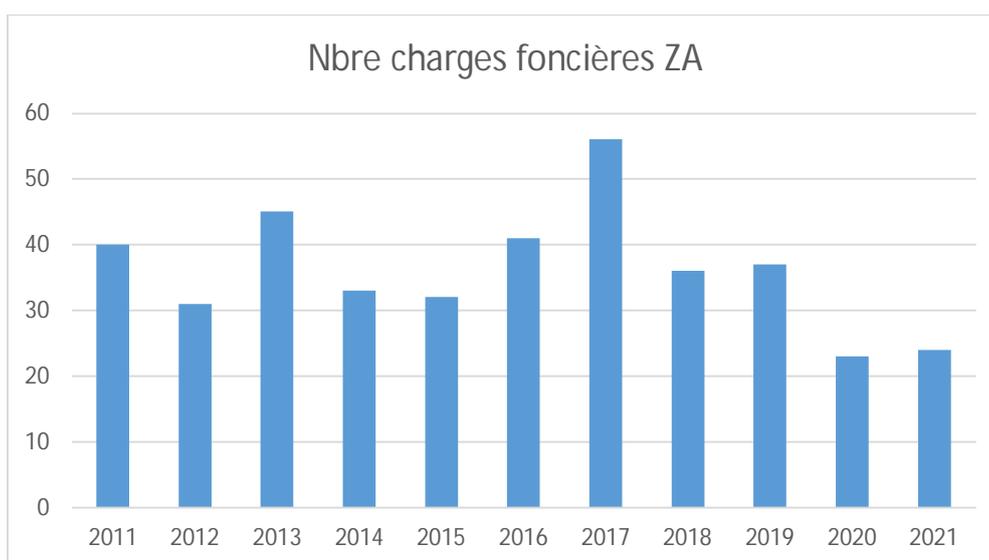
La répartition des ventes selon leur nature montre une prédominance de l'habitat dans les volumes de cessions (66%) par rapport à l'activité économique (34%), en conformité avec la répartition du portefeuille.



Les évolutions des charges foncières vendues par nature reflètent ces éléments.



Les ventes de lots libres progressent en 2021 (+43 logements), les logements aidés et les logements collectifs sont en nette baisse. Plus de 77% des cessions en habitat concernent des projets en extension.

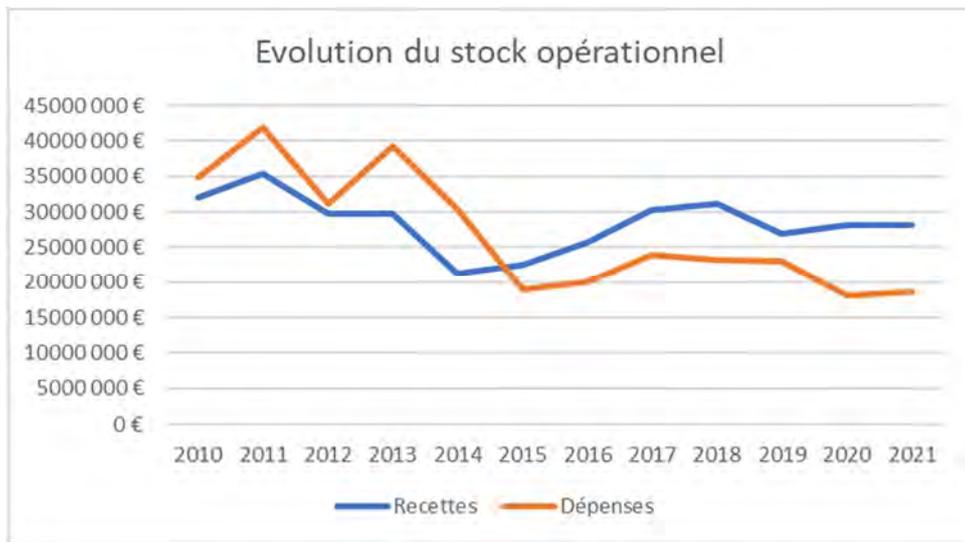


Pour l'activité économique, le nombre de charges foncières est stable vis-à-vis de 2020.

#### LES STOCKS

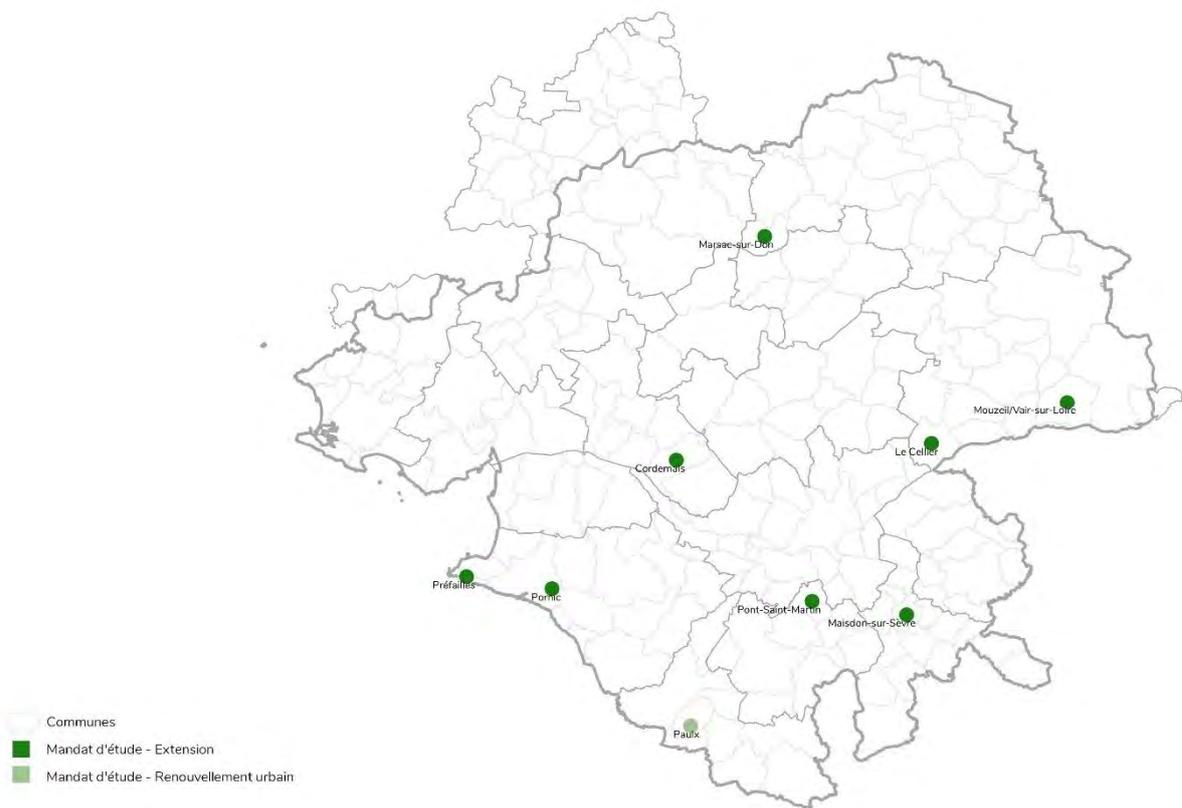
Après 8 années de hausse continue du stock opérationnel dont +30 M€ entre 2010 et 2014, l'année 2021 poursuit la tendance portée par la société depuis 2015 avec une diminution de 9.5M€.

Sur les sept dernières années, cette diminution atteint ainsi 47 M€.



## 2.1.2 Les mandats d'études

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA en 2021 est de 9 projets.



Opérations	Commanditaire	Commune	EPCI	Type d'intervention
02393 ZA MERCERIES ET MESLIERS	COMPA	Mouzeil/Vair-sur-Loire	COMPA	Extension
02396 AMENAGEMENT VAL ST MARTIN	Pornic	Pornic	PAPR	Extension
02406 AMENAGEMENT SECTEUR CROIX MARTIN	Prefailles	Prefailles	PAPR	Extension
02408 AMENAGEMENT DU PRIEURE	Le Cellier	Le Cellier	COMPA	Extension
02413 ZAC CROIX MORZEL	Cordemais	Cordemais	CCES	Extension
02414 QUARTIER ALOUETTE	Maisdon sur Sèvre	Maisdon sur Sèvre	CSMA	Extension
02416 SITE PLANCHE AU BOUIN	Pont Saint Martin	Pont Saint Martin	CCGL	Extension
02417 RESTRUCTURATION CENTRE-BOURG	Paulx	Paulx	CCSRA	Renouvellement Urbain
02418 AMENAGEMENT SECTEUR HAUT-MORVEL	Marsac sur Don	Marsac sur Don	CCCD	Extension

A noter que 1 nouvelle opération a été signée en 2021 :

Aménagement du secteur Haut Morvel à Marsac sur Don 02.418

La commune de Marsac-sur-Don a confié à Loire-Atlantique développement-SELA, en date du 31 mai 2021, la réalisation et le pilotage des études pour la faisabilité d'une opération d'habitat sur le secteur Haut Morvel situé sur son territoire.

Périmètre : 8,5 ha

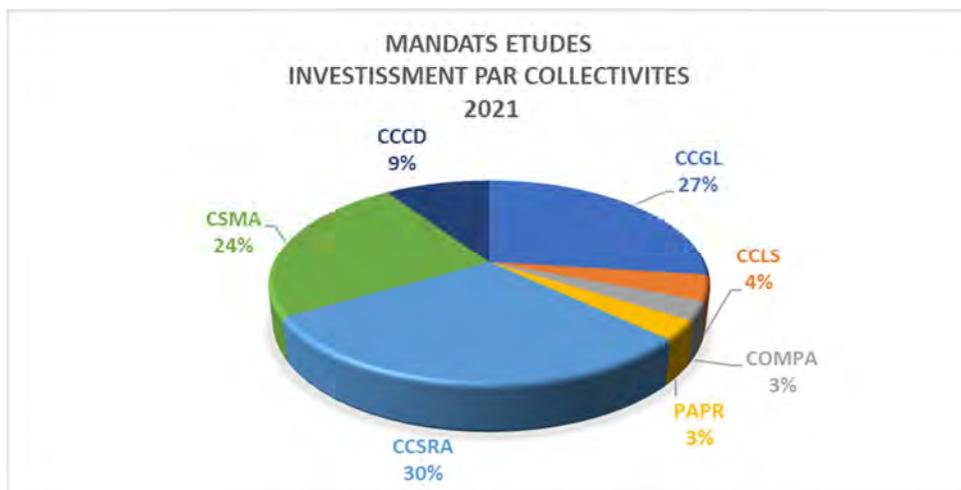
Durée : 10 mois

Coût prévisionnel des études :

Rémunération : 28 550 €HT

L'investissement en mandat d'études a été de 83K€HT en 2021.

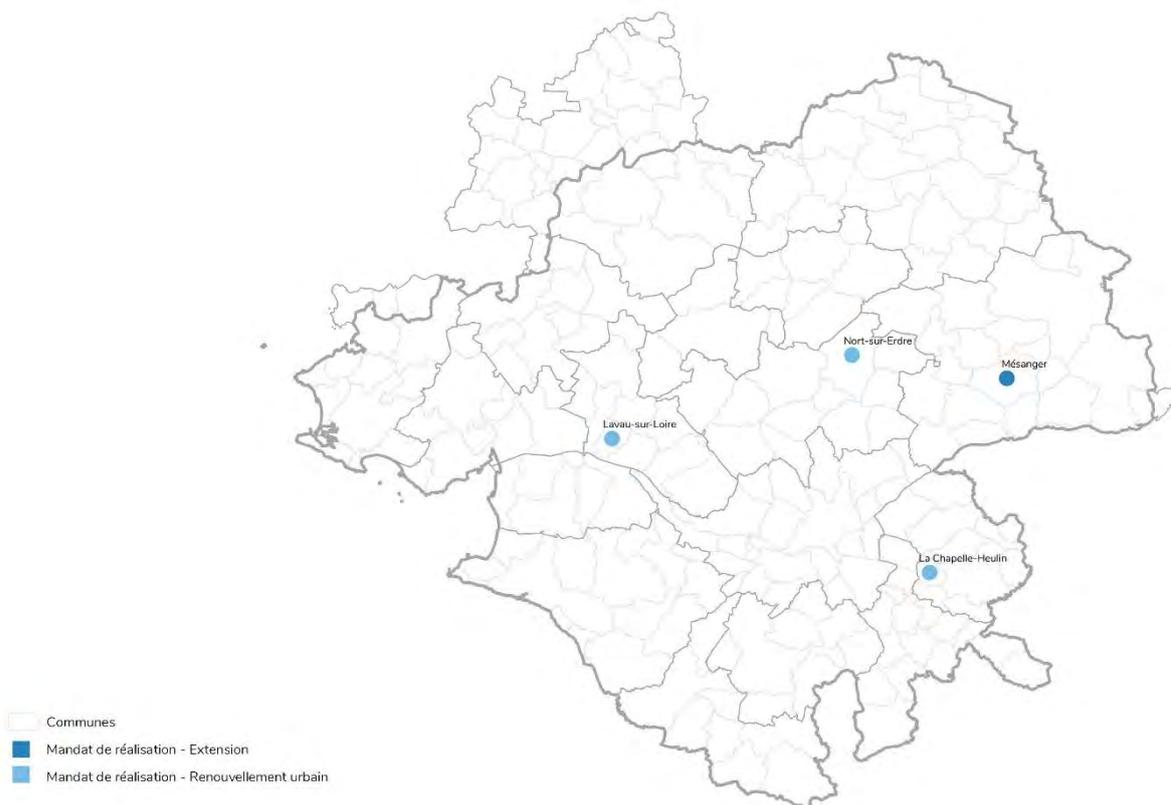
Les répartitions par collectivité sont données ci-après :



### 2.1.3 Les mandats de réalisation

Cette activité connaît un déclin important depuis plusieurs années en raison de la baisse des capacités d'investissement des collectivités, de l'affectation des réalisations des EPCI à la LAD-SPL et une certaine concurrence du marché.

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA s'établit en 2021 à 4 opérations :



Opération	Commanditaire	Commune	EPCI	Type d'intervention
02978 AMENAGEMENT CENTRE BOURG	La Chapelle Heulin	La Chapelle Heulin	CCSL	Renouvellement urbain
02982 REAL. ET COM .ZAC 2 COUR DES BOIS	Mesanger	Mesanger	COMP A	Extension
02985 AMENAGEMENT CENTRE BOURG	Lavau sur Loire	Lavau sru Loire	CCES	Renouvellement urbain
02988 AMGT SITE DU BASSIN DU PORT	Nort sur Erdre	Nort sur Erdre	CCEG	Renouvellement urbain

Aucun nouveau contrat signé en 2021.

L'investissement 2021 est de 820K€HT et se concentre essentiellement sur l'opération de la ZAC de la Cour des bois (COMP A).



## 2.1.4 Les prestations de services

Le portefeuille de contrats de prestations de service de LAD-SELA s'établit à 2 opérations.



Opération	Commanditaire	Commune	EPCI	Type d'intervention
09021 Maîtrise foncière et RU	Saint Père en Retz	Saint Père en Retz	PAPR	Renouvellement urbain
09045 Pré cadrage site Abbé Chevalier	St Lumine de Coutais	St Lumine de Coutais	CCGL	Renouvellement urbain

A noter que 1 nouvelle opération a été signée en 2021 :

Pré cadrage opérationnel – Site de l'Abbé Chevalier à Saint Lumine de Coutais 09.045

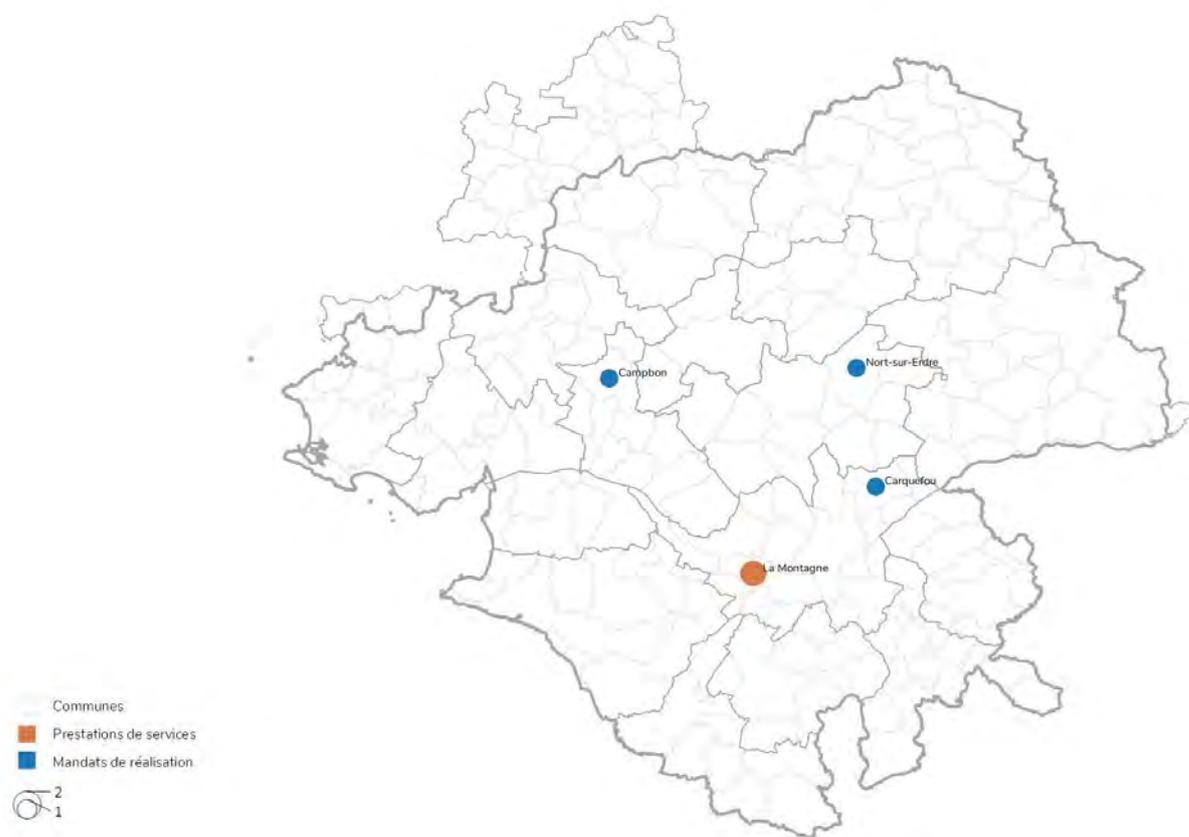
La commune de Saint Mars de Coutais a confié à Loire-Atlantique développement-SELA, en date du 3 mai 2021, les conditions de mise en œuvre d'un secteur d'habitat situé sur un site en centre-bourg.

Périmètre : 1ha

Durée :6 mois

Rémunération : 19 513 €HT

## 2.2. La construction et rénovations de bâtiments



### 2.2.1 Les mandats d'études

Aucune opération en mandat d'études n'a constitué le portefeuille de Loire-Atlantique développement – SELA et aucun nouveau contrat n'a été signé en 2021.

### 2.2.2 Les mandats de réalisation

Le portefeuille de mandats de réalisation de Loire-Atlantique développement – SELA est constitué en 2021 de 2 opérations. Aucun nouveau mandat n'a été signé en 2021.

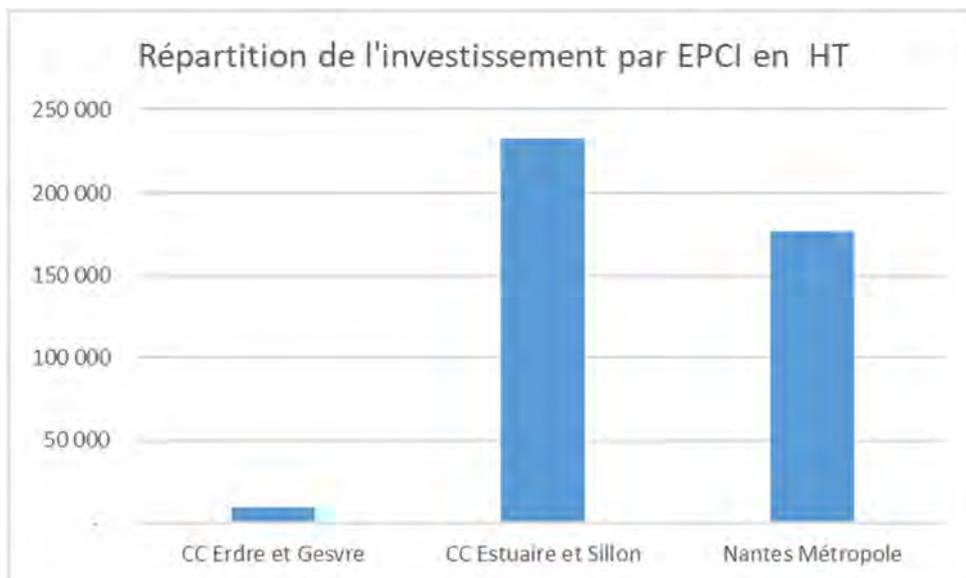
Cette activité a connu une forte baisse depuis 2018, notamment du fait d'une diminution des capacités d'investissement des collectivités, du développement de l'activité de LAD SPL pour le compte de ses collectivités actionnaires et d'une certaine concurrence du marché.

Les opérations actives :

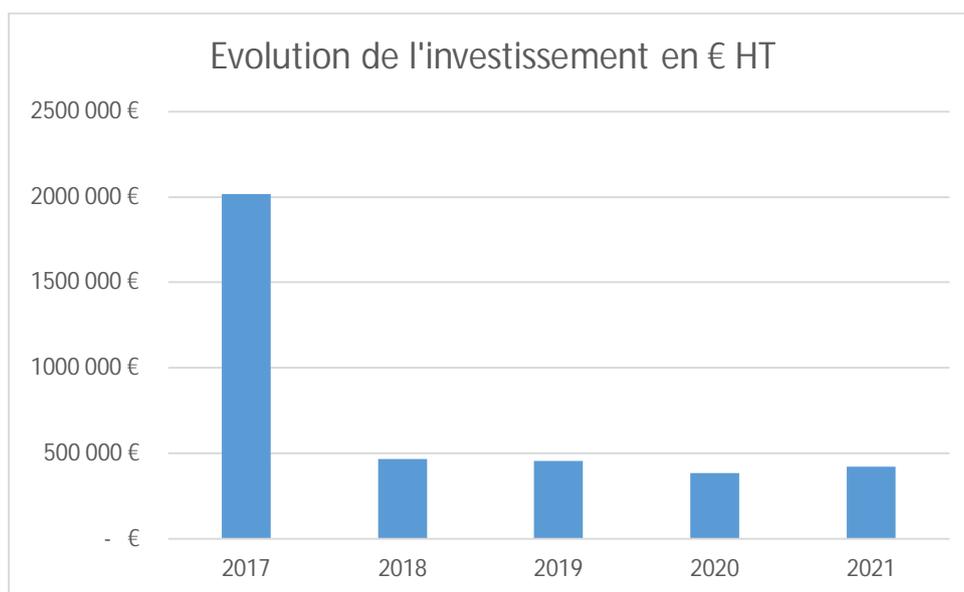
n° Opération	Commanditaire	Lieu de réalisation
2412 REALISATION D'UN CINEMA	COMMUNE DE NORT SUR ERDRE	Nort sur Erdre
2987 RENOVATION ENS. IMMOBILIER ET TRAVERSEE PIETONNE	COMMUNE DE CAMPBON	Campbon
2989 REHABILITATION DE L'ATELIER DE DECORS DU GRAND T	LE GRAND T	Carquefou

L'investissement global des mandats de réalisation a été de 419 K€.

La répartition par EPCI et par type est précisée ci-dessous :



L'évolution de l'activité de Loire-Atlantique développement – SELA en mandat de réalisation :



### 2.2.3 Les prestations de services

Le portefeuille de prestations de services de Loire-Atlantique développement – SELA est constitué de deux opérations.

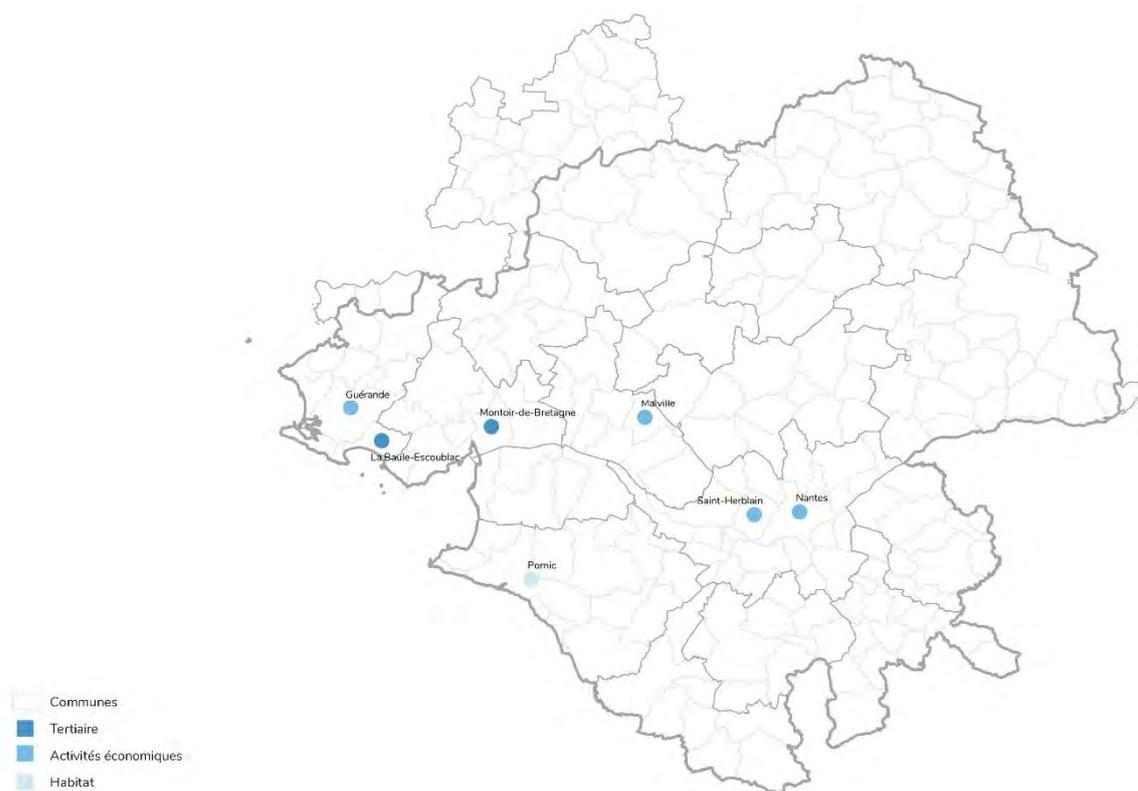
n° Opération	Commanditaire	Lieu de réalisation
9047 PILOTAGE DES ETUDES AVANT-PROJET POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE ECOLE J. FERRY	COMMUNE DE LA MONTAGNE	La Montagne
9048 PILOTAGE DES ETUDES D'ESQUISSE SALLE ARISTIDE BRIAND	COMMUNE DE LA MONTAGNE	La Montagne

Il s'agit de deux missions d'accompagnement de la commune de LA MONTAGNE en tant qu'Assistant à Maîtrise d'ouvrage pour des études pour l'école Jules Ferry et la Salle Aristide Briand.

## 2.3. Les investissements immobiliers et énergies renouvelables d'intérêts général

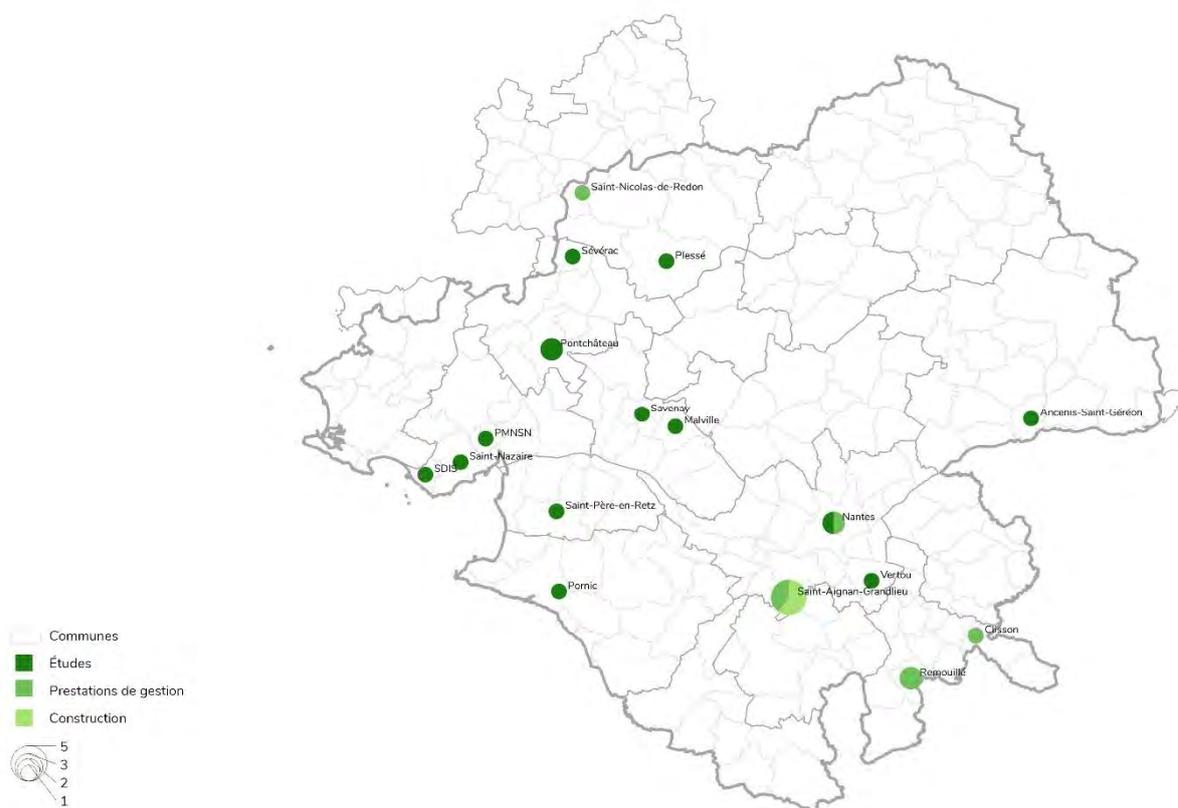
### 2.3.1 Les investissements en compte propre

Le portefeuille en 2021 de Loire-Atlantique développement-SELA est composé de 7 opérations actives.



Investissement en compte propre	Lieu	Activité
04.012 - SITE LYCEE PORNIC TP	Pornic	Habitat
04.022 - MODULES LAURIOL	Nantes	Activités économiques
04.029 - BATIMENT JANVRAIE	Saint-Herblain	Activités économiques
04.030 - DUQUEINE 2	Malville	Activités économiques
04.031 - ICARE 2	Montoir de Bretagne	Tertiaire
04.033 - FABRIQUE TERRE	Guérande	Activités économiques

## 2.3.2 Les prestations d'études, de gestion et de construction



PRESTATIONS DE SERVICE	Lieu
<b>ETUDES</b>	
09.032 - ETUDE BATIMENT PORT SAINT-NAZAIRE	Saint-Nazaire
09.043 - AMO HAPI COOP (Chanzy)	Nantes
09.049 - ACCOMPAGNEMENT CCAS ANCENIS LA DAVRAY	Ancenis-St-Géréon

<b>GESTION</b>	
09.016 - MANDAT DE GESTION DE LA SAS GAGNERIE	Remouillé
09.027 - GESTION LOCATIVE TERRA INNOVA 2 pour la SAS Bois des Renardières	St-Aignan de Grandlieu
09.037 - GESTION LAITERIE REMOUILLE pour la SAS Gagnerie	Remouillé
09.038 - GESTION BATIMENT INDUSTRIEL pour la SCI Ladie 1	St-Nicolas-de-Redon
09.042 - GESTION LOCATIVE & PATRIMONIALE pour la SAS Bois des Renardières	St-Aignan de Grandlieu
09.051 - GESTION SAS CENTRALITES 44	Nantes
F0003 - GESTION SCCV LES LOGGIAS DE CLISSON	Clisson

<b>CONSTRUCTION</b>	
09.009 - AMO SAS BOIS DES RENARDIERES	St-Aignan de Grandlieu
09.034 - AMO PARKING TERRA INNOVA	St-Aignan de Grandlieu
09.046 - AMO TERRA INNOVA 3 et 4	St-Aignan de Grandlieu

5 nouvelles opérations ont été confiées à LAD SELA en 2021 :

#### [ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AUPRES DE LA SCIC HAPICOOP \(09.043\)](#)

Dans le cadre des études pour la réalisation de logements inclusifs dans un bâtiment existant à réhabiliter, LAD-SELA accompagne la SCIC :

- Dans l'élaboration de la faisabilité technique et financière

Cette étude est achevée.

Durée : 3 mois

Montant des prestations : 8 313 € HT

#### [ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'ASSISTANCE A COMMERCIALISER UN ENSEMBLE TERTIAIRE \(09.046\)](#)

Dans le cadre de la réalisation de deux nouveaux immeubles tertiaires au sein de l'opération D2A, LAD-SELA réalise pour le compte de la SAS Bois des Renardières les missions suivantes :

- Aide à la Conception des lots 3 et 4
- Suivi de la réalisation des immeubles
- Réception et livraison des immeubles
- Accompagnement à la commercialisation de cet ensemble tertiaire

Durée : 6 ans

Montant de la prestation : 253 900 € HT/an

#### [MANDAT DE GESTION DE LA SOCIETE "SAS CENTRALITE 44" \(09:051\)](#)

Dans le cadre du déploiement de la foncière "centralité 44" LAD-SELA va assurer le suivi financier et administratif de cette société

Durée : 3 ans – fin 2023

Montant de la prestation : 15 000 € HT/an

#### [ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE CCAS D'ANCENIS -SAINT GEREON DANS LA CADRE DE LA GESTION DE LA RESIDENCE DE LA DAVRAY \(09.049\)](#)

Dans le cadre de la location d'une résidence personnes âgées et d'une potentielle extension de cet immeuble nous accompagnons le CCAS sur les missions suivantes :

- Analyse des données
- Etude de valorisation
- Accompagnement à la négociation

Durée : 5 mois

Montant de la prestation : 10 475 € HT

#### [MANDAT DE GESTION SOCIALE DE LA SCCV LES LOGGIAS DE CLISSON \(F0003\)](#)

Cette société réalise et commercialise une cinquantaine de logements sur l'opération du Champ de Foire à Clisson.

LAD-SELA accompagne cette SCCV en assurant le suivi financier et administratif de cette société

Durée : 3 ans

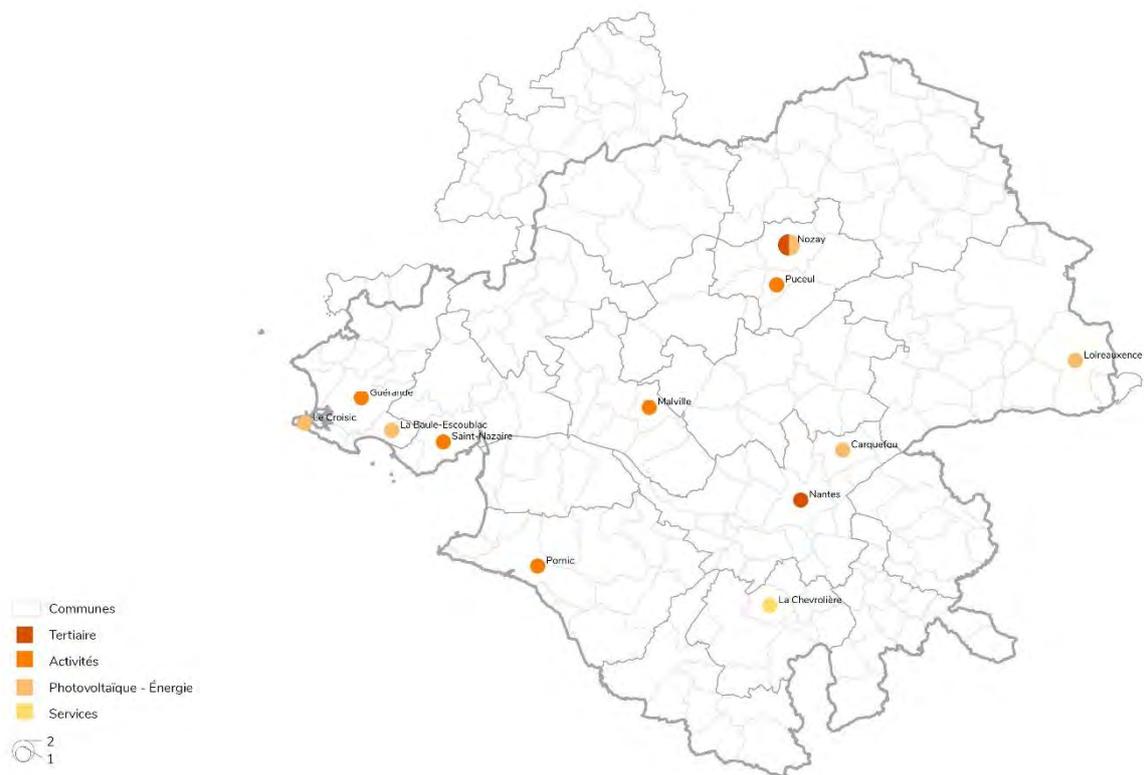
Montant de la prestation : 25 000 € HT/an

Durée : 3 ans – fin 2023

Montant de la prestation : 15 000 € HT/an

### 2.3.3 Les exploitations en compte propre

Loire-Atlantique développement-SELA gère 14 opérations patrimoniales qui mobilisaient 4,06 M€ de fonds propres au dernier trimestre 2021.



EXPLOITATIONS DIRECTES	Lieu	Activité
08.001 - Pôle social	Nozay	Tertiaire
08.002 - Bureaux Rue Scribe	Nantes	Tertiaire
08.003 - Centrale photovoltaïque à LA BAULE	La Baule	Photovoltaïque
08.004 - Centrale photovoltaïque à LE CROISIC	Le Croisic	Photovoltaïque
08.005 - Centrale photovoltaïque à VARADES	Varades	Photovoltaïque
08.006 - Bâtiment Duqueine	Malville	Economique
08.008 - Plateforme bois BEMA	Nozay	Energie
08.009 - Atelier de découpe	Puceul	Economique
08.010 - Bâtiment All In Food ZI Brais à TRIGNAC	Saint-Nazaire	Economique
08.011 - Cap Entreprendre	Guérande	Economique
08.013 - Photovoltaïque Fleuriaye 2	Carquefou	Photovoltaïque
08.014 - Village TPE à PORNIC	Pornic	Economique
08.015 - Pôle médical	La Chevrolière	Services

En 2021 aucune opération d'exploitation n'a été créée, une opération n'est plus dans le portefeuille de la direction, l'ensemble des modules ayant été vendu.

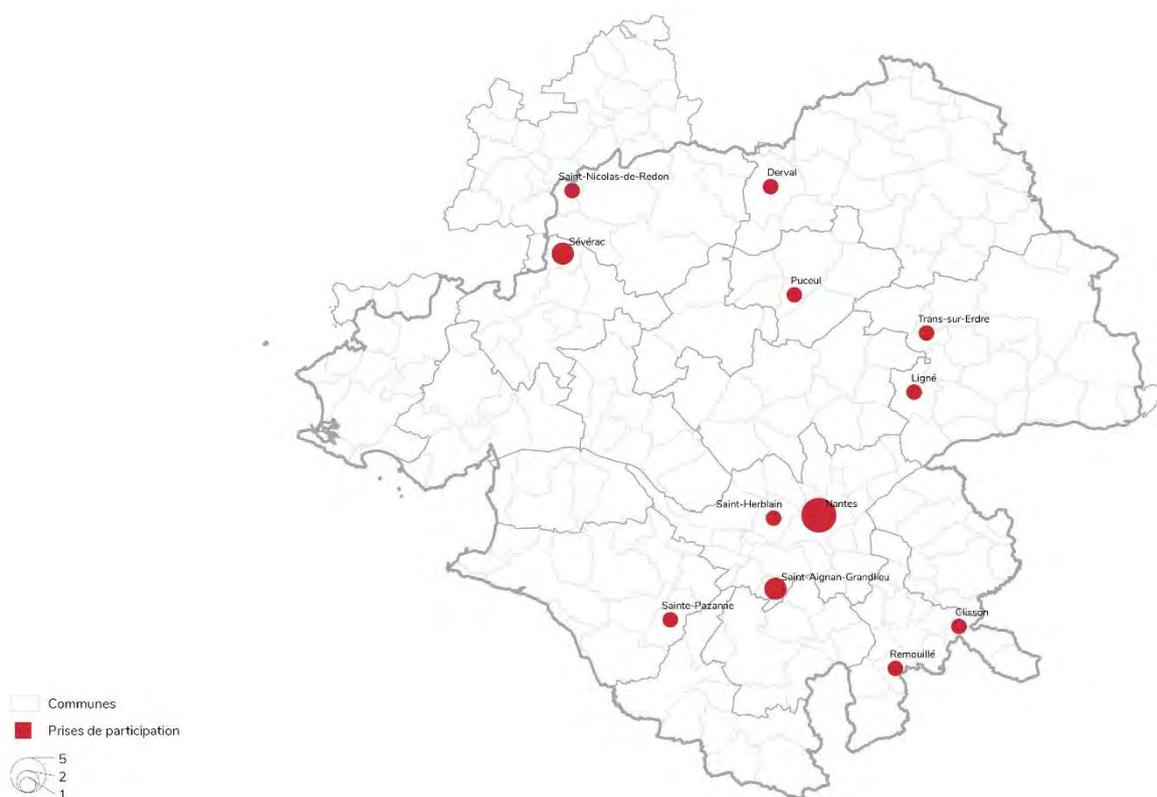
La gestion de ces bâtiments est confiée en interne au Pôle Gestion Patrimoniale et Exploitation des équipements, lequel déploie l'ensemble des actions inhérentes à la gestion patrimoniale, et notamment :

- Gestion comptable : appels des loyers et provisions sur charges, régularisation ou refacturation des charges, indexation et révision des loyers, gestion des impayés
- Gestion administrative et juridique : rédaction et gestion des baux, réalisation des états des lieux, relation avec les locataires, représentation auprès de syndicats de copropriétaires (copropriétés) ou des membres d'ASL (propriétés en volumes)
- Gestion technique : entretien et maintenance à la charge du propriétaire, vérification du respect des obligations réglementaires des locataires, établissement de la stratégie de gestion technique pluriannuelle

- Gestion financière : établissement et suivi du budget annuel et pluriannuel
- Gestion commerciale en lien avec le Pôle investissement : commercialisation à la location et la vente des biens disponibles

### 2.3.4 Les prises de participations

Loire-Atlantique développement-SELA détient des parts dans 18 sociétés, qui mobilisent 2,86 M€ de fonds propres en capital et 3,71 M€ en comptes courants d'associés au dernier trimestre 2021.



PRISES DE PARTICIPATIONS	Lieu	Activité
0.7001 - SAS DERVAL AGRI METHANE	Derval	Méthanisation
07.002 - SCI LADIE 1	Saint-Nicolas de redon	Activité économique
07.004 - SAS EOLA DEVELOPPEMENT	Trans-sur-Erdre	Eolien
07.005 - SAS AIR WATT ENERGY	Sainte-Pazanne	Eolien
07.007 - SAS ISAC WATTS	Séverac	Eolien
07.009 - SAS BOIS DES RENARDIERES	Saint-Aignan de Grandlieu	Activités tertiaires
07.010 - SAS CENTRALITES 44	Nantes	Activité économique
07.011 - OUEST ENERGIE	Nantes	Energie
07.012 - SEM LOIRE OCEAN DEVELOPPEMENT	Nantes	Autres
07.013 - SAS SITE A WATTS	Severac	Eolien
07.014 - SAS DE LA GAGNERIE	Remouillé	Activité économique
07.015 - SEM SYDELA Energie 44	Nantes	Energie
07.016 - SAS EOLANDES	Ligné	Eolien
07.017 - SARL KER SHADES 3	Saint-Herblain	Energie

07.018 - SAS URBA 148 - Ombrières photovoltaïques	Saint-Aignan de Grandlieu	Energie
07.019 - SAS DE LA TERRE A L'ASSIETTE	Puceul	Atelier de découpe
07.020 - SCIC HAPI	Nantes	Promotion et gestion de logements inclusifs
07.021 - SCCV LES LOGGIAS DE CLISSON	Clisson	Promotion et vente de logements

1 nouvelle prise de participation en 2021. Il s'agit de :

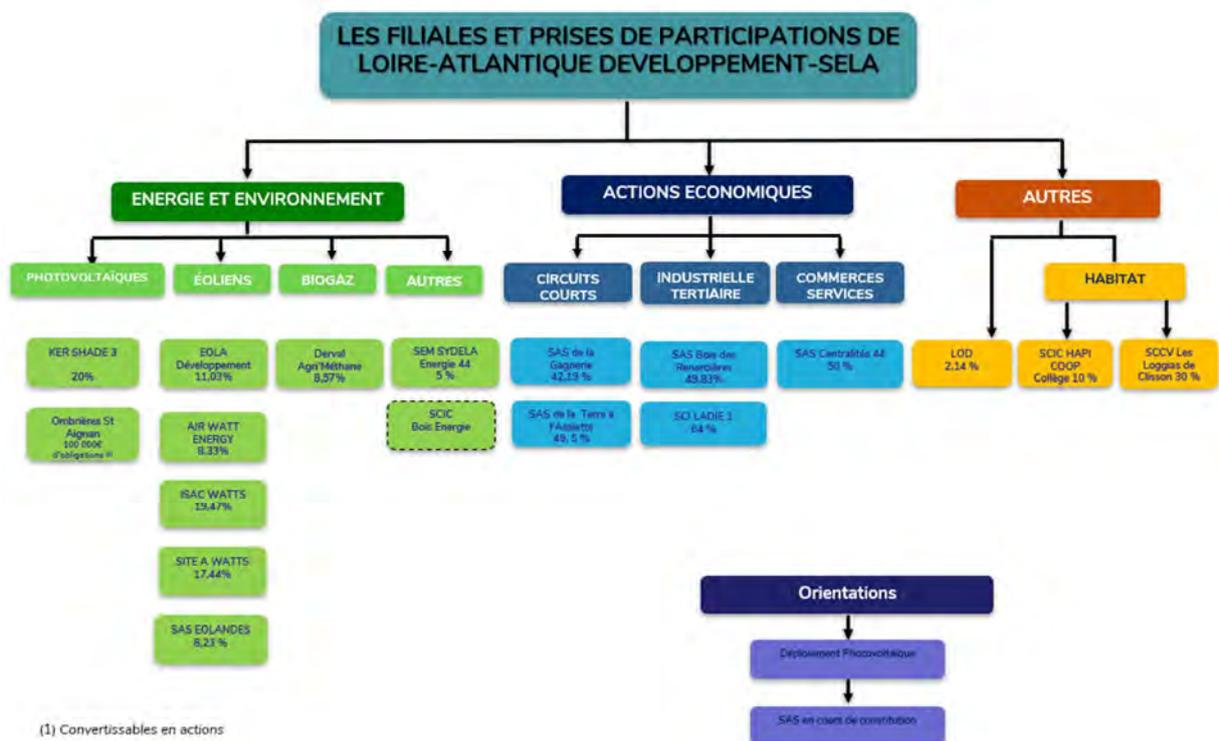
[LA SCCV DES LOGGIAS DE CLISSON \(XXX\)](#)

Le projet de cette société consiste à réaliser une cinquantaine de logements au sein de l'opération du Champ de Foire sur la commune de Clisson

Ce projet permet à LAD-SELA de :

- De participer activement à une opération d'habitats innovante et exemplaire tant sur la conception, le mode constructif, les ambitions environnementales que le montage financier.
- Diversifier le champ d'intervention et d'expertise de LAD-SELA sur cette thématique.

LAD-SELA investit 400 000 € au sein de cette société et détient 30 % du capital.



## 2.4. Les autres prestations d'ingénierie

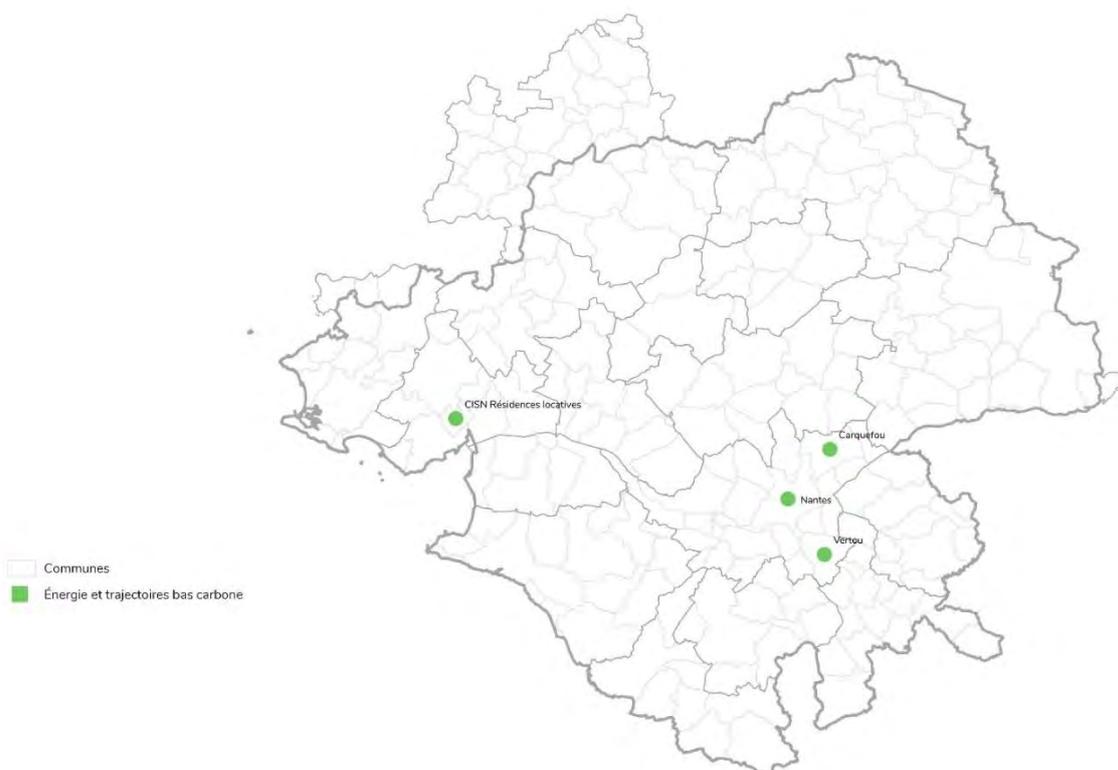
### 2.4.1 L'énergie et les trajectoires bas carbone

Le Pôle Energie et Trajectoires Bas Carbone porte, outre ses contributions aux projets des autres Directions ou Pôles, 2 nouvelles de prestations de service :

Opérations	Commanditaire	Commune de réalisation
09044 - ETUDE DU POTENTIEL SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE SUR LE PATRIMOINE DU CISN RESIDENCES LOCATIVES	CISN Résidences Locatives	Sur le département de la Loire-Atlantique
09050 - AMO CONCEPTION ET REALISATION DU PROJET SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DU BOUT DES LANDES	Loire Océan Développement	Nantes

Il mène également la poursuite de ses études sur les opérations suivantes :

Opérations	Commanditaire	Commune de réalisation
09020 - DEMONSTRATEURS INDUSTRIELS POUR LA VILLE DURABLE		Carquefou
09033 - AMO REALISATION DES INSTALLATIONS SOLAIRES CETEX VERTONNE	Vertou	Vertou



### 3. Présentation des comptes annuels

#### 3.1. Le compte de résultat (hors concessions et mandats)

##### LAD SELA - COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Réel 2020	Réel 2021	Ecart Bilan 2021 / Bilan 2020
Renouvellement et aménagement urbain	1 881 461	2 793 643	912 182
Construction et rénovation de bâtiments	68 739	82 964	-15 775
Investissement d'intérêt général	228 452	239 651	13 199
Prestations spécifiques Ingénierie foncière		0	0
Prestations spécifiques Énergie et trajectoire bas-carbone	42 053	79 952	37 909
Prestations spécifiques Prospective et diffusion territoriale			0
PNL biodiversité et milieux humides			0
Projets inter-mairies			0
Marges d'opérations propres (04)	-586 857	290 958	-296 339
Produits d'exploitation d'opérations propres (08)	718 393	880 407	-237 988
Liquidations	3 900		-3 500
Autres	80 485	73 988	-6 497
Revalorisation à LAD SPL	1 058 477		-1 058 477
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 666 457</b>	<b>4 001 173</b>	<b>-665 284</b>
Achat matériel et sous-traitance	3 131	10 399	7 268
Achat fournitures consommées	3 129	2 670	-459
Charges de personnel GE refacturées	782 588	726 660	-85 028
Charges de moyens généraux GE refacturés	158 768	489 438	-119 330
Charges de personnel LAD SELA	3 459 211	115 862	-3 343 349
Charges de fonctionnement GE refacturées à LAD SELA		16 561	16 561
Charges de Personnel GE refacturées à la LAD SELA		2 500 957	2 500 957
Autres charges externes	137 339	127 143	-10 196
Impôts et taxes	81 960	5 573	-35 887
Dotations aux amortissements	4 509	3 024	-1 479
Dotation aux provisions IFC			0
Autres charges	2 933	-294	-2 639
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 993 162</b>	<b>3 948 580</b>	<b>-1 044 582</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>-326 705</b>	<b>52 593</b>	<b>379 298</b>
Différentielle d'intérêts	258 739	344 523	14 812
Autres produits financiers	1 622	-1 452	-5 074
Produits de participations (dividendes) (07)	115 056	206 268	91 212
Intérêts CCA et autres résultats sur titres (07)	64 766	67 150	2 384
Dépréciation de titres de participation (07)	-313 478	-31 239	262 249
Frais financiers opérationnels propres (08)	-263 739	-247 115	14 614
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-133 028</b>	<b>237 946</b>	<b>370 974</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-459 733</b>	<b>290 539</b>	<b>750 272</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS/Exec. (09 08)	31 835		-31 835
CHARGES EXCEPTIONNELLES/Exec. (09 08 + structure)	1 387	96 949	95 562
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>30 448</b>	<b>-96 949</b>	<b>-127 397</b>
<b>RESULTAT AVANT IS</b>	<b>-429 285</b>	<b>193 590</b>	<b>622 875</b>

## PRODUITS D'EXPLOITATION

### Renouvellement et aménagement urbain

Les produits 2021 de cette direction se décomposent en :

• Rémunération de suivi technique des concessions :	1 398 KE
• Rémunérations de commercialisation sur concessions :	1 070 KE
• Rémunération de gestion financière sur concessions :	85 KE
• Rémunérations sur acquisitions sur concessions :	43 KE
• Rémunération de liquidation sur concessions :	10 KE
• Rémunérations sur mandats de réalisation :	127 KE
• Rémunération sur mandats d'études :	38 KE
• Rémunérations sur prestations de services :	23 KE

### Construction et rénovation de bâtiments

La rémunération des mandats de réalisation, d'études, d'AMO du pôle Construction et rénovation de bâtiments s'élève à 43 K€ et est répartie sur les 5 contrats suivants :

- Réhabilitation de l'atelier décor du Grand T pour le compte de l'EPCC
- Réalisation d'un ensemble immobilier et traversée piétonne à CAMPBON
- Etudes portant sur l'école Jules Ferry à LA MONTAGNE
- Etudes sur la rénovation de la salle Aristide Briand à LA MONTAGNE
- Diagnostic sur le développement de la commune de MALVILLE

### Investissement d'intérêt général

#### Gestion et AMO

Les produits de gestion de bâtiments et d'ouvrages de production, mandat d'études et d'AMO résultent :

De contrats de gestion immobilière conclus avec des sociétés dans lesquelles LAD-SELA détient des parts sociales :

- Avec la SCI LADIE 1 pour la gestion d'un bâtiment de déconstruction industrielle (18 K€),
- Avec la SAS de La Gagnerie pour la gestion de la laiterie de Remouillé (25 K€),
- Avec la SAS du Bois des Renardières pour la gestion locative et patrimoniale du bâtiment Terra Innova II sur le site du pôle aéroportuaire de Nantes Atlantique (30 K€)
- Avec la SCCV les Loggias de Clisson pour la gestion d'une opération immobilière (19 K€)
- Avec la Centralités 44 pour la gestion de cette société (7 K€)

Des mandats d'études ou des prestations réalisées pour une assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Faisabilité d'un bâtiment de logements inclusifs sur Nantes (8 K€)
- Accompagnement sur un projet d'extension d'une résidence CCAS à Ancenis-St-Géréon (2 k€),

De la gestion des différents bâtiments dont est propriétaire LAD-SELA, la facturation annuelle de ces prestations s'élevant en 2021 à 38 K€.

### Opérations propres (suivi et réalisation)

Le suivi de la réalisation des opérations propres est rémunéré en fonction du temps passé par les salariés chargés de mener à bien chaque opération.

Ces produits concernent principalement en 2021 :

- La réalisation d'un bâtiment d'activités artisanales sur le site de la Janvraie (50 K€)
- La réalisation d'un bâtiment tertiaire à Montoir-de-Bretagne (10 K€)
- La reconversion du site d'un ancien lycée à Pornic (29 K€)
- Les études sur une opération immobilière sur Nantes (3 K€)

### Prestations spécifiques Energie et trajectoire bas carbone

Les opérations consacrées aux énergies nouvelles et aux trajectoires bas carbone en 2021 sont :

- Une étude sur le potentiel solaire photovoltaïque sur le patrimoine de CISN Résidences locatives (45 K€),
- la Prestation réalisée au titre de la convention conclue avec la Caisse des Dépôts et Consignations, agissant au nom et pour le compte de l'Etat, relative aux démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable, dans le cadre de l'appel à projet « villes de demain » (22K€),
- L'accompagnement de la SEMITAN dans la réalisation d'installations solaires (7 K€)
- Les études portant sur un projet "Fabrique Terre" (6 K€)

### Opérations propres (marge et exploitation)

Dans le cadre des opérations portées en propre, la signature de promesses de ventes et l'actualisation des marges prises dégagent un résultat d'exploitation de 771 K€.

Les principales opérations d'aménagement en propre et de gestion immobilière sont :

- Le pôle social de Nozay
- Les bureaux rue Scribe
- Le bâtiment industriel Duqueine à Malville
- Les 4 centrales photovoltaïques
- L'aménagement de l'ancien site du lycée de Pornic

### Autres Produits divers

Les produits divers sont essentiellement constitués de refacturations et de transferts de charge.

## CHARGES D'EXPLOITATION

### Achat matériel et sous-traitance

Ce poste concerne principalement des études réalisées par des tiers extérieurs dans le cadre de prestations de service conclues avec différents donneurs d'ordres et de missions en devenir.

### Achat et fournitures consommées

Ce poste concerne la consommation de fournitures de bureau.

## Prestations G.I.E.

Les charges de LAD GIE sont ventilées entre les structures selon des clés de répartitions. Elles sont détaillées dans le rapport de l'Administrateur 2021 de LAD GIE.

Ces clés sont :

- Les équivalents temps plein (ETP) de chaque structure. Pour LAD SELA, en 2021 il y a 38,21 ETP. En 2020, il y avait 50,79 ETP. L'importante variation résulte de la création du groupement d'employeurs LAD-GE (regroupant les directions opérationnelles), conduisant à répartir les ETP en fonction du temps passé au service de chaque structure alors que lors des années précédentes, pour l'activité ingénierie territoriale, les salariés étaient en quasi-totalité employés par LAD-SELA qui procédait à une refacturation à LAD SPL du coût des ressources humaines, sur la base juridique des mises à disposition de personnels et sur la base technique du temps passé selon la saisie réalisée dans le logiciel de gestion des temps NIBELIS.
- Le temps passé par les salariés du GIE sur chaque structure pour les charges de ressources humaines
- La superficie des locaux affectée à chaque structure
- L'affectation des véhicules en fonction de l'utilisation effective des salariés de chaque structure
- L'affectation en fonction de la structure qui a passé commande, pour toute dépense spécifique

Ainsi ventilées, les charges de LAD GIE ont été imputées à hauteur de 1 164 325 € à la structure LAD SELA. En 2020, elles s'élevaient à 1 341 355 €. Outre la baisse significative des charges globales de LAD-GIE sur l'année 2021 (- 130 K€), le transfert de salariés de LAD-GIE vers LAD-GE ainsi que la forte diminution des ETP de LAD-SELA explique cette évolution.

Les dépenses du GIE affectées à LAD SELA, ventilées par grande masse, sont les suivantes (il convient de se reporter au rapport de l'Administrateur du GIE pour disposer d'une analyse complète de l'évolution des charges) :

- Bâtiment :

Les charges liées à la gestion du bâtiment passent de 228 K€ en 2020 à 151 K€ en 2021. Cette baisse notable résulte principalement de la baisse de la surface des locaux affectés à l'activité de LAD SELA (sur la base des ETP de LAD GE) et, à un degré moindre, de la diminution des charges d'amortissement et de gestion du bâtiment supportées par LAD-GIE

- Informatique :

Les charges se rapportant au fonctionnement informatique s'élèvent en 2021 à 102 K€, contre 116 K€ en 2020, la diminution du coût étant corrélée à la variation des ETP.

- Déplacements :

Les frais se rapportant aux déplacements professionnels sont de 40 K€ en 2021, soit une baisse de 21 K€ par rapport à l'année précédente. La principale raison, en dehors de la variation des ETP de LAD SELA et de la diminution globale des charges au niveau du GIE, est la mise en commun au sein de l'Agence de tous les véhicules non affectés à un salarié.

- Honoraires :

L'actualisation en 2021 de modèles de contrats spécifiques à l'ingénierie territoriale, comme précisé dans le rapport de l'Administrateur, explique l'augmentation de ce poste de charges,

- Relations publiques, communications, ...

Le montant de ces frais est de 17 K€ en 2021, soit une baisse de 7 K€ par rapport à l'année précédente. La publication en 2020 de la revue "Place Publique" non renouvelée cette année explique essentiellement cette diminution.

- **Fonctionnement mutualisé :**

Les charges de fonctionnement mutualisées (fournitures et petits équipements, Copieurs, assurances, téléphonie, affranchissements, ...) sont en légère diminution (- 5,8 %) eu égard principalement la variation des E.T.P. La baisse la plus significative correspond aux dépenses d'entretien et de petits équipements qui avaient évolués sensiblement en 2020 en raison de la crise sanitaire (équipements en protection des salariés et en outils de communication téléphonique).

- **Les ressources humaines :**

C'est le poste qui a le plus fortement évolué à la baisse (- 56 K€). Cela résulte en grande partie du transfert entre LAD GIE et LAD GE, au 01/01/2021, de salariés à vocation opérationnelle qui avaient, en 2020, participé à la réalisation technique de prestations d'ingénierie territoriale. Les frais de ressources humaines de ces salariés avaient représenté 38 K€. D'autre part, le volume d'activité des mandats et prestations de services, nécessitant un volume de tâches administratives et financières conséquent, a diminué au sein de LAD SELA au bénéfice de LAD SPL, ce qui contribue également à la réduction du temps consacré à la gestion et ainsi des charges de personnel.

#### Charges de personnel LAD SELA

La quasi-totalité du personnel ayant été transférée dans le groupement d'employeurs LAD-GE, seuls restent dans la structure LAD-SELA le mandataire social ainsi qu'un stagiaire et un apprenti pour lesquels un transfert de contrat vers LAD-GE aurait entraîné un ensemble de formalités administratives inutile.

#### Prestations G.E.

Les charges de LAD GE sont précisées dans le rapport du Président 2021. Elles sont réparties entre les structures au prorata de leur utilisation des services du Groupement.

Avant la création du GE, le 01/01/2021, LAD SELA administrait directement son personnel qui était pour partie mis à disposition de LAD SPL pour mener l'ensemble des missions d'ingénierie territoriale.

Au titre de l'exercice 2021, la quote-part de charges de personnel correspondant aux 36,79 ETP affectés à LAD SELA s'élève à 2 500 957 €. Pour information, en 2020, LAD SELA comptait 50,8 ETP dont 12,7 avaient été mis à disposition de LAD SPL.

A ce montant de ressources humaines, s'ajoutent quelques charges de fonctionnement (honoraires expert-comptable et commissaire aux comptes, remboursement de frais salariés, frais de déplacement, ...), ventilées selon la même clé de répartition, s'élevant à 16 561 €

#### Autres charges externes

Les charges de fonctionnement sont traitées par LAD-GIE à l'exception de quelques dépenses relevant uniquement et spécifiquement de LAD SELA. Ces dépenses sont :

- Les honoraires expert-comptable et commissaire aux comptes 69 K€
- Les cotisations professionnelles (Fédération des E.P.L., ...) 26 K€
- Les services bancaires 10 K€
- Les frais de gestion des archives de la société 12 K€
- Les assurances 11 K€

### Impôts et taxes

Ils correspondent essentiellement à la taxation assise sur la valeur ajoutée de LAD SELA (10 K€), de laquelle est déduite une régularisation de cotisations AGEFIPH de 4 K€.

L'écart par rapport à 2020 provient d'une diminution sensible de de la CVAE (-20 K€) et de la taxes AGE-FIPH (- 14 K)

### Dotations aux amortissements

Seule une partie du mobilier reste encore propriété de LAD-SELA. Il sera totalement amorti en 2022.

## RESULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers sont la contraction :

- De produits correspondant :
  - Aux dividendes reçus de différentes filiales de LAD SELA,
  - Aux intérêts sur compte-courants d'associés apportés,
  - Au calcul de la différentielle d'intérêts sur les concessions d'aménagement,
- De charges résultant :
  - De frais financiers sur emprunts contractés au titre des opérations propres,
  - De la dépréciation de titres de participation.

## RESULTATS EXCEPTIONNELS

Le résultat négatif constaté en 2021 résulte principalement :

- D'une provision constituée au titre de l'exploitation de la centrale photovoltaïque du Croisic afin de couvrir des coûts de réparations non couvertes par les assurances,
- De charges initialement comptabilisées en immobilisation et devenues sans objet à la suite de la modification du projet d'investissement

## 3.2. Le résultat de l'exercice

### Résultat

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 193 590,25 €.

### Proposition d'affectation de résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation suivantes du résultat bénéficiaire de l'exercice 2021, :

- Affectation à la réserve légale : 9 680 €
- Imputation sur le compte « autres réserves » pour : 183 910,25 €

### 3.3. Le bilan

Bilan Actif		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	27 194	26 168	1 026	1 757
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	791 803		791 803	791 803
	Constructions	12 896 524	3 776 687	9 119 837	9 721 182
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	987 649	499 654	487 995	536 957
	Autres immobilisations corporelles	459 576	292 096	167 480	143 644
	Immobilisations en cours	47 805		-47 805	85 313
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 014 561	389 706	2 624 854	2 155 783	
Créances rattachées à des participations	3 727 168		3 727 168	3 656 550	
Autres titres immobilisés	820 940		820 940	820 897	
Prêts					
Autres immobilisations financières	87 500		87 500	87 500	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>22 860 719</b>	<b>4 984 311</b>	<b>17 876 408</b>	<b>18 001 388</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	79 061 945		79 061 945	90 350 401
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	421 182		421 182	360 410
	<b>CRÉANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	4 293 372	144 839	4 148 533	4 733 840
	Autres créances	6 102 920		6 102 920	4 249 773
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 162 443		1 162 443	1 387 509	
<b>DISPONIBILITES</b>	8 923 111		8 923 111	1 515 308	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 951 538		2 951 538	3 348 186
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>102 916 511</b>	<b>144 839</b>	<b>102 771 671</b>	<b>105 945 427</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>125 777 229</b>	<b>5 129 151</b>	<b>120 648 079</b>	<b>123 946 815</b>

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	13 535 337	13 535 337
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	928 222	928 222
Ecart de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	338 526	338 526
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 220 512	1 649 797
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>193 590</b>	<b>(429 285)</b>
Subventions d'investissement	138 040	146 866
Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16 354 227</b>	<b>16 169 463</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	876 224	818 654
Provisions pour charges	8 307 625	6 929 245
<b>Total des provisions</b>	<b>9 183 850</b>	<b>7 747 899</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 759 588	43 202 475
Emprunts et dettes financières divers	28 458 362	31 242 743
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 114 685	1 270 702
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 931 005	4 233 465
Dettes fiscales et sociales	2 321 355	1 941 196
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	272 391	37 632
Autres dettes	1 605 099	1 380 293
Produits constatés d'avance (1)	13 647 518	16 620 947
<b>Total des dettes</b>	<b>95 110 002</b>	<b>99 929 454</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>120 648 079</b>	<b>123 946 815</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	193 590,25	(429 285,39)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	56 428 241	52 234 293
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	9 319 859	12 215 047

## Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le début de l'année 2022, la situation économique post-covid, le contexte de la guerre en Ukraine, l'évolution significative de l'inflation et des taux d'intérêts, comme de l'indice de la construction, impactent l'ensemble des activités de LAD-SELA, tant sur le projet "d'Ingénierie" territoriale que celui du "Tourisme durable".

## Autres informations

### Approbation des conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au présent dossier.

Le Conseil d'Administration est appelé à approuver ces conventions.

### Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1, alinéa 1<sup>er</sup> du Code de Commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes ont l'obligation de communiquer dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Aussi, la décomposition des dettes et créances à la clôture des comptes 2021 est la suivante.

	Article D. 441 II.- 1 <sup>er</sup> : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2 <sup>o</sup> : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	361	X				303	56	X				34
Montant cumulé des factures concernées TTC	1 130 421,08	624 343,37	31 007,11	18 750,12	1 116 752,32	1 002 002,82	116 268,82	1 275 930,03	29 640,60	0,00	42 405,81	1 347 976,44
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	51,92%	14,92%	0,56%	0,34%	20,26%	36,08%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						45,28%	51,80%	1,20%	0,00%	1,72%	54,72%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>					
Capital social	13 357 865	13 357 865	13 535 337	13 535 337	13 535 337
Nombre d'actions ordinaires	18 290	18 290	18 353	18 353	18 353
Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximal d'actions à créer :					
- Par conversion d'obligation					
- Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>					
Chiffre d'affaires ( hors taxes )	32 421 991	37 411 289	26 074 526	29 715 176	34 979 450
Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	2 398 436	1 868 517	1 366 130	532 823	2 196 124
Impôts sur les bénéfices	(14 905)	(15 923)			
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	289 101	173 702	(182 981)	(429 285)	193 590
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	132	103	74	28	120
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	16	10	(10)	(23)	11
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen salarié		42	51	51	
Montant de la masse salariale	2 087 150	2 153 390	2 302 494	2 326 036	27 609
Montant des sommes versées en avantages sociaux	921 370	970 993	1 080 397	1 077 700	38 253

Montant des charges non fiscalement déductibles :

En application de l'article 39-4 du CGI

- Quote-part d'amortissements excédentaires des véhicules loués par LAD GIE pour ses membres pour 5 690 €
- Quote-part de T.V.T.S. se rapportant aux véhicules loués par LAD-GIE pour ses membres pour 4 832 €

Dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :

Exercice 2020 : 0 €

Exercice 2019 : 0 €

Exercice 2018 : 0 €

Jetons de présence versés au cours de l'exercice 2021 :

Pas de jetons de présences versés

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN



Loire-Atlantique développement – SELA  
2 boulevard de l'Estuaire – CS 66207  
44262 Nantes cedex 2  
Tél. 02 40 20 20 44  
[www.loireatlantique-developpement.fr](http://www.loireatlantique-developpement.fr)